UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/sciencesocialesu14pari

LA

SCIENCE SOCIALE.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION.

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS.

7e Année. — Tome XIV.

29973
8/11/93

PARIS,

BUREAUX DE LA REVUE,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

—

1892.

QUESTIONS DU JOUR.

UN

AMÉRICAIN EN FRANCE.

Pendant les quelques jours qu'il vient de passer à Paris, Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul du Minnesota, s'est trouvé en face de plusieurs auditoires qu'il a subjugués par le caractère ardent et viril de son éloquence. Aucun de ceux qui l'ont entendu n'oubliera l'impression que lui a causée sa parole chaude et brève, parole d'homme d'action, inspirée par des actes et inspirant des actes, résumant une ligne de conduite.

Mais ni l'incontestable talent de l'orateur, ni la sympathie naturelle que peut inspirer chez nous ce prélat étranger toujours prêt à proclamer son amour pour la France, où il a passé sa jeunesse, ni la réputation qui l'a suivi à travers l'Atlantique, ne suffiraient à expliquer l'attrait qu'il a inspiré. On se sentait en présence d'un homme; voilà la vraie raison de son succès.

L'archevêque de Saint-Paul réunit en lui deux caractères particulièrement intéressants : sa personnalité est fortement accusée, et cependant elle est typique de l'esprit américain : il résume à un haut degré les qualités spéciales de ce peuple entreprenant et énergique qui conquiert les solitudes du Far-West; ses concitoyens le reconnaissent unanimement, et leur appréciation de l'archevêque Ireland atteint le suprême degré d'ad-

miration : *He is a splendid man*, « C'est un homme *splendide* », m'a-t-on dit plusieurs fois aux États-Unis; autrement dit : « C'est un magnifique échantillon de l'espèce humaine, telle que nous la concevons. »

Dans tous les pays et à toutes les époques, il y a quelques hommes qui offrent ainsi le type d'une race. L'histoire véritable serait leur histoire, car par eux on comprend toute une époque, tout un pays. On sent cela d'instinct quand on lit leur vie. Imaginez que vous puissiez pénétrer jusqu'au fond dans l'âme de Montluc, vous aurez du seizième siècle une vue plus juste et bien plus complète que si vous connaissiez dans leur ordre la nomenclature de tous les engagements qui marquèrent les Guerres de Religion; de même, prenez la vie d'un Benvenuto Cellini vous comprendrez le milieu où s'est formé l'art italien, vous en aurez, pour ainsi dire, la perception sensible. Chaque fois que se révèle au public un de ces hommes qui sont comme la haute expression d'un milieu, le public se trouve remué, sans trop savoir pourquoi, mais l'émotion qu'il ressent est communicative et entraînante. Vous vous souvenez du succès qui accueillit l'an dernier, à leur apparition, les *Mémoires de Marbot?* Marbot caractérisait à merveille le genre particulier d'énergie sur lequel s'est fondée l'épopée napoléonienne; il était l'homme d'une époque; on s'en est rendu compte en lisant ses récits, et tout le monde a voulu les lire.

C'est pour la même raison qu'on s'empressait ces jours-ci autour de l'archevêque Ireland. Cette Amérique dont on parle tant et qu'on connaît si peu, il semblait qu'on l'avait devant soi, et on l'avait bien réellement; on l'avait dans son essence; car ce qui est remarquable aux États-Unis, ce ne sont pas tant les *choses* que les *hommes*. On y voit sans doute de monstrueuses entreprises, de gigantesques bâtiments qui excitent la curiosité, mais ce sont les hommes qui provoquent l'admiration; c'est leur indomptable énergie qui offre le spectacle véritablement intéressant. En nous envoyant un de leurs enfants les plus éminents, les États-Unis nous présentaient donc ce qu'ils ont de meilleur.

I. — LE GRAND RESSORT DE LA VIE AMÉRICAINE.

Les Américains n'ignorent pas d'où ils tirent leur force; ils ne se trompent pas sur les causes de leurs succès. L'effort individuel développé à l'extrême leur a si bien réussi qu'ils mettent en lui toute leur confiance, sans se préoccuper outre mesure des formes de groupement qu'amènent les nécessités d'une action commune. Tandis que nous nous arrachons les cheveux depuis cent ans pour savoir sous quel drapeau et dans quel ordre il vaut mieux marcher, eux marchent chacun de son côté, pensant avec raison que c'est la meilleure solution pour qui veut avancer. Que le voisin s'arrête au bord du chemin, ou recule, ou se détourne, c'est son affaire; le premier qui réussira indiquera aux autres la vraie voie par le seul fait de son succès, mais il importe que chacun la cherche : « Les timides marchent en foule, les braves s'avancent en simple file », disait à Baltimore, il y a trois ans, le même prélat que les Parisiens viennent d'applaudir.

Aux Français, il a tenu le même langage; avec une grande sincérité qui est la plus habile des ruses, il leur a dit : Je ne viens pas vous donner de conseils, je viens seulement vous dire comment nous faisons en Amérique... et nous réussissons.

Ce qu'ils font est très facile à exprimer : ils avancent et ils aiment qu'on avance; la lutte pour la vie, telle qu'ils la conçoivent, est la lutte contre les éléments, non contre les hommes. Surmonter les obstacles qu'on a devant soi, retourner la prairie pour la forcer à produire du blé, creuser la mine pour lui arracher ses trésors, défricher la forêt, construire des villes et des chemins de fer, voilà le programme; si le voisin veut accomplir, lui aussi, ce programme, on l'y aidera, il y a place pour tout le monde et chacun apportera sa pierre à l'édifice; c'est un allié et non un ennemi, celui qui travaille à la grande œuvre commune.

Cette idée si simple, si naturelle dans un pays encore peu

exploité et peuplé d'une race énergique, fait le fond du caractère américain; c'est d'elle que naissent les habitudes de vraie tolérance, fondées sur le respect mutuel; c'est d'elle que jaillit la notion véritable de la liberté. « Nous tâchons de laisser à chaque individu autant de liberté que possible... Nous prenons pour règle de donner aux autres ce que nous voulons pour nous-mêmes... Nous ne nous servons jamais de la loi pour faire la propagande de nos propres idées. Nous respectons toujours les autres parce que nous voulons être respectés nous-mêmes (1). »

Ainsi, tandis que nous gémissons sur le malheur des temps et sur l'égarement de nos frères; tandis que nous attendons pour agir la venue des temps meilleurs et la conversion des pécheurs; tandis que nous abritons notre propre indolence derrière les erreurs ou les vices des autres, l'Américain, conscient de sa responsabilité personnelle et confiant dans sa force personnelle, fait son chemin tout seul, et comme tous les gens qui accomplissent courageusement leur devoir et qui avancent leur tâche, il a ce contentement intérieur qui porte à la bienveillance; il ne connaît pas les rancunes, les haines étroites de celui qui reste sur place ou qui recule, et qui attribue son échec à la mauvaise organisation de la société.

La société américaine est, je crois, le meilleur champ de démonstration qu'on puisse trouver pour montrer la souveraine efficacité de l'effort personnel, de l'initiative privée; il est impossible de l'étudier sans être frappé de son caractère essentiellement particulariste, sans prendre confiance dans son avenir, sans avoir la conviction que le type américain est, à notre époque, le mieux armé contre les difficultés de la vie.

Lorsqu'on exprime cette idée devant des Français, on a chance d'être mal compris : « Vos Américains, en somme, sont des égoïstes, me répond-on; ils ne s'occupent que d'eux-mêmes, sans souci du voisin. » Rien de plus faux; en aucun pays, peut-être, il n'y a plus d'esprit public qu'aux États-Unis; non seulement le sentiment national y est développé, non seulement les intérêts

(1) Conférence du 18 juin dans la salle de la Société de géographie.

publics sont l'objet des préoccupations de tous, mais on voit à tout moment des institutions d'utilité générale surgir de l'initiative privée. L'Américain considère les affaires publiques comme ses affaires propres, il se sent directement responsable pour sa part de leur bonne ou mauvaise gestion; en France, nous considérons trop souvent nos affaires privées comme les affaires du gouvernement; c'est lui que nous rendons responsable de nos échecs. « Comment voulez-vous qu'on colonise avec un gouvernement pareil? Comment voulez-vous qu'on prêche la religion avec efficacité, quand le gouvernement prêche l'irréligion? Que faire de nos enfants, si le gouvernement ne veut pas les accepter comme fonctionnaires? » etc., etc. Toutes ces plaintes et bien d'autres sont familières à des oreilles françaises. Voilà comment nous nous préoccupons des affaires publiques; nous essayons de tourner à notre profit personnel la force résultant du pouvoir, nous voyons dans la possession de ce pouvoir la condition nécessaire et préalable de toute action; à ce point de vue et dans ce sens, la politique nous passionne; mais l'amour du bien public ne consiste pas à renverser un ministère pour nommer ses amis sous-préfets; le véritable amour du bien public consiste à travailler de toutes ses forces à la tâche qu'on a entreprise, avec l'idée qu'il en résultera un avantage pour tous.

Aux États-Unis, dans ce pays où tant de choses sont encore à faire, c'est l'avantage évident du public que les particuliers mettent en valeur le sol, que les pionniers ouvrent de nouveaux territoires. Prenez un journal de l'Ouest et voyez avec quel enthousiasme on y raconte la création d'un colon éminent, l'œuvre d'un Yankee venu là pour fonder une banque, une industrie; on le traite ouvertement de bienfaiteur public et on a raison. L'homme qui facilite à ses semblables la conquête des moyens d'existence, qui les conduit ainsi à l'indépendance véritable, est bien réellement un bienfaiteur public. Il l'est à un degré plus éminent que celui qui se borne à soulager la misère matérielle par des libéralités, parce qu'il élève le niveau de la dignité morale.

Le bon sens clairvoyant des Américains proclame bien

haut d'ailleurs le résultat de tous ces efforts personnels, mais convergents : c'est la grandeur même de l'Amérique. « Le développement de notre pays doit être attribué, croyons-nous, dit Mgr Ireland, pour une grande part à nos libres institutions qui permettent l'initiative au plus haut degré. La population ne serait pas encore arrivée jusqu'au Mississipi, nous n'aurions pas aujourd'hui cinq lignes de chemins de fer transcontinentales, si l'Américain, *individuellement*, ne s'était dit : « Il faut faire de grandes choses, et si l'esprit du pays ne l'encourageait dans ses vastes entreprises (1) ».

On ne compte pas sur le socialisme, dans ce pays-là, pour guérir les maux de la société. On estime au contraire que l'initiative privée, qui a fait la prospérité générale de l'Amérique, doit trouver, plus sûrement que toute organisation artificielle, le remède aux souffrances de détail. Partant, les hommes que préoccupent les problèmes sociaux, s'appliquent à en rechercher eux-mêmes la solution, en ce qui les concerne, dans l'atelier qu'ils dirigent. Ils essaient loyalement d'un moyen, puis d'un autre, sans demander à une force extérieure son intervention dans une affaire qui leur est personnelle. Et l'opinion publique s'intéresse aux résultats de tous ces essais divers, elle les analyse et les compare.

Sans avoir trouvé une panacée universelle détruisant promptement tous les germes de malaise social, elle est arrivée par cette comparaison constante à vérifier, puis à adopter une méthode générale qui peut se résumer à ceci : Le moyen le plus efficace d'améliorer l'état social est de rendre, autant que possible, chaque homme plus capable *individuellement*. Il y a pour cela une expression essentiellement anglo-saxonne : *to improve the man*, perfectionner l'homme. C'est très visiblement à ce but que tendent les fondations de bien public en Amérique ; fondations religieuses pour éclairer sa conscience ; fondations économiques pour lui faciliter l'indépendance matérielle ; toutes destinées à relever sa dignité par quelque côté, à faire de lui un homme plus complet.

(1) Conférence du 18 juin.

Bien entendu ces hommes sauront d'autant mieux se grouper pour la défense de leurs intérêts communs qu'ils seront plus éclairés et plus capables. De là, le nombre immense d'associations de toutes sortes qui couvrent le territoire des États-Unis; mais ces associations de capables se distinguent nettement de celles créées par la crainte de l'isolement et la conscience de la faiblesse de chacun. Comme les membres qui les composent, elles savent se diriger elles-mêmes; au lieu de devenir un instrument docile entre les mains de quelques agitateurs, elles restent conformes à leur but, efficaces par conséquent, et sages dans leurs allures. On ne voit point quelques méchants cabaretiers diriger le mouvement des grèves et se poser en champions des revendications ouvrières, mais la ligue des *Chevaliers du Travail* recommande l'arbitrage en cas de discussion avec les patrons et arrive souvent à terminer par une entente raisonnable le conflit qui éclate entre eux et ses clients. « Dans leurs réunions, dit l'archevêque Ireland, les ouvriers discutent leurs intérêts et s'instruisent des moyens qu'il faut employer pour les avancer. Ceux qui n'ont pas fréquenté ces réunions n'ont pas l'idée du sens pratique et de l'intelligence de nos ouvriers. Ils savent quels sont leurs droits et comment ils doivent les revendiquer, si on ne les leur reconnaît pas de bonne grâce. Nous parvenons maintenant le plus souvent à éviter les grèves qui sont la dernière ressource des pauvres et des faibles. Les ouvriers qui réclament un plus haut salaire ou une réduction d'heures de travail nomment leurs délégués: les patrons désignent aussi des représentants, et cet arbitrage volontaire réussit presque toujours (1). »

Tout cela est bien net, bien clair : pour assurer à la classe ouvrière une situation normale, il s'agit avant tout de l'*élever* en élevant personnellement et le plus possible chacun de ses membres. A mesure que ce travail se poursuit, la classe ouvrière devient de plus en plus capable de s'assurer *par elle-même* cette situation normale. Inutile de lui dire en détail et d'avance quel mode d'association elle devra employer pour atteindre son but.

(1) Conférence du 18 juin.

Mieux qu'aucun sociologue, elle saura les trouver, les approprier à chaque circonstance. Elle restera sourde d'ailleurs aux prédications de système, parce qu'elle sentira de plus en plus sa propre compétence.

C'est parce que l'ouvrier américain est déjà entré dans cette voie que les théories socialistes ont peu de prise sur lui. Il y a bien un soi-disant socialisme américain depuis la publication des ouvrages d'Henry George, mais l'esprit américain est tellement contraire au socialisme que la théorie georgiste, si elle était appliquée, tendrait tout simplement à surexciter, à exaspérer en quelque sorte l'initiative individuelle. Je n'ai pas à refaire ici une démonstration que j'ai développée naguère dans cette Revue (1); je me borne à en rappeler la conclusion parce qu'elle met bien en lumière l'incompatibilité absolue de la tendance américaine et de la tendance socialiste. La première place tout son espoir dans le perfectionnement de l'homme individuel; la seconde ne voit de salut que dans le perfectionnement de l'organisation sociale; la première veut l'homme indépendant et responsable; la seconde le veut enchaîné et anonyme, perdu dans une corporation forcée où il joue le rôle d'agent impersonnel.

Cette tendance américaine est si puissante et si universelle qu'on en trouve la forte empreinte dans tous les détails de la vie aux États-Unis, de telle sorte qu'elle en constitue bien réellement le grand ressort. Même dans le domaine des âmes, dans la vie religieuse, elle apparaît nettement. Là-dessus les paroles du conférencier américain sont caractéristiques.

II. — COMMENT L'ÉGLISE CATHOLIQUE COMPREND SA MISSION AUX ÉTATS-UNIS.

En effet, ce conférencier est archevêque. Comme tel il a une mission spéciale et nettement déterminée à remplir; il doit ré-

(1) V. t. X, p. 157 et suiv.

pandre autour de lui la vérité dont il est dépositaire. C'est son devoir strict. Il lui a été dit comme aux apôtres : « Allez et enseignez. »

Mais cette obligation imposée aux apôtres est générale, elle vise *toutes les nations;* à eux de prendre les moyens convenables pour que leur enseignement soit écouté. L'archevêque Ireland s'est plu à expliquer devant un auditoire d'ecclésiastiques parisiens, comment le clergé d'Amérique s'y prend pour être entendu.

Cela peut se dire d'un mot : Il va droit à l'homme. Fidèle à la devise américaine qui assigne comme but suprême à tous les philanthropes le perfectionnement de l'homme individuel, il s'attache à gagner cet homme, qu'il a pour mission déterminée d'améliorer moralement. Au lieu de chercher à agir sur des groupes, à se concilier l'appui de l'État, ou d'une corporation puissante, il s'adresse directement aux individus et déploie pour s'assurer leur sympathie personnelle les mêmes efforts employés ailleurs pour s'attirer la faveur des puissances organisées.

L'état social de l'Amérique lui impose, pour ainsi dire, cette manière de faire. Là, chacun se sent très libre de ses mouvements; pas de groupements forcés et généraux absorbant tout l'homme, mais des groupements volontaires et spéciaux l'engageant seulement pour un objet restreint; personne ne se croit obligé de penser et d'agir comme son voisin, son patron ou même son père; inutile par conséquent de gagner le voisin, le patron ou le père; du moins, en le gagnant, on ne gagne qu'un homme comme les autres; le gain ne vaudra que par la valeur personnelle de celui qu'on aura gagné, non par la valeur de sa situation dans tel ou tel groupe social. Impossible, par conséquent, de tenter autre chose que l'action personnelle.

Dès lors, inutile de se préoccuper outre mesure des tenants et aboutissants d'un homme, de ses relations de famille et de société, de ses préjugés de milieu, des circonstances qui l'environnent; c'est de lui qu'il faut s'enquérir, c'est à lui qu'il faut aller.

L'apôtre placé dans une société pareille a toutes les facilités

naturelles pour prendre au pied de la lettre le rôle de bienveillance universelle qui lui est indiqué par l'Église. Obligé par état d'être le *père de tous,* il ne rencontre entre lui et ses enfants spirituels aucune puissance interposée, aucun obstacle qu'il faille préalablement renverser ou tourner. Les conditions naturelles déblaient sa route et lui frayent un passage.

Et son zèle apostolique va s'exercer à atteindre individuellement chacun de ces fils, soumis ou égarés, dévoués ou révoltés. Il se fera *pêcheur d'hommes,* selon le précepte évangélique

La tâche, toute simplifiée qu'elle paraisse, reste écrasante, car il s'agit de conquérir un à un une multitude d'hommes; mais, sans s'attarder à en mesurer les difficultés, l'apôtre américain l'entreprend avec courage; il commence, d'autres continueront après lui, l'important est d'avancer.

Pour cela, il se met en contact le plus possible avec tout le monde, en contact personnel, d'homme à homme. Il est le père de tous, il s'intéresse réellement à eux, non seulement à leur âme, mais à leur bien-être matériel, à leur commerce, à leurs intérêts, à leur santé, à leur bonheur domestique, aux avantages qu'ils recherchent et aux inconvénients qu'ils redoutent; son cœur est touché de tout ce qui les touche, son intelligence éclairée par l'affection saisit promptement leurs besoins, son dévouement se plaît à les satisfaire. Aucun détail ne lui paraît indigne de lui. « Pour moi, Messieurs, je vais à toutes les réunions qui se tiennent dans ma ville épiscopale. Plus d'un Français serait scandalisé si on savait quels discours j'ai faits là-bas! on ne me comprendrait pas. Quand j'y vais, le peuple est heureux de me voir. Si l'on s'occupe d'un projet de chemin de fer, je prends la parole et je suis le premier à dire : Il faut l'avoir. Au moment de l'établissement du tramway électrique, j'ai fait un discours sur les avantages et le parcours à tracer. Les ouvriers y sont intéressés les premiers, disais-je, et je leur montrais tous les avantages qu'ils retireraient de ce tramway. Je vais aussi aux réunions mixtes, composées de protestants et de catholiques. On nous trouve partout : dans les réunions pour réparer l'abus des boissons, pour procurer l'observation du dimanche, etc. »

Avant toutes choses, le clergé américain, cherche à atteindre le cœur de ses ouailles en leur témoignant l'affection vraie, profonde et universelle qu'il ressent pour elles; ce n'est pas seulement dans les *meetings* populaires, c'est chez lui, c'est au domicile de chacun de ses paroissiens que le prêtre leur prodigue les preuves de sa sollicitude. « Il passe bien des gens dans mon cabinet, me disait un curé de Saint-Paul, et je vous assure que tous ne viennent pas me soumettre des cas de conscience, mais peu importe; ce qu'il faut, c'est trouver le chemin de leur cœur en partageant leurs préoccupations, en les aidant, quand cela est possible, en leur montrant que rien de ce qui les intéresse ne saurait nous être indifférent. »

Si on vient le trouver chez lui pour demander un conseil, c'est que le prêtre a commencé par aller voir ses paroissiens chez eux; il n'a pas attendu que la montagne vienne à lui, il a marché vers la montagne; il est allé *per vias et plateas*, cherchant des hommes. Ici se manifeste ce même caractère d'initiative ardente, de marche quand même, ce *go ahead*, qui est la marque du véritable Américain. « Mieux vaut marcher en avant et quelquefois faire une chute que de ne jamais marcher, disait Mgr Ireland, aux jeunes gens du Cercle catholique du Luxembourg. » Au surplus, n'est-ce pas comme cela que nous avons tous appris à nous tenir sur nos jambes?

Résolu à gagner des hommes, l'apôtre américain doit s'attirer leur estime, en étant un homme d'élite. C'est un devoir de son état, et le premier de tous, d'attacher à sa dignité de prêtre la considération personnelle qu'il s'acquiert, de faire bénéficier de ses propres mérites la religion qu'il enseigne. Il n'est aucunement pharisien et ne remercie pas le Seigneur d'être meilleur que d'autres; tout au rebours, il prie Dieu d'être digne de sa qualité de chrétien. Il ne dit pas : « Ma dignité de prêtre me met au-dessus des autres hommes; » il dit : « Ma dignité de prêtre me fait une obligation d'être, en fait, réellement et aux yeux de tous, un homme meilleur. » Vous sentez la différence d'attitudes; elle est immense. Le caractère dont il est revêtu ne lui fournit pas seulement un frein moral, il le harcèle d'un aiguillon constant :

le souci de son rôle le pousse non à réclamer une première place, mais à la conquérir. Dès lors, il ne choque pas les dissidents en essayant de leur imposer un joug; il se place sur le même terrain qu'eux, il est un homme comme eux; il possède, il est vrai, une conviction religieuse qui lui trace une ligne de conduite déterminée dans plusieurs circonstances, mais cela, c'est son affaire; chacun peut avoir ainsi une règle d'après laquelle il dirige ses actions, sans que le voisin en souffre le moins du monde.

Lorsque cette attitude générale du clergé américain se rencontre avec des qualités personnelles éminentes, elle produit un homme comme l'archevêque de Saint-Paul, un grand citoyen. C'est la meilleure des prédications, celle de l'exemple. Voici un homme de premier ordre, reconnu tel par tous ses concitoyens, parce qu'il excelle à résoudre les problèmes qui les préoccupent; et cet homme est un archevêque catholique; la discipline religieuse ne comprime donc pas l'initiative hardie et féconde, elle ne diminue pas l'homme? De plus, cet archevêque ne réclame pas autre chose que sa place de citoyen; il se la fait large et élevée, mais ceci, nous l'en louons et nous sommes fiers de lui; il est vraiment l'un des nôtres, un des plus marquants parmi les nôtres; sa foi ne l'éloigne pas de nous... et peu à peu les préjugés tombent un à un; entre le cœur de son peuple et son propre cœur l'apôtre a renversé les obstacles, en forçant l'estime de tous.

Ajoutons un dernier trait; c'est toujours une grande et belle chose de convaincre un homme, mais pour que la conviction porte ses fruits, il faut qu'elle soit soutenue par les qualités de cet homme; elle vaut ce que vaut l'homme. Celui qui est habitué à agir seul et énergiquement lui donne toute sa valeur, celui qui a l'allure moutonnière et la volonté faible s'en tient *à la Foi sans les œuvres.*

A ce point de vue, l'Américain est pour l'apôtre un sujet merveilleux. Là comme ailleurs, il passe promptement de la croyance théorique à la mise en pratique, du domaine de la pensée à celui de l'action; sa volonté supérieurement trempée lui en fournit le moyen. Il résulte de là que gagner un Américain, c'est

gagner une force immédiatement et puissamment agissante. Persuadez-le, il fera le reste.

L'Amérique n'est donc pas seulement un pays où l'action personnelle est *seule possible* parce qu'on n'y trouve pas *de groupements de clans*, de troupeaux de Panurge, prêts à enfiler à la queue leu leu le sentier où s'engage un de leurs membres; c'est de plus un pays où l'action personnelle est *éminemment féconde*, parce que tout l'état social tend à développer l'homme individuel.

Inutile de dire maintenant en quoi l'Amérique diffère de la France, mes lecteurs le savent. Mais alors comment peuvent s'appliquer à notre pays les leçons indirectes, parfois peu dissimulées, que l'archevêque de Saint-Paul a développées devant ses différents auditoires?

III. — CONSEILS D'AMI.

Mgr Ireland est un ami de la France; il l'aime avec une passion qui éclate dans ses discours et qui s'exprime aussi catégoriquement à Saint-Paul du Minnesota qu'à Paris. Il la connaît bien: il sent ce qui lui manque pour sortir de l'impasse où elle se morfond, et il le dit clairement. Aux jeunes gens des classes soi-disant dirigeantes, il prêche la marche en avant, plus de hardiesse dans les procédés, plus de confiance au cœur, l'amour du peuple, l'ambition saine de l'élever, non pas le désir dégradant de l'exploiter en aiguisant ses haines, en le rabaissant, par conséquent. Au clergé, il prêche le zèle agissant, celui qui va chercher les âmes, non pas celui qui se borne à accueillir celles qui se présentent, à défendre celles qui se sont données. Il ne suffit pas de dire : « Je dis la messe, qu'on y vienne! » C'est comme si les Apôtres s'étaient dit : « Nous sommes à Jérusalem, les nations n'ont qu'à venir (1) ! »

A ces exhortations chaleureuses beaucoup de ses auditeurs ont répondu intérieurement : Cela peut réussir aux États-Unis, mais

(1) Conférence du 22 juin.

cela ne vaudrait rien en France. La différence que je signalais tout à l'heure, tous ne l'analysent pas peut-être, mais tous la sentent d'instinct; ils prévoient des obstacles spéciaux à notre caractère, à nos habitudes.

Sans doute, ces obstacles existent. Par exemple, un prêtre français n'arrivera pas du premier coup ni même du second, à se faire considérer comme un citoyen ordinaire. Jusqu'ici et depuis bien longtemps le clergé a été chez nous une classe très séparée; élevé généralement à part, vivant retiré, confiné dans sa fonction liturgique, l'ecclésiastique français ne se mêle guère au monde qu'à l'occasion de ses devoirs de profession; il n'apparaît presque jamais qu'en qualité d'ecclésiastique, rarement en qualité d'homme; les causes de cette attitude sont complexes et je n'entreprendrai pas aujourd'hui de les dégager; il me suffira de constater le fait pour signaler l'obstacle. De là, une défiance mutuelle, entre la société laïque et la société cléricale, une ignorance profonde de l'une par l'autre, Mgr Ireland a fort bien indiqué au commencement de sa conférence du 22 juin le malentendu qui en résulte : « L'éloignement, a-t-il dit, est plutôt le fait d'un malentendu et d'un préjugé que d'un égarement de l'esprit et du cœur des Français. » Cela n'est pas vrai seulement de la question religieuse : tous les antagonismes, qui séparent chez nous, le propriétaire du cultivateur, le patron de l'ouvrier, l'homme d'un *monde* de l'homme *d'un autre monde*, sont dus à un malentendu semblable, à une ignorance mutuelle.

Assurément l'état de division qui résulte de tous ces malentendus est un grand obstacle à l'action des hommes de cœur désireux de suivre les conseils du prélat américain, mais ces obstacles, eux seuls peuvent les renverser et par la même méthode individuelle qui réussit si bien au États-Unis.

La meilleure preuve, c'est qu'aux États-Unis l'habitude de l'action individuelle surmonte des obstacles analogues. Au commencement de ce siècle, les catholiques étaient là-bas l'objet d'un véritable ostracisme; les groupes puritains de la Nouvelle-Angleterre, surtout, soulevaient contre eux tous les préjugés possibles, et aujourd'hui encore, ces préjugés n'ont pas complètement dis-

paru. De plus, les différences d'origine s'ajoutaient aux divisions religieuses pour produire la désunion. De nos jours même, ces différences, accusées par une immigration considérable, amènent dans la nation américaine des difficultés spéciales, inconnues aux nations européennes. Sans parler de la question nègre qui est un gros problème, n'a-t-on pas vu tout récemment certains catholiques allemands, adresser au Saint-Siège une pétition tendant à créer aux États-Unis des diocèses de nationalité allemande, méconnaissant ainsi leur qualité de citoyens américains? N'était-ce pas là une marque de cet esprit étroit de clan et de coterie contre lequel nous nous débattons en France? Le même esprit anime trop souvent les groupes d'origine canadienne et il anime toujours les immigrants italiens. En France du moins, il est un fonds de patriotisme sur lequel tous sont d'accord; nous sommes des frères divisés, mais nous sommes et nous nous sentons bien frères.

Il ne faut donc pas exagérer les obstacles provenant de nos divisions; surtout, il ne faut pas croire que l'action individuelle nécessite préalablement leur disparition complète. Elle provoque cette disparition plus qu'elle ne la suppose. Le clergé catholique américain n'a pas trouvé toute faite cette situation particulière qui permet à ses membres d'agir en simples citoyens; il l'a conquise.

Au surplus, l'action individuelle tend de plus en plus à devenir seule possible en France. Si nous avons gardé la plupart de nos préjugés, nous perdons déjà l'esprit de discipline qui enrôlait jadis chacun de nous dans un parti étroit, dans un milieu circonscrit. On trouve peu de docilité chez les jeunes gens et plus d'un homme mûr lève les bras au ciel en constatant le *désarroi général*. Ce désarroi, je l'avoue, ne me déplaît pas; c'est la faillite d'un système néfaste, et le champ laissé libre à la réflexion personnelle de ceux qui sont capables de penser par eux-mêmes; c'est une condition favorable au développement de la personnalité. En tous cas, cela crée une nécessité nouvelle, celle d'atteindre les hommes individuellement et directement, un à un. L'action indirecte sur les groupes organisés ne paie plus la peine qu'on se donne pour l'exercer.

La véritable difficulté, c'est le peu d'énergie de ces individus désormais isolés. Celle-là est très grave. Il ne dépend de personne de la résoudre *en bloc*, mais il dépend de chacun de nous de la détruire en ce qui nous concerne. Les hommes capables d'exercer une influence ont même quelque chose de plus à faire : eux ne manquent pas personnellement d'énergie, mais ils ne sont pas toujours disposés à la développer chez les autres ; souvent même ils considèrent que leur action s'exercera mieux sur des êtres dociles que sur des êtres personnels ; ils tendent à exploiter cette docilité à leur profit, non à susciter des hommes autour d'eux. Là est le point capital de la grande transformation à opérer. Il ne s'agit, ni pour l'Église, ni pour l'État, ni pour personne, d'imposer sa domination par la contrainte. Il s'agit, pour l'Église, de rendre les hommes moralement plus éclairés et plus forts ; pour l'État, de les rendre plus capables de se gouverner ; pour tous, de les rendre plus complètement hommes. Telle est la grande leçon qui se dégage, à mon sens, des conférences de l'Américain éminent qui est venu se faire entendre à Paris ces jours derniers : je souhaite de tout mon cœur qu'elle soit comprise et suivie.

Paul de Rousiers.

LE PATRONAGE[1].

Cours de méthode de la Science sociale.

Si le lecteur veut bien se rappeler le but auquel nous tendons et la marche que nous avons suivie, il se rendra compte qu'en arrivant au Patronage nous entrons dans un nouveau champ d'exploration.

La science sociale étant la science des différents groupements que l'espèce humaine emploie et combine pour s'établir en société, on marque une étape nouvelle dans la voie de cette connaissance scientifique toutes les fois qu'après avoir observé un groupe dans tous ses détails, on passe à l'étude du groupement qui se superpose immédiatement à celui-là pour le compléter, c'est-à-dire pour assurer, au moyen de ressources plus considérables en personnes, en capacités et en avoir, la satisfaction des besoins devant lesquels le groupement antérieur est impuissant.

En analysant et en classant dans nos précédentes études les Moyens d'existence fournis par le Lieu, par le Travail et par la Propriété, ensuite l'Organisation familiale et enfin le Mode et les Phases d'existence de la famille ouvrière, nous n'avons pas seulement fait et poussé jusqu'au complet l'observation du groupement primordial, la Famille ouvrière, mais nous nous sommes rendu compte de *la nécessité d'un organisme supérieur* qui groupe les familles ouvrières pour des résultats auxquels, laissées à elles seules, elles ne pourraient prétendre.

En effet, dans l'étude du Travail comme dans celle de la Propriété (2), nous avons saisi avec la dernière évidence que, dès

(1) V. la série des articles précédents, *la Science sociale*, t. XIII, p. 129

(2) V. nos études sur le Travail et la Propriété, *la Science sociale*, t. XI et XII.

que le Travail et la Propriété étaient appelés à fournir de grandes ressources, par conséquent à s'engager dans la voie de la production intense, la disposition en échappait forcément aux Familles ouvrières, pour devenir le fait exclusif de familles ou d'individualités douées d'aptitudes supérieures. Et il nous a été démontré que cette disposition du Travail et de la Propriété se trouvait d'autant plus exclusive, se condensait d'autant plus entre les mains des plus capables, que les besoins de la société forçaient à demander au Travail une productivité plus considérable. Mais nous avons vu que, de cette nécessité même, naissait un grave danger : les incapables et les imprévoyants, c'est-à-dire la grande majorité, risquent de voir disparaître peu à peu, avec la disposition du Travail et de la Propriété, la sécurité de leurs moyens d'existence. Aussi faut-il que la minorité de capables et de prévoyants qui a recueilli tout ce que perdait cette majorité imprévoyante et incapable, assure du Travail, fasse jouir de la Propriété, par un mode quelconque, en un mot patronne dans le Travail et dans la Propriété ceux qui n'ont plus à leur disposition directe ni Travail ni Propriété.

Il y a plus. L'observation des Phases de l'Existence de la Famille ouvrière a élargi la question; elle nous a révélé que les familles ouvrières n'avaient pas seulement besoin d'être patronnées dans le Travail et dans la Propriété, c'est-à-dire dans la recherche de leurs Moyens d'existence, par des familles ou des individus plus capables; mais elles ont aussi besoin d'être dirigées, d'être patronnées par ces familles, par ces individus plus capables, dans l'emploi qu'elles font de leurs ressources, aux Phases de leur Existence.

Le Patronage nous est ainsi apparu avec trois objets : Patronage du Travail; Patronage de la Propriété; Patronage des Phases de l'Existence.

Voilà donc le Patronage déterminé dans son objet, dans sa triple fonction. Et le voilà classé du même coup. Il est évident qu'après l'étude de la Famille ouvrière, le premier ordre de faits qui réclame l'attention de l'observateur est la connaissance *directe* de l'organisme patronal, de cet organisme qui vient

compléter si immédiatement, si intimement la Famille ouvrière.

Ainsi, après avoir, dans l'étude de la Famille ouvrière, noté sur trois points, Travail, Propriété, Phases de l'existence, la triple nécessité et les effets du Patronage, il nous faut maintenant pénétrer jusqu'au centre de cette organisation patronale dont nous n'avons observé que la raison d'être et les résultats: il nous faut étudier *en lui-même* le Patronage et analyser *sa constitution intérieure, pour y saisir les causes explicatives des résultats que nous avons observés.*

Le Patronage défini et classé dans sa généralité, procédons à la détermination et au classement de ses différentes espèces. La Nomenclature sociale présente quatre grandes espèces de Patronage; en voici le tableau :

LE PATRONAGE.

I. — Patriarche.

Conseil de communauté ouvrière :

Agricole;
Industrielle.

II. — Chef de Famille-souche et de Métier.

Pêcheur côtier;
Paysan;
Artisan;
Entrepreneur de transports.

III. — Patron à Famille-souche.

Agriculteur;
Forestier;
Mineur;
Petit Fabricant;
De Fabrique collective;
Grand Fabricant.

IV. — Patron à Famille instable.
Maître d'atelier.
Société d'Actionnaires.

Ces différentes espèces sont classées entre elles dans l'ordre où le Patronage va se détachant de la Famille ouvrière et se constituant en dehors d'elle à l'état d'organisme de plus en plus compliqué. C'est là d'ailleurs ce que nous allons démontrer.

I.

C'est en Orient que l'on peut observer les manifestations les plus simples du Patronage.

Chez les races patriarcales on ne voit pas se constituer, au-dessus de la masse des familles ouvrières, une *élite de familles* ayant pour fonction sociale de diriger le travail et de maintenir les moyens de production. Aussi l'égalité n'est pas un mot, c'est une réalité, dans l'immuable Orient. Et cependant, dans les pays sud-slaves, en Turquie, en Asie, il y a, — bien qu'avec moins d'écarts qu'en Occident, — des capables et des incapables, des prévoyants et des imprévoyants : il faut, en Chine comme en France, que les incapables soient subordonnés aux capables; il n'y a de société qu'à ce prix.

Comment donc se fait cette subordination? comment se manifeste et s'organise le Patronage en Orient?

Si nous remontons à l'ancêtre commun de toutes les races orientales, au Pasteur nomade, — qui représente encore aujourd'hui le type le plus simple et le plus pur de tout l'Orient, — nous voyons que, chez ces peuples qui parcourent la Terre des Herbes, le chef naturel de chaque groupement familial, le Patriarche, est en même temps le chef incontesté du Travail et le détenteur souverain de la Propriété. Il n'y a pas de caste patronale dans la steppe : tous les pasteurs sont frères!

Et cependant, est-il possible de rencontrer un type de patron dont l'autorité paraisse plus étendue et plus absolue que le *Patriarche?* Il gouverne souverainement un groupe immense, et cela il le fait sans le concours de ces nombreux auxiliaires que le Commerce, les Cultures intellectuelles, le Clergé, les Associations de la vie privée et de la vie publique assurent, dans nos sociétés

compliquées, à l'action patronale; il entraîne à sa suite, fait vivre, et vivre en paix, les deux ou trois cents personnes qui composent sa tribu; à lui seul, il cumule les fonctions de père, de patron, de prêtre, de juge et de roi!

Comment se fait-il que, tandis que dans notre Occident la majorité des chefs de famille sont, tout au juste, capables de gouverner leur famille, mais sont absolument incapables de lui assurer, par eux seuls, des moyens d'existence, de lui donner les connaissances intellectuelles et religieuses les plus élémentaires, et sont obligés de recourir pour toutes ces choses à la classe patronale et à ses nombreux auxiliaires, comment se fait-il qu'en Orient, que dans la steppe, il suffise d'être chef de famille pour avoir, par là même, les qualités de Patron *universel?*

La distinction que nous avons faite des différents éléments qui composent la fonction patronale va nous permettre de résoudre cette question.

Si le Patronage se compose de trois éléments : le patronage du travail, le patronage de la propriété et le patronage de la famille, on comprend qu'il ne se constituera pas toujours de la même façon et qu'il présentera des formes différentes, selon la nature et la quotité des éléments, qui, dans chaque cas particulier, entrent en composition.

Dans le cas qui nous occupe, voyez combien, pour la fonction patronante du Patriarche, sont de peu d'importance la direction du Travail et la disposition de la Propriété : voyez, par contre, combien est prépondérant et étendu le gouvernement de la Famille. Dans la steppe, le travail n'exige aucun effort, aucune capacité; et l'abondance des productions spontanées, des herbes de la prairie, assurant à tous les troupeaux d'inépuisables ressources, le sol reste disponible; la Propriété ne se constitue pas ou ne se constitue guère. Le rude labeur et la prévoyance, causes de toutes les inégalités sociales, n'ont que faire avec l'art pastoral. Connaître le parcours, régler la marche des troupeaux, disposer le campement, voilà l'œuvre du Patriarche, la direction qu'il doit donner au Travail, la disposition qu'il a de la Propriété. Mais pour conduire à lui seul, pour maintenir en bon ordre et en

paix, dans l'immense désert, sa nombreuse Famille, quelle autorité, quelle poigne il lui faut! Aussi peut-on conclure que si, dans la steppe, l'œuvre du patronage est immense, elle est à la portée des chefs naturels de groupements familiaux, parce qu'elle se divise en deux : au Patriarche revient le patronage du Mode et des Phases de l'Existence de la famille, et c'est là une rude tâche qui explique à elle seule la grande figure de ce personnage; mais à la steppe, à la permanence et à l'abondance de ses productions spontanées échoit le patronage des Moyens d'Existence de la famille ouvrière.

Il n'y a donc pas de *classe* patronale chez les pasteurs nomades, parce que le patronage consiste essentiellement, chez eux, dans le gouvernement de la Famille; et, si le patron n'apparaît pas détaché et au-dessus de la famille ouvrière, par contre le père s'élève à ce plus haut degré de la puissance paternelle, à la dignité de Patriarche.

Mais quittons la steppe, et observons l'évolution du Patronage lorsque, pour des causes connues du lecteur, les nomades sont obligés d'abandonner leur vie errante, de s'établir en sédentaires, et de se livrer à la culture.

Des trois éléments du Patronage, on en voit un, le patronage de la Famille, perdre beaucoup de son importance, tandis que les deux autres, le patronage du Travail et le patronage de la Propriété, vont se développant singulièrement.

Regardez plutôt ces Communautés agricoles que l'on rencontre en Syrie et en Bulgarie (1). Le chef de l'ancien groupement nomade qui s'est établi à demeure sur le sol pour le défricher, le Patriarche, dis-je, paraît encore un grand et puissant personnage; il est l'objet d'une extrême déférence.

Cette déférence se traduit par des signes manifestes; il porte le titre de *Gospodar* (Seigneur), de *Starchina* (Ancien), de *Domatchin* (Maître de maison). A table, il occupe la place d'honneur et on le sert le premier; à son entrée, tout le monde se lève, la musique et la danse ne commencent jamais en sa présence sans

(1) Voir les Études sur la Culture en Famille patriarcale de M. Edmond Demolins, *la Science sociale*, t. II, p. 405 et suiv.

une autorisation expresse de sa part; on ne fume pas devant lui. Mais ce n'est plus lui qui décide du mariage de ses enfants, qui les instruit et les juge, etc. : il n'est plus, dans le gouvernement de sa famille, un souverain absolu (1).

D'où vient cet amoindrissement? Pourquoi le patronage du Mode et des Phases de l'Existence de la Famille, que le Patriarche exerçait avec une telle intensité dans la steppe, est-il ainsi réduit?

C'est que nos gens sont devenus sédentaires; ils ne forment plus un groupement de nomades errant à travers les immenses solitudes de la steppe, ils ne sont plus isolés du monde, exposés à de grands dangers, à la mort certaine s'ils se séparent; l'autorité du Patriarche n'a donc plus besoin de ce caractère d'absolutisme, qui résultait nécessairement des conditions de vie de la steppe.

Il y a plus : ces patriarcaux ne sont devenus sédentaires que sous le coup de la nécessité; et cette nécessité, quelle est-elle? c'est de se livrer à la culture, à peine de ne pouvoir plus vivre. Il y a, de ce seul fait, toute une révolution.

Vous vous rappelez avec quel soin nous avons noté, dans nos études sur le *Travail*, l'immense transformation sociale qui s'opère dans une société lorsqu'elle abandonne les travaux de la Simple Récolte pour se livrer aux travaux d'Extraction. « Les travaux d'Extraction, disions-nous, exigent de ceux qui les exercent une qualité essentielle, il faut que l'homme fasse effort et sérieusement effort non pas seulement au moment de la récolte du produit, comme dans les travaux de Simple Récolte, mais encore et surtout bien longtemps avant l'instant où il jouira du fruit de sa peine. Il a donc besoin non seulement de l'énergie morale qui décide à l'effort bien avant l'époque où apparaît le résultat, mais encore de la perspicacité intellectuelle qui fait donner cet effort dans les meilleures conditions de rendement. Cette énergie morale et cette perspicacité sont les deux éléments de la *prévoyance* (2). »

Le Patriarche sera-t-il nécessairement prévoyant? Le chef du

1) *Le Droit coutumier des Slaves méridionaux*, par Bogisic.
2 *La Science sociale*, t. XI, p. 308.

groupement familial saura-t-il diriger, dans les meilleures conditions de productivité, le travail des membres de son groupe? Saura-t-il disposer, avec les plus sages vues d'avenir et avec la plus parfaite équité, des produits du travail de tous et du sol, objet même de ce travail? Aura-t-il, en un mot, les qualités nécessaires pour diriger le Travail, pour disposer de la Propriété, pour les patronner?

Ces qualités ne sont pas communes, et on peut être le meilleur père de famille sans les posséder.

Aussi la situation est-elle très critique. Nos gens ont lâché la steppe, ils ne peuvent plus compter exclusivement sur les productions spontanées; il leur faut vivre des produits que leur travail saura faire rendre au sol qu'ils se sont approprié. Comment s'en tireront-ils, si leur chef de famille, si le Patriarche ne sait ni diriger leur travail ni administrer leurs biens, s'il est un médiocre patron? Il est donc de toute nécessité que les capables et les prévoyants, dont les efforts assurent la vie de tous, prennent en main la direction du Travail, la disposition de la Propriété.

Le *Conseil de Communauté* est le produit de cette situation. Ce Conseil ne se borne pas à limiter les pouvoirs du chef de famille, du Patriarche, pour l'empêcher d'en mésuser, mais il attribue aux plus capables des membres de la Communauté une autorité directe sur toutes les affaires de la Communauté. Tous les hommes du groupement familial, les jeunes gens dès qu'ils sont capables de travailler sérieusement, les femmes elles-mêmes s'il s'agit de prendre une décision importante, font partie du Conseil.

« Le Conseil de famille s'assemble ordinairement après le le repas du soir, lorsque le travail de la journée est fini et que tous les membres peuvent se réunir autour du foyer domestique, car c'est là, en hiver, que se tiennent tous les conseils. Ils s'assemblent aussi parfois après la messe les jours de grande fête. En été, on s'assied à l'ombre d'un arbre. Le chef parle le premier sur les affaires de la maison. Il rend compte de ce qu'il a fait, il développe ses projets pour l'avenir et il énumère tout ce qu'il

convient d'entreprendre. La discussion s'ouvre ensuite, et, quand tout le monde est d'accord, les ventes et les achats faits par le Domatchin sont ratifiés et l'on adopte le programme exposé par le maître de la maison (1) ».

En fait, les attributions du Conseil de famille sont d'autant plus étendues que la communauté est plus laborieuse ; il ne reste plus au Domatchin que la simple gestion des affaires courantes. Le Conseil se prononce sur les achats et les ventes du bétail, des immeubles, sur les emprunts, sur les relations extérieures de la Communauté, sur les questions d'honneur, de moralité, sur les partages, lorsqu'ils se présentent ; il décide des mariages et veille par là à ce que la Communauté n'ait pas à nourrir plus de personnes que ses forces ne le lui permettent : les capables ne se soucient pas de travailler pour les incapables.

Voilà un Conseil occupé et qui ne manque pas de pouvoirs ! Mais ce Conseil ne se contente pas de déposséder ainsi le Patriarche, il veut l'avoir tout à fait dans la main en le nommant.

Le chef de la Communauté ne tient plus son autorité et ses fonctions de sa naissance, selon l'usage de la steppe, il est l'élu de la Communauté et peut même se voir révoqué par elle pour cause d'incapacité.

L'évolution qui s'est produite dans le régime du Travail et dans celui de la Propriété a forcé la Communauté à mettre à sa tête un homme actif, capable, prévoyant. « Aussi, dit M. Fédor Demelic, nomme-t-on souvent des hommes jeunes dont le caractère énergique et prévoyant, le talent et la volonté ferme sont connus. Il arrive parfois que le Domatchin sentant diminuer ses forces avec l'âge renonce à ses pouvoirs en faveur du plus vaillant et du plus digne de ses fils, mais les autres membres de la Communauté doivent consentir à ce changement ».

Quel personnage amoindri présente dans ces Communautés agricoles, ce patriarche que nous avons vu si puissant dans la steppe ! Il ne conserve plus de son ancien pouvoir qu'un gouvernement limité de sa Famille ; en fait, c'est le Conseil de Communauté.

(1) Fédor Demelic.

ce sont les plus capables et les plus prévoyants du groupe, qui exercent le patronage du Travail et le patronage de la Propriété. La sélection s'est faite dans le groupement familial, *sans en amener la rupture*.

Mais notez bien les conditions particulières de cette solution de la question du patronage. Les Communautés agricoles des pays sud-Slaves peuvent se patronner elles-mêmes par l'intermédiaire de leur Conseil de Communauté, *parce que leurs membres ne s'adonnent qu'à une culture extensive*, qui, en fait, exige un patronage peu relevé, de médiocres capacités dirigeantes et une prévoyance de courte haleine. Cela est tellement vrai, que, dès que la culture *intense* apparaît dans ces régions, les Communautés agricoles se dissolvent; et des conditions du Travail et de la Propriété, sort spontanément une *hiérarchie* sociale. Alors, on voit s'élever quelques familles ayant à leur tête des hommes aux qualités éminentes, tandis que la grande masse de la population, composée de familles imprévoyantes, a besoin pour entrer dans la voie de la production intense, d'être vigoureusement patronnée du dehors.

Le Conseil de Communauté ne joue pas son rôle de patron du Travail et de la Propriété dans les seules communautés agricoles, il remplit la même mission dans les communautés industrielles.

Mais, là, son inaptitude organique à remplir cette fonction, pour peu qu'elle se complique, éclate dans son plein.

Analysez à nouveau, — comme nous l'avons déjà fait, — en étudiant le Travail, — les conditions de la Fabrication, et vous verrez que cette simple prévoyance que réclame la culture extensive, et dont le Conseil de Communauté était tout au juste capable, suffit bien moins encore ici que dans la culture intensive.

Le progrès des méthodes et sa naturelle conséquence, l'instabilité, qui sont la caractéristique de la Fabrication, exigent que toutes les forces et tout le ressort que l'indépendance et l'intérêt personnel peuvent donner à la prévoyance, soient assurés à ceux qui s'adonnent à l'industrie. Une fois engagé dans la Fabrication, pour ne pas disparaître éliminé par la concurrence, il faut avoir l'esprit prompt, l'initiative hardie, il faut être capable de se re-

tourner du jour au lendemain, de transformer son outillage, ses procédés de production, de les mettre à la hauteur de tous les perfectionnements; il faut, en un mot, avoir une série de qualités contradictoires à celles que développe la Communauté. Ce n'est pas tout : pour accomplir de pareilles évolutions, pour diriger de telles entreprises, on ne peut pas perdre son temps en oiseuses délibérations, on a besoin d'être unique et souverain maître de son affaire, de risquer l'opération à son seul compte, tout en assurant des moyens d'Existence certains à ses auxiliaires.

Il est donc de toute nécessité que ceux qui se sentent capables d'une aussi lourde responsabilité aient leurs coudées franches et ne soient gênés par aucun lien communautaire dans la direction qu'ils doivent donner au Travail et dans la disposition qu'ils ont besoin de faire de la Propriété.

Cette inaptitude du Conseil de Communauté à remplir les fonctions de patron dans la Fabrication est si bien une inaptitude organique, que la Fabrication ne peut arriver à se développer dans les pays communautaires, et que, dans les pays non communautaires, dès qu'on veut remplacer le patron par un Conseil de communauté, l'industrie végète et ne tarde pas à succomber.

La Fabrication en Orient? mais elle en est encore à naître! Quelle infériorité accusent ses quelques rares produits, à côté de ceux de l'industrie occidentale! La Communauté l'a maintenue sous le régime des moteurs inférieurs, la main ou l'animal, qui n'exigent pas de grandes capacités en avoir et en intelligence : elle a fait plus : elle a arrêté l'essor des individualités éminentes, en n'assurant aucun bénéfice à leurs efforts et en soumettant au bon vouloir et à l'ignorance de tous les utiles dispositions qu'il faudrait faire du bien commun. Aussi voit-on encore aujourd'hui les Orientaux fabriquer, par les mêmes procédés, les mêmes nattes, les mêmes ustensiles, qu'ils fabriquaient déjà du temps d'Abraham. En Chine même, où la réduction de la Communauté au point de vue de l'habitation a pallié une partie de ces inconvénients, voyez combien la Fabrication est restée arriérée et routinière!

En Occident, il nous a été donné, et il nous est encore donné aujourd'hui, d'assister à une contre-épreuve de ce fait, contre-épreuve qui manifeste bien la toute-puissance des lois sociales. Il est arrivé plusieurs fois au cours de ce siècle que les théoriciens de la classe ouvrière, après avoir établi l'inutilité et le parasitisme de la fonction patronale, ont eu occasion d'organiser des associations de travailleurs, des ateliers, où le patron était remplacé par un Conseil nommé par la Communauté.

Ces Communautés industrielles, qu'elles s'appellent Associations ouvrières en 1848, ou Sociétés coopératives de production et Mine aux Mineurs en 1892, ont toujours échoué et échouent encore pour les mêmes causes : l'absence de direction dans le Travail et l'imprévoyance dans la disposition de la Propriété commune. Le Conseil de Communauté, fût-il composé des ouvriers les mieux choisis, manque toujours de science, de prévoyance et d'autorité, à cause même de sa condition communautaire, impersonnelle, pour ainsi dire ; il n'est pas organisé pour remplir les fonctions de patron pour peu qu'elles soient délicates et élevées. Toutes les Associations ouvrières de 1848 ont disparu, malgré les riches dotations qu'elles avaient reçues de l'État.

Les quelques Sociétés coopératives que l'on voit végéter aujourd'hui, ne subsistent *comme les communautés industrielles de l'Orient*, que grâce à quatre conditions : 1° elles ont pour objet des industries où les moteurs mécaniques n'ont que très peu d'importance relativement au travail de la main : peinture, menuiserie, gravure commerciale, etc.,.. confection de tapis, de nattes, d'ustensiles en bois...; ce sont en un mot des industries où la direction, le patronage du Travail, est très minime. 2° Elles n'ont besoin ni de gros capitaux pour être constituées, ni de matières premières coûteuses, ni de fonds de roulement considérables; la disposition, le patronage de la Propriété commune est des plus simples, et se contente des moindres capacités et de la plus faible prévoyance. 3° Elles ont, la plupart du temps, un monopole de fait ou de droit : de droit, c'est alors le cas de nos Sociétés coopératives modernes, à qui les municipalités (la Ville de Paris entre autres) réservent leurs fournitures aux dépens du

contribuable; de fait, c'est le cas de quelques fabrications de l'Orient. 4° Enfin, elles sont toujours dirigées par un membre du Conseil de Communauté que ses capacités placent hors pair et qui exerce, dans la mesure où il le peut, les fonctions de patron. Ces quatre conditions précisent d'une façon exacte le champ d'évolution patronale du Conseil de Communauté industrielle.

Le Conseil de Communauté industrielle, que nous venons d'étudier, se classe évidemment après le Conseil de Communauté agricole. On en voit la raison. Les grandes difficultés dans lesquelles la Fabrication fait entrer la famille ouvrière, nécessitent une intervention plus complète de l'organisme patronnant, et dans le Travail, et dans la Propriété, et dans la Famille ouvrière elle-même; cet organisme, — ici, le Conseil de Communauté, — doit se développer, partant se complique en passant de la Culture à la Fabrication.

II.

Nous venons d'observer la solution que l'Orient communautaire a su donner à la question du Patronage. Nous avons vu comment les incapables étaient subordonnés aux plus capables, au Conseil de Communauté et dans la direction du Travail et dans la disposition de la Propriété. Mais, si la naissance d'un organisme patronal au sein même du groupement qui a besoin d'être patronné se trouve être précisément la cause de l'extrême simplicité et de la réelle égalité que l'on remarque dans les constitutions sociales des peuples orientaux, elle est en même temps la raison de la complète infériorité de ces peuples dans tous les travaux de production aussi bien agricole qu'industrielle.

Lorsque, — pour des causes qu'il ne nous appartient pas d'établir ici, — la Communauté originaire se brise, lorsque les familles s'établissent en simples ménages, le groupement familial, réduit au père, à la mère, à leurs jeunes enfants, est trop restreint pour qu'à défaut du père s'il est incapable, une organisme patronal surgisse dans le sein même de la famille.

On voit alors immédiatement les simples ménages se répartir en trois grandes catégories. La première comprend les familles ouvrières strictement capables de bien diriger leur Travail, de disposer avec prévoyance de la Propriété nécessaire à ce Travail même et à l'emploi des ressources qu'il procure. La seconde, de beaucoup la plus nombreuse, est formée de ces familles ouvrières qui sont aussi incapables de diriger leur Travail que de disposer utilement de la Propriété. Leur inaptitude et leur incapacité appellent forcément la constitution des familles de la troisième catégorie. Cette troisième catégorie se recrute dans la première, où l'on rencontre, de temps à autre, des familles dont les chefs sont doués *supérieurement*. Sous l'influence de ces chefs, les aptitudes des familles grandissent, et celles-ci deviennent capables de diriger productivement le Travail, et de disposer avec prévoyance de la Propriété à la place et au profit de tous ces incapables. Ce sont là les familles *patronales* proprement dites.

C'est ainsi que les sociétés de races en simples-ménages, les sociétés Occidentales, présentent *deux classes* bien distinctes : d'un côté, se trouve la masse des incapables, qui a besoin d'être patronnée ; de l'autre, une élite capable soit de se tirer d'affaire toute seule, soit, ce qui est mieux, de patronner la masse des incapables. Nous allons étudier le premier type que présente cette élite, celui où, *malgré l'exiguïté de la famille et de ses ressources naturelles*, le Patronage demeure encore *dans la famille*.

On rencontre, avons-nous dit, un certain nombre de familles ouvrières en simples ménages dont les chefs sont capables de retenir utilement la direction de leur atelier et de leur foyer. Ces chefs de familles forment, après les patriarches et les conseils de communauté, la seconde espèce du Patronage, désignée sous ce titre : *Le chef de famille-souche et de métier*. On a mis ici expressément, « la famille-souche » au lieu de mettre d'une manière plus générale, « la famille en simple ménage », parce que la famille-souche est le type régulier et le seul bien constitué de la famille en simple ménage.

C'est bien ici, immédiatement après le Conseil de communauté, que l'on doit classer le chef de famille-souche et de mé-

tier, puisque avec lui se continue, comme nous venons de le dire, le phénomène que nous avons relevé dans la Communauté : le patronage reste englobé dans la famille ouvrière elle-même.

Mais il y a quelque chose de plus dans le Chef de famille-souche et de métier, que dans le Conseil de communauté. Si, pour chacune de ces espèces, le Patronage reste englobé dans la famille, il est vrai de dire qu'il y a plus de valeur patronale dans le simple ménage dirigé par un chef de famille-souche et de métier que dans une communauté dirigée par un Conseil.

Le Conseil, résultat d'une sélection opérée dans la communauté, voit sa tâche patronale singulièrement facilitée par le peu d'intensité du travail, par la communauté et la quasi-inaliénabilité des biens et par le faible poids dont pèse toujours une responsabilité collective. Le chef de famille-souche et de métier, au contraire, par le seul fait qu'il est le chef spontané, unique et incommutable de la famille, assume une lourde responsabilité ; il a autrement besoin d'initiative, d'intelligence et de prévoyance que le Conseil de communauté puisqu'il est engagé au milieu de complications économiques et sociales, devant lesquelles n'a pu se maintenir la communauté. De là, l'énergie et la singulière valeur des types que présente cette seconde espèce du Patronage, comparativement à ceux de la première.

La seconde espèce du patronage comprend quatre variétés de Chefs de famille-souche et de métier :

Le Pêcheur-Côtier ;
Le Paysan ;
L'Artisan ;
L'Entrepreneur de transports.

Ces variétés sont *déterminées* d'après le travail, qui est bien le fait constituant du Patronage, puisque c'est la difficulté du travail qui répartit l'humanité en ces deux groupes de capables et d'incapables, de patronnants et de patronnés.

Ces variétés sont *classées* d'après les difficultés croissantes que les différentes espèces de travaux présentent pour l'ouvrier à res-

ter chef de métier en même temps que chef de famille, c'est-à-dire à rester *patron* de sa propre famille.

Le Pêcheur Côtier passe le premier, parce que, de tous les chefs de famille chefs de métier, c'est lui qui rencontre le plus de facilités pour patronner sa famille dans le Travail, la Propriété et les Phases d'existence. Cette extrême facilité vient de ce que la pêche côtière s'exerçant sur des productions spontanées surabondantes, les poissons de la mer, il n'est pas nécessaire au chef de famille d'avoir de grandes capacités, ni une grande prévoyance pour demeurer chef de métier. La pêche côtière s'effectue par des procédés traditionnels, dans des endroits connus, par petits groupes qui ne dépassent jamais les ressources de bras du simple ménage; d'autre part, les courants chauds amènent périodiquement sur les côtes de la mer du Nord d'énormes bancs de poissons que l'on peut exploiter sans trêve ni merci. — Cette singulière facilité que rencontrent les chefs de famille à demeurer chefs de métier explique ce grand caractère d'homogénéité et de simplicité que présentent les races de pêcheurs-côtiers de la mer du Nord.

Les conditions du travail, dans la Culture, qui se traduisent par une longue prévoyance et des efforts anticipés, rendent plus difficile pour le *Paysan* de demeurer chef de métier. Aussi tous les paysans qui sont capables de gouverner leur famille n'ont-ils pas forcément les qualités nécessaires pour diriger l'exploitation et disposer sagement d'un petit domaine. Une race de paysans à la fois chefs de famille et chefs de métiers décèle donc une valeur croissante et un développement des aptitudes patronales.

L'*Artisan* vient après le paysan, parce que le progrès des méthodes de travail, l'instabilité de la clientèle rendent la direction du Travail et la disposition de la Propriété beaucoup plus difficile dans la Fabrication que dans la Culture. Prenez un simple artisan de village, un charron par exemple, et comparez les qualités qu'il lui faut pour être chef de métier à celles qui sont nécessaires à un paysan pour diriger sa culture et posséder son petit domaine. La culture est peu progressive, le domaine est un bien réel qui n'échappe pas; en tous cas, il peut nourrir son homme.

Le métier du charron est, au contraire, à la merci de toutes les inventions; à côté, on peut fabriquer mieux et à meilleur compte, la clientèle peut se déplacer, alors il ne reste plus rien. Ici encore la valeur patronale augmente.

Enfin, vient l'*Entrepreneur de Transports*, nous le classons en dernière ligne, parce qu'il exerce un métier où le chef de la famille ouvrière rencontre encore plus de difficultés pour demeurer chef de métier qu'il n'en trouvait dans la Fabrication. Le progrès des méthodes, l'instabilité de la clientèle ne sont plus ici les seules causes agissantes; le défaut de spécialisation, d'aptitudes professionnelles de l'ouvrier des transports, tout contribue à rendre son métier très précaire, partant ses moyens d'existence très aléatoires; il lui faut donc des capacités en intelligence et en avoir assez puissantes pour demeurer chef de métier dans de pareilles conditions. De tous les chefs de famille-ouvrière qui conservent la direction et la disposition de leur atelier et de leur foyer, l'entrepreneur des transports est celui chez qui la valeur patronale doit être la plus grande. Cet homme, en effet, entre presque dans la condition du pur commerçant, chez qui l'esprit d'entreprise et de spéculation prime de beaucoup l'habileté manuelle, le savoir-faire matériel. Souvent même son extérieur n'est déjà plus celui de l'ouvrier.

A côté de ces quelques familles ouvrières en simple ménage, dont les chefs sont capables d'être pleinement chefs de famille et chefs de métier, à côté de cette élite de petites gens qui ont assez de valeur, d'énergie et de prévoyance pour se patronner eux et les leurs dans le Travail, la Propriété et les Phases de l'Existence, il y a la grande masse des incapables et des imprévoyants. Que deviendrait la vie de l'humanité, si ces malheureux étaient laissés à eux-mêmes? Il est d'autant plus urgent de les empêcher de se livrer à leurs penchants pour la paresse et le gaspillage, que, avec la densité de la population, la nécessité de la production augmente, de sorte que leur incapacité à diriger le Travail et à disposer de la Propriété va en s'accentuant.

Il s'opère alors, ainsi que nous l'avons dit plus haut, une sélection entre les familles. Quelques-uns de ces chefs de métier, dont

nous venons d'analyser la capacité patronale, voient, sous le coup de la nécessité sociale et sous l'impulsion de leur énergie morale et intellectuelle, cette capacité s'accroître; ils deviennent alors capables non seulement de patronner leur propre famille, mais encore de diriger le Travail de nombreuses familles ouvrières, de disposer utilement de la Propriété que ces familles d'incapables n'ont pas su conserver ou ne peuvent atteindre. Il forment la troisième espèce du Patronage : *les Patrons à famille-souche*, les « Patrons » proprement dits.

C'est avec cette troisième espèce que le Patronage apparaît pour la première fois détaché de la paternité : il n'a plus comme moyen d'action l'autorité paternelle. Il se constitue en dehors de la famille ouvrière comme un organisme indépendant; aussi la personne qui l'exerce reçoit-elle un nom spécial : *le Patron*, nom qui n'avait pas encore été donné aux patronnants précédents. Il faut remarquer toutefois que ces patrons à famille-souche, tout en patronnant des familles autres que la leur, patronnent aussi la leur. Mais là leur patronage est différent, puisque, dans ce cas particulier, il a comme moyen d'action l'autorité paternelle : il se distingue pourtant, même en cette partie, des espèces précédentes, en ce que la famille du patron à famille-souche étant dans une situation sociale plus compliquée, le patronage qu'il faut exercer sur elle exige des aptitudes supérieures. Il est évident qu'il faut plus de capacités à un land lord anglais, à un Schneider du Creusot pour patronner sa propre famille qu'à un petit paysan ou à un forgeron de village pour patronner la sienne.

Nous nous arrêterons aujourd'hui au seuil de cette troisième espèce du Patronage, qui marque, dans le développement du phénomène, une division si importante. Aussi bien avons-nous parcouru une assez belle série de transformations. Nous étudierons et classerons, la prochaine fois, les variétés de cette troisième espèce, et nous passerons à la quatrième et dernière.

(*A suivre.*)

Robert Pinot.

L'ÉMIGRATION BRETONNE

A PARIS ET AUX ENVIRONS.

En parcourant à diverses reprises les provinces de l'ouest de la France, j'avais remarqué plus d'une fois le grand nombre de Bretons qui, à certains moments, remplissaient les trains sur les principales lignes de chemins de fer et j'avais été frappé des caractères tout particuliers qu'ils présentaient. Rien de comparable à cette cohue de gens endimanchés qui, à certains jours de fête, se pressent dans toutes les gares aux environs de Paris. Ce n'étaient point de petits bourgeois ou des ouvriers aisés allant chercher hors de chez eux des distractions : la plupart étaient gens de la campagne et en portaient encore les vêtements; ils n'allaient point satisfaire un besoin de curiosité plus ou moins factice, ils cherchaient du travail. A les voir réunis dans certains compartiments les hommes avec leur veste courte et leurs chapeaux à larges rubans de velours, les femmes avec leurs fichus à pointe, parlant avec un accent un peu dur et sur un ton animé la langue du pays de Cornouailles ou de Tréguier, et regardant avec méfiance l'étranger qui, à une station, montait dans le même wagon, on eût dit une tribu subitement chassée de chez elle par une invasion étrangère et allant chercher ailleurs un établissement ; en un mot, ce n'étaient pas des voyageurs, c'étaient des émigrants.

En causant avec quelques-uns d'entre eux, j'appris bientôt qu'ils ne faisaient que continuer un mouvement depuis longtemps commencé, que, chaque année, beaucoup quittaient ainsi

leurs landes ou leurs champs de blé noir pour venir, partout où se faisait sentir le besoin de bras, dans les usines de Paris ou des environs, chez les maraîchers de Seine-et-Oise ou chez les grands fermiers de la Beauce et de la Normandie, apporter le concours de leur bonne volonté, les uns retournant au pays après un engagement de quelques mois, les autres, en plus grand nombre, se fixant d'une manière plus ou moins durable.

L'idée me vint alors d'étudier de plus près ce mouvement; je visitai leurs principaux centres d'établissement; j'interrogeai successivement parmi eux des représentants des divers métiers dans lesquels ils entrent de préférence; ma qualité de compatriote me permit de triompher de beaucoup de méfiances instinctives et d'obtenir d'intéressants aveux qu'on n'eût parfois point faits à un étranger. Mais, à mesure que j'avançai dans cette enquête, je reconnus de plus en plus que, malgré la diversité infinie des situations, quelques faits essentiels dominaient et expliquaient toute cette émigration. Il me parut donc non seulement possible, mais utile de chercher à en déterminer les lois, et de classer d'après un ordre scientifique les phénomènes que j'avais étudiés. C'est sous cette forme que je voudrais aujourd'hui présenter aux lecteurs de *La Science sociale* le résultat de mes observations.

I.

La péninsule armoricaine semble avoir fourni de tout temps à l'émigration sous ses diverses formes un important contingent. Dès le septième siècle nous voyons des bandes de Bretons remonter la Loire et s'établir en divers lieux, comme le prouvent les noms que portent encore certains quartiers des villes du centre de la France. Au moyen âge, quand la guerre est venue comme le déversoir où se répand normalement le trop-plein des populations, des Bretons figurent sur tous les champs de bataille, au service de toutes les causes. Au seizième siècle, ce sont eux qui, avec Jacques Cartier, explorent le golfe du Saint-Laurent et, dans les siècles suivants, fondent, au Canada, concurremment avec les Nor-

mands, l'une de nos plus prospères colonies. De nos jours, le mouvement, pour avoir changé de direction, n'en est que plus intense. Les derniers recensements nous apprennent, qu'au 12 avril 1891, 68.792 Bretons se trouvaient à Paris, non compris évidemment ceux de leurs enfants et ils sont nombreux qui y sont nés depuis leur arrivée. Versailles en compte dans ses murs 3.648; Saint-Denis, 3.218. D'après des statistiques données par M. Baudrillart dans son *Étude sur les conditions des populations agricoles de la France*, pendant l'espace de vingt ans, alors que la Normandie n'aurait fourni que 31.511 émigrants, la Bretagne en aurait donné, pour le même temps, 115.979. Si vous parcourez les campagnes de la Loire-Inférieure ou du Morbihan, vous serez surpris de la quantité considérable de brochures plus ou moins officieuses que l'on distribue aux paysans pour leur vanter les avantages d'établissements au Chili, ou dans la République Argentine. Enfin, tout récemment le gouvernement français, voulant lutter contre la concurrence italienne dans les eaux de la Tunisie, faisait débarquer à Tabarka plusieurs familles de pêcheurs bretons, et l'on annonçait, ces jours derniers, que d'autres, en plus grand nombre, ne devaient pas tarder à les suivre. La Bretagne est donc bien aujourd'hui un foyer intense d'émigration. Aussi n'est-il pas indifférent de rechercher avec soin les causes de ce phénomène, les caractères généraux qu'il présente et les divers modes d'établissement auxquels il donne lieu, si l'on veut se rendre compte des conséquences qu'il peut avoir et pour les émigrants eux-mêmes et pour les pays qu'ils colonisent.

Remarquons tout d'abord que nos Bretons n'ont aucune tendance naturelle à émigrer et que, s'ils le font, ce n'est le plus généralement que contraints par la nécessité. Tous ceux qui ont étudié le Breton hors de chez lui sont unanimes à reconnaître l'attachement profond qu'il garde à son pays natal : « Les Bretons dépaysés, dit É. Reclus (1), se laissent souvent envahir par la nostalgie; enfermant obstinément leur pensée dans le souvenir de la patrie, ils meurent à tout ce qui les entoure et finissent

(1) *La France*, p. 597.

par s'éteindre sans avoir échappé à la puissance de leur rêve. » On raconte même, qu'au siècle dernier, la Compagnie des Indes qui enrôlait un grand nombre de Bretons sur des navires, voyant beaucoup d'entre eux atteints par cette étrange maladie à laquelle quelques-uns même succombaient, eut l'ingénieuse idée d'embarquer chaque fois avec eux un joueur de biniou. Les sons de l'instrument chéri les ravivaient; on dit même que ces pauvres malades se mettaient parfois à danser. Qui ne connaît cette chanson funèbre d'un jeune marin breton qui succombait à l'hôpital des suites de la nostalgie : « Les ancres sont levées; voici le *flick-flock;* le vent devient plus fort, nous filons rapidement; les voiles s'enflent, la terre s'éloigne. Hélas! mon pauvre cœur ne fait que soupirer. Adieu à quiconque m'aime dans ma paroisse et aux environs. Adieu, pauvre chère Linaïk, adieu! ».

Ce fait ne doit pas nous surprendre, si nous considérons la situation de l'émigré breton vis-à-vis du milieu auquel il doit s'arracher. La Bretagne est en effet un pays de formation nettement communautaire. Si nous n'y trouvons plus le clan, avec son organisation primitive, où tout était à tous, la paroisse, qui en est la continuation historique, et surtout la famille en ont conservé de nombreuses traces. Le plus grand crime que puisse commettre un père sera de toucher au patrimoine qu'il a reçu des ancêtres. Si restreint qu'il soit, chacun des enfants estimera qu'il en a sa part. Comment voulez-vous dès lors qu'il abandonne ce droit, pour aller à la recherche de l'inconnu? D'autre part, comme ce qu'il recevra de la famille sera non pas proportionné à son activité personnelle, mais réparti également entre tous, son objectif sera de travailler juste dans la mesure où cela est nécessaire pour faire vivre la communauté. Aussi ne trouverez-vous chez lui, en général, ni cet esprit d'initiative ni cette ambition d'améliorer sa situation, qui sont ailleurs le nerf le plus efficace de l'émigration et la plus sûre garantie de son succès.

« Le Breton, dit Ém. Souvestre (1), ne court après la fortune ni ne l'attend. C'est la seule superstition à laquelle il soit

(1) *Les Derniers Bretons*, II, p. 130.

demeuré étranger. Le pain noir de chaque jour, l'ivresse du dimanche et un lit de paille pour mourir vers soixante ans, voilà son existence et son avenir, et il l'accepte comme définitif. Il traite sa misère comme une maladie héréditaire et incurable ». Rien ne peut donner un sentiment plus exact et plus vif de cette apathie que de voir, dans le même auteur, avec quelle obstination le tisserand de certaines parties des Côtes-du-Nord et du Finistère reste attaché à un métier qui ne peut plus le faire vivre et que la concurrence des machines a rendu impossible. « Proposez-lui de quitter cette industrie à l'agonie, il secouera sa tête chevelue avec un triste sourire et il vous répondra : « Dans notre famille, nous avons toujours été fabricants de toiles. » Montrez-lui sa misère, ses enfants courant dans le village avec une simple chemise pour vêtement, il ajoutera avec une indicible expression d'espérance : « Dans notre famille, nous avons été riches autrefois. » Cherchez, enfin, à lui faire comprendre que les temps sont changés, que ses souffrances ne feront que s'accroître, il soupirera profondément et vous dira encore : « C'est le bon Dieu qui conduit le pauvre monde ».

On trouve bien là ce fatalisme qui fait le fond du type à formation communautaire et dont l'expression idéale se rencontre chez le pasteur du plateau central. Mais, au moins, devant l'insuffisance du métier des ancêtres, devant l'impossibilité de trouver des secours auprès des siens, souvent aussi pauvres que lui, peut-on espérer qu'il va résolument demander à l'émigration un sort plus heureux? Pas encore, car après la famille, il est une communauté plus étendue et à laquelle il ne craindra pas assez ordinairement de s'adresser, c'est la paroisse. Souvestre mentionne une coutume encore en usage de son temps dans la plus grande partie de la basse Bretagne, et qui nous montre bien le rôle considérable joué en certains cas par ces habitudes communautaires. « Si une femme meurt en donnant le jour à un enfant, le recteur de la paroisse vient près du berceau et, choisissant parmi les femmes qui sont là devant lui, donne à l'une d'elles l'orphelin. Parfois,

lorsque les voisines de la morte sont trop pauvres pour qu'aucune puisse se charger seule du nouveau né, il leur reste en commun. L'une d'elles le loge, mais chacune a son heure pour le soigner, pour lui donner son lait. Nous avons vu de ces femmes qui se levaient la nuit pour aller à des distances assez grandes payer ainsi leur tribut de mère » (1). C'est encore la communauté qui intervient au moment du mariage en fournissant aux ménages pauvres, sous la forme de dons en nature ou en argent offerts aux nouveaux mariés le jour de leurs noces, le moyen de subvenir à leurs premiers frais d'établissement. Enfin, c'est encore à elle que le paysan s'adressera, quand l'âge ou les infirmités ne lui permettront plus de travailler. Chaque paroisse a ses pauvres dont le nombre est souvent considérable. Dans chaque famille, ils ont leur place au foyer et un lit de paille à l'étable. Sauf les années malheureuses, ils ont toujours leur part au pichet de cidre de la famille. Il n'y a que les étrangers qui se contentent de leur faire distribuer de l'argent à la porte. Rien ne peut mieux donner une idée de l'extension considérable de la mendicité en Bretagne, que ce fait : une délibération du Conseil général des Côtes-du-Nord, il y a une quarantaine d'années, attestait que, dans une commune de 8.000 habitants, le nombre des personnes vouées à cette profession avait atteint le chiffre de 600.

En l'habituant à compter sur la famille et sur la paroisse, en étouffant en lui l'esprit d'initiative, la formation communautaire a donc pour effet de rendre notre Breton réfractaire à toute idée d'émigration. Nous allons voir maintenant comment, par suite d'un fait étrange, cette même formation va le contraindre à cette émigration à laquelle elle ne l'a pas préparé.

Cette action se manifestera de plusieurs manières. Nous la trouvons en premier lieu dans le chiffre toujours croissant de de la population et dans l'excédent considérable des naissances sur les décès : excédent tel, que, s'il se produisait dans d'é-

(1) Ém. Souvestre, *les Derniers Bretons*, II, p. 22.

gales proportions pour la France entière, la grave question de la dépopulation ne s'y poserait même pas. La différence qui existe, à ce point de vue, entre la Bretagne et le reste de la France est d'autant plus frappante qu'au premier abord les proportions sembleraient devoir se trouver dans un ordre exactement inverse. Prenons, si vous voulez, pour point de comparaison, la province la plus voisine, la Normandie. La Bretagne est incontestablement beaucoup moins riche. De plus, le nombre des célibataires y est beaucoup plus considérable. Alors qu'en Normandie on trouve 198 mariés contre 100 célibataires, en Bretagne pour 100 célibataires il n'y a que 132 mariés. Ceux-là mêmes qui se marient, le font, en général, beaucoup plus tard en Bretagne qu'en Normandie. C'est ainsi qu'en Ille-et-Vilaine, l'âge moyen du mariage pour les hommes est de trente-quatre ans et pour les femmes de vingt-neuf. Et cependant, si nous mettons en regard le nombre des naissances dans les deux pays pour une même période, nous serons surpris de la différence. Durant l'espace de quatre ans, de 1874 à 1878, alors que l'on ne comptait en Normandie que 59.098 naissances, la Bretagne atteignait le chiffre de 91.088 (1). Invoquera-t-on, pour expliquer cette disproportion, l'influence du sentiment religieux plus efficace parmi les population de la Bretagne? Mais alors pourquoi voit-on chez nombre de familles, animées d'un sentiment religieux tout aussi vif, mais appartenant à une formation différente, le nombre des enfants limité au chiffre de deux ou de trois? La véritable raison doit être cherchée ailleurs. Nous venons de voir que, dans la famille bretonne, les habitudes communautaires avaient laissé des traces plus profondes que dans le reste de notre pays. Or la famille à formation communautaire, comme celle à formation particulariste, mais pour d'autres raisons, est portée à avoir beaucoup d'enfants : celle-ci, parce que le père de famille, ne se considérant pas comme obligé de constituer un établissement pour ses enfants, n'a pas de raison d'en limiter le nombre; celle-là, parce que chacun des ménages, qui com-

(1) Baudrillard, *op. cit.*, p. 166.

posent la communauté et qui doit contribuer pour une part égale à son entretien, a intérêt à y être représenté par le plus de membres possibles. Supposez que, par suite de circonstances extérieures, la famille patriarcale se désorganise et que l'on aboutisse à la séparation des ménages, ceux-ci continueront à avoir beaucoup d'enfants en vertu de l'habitude acquise et d'autant plus qu'en le faisant, ils obéiront à une tendance naturelle, car cette limitation systématique, que nous obervons dans le reste de la France, demande un calcul qui ne peut être fait que par des individus jouissant d'une certaine aisance et qui redoutent, pour leurs descendants, le travail pénible auquel ils ont dû se livrer pour l'atteindre. Or, ce calcul, des populations imprévoyantes et habituées à se contenter de peu comme la plus grande partie des populations bretonnes, en sont incapables. Aussi remarque-t-on que les familles les plus pauvres seront en général les plus prolifiques. Cette explication est d'autant plus vraisemblable qu'elle nous permet de nous rendre compte de ces mariages tardifs et de ce nombre étonnant de célibataires dont nous parlions tout à l'heure. Comme l'individu est habitué à tout attendre de la communauté et éprouve par suite une horreur instinctive pour tout ce qui est initiative personnelle, il ne trouve rien de mieux que de continuer à vivre le plus longtemps possible au foyer paternel ou auprès d'un frère déjà établi, et il ne se mariera lui-même plus tard que si une occasion toute préparée se présente à lui.

Tous ces enfants, à l'avenir desquels les parents n'ont pas songé, que vont-ils devenir? trouveront-ils une place au pays natal; devront-ils aller la chercher au dehors? L'accroissement rapide de la population est évidemment une condition nécessaire de l'émigration. Si le Nouveau Monde voit ses rivages envahis par un si grand nombre d'Italiens, d'Allemands, d'Irlandais, c'est que le sol de la mère patrie ne suffit plus à l'entretien de familles trop nombreuses. Si, d'autre part, les Français en général n'émigrent pas, c'est que les enfants suffisent à peine à remplir les places laissées vides par leurs parents. Toutefois cette condition essentielle n'est pas toujours une condition suffisante. Parfois

l'existence d'un sol riche, la pratique mieux entendue d'une culture intensive peuvent permettre à une population de s'accroître sur place dans des proportions considérables. Mais ce cas ne saurait exister pour la Bretagne, dont le sol est généralement pauvre, où l'industrie est peu développée et dont la population, façonnée comme nous l'avons vu au régime communautaire, est peu propre à triompher de conditions aussi défavorables.

Le peu de fertilité des campagnes bretonnes n'est pas moins célèbre que leur pittoresque « terre de granit recouverte de chênes », a dit Brizeux, voulant peindre d'un mot le pays où il était né. « Véritables plaines de roc où quelques moutons noirs paissent le caillou » a dit à son tour Michelet en parlant de certaines parties du Morbihan, dans une série d'observations que l'on pourrait, sans crainte d'erreur, étendre beaucoup plus. « Partout, dit-il ailleurs, de grandes landes tristement parées de bruyères roses et de diverses plantes jaunes ». « Dans le département des Côtes-du-Nord, dit encore J. Janin (1), plus vous approchez de la mer et plus vous rencontrez un pays florissant, une population nombreuse et riche ; au contraire, avancez dans les terres, la désolation commence, la misère, l'isolement ». Et si nous nous transportons dans une région plus française, soumise à des influences en apparence plus actives d'exploitation, dans les plaines qui avoisinent les rives de la Loire, le tableau ne présente pas des couleurs moins sombres : « A partir de Blain, le pays n'offre plus qu'une vaste plaine déserte et désolée, landes stériles dans lesquelles paissent de maigres brebis; marais immenses, tourbières inondées d'une eau noirâtre et stagnante; au milieu de ces fanges s'élèvent çà et là quelques îles fertiles et couronnées de hêtres. » Les renseignements des géographes et des statisticiens ne sont pas moins concluants. Ogée, dans son *Dictionnaire géographique* de la Bretagne, évaluait à 42 % la partie du sol occupée par les landes. En 1840, cette proportion était encore de plus du quart. La population, sur un pareil sol, sera donc surtout agricole, mais une terre aussi ingrate ne pourra jamais fournir à ceux qui l'ex-

(1) *La Bretagne*, p. 575.

ploitent que des ressources précaires et limitées. Pour triompher, dans une certaine mesure, de ces obstacles, il faudrait pratiquer une mode plus rationnel de culture, risquer des capitaux parfois considérables pour défricher les terres incultes, mais tout cela suppose des qualités qui, nous l'avons vu, manquent généralement à nos Bretons. Ils se contenteront donc de cultiver, péniblement, selon les procédés traditionnels, le domaine reçu des ancêtres. A Pont-l'Abbé, le premier instrument de fer employé pour la culture s'étant rompu sur le domaine de M. de Chatellier, qui raconte le fait, ce fut une joie pour la routine. La première machine à battre à vapeur introduite dans les Côtes-du-Nord fut détruite par les paysans (1). Aussi, que la récolte soit mauvaise une année, et voilà de nombreuses familles dont le lendemain n'est pas assuré et dont les membres se voient contraints à chercher au dehors des moyens d'existence. Avant que l'émigration n'eût été rendue aussi facile qu'elle l'est devenue aujourd'hui, des populations entières pouvaient se trouver ainsi tout d'un coup réduites à la plus profonde misère. C'est ce qui arriva par exemple en 1816 pour le pays de Cornouaille, où la récolte de blé noir avait complètement manqué et dont les habitants se répandirent en foule dans le plaines plus fertiles du Léonnais. « On les voyait, dit Ém. Souvestre, qui assistait tout jeune encore à cette exode, descendre par centaines le long des montagnes pour déborder dans nos campagnes et nos villes, hommes, femmes, enfants, tous pâles et chantant d'une voix lugubre les complaintes de la Cornouaille. Cette irruption d'hommes à besaces et à chapelets fut quelque chose d'impossible à peindre. A voir toutes ces bandes déguenillées et chantantes couvrir toutes les routes, le bâton de voyage à la main, on eût dit quelque tribu dispersée par la conquête et cherchant en un coin du monde une place au soleil ». Aujourd'hui un remède s'offre pour conjurer ce danger toujours menaçant : ceux qui trouvent le sol occupé par d'autres ou trop pauvre pour avoir l'espoir d'en tirer leur subsistance, demandent à l'émigration de leur fournir une destinée meilleure.

(1) Baudrillart. Ibid., p. 492.

C'est encore l'émigration qui est la ressource la plus ordinaire des vaincus d'une autre sorte, des vaincus de l'industrie. Le même esprit de routine, dérivé de la formation communautaire, qui les a empêchés de modifier les conditions de la culture du sol va les rendre incapables de lutter sur ce nouveau terrain... Et ici les conséquences seront beaucoup plus graves. Remarquez en effet que la conception rapide des améliorations à introduire et l'esprit d'initiative sont beaucoup plus nécessaires à l'industriel qu'au laboureur. Si celui-ci ne sait pas profiter des progrès accomplis autour de lui, il en sera quitte pour pouvoir plus difficilement écouler ses produits au dehors, il lui restera tout au moins la faculté de satisfaire avec ces produits à son propre entretien ; ajoutez à cela qu'une foule de conditions qui joueront un rôle considérable dans le résultat final, comme le climat, la température, sont absolument indépendantes de son intelligence, ou de son travail. Chez l'industriel au contraire, la part des qualités individuelles est beaucoup plus grande, et s'il se trouve distancé, ce n'est pas seulement le marché étranger qui va être fermé pour lui, il se voit forcé dans ses propres retranchements et obligé de renoncer à la lutte. Aussi ne doit-on pas s'étonner de trouver l'industrie très faiblement représentée en Bretagne, et de voir même les quelques genres d'industries qu'elle avait réussi à y implanter, disparaître peu à peu devant la concurrence étrangère. Plusieurs mines de plomb argentifère étaient autrefois exploitées à Raimpont dans l'Ille-et-Vilaine, à Huelgoat dans le Finistère. La plupart sont aujourd'hui abandonnées. Mais où la décadence est la plus sensible, c'est dans l'industrie qui fut jadis l'industrie nationale de la Bretagne, je veux dire la fabrication de la toile.

Des tisserands de Flandre, chassés de leur pays par la persécution religieuse, avaient apporté en Bretagne leurs procédés. Bientôt les tisserands bretons rivalisèrent avec les Flamands eux-mêmes sur tous les marchés de l'Europe. On exportait des toiles bretonnes dans les Indes, au Portugal, dans l'Espagne surtout. Mais aujourd'hui l'Espagne est depuis longtemps ruinée et, pendant que l'Angleterre, par ses machines qui font en un jour le

travail d'une année, envahissait le marché des Deux Mondes, le Breton, dans son immobilité de communautaire, restait fidèle aux vieux procédés. Souvestre constatait déjà de son temps les effets désastreux de cette routine : « Rien n'est changé depuis quatre siècles dans les habitudes du tisserand de l'Armorique; assis devant le même métier, bizarrement sculpté, que lui ont légué ses ancêtres, il fait courir de la même manière dans la trame la navette grossière qu'il a taillée lui-même avec son couteau, tandis que, près de lui, sa femme roule le fil sur le vieux dévidoir de la famille (1). » De nos jours, il ne faut plus songer à la lutte; il ne reste plus guère de cette industrie, du moins dans les campagnes, d'autres représentants que de vieilles femmes filant leur quenouille sur le bord des routes, tandis qu'elles gardent un troupeau de quelques brebis, et les joyeuses coureuses des veillées qui s'en vont de ferme en ferme, durant les longues soirées d'hiver, entendre d'interminables contes et de mélancoliques chansons qu'elles accompagnent du rythme monotone de leurs rouets.

II.

Jusqu'ici nous avons vu comment nos Bretons, retenus au sol natal par de puissantes habitudes communautaires, étaient pourtant réduits, en vertu de ces mêmes habitudes, à demander à l'émigration des ressources qu'ils ne trouvaient plus chez eux. Mais tous les faits que nous avons étudiés jusqu'à présent étaient pour ainsi dire des faits d'ordre intérieur; nous allons examiner maintenant l'action du monde extérieur, et constater qu'elle a, tout à la fois, pour effet de donner une solution à cette impérieuse nécessité d'émigration, et d'affaiblir les obstacles qu'y oppose la constitution familiale. C'est que, pour contraindre des populations à émigrer, il ne suffit pas du spectacle de leur misère présente; il leur faut la possibilité d'en sortir et la perspective de trouver,

(1) Souvestre, *Les Derniers Bretons*, t. II, p. 137.

dans le pays plus ou moins éloigné où elles s'établiront, des conditions qui leur soient plus favorables. Or, parmi les moyens qui ont permis à nos Bretons d'acquérir cette initiation et de faire des comparaisons de ce genre, il en est deux qui ont joué un rôle prépondérant : ce sont les chemins de fer et l'obligation du service militaire.

C'est devenu un lieu commun de montrer l'influence exercée par les chemins de fer sur l'émigration. Nulle part peut-être cette influence n'a été plus décisive et plus caractéristique qu'en Bretagne. On peut ramener à trois les effets principaux qui en sont résultés.

1° En permettant de transporter partout, en abondance et à bon marché, les produits manufacturés de toute sorte, les chemins de fer ont amené la disparition de toute industrie domestique et ont, par suite, réduit un bon nombre de bras à chercher un emploi ailleurs. C'était autrefois une habitude très répandue que les familles fabriquassent elles-mêmes la plus grande partie des vêtements qui leur étaient nécessaires. Les femmes principalement étaient employées à ces occupations pendant les longues journées d'hiver. Il en était de même de beaucoup d'instruments de labour et d'ustensiles de ménage, et il n'était pas rare de rencontrer, dans une même maison, les métiers de menuisier, de charron, de mécanicien exercés par les membres d'une même famille. C'était d'ailleurs le seul moyen de résoudre le problème qui naissait naturellement du contact de ces deux faits : d'une part, la division du sol en fermes, ou en propriétés de peu d'étendue; de l'autre, l'existence de nombreux enfants dans chaque famille. Mais aujourd'hui, vêtements ou instruments de travail, on les achète le plus souvent au marché, où ils sont de meilleure qualité et coûtent moins cher que ceux de provenance domestique. On ne conserve donc à la maison que les personnes strictement nécessaires aux soins du ménage et à la culture du sol. Dès lors, si les enfants sont nombreux, ce qui est le cas le plus ordinaire, il est de toute nécessité pour plusieurs d'entre eux, d'aller chercher ailleurs un emploi à leur activité. C'est le premier coup

porté à l'organisation de la famille communautaire. Remarquons que nous touchons ici à la véritable cause de cet affaiblissement de l'autorité paternelle sur lequel se lamentent à l'envi prédicateurs et moralistes sans se rendre toujours bien compte du phénomène. L'enfant cesse d'avoir le même respect pour ses parents le jour où il ne peut plus voir en eux la providence universelle et constante, prête à donner satisfaction à tous ses besoins. En d'autres termes, l'affaiblissement du pouvoir paternel est le produit direct de la désorganisation de l'atelier domestique.

2° Les chemins de fer, en rendant plus faciles les rapports des campagnes avec les villes, ont développé l'esprit de nouveauté et créé des besoins de curiosité et de bien-être. Il est pour ainsi dire passé en proverbe, dans l'Ille-et-Vilaine, de dire : « Ici, nous sommes en retard de cent ans. » L'admiration naïve pour tout ce qui vient de l'Est a gagné la basse Bretagne elle-même. M. Baudrillart cite à ce sujet une anecdote caractéristique. Il visitait un jour une famille des environs de Saint-Brieuc, dont tous les membres parlaient français, sauf le père. Et celui-ci se prit à dire avec mélancolie : « Je suis le seul sot de la maison. » On comprend d'ailleurs aisément que l'habitude de la vie en commun pousse instinctivement à rechercher le mouvement des villes. Il n'est pas rare de voir des filles de ferme appartenant à des familles qui jouissent d'une réelle aisance, venir à certains jours, les dimanches et les jours de marché, à la ville voisine et, de là, le plus souvent partir pour Paris. Une existence moins indépendante, mais où il y a, comme elles disent, plus de vie, plus d'amusement, sourit davantage à leur âge que la vie monotone du foyer domestique.

3° Tandis que les chemins de fer, en faisant pénétrer partout les produits manufacturés, enlevaient à beaucoup de familles une partie de leurs ressources, elles leur fournissaient, d'autre part, dans les travaux que nécessitait l'établissement des voies ferrées, une compensation toute naturelle : et cela, dans des conditions qui durent sembler à beaucoup avantageuses. Les salaires qu'ils y gagnaient dépassaient, en effet, tout ce qu'ils auraient pû rêver de trouver autour d'eux en s'employant aux travaux agricoles.

Quoiqu'il y ait eu en Bretagne, depuis quelques années, une élévation assez sensible dans les salaires, le taux moyen est resté cependant très inférieur à celui des départements voisins. Aux environs de Guingamp, le journalier à qui on donne la nourriture, reçoit en général de 50 à 75 centimes par jour. En Ille-et-Vilaine, il va jusqu'à 1 fr. ou 1 franc 50. Les gages d'un domestique aux environs de Brest dépassent rarement 200 francs ; la moyenne est de 140 francs dans le Léonnais ; il faut le voisinage de grandes villes comme Rennes ou Nantes pour les porter à 300 ou 350 francs. Encore demande-t-on à ceux à qui on les donne des travaux particulièrement pénibles. On comprend donc l'accueil enthousiaste qui fut fait aux offres de la Compagnie de l'Ouest, quand elle proposa, pour l'établissement de ses lignes, des salaires de 3 à 4 francs par jour. Des centaines et des milliers de Bretons ont été attachés pendant plusieurs années à ces terrassements. En même temps, la nécessité où ils étaient de s'éloigner peu à peu du lieu où ils avaient commencé à travailler et qui était leur pays d'origine, les habituait insensiblement à vivre loin des leurs. Au lieu de rentrer à la maison tous les soirs, comme au début de l'entreprise, on ne les vit bientôt plus qu'une fois par semaine ; si bien, qu'un beau jour, les travaux de premier établissement se trouvant terminés, ils acceptèrent de la Compagnie des engagements à poste fixe pour des régions plus éloignées. En outre, les réductions que leur valait leur titre d'employés leur permettaient d'attirer à eux des compatriotes poussés par le même désir de sortir de leur misère. Bientôt les travaux de la Compagnie ne suffisant plus aux offres de services de plus en plus nombreuses qui se produisaient, le flot des émigrants se jeta sur de nouvelles industries. Ce mouvement, commencé il y a une trentaine d'années, a suivi une progression continue. Toutes les parties de la Bretagne sont d'ailleurs loin de fournir un pareil contingent. Des cinq départements qui la composent, les Côtes-du-Nord et le Finistère sont ceux que la pauvreté plus grande du sol désigne comme devant fournir le plus fort appoint. Encore faut-il en excepter en général les populations des côtes, à qui la pêche ou des terres fertilisées par des engrais marins fournissent des res-

sources plus rémunératrices. Sur 68.292 Bretons fixés à Paris le 12 avril 1891, 18.182 étaient originaires des Côtes-du-Nord. Sur les 3.215 Bretons qu'il renferme, Saint-Denis en compte 2.217 de ce département; Versailles, 1.796 sur 3.648. Dans Seine-et-Oise, 22.442 Bretons sont établis, dont plus de la moitié, 12.677, appartiennent aux Côtes-du-Nord. En revanche, le Finistère formera presque à lui seul la population bretonne qui se livre à l'exploitation des ardoisières d'Angers, et celle, non moins importante, qui est attachée aux ports de Rouen et du Havre.

A côté de l'influence exercée de diverses façons par les chemins de fer sur l'émigration bretonne, il importe de tenir compte du rôle joué par l'obligation du service militaire. Non seulement, il a pour résultat d'habituer le Breton à vivre dans un milieu différent de celui où il est né, mais il lui fournit un foule d'occasions de s'établir avantageusement le jour où il est libéré. Que de fois n'ai-je pas entendu dire à d'anciens militaires rentrés en Bretagne et portant visibles les traces de la nostalgie de la ville où ils étaient en garnison : « Si je n'avais pas eu de famille, je ne serais jamais rentré au pays. »

La tendresse des « pioupious » pour les bonnes et les nourrices est depuis longtemps classique; dans aucun cas peut-être elle ne reçoit de plus fréquentes applications qu'ici. Ce fantassin de petite taille et d'allures embarrassées, que vous rencontrez si souvent dans nos rues et qui éprouve encore, comme au temps où Coppée l'a décrit, une crainte vague à la vue de « ce grand Paris effrayant et moqueur », se sent naturellement porté vers cette compatriote, récemment arrivée du pays de Léon ou de Tréguier et avec laquelle il a peut-être dansé au dernier pardon de Saint-Pol ou de Loc-Maria. On cause du pays; lui, compte le temps qui lui reste encore à fournir ; elle, de son côté, raconte comment elle est venue, et comment elle se plaît ici. L'idylle se termine le plus souvent par un mariage et un établissement à Paris ou aux environs. Et c'est ainsi que la Bretagne voit se fixer loin d'elle, tantôt pour un temps, tantôt pour toujours, beaucoup des siens.

Des faits que nous avons exposés jusqu'ici, il est facile de dégager les caractères généraux de cette émigration.

1° D'abord cette émigration sera nécessairement une émigration *pauvre*, la plupart des émigrants ne quittant leur pays que pour échapper à la misère. Nous en avons connu plus d'un qui, dans les jours qui suivaient leur arrivée, souffraient d'une vive nostalgie, et auraient repris, avec enthousiasme, le chemin du pays, s'ils avaient eu l'argent nécessaire pour cela. Parmi ceux qui s'en viennent à Saint-Denis chercher du travail dans les usines, il en est peu qui, leurs frais de voyage payés, peuvent disposer de plus d'une soixantaine de francs pour parer aux éventualités les plus prochaines. J'en ai même rencontré qui, avant d'avoir réussi à trouver un engagement quelconque, avaient déjà des dettes chez le compatriote complaisant, qui les avait hébergés. Il arrive même souvent que le salaire de plusieurs mois se trouve engagé avant qu'ils aient quitté le pays. L'un d'eux, par exemple, se sera endetté dans l'exploitation d'une petite ferme. Rarement le créancier le fait poursuivre, sachant qu'il n'y gagnerait rien. « Va à Saint-Denis ou à Versailles, lui dit-il. Tu y gagneras de l'argent et tu me paieras quand tu le pourras. » Parfois aussi, mais moins fréquemment, c'est aussitôt après s'être marié qu'un jeune ménage se décide à tenter fortune au loin. Or, sait-on comment se font souvent les mariages surtout dans les classes inférieures? « Un disciple de Malthus serait effrayé de l'imprévoyance avec laquelle la plupart de nos paysans contractent leurs unions. Quelques-uns, qui sortent de la domesticité pour se marier, n'ont pas même où reposer leur tête la première nuit de leurs noces. Nous en avons vu à qui on prêtait un lit pour ce seul jour... » (1). On s'est marié, parce que le cœur en a dit, et, comme on n'a pu trouver à louer une petite maison ou une chambre dans la paroisse, on rassemble les quelques pièces d'argent que les invités ont, suivant la coutume, remises à la mariée en la quittant le soir de ses noces, on y joint parfois quelque menue monnaie que l'on emprunte à un ami ou à un cousin, on

(1) Em. Souvestre, *Les Derniers Bretons*, p. 21.

serre dans une malle, souvent prêtée par un voisin, son mobilier sommaire : puis on s'en va visiter les invités de la noce et leur porter le gâteau des « regardailles » (1). On cause avec eux du prochain départ; et parfois, un père de famille, qui connaît mieux les affaires, conseillera aux nouveaux époux d'attendre quelques jours l'arrivée de son gars, parti depuis plusieurs années, afin de profiter d'un billet d'aller et retour qu'il va lui recommander de prendre à son départ. J'ai vu à Chaville un jeune ménage venu depuis peu, qui n'a dû qu'à cette combinaison de pouvoir réaliser ses projets d'émigration.

2° En second lieu, cette émigration se fera *par groupes*. Les émigrants partiront généralement en bandes et s'établiront de même. Celui des enfants que les circonstances obligent à partir, a, tout comme les autres, toujours vécu au sein de la famille. Rarement, il a dépassé les limites de son chef-lieu de canton, sauf pour aller à quelque assemblée ou à quelque pardon célèbre. Si, par une bonne fortune particulière, il a vu une ou deux fois le chef-lieu de son département, ç'a été pour lui un événement important et dont il a gardé longtemps le souvenir. De plus, il s'est peu occupé d'affaires, en laissant toute la charge à ses parents, et se contentant de faire la tâche qu'ils lui assignaient chaque jour, à la condition qu'ils lui donnassent un ou deux francs chaque dimanche matin pour boire des « bolées » avec les amis. Comment donc admettre qu'on le laisse partir tout d'un coup sans amis, sans indications utiles? Aussi va-t-on l'envoyer de préférence vers le pays où sont déjà allés plusieurs de la paroisse, et en particulier tel et tel, qui ont déjà envoyé aux leurs d'importantes ressources. Rien n'est plus frappant que de constater comment le plus souvent les gens du même village émigrent vers les mêmes régions. Interrogez cent Bretons fixés à Saint-Denis, soixante-dix vous répondront qu'ils sont de Plongonver; Saint-Nicolas du Pelem dirigera ses émigrants sur Versailles; quant au Roscovite, il paraît avoir élu son séjour préféré à la Roquette

(1) On appelle ainsi dans plusieurs parties de la Bretagne une fête plus intime offerte par les nouveaux mariés à leurs plus proches parents, le dimanche qui suit la noce.

et à Vaugirard. L'esprit de groupement qui préside au départ des émigrés préside avec plus d'intensité encore à leur établissement et amène la formation de véritables colonies au sein des populations parmi lesquelles ils s'établissent. Nous avons déjà parlé de la colonie bretonne de Trélazé près Angers, consacrée à l'exploitation des ardoisières; elle forme un élément compact qui a conservé sa langue et tous ses usages. Le même fait se remarque dans les régions où la densité beaucoup plus grande de la population semble devoir accroître les chances de fusion. Nous venons de parler des marchands de Roscoff tous réunis à Vaugirard, ou à la Roquette. De même les 3.648 Bretons de Versailles se trouvent entièrement répartis entre les quartiers de Montreuil, ou du Chesnais. Dès qu'on y pénètre, on sent que l'on se trouve dans un milieu spécial. Les enseignes des épiciers, des marchands de vin prennent un caractère celtique très accentué : maison « Le Goff », maison « Kermadec »; les femmes, qui gardent encore souvent la coiffe du pays, penchées à la fenêtre, regardent avec étonnement passer un étranger, un non-Breton. Demandez-vous simplement la direction de telle ou telle rue, on feindra d'abord de ne pas comprendre et on ne vous répondra qu'avec peine; vous présentez-vous au contraire comme un compatriote, vous serez accueilli à bras ouverts; on vous forcera à boire du cidre, que l'on a tout dernièrement fait venir du pays, on vous confiera la gêne que l'on éprouve à vivre avec des salaires peu élevés, et beaucoup d'enfants; on vous demandera même des conseils, on vous fera promettre de revenir. Alors même que les conditions du travail ne leur permettent pas d'avoir un logement à eux, nos émigrés n'en recherchent pas moins à s'établir dans les régions où se trouvent déjà beaucoup des leurs. Rien de plus curieux à ce point de vue, que de parcourir les listes du dernier recensement de 1891 pour le département de Seine-et-Oise, où, comme on sait, ils se rencontrent en grand nombre. On y voit beaucoup de communes en train d'être bretonnisées. Ainsi à Montigny-le-Bretonneux, près de Versailles, sur 318 habitants on trouve 56 Bretons; tout près de là, à Guyancourt, 159 sur 598 habitants; à Orgeval, dans le canton de

Poissy, 52 sur 302 habitants; à Vaux, 266 sur 1.380 habitants; à Toussus-le-Noble, près Palaiseau, 19 sur 69, etc... Si vous ajoutez à cela que, dans ces chiffres ne sont pas compris les Bretons, très nombreux, qui ne sont engagés que pour quelques mois chaque année, à l'époque de la moisson, vous comprendrez que l'on peut admettre comme peu suspecte d'exagération la proportion, que l'on m'a indiquée dans plusieurs de ces communes : « Ici plus du tiers de la population est composé de Bretons ». Si vous vous transportez de là dans une commune voisine, où cependant se rencontrent le même mode de culture ou la même industrie, vous constaterez souvent qu'il n'y existe aucun Breton. Il faut donc bien admettre que les idées de groupement exercent une influence considérable sur l'établissement de nos émigrés.

D'ailleurs, toutes les fois que les circonstances le permettent, ce groupement va pour eux beaucoup plus loin que la juxtaposition des habitations. Il n'est pas rare de le voir aboutir à une véritable vie en commun. L'un d'eux, marié depuis plus ou moins longtemps et disposant de ressources plus considérables, loue un appartement assez vaste, dans lequel il fournit le logement à dix ou quinze compatriotes, attachés à la même usine que lui, et sa femme devient la cuisinière de la petite colonie. Si l'émigrant n'est pas marié et doit habiter isolément, il ira toujours de préférence dans un restaurant tenu par un compatriote. Ils se doivent presque tous de l'argent les uns aux autres, m'a-t-on dit très souvent. La cohésion qui naît de rapports aussi fréquents, a des traces un peu partout. En politique, elle constitue une puissance avec laquelle les partis doivent compter. A Saint-Denis, lors des affaires du Boulangisme, il y avait là trois mille électeurs à conquérir. A Versailles, où les partis, lors des élections municipales, se tiennent à quelques centaines de voix, ce sont les Bretons qui sont les arbitres de la situation, et ceux qui ont parcouru les rues de la ville à la veille du 1er mai dernier, ont pu voir sur les murs de grandes affiches où se détachaient ces mots en lettres rouges : *Aux Électeurs bretons!* Dans beaucoup d'endroits, ils ont, pour les offices religieux, des lieux de réunion particuliers, des prédicateurs spéciaux pour leur parler

la langue du pays, et comme une religion à part. Beaucoup d'entre eux qui, une fois sortis de leur pays n'allaient plus à la messe, parce que ce n'était pas la mode dans la région où ils s'étaient fixés, se prennent à aller à ces retraites faites pour eux, et dont ils sont prévenus par des affiches apposées en leur langue aux portes de certaines églises, dans les quartiers où ils sont en plus grand nombre.

3° Cette émigration, périodique ou permanente, se fera presque toujours *avec esprit de retour*.

La durée des engagements tient essentiellement à la nature des travaux auxquels vont se consacrer nos émigrants. Certains de ces travaux, comme le binage et la moisson dans les grandes fermes de l'Ile-de-France ou de la Normandie, ne demandent de bras que pendant quelques mois de l'année. C'est vers le mois de mai, chaque année, que commence l'exode de ceux qui se destinent à ces travaux. La plupart d'entre eux, mariés depuis plus ou moins longtemps, laissent à leur femme le soin de cultiver les quelques champs qui entourent leur maison, et s'en vont, par bandes de 10 à 20, offrir leurs bras, de ferme en ferme. Ils s'en retournent à la fin de septembre, remportant avec eux les économies qu'ils ont pu faire et qu'ils consacreront à agrandir le petit lopin de terre qu'ils possèdent. Et souvent, ils recommenceront pendant quinze à vingt ans ce même voyage dans des circonstances analogues.

Mais à côté d'eux et beaucoup plus nombreux sont ceux qui acceptent de prendre des engagements d'une durée indéterminée ou du moins qui embrassent des métiers capables de leur fournir hors de chez eux un travail permanent. Nous nous trouvons donc ici en présence d'une émigration permanente, en principe, mais, rarement, il arrive qu'en fait elle soit définitive, du moins dans la pensée des émigrants eux-mêmes. Quelques-uns acceptent bien la situation qui leur est faite, franchement, sans arrière-pensée et ont la résolution arrêtée de se fixer à demeure dans le pays où ils s'établissent : ceux-là sont peu nombreux. D'autres, en plus grand nombre, sont contraints par la misère ou la maladie de rester là où ils sont venus. Mais, pour la plupart, il

s'agit uniquement de quitter le pays pour quelques années, et, une fois quelques économies faites, de revenir s'y fixer dans une plus grande aisance. Et cet esprit persistant de retour marque de son empreinte toutes les phases principales de leur existence. Ont-ils fait quelques économies, ils les envoient en Bretagne ou y vont eux-mêmes pour acheter un petit coin de terre; veulent-ils se marier, c'est encore en Bretagne qu'ils iront chercher une femme; car, sauf de rares exceptions, un Breton épousera toujours une Bretonne; s'il leur naît des enfants, le plus souvent ils les enverront en Bretagne; jamais trois ans ne se passent sans qu'ils ne s'en aillent passer quinze jours ou trois semaines au milieu des leurs; et parfois ils ne reviennent pas. J'ai vu à Saint-Denis un Breton de quarante-trois ans et qui se trouvait établi dans cette ville depuis plus de seize ans; des travaux pénibles à l'usine et l'usage immodéré de l'alcool en avaient fait une victime de la phtisie; or, le seul plaisir qu'on pouvait encore lui causer était de lui promettre qu'aussitôt rétabli on le laisserait partir pour Plougonver.

Nous venons de voir comment l'organisation de la famille forçait nos Bretons, en dépit d'eux-mêmes, à émigrer; nous les avons vus partir, puis s'établir en communautaires : nous allons les suivre maintenant dans les divers métiers où ils s'engagent et constater, ici encore, comment la formation primitive influe puissamment tant sur le choix d'un état que sur la faculté de s'y développer et de s'élever au point de vue social.

(*A suivre.*)

J. Lemoine.

LIBRE-ÉCHANGE OU PROTECTION.

V.

LA PROTECTION.

III.

PAYS A DÉVELOPPEMENT MIXTE DE LA CULTURE ET DE L'INDUSTRIE. (*Fin.*)

Notre article précédent a été consacré à l'étude des conditions de l'agriculture en France. Il nous faut voir à présent dans quelle situation se trouve de son côté l'industrie. Nous pourrons alors apprécier en connaissance de cause le régime douanier de la France, considéré soit dans son évolution historique, soit dans son état actuel.

I.

La première condition exigée pour que la grande industrie se développe très puissamment dans un pays donné, c'est qu'on y trouve en quantité : 1° la force motrice; 2° les matières premières. Ces deux éléments essentiels de la fabrication ne manquent pas en France, mais ils ne se présentent pas avec une grande abondance. Ce n'est pas que nous manquions de cours d'eau, mais

la force hydraulique ne convient pas à toutes les industries, elle est irrégulière, et elle ne se déplace pas. Notre sol renferme de la houille, mais les bassins carbonifères sont dispersés, de médiocre étendue, et d'une exploitation assez coûteuse. Souvent il est plus avantageux de se procurer du charbon anglais, belge ou allemand, que de faire venir du combustible français. Aussi importons-nous de fortes quantités de houille :

	HOUILLE.		
	Extraite.	Importée	
1811.....	800.000 Tonnes.	»	Tonnes.
1830.....	1.800.000	600.000	
1840.....	3.000.000	1.200.000	
1847.....	4.400.000	2.174.000	
1859.....	7.400.000	13.200.000	
1869.....	13.464.000	»	
1875.....	16.949.000	»	
1890.....	26.327.000	11.356.000	

Ce tableau montre que notre production s'est augmentée bien plus vite que notre importation, sans arriver cependant à couvrir les besoins. Notre exportation est minime : 1.850 mille tonnes en 1890.

La production métallique est à peu près dans le même cas, et il est rare que les gîtes métallifères se trouvent à portée des dépôts de charbon. Cela est une cause grave d'infériorité, surtout en ce qui concerne la production du fer, car le prix du métal fabriqué a baissé à tel point que, sous le coup de la libre concurrence, il est impossible de maintenir allumés des hauts fourneaux obligés de recourir à l'emploi d'un combustible grevé de frais de transport. Tout récemment, la grève des mineurs charbonniers du Durham a obligé les fonderies de ce district à éteindre leurs feux et à rester inactives pendant de longues semaines. Or nous sommes précisément obligés d'importer ou tout au moins de transporter à distance soit le minerai, soit le combustible. En 1890, nous avons importé : minerai de fer, 1.612.000 tonnes; fonte, 137.000 tonnes; ferrailles, 20.600 tonnes, venant surtout de Suède, d'Allemagne, d'Angleterre et de Belgique, pour une valeur de 24 à 25 millions de francs.

De même nous sommes bien loin de produire en France toutes les quantités et toutes les qualités de laines que nos usines consomment. On a estimé le rendement total de nos troupeaux à 570.000 quintaux pour l'année 1889. L'importation est bien supérieure ; elle a atteint 1.765.000 quintaux en 1890, valant 340 millions de francs, et provenant surtout des entrepôts anglais ou belges et de la Plata. Nous n'avons pas non plus assez de peaux pour suffire aux demandes de nos usines. On en peut dire autant du lin, dont la production ne dépasse guère 220.000 quintaux (filasse), tandis que l'importation de la filasse de lin dépasse 700.000 quintaux, auxquels il convient d'ajouter 53.000 quintaux d'étoupes. En ce qui concerne le chanvre, au contraire, la production paraît bien supérieure à l'importation (390.000 quint. contre 150.000, et 25.000 quint. d'étoupes). Le lin et le chanvre nous viennent surtout de Russie et de Belgique. Nous achetons en Chine, au Japon, en Turquie, en Italie beaucoup de soie brute, car nos magnaneries sont loin de suffire à la consommation.

Notre industrie demande, en outre, au dehors une quantité de matières premières que notre sol ne produit à aucun degré, comme le coton, les graines oléagineuses, le jute, etc.

Le fait d'acheter des matières premières au dehors ne constitue pas par lui-même une cause d'infériorité absolue pour la fabrication. Si les pays producteurs sont incapables de mettre en œuvre leurs propres produits, ou bien si d'autres causes de faiblesse affectent leur activité industrielle, l'avantage qui résulte en principe pour eux de la possession des matières élémentaires se trouve annulé. C'est le cas par exemple pour les arachides de la côte d'Afrique, que les noirs ne sauraient exploiter en grand, pour le jute de l'Inde, ou pour le lin de Russie. En dépit des frais variés qui s'ajoutent, chemin faisant, au prix de revient, les fabricants de l'Europe occidentale trouvent encore un profit à faire venir ces articles jusque chez eux, à les travailler, et souvent à les réexpédier dans le pays d'origine sous la forme d'objets fabriqués. Mais les choses ne vont pas toujours ainsi. Souvent les charges de transport, commissions, assurances, etc., font monter les prix à un niveau tel que les bénéfices de fabrica-

tion disparaissent. Or c'est le cas justement pour la houille, cet élément indispensable de l'industrie contemporaine. Donc, bien que notre production naturelle soit à tout prendre assez abondante et variée, bien que la situation géographique de la France soit favorable au mouvement des transports, il n'en est pas moins vrai que notre industrie se trouve, à ce point de vue, dans un état notable d'infériorité vis-à-vis de certains autres pays, où les fabricants obtiennent la houille, le fer, d'autres matières premières encore, en plus grande abondance et à meilleur marché.

Mais d'ailleurs, il ne suffit pas de savoir quels sont les éléments matériels dont dispose une industrie pour juger de sa force et de sa vitalité, il faut encore rechercher dans quelles conditions elle est organisée. C'est ce que nous allons faire pour la France.

II.

En matière sociale, rien ne s'improvise, chaque manifestation de la vie des peuples se rattache d'une façon directe à une chaîne longue et ininterrompue de faits étroitement dépendants les uns des autres, et exerçant les uns sur les autres une influence forte et persistante. Aussi, pour comprendre l'organisation actuelle de notre industrie, il nous faut résumer d'abord les lignes principales de son évolution historique.

Le caractère le plus frappant et le plus général de cette évolution consiste en ce fait, que notre industrie a été soumise, presque dès son origine, à un régime étroit et excessif de restriction et de réglementation. Elle n'a pour ainsi dire jamais connu la liberté.

Dès que le moyen âge eut constitué une classe rurale relativement aisée, l'industrie se développa pour satisfaire à certains besoins de cette clientèle importante. Les artisans, groupés autour du centre principal de réunion, l'église, formèrent des bourgs qu'ils érigèrent en communes libres du onzième au quatorzième siècle. Maîtres de l'administration de leurs bourgs et villes, les fabricants s'empressèrent d'en profiter pour servir

leurs intérêts personnels, et dès le début des règlements municipaux intervinrent : 1° pour limiter la concurrence intérieure entre artisans du même lieu ; 2° pour empêcher l'apport sur le marché des articles fabriqués au dehors (1). Il résulta de cette tendance une longue série de chartes industrielles locales, dont la teneur variait avec les situations, les vues et les intérêts du lieu et du moment, mais qui opposaient toutes des obstacles nombreux à la liberté du travail. Ainsi, on s'efforce : d'empêcher l'ouverture de nouveaux ateliers ; d'égaliser le prix d'achat des matières premières, afin que personne ne soit favorisé à ce point de vue ; de limiter la production en défendant d'ouvrir à la fois plusieurs ateliers ou boutiques, en limitant la durée du travail, et en interdisant de choisir les meilleurs ouvriers. On défend aussi tout ce qui peut achalander une boutique plus que les autres, et, à ce point de vue, on se méfie surtout des inventions et perfectionnements. On voit par là combien il était difficile de développer ses affaires ou de faire progresser son métier ; il était aisé aux confrères moins actifs, ou moins habiles, de paralyser toute tentative de ce genre par des saisies et des procès.

Plus tard, on voit les villes se développer, la clientèle s'étendre, les besoins s'accroître. Les corps d'artisans augmentent en nombre et en influence. Les règlements municipaux, trop généraux, ne leur suffisent plus. Chaque métier tend à se protéger lui-même, afin de serrer plus exactement les mailles du filet. Les corporations se forment, et s'entourent d'une barrière presque infranchissable. On y distingue trois catégories d'individus : 1° les maîtres ; leur nombre est limité ; ils ne sont admis qu'après la confection d'un travail difficile, appelé chef-d'œuvre ; ils ont à payer un lourd droit d'entrée ; souvent les fils de maîtres sont seuls admis à briguer les places vacantes ; 2° les ouvriers ; ils sont étroitement soumis à leur maître, et ne peuvent le quitter sans son autorisation ; la maîtrise leur est fermée, sauf de rares exceptions, par suite leur vie est sans avenir ; ils

(1) Voir *la Science sociale*, t. IX et X, articles de M. Demolins sur les Corporations.

ne peuvent travailler que chez les maîtres, ou pour leur compte; leur nombre est limité *ad libitum* par la corporation; 3° les apprentis, soumis à un apprentissage d'une longueur abusive, variant de trois ans à six, huit, dix et même douze années. Cette organisation avait pour résultat de gêner le progrès des méthodes, de rétrécir la production, de paralyser l'ouvrier, d'empêcher le développement des capitaux.

Plus tard encore, au seizième siècle, la situation prit une physionomie nouvelle. Comme l'intérêt personnel réussissait à briser sur bien des points les barrières corporatives, on fit appel à l'État pour les renforcer. L'administration s'empressa en effet d'intervenir (1), et, du seizième au dix-huitième siècle, elle devint l'arbitre du mouvement industriel. Son action fut double. D'une part, elle contribua à élargir la corporation en y admettant à prix d'argent versé au Trésor royal un grand nombre de maîtres imposés au mauvais vouloir de leurs confrères. De l'autre, elle prit l'habitude de reviser et d'étendre les règlements de métier au point d'en faire des codes volumineux, souvent incompréhensibles ou inapplicables, véritable filets qui enserraient la fabrication en l'immobilisant. L'égoïsme corporatif se trouva dès lors doublé d'une surveillance administrative ignorante, tatillonne et avide, qui étouffait et ruinait à la fois l'industrie (2).

L'État prétendait, en agissant ainsi, soutenir les corporations. En réalité, il leur porta un coup mortel en substituant son autorité à la leur; l'ordonnance de 1572 fut le signal de leur décadence. Par besoin d'argent, ou par politique, le gouvernement multiplia les ateliers, ce qui activa la concurrence; il favorisa l'établissement de quelques manufactures; il encouragea certains inventeurs. Par là, le progrès des affaires et des méthodes résista dans une certaine mesure à la pression des règlements et aux exigences du fisc. Aussi, vers la fin du dix-huitième siècle, en dépit d'entraves si multipliées, la fabrication s'était

(1) Ordonnance de 1572.

(2) Pigeonneau, *Hist. du Commerce*, t. II. — Levasseur, *les Classes ouvrières avant 1789*, t. II. — Smith, *les Corporations*.

maintenue et montrait même quelque activité. Mais c'était là peu de chose en comparaison de ce qu'une industrie libre aurait pu faire dans un pays fertile, peuplé, bien situé comme la France. Nous avons vu cela par l'exemple de l'Angleterre.

Du reste, l'industrie française ne souffrait pas seulement de l'excès de la restriction corporative ou réglementaire. Une autre cause encore, très grave aussi, tendait en quelque sorte à la décapiter périodiquement. La classe supérieure, la noblesse, accoutumée depuis trois siècles à vivre surtout des charges de cour, des grades militaires et des bénéfices ecclésiastiques, considérait le travail comme avilissant (1). La haute bourgeoisie, tentée également par les fonctions publiques, spécialement par les charges de judicature, partageait les préjugés de la noblesse. Enfin, tout ce qui parvenait à s'élever au-dessus de la condition de petit bourgeois s'empressait d'épouser cette manière de voir. Par suite, l'industrie restait, comme l'agriculture, confinée aux mains des petites gens, peu capables de la faire progresser vite et de lui apporter de gros capitaux (2).

Tel était l'état des choses quand la secousse de 1789 vint modifier la situation. La Constituante, reprenant l'œuvre de Turgot, jeta bas jurandes, maîtrises et règlements de fabrication. Ces abus séculaires ne se sont point relevés depuis. Mais cela ne veut pas dire que l'évolution commencée sous l'ancien régime s'est arrêtée. L'initiative privée, endormie dans la nuit de la surveillance bureaucratique, s'est réveillée dans une certaine mesure, mais elle est restée singulièrement engourdie. Du reste, comment ne le serait-elle pas. L'omnipotence administrative n'a nullement disparu après 89. Pendant la Révolution, elle persiste sous une forme moins régulière, mais plus tyrannique. A partir du Consulat, elle revêt un aspect moderne, et va se renforçant avec les années, car les grandes découvertes de l'époque lui ont profité au moins autant qu'au commerce ou à l'industrie. Il est bien évident qu'avec nos 720.000 employés de tout grade et

(1) Cela est si vrai que, pour protéger efficacement une industrie, on l'anoblissait. Telle était la Verrerie, par exemple.

(2) Cf. Pigeonneau, t. II, p. 462.

de tout ordre (1), nous ne pouvons nous considérer comme une nation très libre de ses mouvements, et très habituée à agir directement. Aussi la réglementation a-t-elle reparu depuis quatre-vingt-dix ans, et menace-t-elle de se développer dans une mesure excessive. Nous avons des lois restrictives concernant : les conditions d'établissement des mines, minières, usines, des fabriques insalubres, des appareils mécaniques; les conditions ou la durée du travail des ouvriers, des femmes et des enfants. Parmi ces règlements, quelques-uns sont justifiés par la nécessité; d'autres sont arbitraires dans leurs tendances, abusifs dans leur application, ils aboutissent souvent à des effets fâcheux.

De plus, le Code civil a généralisé chez nous une pratique qui nuit à l'industrie comme à l'agriculture et au commerce. C'est celle du partage égal obligatoire et en nature de tous les patrimoines. Cette nécessité est une cause grave d'instabilité pour la classe industrielle. Elle amène beaucoup de liquidations fâcheuses, en dispersant les capitaux indispensables pour la bonne marche d'une entreprise jusque-là florissante. Il en résulte que les traditions se rompent, que le désir de s'enrichir vite prévaut sur tout autre, et que la société anonyme tend à se substituer de plus en plus, dans l'industrie, à la direction unique, chose qui complique singulièrement les questions ouvrières.

Cette instabilité du personnel dirigeant de l'industrie constitue une notable cause d'infériorité que les hommes d'affaires sentent bien.

Dans une pétition adressée au gouvernement impérial en 1865 par de grands fabricants parisiens on lisait ce passage : « Nous croyons que l'influence de la loi actuelle (sur le droit de dévolution) sera fatale au développement industriel et commercial de la France. Tandis que l'Angleterre, sous l'empire de la liberté testamentaire, voit grandir et se perpétuer chez elle des établissements industriels et commerciaux, chez nous, rarement l'œuvre du père est continuée par le fils... » C'est qu'en effet la perpétuité de l'entreprise a des avantages énormes au point de

(1) Non compris l'armée et la force publique.

vue de la puissance et du prix de revient de la production. Par elle, la direction est plus éclairée, mieux suivie, plus expérimentée; l'affaire se développe lentement, mais avec régularité et sûreté; les capitaux s'accumulent; le travail se divise et s'organise plus aisément; l'outillage est plus parfait, parce que les périodes d'amortissement étant plus longues, on recule moins devant les améliorations; les frais se réduisent par l'effet même des autres avantages (1).

Enfin les préjugés si fâcheux que les hommes de l'ancien régime nourrissaient à l'égard des arts usuels n'ont pas disparu. Aujourd'hui comme autrefois, on considère comme étant hors de l'élite l'individu qui dirige un atelier, ou achète pour revendre. Comme autrefois, l'idéal de l'homme d'affaires est de se retirer pour vivre « bourgeoisement »; jadis on disait « noblement », voilà tout la différence. Lorsqu'on en est arrivé là, on se garde, bien entendu, de pousser ses enfants vers le commerce ou vers l'industrie; ce serait encore déroger. On les dirige vers les fonctions publiques, ou bien on les garde oisifs. Que d'intelligences sont ainsi détournées chaque année du travail productif, combien de capitaux sortent en même temps des affaires pour aller vers les « placement sûrs », qui n'exigent que peu de soins, mais ne profitent guère à l'activité utile du pays.

III.

Nous venons d'apprécier la condition du personnel dirigeant de l'industrie; il nous faut voir à présent ce que vaut le personnel dirigé.

La classe ouvrière française a des qualités propres très notables : l'intelligence, l'ardeur au travail, le goût, le sens de la respectabilité ne sont pas rares, même chez les ouvriers des grandes agglomérations industrielles. Mais elle supporte aussi des causes d'infériorité non moins précises. Dès l'origine de l'in-

(1) Cf. *la Science sociale*, t. III, p. 83, article de M. Cacheux.

dustrie l'ouvrier a dû subir, lui aussi, la forte compression corporative. Les rigueurs de la maîtrise le maintenaient dans une position subordonnée ; les règlements paralysaient son initiative. L'État et la corporation s'entendaient pour le parquer dans sa condition et pour le surveiller étroitement. De là le succès ancien des associations secrètes, d'où sont sortis les compagnonnages, avec leur initiation brutale, leurs disciples, leurs rites puérils, et aussi leur assistance réciproque. A diverses reprises, la position des ouvriers devint si critique, qu'à la suite de troubles politiques, religieux, économiques, de véritables exodes d'artisans se produisirent, poussant au dehors des milliers d'hommes souvent habiles dans leur art, tandis que beaucoup d'autres étaient emprisonnés et exécutés (1).

A l'époque actuelle, la condition des ouvriers semble meilleure, et de beaucoup. Ils ne sont plus attachés à l'atelier par des règlements draconiens. On ne leur défend plus de s'allier, de s'entendre, d'organiser même la lutte directe contre le patron. Les salaires sont infiniment plus élevés, sans que le coût de la vie ait crû dans la même proportion (2). Les secours publics sont plus abondants, plus larges, plus efficaces. Le travail est plus actif et s'offre en plus grande quantité. Les moyens d'instruction théorique et technique sont nombreux et accessibles. Il semble donc que l'ouvrier devrait être à l'heure actuelle non seulement plus heureux, mais encore plus fort et plus capable de s'élever En réalité, il n'en est pas ainsi, voici pourquoi.

L'organisation actuelle de l'industrie, d'abord, rend difficile l'accession de l'ouvrier au patronat. Les entreprises sont en général trop considérables pour qu'un homme dépourvu de gros capitaux et de connaissances techniques développées puisse s'établir aisément. L'obstacle n'est pas absolu pourtant, car les ouvriers parvenus ne manquent pas en France, et sont communs aux États-Unis. Mais voici d'autres empêchements, ceux-ci personnels à l'ouvrier. En premier lieu, il épargne peu, surtout

(1) Cf. Pigeonneau, II, 184, 282.

(2) Ce qui a augmenté surtout, ce sont les besoins artificiels, dangereux pour le corps ou pour l'esprit.

dans les villes. Un auteur récent nous a fait connaître la vie d'un ouvrier parisien, presque un contremaître, qui avec un salaire annuel de plus de 3.400 francs et une famille réduite à quatre personnes, n'avait pas un sol d'économies (1). Les premiers éléments du progrès social lui font ainsi défaut. L'ouvrier ambitieux espère alors qu'il pourra réussir par la politique, tout comme un bourgeois, et il se fait agitateur et artisan de grèves (2). D'autre part, il perd de sa valeur technique par suite de deux causes principales : 1° la décadence de l'apprentissage, due souvent aux ouvriers eux-mêmes, qui refusent de faire des apprentis pour réduire la concurrence des bras; puis les enfants les plus intelligents sont drainés par certaines administrations, comme le télégraphe ; en outre les parents, que le contrat d'apprentissage ne lie guère, reprennent souvent les enfants avant la fin de leur engagement, pour en tirer parti plus vite; 2° le service militaire, qui saisit l'ouvrier au début de l'âge adulte, au moment où son intelligence et sa main s'affermissent, où sa réflexion s'aiguise. Au régiment, il perd une partie de l'expérience acquise, et ne la recouvre plus au même degré (3).

Il résulte de cela une infériorité manifeste de la main-d'œuvre française en ce qui concerne les travaux à la fois délicats et rapides. Ainsi, en France on emploie généralement de 50 à 55 ouvriers pour conduire 1.000 broches filant le lin, numéros moyens. En Irlande 35 à 40 suffisent. Il en est de même pour le tissage. Comme la main-d'œuvre représente une fraction importante du prix de revient, celui-ci s'élève sensiblement par l'effet de cette surcharge.

IV.

La question de l'outillage n'est pas moins importante que les précédentes, il faut donc l'examiner à part. Or il est remarquable

(1) P. du Maroussem, *Charpentier de Paris*, p. 126.
(2) *Ibid.*, p. 119.
(3) Cf. Le Blan, rapport au Conseil sup. du Commerce (Enquête sur le régime douanier, 1890).

qu'en France la fabrication en grand atelier s'est développée plus tardivement qu'en Angleterre ou en Belgique. Le procédé de la fabrique collective a persisté longtemps; il dure encore, bien que l'usine tienne aujourd'hui la première place. On sait que ce procédé se résume ainsi : un artisan établi dans un faubourg, ou à la campagne, travaille à la main, chez lui, les matières fournies par un patron qui recueille le produit fabriqué. Cette organisation industrielle n'est pas sans avantages au point de vue social. Au point de vue purement économique, elle est inférieure parce qu'elle produit moins vite, et quelquefois moins parfaitement, à plus haut prix, que le grand atelier mécanique.

Aussi la France, qui a, pour la soierie, 55.000 métiers à bras sur 105.000 (1885), qui fait battre également un bon nombre de métiers de ce type pour le lin, le chanvre, la laine et même le coton, qui fabrique également en petit atelier une quantité d'articles variés (quincaillerie, bonneterie, confections, etc.,) est-elle sensiblement en retard sur les pays qui depuis longtemps déjà ont groupé un personnel ouvrier nombreux autour d'engins mécaniques incessamment perfectionnés. Du reste, notre pays est de beaucoup inférieur à l'Angleterre pour la fabrication des machines de manufactures. La preuve en est que nos principales industries sont, à ce point de vue, les clientes obligées des ateliers anglais de construction mécanique. Nos premiers outillages sont naturellement venus d'outre-Manche, puisque nos voisins ont su, avant tous leurs concurrents, plier les forces naturelles au service de l'industrie. Mais depuis nous aurions pu du moins les imiter et les égaler. Il n'en est rien; les fabriques d'Elbeuf, de Mazamet, de Rouen, de Cambrai, ou de Lille, vont acheter en Angleterre, en Belgique, ou même en Allemagne leurs cardes, leurs bancs à broches, leurs métiers à tisser, et supportent de ce fait une surcharge de 25 à 30 % dans l'établissement de leurs usines (1). Les prix de revient des produits s'élèvent en proportion.

A un autre point de vue, notre grande industrie présente en-

(1) Cf. Réponses fournies dans l'Enquête sur le régime douanier en 1890. Les tentatives faites pour importer en France la construction des machines textiles ont généralement échoué.

core, sur certaines de ses concurrentes, cette cause grave d'infériorité, qu'elle est moins concentrée et moins spécialisée. Cela est frappant surtout dans les industrie textiles. Nos établissements sont loin, par exemple, et sauf de très rares exceptions, d'égaler les manufactures anglaises, où s'accumulent les moyens d'action les plus puissants, en vue de fabriquer en nombre des articles peu variés et de vente courante. Un homme du métier, M. G. Roy, disait récemment, dans un intéressant rapport sur l'industrie des tissus en Angleterre : « L'importance de ses affaires permet à l'industriel anglais de faire toujours les mêmes articles, dont le débouché lui est assuré, et nous avons vu des établissements qui, avec 200.000 broches et 2.000 métiers à tisser, ne filent qu'un ou deux numéros et ne tissent que deux sortes. On comprend l'influence que cette manière d'opérer peut avoir sur le prix de revient. » Chez nous, au contraire, les usines, montées sur un pied plus faible, sont obligées de varier beaucoup leur production pour trouver une clientèle suffisamment étendue. Mais il résulte de cela une grande complication, des pertes de temps, de plus grands frais de main-d'œuvre, un déchet plus considérable, etc., et, en fin de compte, une aggravation marquée des frais généraux.

Certaines industries françaises sont même si médiocrement développées, qu'elles deviennent l'objet d'un véritable monopole de fait. On peut citer, par exemple, la situation incroyable de notre industrie linière du Nord, qui ne trouve en France qu'un seul établissement pour le blanchiment et l'apprêt des toiles de fil; celui-ci peut dès lors maintenir ses prix à un tel taux, qu'il est souvent plus avantageux d'envoyer les écrus à Belfast d'Irlande pour les faire blanchir et apprêter. Les frais de port, aller et retour, et le prix du travail cumulés, n'arrivent pas au niveau des exigences de la maison française; le travail irlandais est d'ailleurs préféré pour ses meilleurs résultats, si bien qu'un double intérêt pousse les tisseurs français à s'adresser à l'étranger.

Ainsi, d'une façon générale, et à part de remarquables exceptions, notre industrie est, en règle, organisée et outillée d'une façon qui tend à augmenter les frais, à élever les prix de revient, et,

par suite, les prix de vente. Cela est si vrai que, pour un bon nombre d'articles courants, machines, tissus, mercerie, quincaillerie, horlogerie, verrerie, faïences et porcelaines, etc., les prix courants des maisons anglaises, belges, suisses et même américaines sont fort inférieurs aux nôtres. L'abondance des matières premières, la puissance de la production, la force de l'outillage, le bon marché de la main-d'œuvre, agissant ensemble ou séparément, amènent ce résultat, que l'organisation des transports peut encore accentuer.

Nous avons en France des routes, des canaux, des chemins de fer, une marine. Leur ensemble forme une puissante combinaison pour la transmission des produits, mais elle a aussi des causes graves d'infériorité. Les chemins de fer ont été construits administrativement, c'est-à-dire à haut prix; de plus, on leur a imposé des tracés onéreux et des extensions qui ne font pas leurs frais. Par suite, leurs tarifs sont restés jusqu'à ces derniers temps supérieurs à ceux de la plupart des compagnies étrangères. Quant à la marine, elle supporte le poids fort lourd des obligations résultant de la loi sur l'inscription maritime; la construction française est chère; le trafic national ne fournit pas d'une façon générale et complète le fret double d'aller et de retour. De là le haut prix des frets, et le déclin de la navigation sous pavillon français. Un exemple pris entre cent donnera bien l'impression des choses. Aux Indes orientales, on rencontre de grands voiliers anglais et américains du port de 2.000 à 3.000 tonnes, libres de leurs procédés; en cas de séjour prolongé ils congédient la majeure partie des équipages, et font ainsi une économie notable, qui leur permet d'attendre un chargement. A côté d'eux quelques bateaux français de 500 à 600 tonnes, ayant des frais fixes presque semblables, grevés de lourdes obligations envers leurs équipages, pressés de rentrer pour ne pas solder des hommes au repos, essaient en vain de faire quelques affaires. Ils réussissent rarement (1). En Europe, la majorité de nos produits est confiée à des navires étrangers, pour des motifs analogues.

(1) *Bull. consul. franç.*, 1891.

Les capitaux existent en France avec une réelle abondance, et s'offrent à des conditions modérées, bien que leur prix soit en moyenne plus élevé qu'en Angleterre. Mais, pour les raisons que nous avons eu déjà l'occasion d'exposer, ils ne se portent vers les emplois industriels qu'avec hésitation. Beaucoup de Français riches vivent totalement en dehors des affaires, ils n'y connaissent rien et en redoutent les alea. Les industriels eux-mêmes, une fois retirés de la vie active, craignent de voir se réduire les dots et parts de leurs enfants, et recherchent des placements considérés comme « de tout repos ». Un auteur financier le disait récemment avec justesse : « Le rentier français n'aime, en temps ordinaire, ni les valeurs industrielles, ni les actions de banque ; il préfère les placements en valeurs à rendement fixe : fonds d'État ou obligations (1). » Du reste, cette tendance est favorisée chez nous par le développement colossal de l'action de l'État, développement qui multiplie des emprunts du Trésor public et par suite les occasions de placement en rentes. Mais cela est éminemment fâcheux pour l'industrie, obligée de payer plus cher un aliment indispensable de son activité. Les choses vont si loin dans ce sens que les fortunes, privées de cet élément puissant de progrès, paraissent aujourd'hui arrêtées dans leur développement. « Il semble, dit M. Leroy-Beaulieu, que les fortunes de la classe moyenne et de la classe opulente sont restées tout au moins stationnaires dans les dix ou douze dernières années. » S'il en est ainsi, elles sont bien près de décroître, et cette conséquence de l'inertie des capitalistes est naturelle et logique.

Voilà déjà bien des causes de difficultés pour notre industrie en face de certaines concurrences. Il en est d'autres qui proviennent du caractère particulier de la production française.

V.

Les produits fabriqués se divisent en deux catégories qui n'ont pas la même portée économique. Ce sont d'abord les produits

(1) A. Raffalovich, *le Marché financier en* 1891.

communs, de consommation courante, puis viennent les articles de luxe. Certains pays se sont adonnés spécialement à la production des objets communs; ils en inondent tous les marchés du globe. La France a joui durant de longues années d'une véritable spécialité pour la fourniture des objets de luxe ; sa réputation est encore sans rivale à ce point de vue, malgré la concurrence de l'imitation de pacotille. Cet état de choses date de loin.

En France, la vie urbaine et la toute-puissance de la royauté se sont développées simultanément, et leur extension commune a favorisé justement à un degré éminent l'expansion et le raffinement des goûts d'élégance et de luxe. La large prodigalité de nos rois, surtout depuis le seizième siècle, est un lieu commun historique. En 1520, à l'entrevue du Camp du Drap d'or, François Ier et sa noblesse déployèrent un faste qui dépassa de loin celui du roi d'Angleterre. Un peu plus tard, Henri III, chef d'un État ruiné par la guerre civile et étrangère, dépensait des millions aux noces de son favori Joyeuse. Il suffit d'évoquer le souvenir de la cour de Louis XIV et de celle de Louis XV pour donner l'impression de quelque chose de magnifique. Il ne pouvait en être autrement dans ce milieu composé de gens frivoles, inoccupés, riches ou pourvus de pensions et de prébendes, puisant en somme largement dans le Trésor public. De la cour, le goût du luxe gagnait la bourgeoisie, qui s'efforçait souvent d'égaler la noblesse dans ses coûteuses folies, au point d'inspirer de la jalousie à celle-ci et de s'attirer des ordonnances somptuaires.

Après cela, on ne doit pas s'étonner de voir les rois encourager de toutes façons le développement des industries de luxe. Ils appellent du dehors des artistes célèbres et des artisans réputés, fondent des manufactures de tapis, de soieries, de glaces, de porcelaines, des ateliers de broderies, de ciselure. Ils prodiguent les encouragements aux artistes et artisans français qui imitent les étrangers. Peu à peu le goût se forme et s'épure, les procédés se répandent, la réputation s'établit, la clientèle s'étend, et c'est ainsi que se forma en France la spécialité des industries de grand luxe.

Cette évolution fut favorisée encore par diverses autres causes.

Les centres industriels de l'Italie, maîtres incontestés de ces industries au moyen âge, étaient ruinés par les luttes intestines ou par la domination étrangère. Il en était de même dans les Pays-Bas. L'invasion musulmane avait dispersé les artisans byzantins et coupé nos communications avec l'Orient. La France s'était donc établie, en somme, dans une place vacante. Elle y resta d'autant plus volontiers que sa situation intérieure lui rendait difficile la production à bas prix des articles communs pour l'exportation ; la spécialité des produits d'un prix élevé lui permit au contraire de trouver au dehors une clientèle et de réaliser par le commerce extérieur de beaux profits. On s'explique donc les longs efforts de nos fabricants dans ce sens et leurs succès.

Mais lorsqu'on s'est fait une spécialité, on n'en change pas volontiers, aussi la situation est-elle restée la même, à quelque chose près, dans notre pays. Un grand industriel français le disait fort justement dans un livre récent. « Nos fabricants, ne pouvant produire au même prix les articles courants, sont obligés de se rejeter sur les articles de luxe, et au lieu d'avoir pour clients les grandes masses, « le million », comme disent les Anglais, ils ne vendent qu'à quelques privilégiés de la fortune ; ils sont donc portés à pratiquer de préférence des petites industries spéciales, les industries de luxe, sujettes aux caprices de la mode, et qui, ne vivant pas des besoins réels, souffrent et périclitent dès que, par suite d'une crise, le consommateur est obligé de faire des économies (1). » Ce passage fait bien ressortir à la fois et la cause et l'effet. Par suite du progrès des transports, le nombre des consommateurs d'articles communs va sans cesse en croissant. Il n'en est pas de même pour les articles de luxe ; leur débouché reste limité à la classe opulente, qui est toujours une minorité. Il est vrai que le goût du faste a pénétré de nos jours jusque dans les classes inférieures, mais elles sont obligées de s'en tenir aux imitations, aux objets de qualité médiocre sous un extérieur brillant, dont le prix reste abordable. Les classes aisées elles-mêmes se laissent prendre à cet appât ; on préfère payer

(1) Thierry-Mieg, *La France et la concurrence étrangère*. 1884.

moins cher, et changer plus souvent. Les femmes surtout ont déterminé une véritable évolution des habitudes dans ce sens. « Malheureusement, dit M. Robert-Desgarhes, président de la Chambre syndicale de la ganterie de Paris, le goût du beau en toute chose s'amoindrit chaque jour ; on recherche les objets à bon marché ». Naturellement, la fabrication suit l'impulsion et l'accélère en allant au-devant des désirs de la clientèle. Mais le genre convient médiocrement à nos industriels. Ils ont leurs traditions, leurs procédés, leur goût formé par une longue pratique ; ils apportent tout cela même dans l'élaboration des articles à bon marché. A côté d'eux, des fabricants moins bien préparés, mais moins gênés aussi par le poids du passé, moins entravés, moins surchargés, s'emparent de leurs modèles, les imitent à meilleur compte, et écoulent facilement des produits qui souvent n'ont pas d'autre mérite que l'apparence, mais dont le prix est inférieur aussi. Un consul français au Canada écrivait récemment dans ce sens : « Grâce à leur don d'imitation et à leur persévérance, les Allemands sont arrivés à contrefaire nos modèles à des prix au-dessous des cours français, de façon à pouvoir substituer leurs copies aux originaux qui sortent de nos ateliers » (1).

VI.

Le commerce est un intermédiaire souvent indispensable entre le fabricant, absorbé par ses occupations variées, et le consommateur. Mais le négociant ne manque pas, et la chose est naturelle, de faire payer son intervention par le prélèvement d'un bénéfice qui s'ajoute au prix de revient. Par suite, plus le nombre des intermédiaires placés entre le producteur et l'acheteur définitif est considérable, et plus le prix de vente s'élève. Il y a donc, pour tous deux, un intérêt précis à réduire ce nombre, car il est bien prouvé qu'une réduction sur le prix accélère la consommation au double profit du fabricant et du consommateur.

Or il est établi par des faits multiples que la production fran-

(1) *Bull. consul. franç.*, 1891.

çaise est grevée de frais considérables par l'excès des intermédiaires. Dans le commerce intérieur, une multitude de petits détaillants s'interposent et compensent le faible chiffre de leurs affaires par la hausse des prix, la pratique de la fausse mesure, ou l'adultération du produit. Ce fait provient d'une tendance générale qui pousse les gens à rechercher les métiers à la fois productifs et peu pénibles. Leur calcul réussit, bien qu'il soit fort onéreux pour le public, parce qu'ils se prêtent à la pratique permanente du crédit, chose fort appréciée des gens dépourvus d'avances et d'économie. L'abus extrême de ce procédé a produit une réaction en provoquant la formation des grands magasins, qui ne sont pas eux-mêmes sans prélever de beaux bénéfices, tout en pouvant fournir meilleur et moins cher que le petit détaillant, grâce à l'habitude stricte de la vente au comptant.

Dans le commerce international, l'abus des intermédiaires est tout aussi marqué. Le plus souvent, on peut même dire presque toujours, le fabricant évite de s'adresser directement au commerçant en détail, qui paiera ses produits dans tel ou tel pays étranger. Il remet ses articles à un commissionnaire, qui souvent vient les choisir à l'usine, et paie à court terme. De cette façon, on réduit les soins, les frais et le crédit, mais cette économie est largement compensée par une série d'inconvénients graves. D'abord, le commissionnaire achète au plus bas prix possible, et revend le plus cher possible. Aussi préfère-t-il placer les articles d'imitation, qui s'écoulent par quantités, plutôt que les produits de choix dont le prix restreint la clientèle. Ensuite, il a soin de démarquer les objets, sauf exception, afin de garder le monopole des approvisionnements. Le commissionnaire tient de la sorte et à la fois le fabricant et le consommateur. Cela lui permet de porter ses commandes là où son intérêt lui fait entrevoir les plus belles occasions de profit. Aussi lui arrive-t-il d'allécher la clientèle avec de bons et beaux articles français, auxquels il substitue dans la suite des produits étrangers imités et inférieurs. Cela se fait d'autant plus aisément qu'il est lui-même, la plupart du temps, anglais ou allemand, et fort au courant de ce qui se passe dans les divers pays concurrents. Nous pourrions citer à

ce sujet de nombreux exemples. Bornons-nous à ces deux citations très caractéristiques. « Lorsque, disait récemment un journal franco-américain, dans ce vaste et riche pays des États-Unis, on voit pulluler les maisons de commerce anglaises, et surtout allemandes, et que l'on y découvre à peine quelques négociants français, on se demande avec tristesse si nous ne nous sommes pas encore rendu compte des prodigieuses ressources de cette partie du Nouveau Monde, ou bien si nous désertons la lutte.

« Mais la surprise est grande lorsqu'on s'aperçoit que les Allemands, les Anglais et autres ont charge presque exclusive, comme consignataires, d'écouler nos produits. Sommes-nous donc incapables de vendre nous-mêmes les objets que nous fabriquons si bien (1)? »

D'autre part, un consul français écrivait l'an dernier dans un rapport officiel : « Le commerce français en Australie aurait besoin, pour devenir plus important et moins aléatoire, que des maisons françaises sérieuses vinssent y installer des succursales, des comptoirs de vente à la commission. C'est ce que les Allemands ont parfaitement compris ici et partout ailleurs, et ce qui explique leur succès alors que nous restons en arrière... A Sydney comme à Hong-Kong, comme dans mes différents postes en Amérique, je vois des succursales, ou des agences de grandes maisons allemandes auxquelles les expéditeurs allemands peuvent avec sécurité confier leurs produits pour la vente » (2).

Il est à remarquer d'ailleurs que nous agissons à peu près de même en ce qui concerne l'importation des matières premières que nous employons. Un seul exemple fera bien saisir le caractère étendu de cette manière de faire : les joncs et bambous employés pour la confection des manches de parapluies nous viennent en grande partie *du Tonkin*, par l'entremise de maisons anglaises (3)! Nous arrivons par là à payer plus cher que nos concurrents les éléments de notre fabrication.

(1) *Courrier des États-Unis,* 1889.
(2) *Bull. consul. franç.,* 1891.
(3) Rapp. de M. Falcimaigne, présid. de la chambre syndic. de l'industrie du parapluie, dans l'enq. de 1890.

Quelquefois, au lieu de remettre ses produits à un commissionnaire résidant dans son voisinage, le fabricant se laisse tenter par les offres d'un consignataire établi dans un pays lointain. Sur quelques renseignements sommaires, il expédie une partie de marchandises à un fripon qui le joue, et le dégoûte pour toujours des affaires faites à une grande distance. Cela favorise le commissionnaire installé en France, et lui assure une sorte de monopole pour l'exportation des produits français.

D'autre part, le goût de la spéculation s'est développé d'une façon extraordinaire à notre époque; c'est que le jeu présente en effet la perspective d'un enrichissement rapide, c'est un moyen d'arriver vite à la position enviée de rentier, d'homme inoccupé, qui est l'idéal de notre race à l'heure actuelle. Mais la spéculation réussit surtout à troubler le jeu régulier des affaires, à produire des oscillations artificielles et brusques dans les prix, à répandre la défiance d'une façon générale, et à décourager le trafic honnête. Ces effets fâcheux agissent avec une énergie d'autant plus grande, que le milieu est plus faible. Or nous venons de constater par des exemples multiples que notre milieu économique présente de nombreux côtés défectueux.

Si la multiplicité des intermédiaires et les abus de la spéculation tendent à grever lourdement la production française, leur effet est aggravé à ce point de vue par l'énormité des charges publiques. Dans un rapport récent sur la situation financière de la France, un député, M. C. Pelletan, affirmait que notre pays était plus fortement pressuré par le fisc que tous ses voisins sans exception. Cette allégation est difficile à établir avec une exactitude rigoureuse, mais elle paraît au moins vraisemblable, lorsque l'on considère le chiffre de nos budgets, celui de notre dette, et aussi l'étendue de nos charges militaires et civiles. Lorsque les profits sont larges, l'impôt est supporté sans difficulté, mais quand la concurrence limite étroitement les bénéfices, le fabricant sent vivement l'excès des taxes, non seulement pour la part qu'il acquitte en personne, mais encore pour ce que paient ses ouvriers et ses clients.

Nous observons, en définitive, que l'industrie française présente,

vis-à-vis de ses concurrents, une série de causes d'infériorité qui peuvent se résumer ainsi :

Défaut d'initiative produit par des causes déjà lointaines, et spécialement par l'abus de la réglementation;

Mépris prononcé de la classe supérieure dirigeante pour le travail en général, et pour les arts usuels en particulier;

Déformation de la classe ouvrière par la vie urbaine, la politique, le progrès des idées socialistes, le service militaire, la décadence de l'apprentissage;

Faiblesse de l'outillage, et éloignement des capitaux pour les placements industriels;

Caractère trop exclusif de la fabrication destinée à l'exportation, en présence de la tendance du public à préférer les produits à bas prix;

Organisation défectueuse du commerce, et goût croissant pour la spéculation;

Exagération des charges publiques.

Il nous sera plus facile, après cela, de bien apprécier la situation actuelle de la fabrication en France. Essayons de la déterminer au moyen de faits précis.

VII.

Considérée dans son ensemble, notre industrie paraît être actuellement dans une situation difficile et dangereuse. Son développement est lent, pénible, gêné par les entraves multiples que nous connaissons. De 1815 à 1852, ces entraves ont exercé sur elle une action fort sensible, bien que les progrès subits de la mécanique, des sciences et des transports l'aient poussée en avant malgré tout. De 1852 à 1860, elle a gagné presque subitement beaucoup de terrain, puis son mouvement s'est ralenti après 1860, et la guerre de 1870-71 est enfin venue lui faire un tort énorme en la paralysant durant six longs mois, au profit de la concurrence extérieure. Depuis, l'action de celle-ci s'est fait sentir largement au dedans et au dehors, de là les plaintes

multiples qui se font entendre depuis quelques années, plaintes qui paraissent justifiées, comme nous allons le voir en étudiant les branches principales de notre fabrication.

L'industrie métallurgique a totalement changé ses procédés et son caractère depuis un demi-siècle. Le procédé de la fusion et de l'affinage de la fonte au charbon de bois a presque disparu pour faire place à celui qui emploie le coke. L'acier de cémentation est remplacé par les aciers fondus dits Siemens, Bessemer ou Martin. Les nombreuses fonderies et forges à petit rendement d'autrefois ont disparu devant quelques établissements immenses, montés sur un grand pied, qui tiennent un rang honorable dans leur spécialité. Mais si leur production est, en règle, supérieure, elle reste chère en moyenne. Ainsi, nos grands chantiers maritimes font des cuirassés et des croiseurs pour certains gouvernements étrangers, qui préfèrent payer plus cher pour avoir quelque chose de parfait, mais nos propres paquebots à vapeur sont construits sur la Clyde, ou la Mersey.

L'industrie cotonnière, qui avait augmenté sensiblement le nombre de ses broches à filer, de 1852 à 1867, est revenue depuis à son chiffre antérieur, tandis que dans la plupart des autres pays le progrès se maintenait. Il est vrai qu'aujourd'hui les appareils travaillent plus économiquement et plus vite, mais nous n'en sommes pas moins dans une position moins prospère que celle de nos concurrents. On en peut dire à peu près autant du tissage, qui a dû se concentrer, substituer le métier mécanique au métier à bras, varier ses genres, parfois même abandonner une spécialité pour en adopter une autre. Nous avons de la peine à fournir les qualités fines et le tissage en souffre.

L'industrie lainière semble au contraire en voie de progrès régulier. Un homme compétent, M. N. Rondot, disait en 1867 dans un rapport à la Commission des valeurs en douane. L'industrie tout entière des tissus de laine est en progrès; il s'est accompli depuis plusieurs années, dans presque tous nos centres manufacturiers, un mouvement très actif, tant pour la transformation et l'amélioration du matériel et les conditions de la fabrication que pour l'extension des débouchés. Dans les indus-

tries accessoires de la teinture et de l'impression, la France est arrivée à une incontestable supériorité (1). » Ceci s'applique surtout, il est vrai, aux tissus de fantaisie de façon légère et souvent de matières mélangées. La vieille et réputée fabrication de la draperie a sensiblement décliné dans ses centres principaux : Elbeuf, qui comptait 268 fabricants en 1861, 220 en 1872, 145 en 1882, n'en avait plus que 80 en 1890 ; Mazamet possédait 24 maisons en 1865, et 7 à 8 en 1890, les affaires ayant baissé d'ailleurs de 40 % chez celles-ci ; Sedan, Louviers ne se plaignent pas moins (2).

L'industrie des toiles de lin et de chanvre est, elle aussi, en pleine décroissance. La filature ne peut réussir à fournir les numéros fins, et voit le nombre de ses broches décliner d'année en année. Le tissage n'est pas en meilleure posture, et cependant la consommation ne diminue pas dans le pays, car les importations étrangères vont en se développant. Il est bien évident du reste que cet état de choses est bien le résultat des conditions du milieu, car des Anglais établis en France pour éviter les frais de douane n'ont pu réussir et ont dû fermer leur établissement après une courte épreuve (3).

L'industrie de la soie est encore très prospère, grâce à sa vieille supériorité et à son caractère de fabrication de luxe. Mais elle se plaint fort de la concurrence des sortes communes étrangères. On assure que la France produisait autrefois les 3/4 des étoffes de soie consommées en Europe, et aujourd'hui seulement les 2/5, par suite des progrès réalisés à l'étranger (4).

Jusqu'en 1870 la ganterie française jouissait dans le monde entier d'une sorte de monopole. Aujourd'hui elle est encore florissante, mais l'Angleterre, l'Italie, la Belgique et l'Allemagne lui font une rude concurrence. La fabrication des boutons a été également une industrie française par excellence. Aujourd'hui,

(1) Cité par M. Amé, II, 416. V. aussi : rapp. de M. Walbaum au Cons. sup. du Commerce, 1891.

(2) Enquête de 1890.

(3) Le Blan, rapport au Cons. sup. du Commerce, 1890.

(4) Permezel, *ibid.*

les articles communs venant d'Autriche, d'Italie, de Belgique, abondent chez nous. Nos modèles de luxe sont encore recherchés, mais les étrangers les imitent sans délai et nous combattent avec nos propres créations.

En ce qui concerne la bonneterie, encore une vieille industrie bien française, un notable fabricant écrivait en 1890 :

« Les ouvriers anglais produisent plus que les nôtres, le matériel est supérieur, les filés sont meilleurs et à meilleur prix. La filature anglaise, en effet, achète mieux ses matières premières, avec moins d'intermédiaires que nous; elle travaille plus en grand et en spécialisant davantage, c'est-à-dire dans les meilleures conditions pour produire bien et à bon compte; son outillage, enfin, qu'elle trouve sur place, lui coûte aussi meilleur marché (1) ». L'Allemagne nous fait aussi une concurrence très efficace pour les articles de ce genre. On peut en dire autant de la lingerie-chemiserie.

Une conclusion s'impose, à la suite de cette revue rapide, la voici : Beaucoup de nos industries sont incapables de se maintenir, même sur le marché intérieur, en présence du bon marché obtenu par les fabricants de certains pays. Quant au commerce d'exportation, il est singulièrement resserré, et parfois même compromis, par la concurrence de ces mêmes pays. Cela est attesté par de nombreux témoignages émanant non seulement des industriels et négociants intéressés, mais encore de nos consuls établis dans les principales places de l'étranger (2).

Tel est l'état actuel des choses. Voyons ce qu'il en faut conclure au point de vue de l'application du régime douanier.

VIII.

Il est probablement sans exemple au monde qu'un pays offrant un certain degré de civilisation ait jamais réussi à se suffire complètement à lui-même. Tous éprouvent à des degrés variables le besoin de se procurer certains produits du dehors.

(1) Rapp. de M. Mortier au Cons. sup. du Commerce, 1890.
(2) Cf. *Bulletin consul. français, passim*, et spécial. en 1891.

naturels ou fabriqués, que l'on ne peut produire sur place. De là un mouvement commercial d'*importation*.

D'autre part, il est certain que, pour un pays donné, vendre au dehors, c'est étendre son débouché, c'est augmenter le nombre des consommateurs de ses produits : il en résulte un précieux élément de prospérité, soit pour la culture, soit pour la fabrication. Cette source extérieure de profits permet d'accroître les salaires, d'augmenter la production : elle active le développement des capitaux. On trouve donc un intérêt considérable à exercer le commerce d'*exportation*.

Ce mouvement en sens contraire et simultané, que l'on observe dans tous les États organisés, a amené les économistes à concevoir *à priori* une théorie qui se résume ainsi : Les divers groupes nationaux échangent produit contre produit. Par suite, un pays ne peut exporter des marchandises que s'il en importe une quantité correspondante et vice-versa. Dans la pratique, cette théorie peut s'appliquer par hasard, fortuitement, mais elle n'a en aucune façon la portée d'une règle générale. C'est qu'en effet les divers pays n'ont ni une production équivalente, ni des besoins pareils, ni des moyens égaux. Par suite, la balance de leur commerce extérieur ne peut s'établir avec la rigueur mathématique imaginée par les économistes. La vérité consiste en ceci, que le mouvement des marchandises s'établit au contraire d'une façon fort variable, selon les temps, les lieux et les circonstances. Dès lors, pour établir un régime douanier, on ne peut sans chance grave d'erreur tabler sur l'axiome que nous venons de reproduire. Il faut étudier séparément ces deux intérêts, importation, exportation, et tenir compte de leur situation respective.

D'autre part, il est remarquable que, dans une nation quelconque, la grande majorité comprend des individus qui sont tout à la fois consommateurs et producteurs. Les simples consommateurs sont une faible minorité : pour ceux-ci, la consommation est la seule chose importante. Pour les autres, la consommation a bien son intérêt, mais la production leur importe bien davantage, car elle est le soutien de leur existence, leur occupation de tous les jours, la source de leurs profits. Du reste, sans

production, que deviendrait la consommation? Elle se restreindrait évidemment dans une énorme proportion. En fait, ces deux intérêts sont donc étroitement solidaires; il faut toujours les envisager ensemble, et tenir compte de leurs besoins communs et réciproques, sous peine de les compromettre tous les deux. Les économistes se trompent lourdement, quand ils prétendent que l'intérêt du producteur et celui du consommateur sont opposés, ce qui les amène à négliger l'un des deux pour plaider exclusivement en faveur de l'autre. Les économistes, dit Bastiat, n'envisagent jamais la question du commerce qu'au point de vue du consommateur, jamais du producteur (1). C'est prendre fait et cause pour une petite minorité, en négligeant par système toute une série de faits d'importance capitale. Pour rester dans le vrai, il ne faut rien négliger, sous peine d'arriver dans la théorie à des contradictions absurdes, et dans la pratique à des erreurs préjudiciables au pays tout entier.

En résumé, il peut paraître utile d'exercer, dans un pays donné, une action économique au moyen des tarifs douaniers et en exerçant cette action, on doit tenir compte aussi exactement que possible des intérêts qui résultent, soit des affaires d'importation, soit des affaires d'exportation, soit de la consommation, soit enfin de la production.

Voyons maintenant comment ces principes généraux s'appliquent à notre pays.

Si nous reprenons le résultat de nos observations précédentes nous voyons que :

1° La libre concurrence des pays fertiles où la terre est gratuite, ou à bon marché, et vierge, aurait pour effet d'exclure de la plupart de nos marchés les denrées indigènes, restreignant ainsi la production agricole dans une grande mesure. Par une suite naturelle de ce fait, les ressources de la classe rurale venant à diminuer, sa consommation d'objets fabriqués tomberait à peu de chose. Pourrait-elle au moins se porter vers l'indus-

(1) *Œuvres*, VI, 385.

trie, dans le but de compenser au moyen de ses salaires la disparition des profits de la terre? Évidemment non, puisque des millions de bras s'offriraient au moment même où l'industrie, perdant une clientèle immense, aurait, elle aussi, à subir une crise mortelle. Ceci revient à dire qu'au fond les deux grandes branches du travail sont étroitement solidaires, et que les souffrances de l'une ont sur l'autre une inévitable répercussion. Il est donc impossible de sacrifier l'une sans frapper l'autre.

2° La libre concurrence des pays industriels occupés par des races plus actives, mieux munies de matières premières, de capitaux, moins chargées de frais et de taxes, vendant directement des articles plus variés, et surtout des articles communs, peut nuire beaucoup à notre commerce d'exportation, d'abord, et surtout paralyser dans une large mesure notre commerce intérieur. Par là, les ressources d'un grand nombre de producteurs diminuant, on observera forcément un resserrement du travail, une baisse des salaires, probablement aussi une émigration considérable, et enfin une réduction proportionnelle de la consommation. Ici encore la répercussion générale des effets de la concurrence apparaît et fait ressortir la solidarité des branches diverses de la production entre elles, et avec la consommation.

Après cela, il est évident que la France, pays qui a sa vie propre, ses intérêts particuliers, sa situation établie d'une certaine manière par un concours varié de circonstances, ne peut sacrifier ses intérêts les plus directs, les plus vitaux, à de vains principes. La liberté ne se conçoit pas sans l'égalité; or, à l'heure actuelle, la France est dans une situation inégale vis-à-vis d'un certain nombre d'autres pays; il est donc logique et nécessaire qu'elle ait recours à des moyens artificiels pour rétablir l'équilibre. Ces moyens sont variés, mais le plus employé et le plus efficace, au moins dans la pratique actuelle, c'est l'application des tarifs douaniers. Dans quelle mesure convient-il de les employer chez nous?

On a si bien ressenti, dans la pratique, la nécessité des mesures de défense économique, que même sous l'influence des théories les plus excessives, on n'a jamais et nulle part renoncé com-

plètement à la protection. En France, elle est déguisée sous des formes variées : drawbacks, admissions temporaires, primes diverses, subventions en argent ou en nature, et tous les pays ont suivi plus ou moins cet exemple. L'Allemagne, propriétaire de ses voies ferrées, se sert de ses tarifs de transport pour favoriser sa production. L'Angleterre elle-même a soutenu par le système des primes l'industrie du lin en Irlande (1). On voit que la puissance des faits l'a emporté dans bien des cas sur les excès de la théorie. C'est qu'en effet, *la protection est une barrière artificielle nécessaire pour compenser, dans des circonstances déterminées, l'inégalité des situations entre les peuples.*

Mais si les tarifs de douane peuvent intervenir utilement à titre de compensation, ce n'est pas à dire qu'on en peut faire impunément, dans un pays comme le nôtre, un instrument de monopole, un moyen d'exclusion plus ou moins absolue, parce qu'alors, *on s'expose à provoquer un ralentissement marqué dans le progrès des méthodes, et à paralyser complètement l'initiative individuelle, déjà trop faible.*

C'est donc entre les extrêmes, à égale distance d'une liberté menteuse et d'une prohibition abusive, qu'un pays comme la France doit savoir se tenir. D'une manière générale, la menace de la concurrence étrangère doit apparaître à partir du moment où la situation devient abusive, soit par l'exagération des prix, soit par un affaiblissement dans la qualité du produit ou dans la perfection du travail (2).

Il ne faudrait pas oublier enfin, que la protection douanière n'est, en définitive, qu'un procédé artificiel, d'une application difficile à cause de la variété des situations et des intérêts. *C'est*

(1) Nous pourrions citer bien d'autres exemples. La fabrication du sucre, de l'alcool, des soieries, etc., etc., a été soutenue par des primes dans presque tous les pays du continent. Il faudrait ajouter à cela encore les prétendues mesures sanitaires contre la viande, le bétail, etc.

(2) On prétend souvent que le profit assuré au fabricant par le tarif est un *impôt* levé sur le consommateur. Nous avons constaté déjà que la masse des consommateurs est en même temps productrice, par suite il y a déjà de ce côté un élément de compensation très important. Quant à l'intérêt des simples consommateurs, il est minime en présence de celui de l'ensemble des producteurs; enfin, avec un tarif modéré, la différence des prix est insignifiante.

donc essentiellement un moyen transitoire. Compter uniquement sur des tarifs de douane élevés pour assurer à la France, d'une façon durable, une grande puissance industrielle, une prospérité brillante, une force d'expansion considérable, ce serait tomber dans une illusion puérile. Les peuples ne grandissent point par la seule influence des moyens artificiels. Si la protection outrée peut profiter à quelques individus plus habiles ou favorisés par les circonstances, elle agit de la façon la plus fâcheuse sur l'ensemble de la population, en l'énervant et en l'appauvrissant. Pour assurer l'avenir, il est surtout nécessaire de procéder à des réformes fondamentales, capables d'alléger les charges de la production, et de renforcer chez les individus le sentiment de l'initiative personnelle, le goût des entreprises, la tendance vers les professions lucratives et, par suite, vers le travail indépendant, trop délaissé aujourd'hui par la classe riche. Là seulement sera le salut. Si nous n'y pourvoyons pas, les nouveaux tarifs de douane, d'ailleurs exagérés dans leur tendance, trop compliqués et souvent mal conçus, nous causeront plus de mal que de bien et ne serviront guère qu'à hâter le dénouement fâcheux d'une situation déjà si lourdement grevée.

Un mot maintenant des traités de commerce, dont l'application est à peu près aussi ancienne que celle des tarifs de douane eux-mêmes. C'est qu'en effet les traités de cette catégorie sont avant tout un moyen d'assouplir les systèmes douaniers, de les plier aux circonstances ; ils permettent des combinaisons variées, et favorisent, lorsqu'ils sont bien étudiés et établis avec soin, les échanges avec certains pays dont la situation propre offre des éléments de compensation. Ainsi, nous avons un intérêt évident à favoriser l'entrée en France des soies italiennes et des vins espagnols, d'une part, et de l'autre à expédier dans ces pays nos cotonnades fines, nos fers, nos faïences, etc. Un traité de commerce peut faciliter les choses à ce double point de vue. D'où vient donc que l'on a réclamé avec tant de vivacité, dans ces derniers temps, contre la conclusion des traités de commerce? Cela tient, semble-t-il, à trois causes essentielles : 1° le public français s'est laissé prendre à l'appât trompeur de la protection

exagérée ; 2° les traités de commerce sont parfois insuffisamment étudiés, si bien qu'il en est résulté des effets fâcheux pour certaines branches de notre industrie ; parfois même on les a employés à titre de moyen accessoire, propre à ménager l'obtention de concessions politiques ou autres : les fameux traités de 1860, notamment, étaient dans ce cas ; 3° L'application générale de la clause dite « de la nation la plus favorisée », a produit bien des surprises, en élargissant outre mesure, sans transition, mécaniquement pour ainsi dire, les effets de telle ou telle concession faite utilement à un pays déterminé, mais dangereuse lorsqu'elle est étendue à un autre Etat organisé de façon différente. On peut dire que cette clause a faussé le sens et l'application des traités de commerce, car cet acte est un contrat spécial et restreint par nature aux pays qui l'ont signé après discussion, tandis que la clause de la nation la plus favorisée a pour effet d'en étendre le bénéfice à d'autres pays sans discussion préalable. Pour éviter cet inconvénient, on est tombé dans l'excès contraire en renonçant à l'emploi des traités librement discutés. Il est vrai que le caractère perpétuel du fameux article 18 du traité de Francfort rendait la situation délicate à ce point de vue.

Concluons en quelques mots.

La protection économique est donc un moyen de compensation, dont l'emploi modéré est indispensable dans notre pays, étant donnée la situation actuelle des choses. Ce procédé est artificiel, et, comme tel, il présente des inconvénients qu'on ne peut méconnaître, inconvénients amplifiés d'ailleurs par l'étendue et la masse des intérêts en jeu. L'application en est donc difficile et compliquée. Pour organiser régulièrement, utilement un tel régime, en se maintenant sur des bases suffisamment exactes, sans exagérations, sans abus, les pouvoirs publics doivent tenir compte, par une étude attentive, par des discussions approfondies, d'un grand nombre d'éléments variés et complexes. Malheureusement, notre organisation politique actuelle est peu favorable aux entreprises de ce genre. Notre Parlement, qui garde le dernier mot en la matière, est composé d'éléments insuffisants

pour mener à bien une telle besogne. Les hommes sans expérience technique, sans connaissance des affaires, les avocats et les lettrés, y détiennent la majorité. Trop souvent ils sont portés à faire de la politique un métier. Or ce métier présente un aléa périodique, la réélection, préoccupation absorbante qui domine tout, et pousse le candidat à favoriser aveuglément les intérêts étroits de région, pour gagner ou conserver des suffrages. Aussi, bien des votes sont-ils le résultat d'une résolution préconçue, d'un marchandage, ou d'une complaisance. De là proviennent et les erreurs économiques évidentes que l'on reproche aux nouveaux tarifs, et leur caractère d'exagération dangereuse. Il est difficile de prévoir en détail les résultats que pourra donner la loi de douane de 1892; mais, d'une façon générale, il paraît probable que son influence sur notre industrie sera souvent pernicieuse. Quant au commerce extérieur, elle pourra le gêner indirectement par l'effet de certaines mesures prises par les pays étrangers à titre de représailles; mais la protection, même exagérée, ne suffit pas pour empêcher l'exportation. L'expérience a été faite en France même, sous le régime prohibitif de la Restauration et de la Monarchie de Juillet. Ce qui nuit le plus à notre commerce avec l'étranger, c'est notre apathie bien constatée, le caractère et le prix de nos articles. Ici encore l'initiative individuelle est seule capable d'avoir raison des difficultés et de vaincre la concurrence (1).

Léon Poinsard.

(1) Ces études, considérablement développées et étendues à la situation économique de tous les pays du monde, seront prochainement publiées en volume. L'auteur sera infiniment reconnaissant à ceux de ses lecteurs qui voudront bien lui transmettre incessamment leurs observations et les faits à leur connaissance (à Paris, 40, rue Vaneau), dans le but de faciliter ce travail en le rendant aussi précis que possible.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.

LE TRAITÉ DE COMMERCE

FRANCO-ESPAGNOL.

Des relations économiques étroites existaient depuis longtemps déjà entre la France et l'Espagne, non sans profit, semble-t-il, pour les deux pays. Ces relations ont été rompues au début de 1892, et remplacées par une véritable guerre de tarifs. Puis, revenant sans tarder à des vues plus paisibles, les deux gouvernements ont entamé des négociations en vue de préparer un nouvel accord. La raison d'être de ces évolutions est assez curieuse. Essayons de la dégager de la masse des faits variés qui la déterminent, et en même temps la dissimulent sous leur ombre.

I.

En ce qui concerne la France, la situation est assez claire. Nous consommons soit par nous-mêmes, soit par l'exportation, plus de vins, de fruits, de liège, de métaux, et de quelques autres produits *élémentaires*, que nous n'en produisons. Il faut bien que nous allions chercher l'excédent au dehors. Et en effet, nous demandons à l'Espagne un certain nombre d'articles de ce

genre, du vin surtout. Nos viticulteurs, durement éprouvés par le phylloxera, se sont plaints amèrement de cette concurrence : ils ont réclamé des droits protecteurs qui leur ont été accordés par le tarif de février 1892. De là, une grande irritation chez les producteurs espagnols, privés de leur débouché principal.

D'un autre côté, la France développe une production *industrielle* qui dépasse ses besoins, et elle recherche, à ce point de vue, des débouchés extérieurs. Elle en trouvait un en Espagne, nous verrons bientôt pourquoi. En se fermant, par manière de représaille, à nos produits manufacturés, l'Espagne a causé à son tour à la France un notable préjudice. La situation de celle-ci est donc assez embarrassante. Un intérêt très certain, celui de sa viticulture, fait que les droits protecteurs ont leur raison d'être. Un intérêt non moins certain, celui de l'industrie, agit de son côté dans le sens d'une réduction des droits. Comment concilier ces deux influences antagonistes? Il semble à première vue que l'accord soit chose impossible. Peut-être trouverons-nous cependant tout à l'heure un moyen d'arranger les choses. Voyons d'abord quelle est la condition générale de l'Espagne, au moins dans ses traits essentiels.

La Péninsule ibérique est un pays naturellement riche. Couverte de plateaux de moyenne altitude, sillonnée de chaînes parallèles, elle offre tous les aspects, réunit tous les climats, et se prête sur une échelle variable à toutes les cultures. Les plateaux sont propres également à la production de l'herbe, et à celle des céréales; l'irrigation, quand elle est possible, en fait souvent des terres de première qualité. Les chaînes sont coupées de vallées également très fertiles; leurs flancs sont garnis de pâturages ou de forêts, dont le chêne-liège est un précieux élément. Les côtes, arides sur certains points, sont ailleurs couvertes de jardins que l'humidité combinée avec une chaleur tropicale emplit d'une riche verdure, de fleurs et de fruits. Les céréales, le maïs, les racines et légumes, les pâturages naturels; la vigne, l'olivier, le dattier, le grenadier, l'amandier, beaucoup d'autres arbres à fruits, sont, pour les diverses parties de

la Péninsule, une source très riche et très variée de productions. Le pays se prête donc de lui-même, en quelque sorte, à une exploitation agricole facile et fructueuse, par son sol et par son climat. Il paraît bien, que dans ces conditions l'agriculture locale devrait pouvoir lutter aisément contre toute espèce de concurrence, et produire assez pour alimenter non seulement la population ibérique, mais encore une exportation considérable.

Dans la réalité des choses, il n'en est pas ainsi. Voici pourquoi.

La Péninsule a été recouverte successivement par toute une série de couches ethniques. La première (1), formée par les Ibères venus d'Afrique, sortait d'une souche communautaire, celle des Pasteurs du désert que nous appelons Touareg (2). Plus tard, les Phéniciens, les Grecs, surtout les Carthaginois, puis les Romains, s'établirent en Ibérie. Leur passage eut pour effet de mettre le pays en valeur dans une certaine mesure. Les Carthaginois arrivèrent à ce résultat en faisant du commerce, les Romains par la culture et les mines. Il est à remarquer d'ailleurs que les Ibères ne se plièrent que lentement et par force au travail intense. Carthage, établie sur les côtes, pratiquant surtout le négoce, ne les eut guère pour adversaires, sinon quand elle voulut les obliger à travailler pour elle dans les mines *d'argent* qu'elle exploitait. Elle les trouva au contraire tout prêts à la servir comme soldats, car le métier militaire convenait parfaitement à leurs goûts aventureux et pillards. Rome au contraire, avec ses colonies agricoles, ses vastes exploitations minières, son administration exigeante, eut toujours à combattre en Espagne, tant qu'elle n'eut pas plié tous ses habitants à la pratique plus ou moins assidue des arts usuels, et imposé aux anciennes tribus autonomes le joug uniforme de son régime despotique.

Aux premiers siècles de l'ère actuelle, on voit arriver dans la Péninsule les Goths. Ces pasteurs à culture rudimentaire transformés en pillards étaient incapables de donner aux Ibères une direction nouvelle. Ils se bornèrent à se substituer aux

(1) La première, en négligeant l'homme préhistorique ou sauvage des cavernes, dont l'influence est nulle ou à peu près.

(2) Nous nous réservons de prouver cette origine dans une étude ultérieure.

Romains dans la direction et surtout dans l'exploitation des vaincus (1). L'empire gothique, calque imparfait de celui des Césars, était comme lui déchiré par les factions; aussi tomba-t-il, par trahison surtout, devant une assez faible invasion africaine.

Les Maures, comme les Ibères (dont ils étaient du reste les proches parents), appartenaient au type communautaire et n'avaient point subi de transformation radicale. Ils ne pouvaient donc pas plus que les Goths modifier sensiblement le type local. C'est pourquoi beaucoup d'Espagnols se fondirent aisément avec leurs vainqueurs, adoptant leurs mœurs. D'autres, retirés dans la région montagneuse du Nord, restèrent en état de guerre permanent avec les Maures, pillant leurs confins, faisant de fructueuses expéditions à travers leurs campagnes et contre leurs villes.

La population mauresque ainsi composée transforma le pays par la culture, mais elle obtint ce résultat non pas par ses efforts personnels, mais surtout à l'aide de l'esclavage, pratiqué comme il l'est encore en Orient. En même temps, ainsi que cela se produit toujours parmi les races de ce type, elle se subdivisait en clans ennemis, et par suite en États distincts et rivaux. C'est de là que vint encore la ruine de la domination musulmane. En effet, nous avons vu qu'un État espagnol avait subsisté dans le Nord, et que sa population vivait en partie de la guerre contre les Maures. Cette guerre attirait du reste de nombreux aventuriers arrivant de tous les points de l'Europe, notamment quelques seigneurs francs, malheureusement trop rares. De la sorte l'attaque allait en se renforçant, tandis que la défense faiblissait incessamment. Enfin les Maures furent à leur tour soumis ou chassés.

Nous sommes alors au quinzième siècle. Les Espagnols, avec des dehors occidentaux, sont au fond presque aussi orientaux que les vaincus. Des siècles de luttes incessantes, accompagnées de pillages fructueux, ont fait d'eux des soldats de métier. Ils ont

(1) Les Goths, ou plus exactement Wisigoths, se composaient originairement des populations enrôlées dès le deuxième siècle sur la rive occidentale du Dniepr par des descendants d'Odin et de ses compagnons d'armes, venus là avec une suite de Vieux-Germains de la Baltique. En traversant le midi de l'Europe au sud du Danube, ils avaient recruté un ramassis de peuples antérieurs, mais analogues aux Slaves.

gardé la tradition du césarisme romain. Aussi, dès que la ruine complète des Maures les a laissés maîtres de leurs mouvements, ils ne savent plus que faire. Les occupations usuelles leur semblent méprisables; seule, la guerre leur paraît digne d'occuper leur vie. Et en effet, on les voit dès lors porter leurs armes d'un bout à l'autre de l'Europe, et même au delà des mers, sur un continent nouveau. La guerre est devenue pour eux une industrie principale, qui d'abord les enrichit. Ils acquièrent du butin, des royaumes et deviennent la *grande nation* de l'époque, la plus en vue. Elle conçoit tout à la manière du soldat; chez elle la chevalerie, démodée partout ailleurs, survit au ridicule; la religion elle-même inspire l'idée d'une organisation militaire; le commerce ressemble à la piraterie plus qu'au négoce ordinaire; la colonisation est toujours une conquête violente.

Mais la guerre ainsi pratiquée est une industrie dangereuse; elle a pour résultat immanquable de ruiner les vaincus, et de susciter des coalitions en vue de la résistance. Ce fut là justement le sort de la nation espagnole. Arrivée par les armes à un haut degré de puissance politique, elle vit se grouper contre elle tous les intérêts menacés par la force et l'avidité de ce peuple de soldats pillards et de fonctionnaires avides. Refoulée peu à peu, elle se trouva enfin concentrée dans son ancienne frontière, où, déshabituée des travaux pacifiques, elle fut réduite à une sorte de misère, et tomba brusquement du premier rang à celui de Puissance secondaire.

Depuis, l'Espagne n'a jamais pu se relever, précisément parce que la race qui l'habite n'a pas su se mettre à la pratique générale et active des arts usuels. Elle a gardé l'empreinte profonde de sa formation originaire et de son existence guerrière; on retrouve toujours chez elle un goût prononcé pour les occupations peu intenses. Autrefois, elle ravageait les forêts par le feu, et délaissait la culture pour faire place aux pâtures. Du début du seizième siècle jusqu'à 1836, dit un auteur, la corporation de la *Mesta* promenait ses immenses troupeaux de moutons d'un bout à l'autre du pays, jouissant du droit d'interdire au besoin la culture sur ses routes de transhu-

mance (1). De nombreux privilèges étaient ainsi concédés à l'industrie pastorale, considérée comme la plus noble après la guerre. Aujourd'hui les occupations faciles, comme le petit commerce, les carrières libérales, la politique, les fonctions publiques, l'armée, absorbent un nombre considérable d'individus soustraits par là aux métiers usuels.

L'influence de cette formation, si ancienne et cependant toujours agissante, se décèle encore par une autre particularité importante. Les Espagnols, divisés en clans comme tous les peuples d'origine communautaire, sont tombés aisément sous le joug du pouvoir absolu. Mais cela n'a pas fait disparaître l'esprit de clan; celui-ci s'est simplement transformé en parti politique. De là ces révolutions incessantes qui ajoutent leur trouble et leurs éléments d'incertitude aux causes de faiblesse que nous venons de relever. Du reste, le goût de la lutte avec toutes ses conséquences et toutes ses occasions de butin est si bien demeuré dans le sang espagnol que, d'après un consul anglais, on trouve toujours en Espagne des hommes prêts pour l'émeute, « quel que soit d'ailleurs le parti en cause, et que le chef soit républicain, carliste, ou autre. L'important est que l'on trouve une occasion d'organiser la guerrilla en montagne ou derrière une barricade dans les rues d'une ville ». C'est ainsi que, l'année dernière, un agent de change de Barcelone put organiser une échauffourée contre les casernes dans le seul but d'amener une baisse du cours des fonds publics!

Dans un pareil pays, le gouvernement, obligé d'avoir beaucoup de fonctions disponibles pour satisfaire ses amis, ayant sans cesse à craindre des coups de main montés par les ambitieux avides d'emplois, ne peut manquer de coûter fort cher. Le gouvernement de Madrid dépense en effet beaucoup, bien que son administration soit fort médiocre. Le budget est régulièrement en état de déficit, et la dette nationale s'accroît chaque année. A l'heure actuelle la situation est tellement engagée, que le Trésor est réduit aux expédients. L'an dernier, une loi datée du

1 É. Reclus, *Géographie*, t. I, p. 687.

14 juillet 1891 a autorisé la Banque d'Espagne à émettre des billets au delà des besoins de la circulation, et sans garantie, uniquement pour arriver à fournir au Trésor un prêt de 150 millions. Le commerce réclama vivement dès que le projet fut connu, mais on passa outre, et aussitôt le cours du change, c'est-à-dire la différence de valeur entre l'or et les billets, monta de 3 1/4 à 13 ou 14 % (1). Voilà qui suffit pour caractériser les façons de faire de ce gouvernement besoigneux.

Tous ces faits influent naturellement et fortement sur l'organisation du travail, ainsi que nous l'allons voir.

II.

Les Espagnols ne savent pas tirer bon parti de leur beau pays, cela est indéniable. En ce qui concerne *la culture*, d'abord, cette insuffisance éclate aux yeux de tous les observateurs. Le grand propriétaire vit à la ville, laissant la terre aux mains du paysan : petit propriétaire, fermier ou métayer, qui joint à l'ignorance la plus complète des bonnes méthodes, une indolence accentuée. Ainsi, dans la Galice, pays d'herbages, le sol est divisé en une infinité de borderies occupées par des fermiers, dont les propriétaires « n'ont probablement jamais vu leurs terres », dit un consul anglais, qui ajoute : « La plupart de ces domaines ont été vendus par lots, ou subdivisés en petits bordages, composés d'abord d'un terrain grand comme un jardin maraîcher, où l'on voit une cabane entourée d'un verger ; en outre, quelques acres de terre sont cultivées en maïs et en orge, et suffisent, quand la moisson est bonne, pour nourrir le fermier, sa famille, et une paire de bœufs destinés à l'exportation en Angleterre. Si le fermier est un peu aisé, un autre morceau de terre est mis en culture. Un porc ou deux, quelques volailles, le tout vivant sous le même toit que le fermier et sa famille, composent avec la paire de bœufs tout le bétail d'un cultivateur galicien. Souvent les animaux qui s'engrais

(1) En 1892, la perte au change a atteint 17 à 18 %. Il en est résulté un trouble énorme dans les affaires.

sent ainsi pêle-mêle dans la cabane ont changé bien des fois de mains depuis leur naissance, car ils ont été promenés de foire en foire jusqu'au jour où un dernier acheteur se décide à les mettre à l'engrais afin de les vendre ensuite à destination de la Grande-Bretagne (1). » Un autre agent consulaire observe que, dans la riche vallée de Grenade, les cultivateurs se servent encore de l'araire arabe (2). Enfin, un voyageur écrivait récemment : « Je m'attendais à trouver dans l'Andalousie une végétation autrement luxuriante, plus de richesses agricoles qu'il n'y en a réellement. Quand on traverse ce pays que je croyais être un des plus fertiles de l'Espagne, on est surpris de trouver là d'immenses espaces déserts, sans culture. *Il paraît qu'il y a des terres admirables, seulement on n'y fait rien pousser.* Dans ce pays de la vigne et de l'olivier, on boit un vin détestable où il entre plus d'alcool allemand que de val de peñas, et l'huile garde un goût répugnant, parce que l'on est trop pauvre pour pouvoir la faire raffiner (3). »

Aussi, en dépit de tant d'avantages naturels, l'agriculture espagnole se trouve dans un état d'infériorité manifeste vis-à-vis des pays étrangers. Les blés russes et américains entrent en concurrence avec ceux des Castilles ou de l'Aragon. En dépit des avantages faits par la nature et la loi à l'élevage du mouton, les Espagnols n'ont pu réussir à maintenir la pureté et la beauté de leurs races : elles ont dégénéré, et il a fallu demander à la France des béliers pour les relever. Il en est de même des mulets; la France en fournit beaucoup à l'Espagne. On ne peut guère s'étonner, après cela, de voir qu'en 1887 le fisc a dû exécuter plus de 30.000 propriétaires hors d'état d'acquitter leurs taxes (4). Cela donne une idée de la misère de la culture espagnole.

Dans ces conditions, on ne peut guère s'étonner de voir les étrangers se substituer aux indigènes dans la propriété du sol, et s'en emparer en quelque sorte lambeau par lambeau. A l'heure

(1) *Consular Reports*, 1892.
(2) *Bulletin consul. français*, 1891.
(3) *Bull. de la Soc. de Géographie commerciale*, 1890.
(4) *Bull. consul. français*, 1891.

actuelle, une grande partie des vignobles de l'Andalousie, les meilleurs de la Péninsule, sont *entre les mains de propriétaires anglais*. Il suffit d'indiquer ce fait pour mesurer l'étendue du péril que la nationalité espagnole court dans ces circonstances.

Si, d'une part, la concurrence étrangère vient entamer le marché local, si, d'autre part, les pays voisins, comme la France, ferment leurs portes aux principaux produits du sol de l'Espagne, la misère ne peut manquer d'y prendre des proportions effrayantes. On s'explique dès lors les craintes des Espagnols et leur irritation quand la France a établi son récent tarif douanier. Était-il expédient d'y répondre par un tarif analogue? C'est ce que nous verrons plus tard. Essayons d'abord de nous représenter l'état actuel de l'industrie en Espagne.

III.

L'Espagne est également riche en matières minérales propres à alimenter la grande industrie. On y trouve en abondance du fer, du cuivre, du plomb, du mercure, des terres et pierres à ouvrer. Mais tout cela est médiocrement exploité. Ce pays, qui contient plus de gisements métalliques que l'Allemagne, produit pourtant une quantité annuelle de métaux bien inférieure. Un mémoire soumis au gouvernement en 1890 par l'Association sidérurgique espagnole s'exprimait ainsi : « La sidérurgie est une industrie essentiellement espagnole ; peu de pays dans le monde réunissent comme le nôtre les minerais, les combustibles, les fondants et les matériaux pour la construction en aussi grande abondance et de qualité aussi variée et supérieure dans la plupart des cas... Malgré ces avantages naturels, répandus sur notre sol par une main prodigue, l'industrie espagnole ne s'est pas développée suffisamment ».

Les autres industries ne sont pas plus développées ni plus florissantes en Espagne. Autrefois, on y trouvait quelques centres de fabrication ayant acquis de la renommée, comme Tolède pour les armes, Ségovie pour les draps, etc. Aujourd'hui, une seule

province espagnole peut encore passer pour un centre industriel actif, c'est la Catalogne. On y fabrique des toiles, des soieries, des gazes, des rubans, des cotonnades variées : mousselines, nankins, velours, impressions. On y rencontre quelques filatures de coton, de soie et de laine, des teintureries, des fabriques de chapeaux, de savon, des tanneries, des papeteries, des fabriques de porcelaines, de faïences, de quincaillerie, d'armes, de poudre, une fonderie de canons entretenue par l'État. Ces fabriques travaillent seulement pour la consommation intérieure, et pour celle des colonies espagnoles, réservée au moyen de tarifs différentiels. Il leur est impossible ou à peu près de lutter au dehors contre la concurrence des grands pays industriels.

Cet état de choses est une suite naturelle de l'évolution sociale de la race. Avec une classe supérieure qui méprise le travail, la direction fait défaut dans une grande mesure, aussi bien que les capitaux. Quant au personnel ouvrier, il est médiocre dans l'industrie comme dans la culture. Le voyageur déjà cité plus haut disait encore : « Les produits d'Espagne eux-mêmes se vendent à des prix très considérables, parce qu'il faut plusieurs Espagnols pour faire dans une journée le travail ce que ferait un Français; les salaires sont moins élevés qu'en France, mais comme il faut les partager entre un plus grand nombre de personnes pour obtenir un même produit, il s'ensuit que la main-d'œuvre est ici plus chère que chez nous (1) ». Ceci indique bien à quel point est vaine et fausse la comparaison pure et simple des salaires, sans tenir compte de la valeur personnelle de l'ouvrier.

La mauvaise organisation des pouvoirs publics est encore un obstacle grave au développement des affaires. Les crises politiques, les exigences fiscales, les variations du change, sont autant de causes de trouble qui enrayent les entreprises. Ainsi, en 1892, il a fallu surtaxer les transports par chemins de fer, troubler la circulation fiduciaire, emprunter à la Banque ; le prix du change est devenu ruineux, au point que les chemins de fer du nord de l'Espagne ont supprimé les billets internatio-

(1) *Bull. de la Soc. de Géogr. commerc.*, 1890.

naux ou billets circulaires, afin d'éviter les pertes résultant du change. D'ailleurs le commerce entier était jeté dans le désarroi par la même cause.

Enfin, la faiblesse générale du milieu fait que l'industrie est organisée sur un pied incomplet, de telle sorte qu'elle est obligée d'acheter au dehors la plupart de ses outils et ingrédients. « La fabrication catalane, disait récemment un consul, est grevée de frais de 25 % environ plus élevés que ceux que supporte la fabrication étrangère, en raison de ce qu'elle est obligée d'acheter au dehors le charbon, les machines, la plupart des matières et ingrédients divers de teinture, apprêt, etc., et une foule d'accessoires coûteux (1) ».

De tout cela résulte une infériorité évidente de l'industrie espagnole vis-à-vis des principaux États avoisinants. Pour lui permettre de soutenir, même sur son propre marché, la concurrence anglaise, belge, allemande ou française, pour tous les articles demandés dans le pays, il faudrait la couvrir d'une protection exorbitante. A l'heure actuelle, elle est loin de suffire à la consommation locale; l'importation étrangère trouve à côté d'elle une large place, et la position des fabricants indigènes s'amoindrirait encore sensiblement avec un régime libre-échangiste. Aussi ont-ils réclamé de tout temps et unanimement des droits protecteurs qui leur ont été accordés dans une mesure variable. Nous allons voir ce qui en est résulté. Ce que nous venons de dire prouve déjà que l'industrie locale n'a pas su profiter beaucoup de la protection, puisqu'elle est plutôt moins florissante aujourd'hui, relativement, qu'au quinzième siècle, mais ce n'est pas tout encore.

IV.

En Espagne, comme dans tous les pays où la formation communautaire subsiste et paralyse l'activité individuelle, les en

(1) *Bulletin consul. français*, 1891.

trepreneurs étrangers viennent volontiers se substituer à la race indigène pour exploiter les richesses que celle-ci délaisse. Ils sont d'autant plus nombreux que le régime protectionniste est plus accentué. Voici des faits à l'appui de ce que nous venons d'avancer.

En Espagne, écrivait en 1891 un consul belge, on trouve beaucoup d'industries anglaises, françaises, allemandes et belges (1). L'Association sidérurgique espagnole, dans le rapport cité plus haut, disait dans le même sens : « Il manque à l'industrie espagnole le concours d'un personnel technique ouvrier habile dans toutes les opérations industrielles... Le producteur espagnol se voit dans le triste cas de l'appeler du dehors. » Et en effet, nous voyons ailleurs qu'un laminoir de Bilbao, créé récemment, a été mis en train par soixante ouvriers anglais, dont un bon nombre sont restés comme contre-maîtres (2). « Les districts miniers les plus productifs de l'Espagne méridionale se trouvent presque uniquement dans les régions des montagnes... Les grands travaux d'exploitation n'ont lieu que depuis l'ouverture des chemins de fer : alors se sont fondées les Compagnies anglaises, françaises, allemandes, et sont arrivés tous les ingénieurs étrangers qui ont creusé leurs deux cents puits d'extraction et changé l'aspect du pays... Il en est de même dans les montagnes de Murcie et de Valence (3). » Le centre métallifère de Huelva, complètement déchu, a été relevé par des capitaux, des ingénieurs et des métallurgistes pour la plupart étrangers (4). Les vingt-huit fabriques de sucre de la vallée de Grenade ont été installées et mises en marche par des Français et des Belges (5). Ce sont des négociants anglais qui préparent, coupent, logent et expédient les plus fameux crus espagnols (6). Les travaux publics eux-mêmes sont bien souvent entrepris en Espagne par des étrangers. Ainsi, tout récemment

(1) *Bull. consul. belge,* 1891.
(2) *Consular Reports,* 1892.
(3) É. Reclus, *Géographie,* I, 742, 745.
(4) *Bull. consul. français,* 1891.
(5) *Ibid.*
(6) É. Reclus, *Géographie,* I, 740.

on a remplacé aux chantiers de construction maritime du Nervion à Bilbao, des ouvriers anglais par des ouvriers français. Les chemins de fer, construits dans la plupart des cas par des ingénieurs du dehors, sont exploités aussi par des compagnies étrangères. C'est une société française qui détient les chemins de fer andalous, ainsi que les mines de houille de Belmez (1). La ligne Bobadilla à Algesiras est aux mains d'une société anglaise, qui sollicitait récemment la concession d'un prolongement vers Gibraltar. On le lui a refusé pour des motifs stratégiques.

Souvent aussi les étrangers trouvent profit à exporter les richesses minérales de l'Espagne à l'état brut, pour les utiliser chez eux. C'est ainsi que les minerais de fer de Bilbao sont expédiés chaque année par centaines de milliers de tonnes, et vont surtout en Angleterre. De 1882 à 1887, il en a été embarqué près de 29 millions de tonnes.

L'Espagne est placée dans une situation excellente pour faire le commerce. Baignée d'un côté par la Méditerranée, de l'autre par les flots de l'Atlantique, elle se trouve presque à égale distance entre l'Occident et l'Orient, et peut communiquer par les voies les plus directes avec tous les points du globe. Ce pays ne pouvait donc manquer de fournir de hardis marins, et devait tenir dans l'industrie des transports maritimes un rang principal. Mais il a été dominé ici encore par sa préoccupation essentielle : ses efforts les plus considérables ont été dirigés vers le développement de la marine militaire. La fameuse Armada de Philippe II caractérise bien cette tendance. Le fait que les grandes découvertes de l'Espagne sont dues surtout à des marins étrangers, comme Colomb, est non moins significatif. Aujourd'hui le trafic des ports espagnols est fait surtout par des navires du dehors. Et, bien que les Espagnols s'adonnent volontiers au négoce, parce que c'est là un travail peu pénible, le grand commerce leur échappe en partie sur leur propre sol. Cela s'explique : les gens de la classe supérieure n'agissent guère, et considèrent d'ailleurs les affaires comme une occupation

(1) *Bullet. consul. français*, 1891.

peu compatible avec leur rang social ; les personnes de la classe moyenne imitent les précédentes autant qu'elles le peuvent, et se retirent dès qu'arrive l'aisance ; par suite, les capitaux manquent ; enfin restent les petites gens, qui s'adonnent en effet en grand nombre au commerce de détail, d'intermédiaire (1), fait dont la conséquence immédiate est un renchérissement sensible du prix des consommations de la population ouvrière. Dès lors, on s'explique comment les étrangers trouvent l'occasion fréquente de s'emparer, en Espagne, des affaires importantes. Ainsi, en 1890, il y avait à Madrid quarante-neuf représentants de commerce immatriculés : vingt et un d'entre eux étaient Allemands, sans compter les autres étrangers (2).

V.

L'Espagne est donc un pays où les productions naturelles sont abondantes, et où la race ne suffit même pas à tirer du sol tout ce qu'il est capable de donner ; elle est à plus forte raison inapte, sauf exception rare, à les transformer par la fabrication en produits industriels vendables au dehors. Il en résulte que son exportation se réduit à peu de chose près aux produits du sol : des fruits, du liège, des métaux et minerais, principalement du vin ; elle importe au contraire surtout des articles manufacturés, et aussi des céréales, car elle n'arrive pas à se nourrir elle-même. On ne peut indiquer au juste la proportion des importations par rapport aux sorties, ni celle des articles entre eux, car l'imperfection des statistiques douanières et l'excès de la contrebande rendent puérils les chiffres officiels (3), mais il est certain que les articles fabriqués représentent au moins les trois quarts des entrées.

1 *Bull. de la Soc. de Géog. commerc.*, 1890. Les détaillants paraissent être encore plus nombreux en Espagne qu'en France.

2 *Bull. consul. belge*, 1891.

3 En février 1892, il a fallu renforcer le corps des douaniers avec des troupes de ligne pour enrayer la fraude.

Dans ces conditions, la situation est bien claire. Si l'Espagne persiste à s'entourer d'une haute barrière de douanes, l'invasion des entrepreneurs étrangers s'accentuera, en même temps d'ailleurs que l'activité de la contrebande. Son intérêt la porte donc plutôt vers une politique douanière très libérale. C'est d'ailleurs celle qu'elle a pratiquée de 1869 à 1892. Son tarif, remanié en 1877 et en 1882, était plutôt modéré, et même libre-échangiste pour beaucoup d'articles. Mais celui de 1892 est le résultat d'une réaction complète; les droits qu'il établit sont en général prohibitifs. On taxe le charbon, le coton, le lin, le chanvre, la laine, la soie, les graisses, les huiles, les produits chimiques. Les droits ont été élevés de 100, 150, 200 et même 300 au tarif maximum. Un tarif minimum plus modéré, que le gouvernement peut concéder par traité, accompagne le premier, mais il est encore fort élevé. D'où vient ce revirement?

On a dit et répété qu'il avait surtout pour but de répondre aux mesures protectionnistes prises par les autres pays d'Europe, et spécialement par la France. La raison est médiocre, car il eût suffi dans ce cas de surtaxer les articles provenant de ce pays, et il ne sortait de là aucune bonne raison pour frapper le charbon anglais, les machines belges, ou les laines d'Australie. La vérité réside en ceci que les Espagnols, sous le coup d'une crise économique due surtout à leur insuffisance comme producteurs agricoles ou industriels, ont cru agir dans l'intérêt de leurs propriétaires, de leurs fabricants, de leurs ouvriers de la campagne et des villes qui se plaignent beaucoup et souvent menacent. Après tout ce que nous avons dit, il est évident que ce calcul est mauvais. Le tarif espagnol fera bien l'affaire de quelques industriels, étrangers pour la plupart, mais il appauvrira la masse de la nation en lui fermant, par l'effet des représailles, certains débouchés importants pour ses produits naturels, et en renchérissant les articles fabriqués de consommation courante.

L'Espagne le sent si bien qu'elle fait tous ses efforts pour obtenir des traités de commerce favorables à sa production, même au prix de concessions sur son tarif minimum. Elle en a signé

avec l'Italie, avec les États-Unis (pour l'île de Cuba, qui est ouverte aux pétroles, charbons, machines, cotonnades, articles en fer, viandes et fruits américains, moyennant l'entrée libre ou à peu près des sucres cubains aux États-Unis). Elle négocie activement avec la France, pour obtenir la faculté d'y importer des vins, en échange des articles de notre fabrication. En fait, elle tend à substituer des tarifs conventionnels modérés ou même libre-échangistes, à son tarif général si rébarbatif. Elle subit en cela la pression énergique des faits énumérés dans cette étude. Comment se fait-il que la France ne réponde pas volontiers à ces avances?

C'est qu'en France la manie d'une protection mal calculée, abusive, sévit en ce moment et s'oppose à toute concession. Les viticulteurs français entendent écarter absolument la concurrence des vins espagnols. Ils prennent pour prétexte la surcharge d'alcools allemands que le commerce ibérique ajoute en général à ses vins. Le motif est mauvais, car on peut mettre obstacle dans une grande mesure à cette fraude par la prohibition des vins alcoolisés. En repoussant absolument les produits naturels espagnols, la France commet une erreur préjudiciable à sa production industrielle. Il est extrêmement probable qu'elle en souffrira dans l'avenir, au profit de ses concurrents anglais, allemands et belges. Sa véritable politique consistait ici à faire des concessions raisonnables, pour obtenir réciproquement des avantages dont, en somme, elle a grand besoin aujourd'hui. La viticulture n'en aurait pas beaucoup souffert, et l'industrie aurait pu en profiter largement. Ce n'est certes pas le moment de pousser chez nous à la restriction de nos débouchés extérieurs, que la concurrence a déjà si fortement entamés.

Léon Poinsard.

UN PRODUIT SOCIAL SPÉCIFIQUE DU XIXe SIÈCLE.

MONSIEUR PRUDHOMME.

II.

DÉVELOPPEMENT DU TYPE AU XIXe SIÈCLE.

Voilà donc la bourgeoisie au but de ses rêves. Elle a dépossédé la noblesse et le clergé de leur rôle de classe dirigeante. Subitement, en masse, sans préparation, la classe moyenne s'est réveillée classe supérieure. A elle appartient la direction de la société. Qu'en fera-t-elle?

Nous avons indiqué, dans le Girondin, les premiers linéaments du type Prudhomme, et démontré, une première fois, par son échec, l'impuissance constitutive du personnage. Constitutive, avons-nous dit. Cette impuissance, en effet, n'est pas un pur accident. Elle tient au fond même de la classe parvenue, à la rapidité de son élévation, à une inaptitude antérieure qui se continue. L'histoire de ses échecs est celle du dix-neuvième siècle. Nous les passerons brièvement en revue.

Coûte que coûte, et en vertu de la force des choses, une classe *dirigeante* doit *diriger*. A elle appartient l'initiative de tout progrès, de toute modification, de tout renouvellement politique ou économique. A elle de trouver la conduite à tenir en toute crise, les moyens de parer à tout accident. A elle, dans chaque

pays, de prendre la tête du mouvement progressif qui, par suite du développement des arts mécaniques, emporte les nations modernes dans les voies d'une civilisation de plus en plus compliquée, et réclame par suite une prévoyance et des capacités de plus en plus hautes.

Une bourgeoisie qui se serait élevée par ses propres forces puiserait aisément en elle-même les ressources nécessaires à une telle œuvre. Tel n'est pas le cas de M. Prudhomme. Nous avons vu comment la bourgeoisie s'est élevée vers la fin du dix-huitième siècle. Ses aptitudes, ses mérites y étaient pour peu. Elle est montée mécaniquement, inconsciemment, sous la pression de la tempête révolutionnaire, comme le mercure dans le baromètre sous la pesanteur de l'air. Elle n'a fait que *remplir un vide, boucher un trou.*

C'est ce qui explique cet étrange mystère qui, à travers tout le siècle, est demeuré le tourment de tant d'esprits, depuis les plus grands jusqu'aux moindres : « Comment se fait-il qu'après cent ans passés cette gigantesque Révolution en soit encore à produire quelque chose qui mène largement l'avenir et qui donne la solution manifeste des problèmes de ce temps? Pourquoi en est-on encore à chercher la révolution vraie, celle qui doit apparaître, au sentiment de tous, progressive et prospère? » La Révolution française a fait illusion; elle en a imposé à l'imagination des peuples, par la grandeur des ruines qui s'y sont vues; mais ces ruines se sont bien faites d'elles-mêmes, l'ancien édifice s'est affaissé. Cette destruction grandiose était donc assez simple. Quant à l'œuvre de construction nouvelle, elle a manqué et elle manque encore, précisément parce que ceux qui sont devenus alors les premiers dans la société, ne le sont pas devenus par une méthode normale et procédant d'eux; jetés en avant par explosion, ils ont apporté sur la scène de nouveaux visages, et non des ressources nouvelles à l'action. *La révolution est demeurée le mode ascensionnel de ce siècle*, en France et dans les pays analogues. *On n'a pas trouvé d'autre procédé que celui-là pour répondre aux difficultés qui n'ont cessé de grandir.* Et ce procédé s'est montré impuissant

et désastreux. Le dix-neuvième siècle, dans l'Europe continentale, doit son insuccès à l'insuffisance de ses origines : la révolution n'est pas la capacité. La bourrasque militaire du premier Empire ne doit pas nous faire illusion. Aucune puissance vitale ne s'y cachait. Un effort nerveux, violent, une sorte de crise convulsive et passagère comme en ont les nations instables, le génie stratégique d'un homme éminent mis en liberté et en relief par des circonstances exceptionnelles; voilà le secret de cette grandeur éphémère qui, en 1815, nous laisse de nouveau face à face avec la réalité.

La métamorphose sociale accomplie par la Révolution s'est accentuée sous l'Empire.

La bourgeoisie ne se contente plus de remplacer la noblesse; elle s'érige en noblesse.

Des titres de ducs, de comtes, de barons, libéralement distribués, viennent créer, du jour au lendemain, une aristocratie nouvelle, complètement différente de l'ancienne au point de vue des allures et des idées, mais d'autant plus fière qu'elle est partie de plus bas. Ces soldats de fortune, élevés de grade en grade avec une fabuleuse rapidité, ont conscience de leur mérite : « Je suis un ancêtre, » disait l'un d'eux.

Toutefois, sous l'Empire, rien de bien saillant à noter. La guerre absorbe tout. La moitié de la France se bat, la seconde se tait; *l'esprit public* ne perce pas.

La Restauration met Prudhomme en liberté. Toutes les opinions, longtemps refoulées, se dégorgent. « Une vaste et sublime mêlée des intelligences », suivant l'expression de Lamartine (1), couvre la France et l'Europe. Des hommes politiques absolument *neufs*, y compris les émigrés, se préparent à faire l'essai d'un gouvernement artificiellement transplanté d'Angleterre, et qui ne tient aucun compte des conditions spéciales où se trouve la société française. Tel qu'il est, et dès son installation, ce gouvernement passionne presque tous les esprits. Après la dissolution de la *Chambre introuvable*, en 1816, la constitution n'a plus

(1) *Discours sur les Destinées de la poésie.*

que des admirateurs. Tout le monde crie : « Vive la Charte ! »

La Charte, c'est le salut, le progrès, l'avenir, l'idéal parfait du gouvernement, la conciliation des principes, le triomphe commun de l'autorité et de la liberté, etc. Non seulement on le dit, mais on le pense. Royalistes et libéraux n'ont qu'une voix là-dessus. A peine quelques prophètes de malheur, Bonald, de Maistre, jettent leur note discordante. Le courant n'est pas avec eux. Tout le monde se croit à une aurore, à une renaissance, au commencement d'une ère indéfinie de bonheur. Victor Cousin appelle la Charte « le dernier résultat des conquêtes progressives de l'humanité » (1).

Nous parlions plus haut des émigrés. Chose curieuse. L'inauguration du régime parlementaire va les rendre tout aussi Prudhommes que les bourgeois. Sans doute ils garderont un cachet de distinction dû à leur formation première, certaines idées traditionnelles et inébranlables, certains procédés chevaleresques dont leurs ennemis sont dépourvus ; mais notre assertion reste exacte. Tel gentilhomme, propriétaire rural, sage, bien élevé, patronnant ses fermiers, remplissant dans son petit coin natal tous les devoirs d'une autorité sociale, semble soudain mordu de la tarentule prudhommesque, dès qu'il a touché le marbre de la tribune. Il y a là, pour ainsi dire, une atmosphère morale.

Toutefois, sous la Restauration, c'est surtout la bourgeoisie qui peut offrir des exemples.

On se lasserait à conter les lieux communs, les vérités de la Palisse, les banalités sentencieuses qui font retentir les échos du Parlement. M. Jules Lemaître a un mot pour désigner une idée plate revêtue d'une forme solennelle. Il appelle cela « la pensée à la Royer-Collard (2) ». Témoin ces exemples :

« Les crimes de la Révolution n'étaient pas nécessaires. Ils ont été l'obstacle et non le moyen. »

« Les constitutions ne sont pas des tentes dressées pour le sommeil ! »

(1) *Histoire de la Philosophie,* Introduction.

(2) *Contemporains*, 2e série, *La Comtesse Diane.*

« Les gouvernements représentatifs ont été condamnés au travail. Comme le laboureur, ils vivent à la sueur de leur front. »

Cela ne rappelle-t-il pas quelques mots célèbres de Prudhomme?

« Apprenez, jeune homme, que l'oisiveté est la mère de tous les vices! »

« Otez l'homme de la société, vous l'isolez! »

Le mouvement prudhommesque, sous la Restauration, s'incarne plus particulièrement dans le *libéralisme*, le *romantisme* et l'*éclectisme*. Ces trois formes de la pensée révèlent pareillement l'état de malaise où se trouve la société d'alors. L'amour du changement, — dont nous examinerons les causes, — agite plus que jamais les esprits; c'est l'époque où Jérôme Paturot court après sa position sociale. « Paturot poète chevelu. — Paturot Saint-Simonien. — Paturot gérant de la société du bitume de Maroc. — Paturot journaliste. — Paturot feuilletoniste. — Paturot publiciste officiel. — Suicide de Paturot, philosophe incompris. — Paturot bonnetier. » Tels sont les principaux titres de la première partie du fameux roman, correspondant à la Restauration. Il y a là l'histoire de bien des gens.

Le *libéralisme*, tel qu'on l'entendait à la veille de 1830, est une exaltation naïve et solennelle qui se concilie assez bien avec cet *esprit conservateur* dont nous avons fait un des traits saillants de M. Prudhomme. Le *Globe*, organe des libéraux, ne se montre nullement antiroyaliste. Royer-Collard proteste de son dévouement à la *monarchie légitime*. Ceux qui veulent sérieusement le renversement du pouvoir sont en nombre infime. On se borne à réclamer en faveur du progrès, de l'esprit moderne, de la liberté, — surtout de la liberté. C'est l'âge d'or de ce beau mot, si mal compris par bon nombre de ses adorateurs. Beaucoup de gens s'imaginent que la présence d'un Villèle ou d'un Polignac dans les conseils de l'État est l'*unique obstacle* qui s'oppose aux prospérités de l'avenir et aux grandes destinées de la jeune France. « Il est beau, dit Benjamin Constant, le traité entre la puissance et la raison! ce traité par lequel *les hommes éclairés* disent au

dépositaire d'un pouvoir légitime : « Vous nous garantirez de toute action illégale, et nous vous préserverons de tout préjugé funeste! Vous nous entourerez de la protection de la loi, et nous environnerons vos institutions de la force de l'opinion (1)! »

Benjamin Constant parle des *hommes éclairés*. Traduisez : les hommes payant trois cents francs d'impositions, car eux seuls, alors, jouissent des droits politiques. Seule, évidemment, la bourgeoisie possède assez de lumières pour élever la voix dans les affaires de la nation, et préserver le pouvoir « de tout préjugé funeste ». Fait typique : le suffrage universel, proposé dès 1816 *par l'extrême droite*, avait été repoussé *par les libéraux*.

Du reste, en ces temps-là, le digne Prudhomme ne perd pas une occasion de proclamer solennellement ses opinions conservatrices et sa fidélité au pouvoir régnant.

Le voici déposant en justice contre Jean Hiroux :

Prudhomme : Je saisis avec empressement cette occasion, Messieurs, pour consacrer à la France entière, à l'Europe et à l'univers ici rassemblé dans vos membres, mon attachement sans borne au Roi...

Le président (l'interrompant) : Allez à votre place.

Prudhomme. — Au Roi, à la Gendarmerie Royale...

Le président. — Taisez-vous.

Prudhomme (avec feu) : ... Gendarmerie Royale et son auguste famille...

Le président. — Huissier, faites sortir le témoin.

Prudhomme. — Vive le Roi! la Gendarmerie Royale (2)!

Dans la même scène, l'avocat général s'exprime ainsi sur le compte de Jean Hiroux :

« ... Il suça le lait de l'indépendance, et sa vie errante et vagabonde vous prouve assez, Messieurs, combien il a profité de ces principes subversifs de l'ordre social, et dont la présence dans le monde civilisé est un fléau pour l'espèce humaine (3)! (*L'accusé s'endort.*)

(1) *Des réactions politiques*, IV.
(2) Henri Monnier, *Scènes de la vie populaire*.
(3) *Ibid.*

L'avocat général combat, en termes prudhommesques, les prudhommesques doctrines du libéralisme. Supposez à sa place un libéral. Il dirait : « Nous avons sucé le lait *pur* de l'indépendance. En vain l'on prétend que nos principes, subversifs de l'ordre social..., etc. » On ne fait que transposer le ton, mais la musique est toujours la même.

Parallèlement au libéralisme, le *romantisme*. Victor Hugo ne l'a-t-il pas appelé « le libéralisme en poésie »? Le romantisme, à partir de *Cromwell* et du second cénacle, perd le caractère de réforme spontanée qu'il avait gardé jusqu'alors, pour prendre les allures d'un *système*. Il s'agit tout simplement de créer de toutes pièces une nouvelle littérature, qui sera sublime, à la place de l'ancienne, qui ne vaut rien. Laissons parler notre Paturot :

« On *démolissait* Voltaire, on *enfonçait* Racine, on écrasait Boileau sous son prénom de Nicolas, on traitait Corneille de perruque, on donnait à tous nos vieux auteurs l'épithète un peu légère de polissons (1). »

Le lecteur dira que Ronsard et du Bellay en disaient autant de leurs devanciers du Moyen Age. Oui; mais il ne s'agissait pas, pour les Ronsardiens, de tout rebâtir. Leur grande ambition, au contraire, était d'*imiter*. Il s'agissait de populariser les littératures grecque et romaine, chose fort modeste en soi, et d'en reproduire docilement les beautés. C'était un projet naïf, enfantin, mais non prudhommesque. Les romantiques veulent mieux que ça. De modèles, on n'en veut plus. On veut atteindre l'idéal directement et d'un bond. « La littérature que nous allions créer devait être stridente, cavalière, bleue, verte, mordorée, profonde et calme comme le lac... Elle devait chanter avec l'oiseau, blanchir avec la vague, verdir avec la feuille, ruminer avec le bœuf, hennir avec le cheval, enfin se livrer à toutes ces opérations physiques avec un bonheur extraordinaire, vaincre, en un mot, dominer, supplanter et (passez-moi encore une fois l'expression), *enfoncer* la nature (2)! » Enfoncer la nature, n'est-ce pas

(1) Louis Reybaud, *Paturot poète chevelu*.
(2) *Ibid.*

le rêve de Victor Hugo? n'est-ce pas le résumé de la préface de *Cromwell?* Écoutons aussi la préface de *Marion Delorme :*

« Le public, — cela devait être et cela est, — n'a jamais été meilleur, n'a jamais été plus éclairé et plus grave qu'en ce moment. Les révolutions ont cela de bon qu'elles mûrissent vite, à la fois et de tous les côtés, tous les esprits. Dans un temps comme le nôtre, en deux ans, l'instinct des masses devient goût... Ce serait l'heure, *pour celui à qui Dieu en aurait donné le génie* (périphrase élégante pour dire : votre serviteur), de créer tout un théâtre, un théâtre vaste et simple, un et varié, national par l'histoire, populaire par la vérité, humain, naturel, universel par la passion. Poètes dramatiques, à l'œuvre! elle est belle, elle est haute. Vous avez affaire à un grand peuple habitué aux grandes choses. Il en a vu et il en a fait! »

Quoi! nous dira-t-on, qualifier de prudhommes nos jeunes poètes chevelus, ces pourfendeurs acharnés du *Philistin*, de l'*épicier*, du *bourgeois?* — Pourquoi pas? Il y a mille manières d'être prudhomme. Il faut bien distinguer entre le fond de M. Prudhomme et son costume. Le fond, c'est, comme nous l'avons vu, cette *présomption bourgeoise* unie à l'incapacité et à la solennité. Ce fond résulte de l'ordre des choses, du bouleversement social, de l'avènement d'une nouvelle classe à la direction des idées comme à celle des faits. Le costume, c'est la forme passagère que revêt ce fond, l'*occupation* ou l'*entreprise* quelconques à laquelle s'adonnera Prudhomme, suivant les circonstances et l'occasion. Parce que Napoléon est tombé, le libéralisme a pu se donner libre carrière; le retour et les desseins des émigrés, contrariant les bourgeois, tourne de ce côté leur rancune et leurs abstractions. Parce que les littératures étrangères : Ossian, Byron, Gœthe, Schiller, sont parvenues jusqu'à nous, la littérature a pu prendre sa couleur romantique. Une raison analogue, l'importation nouvelle des théories de Kant et des Écossais, déterminera l'allure générale de notre philosophie. Supposez d'autres circonstances, d'autres influences, d'autres importations; notre politique aurait pu ne pas être libérale, notre littérature ne pas être romantique, notre philosophie ne pas être éclectique, psycholo-

gique, panthéiste; mais politique, littérature, philosophie auraient toujours été prudhommesques.

L'art est un sacerdoce et le poète un prêtre.

dit déjà M. Hugo dans les *Odes*, et cette haute pensée ne fera que croître et embellir. Il dira dans les *Contemplations :*

Je suis le poète farouche,
L'homme-devoir,
Le souffle des douleurs, la bouche
Du clairon noir,
Le songeur ailé, l'âpre athlète
Au bras nerveux.
Et je traînerais la comète
Par les cheveux.

Cette attitude hiératique était-elle nécessaire au caractère romantique de la poésie nouvelle? — Nullement. C'est de la vanité bourgeoise toute pure. On pouvait *romantiser* sans cela. Lamartine, le poète patricien, l'a très bien démontré dans sa première phase.

La jeune philosophie fait chorus avec la jeune poésie. Le mouvement de rénovation inauguré par Rousseau, Condorcet, etc., se continue sous la Restauration et monte, vers 1830, à son apogée. Il s'agit, comme de juste, de réformer complètement le genre humain, ce qui est grave; à moins qu'il ne s'agisse de bouleverser simplement la pensée humaine, ce qui offre moins d'inconvénients. Ici, expliquons-nous. La présomption, chacun le sait, a toujours été le péché mignon des philosophes, et l'on pourrait presque soutenir, avec quelques développements ingénieux, que le caractère prudhommesque a toujours marqué, de quelques-uns de ses traits, cette classe intéressante et peu modeste de nos semblables. Pourtant ce n'est là que l'apparence. Les novateurs anciens, Pythagore, Platon, Descartes, voire Kant, confectionnaient bien des *systèmes*, mais au moins avaient-ils des idées neuves et profondes, et ne prétendaient-ils pas, malgré ce, les imposer au genre humain. Ils donnaient leurs opinions pour ce qu'elles valaient, pour des rêveries personnelles, destinées à

un petit cercle de disciples ou d'amis. Ils glissaient plus ou moins dans l'utopie, rarement dans la suffisance. L'exposition des idées, chez la plupart, gardait une allure fine et aristocratique. Tout, chez Descartes, respire le gentilhomme original, mais distingué, ami du silence, et légèrement dédaigneux de sa propre gloire. Il n'entreprend d'ailleurs sa réforme qu'après un apprentissage consciencieux et minutieux. Rien de semblable chez les novateurs de la Restauration. D'abord, en général, ils n'apportent rien de nouveau. C'est de l'antique *retapé* et remis en vogue sous des noms modernes. Ensuite ce qu'ils rêvent est impraticable. Pendant que Saint-Simon et Fourier, poursuivant leur *apostolat*, prêchent le nouveau christianisme et le phalanstère, la foule des étudiants officiels, pressée autour de Victor Cousin, acclame avec une incroyable sincérité l'aurore de la philosophie idéale, dernière, parfaite, qui doit dire le dernier mot sur Dieu, l'âme, le monde, amener « l'émancipation définitive de la raison humaine », et réconcilier toutes les divergences intellectuelles dans un suprême embrassement. Nous avons nommé l'éclectisme. Le système, en soi, n'a rien de bien neuf. Cicéron chez les païens, saint Clément d'Alexandrie parmi les chrétiens, sans compter une foule d'autres, l'avaient déjà pratiqué avec succès, sans emboucher pour cela la trompette épique. L'éclectisme est un procédé, et non une philosophie. Les jeunes penseurs de 1830 y voient la clef de toute vérité, la formule cabalistique d'une alchimie abstraite, grâce à laquelle l'univers n'aura bientôt plus de secrets. « La vérité philosophique, dit Cousin, c'est le combat des erreurs les unes contre les autres. » C'est vite dit. Prendre à chaque philosophe ce qu'il a de bon et laisser ce qu'il a de mauvais; voilà assurément une incomparable maxime, digne d'être gravée en lettres d'or sur la cheminée de Joseph Prudhomme. Quant à savoir précisément ce qu'il y a de bon et de mauvais chez chaque philosophe, voilà la difficulté, — difficulté dont M. Cousin et ses amis n'ont jamais calculé la grandeur et qui ruine leur philosophie de fond en comble.

La philosophie de Cousin est bien tombée de nos jours. S'ensuit-il que, depuis lors, nous soyons mieux partagés? Nous pou-

vons renvoyer nos lecteurs aux ouvrages qui se publient actuellement. Un écrivain, s'intitulant spiritualiste, ne vient-il pas de faire un traité pour *démolir* toutes les preuves actuelles de l'immortalité de l'âme et de l'existence de Dieu, afin de reconstruire entièrement ces vérités sur d'autres bases! Chacun, d'ailleurs, pontifie avec un ineffable sérieux. Les mots inconnus, subtils, prétentieux, encombrent de plus en plus la langue philosophique. On prend en pitié tous les *anciens*, y compris les contemporains un peu vieux. Le ton d'oracle est de bon goût. Vous lirez, par exemple, dans tel livre : « Il y a encore des esprits arriérés qui croient à la métaphysique... » et, dans un livre à côté : « Tout le monde sait, aujourd'hui, que la philosophie se ramène tout entière à la métaphysique... » Ce qui prouve que *l'art de ne pas sourciller* est une des plus précieuses qualités de M. Prudhomme.

Quant aux autres systèmes éclos sous la Restauration, on connaît trop leur échec : la chute lamentable du fouriérisme, à ses premiers essais de phalanstère, et la nécessité où se vit la police de mettre sous les verroux les trop fidèles apôtres du nouveau *messie* Saint-Simon. Pourtant, qu'on le remarque bien, des hommes très « comme il faut » avaient donné dans ces doctrines. Le général Lamoricière avait été saint-simonien.

Tout roule donc, et en peu de temps, sous cette rapide et brillante Restauration, et la Restauration elle-même ne tarde pas à rouler. Tous pourtant la croyaient solide. Lamartine, reçu à l'Académie en avril 1830, saluait très sincèrement, avec un optimiste enthousiasme, « les prémices du siècle qui s'ouvrait » sous les auspices d'une dynastie désormais inviolable. Chateaubriand disait, s'appropriant une parole divine : « Démolissez la monarchie, et je la rebâtirai en trois mois! » Les journées de juillet se chargeaient de donner un démenti sanglant à ce défi par trop superbe : 1830 arriva.

Louis-Philippe! ce seul nom, en matière de choses prudhommesques, évoque l'idée de l'âge d'or. Jamais la bourgeoisie ne s'était vue si bien et si complètement la reine; jamais les bonnetiers et les gros marchands de parapluies ne prirent plus fière-

ment le haut du pavé social; jamais les Tuileries ne virent plus gros souliers fouler leurs tapis et plus maladroites révérences se mirer dans leurs grandes glaces. L'élément rétrograde et chevaleresque est victorieusement éliminé.

Le type prudhomme entre ici dans une nouvelle phase, celle de son apogée. Un renouvellement analogue à celui de 1789, quoique moins radical, s'opère dans les hautes couches. Une foule de nobles et de *vieux bourgeois*, appartenant à l'armée, à la marine, à la diplomatie, aux fonctions publiques, donnent leur démission, et sont remplacés *en masse* par des bourgeois ralliés au soleil levant. La noblesse n'émigre pas, mais elle se réfugie dans ses terres et s'isole du mouvement général. A la cour, dans les villes, dans les affaires, les *parvenus* tiennent sans obstacle le haut du pavé. Un fait significatif marque ce triomphe : l'abaissement du cens électoral de 300 à 200 francs; abaissement qui a pour double résultat de réduire l'influence politique des grands propriétaires ruraux, et d'incorporer à la classe dirigeante un fort contingent de petits rentiers, commerçants, industriels, magasiniers, à qui les droits politiques confèrent immédiatement une certaine considération sociale. Mais remarquons bien que, si le cens est abaissé à 200 francs, *il n'est pas porté plus bas*. La bourgeoisie veut bien supplanter la noblesse, mais elle ne prétend pas s'encanailler avec le peuple. Elle dit à la première : Ote-toi de là que je m'y mette; mais elle crie au second : J'y suis, j'y reste.

La politique extérieure va se ressentir de l'avènement des nouvelles couches. L'*entente cordiale* succédera, au prix des plus humiliants sacrifices, à l'attitude fière et susceptible des diplomates de Charles X. Affaires de Belgique, affaire Pritchard, questions de Pologne, d'Orient, du Sonderbund, tout sera l'occasion de reculades savantes et prudentes, dictées par les intérêts industriels et commerciaux de nos pacifiques législateurs. Mais comment déguiser ces défaites aux yeux du peuple français, si vif, si ombrageux, si chauvin? — Avec des phrases. La Pologne est-elle écrasée, après avoir vainement compté sur le secours de la France? On dira : « L'ordre règne à Varsovie! »

L'Angleterre somme-t-elle la France de renoncer à une indemnité du Maroc après la bataille d'Isly? On dira : « La France est assez riche pour payer sa gloire! » C'est l'époque de l'inénarrable Dupin, de ses lourdes sentences, de ses discours pompeux tout remplis du contentement de soi et de son siècle. C'est alors que Guizot prononce son fameux discours de Lisieux, résumé par la presse en ces deux mots : « Enrichissez-vous. » Au fond, le grand ministre, malgré quelques réserves, est assez satisfait de son temps : « Nous avons acquis, dit-il, de nous-mêmes et de notre condition, une connaissance plus juste et plus profonde. Nous ne nous payons plus de désirs, ni d'arguments, ni d'apparences, ni d'espérances (!!!). Nous voyons ce qui est. Nous vivons bien plus que nos pères dans la vérité des choses. *Nous sommes plus sages et plus modestes* (1). »

Mettons en regard la tirade suivante, empruntée à Henri Monnier :

M. Prudhomme (à M. Ducreux). — Vous êtes de ces gens qui font de l'opposition à tout... De quoi se plaint-on, je vous le demande? Est-ce que je ne gagne pas de l'argent sur les fonds et sur les actions? Est-ce que je n'ai pas bonne table et bon gîte? Est-ce que je ne suis pas considéré, porté sur les listes du jury, reçu dans les premiers salons de la Chaussée-d'Antin, désigné pour toutes les fonctions honorifiques, élu au grade de capitaine par mes concitoyens, et sur le point d'être, avec mon *épouse*, présenté aux bals du roi? N'est-ce pas là un état prospère? Encore une fois, je vous le demande, de quoi se plaint-on (2)?

Jusqu'alors, on ne voyait dans un député que le champion d'un principe. A partir de 1830, on commence à se faire élire pour le plaisir d'être élu. On quête la députation comme on quêtera la décoration. C'est un titre, un ornement, un *panache*; sans compter, pour beaucoup, les profits pécuniaires, les faveurs ministérielles, les jeux de bourse, etc.

Antony (à Prudhomme). — Cincinnatus, quittez votre charrue! je vous le dis du fond du cœur et avec l'énergie de la convic-

(1) Guizot, *Méditations*, « De l'état des âmes ».
(2) *Grandeur et décadence*...

tion : Ma parole d'honneur, vous êtes digne de sauver le Capitole!

PRUDHOMME. — Ah! ce mot me décide! ce mot me décide (1) !

Prudhomme est décidé, mais Mme Prudhomme ne l'est pas :

Mme PRUDHOMME. — A quoi cela vous servira-t-il?

PRUDHOMME. — A devenir *quelque chose*. L'Assemblée est une pépinière, et c'est sur les bancs de cette... pépinière que l'on prend les hommes d'État, les ministres.

Mme PRUDHOMME. — Allons donc!

PRUDHOMME. — Je serai *quelque chose*, madame Prudhomme, je serai *quelque chose*, je vous en donne ma foi (2)!

Comme Tartarin, Prudhomme est terrible lorsqu'il part en guerre. Ses ambitions ont une candeur et une lourdeur caractéristiques; malgré ce, il jette feu et flamme. Sur le terrain politique, comme sur le terrain littéraire, il a conscience de *sa mission*. Écoutez Augustin Thierry :

« Nous qu'on appelle des hommes nouveaux, sachons prouver que nous ne le sommes pas!... Nous sommes les hommes des cités, les hommes des communes, les hommes de la glèbe, les fils de ces paysans que des chevaliers massacrèrent près de Meaux, les fils de ces bourgeois qui firent trembler Charles V, les fils des révoltés de la Jacquerie (3)! »

Le sentiment intime de la bourgeoisie, sous Louis-Philippe, c'est la persuasion qu'elle a de faire, par le seul fait de sa prospérité, la prospérité de la France entière. L'idée du patronage social, avec ses devoirs compliqués et traditionnels, lui est généralement inconnue. Elle n'a pas tort, sans doute, de donner une vigoureuse impulsion à l'industrie, au commerce, à la création des chemins de fer. Elle a tort de ne voir que cela, et de ne considérer que le côté matériel des choses. Entre la bourgeoisie orléaniste de 1840 et la classe dirigeante telle qu'elle devrait être, il y a toute la distance qui sépare l'économie politique de la science sociale.

(1) *Grandeur et décadence.*
(2) *Ibid.*
(3) *Histoire d'Angleterre*, VII.

Cette bourgeoisie s'endort dans sa bonne et grosse confiance. Le progrès scientifique, alors à son maximum de vitesse, lui donne l'illusion d'un progrès social. Elle croit que la *paix* à l'extérieur, la *commandite* à l'intérieur, sont les deux spécifiques sans rivaux qui guérissent les plaies nationales, et que le bas peuple, le peuple désorganisé, sans associations, sans syndicats, sans protecteurs naturels, sans droits politiques, sorti de l'ordre ancien sans avoir trouvé un ordre nouveau, prendra toujours en patience la domination de quelques milliers de patentés qui ont renversé Charles X au nom de la liberté et des droits du peuple. Fille des *Jacques*, mais fille enrichie et privilégiée, elle ne remarque pas tous les autres fils des Jacques demeurés en arrière, dans la jalousie et la pauvreté. Le tiers état, au moment même où il lit complaisamment son *Histoire,* ne s'aperçoit pas qu'il a cessé en fait d'être tiers état, et qu'un quatrième état, regardant les bourgeois d'aujourd'hui comme les Jacques d'autrefois regardaient les nobles, s'apprête à donner l'assaut aux « exploiteurs ». Cette ignorance fera sa perte. Un mouvement décisif va s'opérer. A côté des Prudhommes officiels, immobilisés dans leur prudente béatitude, se lèvent les Prudhommes de l'opposition, fils de la bourgeoisie, eux aussi : Odilon Barrot, Louis-Blanc, Ledru-Rollin, ou même transfuges de la noblesse, comme Lamartine ou Girardin, et dont les théories, quoique dépourvues de sens pratique, ont sur celles de leurs adversaires l'avantage immense d'être neuves et de n'avoir pas encore subi l'épreuve de l'application. Un idéal nouveau, où se confondent la République, le suffrage universel, le socialisme, aspire à se réaliser dans les choses. Il se traduit par la révolution de Février.

Si l'espace n'était borné, que de jolies choses à dire ! L'enivrement du peuple aboutissant aux journées de juin : les hommes d'ordre n'organisant que le désordre, les discours stupéfiants de Victor Hugo ; les volte-face de presque tous les hommes politiques : M. Thiers, le pourfendeur des jésuites en 1845, votant avec Montalembert la liberté de l'enseignement, les projets politiques de Lamartine, projets pleins d'honnêteté et de poésie,

ayant le seul défaut d'être impraticables; les protestations contre la peine de mort; la grande question du *droit au travail*, confondue, à la tribune même de l'Assemblée législative, avec la *liberté du travail;* — par-dessus tout, la fondation mémorable et la déconfiture des *ateliers nationaux*, expérience assez large du socialisme, démontrant, inutilement pour beaucoup d'aveugles, l'absurdité des théories plus ou moins mitigées ou radicales qui voudraient organiser le travail par l'intervention de l'État; enfin, les tiraillements d'une puissante majorité, mi-partie légitimiste et orléaniste, entraînant, comme conclusion de ces aspirations en faveur de la royauté, le rétablissement de l'Empire! — Tout cela pourrait faire un volume, où la figure de notre ami Prudhomme aurait sa place marquée à chaque page, comme dans l'album immortel de Cham.

Élargissons maintenant notre champ d'observation.

A partir du premier tiers de ce siècle, le caractère prudhommesque tend à devenir cosmopolite. La facilité des communications et l'influence persistante des écrits français contribuent principalement à imprégner de nos mœurs et de nos idées les nations placées à peu près dans les mêmes conditions sociales que la France. L'Allemagne, et tous les pays dits *de race latine* naturalisent chez eux M. Prudhomme, en le revêtant chacun, pour ainsi dire, de ce qui peut rester d'original dans leurs costumes respectifs. L'Italie, — *Italia fara da se!* — chante les futures splendeurs de son unité. L'Espagne s'essaie aux graves discussions du régime constitutionnel français. Les républiques de l'Amérique du Sud, dans leur hâte de hausser leurs budgets au niveau des budgets européens, glissent dans d'effrayantes banqueroutes. Seulement, dans tous ces pays, plus primitifs, moins polis, moins centralisés que le nôtre, les coups de fusil soulignent volontiers les revendications. Prudhomme y conserve des airs de Roland furieux ou de Don Quichotte. Il endosse l'habit rouge de garibaldien, fait sonner ses bottes avec Espartero, et se livre, à la tête d'armées sans solde assez semblables à nos gardes nationales, à des pronunciamientos qui font plus de bruit

que de mal. C'est toujours la *liberté*, entourée d'une auréole d'abstractions, qui fait le fond de ces réclamations tumultueuses. Chaque déplacement de pouvoir doit ouvrir sans faute, pour la nation révolutionnée, l'ère définitive du bonheur, des cailles rôties et de l'esprit moderne. L'Allemagne, elle, a mieux que cela. Une puissance réelle et formidable, due à la concentration récente des nationalités éparses, s'allie chez elle à des ambitions d'un genre différent. Elle veut dominer le monde, non seulement par les armes, mais *par la pensée*. L'instruction allemande, l'école allemande, la philosophie allemande, l'érudition allemande, la musique allemande, marchent à la conquête de l'univers. « Ils en ont plein la bouche, de leur *science allemande* », s'écrie avec humeur Jules Lemaître, à la vue de nos savants français, qui mordent si bénévolement à l'hameçon intellectuel de leurs congénères d'outre-Rhin. Vers cette époque, le type Prudhomme accomplit une nouvelle évolution? Les admirables progrès de la science, bateaux à vapeur, chemins de fer, télégraphes, photographie, gaz d'éclairage, industries chimiques, en modifiant profondément les moyens et le mode d'existence des peuples civilisés, et en redoublant les complications sociales, réagissent sur la tête peu solide du bourgeois. Ivre de ces triomphes qui, au fond, ne sont pas son œuvre, Prudhomme, plus que jamais, ne doute de rien. Il croit que tous ces progrès d'ordre spécial ont pour corrélatif le progrès moral et social des nations. A la complication des choses répond la présomption des hommes. Le « siècle des lumières » prend son élan vers l'idéal. Impuissant à s'en rapprocher par le vrai chemin, qui est celui de l'initiative privée, ignorant les véritables conditions de la prospérité matérielle et morale des sociétés, fermant aveuglément les yeux sur les exemples des nations qui menacent d'évincer les autres, telles que l'Angleterre et les États-Unis, le bourgeois français se rejette vers des moyens commodes et artificiels, mais ruineux et inefficaces, vers l'initiative et l'omnipotence de l'État. A l'État de rendre le citoyen heureux, de le faire travailler, de le moraliser, de l'instruire malgré lui, de le forcer, *manu militari*, à être économe, prévoyant, éclairé, vertueux, etc. Ainsi

se répand la conception de l'État-Providence; ainsi s'épanouit la centralisation; ainsi naissent et se fortifient les mille systèmes socialistes ou demi-socialistes, rêves d'une société paresseuse qui réclame à grands cris une perfection idéale parce qu'elle n'a pas la force de mettre la cognée à un seul de ses défauts.

Les autres nations peuvent marcher. Elles peuvent nous gagner de vitesse dans cette course au progrès. Prudhomme ne s'avouera jamais vaincu. Il criera plus fort que l'Angleterre, plus fort que l'Amérique; et le diapason du chauvinisme montera d'autant plus haut que l'influence française baisse davantage. Pour quelques victoires relativement faciles, Napoléon III se pose en conquérant. Il joue au « redresseur des torts ». En 1870, personne en France ne doute de la victoire. M. Thiers veut élever des objections. Un Prudhomme lui crie : « Vous êtes la trompette anti-patriotique du désastre! »

L'expérience de Sedan dissipe cette illusion, mais ne guérit pas M. Prudhomme.

M. Thiers, qui a du sens pratique, voit immédiatement la vraie solution : faire la paix tout de suite, au prix de quelques sacrifices, afin d'éviter les sacrifices plus onéreux que nous coûterait une résistance inutile.

Ici, Prudhomme-Gambetta entre en scène.

Prudemment retiré à Bordeaux, l'avocat de la Défense nationale disperse à tous les vents ses belliqueuses proclamations. « La guerre à outrance, » il ne sort pas de là. En quelles conditions désastreuses aura lieu cette guerre, c'est ce dont le grand homme improvisé se préoccupe le moins.

En revanche, il s'occupe beaucoup de stratégie militaire. L'avocat dicte ses plans aux vieux généraux : « Poussez par ci, campez par là ; occupez ceci, évacuez cela ; » le tout agrémenté de dépêches sonores et emphatiques.

Il apprend que les Prussiens ont coupé notre armée : « Tant mieux, dit-il, ça en fera deux! »

Le siège de Paris est poussé avec vigueur. Les gens sensés n'ont plus d'espoir. Le vaillant Prudhomme en a toujours :

« La France, écrit-il le 9 janvier 1871, est complètement

changée depuis deux mois; l'âme de Paris s'est répandue sur elle et l'a transfigurée, et, si vous veniez à succomber, c'est un cri de vengeance qui sortirait de toutes les poitrines. *Mais vous ne succomberez pas* (1) »!

Malgré ces prophéties et bien d'autres, il faut enfin se résigner aux conditions du vainqueur. Comment passer par cette humiliation? Comment garder, toujours et quand même, l'air triomphant et content! Prudhomme-Hugo s'acquitte merveilleusement de ce tour de force. Le voici à la tribune de l'Assemblée nationale :

« Il y a désormais en Europe deux nations qui seront redoutables, l'une, parce qu'elle sera victorieuse, l'autre, parce qu'elle sera vaincue!... (*Mouvement.*)

« (Cette dernière,) elle, aura la lumière, elle aura la liberté; elle aura non le droit divin, mais le droit humain; elle aura la tribune libre, la presse libre, la parole libre, la conscience libre, l'âme haute! Elle aura et elle gardera l'initiative du progrès et la clientèle des races opprimées (*Très bien! très bien!*), et pendant que la nation victorieuse, l'Allemagne, baissera le front sous son lourd casque de horde esclave, elle, la vaincue sublime, la France, elle aura sur la tête sa couronne de peuple souverain! (*Mouvement.*)...

« Et on entendra la France crier : C'est mon tour! Allemagne! me voilà! Suis-je ton ennemie? Non! je suis ta sœur. (*Très bien! très bien!*)... Nous ne ferons plus qu'un seul peuple, qu'une seule république. Je vais démolir mes forteresses, tu vas démolir les tiennes! Ma vengeance, c'est la fraternité! » (*A gauche : Bravo! bravo* (2)!)

Est-ce assez joli?

En fait, nos désastres n'ont fait qu'augmenter en nous la vénération de l'Allemagne. Celle-ci a évidemment sur nous une supériorité. Quelle est-elle? — L'instruction. — Qui nous a vaincus en 1870! — Le maître d'école allemand. Germanisons la grammaire; l'Alsace revient à nous. Des mesures énergiques sont

(1) Lettre officielle à Jules Favre. — *Journal officiel* du 10 janvier.
(2) Séance du 1 mars 1871.

prises. Pendant cinq ou six ans, les futurs professeurs de l'Université française s'imbiberont de syntaxe comparée, de philologie, d'archéologie, d'hébreu, de sanscrit, de numismatique, de métrique, de paléographie et d'idéalisme transcendantal; le tout pour aller, toute leur vie durant, faire décliner « *rosa*, la rose », à des bambins ennuyés qui, deux ou trois ans après leur sortie du collège, auront oublié tout leur latin et parfois même leur français. Toutefois, ce ne sont pas exclusivement les programmes à l'allemande qui doivent nous régénérer et nous grandir; c'est *l'instruction* en général, le *chauffage*. Prenez des fils de laboureurs, ayant de six à treize ans; bourrez-les de grammaire, d'arithmétique approfondie, de géométrie, d'histoire naturelle, de « leçons de choses », de « devoirs civiques », et vous verrez comme l'agriculture progressera. Nous ne reviendrons pas sur l'article décisif de M. Saint-Romain (1) à ce sujet. On a pu voir les résultats que nos instituteurs, chauffés à outrance dans nos écoles normales, et munis des plus savants programmes de pédagogie, ont obtenus dans nos campagnes. Là encore, le réveil est terriblement inférieur au rêve; mais les champions de notre instruction publique ne se découragent pas pour si peu. « L'école! l'école! » a-t-on assez rabâché ce mot magique! a-t-on assez exalté ses vertus! M. de Girardin (2) annonçait imperturbablement que, lorsque tout le monde saurait lire, les gendarmes et les tribunaux pourraient être supprimés sans inconvénients, M. de Girardin ne faisait qu'exprimer la pensée d'une foule de « penseurs » de notre siècle, pensée encore défendue, actuellement, par des centaines de journaux, malgré le démenti éclatant des faits. Prudhomme pédagogue, selon sa coutume, n'a négligé qu'un détail : la famille, et, dans le sein de cette famille, la religion. Il n'a pas compris que toutes les connaissances possibles, incrustées dans la cervelle d'un marmot durant l'espace de huit heures, n'ont en elles rien qui puisse absolument empêcher le susdit marmot de polissonner, si bon lui semble, du-

(1) *Science sociale*, mars 1892.

(2) Nous citons ici de mémoire. Ce ne sont pas les termes propres de M. de Girardin, mais c'est son idée.

rant les seize heures qui lui restent, si aucune influence *étrangère et supérieure à l'école* ne vient le saisir par le fond intime de son être et former sa volonté à bien agir. Croire que les manuels civiques suppléeront à cela, c'est à coup sûr la plus formidable utopie qui ait pu se loger sous le bonnet d'un réformateur moderne; et peu de tentatives réunissent à un aussi fort degré ces trois caractères d'incapacité, de solennité, et de présomption qui sont les attributs essentiels de M. Prudhomme.

Remarquons toujours le point faible de celui-ci. Ce qu'il admire est généralement digne d'admiration. L'instituteur, comme tout autre, a sa *mission* dans le monde, mission restreinte de sa nature, et ne venant qu'au second rang. Mais une saine appréciation, une estime mesurée ne conviennent pas à nos tempéraments admiratifs. Le mot expressif : « il n'y a que ça! » semble avoir été créé et mis au monde pour être adapté successivement à tous les bienheureux substantifs qui ont été les idoles de notre siècle. On dit de nos jours, en certaines sphères : « L'instituteur, il n'y a que ça! » comme on disait, en 1815 : « La Charte, il n'y a que ça! », ou « La rime riche, il n'y a que ça! », ou « L'éclectisme, il n'y a que ça! » Inexpérimenté et confiant, l'homme de notre siècle perd facilement de vue la hiérarchie et l'importance relative des choses; ses sentences, comme ses admirations, sont tranchantes, absolues.

La France n'est pas seule, à l'heure actuelle, à s'exagérer l'importance de l'instruction. L'Allemagne, — et à sa tête son jeune empereur, — entre plus résolument que jamais dans cette voie. Que faut-il, se demande Guillaume II, « pour répondre aux nécessités présentes de la situation qu'occupe la patrie dans le monde, et aussi pour la mettre à la hauteur des luttes pour la vie »? — Ce qu'il faut, c'est bien simple. Il faut supprimer le latin et le remplacer par l'allemand; il faut de plus faire étudier à fond l'histoire allemande contemporaine, afin de bien pénétrer la jeunesse de la gloire allemande, de la supériorité allemande, etc. En un mot, retrancher des programmes tout ce qui n'est pas assez allemand, rendre ainsi les élèves aussi bornés et aussi vaniteux que possible, voilà le grand secret de conserver

à l'Allemagne sa grandeur. Ce n'est pas ainsi, on le sait, que les Romains ont conquis le monde. L'art de rendre justice à ses voisins et de les imiter lorsqu'ils font mieux est absolument nécessaire à tout peuple qui ne veut pas se laisser distancer et s'endormir dans la décadence.

Considérons maintenant, d'un bout à l'autre de notre siècle, l'œuvre totale de la bourgeoisie. Qu'a-t-elle fait? qu'a-t-elle construit? quels progrès a-t-elle réalisés? quels problèmes sociaux a-t-elle avantageusement résolus? La réponse est aussi claire que triste. Son actif se chiffre par un seul mot : Néant. Le progrès scientifique et industriel ne doit pas nous faire illusion. En premier lieu, notons que la plupart des inventions nous viennent de l'Angleterre ou de l'Amérique ; la France, sur ce point, n'a pas inauguré, elle a imité. En second lieu, ce progrès *spécial*, comme nous l'avons dit, n'a rien de commun avec le bonheur réel, avec la prospérité sociale d'un peuple. On peut être malheureux ou vicieux en chemin de fer, comme on peut être heureux ou vertueux dans une diligence. Rome était plus *civilisée* que les Barbares au moment où sa corruption la faisait tomber sous leurs coups.

La bourgeoisie française, immobile et impuissante, se débat en vain dans ses illusions toujours remises à neuf et décorées de quelque nouvelle étiquette. Elle est comme l'écureuil dans une cage ronde : elle grimpe toujours et ne s'élève jamais. Les causes de dissolution continuent à agir, à désorganiser les familles et les fortunes. Le partage égal, avec l'éducation étroite, prudente, mesquine, qui en est le corollaire, continue à fournir à la classe dirigeante des recrues déplorablement préparées à la tâche qui leur incombe. La bureaucratie, toujours paresseuse, irresponsable et arrogante, règne en maîtresse là où devrait régner l'initiative privée ; et, par ses vexations, ses frais énormes, ses formalités, ses lenteurs, ne réussit qu'à couper les bras à tout esprit d'entreprise. Renfermés dans leur spécialité, dans leur routine, dans leurs circulaires, les bureaucrates constituent essentiellement une classe *incapable*. Forcés à de basses courbettes devant

leurs supérieurs, ils se rattrapent sur leurs inférieurs et sur le public, prennent des airs princiers pour commander, interroger, répondre, faire attendre; de là, leur allure solennelle. Habitués à voir, dans leur sphère administrative, les choses marcher à la baguette, suivant un plan central et officiel, ils se figurent aisément que tous les faits sociaux peuvent se réduire en formules administratives; de là une incurable *présomption;* de là ces projets baroques, ces rapports ambitieux, cette chinoiserie de réglementation, ces empiétements successifs sur les droits individuels. Menée en laisse par les bureaux, la société se façonne à leur image. Faible, elle cherche la force, et ne la trouve que là. A force d'entendre le pouvoir répéter : « Je ferai ceci, je ferai cela », le simple citoyen finit par dire au pouvoir : « Fais ceci, fais cela », et il entasse projets sur projets, rêves sur rêves, aussi bien dans l'ordre intellectuel que dans l'ordre matériel. Le sens du *possible* est perdu. Du moment que Prudhomme se réserve le droit de ne pas agir personnellement, ses prétentions sont sans bornes.

Depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours, la race anglo-saxonne a fait un pas gigantesque. Elle a peuplé l'Australie, peuplé la Nouvelle-Zélande, peuplé l'Afrique australe. Les États-Unis, dont toute la partie centrale et occidentale, sous les noms de Louisiane et de Californie, appartenaient à la France et à l'Espagne, se sont couverts de villes, de fermes, de chemins de fer anglo-saxons, et ont pris crânement la tête du mouvement scientifique. Réfractaire au socialisme et à toutes les utopies, cette race a fait son chemin sans rien dire, sans crier ses enthousiasmes sur les toits, sans prendre des poses de matamore, sans se perdre en déclamations, en agitations, en révolutions, en déceptions. « Le progrès sans phrase », telle pourrait être sa devise. Qu'avons-nous fait pendant ce temps? Toujours en retard sur nos voisins, nous n'avons rien créé de neuf. Le mouvement de notre population est le plus lent du monde. A part l'Algérie (où l'on compte presque autant d'étrangers que de Français), nos colonies ne sont que des sinécures de fonctionnaires, nécessitant sans cesse de coûteux

déploiements de forces pour défendre des colons qui n'existent pas. L'éducation, fiévreusement concentrée autour du baccalauréat, détourne notre jeunesse de ces voies fécondes et pleines d'avenir où triomphe sous nos yeux la jeunesse anglaise. Elle borne de bonne heure les rêves de l'enfant à la conquête d'un paisible rond-de-cuir où, derrière un grillage quelconque, il attendra plus ou moins impatiemment la part égale d'héritage que le Code lui promet sans faute, et la bienheureuse dot que la sollicitude anxieuse de sa famille saura bien lui dénicher quelque part. Partout des expédients, nulle part l'initiative. Trop vaniteuse pour avouer sa décadence, la société ne cherche qu'à pallier le mal au lieu de le guérir. Un état psychologique sort fatalement de ces conditions matérielles, et doit durer autant qu'elles dureront. Cet état, c'est le prudhommisme, toujours le même sous ses diverses modifications, à travers ses diverses et impuissantes aspirations. Élevée d'un seul coup à de vertigineuses hauteurs, la bourgeoisie française ne s'est pas encore faite à ce vertige. Une ascension lente et laborieuse eût fait probablement son apprentissage. Une ascension brusque et inerte n'a fait que l'enivrer sans l'instruire. Tant que M. Prudhomme n'aura pas mis résolument la main à l'œuvre, chez lui, dans sa famille; tant qu'il n'aura pas montré à ses fils comment on s'élève soi-même par sa vigueur et par son mérite dans l'ordre des choses utiles; tant qu'il n'aura pas préparé sérieusement, laborieusement, l'avènement d'une génération forte et entreprenante, plus avide d'indépendance que de diplômes, et capable de prendre en main le patronage social du travail avec toutes ses complications actuelles, M. Prudhomme restera condamné à son rôle grotesque et négatif; il continuera chaque soir, au coin de son feu, les pieds sur les chenets, à dire de sa grosse voix à madame son épouse : « Je serai *quelque chose*, madame Prudhomme, je serai *quelque chose* », et il ne sera jamais qu'un phraseur.

G. D'AZAMBUJA.

LA SOCIÉTÉ VÉDIQUE.

I.

LE BERCEAU DES RACES HUMAINES.

Depuis que les livres sacrés des Brahmanes de l'Inde ont été apportés en Europe, leur étude a passionné une partie du monde savant, et tous les moyens ont été mis en œuvre pour interpréter ces antiques écritures, pour en extraire les notions de tout genre qu'elles contiennent. Si ces recherches ont été tentées et poursuivies avec autant de talent que de patience par les érudits de toutes les nations, c'est qu'elles présentent un intérêt de premier ordre, qui s'est révélé dès les premiers pas faits dans l'étude du sanscrit : l'affinité de cette langue morte, enfouie dans le lointain des âges, avec les langues anciennes ou modernes de l'Europe s'est manifestée tout d'abord.

Grâce aux immenses travaux philologiques qui ont suivi cette découverte, la confraternité des Aryas primitifs et des Européens a été indiscutablement établie. Dès lors, la recherche des origines aryennes devenait la recherche de nos propres origines à nous-mêmes : on a été conduit par une curiosité croissante à vouloir fixer et circonscrire le lieu d'habitation première de la race Indo-Européenne, à renouer la chaîne qui, à travers les âges et les continents, réunit les deux fractions, pourtant si distantes, de cette branche de l'humanité. Les labeurs et la clairvoyance des hommes distingués qui ont entrepris cette tâche ont mis au jour une foule de points de comparaisons et de rap-

ports, une masse de matériaux propres à faciliter l'observation de la société au sein de laquelle furent composés les livres des *Védas*.

Je me propose de soumettre aux lecteurs une étude sociale de la race aryenne primitive, que nous pouvons désigner sous le nom de *société Védique;* j'y suis conduit, moi aussi, par la puissance de cette curiosité qui s'attache aux origines de notre propre race. L'intérêt de ce travail gît dans la comparaison de ce que nous sommes avec ce que nous avons été, avec ce que sont devenus nos frères engagés dans une autre voie. Il est donc nécessaire de chercher, non plus à l'aide de la philologie ou de l'ethnologie, mais par les moyens spéciaux de la science sociale, le point d'origine de la race Indo-Européenne; d'étudier en lui-même ce lieu de la concentration primitive des Aryens, et les divers *travaux* qu'il comporte; c'est-à-dire les moyens et le mode d'existence qui s'imposèrent à notre race dès ses débuts.

Mais, dès que l'on s'attache à cette observation du point où la race Indo-Européenne a opéré sa dislocation, la question s'élargit : les caractères propres à ce territoire conviennent en effet à un événement d'un ordre plus compréhensif et plus important encore.

I.

Si l'on cherche, d'une manière sommaire et générale, à se rendre compte de la distribution des divers travaux qui servent de base à l'existence de l'homme, à travers l'hémisphère boréal, dans l'ancien continent, on est amené à diviser cette immense étendue de terre en deux parties : 1° celle où le sol, jusqu'ici *intransformable*, ne donne ouverture qu'à un seul mode de travail dominant, le Pâturage nomade; et 2° celle où des lieux variés et *transformables* offrent des ressources diverses et perfectibles.

Ce sont des phénomènes de l'ordre météorologique, ceux dont l'action est à la fois la plus puissante et la plus inaccessible aux

efforts de l'homme, qui régissent cette répartition des conditions de vie dans l'Ancien Continent. Le zone des lieux généralement intransformables et de la vie pastorale coïncide avec l'aire parcourue par le courant atmosphérique des *alizés terrestres;* la zone des territoires variés et transformables est celle où s'établit le régime des *brises folles*, des courants contrariés et sans fixité (1).

Au point de vue du climat, la persistance de l'alizé du Nord-Est ou courant polaire, vent froid et très sec, a pour effet de chasser hors de la première zone les nuages et les pluies durant la plus grande partie de l'année, et de ne laisser subsister dans le sol quelque humidité que pendant de très courtes saisons, en dehors de certaines localités rares et resserrées où les cours d'eau maintiennent une certaine fraîcheur. La partie du globe soumise à ce régime est donc, sur la presque totalité de sa surface, *impropre à la culture*.

C'est le contraire qui a lieu pour la zone où s'exerce l'action des brises folles : les vents inconstants permettent aux nuées de s'étendre au-dessus de cette portion de la Terre; ils les font avancer, reculer, tourbillonner, passer et repasser encore; les alternatives de courants à haute et à basse température sont favorables à la condensation des vapeurs, à la chute des pluies. De cet état variable du ciel résulte un arrosage intermittent, mais assuré, de la plus grande partie du territoire, et, en définitive, la conservation à la surface du sol de l'humidité nécessaire à la plupart des végétaux que l'homme peut cultiver : cette seconde zone peut être dite *propre à la culture*.

On comprend que ces deux portions du globe, soumises à des influences atmosphériques différentes, ne peuvent être limitées entre elles d'une façon absolument précise par des lignes géométriques. Le relief du sol, par la condensation des vapeurs et la présence des neiges éternelles, par les dépressions où se forment les courants et les amas d'eau, par les inflexions que les chaînes élevées imposent à la direction des vents, vient déranger

(1) V. É. Reclus, t. IX, p. 17, et l'abbé Rougerie, *Les Courants atmosphériques*, p. 9 à 24.

la symétrie et la rigueur mathématique de forme sous laquelle on conçoit, d'une manière générale, le grand phénomène des vents à direction constante. Il en est de même toutes les fois que l'on envisage dans leur application pratique les grandes forces naturelles, mécaniques ou autres; leur action simultanée ou combinée a toujours pour effet de ménager une certaine marge, abandonnée à des influences mélangées et servant de *transition*. Mais en dehors de cette marge, les conséquences pures de chaque phénomène apparaissent d'une manière bien déterminée.

La zone pastorale, à cause de l'unité et de l'imperfectibilité du travail dominant qui s'y exerce, a donné naissance à des sociétés généralement peu compliquées. Elle est divisée en deux parties. Dans celle du Nord, ou des grandes Steppes riches, les observations de Le Play ont fait reconnaître l'existence de la société simple par excellence, prise depuis comme unité sociale, comme terme de comparaison et de mesure : société basée sur l'unité absolue du mode de travail. Celle du Midi ou des Steppes pauvres, a été étudiée dans cette Revue; les sociétés qui y ont pris naissance joignent à un élément fondamental de simplicité, provenant du *travail dominant*, certains autres éléments de variété et de complication, fruits des différents *travaux accessoires* imposés par la nature de Lieu. (Voir la carte ci-contre.)

Il est impossible, pour les raisons que nous venons d'exposer tout à l'heure, de délimiter exactement l'une par rapport à l'autre les deux sections de la zone des steppes; mais on peut circonscrire dans un certain périmètre le lieu géographique dans lequel leurs conditions respectives de travail, et les races diverses qui en sont issues, viennent s'entremêler les unes aux autres. Cette *région de transition* de l'ancien continent peut être désignée, socialement parlant, comme le centre et le point de suture des deux sections de la zone Pastorale. Elle englobe, avec la Perse actuelle, les territoires qui l'avoisinent à l'Est et à l'Ouest : l'Arménie, la Chaldée, les pays Baloutches et Afghans; et les dernières conquêtes russes dans la région de l'Amou-Daria.

Or, — et c'est ici un point capital, — le territoire dont nous parlons est précisément le lieu où *la zone propre à la culture* et

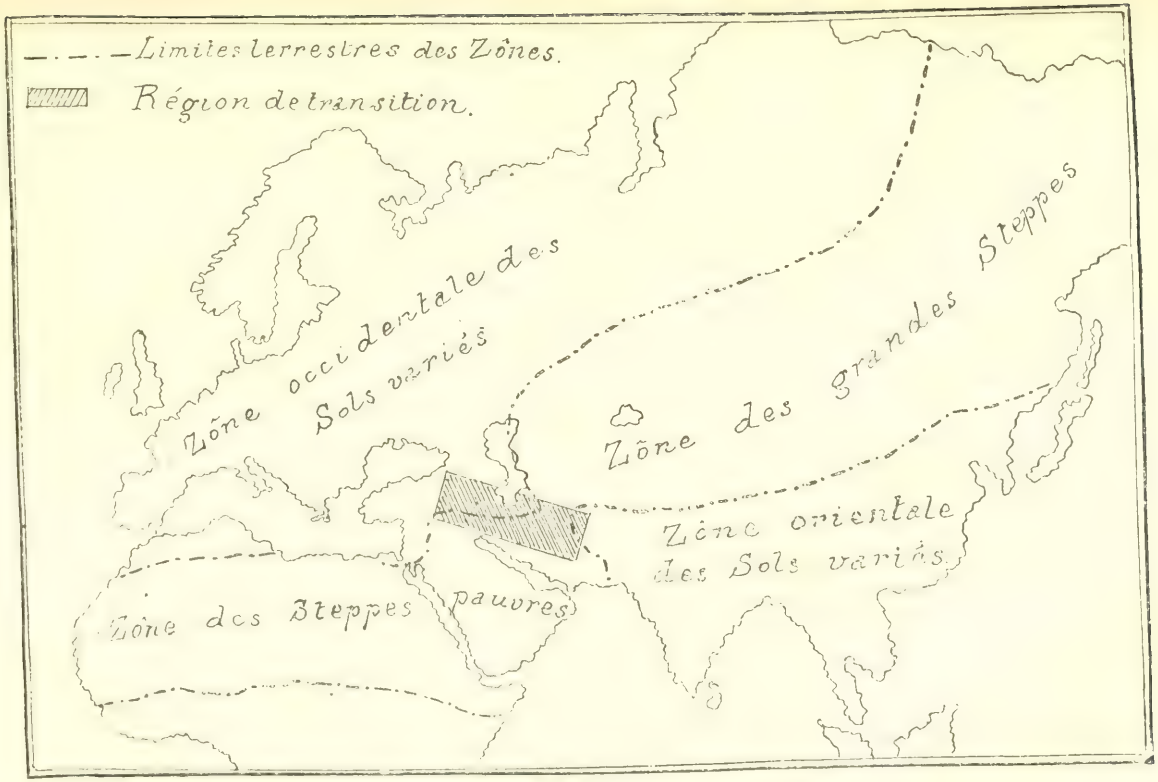

ZONES DES STEPPES ET DES SOLS VARIÉS DANS L'ANCIEN CONTINENT.

aux travaux divers, se maintenant grâce à la structure montagneuse du pays, *traverse* la zone pastorale de part en part.

A l'Ouest et au Nord-Ouest de la zone des Steppes, s'étendent les territoires variés et généralement cultivables de l'Asie Mineure, de l'Europe entière et du littoral méditerranéen de l'Afrique; à l'Est et au Sud-Est, la Chine, l'Inde et l'Indo-Chine présentent les mêmes caractères. Ces deux sections sont reliées entre elles par les vallées cultivées de la Perse et les pentes arrosées du Turkestan Afghan. La zone des vents inconstants et des sols transformables est donc répandue, comme celle des vents persistants et des Steppes, d'une extrémité à l'autre du continent, mais en sens opposé; leur direction se croise. Toutes deux se réduisent à leur minimum de largeur et d'importance dans la région centrale comprise entre le Caucase Arménien et le Caucase Indien, entre la Caspienne et la mer d'Oman. Cette région sert, d'abord, de transition entre les deux zones; puis, de trait d'union entre les sections septentrionale et méridionale de la première, occidentale et orientale de la seconde.

A partir de ce point du globe, on voit rayonner dans toutes les directions, chacune suivant le climat qui lui convient, les espèces animales et végétales appropriées aux différents *travaux* : vers les Steppes riches, le cheval septentrional, le grand bœuf et le chameau bactrien; vers les Steppes pauvres, le cheval des Déserts, la brebis, le bœuf à bosse et le dromadaire. Vers les territoires à Sols variés, les céréales, les fruits et les plantes utilisables grâce à la culture : plus spécialement, du côté de l'Ouest, le froment, l'orge et la vigne; du côté de l'Est, le riz, le millet et le coton. Toutes les espèces que je viens de nommer sont représentées dans la région de croisement des deux grandes zones; il est facile de s'en convaincre en dépouillant à ce point de vue les ouvrages d'un certain nombre de voyageurs et de géographes. J'ai procédé soigneusement à cette vérification (1).

En outre de ces espèces d'une importance primordiale pour les travaux du Pâturage nomade et de la culture, la région cen-

1 Je citerai la seule autorité de Reclus, t. IX, p. 8 et 9; p. 222, 225; p. 303 à 305.

trale que nous venons de désigner présente également : 1° des fleuves et des lacs poissonneux, et des rivages maritimes; 2° des richesses minérales considérables en métaux et pierres précieuses; 3° le plus grand nombre des variétés de fruits ou légumes des climats tempérés (depuis le melon et l'asperge sauvages jusqu'aux fruits à noyau et aux baies), poussant et se développant sans nécessiter les soins de l'homme, rapprochées et étagées sur les pentes entre les sommets neigeux et les Déserts; 4° enfin, les animaux de chasse grands et petits, vivant en troupe ou isolés, de vol ou de poil, de plaine ou de marais : ceux que poursuivait Nemrod, « le fort chasseur devant le Seigneur », et que les nobles de la Perse ou les émirs Afghans capturent encore à l'aide du faucon, du lévrier et de la panthère apprivoisée.

Ainsi, dans ce petit quadrilatère, si restreint lorsque l'on compare ses dimensions à celles de la terre habitée, se trouvent réunis et condensés tous les éléments nécessaires à tous les travaux, pourtant si différents les uns des autres, au moyen desquels l'homme a étendu et maintient son existence jusqu'aux extrémités du globe; j'entends les travaux propres aux sociétés primitives: la vie pastorale, la culture, la pêche et la navigation, l'exploitation des métaux et le commerce des objets précieux, la cueillette et la chasse.

Cette situation est unique dans l'ancien monde. On n'y peut trouver, en effet, aucune autre route terrestre reliant les grandes zones de culture, par exemple la Chine à l'Europe, sans traverser les Steppes à l'aide des caravanes; on n'y peut relever non plus aucun autre point de contact direct entre les Steppes pauvres qui s'étendent vers le Midi, et les Steppes riches s'avançant vers le Nord.

Enfin, sur le pourtour de cette région où se croisent les deux grands ordres de phénomènes climatériques, une race d'hommes primitivement adonnée à un genre *quelconque* de travail verrait s'ouvrir devant elle une vaste étendue de territoire qu'elle pourrait suivre indéfiniment sans abandonner ses moyens d'existence originaire. Nous tenons là le point initial à partir duquel chaque société, constituée sur la base d'un travail particulier, se

répand au loin à travers le monde; le point de séparation, *le point de départ des races humaines.*

Pour arriver à cette conclusion, il était nécessaire, indispensable, que les différents ordres de travaux déterminant les grandes variétés sociales primitives aient été étudiés, classés, et que l'on eût suffisamment délimité, par une série d'observations partant des extrémités pour revenir vers le centre, l'aire terrestre appropriée à chacun de ces travaux, à chacune de ces sociétés. Une fois ces études préliminaires faites, et poussées jusqu'à un certain développement, il suffit de les rapprocher entre elles pour être conduit au résultat que nous venons d'énoncer.

Le fait de l'existence même des diverses *races* humaines basées sur des travaux différents, est indéniable. Peut-on admettre l'hypothèse diamétralement opposée à la conclusion que nous venons d'établir : à savoir, une origine spéciale à chacune de ces races, et pour chacune un lieu spécial de formation placé en dehors du centre, et à partir duquel chaque race se serait étendue à la fois vers l'extérieur et vers l'intérieur, ensorte que le quadrilatère que nous avons indiqué serait un point de *convergence* et non de *divergence?* — Cette objection, qui heurterait les traditions particulières de chaque branche de l'humanité, toutes concordantes sur ce point, tombe dès que l'on considère les faits scientifiquement et indiscutablement établis au sujet de la race indo-européenne, la mieux étudiée et la mieux connue : les itinéraires de ses diverses branches sont certainement divergents à partir d'un noyau commun dont la situation primitive est démontrée incluse dans notre lieu de séparation des races (1).

Ce lieu central autour duquel rayonnent les diverses sociétés étant déterminé, il est intéressant de l'observer en détail, et, mettant à profit ce que nous avons appris touchant le travail et la manière d'être de chaque race une fois sortie du berceau commun, de chercher à connaître ce qui s'est passé dans ce berceau même. Pour cela, nous examinerons, — non pas légèrement, mais

(1) Le mouvement de *retour* qui s'est produit, pour diverses causes, chez plusieurs races, en particulier chez les Iraniens, n'infirme en rien notre thèse concernant le point de départ primitif.

d'une façon résumée, afin de mettre en lumière les faits principaux, les divisions entre lesquelles on peut répartir, au point de vue du travail, l'ensemble du lieu de formation et de départ des races humaines. Nous aborderons ainsi la question même de l'origine de ces races diverses, nous saisirons l'état de la race primitive de laquelle toutes sont sorties. Le problème se pose en ces termes : Quel est, dans l'ensemble du plateau Iranien et de ses dépendances, le territoire qui a pu fournir à la fois des émigrants capables de peupler les Steppes riches, les Steppes pauvres et les territoires à Sols variés?

II.

Comme nous l'avons dit déjà, c'est le relief du sol, sa structure montagneuse, qui conduit la zone des Sols variés à travers celle des Steppes. Deux chaînes de montagnes, se détachant du massif arménien, enserrent le plateau de l'Iran; au Midi, celle du Zagros, ou du Farsistan, dominant la Chaldée, traverse les déserts, et va rejoindre le Paropamissus, le pays de Hérat et de Kandahar. Au Nord, la chaîne de l'Elbourz, après avoir fertilisé de ses eaux le littoral caspien de la Perse (Mazandéran), se prolonge vers l'Est par une ligne de hauteurs qu'accompagnent les cultures, sépare du Kewir ou Sahara persan les plaines sablonneuses habitées par les cavaliers turkmènes, et va rejoindre, par le Turkestan agricole, les hautes cimes du Caucase indien et les plateaux verdoyants du Pamir.

Le territoire intermédiaire entre ces deux chaînes se divise géographiquement en trois parties. A l'angle Nord-Ouest, l'*Azerbeidjan*, pays arrosé par les versants opposés des monts, et qui est « le grenier de la Perse ». A la suite, l'*Irak-Adjemi*, la plaine des Achéménides [1], steppe assez riche que bordent, de chaque côté, deux lisières de terrains frais, sur lesquelles les villages des cultivateurs sont groupés à l'issue des vallons, au point où

[1] Ou « la Grande-Médie des anciens ». V. Malte-Brun, t. II, p. 318.

les torrents descendus des hauteurs bifurquent en plusieurs bras avant de se perdre dans les ouâdi, sous les sables. Enfin, à l'extrémité orientale, où les chaînes de montagnes sont le plus éloignées l'une de l'autre, s'étendent les solitudes desséchées des *Kevir*, présentant tour à tour des surfaces rocheuses dénudées, des argiles durcies impropres à toute végétation, ou de grands plateaux recouverts de sable rouge, que l'alizé terrestre amoncelle en dunes alignées. L'homme n'habite point dans ces lieux désolés et les traverse le moins possible. C'est la barrière placée entre l'Orient et l'Occident. Elle se continue au Nord par les steppes du Turkestan pastoral, au Midi par les affreux déserts Baloutches, qui vont confiner à l'Indus. Deux points seulement restent ouverts aux migrations des cultivateurs : les extrémités des chaînes bordières, qui, en somme, relient le Caucase d'Arménie soit aux défilés du Pamir et du Thibet, soit aux passes de l'Hindoukouch, ou de l'Afghanistan.

Chacune des divisions du plateau Iranien, la plaine cultivable de l'*Azerbeidjan*, la steppe de l'*Irak-Adjémi*, et le Désert ou *Sahara Persan* correspond à une influence plus ou moins prononcée, exercée par l'humidité *provenant des montagnes* sur l'ensemble du climat déterminé par le souffle persistant de l'alizé terrestre ; elle correspond, par conséquent, à une section voisine des sols montagneux et variés, qui agit sur le climat *en raison de sa largeur et de son importance*.

De là, trois lieux divers à considérer aussi dans l'ensemble des territoires à sols variés de la région : ceux qui, traversant les Déserts, se composent de deux bandes étroites éloignées l'une de l'autre et noyées dans l'immensité des solitudes; ceux qui confrontent à la steppe de l'Irak-Adjémi, plus larges, plus riches en eau, et moins séparés les uns des autres par suite de la direction convergente des chaînes; enfin, au Nord-Ouest, le nœud même de ces deux chaînes, ou l'Arménie et le bassin intermédiaire étroit qui reçoit les eaux de tous les versants.

Telle est la division normale de notre sujet; elle est basée sur les conditions géographiques du lieu et n'a rien d'arbitraire.

Les conditions suivant lesquelles le Pâturage et la Culture se

trouvent ainsi juxtaposés donnent lieu à des phénomènes sociaux différents, que je vais exposer d'une manière succincte.

1° Dans la traversée des Déserts, la population agricole, restreinte en nombre et vivant péniblement sur des territoires qui jouissent à peine de l'humidité nécessaire, est soumise aux déprédations ou à la domination des nomades, beaucoup plus nombreux et plus forts : les *alamanes* ou expéditions pillardes des cavaliers Turkmènes, avant que ne se fût produite l'intervention des conquérants Russes, passaient avec rapidité entre les tours de défense qui garnissent par dizaine de milliers les champs de la frontière Persane, enlevant les récoltes, emmenant les habitants en esclavage, et poussant leur pointe jusqu'aux environs de Hérat. Au Midi, le Séïstan entier est continuellement dévasté par les incursions des *Brahoui* et des *Rind* du désert Baloutche, que leurs dromadaires agiles portent jusque sous les murs de Kirman (1).

Ici les races pastorale et agricole sont parfaitement séparées; elles sont hostiles l'une à l'autre, et l'avantage appartient aux nomades. Les territoires cultivés, banlieues de villes commerçantes comme Kirman, Tebbes, etc., peuvent être considérés comme de simples oasis. Yezd, par exemple, est « une cité du désert »; les sables enserrent de toutes parts l'oasis couverte de mûriers au milieu de laquelle elle est construite, et en certains endroits viennent s'amonceler contre les murs mêmes de la ville, ou tourbillonner dans son enceinte. Les manufactures de cette ville « partiellement assiégée par les sables », et qui mérite cependant d'être appelée « le Manchester Persan », sont desservies par des lignes de caravanes s'étendant soit vers Mascate et la Mecque, soit vers la Caspienne ou vers la Chine (2).

Ces transports à grande distance, ainsi que l'exploitation ou la domination permanente des sédentaires, exigent de la part des nomades des groupements nombreux sous une direction unique.

1) V. Reclus, t. IX, p. 55, 122, 205, 275 ; p. 302, etc. — Potagos, p. 6 à 11 ; 230 à 251. — Cte de Chollet, p. 56, 57 ; 115, 119.

2) Reclus, t. IX, p. 260.

sous l'autorité de chefs puissants dont le patronage s'étend jusqu'à la direction des familles dans les moyens d'existence qu'elles tirent de ces *travaux accessoires*.

La partie orientale des déserts Persans, ainsi que les plaines Syro-Arabes situées au Sud, présentent le type fidèle des steppes pauvres. Nous pouvons, d'après nos études antérieures (1), placer dans les steppes de la Chaldée l'origine de la région des Pasteurs Cavaliers Arabes; dans les déserts qui avoisinent Kirman et dans ceux que limite l'Indus, le début des régions propres aux Chevriers et aux Vachers; enfin, le commencement de la région Chamelière semble pouvoir être indiqué dans les *Kewir* du Khorassan Nord, aux lieux où se pratique le croisement du dromadaire avec le chameau Bactrien. De ce croisement, sont issus les chameaux de *Meched*, remarquables entre tous par leur force et leur agilité (2).

Si nous recherchons le point originaire, le berceau premier de l'espèce humaine, nous devons tout d'abord élaguer la section qui, dans le lieu reconnu comme point de départ de toutes les races, est caractérisée par la zone des steppes pauvres. Dans cette section, l'art accessoire, *nécessaire* au pasteur pour conserver son existence, est précisément l'exploitation du sédentaire et des ressources propres à celui-ci : soit par la « Fraternité » ou tribut consenti; soit par le pillage direct; soit enfin par l'industrie du transport et des échanges. Il est alors difficile d'admettre que le nomade ait fait souche dans ces Déserts, avant que leurs confins ne fussent garnis déjà des populations sédentaires dont le concours lui est indispensable. Loin d'être un réservoir de peuples, la zone des steppes pauvres, et en particulier la région des Chameliers, qui domine ici, constitue plutôt un obstacle au peuplement. Venus successivement des différents points du pourtour, unis et confondus ensuite par l'influence commune du lieu, qui leur a imprimé leurs caractères de race, les douars Chameliers peuvent à bon droit comparer leurs origines « à une étoffe mélangée, dans laquelle on ne peut démêler la laine, le poil de chèvre et le poil de chameau ».

(1) V. *la Science sociale*, « Le Continent africain », t. IV, p. 61 et suiv.
(2) Reclus, t. IX, p. 222.

Le Sahara Persan, nous présente donc non pas le point de départ de l'espèce humaine, mais celui d'une seule race, celle qui est propre aux Déserts de sable. La race des cultivateurs existait, était formée, avant celles des Steppes pauvres.

2° Le cas est plus complexe en ce qui concerne la section de l'Irak-Adjémi.

Sur les bords de cette vaste plaine, les massifs montagneux, surmontés de hautes arêtes que dominent encore les sommets sourcilleux de l'Elvend et du Demavend (1), présentent un développement très large à la base, et une multitude de frais vallons. Les cultivateurs, à l'aide de charrues primitives, y font germer des moissons quelquefois plantureuses. Le riz du Mazandéran, le froment de Kermanchah et de Hamadan nourrissent des populations assez denses et sont exportés dans les villes. La race des cultivateurs est ici fortement constituée. Payant de lourds impôts au gouvernement qui l'administre et la protège (2), elle vit en paix avec les nomades.

Les solitudes qui s'étendent entre les deux chaînes se distinguent nettement du Sahara Persan et des Kewir dont nous venons de parler. De nombreux ouâdis y coulent sous les sables, alimentés par les neiges des massifs montagneux; en certains points, la steppe mérite presque d'être décorée, surtout au printemps, du nom de « prairie », quoique les surfaces salines et les argiles durcies se montrent encore sur de grandes étendues. Les nomades Turkmènes dominent dans cette partie de la Perse; Hamadan, l'ancienne Ecbatane de Médie, est entourée de leurs campements. Quelle que soit leur provenance ethnique, les pasteurs qui parcourent ces steppes sont généralement désignés sous le nom d'*Iliat* ou « Familles » (3). Leur indépendance vis-à-vis du Shah de Perse est à peu près complète; les chefs des *Iliat*, gouvernant d'une manière absolue les groupes familiaux aux-

(1) Hauteurs approximatives : Elvend à Kouh-i-Dena, 5.200 mètres; Demavend, 5.600 mètres (Reclus, t. IX, p. 157, 171).

(2) *Ibid.*, p. 302.

(3) *Ibid.*, p. 256, 285, etc.

quels ils président, prennent, comme les princes ou les grands fonctionnaires, le titre de « pilier de l'État » (1), mais sans se croire obligés à la même servilité.

Entre les cultivateurs et les Pasteurs, de pacifiques échanges remplacent les razzias du Désert. La monnaie du nomade est le mouton (2), avec lequel il paie les fruits ou les grains des campagnards; il donne les cuirs, et les étoffes tissées par les femmes sous la tente, pour se procurer les articles fabriqués dans les villes.

Il y a ici équilibre, égalité de forces entre la race pastorale et la race agricole : mais il n'y a pas de mélange. Quoique les nomades viennent prendre leurs campements d'hiver près des villes ou des villages, qu'ils usent même au besoin des pâturages élevés que renferment les montagnes, et traversent par conséquent les territoires occupés par les sédentaires, il a toujours été impossible de plier les *Iliat* à la culture. Des essais de cantonnement tentés contre eux n'ont pas réussi : le cercle des postes de surveillance, basé sur une population sédentaire trop peu nombreuse et trop peu dense, faiblit et craque toujours sur un point quelconque; et, par la brèche, les tribus avec leurs troupeaux vont regagner leurs solitudes.

En dehors de ces tentatives manquées de cantonnement, les circonstances habituelles elles-mêmes ne se prêtent nullement au mélange.

Comment la jeunesse valide des *Iliat* pastorales se formerait-elle à la vie agricole? elle n'y a point été dressée, elle ne saurait apprendre tout d'un coup ce métier pénible et s'y plier. D'ailleurs, l'expérience des chefs leur enseigne que leur existence indépendante est beaucoup plus assurée contre la famine que celles des sédentaires avec lesquels ils sont en contact : cultivateurs vivant aux confins de la plaine, sur la lisière où les torrents, descendus des hauteurs, vont se perdre dans les ouâdis sablonneux (3).

Entre les deux variétés de nomades que nous avons observées

(1) Reclus, t. IX, p. 314.
(2) *Ibid.*, p. 305.
(3) *Ibid.*, p. 300.

en Perse, il existe une démarcation assez tranchée. L'Irak-Adjemi, au moins dans la partie qui, à l'ouest, confine aux territoires cultivés, présente déjà les caractères des steppes du nord, et, tout particulièrement, en ce qu'il permet la constitution de groupements familiaux indépendants, n'exerçant à proprement parler aucun art accessoire et vivant des produits de leurs troupeaux; c'est la contre-partie du type que nous avons reconnu tout à l'heure dans les Déserts orientaux de la Perse. On doit donc faire passer entre ces deux sections du Plateau Persan la limite qui sépare, au point de vue social, la zone des steppes riches d'avec celle des steppes pauvres.

Sur le territoire que nous venons d'étudier en dernier lieu, la race agricole et la race pastorale se confinent, s'enchevêtrent même, géographiquement; mais elles restent, comme races, aussi séparées, aussi distinctes entre elles, que le sont leurs travaux nourriciers.

L'Irak-Adjemi et la région montagneuse qui l'avoisine réunissent, sans les mélanger, le *travail d'extraction* de la culture, et le *travail de simple récolte* du pâturage. C'est en ce Lieu qu'il est à propos d'examiner, non pas quel est le plus *simple* de ces travaux, celui qu'on doit classer scientifiquement le premier, mais quel est réellement, historiquement et pratiquement celui auquel les hommes ont pu se livrer tout d'abord.

Le Pâturage est plus attrayant que la Culture : cependant l'homme n'est pas et n'a pas toujours été libre de céder à cet attrait. Nous en voyons dans l'Irak-Adjémi un exemple sur lequel on me permettra d'insister.

D'après les appréciations les plus récentes, les populations nomades de la Perse sont évaluées à 2.500.000 âmes environ, contre 5.000.000 de cultivateurs; soit, pour les nomades, un tiers seulement de la population totale. Et les cultivateurs deux fois plus nombreux sont cependant groupés sur des territoires qui représentent seulement la *cinquantième partie* du pays, laissant les pasteurs clairsemés occuper librement les $\frac{49}{50}$ restant de la superficie [1].

(1) Reclus, t. IX, p. 140, 301, 316.

Au sein de cette population agricole agglomérée, la famine sévit fréquemment. Lorsque la neige n'est pas tombée avec assez d'abondance sur les hauts sommets, les eaux n'arrivent pas en quantité suffisante pour arroser la base du massif montagneux. Le sédentaire alors deviendra mendiant ou brigand; il se joindra aux troupes de Tziganes, ouvriers nomades, ou se réfugiera dans l'industrie urbaine; ou bien, il succombera à la misère : c'est là, d'après la Géographie de Reclus, la cause principale du dépeuplement en Perse (1). Mais le cultivateur ne songe pas à se jeter dans la steppe pour y vivre, lui aussi, des productions spontanées du sol.

Car, pour devenir Pasteur, il ne suffit pas de le vouloir : même dans la steppe riche, où le travail de simple récolte peut à lui seul nourrir les familles, il faut encore satisfaire à deux conditions.

D'abord, il est indispensable de posséder l'instrument nécessaire, le *troupeau*. Or, cet instrument fait défaut au cultivateur du Farsistan : les animaux de labour, — quelques bœufs maigres (2), — sont en si petit nombre dans ce pays, que la plupart du temps le paysan travaille à la bêche (3). Et il lui faudrait posséder un très nombreux troupeau, un capital-bétail considérable; car les animaux de parcours sont, comme lait et viande, d'un rendement très inférieur à celui des animaux de stabulation ou même transhumants. Quant à se joindre aux possesseurs de bétail qui, de temps immémorial, sont maîtres des pâturages, il n'y faut point penser : ces Pasteurs, comme leur nom l'indique, sont groupés en « Familles » fermées, qui, surtout en temps de disette, admettent difficilement l'étranger, et ne le recevraient qu'en qualité d'esclave.

Ensuite, comme seconde condition, il est non moins nécessaire, toujours en vue des steppes riches, d'être originairement plié à subir, sans chercher à s'y soustraire, la contrainte journalière qui naît de la vie en commun au sein d'un groupement

(1) Reclus, t. IX, p. 300 à 302.
(2) Malte-Brun, t. II, p. 316.
(3) Reclus, t. IX, p. 302.

familial étendu, sous l'autorité absolue du patriarche. Or, cette formation sociale, cette disposition à accepter la pleine communauté, est le fruit d'un long apprentissage, d'un long séjour dans un milieu homogène soumis lui-même et tout entier à une nécessité pressante qu'impose le Lieu. La communauté se restreint, l'autorité patriarcale diminue, dès que la culture est pratiquée d'une manière quelque peu intense; sitôt que les travaux extractifs sont exercés d'une façon énergique, on voit le nombre des membres et le pouvoir du chef se réduire au minimum. Qui donc oserait proposer la vie patriarcale au colon américain du Far-West, ou même à la majorité des petits propriétaires français?

J'en conclus que les sédentaires du Plateau Persan, cultivant beaucoup à la bêche, dénués de bétail, soumis à un travail pénible par la nature du sol et du climat, ne se seraient pas trouvés aptes, dès les premiers âges, à remplir les Steppes Riches de vastes communautés groupées sous le régime patriarcal absolu et pourvues de nombreux troupeaux. Ils ont été, dès le principe, aussi étrangers aux *Iliat* qu'ils le sont encore; quant à celles-ci, je suis porté à voir en elles, non des communautés émigrantes sorties des pays de culture avoisinants, mais des essaims envoyés jusque dans l'Irak Adjemi par les communautés prospères des Grandes Steppes.

La question du Lieu primitif peut se présenter par un autre côté : les *Iliat* et les pasteurs de Steppes riches ne sortant pas originairement des pays de culture du Farsistan, les cultivateurs eux-mêmes pourraient être issus de la Steppe.

Si nous considérons comme très peu probable l'origine agricole pure de la race pastorale, ne trouverons-nous pas aussi difficile la transformation du nomade des Steppes riches, du pasteur pur, en cultivateur? Ici les arguments se pressent sous ma plume. Difficile? oui; presque impossible, invraisemblable, surtout au commencement des temps et des races, lorsque les zones de Steppes encore vides, offrant l'attrait de la simple récolte, semblaient appeler les familles en quête d'établissement. Supposera-t-on que, constituée la première et ayant rempli la zone départie

par la Providence à son mode de travail, la race des Pasteurs purs a débordé sur les sols variables, et les a soumis à la charrue? Il s'agirait alors d'une série d'invasions nomades effectuées dès les temps primitifs. Mais nous connaissons ce phénomène social, il s'est maintes fois produit aux époques historiques; il a été observé, et on en peut décrire les effets.

Le débordement des races pastorales au dehors des Grandes Steppes Asiatiques affecte trois formes principales : les grandes poussées à expansion rapide, les invasions périodiques, l'exode lent et graduel.

Suivons d'abord dans leurs expéditions lointaines, par exemple, les célèbres conquérants nomades; Attila et les bandes huniques en Europe, Gengis-Khan ou Tamerlan en Perse et dans l'Inde. Le tableau est toujours le même. Les hordes victorieuses dévastent, bouleversent les établissements des sédentaires ; puis elles constituent à la hâte des empires étendus, mal ou nullement administrés, dans lesquels la race vaincue est contrainte à nourrir de ses subsides les nouveaux dominateurs. Au bout d'un temps très court, tout s'écroule subitement : semblable à l'insecte volant tombé dans une fourmilière, l'envahisseur a disparu. — Ses familles sont éteintes, anéanties : aucune d'entre elles n'a su, par l'appropriation de la terre, par la culture pratiquée ou dirigée, se créer une base d'existence, une situation durable au sein des territoires qui requièrent le travail. Et ce n'est pas à la présence des premiers occupants agriculteurs qu'il faut attribuer cette impuissance des nomades : considérons la marche des Huns à travers l'Europe orientale, depuis le pied du Caucase jusqu'à la Dobruschka et aux Putzna de Hongrie ; le *Fléau de Dieu* et ses compagnons ont rencontré là, sous un ciel clément, d'immenses terres vacantes, n'attendant que la charrue pour payer au centuple le premier effort du laboureur; ils ont cependant continué à vivre sur les plaines d'Europe, comme sur leurs Steppes intransformables, de lait et de chair crue, sans ensemencer un seul arpent, sans ouvrir un sillon dans ce sol fertile.

Dignes frères des Huns et des Mongols, les Mantchoux se conduisent en Chine à peu près de la même manière. Quel résultat

amènent leurs irruptions périodiques sur les terres du Céleste Empire? Elles établissent des dynasties d'empereurs, de princes et d'officiers, dont le fréquent renouvellement prouve la faiblesse irrémédiable. Si en un certain jour de fête le « Fils du Ciel » saisit le manche de la charrue, ou manie un instant la faucille dans un champ d'apparat, qu'entourent les grands dignitaires de l'empire, c'est simplement pour encourager le peuple des laboureurs chinois, admis, sur l'un des côtés du carré, à contempler ce spectacle solennel (1). Pas plus qu'aucun des dignitaires convoqués à la cérémonie, aucun mince descendant de cavalier mantchou ne se mêle à la nation pour prendre réellement sa part du travail pénible et productif.

Les Turcs, eux aussi, sont des cavaliers des Steppes riches. Leur invasion sur les terres cultivables s'est produite d'une autre façon : lentement et progressivement. Il y a huit cents ans qu'ils sont entrés en contact avec les populations agricoles, en commençant par la Perse; leur domination s'est peu à peu étendue sur l'Anatolie, la Syrie et la Turquie d'Europe. Où en sont-ils maintenant, au point de vue de la culture, après ce laps de temps bien suffisant pour modifier leur race, si elle pouvait l'être? Aux admirables contrées qu'ils détiennent, les Turcs, — les vrais Turcs authentiques, — fournissent des souverains et des gouverneurs, des fonctionnaires, d'excellents soldats, quelques commerçants, et des ouvriers de fabrication, mais point de laboureurs. Celles de leurs familles que la chance a jetées sur quelque portion limitée de Steppe, comme les hordes turkomanes et celles des Yuruk ou « Mouton noir » de l'Asie Mineure, se sont bien gardées de descendre vers les côtes ou les riches vallons qui les environnent; elles se sont, pour ainsi parler, cantonnées sur leurs étroits plateaux pour y conserver la vie pastorale (2).

Ainsi les races de pasteurs nomades, qui, dans l'Irak-Adjemi, demeurent distinctes et triées à part des populations agricoles; qui, dans le cours de leurs invasions, ne se sont point

(1) Malte-Brun, t. III, p. 205.
(2) Reclus, t. IX, p. 537 à 539.

transformées au point de vue du travail, malgré l'exemple des nations soumises et les conditions du lieu, — ne semblent pas avoir fourni aux zones des Sols variés leurs races de cultivateurs.

Il y a pourtant une objection à formuler : elle consiste à citer le cas des Pasteurs devenus demi-nomades et réduits à la culture par le cantonnement. Mais il est facile d'y répondre : le cantonnement, vis-à-vis des nomades, est exercé par des États formés d'une nombreuse population sédentaire, par des États basés sur la culture. L'existence des demi-nomades par cantonnement suppose donc la formation antérieure d'une race agricole voisine.

Nous n'avons rencontré jusqu'ici, au sein de la région centrale de transition, ni dans les steppes pauvres, ni dans les steppes riches, ni dans les pays de culture qui les accompagnent, le lieu que l'on pourrait désigner comme point de départ de l'espèce humaine : ce lieu capable de fournir des émigrants à la fois aux zones pastorales et aux zones de sols variés. Il nous reste encore à examiner la dernière section du plateau Iranien, qui embrasse, avec le fertile bassin de l'Azerbeïdjan, les pays montueux qui l'environnent, soit en Perse, soit en Arménie.

III.

A peine le voyageur a-t-il passé, vers le Nord-Ouest, Zenjan, la dernière ville de l'Irak-Adjémi, qu'il voit s'ouvrir devant lui le véritable *grenier* de la Perse. Tabriz, Tourkmantchaï, Khoï, Maragha, Binah, toutes ces villes entourées de jardins ou de véritables forêts d'arbres fruitiers, de riches vignobles, de vastes et fertiles campagnes, où croissent le blé et le coton ; enfin Ourmiah, avec son lac et ses « trois cent soixante villages nichés dans la verdure » (1), tout ce pays où l'on travaille, où l'on sème parce que l'on récoltera, contraste avec la steppe inculte que jonche

(1) Reclus, t. IX, p. 248 à 252.

au hasard l'herbe saline, la *statice* de Tartarie (1), autant que la physionomie paisible et laborieuse du paysan Turkmène ou Aryen diffère de la superbe nonchalance du Pasteur. Comme pour faire mieux ressortir le pittoresque de ces lieux, quelques familles nomades viennent encore dresser leurs tentes sur les terrains que des circonstances locales ont soustraites à la culture. Tels sont les Iliat *Yenkelu*, dont les campements entourent la ville de Marand et « le tombeau de la femme de Noë » (2).

Mais si nous voulons connaître les populations qui, dans cette région, possèdent le bétail, il nous faut négliger ces quelques Iliat nomades, et prendre le chemin des hauteurs. En effet, la grande plaine Persane se termine ici : les deux chaînes qui l'enserrent se rapprochent, s'unissent, et les eaux de leurs versants intérieurs, en fécondant tout le bassin qui les sépare, transforment l'Azerbeidjan entier en pays de culture (3). Les troupeaux ne trouvent plus à se développer dans la plaine : ils résident sur les petits plateaux arméniens, dans les gorges des montagnes, ou sur les pentes qui commandent le cours du Tigre et de l'Euphrate à leurs débuts. Sur tout ce territoire élevé, non seulement la montagne à sols variés vient remplacer la steppe uniforme, mais déjà se font sentir les premières influences des vents inconstants et des pluies fréquentes : on échappe enfin au souffle perpétuel de l'alizé terrestre à direction fixe. « La plus « grande partie de l'Arménie méridionale, malgré la barrière « des Alpes Pontiques, est soumise à l'influence des souffles plu- « vieux de l'Ouest, qui se dirigent de la mer sur le plateau de « Siva, puis vont s'engouffrer dans les vallées occidentales ou- « vertes en forme d'entonnoir : c'est ainsi que toute la haute « vallée du Kara-son jusqu'au bassin d'Erzéroum reçoit les vents « de la mer Noire. Ils soufflent principalement pendant l'hiver « et recouvrent de neiges épaisses l'amphithéâtre des monts au- « tour des sources de l'Euphrate ; en été, les vents du Nord et « de l'Est, dérivation du grand courant polaire qui traverse le

(1) Malte-Brun, t. II, p. 315.
(2) Reclus, t. IX, p. 250.
(3) *Ibid.*, p. 144.

« continent d'Asie, apportent un air sec qui dissout les nuages, « mais il arrive aussi que de brusques tempêtes, provenant « de l'ouest, se terminent par de violentes averses. En outre, « les vents du sud-ouest qu'envoie la Méditerranée apportent « aussi leur part d'humidité et déchirent leurs nuages aux escar- « pements; même par le beau temps, un léger brouillard adou- « cit les contours des monts, et nuance le paysage de teintes « délicates (1). »

L'altitude générale, le mélange des influences du vent polaire et des souffles inconstants, les différentes expositions des pentes, produisent dans tout le massif de l'Arménie et du Kurdistan, sur des points qui se touchent, des variations de climat allant aux extrêmes : « Les forêts de sapins ou de chênes touchent à « celles de palmiers et de citronniers; le lion d'Arabie répond par ses rugissements aux hurlements de l'ours du mont Tau- « rus : on dirait que l'Afrique et la Sibérie se sont donné ren- « dez-vous » (2).

Malgré les températures extrêmes que l'on y ressent en certains points, l'Arménie et le Kurdistan peuvent être présentés cependant comme une contrée « des plus belles et des plus fécondes de la « zone tempérée, celle qui a probablement donné en proportion de « son étendue le plus grand nombre de plantes alimentaires (3). » Sur les flancs de ces montagnes, d'immenses troupeaux de brebis, des chevaux excellents, des bêtes à cornes assez nombreuses pour que leurs bouses séchées remplacent le bois comme combustible (4), représentent l'instrument et le résultat du travail pastoral, tandis que d'excellents vignobles situés à diverses hauteurs, le froment que l'on cultive jusqu'à l'altitude de 1.800 mètres, l'orge jusqu'à 2.100 (5), représentent les fruits du travail agricole. Or, nous ne trouvons plus ici les deux travaux de simple récolte et d'extraction occupant deux bandes de terrains séparées, nous ne les trouvons

(1) Reclus, t. IX, p. 334, 335.
(2) Malte-Brun, t. II, p. 224.
(3) Reclus, t. IX, p. 339.
(4) *Ibid.*, p. 337.
(5) *Ibid.*, p. 336.

plus exercés par deux races distinctes, comme dans la région de l'Irak-Adjémi : le mélange des sols, complet, inextricable, provoque la confusion des travaux au sein d'une race unique (1). Les nations Kourdes, la nation Arménienne et les tribus Turcomanes, qui occupent toute cette région, exercent à la fois le métier de berger et celui de cultivateur. Tel est le fait dominant de leur constitution sociale ; et l'on voit clairement que ce fait dérive du *lieu*.

Les Arméniens habitent en grande masse dans les villes ou leurs banlieues ; les Kourdes sont maîtres dans tout le pays des montagnes ; ils nous offrent le type le plus net de la population que nous devons examiner. Le centre du domaine de ces deux nations est, pour les Arméniens dans la ville de Van et la vallée qui entoure son lac ; pour les Kourdes, sur les plateaux qui dominent la ville, le lac et la vallée (2). En cette partie de la contrée « le Kurdistan empiète sur l'Arménie, sans qu'il soit possible de les distinguer l'une de l'autre (3) ».

Les Kourdes de Van ou *Betlisi*, comme au reste tous leurs congénères, ont subi l'influence exercée, au point de vue social, par l'habitation des territoires montagneux à produits variés : la hiérarchisation des familles. Chaque petit groupe communal, ou *assirêta*, pourvu d'une assiette fixe sur le sol, est gouverné par une famille ou clan noble, qui possède la terre et la majeure partie des troupeaux. Ces chefs résident dans de vastes maisons, quelquefois luxueusement construites et ornées de cheminées de marbre, ces demeures plantées sur des rochers élevés, commandent l'entrée des gorges et sont entourées par les villages.

Le surplus de la population, cinq ou six fois plus nombreux, se compose de paysans ou serfs (*gouran*), employés à la conduite des bestiaux ou à la culture des champs. Les troupeaux sont conduits pendant l'été sur des pâturages élevés, où le pasteur transhumant Kourde vit sous la tente de feutre noir, dont le

(1) Je prends ici le mot *race*, non dans le sens ethnique, mais dans le sens social, avec la signification d'un ensemble d'hommes régis par les mêmes circonstances du travail.

(2) Reclus, t. IX, p. 341, 342 et p. 345, carte des populations de l'Arménie turque.

(3) Malte-Brun, t. II, p. 229.

cône, relevé par des poteaux inclinés et des cordages de crin, « contraste avec l'étendue des vertes prairies ». A la mauvaise saison, le bétail redescend aux alentours des villages, et le berger rentre dans son logis d'hiver, « hutte à demi-souterraine, dont le toit est recouvert de terre », et semblable aux demeures des Arméniens. Une moitié environ de la population mène ainsi une existence semi-nomade entre les pâturages « d'hiver et d'été »; pendant que l'autre partie, durant la belle saison, donne ses soins aux rizières établies dans les vallées, aux champs et aux vergers qui s'étagent en longues terrasses sur les flancs des montagnes (1).

La culture en pays Kourde peut être qualifiée de *rudimentaire;* elle ne suffit pas à nourrir les habitants; lorsque le manque de pluie, ou toute autre cause, a privé le cultivateur de sa récolte habituelle, il ne lui reste qu'à manger les herbes des champs ou à se pétrir du pain de glands et d'écorce (2). La véritable richesse du pays est dans ses pâturages : ils nourrissent « des millions de « bêtes, qui servent à l'alimentation de Constantinople et de « nombreuses cités de l'Asie Mineure. Alep, Damas, même Beï- « rout, sont également approvisionnés de viande par les bergers « de l'Arménie et du Kourdistan; et dans leurs campagnes, les « armées turques dépendent pour leurs vivres des habitants « du haut Euphrate (3). » Ces bergers conduisent leurs troupeaux de croupe en croupe, en suivant les lieux de pâturage, jusqu'aux centres de consommation en Turquie et en Syrie, et font des voyages qui durent de dix-sept à dix-huit mois : ce sont de véritables migrations, de même que les longs déplacements entrepris par certaines tribus kurdes, devenues presque nomades à l'imitation des Turkmènes, et qui poussent au loin leur pointe, soit au Nord vers les steppes du Golak et la Transcaucasie (1), soit au Midi à travers le désert de Syrie. Lamartine, pendant son voyage en Orient, trouva l'une de ces tribus établie près de la rivière de Bayruth (4). Migration encore, ou plutôt émigration, que

(1) V. Malte-Brun, t. II, p. 228, 229, 320. Reclus, t. IX, p. 355.
(2) *Ibid.*, p. 355.
(3) *Ibid.*, p. 337.
(4) *Voyage en Orient*, 10 novembre 1832.

ce départ annuel des milliers de Lazes de la côte ou d'Arméniens de Van, — les Auvergnats de Constantinople, — qui exercent au loin tous les métiers : portefaix, débardeurs, tailleurs de pierre, boutiquiers ou gros négociants; « qui ont visité Bagdad, Alep, Constantinople, Vienne, Paris »; et qui saluent en français le voyageur (1). Ainsi, le lieu et la forme sociale qu'il détermine sont ici favorables à l'envoi lointain des émigrants.

J'ai résumé dans ce petit tableau les traits nécessaires pour faire bien comprendre le travail auquel se livrent les Kourdes et la constitution sociale que ce travail leur impose : sujets de la Sublime Porte, de la Russie ou de la Perse, ou bien vivant en principautés indépendantes dans ces monts Gordyens qui arrêtèrent Alexandre, les bergers Arméniens et Kourdes sont *des semi-nomades avec culture rudimentaire et appropriation du sol*. Cette constitution sociale est exactement celle que, suivant les travaux linguistiques les plus appréciés, la race aryenne primitive devait posséder avant la séparation de ses branches orientale et occidentale : « Quant au genre de vie, dit M. Pictet, tout tend à montrer que les anciens Aryas ont été essentiellement un peuple de pasteurs, non pas à la façon des nomades, mais avec des demeures fixes, telles que les réclamait la nature d'un pays accidenté... »; et plus loin : « On ne saurait douter que l'agriculture n'ait commencé déjà au temps de l'unité antérieure plus complète, puisque les Aryas possédaient alors certainement l'orge, peut-être d'autres céréales, et sûrement plusieurs légumineuses. A cette époque, la charrue avait déjà remplacé les premiers outils aratoires, le bœuf était soumis au joug, le char était inventé, et la préparation des céréales par la mouture en plein usage (2).

On comprend bien que je n'ai pas l'intention de présenter les Kourdes ou les Arméniens comme la souche première *ethnique* de la race Aryenne, ni à plus forte raison de toutes les races humaines dans leur ensemble : je désigne seulement un territoire, un *lieu* propre à fournir des émigrants qui ont pu partir de là

(1) Reclus, t. IX : p. 340, 341, 377. Émigration du district de Van en 1887 : 30.000; retour annuel : 3.000.

(2) V. Pictet, t. II, p. 739, 741.

suffisamment préparés pour occuper ensuite toutes les régions de l'Ancien Continent, en se livrant au travail soit de simple récolte, soit d'extraction, qui convient à chacune d'elles.

Or, un ensemble très restreint de familles, occupant dès l'origine des temps la contrée que nous venons d'étudier et rompues aux travaux qu'elle comporte, a réellement pu envoyer des essaims dans toutes les directions et sur toutes les diverses zones de l'ancien continent. Je laisse de côté, dans l'examen de l'origine des races, celle de la race *noire,* qui a été étudiée dans la Revue et justifie le choix du même point de départ (1), et celle des premières migrations de chasseurs (hommes des cavernes) ou *disséminés,* dont l'origine reste douteuse.

Nous venons de voir combien la région Arménienne est favorable en elle-même à l'émigration. Les conditions nécessaires pour que cette émigration puisse se diriger vers toutes les zones sont de deux sortes; les unes, matérielles; les autres, sociales.

1° Les conditions matérielles à remplir sont, d'abord le facile accès de chaque zone différente, puis la possession des moyens et instruments de travail propres au lieu que les émigrants vont occuper : sous ce dernier point de vue, les montagnes Arméno-Kurdes donnent par leurs productions animales et végétales la plus ample satisfaction.

Du côté de l'Est, des émigrants riches en troupeaux ont trouvé libre devant eux, dès l'Azerbeidjan et ensuite dans l'Irak-Adjémi, la zone des Steppes riches, qui les a conduits, en les modifiant, d'abord jusqu'à la « Terre des Herbes », puis jusqu'aux plaines moussues qu'habite le renne. Le passage qui leur était ouvert au début est le même qu'ont suivi dans leur mouvement de retour les Turcs et les Turcomans nomades, qui errent avec leurs troupeaux dans l'intérieur de l'Asie Mineure et même en Arménie (2).

Vers le Midi, le pays des Kourdes et ceux analogues des Lou-

(1) V. *La Science sociale*, « le Continent africain », t. VIII, p. 393 et s., p. 408.
(2) Reclus, t. IX, p. 537, 538.

ris et des Bakthyary Persans forment un vaste demi-cercle qui s'étend depuis les environs de Hamadan jusqu'à Aïn-tab en Anatolie (1), et dont la Mésopotamie occupe le centre; ils enserrent la région des Cavaliers des Steppes pauvres. Les territoires montagneux qui continuent la ligne vers le Sud-Est et vont rejoindre les monts Baloutches donnent accès, pour des émigrants demi-nomades, à toutes les régions des Déserts.

Le peuplement des zones de Steppes est le plus facile à établir : toute famille possédant le bétail approprié à une de leurs régions peut être considérée comme disposée à embrasser le travail attrayant du pâturage.

Il n'en est pas de même pour les zones à Sols variés, pour les zones de Culture. Nous avons vu plus haut quelles raisons s'opposent à la colonisation de ces zones par les Pasteurs purs; mais aucune de ces raisons ne semble pouvoir être invoquée à l'encontre de l'émigration, vers les pays de culture, des demi-nomades qui récoltent déjà dans leur lieu originaire le blé et le riz, le vin et le coton. Ceux-ci possèdent, dans leurs nombreux troupeaux, des moyens énergiques de transport; ils sont rompus tout à la fois au travail d'extraction et aux déplacements. Par la hiérarchisation des familles, ils voient se former au milieu d'eux et se placer à leur tête des cadres de gouvernement et de patronage aptes à fournir les moyens de premier établissement, à conduire les invasions au loin et à les établir d'une manière durable sur les terres envahies, en s'y fixant eux-mêmes pour l'appropriation du sol et la direction du travail.

Tels semblent bien avoir été les premiers colons de la zone cultivable orientale, qui durent se diriger vers la Chine ou vers l'Inde en gagnant soit les vallées du Thibet, soit les passes de l'Hindo-Koh, par le Mazandéran fertile et le Turkestan cultivable, pays où le riz abonde. Tels étaient positivement, nous l'avons déjà dit, les Aryens de la société anté-Védique; les Persans et les Kurdes se rattachent du reste à la souche aryenne (2).

(1) Reclus, t. IX, p. 349.
(2) V., pour les dialectes Kurdes, Reclus, t. IX, p. 347.

Il est à peine besoin de faire ressortir les ressemblances vraiment frappantes qui unissent au type social que je présente comme *primitif* les caractères sous lesquels nous sont dépeints les antiques Pélasges, les Celtes, les Germains, les Slaves, en un mot tous les envahisseurs de l'Europe, qui forment la branche Aryenne occidentale. Les routes qu'ils ont pu suivre, soit par la région Caucasique, soit par les plateaux de l'Asie-Mineure, — pays absolument analogues au Kurdistan et à l'Arménie (1), — sont trop connus pour soulever une seule objection.

2° Examinons enfin si la constitution de la famille primitive, telle qu'elle ressort d'un milieu *semi-nomade avec culture rudimentaire*, répond bien aux conditions de nature *sociale* qu'on est en droit d'exiger chez des émigrants aptes à coloniser les diverses zones, soit par le pâturage, soit par la culture.

Nous devons envisager ici chez le *demi-nomade à culture rudimentaire* l'unité sociale, la famille, seulement d'une manière abstraite et générale, et laisser de côté les caractères particuliers que cette institution peut avoir reçus, au sein des divers peuples de bergers montagnards, par suite du milieu ambiant ou des influences subies au cours de migrations antérieures; il s'agit en effet de l'origine de l'humanité, de son commencement et du lieu d'où elle part. Or, le travail imposé en ce lieu est double. Il comprend d'abord *l'exploitation de troupeaux nombreux* et de très vastes pâtures, n'exigeant pas d'effort pénible, et se prêtant fort bien à l'indivision. Cette exploitation, comme on peut l'observer dans tous les lieux similaires, appelle la jouissance indivise, la *communauté*, et cela pour les mêmes raisons qui s'appliquent aux Steppes riches des Nomades purs : l'éloignement et la difficulté des communications entre les groupes familiaux, la nécessité de réunir des aptitudes diverses, l'importance d'une direction expérimentée pour la bonne conduite du troupeau et la sécurité. Ce premier mode de travail contient donc en germe la *formation communautaire*, avec ses dérivés : l'autorité patriarcale, l'esprit de tradition, la tendance au recours et au support mutuels. Du

(1) V. Malte-Brun, t. II, p. 171 à 193; Reclus, t. IX, p. 336, 338, etc.

deuxième mode de travail, la *culture rudimentaire*, qui nécessite une certaine dose d'énergie et de labeur, sortent, à l'état rudimentaire aussi, l'appropriation des fruits, l'effort spontané pour produire, le désir de l'indépendance et du perfectionnement.

Ces deux manières d'être, contenues en puissance dans les familles primitives, iront en se développant ou en se restreignant suivant les influences rencontrées par les émigrants. Ainsi les essaims dirigés sur les grandes steppes verront chez eux l'esprit communautaire pastoral se renforcer et s'élever jusqu'au type *patriarcal pur;* tandis que l'habitat en sols variés développera l'esprit de séparation jusqu'à atteindre les conceptions sociales les plus instables, je dirai, les plus « fin de siècle », ou l'élèvera jusqu'à la forme bien équilibrée connue sous le nom de société à familles-souches, ou *particularistes* (1).

Les émigrants qui se rendent sur les pays à sols variés, à sols cultivables, ont besoin pour s'y installer d'un secours, ou moyen de premier établissement. Sortant d'une société demi-nomade à culture *rudimentaire* seulement, ils trouvent généralement dans

(1) Me permettra-t-on une courte digression exégétique?

Les races issues de Sem, Cham et Japhet sont décrites dans la Genèse, chapitre x, versets 5, 20 et 31, selon leurs *caractères sociaux;* la version latine de la Vulgate donne à ces caractères une grande précision, sans doute d'après des renseignements qui ne sont plus à notre connaissance. Le texte hébraïque, plus concis, place néanmoins pour chaque race les caractères sociaux dans un certain ordre qui ne semble pas indifférent. Grâce à l'obligeance de M. l'abbé Vigouroux, qui a bien voulu me donner la traduction exacte des termes hébraïques, je puis dresser le tableau suivant :

1° Japhet, verset 5°	*Éréts*	*laschên*	*mischpekhoth*	*goi*
	terre	langue	familles	nation
2° Cham Vers. 20 :	*Mischpekhoth*	*laschên*	*éréts*	*goi*
et Sem, vers. 31	familles	langue	terre	nation

La priorité est accordée, pour la postérité de Japhet, au caractère social *éréts*, terre, ou *sol approprié;* et chez les deux autres descendances, au caractère social *mischpekhoth*, familles, ou *lien du sang*. Nous devons donc classer parmi les Japhétites les nations qui ont peuplé les *sols cultivables*, en général, — en laissant place pour les Chamites et les Sémites dans les zones pour lesquelles l'appropriation du sol ne figure comme caractère social qu'après le fait de la génération ou le lien de consanguinité.

Cette identification est rendue encore plus précise et plus facile par les termes qu'emploie la Vulgate aux mêmes versets :

Japhet, verset 5 :	regio	lingua	familia	natio	insulæ	gentium.
Cham, verset 20 :	cognatio	lingua	generatio	terra	gens.	
Sem, verset 31 :	cognatio	lingua		regio	gens.	

la possession d'un nombreux troupeau cette aide indispensable. Or, à l'origine surtout, et encore de nos jours, des routes fertiles en pâturages s'étendent à partir de l'Arménie dans la direction même des grandes zones de culture : nous avons indiqué déjà les rivages septentrionaux de l'Anatolie, et toute la région du Caucase, comme des territoires semblables aux pays arméno-kurdes ; des voies bien connues offrant de grandes facilités pour le pâturage se présentent à la suite au travers de l'Europe ; de même, à l'orient, les régions du Turkestan cultivable, de la Bactriane, de la Sogdiane, etc., bien arrosées et capables de nourrir un très nombreux bétail. La pratique de l'art pastoral s'est donc maintenue *très longtemps* et *très loin* chez les essaims émigrants desquels sont sortis les peuples cultivateurs, ainsi que la forme communautaire et patriarcale de la société, qui dérive de ce travail. C'est pourquoi tous les peuples cultivateurs, dans l'antiquité, nous apparaissent imbus de l'esprit de communauté ; c'est pourquoi l'agriculture est pratiquée sur une immense étendue des zones à sols variés par des sociétés dont la base est incontestablement patriarcale. Ce type, actuellement encore le plus répandu, est le type premier et originaire des cultivateurs. La recherche des pâturages au milieu des sols variés, et la mobilité qui dérive d'une culture très extensive toujours en quête de terrains neufs, expliquent très bien les lointains déplacements des antiques communautés à culture rudimentaire, et le peuplement de l'ancien continent tout entier.

La communauté agricole, tout en se restreignant de plus en plus par l'exercice même du travail d'extraction, ne perd pas cependant les caractères inhérents au régime pastoral qui l'a formée. Elle demeure en possession de l'esprit de paix, de docilité et de stabilité, que l'on peut observer au fond de nos campagnes d'Europe, comme en Chine ou dans l'Inde ; mais elle conserve aussi les tendances premières à la routine, à l'inertie, au nivellement des situations.

Les sociétés qui reposent sur la communauté agricole, très défiantes des aventures ou des perfectionnements, et essentiellement égalitaires, forment difficilement dans leur propre sein une

classe dirigeante et gouvernante, une aristocratie : elles reçoivent celle-ci, — généralement parlant, — par infusion d'éléments formés dans d'autres milieux qui se trouvent ou se mettent en contact avec elles : soit les Pasteurs nomades conquérants ; soit des sociétés comme celles des Pélasges et des Saxons ou Scandinaves, gens à qui l'émigration par mer, au loin, ou d'île en île, ou quelque autre cause encore indéterminée, a imposé la réduction de la « vaine pâture » indivise, et par suite un développement énergique de la culture.

Ainsi, la Chine agricole et sédentaire subit périodiquement l'influence dominatrice des Pasteur purs, plus solidement groupés et pourvus de moyens d'attaque supérieurs ; il en résulte pour la société chinoise une invasion continuelle d'éléments dirigeants patriarcaux, qui ont renforcé chez elle, à un très haut degré, la formation primitive communautaire.

Parmi les sociétés européennes, les Slaves, sortis les derniers de cette région comprise entre la Mer Noire, le Caucase et la Caspienne que le Goth Jornandès appelle *Officina gentium*, « la Fabrique des nations », ont été maintenus longtemps sur les territoires limitrophes des Pasteurs nomades ; ce sont eux qui présentent les traces les plus apparentes de ce contact.

Les Germains, lorsqu'ils arrivèrent en Occident, possédaient encore leur primitive constitution de *demi-nomades à culture rudimentaire*. Ils avaient échappé beaucoup plus que les Slaves au contact de la steppe ; les montagnes et les forêts les mirent longtemps en dehors des influences dirigeantes des deux branches Pélasgiques, grecque et romaine. C'est aux éléments supérieurs reçus des milieux saxon et scandinave qu'ils doivent leur formation en sociétés européennes.

Quant aux Celtes, ils ont été étudiés dans la Revue beaucoup mieux que je ne saurais le faire. Leur migration paraît des plus anciennes, et l'on reconnaît facilement en eux, à leur arrivée dans les Gaules, de véritables Kourdes [1]. Certes la distance est grande entre cet état social « arriéré » et la société moderne que composent

[1] Voir dans *la Science sociale*, t. XI, p. 385 et suiv.

leurs descendants. Mais ce n'est pas au sein de leurs clans mobiles, de leurs communautés à culture extensive que les Gaulois ont trouvé leurs éléments de progrès : l'invasion romaine les a formés au travail énergique et à l'économie, en a fait des Gallo-Romains, que les invasions franques et normandes ont transformés en Français. La limite des régions sur lesquelles l'influence de chacune de ces deux sortes d'invasions a été prépondérante se retrouve encore aujourd'hui dans la ligne séparative de la langue d'*oui* et de la langue d'*oc*, ou patois roman.

Enfin, la branche Aryenne Orientale, celle de l'Inde, a subi d'abord, avant de traverser les monts, un long contact avec les Pasteurs nomades; elle est actuellement soumise à une direction tout opposée et autrement puissante. Mais il convient de réserver ce sujet pour une étude spéciale plus approfondie. Il nous suffit, pour aujourd'hui, d'avoir déterminé le point de départ et la constitution originaire qui peuvent être assignés aux deux branches de la race Aryenne comme à tout l'ensemble de l'humanité.

(*A suivre.*) A. DE PRÉVILLE.

L'ÉMIGRATION BRETONNE

A PARIS ET AUX ENVIRONS (1).

II.

LA PARTIE FAIBLE DE L'ÉMIGRATION.

Le métier, dans la vie de la famille ouvrière, représente l'élément essentiel, celui auquel viennent se rattacher d'une façon plus ou moins directe tous les autres modes de son activité sociale. Il est donc naturel que nous partions du métier pour nous efforcer de classer en un certain nombre de types nos émigrants, que nous avons jusqu'ici considérés en bloc. Deux faits vont nous faciliter ce travail. En premier lieu, les émigrants bretons, ayant, comme nous l'avons vu, une tendance marquée à s'établir par groupes, il nous sera facile de comparer plusieurs types, afin de saisir les traits caractéristiques du groupe entier. Si, pour suivre l'enchaînement naturel des phénomènes, il est préférable d'observer plus spécialement une famille déterminée, il il nous sera toujours possible de contrôler, et au besoin de corriger, les données que nous fournira cette étude, par des comparaisons prises à côté, et de déterminer ainsi ce qu'il y a de général, et ce qu'il y a de particulier dans les faits observés. De plus, comme les conditions dans lesquelles se trouvent nos émigrants au départ sont en général les mêmes pour tous, il va s'ensuivre qu'ils entreront de préférence dans certains métiers

(1) Voir la livraison précédente.

qui, malgré leurs différences plus ou moins grandes, présenteront entre eux des caractères communs. Avant d'étudier en détail les modes de travail particuliers à chaque groupe, il est donc intéressant de rechercher quels sont ces caractères communs.

Nos émigrants partent en général pauvres : c'est même, avons-nous vu, la pauvreté qui les pousse à émigrer. Dès lors ils ne pourront embrasser que des métiers n'exigeant pas de capital. En d'autres termes, ils devront commencer par s'engager comme ouvriers, ouvriers agricoles chez les grands fermiers et les maraîchers des environs de Paris, ouvriers d'usines comme à Saint-Denis.

De plus, le grand nombre sort des campagnes : ils n'ont été aucunement exercés en vue d'une profession quelconque ; et, au moment même où ils arrivent, ils ont besoin de commencer à gagner. Ils seront donc exclus du même coup de tout métier exigeant un apprentissage. Ce seront essentiellement des hommes de peine.

Les travaux qu'ils auront à accomplir seront donc généralement des travaux pénibles ; mais, d'autre, part, nous avons vu que, dans leur famille, n'ayant pas une part de bénéfices proportionnée à leur travail, mais au nombre de ses membres, ils ont été habitués à ne dépenser que juste l'activité nécessaire pour l'exploitation suffisante du domaine paternel. Il en est de même des domestiques qui reçoivent des gages déterminés pour une année, et que rien n'incite à un travail mieux fait ou plus intensif. Ajoutez à cela que ces habitudes ont été pour ainsi dire consacrées en Bretagne par un long temps et par toutes sortes d'institutions. Elles ont poussé à y multiplier les jours de repos et de réunion, et les conseils généraux sont sollicités chaque année d'établir de nouvelles foires et marchés, non motivés par des nécessités réelles. On comptait naguère six cents foires et plus en Bretagne, sans parler des grands marchés... « Ce ne sont pas au surplus les seuls jours consacrés aux distractions. Additionnez-les, en y comprenant les dimanches, les fêtes patronales et tous les « pardons » : près d'un tiers de l'année échappe à la loi du

travail » (1). Ainsi, tandis que nos émigrants vont être contraints, comme nous l'avons dit plus haut, d'exercer des métiers qui exigent généralement un effort manuel considérable, parce qu'ils ne sont aptes à aucun autre, ils vont garder de leur formation communautaire la tendance à ne s'y adonner que médiocrement. En d'autres termes, leur travail sera rarement un travail *intensif* : « J'ai fait valoir un domaine pendant dix ans près de Meaux, me disait un grand propriétaire du Morbihan, et j'aimais mieux payer des journaliers 3 fr. 50 et 4 francs par jour que mes gens d'ici 1 fr. 25. L'ouvrage fait était et est en rapport avec le prix. Le travail de l'ouvrier rural breton est peu productif (2). » Un trait caractérise ces dispositions : partout où les circonstances le permettront, notre émigrant préférera le travail à la journée au travail à la tâche.

Je trouve, dans une Revue bretonne (3), la constatation de cette absence d'initiative et d'ardeur au travail : « Nos Bretons sont habitués à recueillir sur le sol natal le fruit de leur labeur, sans que leur esprit d'initiative soit mis à l'épreuve, puisqu'ils n'ont qu'à suivre, pour gagner leur pain, les méthodes et les modes de travail de leurs pères. Vivant sur la terre et de la terre, ils n'ont encore qu'à se laisser vivre entraînés par la coutume et les habitudes prises dès l'enfance. Arrivés dans les grandes villes, ils ne tardent pas à s'apercevoir que, pour parvenir aux gros salaires et aux richesses rêvées, il faut une activité, un esprit d'initiative, une certaine audace que réclame la lutte pour la vie, *struggle for life*, comme disent nos voisins les Anglais. Ni leur nature, ni leur éducation ne les y ont préparés. Aussi ne tardent-ils pas à être relégués dans les métiers les plus simples, les plus grossiers et les moins lucratifs. Ils s'en consolent en portant trop souvent chez le marchand de vin la plus grosse part du salaire qui pourrait assurer à leur famille un bien-être modeste, sans doute, mais suffisant ».

Voici déjà un premier point, et très important, par lequel l'é-

(1) Baudrillart, *Populations agricoles de la France*, p. 179.
(2) *La Semaine religieuse du diocèse de Saint-Brieuc et de Tréguier*, févr. 1892.
(3) *Ibid.*, p. 626.

migrant breton se distingue de l'émigrant d'origine yankee, qu'on rencontre dans toutes les parties des États-Unis. Celui-ci a de commun avec celui-là que, comme lui, le plus souvent, il n'a pas au début d'instruction professionnelle et doit embrasser le premier métier qui se trouve à sa portée ; mais un désir intense d'avoir un établissement à soi, et, par suite, la nécessité de réunir un capital, le poussent à un travail intensif. En second lieu, il a un esprit ouvert, il sait facilement se rendre compte de la technique d'un métier, et, s'il ne trouve pas son compte dans celui qu'il avait embrassé d'abord, il passe rapidement à un autre plus lucratif; notre Breton ne saurait avoir cet esprit d'initiative : il demeure obstinément attaché au mode de travail auquel il s'est d'abord consacré ; de plus, il reste impuissant à progresser dans ce mode de travail. Quatre-vingts sur cent, au moins, sont complètement dénués d'instruction; aussi, après s'être mis au courant en quelques semaines des procédés à suivre dans leur nouveau métier, ils y demeurent fidèles, comme ils l'avaient été auparavant au mode de culture légué par les ancêtres. On constate donc chez eux une incapacité générale à s'élever; ceux-là qui arrivent à sortir de leur condition subalterne sont rares et ne le doivent le plus souvent qu'à des circonstances particulièrement favorables ; encore l'influence de la formation antérieure agit-elle assez puissamment sur eux pour ne leur permettre de fonder que des établissements peu considérables et de faible profit. En partant de ce point de vue, nous allons rencontrer deux grandes classes de métiers : 1° ceux où nos Bretons entrent d'abord, lors de leur arrivée et toujours en qualité de salariés ; 2° ceux où ils arrivent parfois à se faire, à force de travail et d'économie, une situation indépendante, qui exige une part plus ou moins grande de capital et d'initiative.

Dans la première classe, nous trouvons successivement selon l'ordre croissant des transformations que le métier produit chez l'émigrant, les types suivants : 1° l'ouvrier agricole engagé pour quelques mois chaque année chez le grand fermier des environs de Paris ; 2° l'ouvrier d'usine à Saint-Denis; 3° l'ouvrier maraîcher; 4° l'employé de chemin de fer; 5° la domestique.

I.

Nous commencerons cette étude par les *ouvriers agricoles qui ne contractent que des engagements temporaires*. Nous nous occupons d'eux en premier lieu, parce que le mode de travail auquel ils vont se livrer est plus rapproché que tout autre de celui qu'ils ont pratiqué jusqu'ici, et parce que leurs engagements étant limités à une partie de l'année, ils entretiennent avec leurs pays d'origine des rapports plus constants et sont, par suite, moins disposés à subir l'action du milieu dans lequel ils émigrent. Leur nombre est considérable, et nombreuses sont les régions qu'ils envahissent ainsi périodiquement. Celles où on les rencontre plus encore que partout ailleurs sont : la Normandie, l'île de France et la Beauce, « cette grande plaine fourmentière, dit André Duchesne, l'un des greniers à blé de Paris et plus féconde que ne fut jamais la Béotie ».

Nous prendrons pour lieu d'étude de ce type, si vous le voulez bien, une ferme des environs de Paris, à Chaville par exemple. Le type se trouvera ainsi plus à la portée de beaucoup de lecteurs. Nous aurons, en outre, l'avantage d'y trouver le type que nous étudions largement représenté ; les recensements officiels y accusent en effet l'existence de 226 Bretons ; mais si nous en croyons l'opinion généralement répandue à Chaville même, les Bretons y comptent pour le quart ou même le tiers de la population, ce qui porte à plusieurs centaines le nombre de ceux qui y viennent prendre des engagements temporaires.

Le domaine où nous allons voir à l'œuvre nos émigrants est celui de G ***. On connaît la disposition générale de ces grandes fermes des environs de Paris. Situées pour la plupart dans le bourg même ou dans ses faubourgs, elles donnent une impression bizarre et composite qui se ressent à la fois de la campagne et de la ville. Les terres, le plus souvent considérables, sont réparties à une distance plus ou moins grande de la ferme. Elles sont,

généralement, consacrées à un double objet : d'une part, on y fait d'importantes cultures de blé ; de l'autre, le voisinage de Paris y favorise l'élevage dans de grandes proportions. Ces deux natures de travaux donnent lieu, chaque année, pendant plusieurs mois, de mai à septembre, à deux séries d'occupations : le fanage et la moisson qui exigent un supplément de bras. Ce supplément, ce sont nos émigrants qui vont le fournir.

Ils arrivent en général dans des conditions très semblables. Pour beaucoup, ces travaux sont déjà une pratique ancienne : depuis huit ans, dix ans, ils viennent ainsi chaque année. La plupart d'entre eux sont mariés depuis plus ou moins longtemps, et le ménage est, dans la terre natale, en possession d'une maison et d'un petit champ, dont l'exploitation ne suffit pas à employer le mari. La femme, pendant l'absence de celui-ci, avec l'aide des parents ou des voisins, le fera valoir. Souvent aussi, c'est le désir d'améliorer une situation plus ou moins critique qui pousse à ce départ temporaire. L'un de ceux que j'ai vus à Chaville, était marié depuis trois ans. Il venait d'acheter une toute petite ferme aux environs de Saint-Brieuc ; il avait dû emprunter de divers côtés pour parfaire la somme qui représentait le prix d'achat et devait encore trois mille francs : « Si j'étais resté au pays, me disait-il, il m'aurait fallu, en admettant un concours d'heureuses circonstances, quinze années pour m'acquitter, tandis qu'ici je puis le faire en cinq ou six ans ».

C'était pour la seconde fois qu'il venait ainsi. Et cette fois, comme la première, il était venu, comme cela se fait d'ailleurs ordinairement, en compagnie d'une douzaine d'autres de sa paroisse ; et ce n'est qu'après avoir cherché du travail pendant cinq ou six jours, depuis Orléans où ils étaient descendus du chemin de fer jusqu'à Chaville, qu'ils avaient enfin trouvé un engagement. Il se promettait bien d'ailleurs de ne plus recommencer cette course errante. Dans plusieurs fermes, on avait voulu en prendre quelques-uns, mais trois ou quatre seulement ; et, comme ils ne voulaient pas se quitter, ils avaient refusé des propositions plus avantageuses que celles qu'il avaient dû accepter ici.

Nous nous trouvons donc ici encore en présence d'une influence

de la communauté. Nous allons d'ailleurs pouvoir la suivre dans tout le cours du séjour de ces émigrants.

D'abord, dans le travail. Bien qu'étant exclusivement agricole le travail exigé dans ces fermes comporte parfois des complications et des difficultés qui requièrent une formation plus ou moins longue. « Aux Bretons que je loue chaque année, me dit le fermier, je ne donne jamais que « les gros ouvrages » ; ces travaux, moins bien rétribués, sont aussi généralement plus durs. » C'est ainsi que ceux qui s'y livrent doivent commencer leur travail à cinq ou six heures, tandis que les autres ouvriers ne commencent qu'à sept heures. Souvent aussi, le soir, ils finissent plus tard. « Je ne suis pas mécontent d'eux, en général, me disait encore le même fermier ; ils ont souvent assez de peine à comprendre ce qu'on leur dit, mais quand une fois ils l'ont compris, ils le font sans discuter. Ils sont moins raisonneurs, moins distraits que les Belges que j'ai eus autrefois, mais aussi ils travaillent moins activement, surtout quand on ne les surveille pas. »

Le travail qu'ils font leur permet donc de rester groupés. Ils le seront encore pour l'habitation : on les loge généralement à la ferme, un bâtiment spécial leur est affecté, il y a une cloche spéciale pour les réveiller le matin. Il en est de même pour la nourriture. Nous savons qu'en Bretagne ils sont accoutumés à vivre de peu. Aussi préfèreront-ils, dans leurs engagements, ne demander à la ferme que le logement, et se nourrir eux-mêmes, y trouvant un moyen de faire des économies. Ils ont apporté avec eux des provisions souvent considérables de beurre et de lard, qu'ils renouvellent quand elles sont épuisées. Ils n'ont donc à acheter, dans le lieu où ils sont fixés, que du pain. La boisson la la plus ordinaire est l'eau. Ils se réunissent parfois à plusieurs pour faire, à la grosse, l'acquisition de raisins secs dont ils tirent une sorte de mauvaise « piquette ». Ils arrivent à des procédés que nous aurions peine à comprendre : « J'en ai vu, me disait la fermière de G ***, à Chaville, qui achetaient leur provision de pain longtemps à l'avance, afin qu'il devînt plus dur et qu'ils en pussent manger moins à chaque repas.

Ils peuvent ainsi mettre de côté la plus grande partie des sa-

laires qu'ils gagnent. Ces salaires varient généralement entre 70 et 80 francs par mois, il n'est pas rare cependant d'en trouver qui atteignent jusqu'à 110 ou 120 francs. Comme nous l'avons déjà vu, ils sont beaucoup plus souvent à la journée ou au mois qu'à la tâche.

Ceux qui préfèrent ce dernier mode de paiement sont en général des Bretons partis depuis plus longtemps et qui ont déjà passé plusieurs années entières hors du pays natal; et l'on remarque que, s'ils gagnent plus, ils dépensent aussi davantage.

Les distractions de nos moissonneurs sont rares et peu variées. On ne voit généralement pas chez eux, surtout chez ceux qui viennent de la basse Bretagne, cette curiosité intense qui pousse tant d'autres provinciaux à venir à Paris, dès qu'une occasion favorable se présente. Leur seul jour de liberté est le dimanche et ils l'emploient généralement, comme en Bretagne, à se rendre visite les uns aux autres. Si, comme le cas se rencontre assez souvent, quelque compatriote se trouve fixé depuis plus longtemps dans la même ville et y tient un débit de vins, ils se réunissent de préférence chez lui. Alors, on les voit s'adonner à un vice que l'on peut considérer comme un vice national, tant il est répandu chez eux. Nicole en constatait déjà l'existence de son temps. « Être Breton et être ivrogne, c'est tout un », dit-il; et il ajoute : « Tout le monde est sujet à la prévention, il s'agit seulement de savoir celle à laquelle on est sujet. C'est ainsi que pour la jeune Bretonne, quand elle veut se marier, il ne s'agit pas de savoir si son fiancé est ivrogne, le défaut qui règne dans ce pays-là étant de s'enivrer, mais de savoir seulement s'il a le vin bon ou méchant. » Les jeunes Bretonnes de nos jours pourraient encore apporter au choix de leurs maris la même préoccupation qu'au temps de Nicole, car les défauts des pères sont restés les défauts des enfants. Ce vice, ils le portent partout où ils vont s'établir. C'est celui qui les caractérise auprès des chefs de métiers qui les emploient. Le directeur d'une importante usine de Saint-Denis me traduisait tout dernièrement cette impression en ces termes énergiques : « Nos Bretons? Sobres comme des chameaux pendant la semaine; le dimanche, ivres comme des Polonais! »

Travaillant ensemble, logeant ensemble, s'enivrant ensemble, nos Bretons nous présentent aussi fidèlement que possible l'image d'une colonie subitement transportée dans un nouveau milieu et sans rapports avec lui. Ces rapports, nous l'avons vu, ne sont autres que les rapports indispensables créés par le travail. Ils ne voient le fermier que pour en recevoir des ordres ou leur salaire; ils fréquentent peu les autres ouvriers de la ferme, dont ils ne parlent pas la langue et n'ont pas les habitudes. Les petits commerçants se plaignent qu'ils vivent toujours entre eux et ne leur achètent rien; ce ne sont pas des Français, dit-on souvent en parlant d'eux; eux-mêmes semblent désireux de maintenir cette opinion : « La première fois que je suis venu *en France...*, » disait l'un d'eux il y a quelques jours, parlant à un Nivernais tout récemment arrivé, lui aussi, de son pays. « Vous n'êtes donc pas Français, lui demanda ce dernier? — Mais non, répondit-il tout tranquillement, je suis Breton. » Comme ils ne peuvent subir aucune influence étrangère, ils demeurent généralement fidèles aux pratiques religieuses qu'ils ont suivies jusque-là : « Ce sont de très bons paroissiens, dit le curé de Chaville. » Nous verrons que, sur ce point comme sur bien d'autres, des conditions différentes de milieu nous conduiront à des résultats très différents.

Parmi ceux qui partent ainsi chaque année vers le commencement de mai dans la pensée de contracter des engagements temporaires pour quatre ou cinq mois de l'été, la plupart, avons-nous vu, sont mariés et ont en Bretagne une petite propriété ou une petite ferme; la moisson faite et l'engagement expiré, ils rentrent donc tout naturellement au pays, rapportant les économies réalisées; mais il en est aussi d'autres, qui sont venus, simplement poussés par l'appât de salaires élevés et qui n'ont au pays ni ferme ni ménage. On conçoit donc que la tentation puisse être grande pour eux de rester plus longtemps. Or, rien n'est plus facile. A côté de ces grandes fermes, où ils se sont engagés, se rencontrent presque partout, dans les environs de Paris, d'immenses cultures maraîchères qui, par la multiplicité des soins qu'elles exigent, ne peuvent se faire qu'avec le concours de beaucoup de

bras employés pendant la majeure partie de l'année. Dans un rayon plus rapproché, sont d'innombrables usines, où ils trouvent aisément du travail. C'est donc là que nous allons les retrouver avec beaucoup de leurs compatriotes que d'autres circonstances y ont également amenés. Mais la durée plus longue de ces engagements, le mode différent du travail, la différence des milieux vont amener dans le type des modifications importantes. Nous allons d'abord les étudier dans l'*ouvrier d'usine* de Saint-Denis.

II.

Saint-Denis est une ville industrielle par excellence. En voyant du train l'épais nuage de fumée qui s'échappe incessamment des cheminées des usines et se répand sur la ville, le Parisien avide d'ombrage et de verdure s'aperçoit qu'il doit pousser plus loin pour trouver la réalisation de ses rêves. On comprend donc que nos Bretons s'y soient donné rendez-vous en grand nombre. Nous savons qu'au dernier recensement, on en comptait 3.218, nés en Bretagne; mais il faut porter ce chiffre à 5 ou 6.000 si l'on y comprend les enfants nés à Saint-Denis et ceux qui n'étant pas fixés d'une manière régulière dans cette ville, à cette époque, n'ont pas été compris sur les feuilles de recensement. Nous avons vu une des circonstances qui contribuaient à les faire venir, ce n'est pas la seule; l'une des principales, en ce moment, le courant se trouvant établi, c'est l'appel continu fait par ceux qui s'y trouvent déjà aux parents ou aux amis de là-bas. « Quand nous avons une place vacante, me disait le directeur d'une usine, nous sommes toujours sûrs que nos Bretons auront trois ou quatre compatriotes à nous proposer pour la prendre. » Ce fait étonnera d'ailleurs moins si l'on songe que plus de deux mille d'entre eux viennent de deux ou trois cantons des Côtes-du-Nord. En veut-on un exemple? B***, qui tient un débit de boissons sur la place de l'église, est parti seul il y a dix-sept ans de Bourbriac, et a commencé par travailler dans une usine. Il avait neuf frères et sœurs. Deux sont morts. Il a attiré successivement les sept autres près de

lui. Trois sont actuellement établis sur la même place comme épiciers ou marchands de vin. La famille compte aujourd'hui à Saint-Denis, en y comprenant les enfants, dix-neuf membres.

C'est généralement vers l'âge de vingt-trois ou vingt-quatre ans qu'ils viennent, le plus souvent seuls. Mais, à la différence de l'émigrant moissonneur qui, en partant, sait qu'il ne s'engagera que pour un temps déterminé et relativement assez court, il s'agit pour ceux-ci d'un séjour dont la durée est illimitée et qui, par conséquent, est de nature à les séparer plus profondément du milieu primitif. De plus, les rapports avec les chefs de métier vont être moins nombreux. Le premier était logé et à moitié nourri par son patron; dès lors le problème social se posait pour lui dans les termes les plus simples. Ce problème se complique un peu plus déjà pour notre ouvrier d'usine, et appelle un plus grand développement de son initiative. Il va falloir qu'il se nourrisse et se loge lui-même. Si l'on tient compte de ce fait qu'il arrive le plus souvent sans argent, que la vie coûte cher à Saint-Denis, qu'il peut rester un temps plus ou moins long sans trouver d'engagement, on voit déjà qu'au début il va rencontrer des difficultés assez graves. Or ces difficultés, que rencontre au même degré l'ouvrier des autres pays, il va les résoudre d'une façon spéciale, en faisant appel à la communauté. Une solidarité très étendue et très profonde semble exister entre tous les Bretons d'un même lieu d'émigration. Il suffit qu'un nouvel arrivant se réclame de son titre de Breton pour qu'aussitôt un compatriote l'accueille et l'héberge. Ce qui a été d'abord un secours en attendant l'ouvrage cherché, se continue quand le nouvel émigrant a trouvé place dans une usine. Au lieu d'aller habiter dans un hôtel, il est logé par un autre Breton. Celui-ci est généralement marié, et reçoit ainsi en qualité de pensionnaires cinq ou six compatriotes, parfois une dizaine même. Sa femme a pour rôle de faire le ménage et de préparer les repas. Rien n'est d'ailleurs plus simple. Chacun achète au commencement de la semaine une provision suffisante de pain, de lard, de hareng saur. D'après les renseignements que j'ai recueillis de plusieurs côtés, ils dépensent à peine en général de 1 fr. 25 à 1 f. 50 par jour pour leur nourriture et leur logement.

alors qu'un ouvrier venant de la Nièvre ou de l'Aisne dépensera facilement 3 fr. 50 ou 4 francs. Ils tiennent tellement à cette vie en commun, que quand aucun d'eux n'est marié ils inventent toutes sortes de systèmes pour suppléer au défaut de maîtresse de ménage. Voici, par exemple, le procédé qu'ils emploient souvent, dans cette circonstance, à l'usine de M. Poirier. Comme on y donne la demi-paye aux ouvriers malades pendant toute la durée de leur maladie, nos Bretons, qui appartiennent à un même groupe, feignent tour à tour d'être malades, ce qui permet toujours à l'un d'eux de rester à la chambre et de préparer la pitance des camarades, tout en recevant la demi-paye à laquelle il a droit.

Les conditions du travail sont sensiblement les mêmes pour tous et ne diffèrent guère que par le caractère plus ou moins pénible qu'elles présentent. Condamnés essentiellement à être hommes de peine, c'est naturellement à eux que reviennent les tâches fatigantes. Nous avons vu les raisons qui les empêchent généralement de s'élever; on me signale partout les mêmes causes : l'absence d'instruction, l'esprit de routine. A l'usine Poirier, où l'on s'occupe de la fabrication des produits chimiques, on les préfère aux autres pour certains travaux. Ils font avec plus de régularité ce qu'on leur dit de faire, ils sont moins portés à réfléchir et à se demander si les choses faites autrement n'iraient pas mieux. Par suite même de leur manque d'instruction, l'éducation pratique des sens doit se développer davantage chez eux. Mais demandez-leur un travail qui exige un effort d'intelligence ou d'initiative, ils s'en trouveront le plus souvent incapables.

Leurs salaires se ressemblent également beaucoup. Ils varient entre 4 et 6 francs par jour et dépassent rarement ce dernier chiffre. Un Breton qui travaille dans des conditions normales peut donc, étant donné le peu qu'il dépense pour son loyer et sa nourriture, mettre de côté chaque mois une somme assez importante. Or, que va-t-il faire de ces économies? Ne va-t-il pas se constituer un fonds de réserve, soit en prévision de maladie et de chômages possibles, soit en vue d'un établissement futur? Il n'en est rien. Bien que souvent majeur depuis longtemps et éloigné de sa famille, il se considère encore comme en faisant partie intégrante.

Aussi enverra-t-il en Bretagne la plus grande partie des économies qu'il va réaliser. Les parents ont souvent d'ailleurs des prétentions insatiables; ils s'imaginent volontiers que leurs enfants émigrés gagnent tant qu'ils veulent et que tout ce qu'ils gagnent appartient à la famille. Rien n'est plus curieux que de voir tous les samedis soirs, au bureau de poste, de longues files de Bretons venant apporter une partie de leur paye. J'en ai vu un, fixé à Saint-Denis depuis près de trois ans, et qui, tout en étant très laborieux et très économe, ne possédait pas à ce moment plus de 100 francs. Il avait commencé par envoyer à sa famille 40 francs par mois; puis sur les réclamations incessantes de celle-ci, la somme avait été portée à 50 francs. Or, en ce moment même, il pensait à se marier, et le seul obstacle qui l'arrêtait, c'était qu'il n'avait pas l'argent nécessaire pour payer le premier terme de la maison qu'il se proposait de louer. Notez bien ce premier acte d'imprévoyance, qui précède le mariage et l'établissement du ménage, car il est la source d'une foule de phénomènes qui vont se dérouler dans l'existence de la future famille ouvrière.

Quand notre émigrant a passé deux ou trois ans à Saint-Denis, il se trouve généralement pris d'une nostalgie étrangement puissante. C'est un besoin intense pour lui de revoir le pays. Il inventera, pour obtenir un congé à l'usine, toutes sortes de raisons, surtout la maladie ou la mort d'un parent, car, me dit-on, les Bretons ont des oncles, des tantes, des cousins à n'en plus finir, et ils s'en servent en toute occasion. Le directeur sait le plus souvent à quoi s'en tenir sur le fondé de leurs raisons; mais comme, d'autre part, il sait bien qu'il ne pourra en tirer rien de bon tant qu'il leur résistera, il les laisse partir. Quelques-uns s'en vont et ne reviennent pas. Pour la plupart, c'est le moment du mariage. C'est en effet en Bretagne qu'ils viennent de préférence chercher leurs femmes; ceux même qui se marient à Saint-Denis ne se marient guère qu'avec des Bretonnes. On reste deux ou trois semaines, parfois un mois; on dépense la plus grande partie des économies réalisées, si économies il y a; car, autant notre ouvrier d'usine a pratiqué l'épargne avec une rigoureuse parcimonie à Saint-Denis, autant il se montre alors prodigue

avec les amis. Il s'agit d'ailleurs pour lui d'étonner les anciens camarades par le spectacle du luxe qu'il apporte. Puis le jeune ménage reprend le chemin de Saint-Denis. C'est maintenant que le problème va se compliquer, et que l'établissement de l'équilibre dans le budget va rencontrer de sérieuses difficultés. Remarquez en effet que le chapitre des recettes ne va pas se trouver augmenté. Par la nature même de son travail, l'homme ne peut guère espérer voir son salaire s'élever dans des proportions sensibles; d'autre part, la femme généralement ne travaille pas, la plupart des travaux des usines à Saint-Denis étant réputés dangereux, et sa présence étant nécessaire à la maison, d'abord pour préparer les repas du mari, plus tard à cause des enfants. Elle ne possède d'ailleurs aucune instruction professionnelle qui lui permette de se livrer, à la maison, à des travaux tant soit peu rémunérateurs. Le ménage va devoir se choisir un logement. Il va le faire dans des conditions plus que modestes. Les installations des Bretons à Saint-Denis sont de deux sortes : les uns louent une chambre ou un petit appartement dans une des nombreuses cités ouvrières que depuis quelque années on a construites à Saint-Denis; d'autres vont se perdre dans de misérables chambrettes au fond des cours. Dans les deux cas, du reste, les caractères du fait sont les mêmes. Le prix du loyer varie généralement entre 150 et 300 francs. Pour rétablir l'équilibre budgétaire qui pourrait s'en trouver compromis, ils ont coutume d'employer le procédé dont nous avons parlé plus haut : ils prennent comme locataires plusieurs compatriotes. Nous allons les trouver dès lors dans les déplorables conditions d'hygiène que tout voyageur en Bretagne a constatées dans la plupart des fermes de la basse Bretagne. Sans doute, des règlements de police proportionnent au nombre et à la grandeur des pièces le nombre des personnes qui doivent y coucher. Mais le désir de faire plus de bénéfices et l'absence de toutes préoccupations sanitaires amènent souvent des infractions à cette règle. Je vois encore l'effarement d'une femme installée dans une de ces cités ouvrières, qui, me prenant pour le gérant, se jetait au-devant de la concierge et la suppliait de ne pas me raconter qu'elle logeait sept personnes

dans une chambre où il n'était permis d'en mettre que trois. La situation est encore pire dans ces chambres que beaucoup d'entre eux louent au fond des cours dans de très vieilles maisons à la construction desquelles on n'a apporté aucun souci de l'hygiène. Figurez-vous une chambre basse d'étage, sombre, comprenant autant de lits qu'il est matériellement possible d'en placer, avec autant de malles qui contiennent les effets des pensionnaires; au milieu, une table sur laquelle sont entassés pêle-mêle le pain et les provisions de chacun d'eux; à une corde qui va de la porte à la fenêtre, est suspendu le linge que la femme vient de laver. Le plus souvent la fenêtre est de petites dimensions et la plupart du temps maintenue hermétiquement fermée.

On conçoit aisément les conséquences déplorables d'une pareille installation au point de vue hygiénique et le retentissement qu'elles peuvent avoir sur toute l'existence de notre famille ouvrière. Nous avons vu que, pour maintenir l'équilibre du budget, il est rigoureusement nécessaire qu'aucun accident ne vienne interrompre le gain du mari, ni augmenter les dépenses ordinaires du ménage. Or, dans les conditions où nous les avons vus se loger, l'un de ces accidents doit prendre un caractère de périodicité effrayante : ce sont les maladies. Elles commencent généralement par la femme. Habituée jusque-là à vivre, en Bretagne, au milieu des champs, elle souffre de se voir transportée dans un milieu différent, dans un air que vicie sans cesse la fumée des usines. Si vous ajoutez à cela le sentiment de nostalgie qui les saisit presque toutes dans les premiers mois qui suivent leur arrivée, vous vous expliquerez aisément ces visages que l'on rencontre si souvent dans ces pauvres intérieurs de la colonie bretonne de Saint-Denis, visages pâles, encadrés de cheveux noirs, avec de grands yeux profonds empreints d'une indicible mélancolie.

Un ménage que j'ai visité se trouvait dans les conditions suivantes. La famille se composait de quatre personnes, le père, la mère, et deux enfants : un garçon et une fille. Dans la chambre unique où ils habitaient, étaient deux lits, l'un pour les parents, l'autre pour les enfants. La femme souffrait depuis plusieurs mois d'une phtisie incurable, et le maigre salaire que gagnait

le mari, 4 fr. 25 par jour, ne pouvait guère suffire aux besoins journaliers. Les enfants pendant toute la journée devaient naturellement vivre dans ce milieu délétère, et le père, quand il rentrait chaque soir, n'avait pas d'autre lieu de repos que ce lit où sa compagne languissait depuis deux mois. L'homme n'échappe pas plus que la femme à ces maladies de langueur. Les causes en sont nombreuses : le travail souvent très fatigant des usines, le manque d'une nourriture substantielle, souvent aussi l'habitude de l'ivrognerie, à laquelle il finit le plus souvent par succomber. Or, nous avons vu pourquoi le ménage n'a pas d'économies. Vienne donc une maladie, et c'est du même coup la misère, et souvent pour un temps indéterminé. Où peuvent-ils aller chercher du secours? Auprès de leurs compatriotes? Ils n'y manquent pas, mais le plus souvent l'appel est vain : ceux-ci sont tout aussi malheureux. L'absence de toute initiative chez eux a empêché jusqu'ici la fondation de toute société de secours mutuels; au surplus, en ne réunissant que de la misère, on risquerait beaucoup de ne recueillir que de la misère. Reste l'assistance publique. Ils ne manquent pas d'y recourir. Cela entre d'ailleurs trop dans leurs mœurs de communautaires pour qu'ils ne considèrent pas leurs voisins comme devant leur porter aide. Beaucoup d'entre eux figurent donc sur les listes de l'Assistance publique; un aussi grand nombre entre à l'hôpital. Ce sont là deux fins d'une fréquence telle qu'elles peuvent être considérées comme le terme régulier assigné à l'émigrant breton qui vient chercher de l'ouvrage dans les usines.

Nous avons vu que c'est avec l'esprit de retour qu'ils sont venus. Cette idée persiste chez eux et ce n'est le plus souvent que la misère qui les empêche de réaliser leur désir. Nous avons d'ailleurs sur ce point un témoignage aussi direct que possible. Dans les quelques pages que le souci des intérêts religieux a inspirées tout dernièrement, dans la *Semaine religieuse de Saint-Brieuc*, l'auteur de ces réflexions, l'abbé Le Toux, vicaire à Saint-Denis et d'origine bretonne, s'exprime ainsi sur ses compatriotes : « La Seine passe à Saint-Denis, mais non le Pactole. Beaucoup, je vous l'affirme, y sont provisoirement : ils espèrent,

ils attendent, pour retourner en Bretagne, le prochain retour d'années meilleures. »

Quels vont être les rapports de cette nouvelle catégorie d'émigrants avec leur milieu? Nous avons vu que ceux de Chaville, engagés pour un temps restreint, se mêlant peu aux étrangers, conservaient presque entièrement leurs usages et leurs habitudes. Si ceux de Saint-Denis gardent encore entre eux de nombreuses relations résultant de la cohabitation et de la parenté, ils se trouvent pourtant forcés d'entrer davantage en contact avec le monde extérieur, par suite même du mode de travail et de la dispersion plus grande produite par la distance des usines. De plus, le séjour étant de plus longue durée, cette action du milieu aura des chances de s'exercer plus efficacement. Nous allons donc constater ici pour la première fois une application de ce principe que nous retrouverons plus tard dans des proportions encore plus sensibles : « Le Breton, une fois séparé de son milieu primitif, a une tendance extraordinaire à se perdre dans le nouveau milieu où il se trouve transporté. » Le fait se comprend d'ailleurs facilement, étant donné que chez le Breton la part de la personnalité est extrêmement restreinte, et que les habitudes qu'il a, lui viennent de ce qui l'entoure. Nous trouvons ici les traces du phénomène en question sur une foule de points. On oublie volontiers la langue du pays. J'en ai vu qui, quoique parlant très mal le français, s'obstinaient quand même à ne pas vouloir parler breton. Un autre à qui on demandait pourquoi il n'avait pas assisté à la retraite qui, aux environs de Pâques, était prêchée spécialement pour les Bretons, répondait : « Oh moi! je vais avec les Français ». C'est surtout sous le rapport religieux que cette influence du milieu se fait puissamment sentir, et ceci est d'autant plus notable que les pratiques religieuses passent généralement pour celles auxquelles le Breton reste le plus longtemps attaché. Nous avons sur ce point, parmi les réflexions que nous empruntions tout à l'heure à un ecclésiastique de Saint-Denis, un aveu qui trahit peut-être des préoccupations un peu trop exclusives, mais qui est bien caractéristique pour l'objet

que nous poursuivons : « Nos populations bretonnes, guidées chez elles par de traditionnelles coutumes et les influences locales, sont peu armées pour résister aux tentations et aux entraînements de milieux moins bons que le leur... Ces natures simples et confiantes de Bretons, habitués à se laisser vivre honnêtement et chrétiennement, presque sans effort, subissent tout à coup la rude et desséchante influence de milieux démoralisés et impies et sont incapables d'y résister efficacement. » La transformation qui s'est accomplie à moitié chez les parents devient complète chez leurs enfants. Plusieurs d'entre eux que j'ai vus, nés à Saint-Denis, n'ont plus rien de Breton, n'en parlent plus la langue et ressemblent à tous les autres enfants indigènes. On dirait même, à voir l'air étonné et curieux avec lequel ils considèrent les émigrants nouvellement arrivés de Bretagne, que ce sont pour eux des étrangers.

III.

Avec le troisième type d'émigrant, *l'ouvrier maraîcher* des environs de Paris, nous allons voir s'accentuer la transformation qui s'est déjà dessinée chez l'ouvrier d'usine de Saint-Denis. Nous prendrons comme lieu de cette étude la commune de Montesson, à 15 kilomètres de Paris, à une faible distance de Chatou, le long de la ligne du chemin de fer de Paris à Saint-Germain. Ainsi que le fait se rencontre ordinairement aux environs de Paris, toutes les habitations sont réunies au centre de la commune, formant un noyau compact de 1.500 habitants. Tout autour, une vaste plaine, légèrement inclinée vers la Seine du côté de Chatou et du Vésinet et divisée en un nombre infini de petits carrés, est entièrement occupée par des cultures maraîchères. On sait combien, aux différentes époques de l'année, il est besoin de bras nombreux pour les incessants travaux de ce genre de culture. Nos Bretons y sont venus dès la première heure; il y a près de trente ans que les premiers sont arrivés. Aujourd'hui, me dit-on de tous les côtés, ils sont plus de 400 dans la commune. C'est donc toujours l'établissement par groupes qui prévaut.

Mais quoique, au point de vue numérique, les Bretons soient ici très fortement représentés, nous allons voir l'influence profonde que le milieu exerce sur eux, par suite de l'isolement auquel ils se trouvent contraints.

Nous les rencontrons tout d'abord isolés dans le travail. Chaque patron, aidé de sa femme et de ses enfants, n'a avec lui qu'un nombre restreint d'ouvriers, deux ou trois en moyenne. Le Breton qu'il engage se trouve donc immédiatement en contact avec des étrangers. De plus, outre le travail qu'il doit fournir pendant le jour, il s'engage ordinairement à conduire aux Halles Centrales, soit toutes les nuits, soit deux ou trois nuits par semaine, les produits qu'il s'agit de vendre. Il se trouve ainsi incessamment soumis à des influences de nature très diverse, qui éveillent rapidement son esprit et lui font vite sentir ce qu'il y a de particulier et d'insuffisant dans ses habitudes. En outre, le travail auquel il se livre se rapproche davantage de celui qu'il a fait jusque-là, par suite l'apprentissage est facilité. De plus, le patron étant obligé soit pour la vente de ses produits, soit pour d'autres raisons de s'absenter assez souvent, ce sera l'ouvrier qui aura lui-même la direction du travail. Tout, dans les conditions du travail, va donc concourir à la transformation de l'émigrant.

Il en est de même au point de vue de l'habitation. Le nombre peu considérable des habitants ne nécessite plus, comme dans le cas précédent, un entassement de la population. Dès lors, chaque ouvrier pourra avoir son logement particulier, peu luxueux le plus souvent, mais incomparablement préférable sous le rapport de l'hygiène aux misérables taudis de Saint-Denis.

Nous avons vu que l'ouvrier d'usine trouvait dans le mariage une foule d'obstacles, et que c'était souvent là le commencement de la misère pour lui. Il va en être ici tout autrement. Si les charges augmentent, les ressources vont aussi augmenter. Rien de plus facile, en effet, que de trouver des occupations pour la femme. Elle ira travailler dans les jardins avec son mari, ou bien elle sera engagée par le patron pour faire le ménage à la maison. Les 2 francs ou 2 fr. 50 qu'elle gagnera ainsi viendront s'ajouter aux 4 ou 5 francs que le mari reçoit de son côté. Aussi notre

ouvrier maraîcher se mariera-t-il généralement plus vite que son compatriote de Saint-Denis; et, détail caractéristique, il n'éprouvera pas comme celui-ci le besoin d'aller chercher une compagne au pays natal; dans la plupart des cas, il se mariera avec une jeune fille de Montesson ou des environs.

On devine combien ce fait indique de transformations déjà opérées et combien il va en produire d'autres. Du même coup, un lien puissant d'attache est créé ici, d'autant que, le plus souvent, il se complique d'une question d'intérêt. Notre ouvrier, s'il a été laborieux et économe, a pu réaliser des économies notables; l'ambition ne lui est donc pas interdite de rêver un établissement à lui; le mariage lui permettra souvent de réaliser ce rêve. Le ménage, en réunissant les épargnes antérieures, pourra louer un petit carré, qu'il cultivera en même temps qu'il travaillera au compte d'un possesseur de domaine plus grand; il joindra les produits qu'il obtiendra ainsi à ceux de son maître pour les amener ensemble aux Halles; tout en étant assuré d'un gain certain, il possédera donc le moyen de se former peu à peu aux qualités du chef de métier. J'en ai rencontré plusieurs qui avaient franchi ce pas décisif. Dès lors ils étaient fixés à Montesson d'une manière définitive. Ils avaient oublié la Bretagne, et quand ils en parlaient, c'était pour souhaiter d'y aller quelques jours seulement revoir d'anciens amis, presque jamais avec le désir d'y faire un long séjour.

Il nous reste à voir, dans la partie faible de l'émigration, deux types qui se superposent encore à celui-là dont l'ascension, ou la transformation, est déjà sensible : l'employé de chemin de fer et la domestique. Nous en viendrons ensuite à l'élite.

(*A suivre.*)

J. Lemoine.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.

CHOSES D'ITALIE.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de l'Italie, de ses finances, de ses prétentions extérieures, et de la position de ses émigrants au dehors, notamment aux États-Unis. Ce pays, qui a joué vis-à-vis de nous un rôle si important et si divers à la fois, qui peut exercer encore dans l'avenir une certaine action sur nos destinées, mérite d'être étudié et connu à fond en France. Essayons donc de nous faire une idée un peu précise de sa situation actuelle, de ses avantages et de ses embarras, de la place qu'il peut occuper dans le monde, de l'influence que son action est capable d'exercer pour ou contre nous.

I.

L'influence politique d'une nation procède essentiellement de deux causes, qui déterminent : la première, sa force de résistance et d'expansion ; la seconde, la mesure de ses moyens d'action. Ces causes sont : l'organisation sociale, la puissance économique.

La formation sociale du peuple italien est assez compliquée dans le détail ; pourtant il est relativement facile de voir, par l'analyse, qu'elle se ramène au fond à un type unique. En fait, il est

remarquable que les races de l'Italie ont brillé surtout par leur aptitude supérieure à vivre principalement de l'exploitation des autres peuples. C'est ainsi que Rome, née et développée par la guerre, a fini par mettre en coupe réglée le monde connu presque entier. Après une évolution assez longue, le peuple romain, gâté jusqu'aux moelles par ce régime corrupteur, tombe sous le poids de ses propres vices, autant que sous l'effort des flots de Barbares qui l'inondent. Ceux-ci se tassent, s'établissent sur le sol de l'Empire, et s'assimilent plus ou moins ses institutions, selon leurs aptitudes propres. Cette vaste combinaison de peuples s'opère d'ailleurs au milieu d'une crise colossale, qui submerge en grande partie la civilisation antique. D'autre part, la structure géographique de la région se prêtait au morcellement des populations; elle les répartit en groupes qui se particularisèrent volontiers par les intérêts.

Ce particularisme fut accentué avec le temps par le développement commercial des villes côtières. Érigées en républiques marchandes après la dislocation du royaume Lombard, elles virent leur activité s'accroître à la suite de la rupture produite dans les rapports entre l'Occident et l'Orient par l'invasion turque et la chute de Byzance. Ces villes formèrent alors de petits États très actifs qui, à leur tour, exploitèrent le monde de leur mieux, mais surtout par le négoce, parfois aussi par la guerre et la domination. Une aristocratie de marchands y exerçait un pouvoir despotique et souvent troublé. Il sortit de cet état de choses une période de prospérité locale, qui fit naître une civilisation brillante et raffinée. Puis, à partir du seizième siècle, l'anarchie intérieure et la concurrence des pays septentrionaux étouffent en partie cette floraison très artificielle; une longue période de langueur, sous le poids de la domination, ou tout au moins de l'influence étrangère, succède à la précédente. Enfin, l'Italie unifiée, non pas par l'effet de ses tendances naturelles, mais bien par la pression de circonstances artificielles et des interventions extérieures, est devenue un grand État européen; elle aspire, en raison de son étendue, de sa population, de ses souvenirs historiques, à jouer le rôle d'une Puissance de premier ordre. Elle cherche visible-

ment à se mettre du côté du plus fort afin de se ménager, encore par la guerre, quelque occasion de profit. On voit qu'à travers tant d'alternatives, les Italiens restent fidèles à une tendance toujours pareille. C'est qu'en effet, les couches ethniques successives qui l'ont recouverte sortaient de la même formation sociale.

Il paraît bien que l'Italie fut occupée à l'origine par des populations communautaires. Les Étrusques, notamment, qui ont joué dans la Péninsule un rôle si important, sont très vraisemblablement d'origine africaine, comme les Ibères d'Espagne. Rome, qui fut au début un repaire de bannis des colonies pélasgiques italiennes, et dont l'origine était sans doute fort variée, abandonna le régime de la communauté absolue pour celui de la propriété individuelle. Ce fût même là une cause capitale de sa supériorité. Mais plus tard, l'invasion barbare rajeunit en quelque sorte l'ancien type local, et acclimata de nouveau la communauté en Italie. Cela est si vrai que l'on retrouve encore çà et là, en Sardaigne par exemple, et malgré la renaissance ultérieure du droit romain, aggravé même par les glossateurs de la Renaissance et par les juristes contemporains, des traces très nettes de communauté. A l'heure actuelle, ce fait n'est d'ailleurs qu'une exception.

La communauté proprement dite n'existe donc plus guère en Italie, mais l'esprit communautaire y subsiste partout, et pousse à la routine et à la vie urbaine dans la vie privée, à l'extension des pouvoirs publics et au gaspillage dans la vie publique. Ce dernier fait constitue depuis bien longtemps une plaie rongeante pour l'Italie. La division en petits États en favorisait les progrès ; l'unification, loin de la guérir, l'a rendue plus profonde par la création d'une armée et d'une marine considérables. Quant à la pratique de la vie urbaine, elle est poussée en Italie à un degré d'intensité extraordinaire. Les hautes classes, sorties principalement du grand commerce urbain d'autrefois, ne résident que dans les villes. « En Sicile, dit un consul anglais, on ne voit pas de maisons dans la campagne, pas même des habitations de plaisance. Quand un propriétaire visite ses terres, il n'y reste que peu de jours, en été ou en automne, et s'établit comme il peut dans quelque bâtiment d'exploitation préparé en conséquence. La classe supérieure

ne connaît pas les plaisirs de la campagne... De même le paysan ne considère pas le plat pays comme le lieu naturel de sa résidence; il habite en ville, souvent à plusieurs milles de son exploitation (1). » Il en est de même dans presque toutes les parties de l'Italie continentale et en Sardaigne; et comme, par l'effet de cette coutume invétérée, les cultivateurs eux-mêmes abandonnent leurs champs chaque soir pour regagner le centre le plus prochain, si par hasard des travaux urgents les retiennent, ils campent sous des huttes de branchages. De même, l'esprit d'indolence et de routine est extrême partout; il est frappant surtout parmi les cultivateurs, mais l'industrie s'en ressent également beaucoup. Du reste, voyons ce que dit le détail des faits à cet égard.

II.

L'Italie, grâce à ses montagnes et à sa position maritime et méridionale, réunit tous les climats. Les petits plateaux et les pentes des Alpes dans le nord, des Apennins dans le centre et le sud, sont couverts de pâturages ou de forêts. Dans les plaines du Piémont et de la Lombardie, les prairies, les chènevières, les champs de céréales alternent à perte de vue; la Sicile fut autrefois le grenier de Rome. Les parties basses sont occupées par des rizières. La vigne, l'olivier, le mûrier blanc, les arbres fruitiers réussissent presque partout. Le bétail, le beurre et le fromage, le blé, le riz, le vin, l'huile, les fruits variés, le chanvre, la soie, le tout susceptible d'être produit en quantité, voilà, je pense, tous les éléments d'une riche agriculture. Ce n'est pas la surface qui fait défaut, car l'Italie offre à l'action de l'homme 28 à 30 millions d'hectares, dont les cinq sixièmes au moins sont utilisables. D'ailleurs, parmi toutes les branches du travail, l'agriculture l'emporte de beaucoup, car elle occupe plus de 8 millions d'individus, tandis que l'industrie ne groupe que 4.400.000 personnes,

(1) *Consular Reports*, 1891.

dont 1.400.000 au plus dans la grande industrie. É. Reclus, dans sa *Géographie*, constate ainsi le même fait : « Encore de nos jours, l'activité matérielle de l'Italie se porte plus vers l'agriculture et l'exploitation des richesses naturelles du sol et de la mer, gisements miniers, salines, poissons et corail, que vers l'industrie proprement dite ».

Cette population nombreuse, placée dans un milieu si favorable, devrait produire beaucoup. En réalité, elle est bien loin de tirer du fonds dont elle dispose tout ce que celui-ci est susceptible de donner. Dans ce pays comme en tant d'autres, l'homme se montre bien au-dessous de sa tâche, et ne parvient pas à utiliser convenablement les forces immenses que la nature met à sa portée. Cela vient, comme toujours, de son mode d'organisation faiblement active. Dans un pays où le grand propriétaire est absent, et le paysan ignorant, pauvre, routinier, le résultat de la culture ne peut manquer d'être médiocre ; et il l'est en effet, comme le remarque É. Reclus. « Le fléau de l'Italie est la misère dans laquelle des millions de ses cultivateurs sont accablés, dit-il, même dans les campagnes les plus fécondes, comme celles de la Lombardie et de la Basilicate maritime. » Ce n'est pas là, bien entendu, une règle absolue, elle comporte des nuances, qui tiennent surtout aux diversités naturelles du lieu. Ainsi, dans les hautes vallées alpines, le sol naturellement morcelé est possédé par des paysans qui savent tirer bon parti d'une terre souvent ingrate, et réussissent à vivre dans une aisance relative. De même, dans la plaine piémontaise, entre le pied des montagnes et la mer, le paysan travaille à la bêche sa métairie, et obtient une production abondante.

La quantité de produits fournie par la grande plaine : céréales, plantes fourragères, feuilles de mûrier et cocons, légumes et fruits, fromages, s'élève au moins à la somme de deux milliards, et suffit à maintenir un commerce d'exportation très considérable. Le cultivateur n'en est pas d'ailleurs beaucoup plus riche, car son champ est étroit, le prix de vente modique, le loyer élevé, l'impôt lourd.

Dans le reste de l'Italie, la situation est en général infiniment

plus mauvaise. Dans la Calabre, par exemple, on rencontre, avec la grande propriété : la misère noire, le brigandage, la traite des enfants pour la mendicité, l'émigration devant la faim atroce. En Sardaigne, toujours à côté de la grande propriété (dont le maître est absent comme partout en Italie), de vastes étendues de terres restent communes. Chaque paysan prend à son gré, en usufruit, une portion qu'il abandonne pour en prendre une autre lorsque la première est épuisée. L'esprit de routine qui domine parmi cette population est presque proverbial. Les outils aratoires sont sensiblement pareils à ceux de l'antiquité ; le moulin avec lequel le paysan moud son blé est en tout semblable aux machines romaines représentées sur les bas-reliefs du Vatican. Enfin la misère est telle dans cette île qui a possédé autrefois une population de 2.500.000 âmes, réduite actuellement à 700.000, que l'on parle de la coloniser aux frais de l'État!

La Sicile, plus étendue, plus belle et plus riche encore que la Sardaigne, n'est pas dans un état beaucoup plus brillant. Ici encore l'absentéisme, le métayage exercé par des paysans sans activité, sans instruction, sans argent, font que des terres de labour de première qualité ne rendent presque rien. Chez eux le défaut d'initiative est poussé aux extrêmes limites. D'après le consul anglais à Palerme : « Le manque d'écoles, le défaut de modèles agricoles, de fermes bien cultivées, laissent le paysan dans une complète ignorance ; d'ailleurs, le cultivateur sicilien voit avec méfiance toute tentative faite pour l'induire à changer ses habitudes et les usages auxquels lui et ses ancêtres ont été accoutumés depuis des siècles. Ajoutons à ces causes le lourd fardeau de taxes et de restrictions sous lequel plie l'agriculture (1). » Une grande partie des terres de la Sicile est couverte de cailloux, que les cultivateurs ne se donnent pas la peine d'écarter. Leurs charrues sont des araires en bois garnis d'une pointe de fer. Ils font dépiquer leurs céréales par des bœufs traînant une pierre. On s'explique après cela l'échec de certains propriétaires anglais, qui ont introduit en Sicile des instruments de culture perfectionnés ; les paysans, « par igno-

(1) *Consular Reports*, 1891.

rance et par routine, rendent inutile toute tentative faite pour leur en enseigner l'usage ; les nouveaux outils exigent d'ailleurs trop de soin et d'attention » (1). Cela suffit pour expliquer la misère de la population insulaire ; en Sicile, on estime que le taux des hypothèques s'élève au moins à 50 % de la valeur des terres, et probablement à 60 ou 70 %. Ce chiffre augmente régulièrement chaque année (2).

Cet état de pauvreté chronique est actuellement aggravé par des causes accidentelles. L'Italie s'adonne tout spécialement aux cultures riches : la vigne, les fruits, le mûrier avec son complément naturel, l'élève du ver à soie. En temps ordinaire, ces cultures donnent, avec un peu de soin, de beaux profits; mais en revanche, elles sont exposées à des crises ruineuses. C'est ainsi que le phylloxéra, la maladie des vers à soie, une maladie qui sévit sur le citronnier, ont causé dans presque tout le pays des pertes énormes.

En résumé, sur cette terre fertile et sous ce climat favorable, l'homme évite bien souvent l'effort nécessaire pour mettre en œuvre d'une façon intense les forces naturelles. La classe supérieure donne tout d'abord l'exemple en désertant les campagnes et en vivant dans une oisiveté incurable et ennuyée. La classe inférieure fournit à l'occasion de robustes travailleurs, propres aux besognes les plus dures s'ils sont bien conduits. Mais, laissés à eux-mêmes dans leur misérable condition de métayers sans argent, sans connaissances et sans direction, ils suivent le penchant traditionnel de la race, et évitent autant que possible les occasions de labeur pénible. Souvent, le paysan calabrais ou sicilien s'adonne au brigandage plutôt que de s'appliquer à accroître par un effort plus grand le produit de son champ ou de sa vigne. Telle est la raison générale qui a provoqué la formation de ces redoutables associations de malfaiteurs, connues dans les campagnes napolitaines et siciliennes sous le nom de *Maffia*, et dans les villes sous celui de *Camorra*. On affirme que la Maffia a compté jusqu'à cinq mille membres, vivant principalement de

(1) *Consular Reports*, 1891.
(2) *Ibid.*

l'exploitation du prochain. Aussi peut-on dire que « le meurtre, l'homicide, le vol avec violence sont encore plus communs en Italie que dans la plupart des autres pays de l'Europe » (1).

Après cela, on ne peut guère s'étonner de voir l'émigration prendre en Italie des proportions colossales. Beaucoup d'Italiens vont s'établir au dehors, surtout dans les pays voisins, comme la France, les provinces adriatiques de l'Autriche, et aussi dans les deux Amériques. D'autres vont chercher à l'étranger, saison par saison, le travail qui manque chez eux par suite de la médiocre organisation de la propriété, et reviennent avec leurs économies. Voici, d'après les documents italiens, quelques chiffres curieux à ce sujet :

ÉMIGRATION.

Définitive.		Temporaire.	
1878.	20.000	1876.	90.000
1888.	196.000	1889.	105.000

Cet état de choses amène deux conséquences excessivement graves l'une et l'autre. D'abord l'Italie est loin de fournir une production agricole proportionnée à ses facultés naturelles ; par là, sa prospérité et sa puissance sont réduites dans une mesure considérable. Ensuite la faiblesse des propriétaires indigènes provoque l'immigration des acquéreurs étrangers, et les plus belles terres de la Péninsule passent peu à peu aux mains de ceux-ci. Je puis citer plusieurs exemples significatifs de ce fait essentiel. En Sicile, lord Nelson Hood possède 60.000 acres (26.000 hectares) de terre ; le duc d'Aumale détient les vignobles qui fournissent le vin fameux de Zucco. Diverses personnes moins connues sont aussi propriétaires de vastes domaines qu'elles font exploiter par des agents toujours étrangers. Il en est de même en Sardaigne et aussi dans la Péninsule.

L'Italie ressent ainsi les conséquences de l'établissement de la formation communautaire sur un sol riche ; elle présente le spectacle caractéristique de deux classes juxtaposées, mais presque sans rapports mutuels. A côté d'une aristocratie oisive, on voit

(1) *Consular Reports* (*Naples*), 1891.

une masse de petites gens abandonnés à eux-mêmes, et demeurés sans progrès. En outre, la machine gouvernementale est pesante, tatillonne et dispendieuse. Enfin, une immigration envahissante d'entrepreneurs étrangers s'empare des meilleures occasions de profit. Mais la richesse du sol est assez grande, malgré l'insuffisance de la race, pour fournir un excédent considérable de produits naturels, qu'on cherche naturellement à placer au dehors. L'Italie a donc un intérêt marqué à ménager les pays capables d'absorber cet excédent, afin de se faire ouvrir leurs frontières. Telle est sa condition au point de vue agricole. Il faut indiquer maintenant sa situation industrielle.

III.

L'Italie possède certains éléments propres à faciliter le développement de l'industrie. Son agriculture fournit d'abord des matières premières de haute importance, comme les céréales, le chanvre, la soie, etc. En outre, le sol recèle sur divers points des minéraux de grande utilité; ainsi, on rencontre le fer dans les Alpes, dans les Apennins, dans l'île d'Elbe, dont les immenses dépôts peuvent encore donner un million de tonnes par an pendant vingt siècles, en Sardaigne. La Sicile exporte 200.000 tonnes de soufre annuellement; le sel gemme y est abondant. La Toscane a des gisements d'acide borique naturel. Dans l'Émilie, au pied des Apennins, on a découvert des sources de pétrole avec des exhalaisons gazeuses utilisées déjà pour éclairer une petite ville (1).

En revanche, le charbon manque presque complètement; on n'a guère trouvé jusqu'ici que des dépôts de lignites, assez riches d'ailleurs, exploités sur plusieurs points (2). Il est vrai que les rapides cours d'eau descendus des Alpes représentent une réserve considérable de force motrice, peu coûteuse sans doute, mais ir-

(1) *Bulletin consulaire belge*, 1892.

(2) Le lignite est le combustible minéral géologiquement le plus récent après la tourbe. Son pouvoir calorifique est faible.

régulière. D'autre part, la main-d'œuvre s'offre en Italie dans des conditions particulières comme quantité et bon marché; voici comment. Nous avons vu que le sol était divisé presque partout en un nombre infini de petites propriétés et surtout de petites exploitations, dont les occupants peuvent consacrer aux travaux industriels une bonne partie de leur temps. Dans ces conditions, le salaire obtenu à la manufacture est pour eux un supplément de ressources plutôt qu'un élément principal de leur revenu, aussi se montrent-ils moins exigeants que le spécialiste urbain. Ce sont donc des ouvriers à bon marché, mais irréguliers et médiocrement habiles.

De plus, les capitaux sont rares et chers en Italie. Les capitalistes italiens se laissent volontiers tenter par des spéculations hasardeuses, comme cette gigantesque affaire de constructions urbaines qui a ruiné, au cours de ces dernières années, un grand nombre de familles. Ils n'ont guère l'idée d'engager leur argent dans les affaires industrielles, agricoles, ou industrielles courantes, parce qu'ils n'y comprennent rien. D'ailleurs, la fréquence des emprunts d'État jette sur le marché une masse toujours croissante de titres cédés par le Trésor à des prix avantageux. En 1890, on ne pouvait guère se procurer des avances à moins de 6 à 7 %; le taux de l'escompte s'est même élevé bien souvent, dans ces dernières années, à 7,8 et 10 %. Antérieurement, il était plus cher encore (1). Ceci est évidemment une cause grave de faiblesse pour l'industrie.

Il en est une autre aussi très directe dans ce fait que les charges publiques supportées par le travail en Italie sont lourdes. Ce gouvernement surchargé de fonctions (2), désireux de paraître, entraîné au gaspillage par la variété de ses attributions, coûte excessivement cher. En 1871, le budget *ordinaire* n'allait guère au delà de un milliard; en 1880, il approchait de 1.200 millions; en 1890, il atteignait 1.637 millions. Il faut ajouter à

(1) *Consular Reports,* 1890-92.

(2) A un moment donné, on détachait des officiers de tous côtés pour gonfler les cadres. Dans le même but, et aussi sous le coup de préoccupations électorales, on a abusé des travaux publics, notamment des constructions de voies ferrées.

cela les dépenses extraordinaires, dont l'accumulation a causé la formation d'une dette énorme : le service des intérêts approchait de 600 millions pour 1891. Et ce n'est pas tout encore. Les localités, entraînées par l'exemple, ont aussi enflé leurs budgets. En 1871, les provinces dépensaient 80 millions, et 118 en 1889; les communes ont fait mieux, de 336 millions, elles ont sauté à 670. Tout cela pèse fort sur les épaules d'un peuple pauvre, et ralentit son activité.

L'outillage général du pays est en outre médiocre. Les chemins de fer, construits chèrement, appliquent des tarifs assez élevés. Les routes sont souvent mauvaises, surtout dans les provinces éloignées. Les ports, même les plus fréquentés, comme celui de Gênes, sont pauvrement outillés (1), ce qui augmente dans une notable proportion les frais de navigation. Du reste, l'outillage privé est lui-même coûteux et généralement faible ; il faut l'acheter au dehors : en Angleterre pour les métiers à filer; en Allemagne et en Suisse pour les métiers à tisser; en Belgique, en Allemagne et en Angleterre pour les cardes ; en Suisse pour les machines à vapeur (2).

Il est évident que, dans de pareilles conditions, la grande industrie pouvait difficilement se développer d'une façon spontanée. Un personnel peu entreprenant, des capitaux faibles, de lourdes charges, une force motrice localisée et peu régulière, une formation technique insuffisante, tels sont les obstacles graves qui s'y opposaient. Cependant, depuis une quinzaine d'années, les usines se sont multipliées en Italie dans une mesure appréciable, et cela pour deux raisons principales que je vais exposer.

IV.

La première est le résultat d'une initiative tout artificielle, celle des pouvoirs publics. Le gouvernement italien, persuadé que son pays ne serait considéré comme une grande Puissance qu'à la

(1) *Consular Reports*, 1890; *Bulletin consulaire français*, 1891, etc., etc.
(2) *Ibid.*, 1887-1892.

condition de réunir tous les éléments d'activité économique, a fait de grands efforts pour encourager chez lui la grande industrie. Il lui a réservé aussi strictement que possible ses commandes de matériel militaire et naval, d'approvisionnements de tissus et de chaussures pour la troupe. Il lui a procuré les ordres des compagnies de chemins de fer subventionnées par le Trésor. Enfin, il l'a protégée par des droits de douane contre la concurrence étrangère. Une telle politique ne pouvait manquer d'exciter la production, au moins dans ses branches les plus importantes. Et en effet, c'est bien ce qui est arrivé. Ainsi, en vingt ans, l'industrie des soieries a triplé le nombre de ses métiers; celle du coton a réalisé aussi des progrès marqués; la filature et le tissage de la laine, la métallurgie, ont pris dans le même espace de temps une réelle importance.

Ces industries sont en général groupées dans quelques centres dont la réputation est déjà ancienne, mais qui n'ont jamais connu cependant une activité comparable à celle des ateliers modernes. Ainsi, Gênes fabrique des pâtes alimentaires, du papier, des soieries et des velours, des savons, des huiles, des objets en métal, des fils et tissus. Un certain nombre de villes secondaires lui font une ceinture d'usines. Naples, un peu moins puissante, peut-être, fait des pâtes, des draps, des soieries, des porcelaines, de la verrerie, des bijoux de corail. Venise possède aussi quelques fabriques. En dehors de ces grandes villes, un bon nombre d'usines sont installées isolément ou par petits groupes sur les cours d'eau alpins, au débouché des montagnes, ou dans les ports comme Brindisi, la Spezzia, Palerme, etc.

La grande industrie italienne est donc de récente origine. D'autre part, elle tend à prendre dans l'ensemble le caractère particulier d'une industrie de luxe. Cela vient d'une tradition ancienne et forte. Nous avons constaté ce fait que la vie urbaine a eu de tout temps, en Italie, le pas sur la vie rurale. Une aristocratie enrichie par le commerce, des cours princières encombrées d'oisifs, fastueuses, brillantes, dépensières, poussaient naturellement la fabrication dans ce sens. Telle est la cause de la floraison des arts et des métiers artistiques en Italie : « On sait à

quel degré de perfection les ouvriers lombards et vénitiens avaient porté la fabrication des tissus de soie, des velours, des étoffes d'or et d'argent, des tapisseries, des glaces, des verreries, des faïences, des métaux ouvrés, des objets de toute espèce qui demandent du goût et de l'habileté de main » (1). La longue et forte tradition qui s'est ainsi formée chez les Italiens subsiste encore. Selon É. Reclus : « L'industrie italienne comprend toutes les spécialités du travail moderne, depuis la fabrication des épingles jusqu'à celle des locomotives et des grands navires ; mais l'Italie n'a de prééminence que pour certains produits de luxe, les chapeaux de paille fine, les camées, les marbres et les bois incrustés, les objets en corail, les verroteries, et pour certaines préparations culinaires, pâtes et salaisons. Cependant l'industrie des soies a pris récemment une grande activité... Les fabriques de lainages se comptent par centaines dans la province de Novare. Les manufactures de coton prennent de l'extension, mais elles ne possèdent encore que 500 000 broches. Quant aux tissus de lin et de chanvre, ils se font encore principalement à la main. En dehors de la filature des étoffes, la grande industrie manufacturière, avec ses usines et ses machines, est encore faiblement représentée dans l'Italie du Nord, et, si ce n'est à Naples, tout à fait inconnue dans l'Italie méridionale ».

Cette infériorité de l'Italie dans les travaux usuels est sensible notamment dans ce qui touche à la navigation. Il est inutile de signaler en détail les avantages de la position maritime de l'Italie : ils sont considérables et expliquent en grande partie sa prospérité commerciale d'autrefois. A l'heure actuelle, ce pays possède encore un grand nombre de marins : on en évalue le total à 200.000. Cependant l'Italie ne pratique guère la navigation au long cours. Ses propres exportations se font le plus souvent par l'intermédiaire des navires étrangers, surtout des navires anglais. Les matelots indigènes ne font guère que la pêche ou le cabotage, qui leur sont réservés par la loi. Et pourtant le Trésor accorde aux bâtiments long-courriers des primes

1 E. Reclus. *Géographie*.

de navigation. Malgré tout, la concurrence étrangère paralyse les entreprises locales (1).

Quoi qu'il en soit, il est donc certain que l'Italie a eu quelque sorte improvisé chez elle la grande industrie en moins de vingt ans. Je viens de montrer la première cause de cet élan soudain; voici maintenant la seconde.

V.

Cette seconde cause est fort grave; elle résulte, comme en Russie, comme en Espagne, et pour des raisons analogues, de l'invasion des entrepreneurs étrangers. D'après un consul anglais, « le trait principal des deux ou trois dernières années industrielles, c'est la tendance des maisons anglaises (et autres) à s'associer dans les industries locales, afin de partager leurs profits. On peut citer ainsi l'association de Mrs Maudsley avec Ansoldo et Cie, de Sampierdarena; de Mrs Brotherhood avec Odero et Ci, de Sestri; de Mr Hawthorn avec Guppy et Cie, de Naples, et Mrs Armstrong et Cie à Pozzuoli. Nous avons encore Mrs Henfrey et Cie, de Pertusola, qui ont agrandi leur fonderie de la Spezzia, et y ont annexé un chantier de construction maritime et des ateliers mécaniques, en vue de construire des bateaux à vapeur, des machines et des chaudières, et de profiter de la loi votée en 1886 pour attribuer des primes à la marine marchande italienne » (2).

Le même consul disait ailleurs : « L'industrie de la construction mécanique a fait de rapides progrès, grâce aux arrangements passés avec des maisons anglaises et françaises, d'ancienne fondation et de grande expérience, qui ont mis leurs capitaux et leurs connaissances techniques à la disposition des établissements indigènes ».

A Savone, une usine métallurgique (Tardy et Benecke), fondée par des étrangers, se soutenait péniblement en 1890, au dire

(1) *Bulletin consulaire français*, 1891.
(2) *Consular Reports, Gênes*, 1887.

du consul anglais, qui ajoutait : « Cette maison est de plus en plus alimentée et dirigée par des capitaux et des administrateurs allemands. On est en droit de dire que c'est aujourd'hui une affaire presque exclusivement allemande ». A Leghorn, en 1886, on vit fonder une usine de laminage, simple succursale d'une maison française déguisée sous les apparences d'une société anonyme italienne. D'autre part, on affirme qu'une portion importante des moulinages de soie lombards est aux mains d'entrepreneurs suisses, qui à eux seuls occupent 21.000 personnes (1). Les mines de fer du Val Trompia, en Lombardie, sont exploitées par une compagnie métallurgique étrangère, qui possède une succursale à Terni. Les mines de plomb et de fer de Pertusola sont aux mains d'une société anglaise. A Bari, des Français ont établi la fabrication en grand du savon et du sulfure de carbone. C'est une maison française qui fournit au gouvernement italien les grandes quantités de cet insecticide qu'il distribue pour encourager la lutte contre le phylloxera (2). On rencontre aussi dans cette ville une fonderie importante; elle appartient à un Allemand. A Naples, la situation est la même : presque tous les grands établissements sont aux mains des étrangers; on y voit des fonderies et des tissages anglais, une ganterie française, etc. Jusqu'en 1888 on y fabriquait le chocolat à la main par les procédés les plus primitifs. En 1888, une fabrique mécanique anglaise s'est installée et s'est emparée aussitôt du marché (3). En 1890, on comptait dans cette grande ville 25 sociétés anonymes italiennes avec 21.945.000 francs de capital versé, et six sociétés étrangères réunissant près de 29 millions de francs de capital versé (4). Le consul français à Naples disait en 1891 à ce propos : « Les principales industries privées de Naples : usine Armstrong, eau de Naples, gaz, fonderie de Torre Annunziata, établissement

(1) *Bulletin consulaire français*, 1891.
(2) *Ibid.*, 1890.
(3) *Consular Reports*, 1890.
(4) Deux suisses, deux françaises, une belge, deux anglaises. *Bulletin consulaire français*, 1891.)

Pattison, etc., sont entre les mains d'étrangers. C'est encore avec le concours de banquiers allemands qu'on poursuit l'œuvre du *sventramento*, c'est-à-dire la démolition et la reconstruction d'une partie de la ville (1) ». En Sardaigne, les chemins de fer ont été construits par une compagnie anglaise. C'est encore une société britannique qui a organisé tout un réseau de navigation fluviale dans la haute Italie !

Le commerce même échappe en grande partie aux Italiens. Beaucoup de maisons anglaises, françaises, allemandes, tiennent une place importante dans les principales villes de commerce, et recueillent beaucoup d'affaires. En Sardaigne notamment, le haut commerce est en grande partie français.

Cela ne veut évidemment pas dire que les Italiens n'entreprennent rien, et se bornent à regarder les autres exploiter leur propre champ. Un certain nombre d'entre eux ont fondé des établissements qui tiennent honorablement leur place au soleil. Tels les Sella, de Biella, près de Novare, dont les filatures et les tissages de laine font honneur à l'Italie. Mais il paraît bien que ce sont là des exceptions, et que la plupart des grandes usines d'Italie sont dues à l'initiative, à l'expérience, et aux capitaux des étrangers.

Ceux-ci ne sauraient d'ailleurs, pas plus que les Italiens, forcer la nature et transformer un pays en centre industriel, en dépit de tous les obstacles. Tant que le gouvernement italien a prodigué les encouragements, les primes, les mesures de protection, les entreprises se sont multipliées et ont gardé une apparence prospère. Mais, dès que le Trésor surchargé n'a plus permis la continuation des sacrifices, la position a changé. Cela est constaté en termes précis par un témoin oculaire et bien placé pour observer. « Poussés à augmenter leur puissance de production par des aggravations de droit de douane, et par de larges ordres fournis par le gouvernement et par les compagnies de chemins de fer qu'il tient dans sa dépendance, les industriels ont dépensé des sommes énormes pour augmenter leurs ateliers

(1) *Bulletin consulaire français*, 1891, et *Consular Reports*, 1888.

et leur outillage. Tel est notamment le cas des usines métallurgiques. Mais à l'heure actuelle, la baisse des affaires est telle que les fabricants ne peuvent employer plus de la moitié de leur personnel. Aussi s'efforcent-ils d'exercer une pression sur les pouvoirs publics, en envoyant à Rome des délégations d'ouvriers dans le but d'obtenir de nouveaux ordres du Gouvernement » (1).

En outre, une spéculation outrée, conduite aveuglément par ces capitalistes italiens dont j'ai signalé l'inexpérience, a tourné contre eux et en a ruiné un grand nombre (2). On les a vus hypothéquer leurs biens ruraux, vendre les collections accumulées dans leurs galeries, et louer leurs palais de famille. Du reste, il est aisé de voir, à divers signes, qu'en Italie le mouvement de la richesse est lent. Le chiffre des successions et donations, par exemple, qui était de 1.025 millions en 1875, allait à 1.196 millions en 1890; l'augmentation est de 15 %, tandis que dans le même espace de temps les dépenses publiques croissaient de 50 %.

On répondra peut-être à cela que le mouvement des caisses d'épargne indique au contraire un progrès rapide d'enrichissement de la nation prise en masse. Ainsi, en 1872, ces caisses détenaient 465 millions de francs, 980 millions en 1881, et 1789 millions en 1889. Mais cela ne prouve guère. Les fonds des caisses d'épargne sont d'origine fort diverse. Une bonne partie notamment est rapportée de l'étranger par des émigrants temporaires, qui vont chercher au loin une occasion de gain, précisément parce que leur pays est trop pauvre pour les nourrir. Il reste acquis, en définitive, que l'Italie n'a guère pu développer chez elle la grande industrie qu'à l'aide des secours de l'État : de plus, que les étrangers ont profité de cette situation artificielle plus encore peut-être que les nationaux; enfin que les efforts combinés dans ce sens par les pouvoirs publics et par les entrepreneurs du dehors n'ont pu réussir à créer en face de la concurrence étrangère un état de choses définitif. Aujourd'hui,

(1) *Consular Reports, Gênes*, 1890.
(2) D'après M. P. Leroy-Beaulieu, ap. *l'Économiste français*.

la grande industrie italienne, à peine installée, est déjà ébranlée jusque dans ses fondements par l'affaiblissement du Trésor public, son principal soutien.

Ainsi, des finances embarrassées, une agriculture généralement pauvre et arriérée, une industrie précaire et conduite surtout par les étrangers, voilà le bilan économique de l'Italie. Que convient-il d'en conclure ?

VI.

L'Italie contemporaine se grise de réminiscences historiques. Le prestige du nom romain lui tourne la tête ; elle se croit obligée par ses glorieux souvenirs à faire grand, à agir en tout et partout comme une puissance appelée à recommencer son histoire et à jouer de nouveau sur la scène du monde un rôle supérieur. Mais combien les temps sont changés !

A l'époque où Rome, dans sa splendeur, régnait sur cent peuples asservis, le monde connu offrait cette particularité capitale, qu'une seule et même formation sociale dominait toutes les nations de quelque importance. Chez les unes, la communauté subsistait dans toute sa force ; chez d'autres, elle s'était rompue, laissant derrière elle l'instabilité, le désordre et la forte empreinte de son esprit de lenteur et de routine. Rome seule ou à peu près avait su s'en dégager assez pour acquérir un esprit d'initiative, une habitude des arts usuels et spécialement de l'agriculture, une pratique du travail, en un mot des aptitudes sociales très supérieures à celles de ses voisins. Elle n'était pourtant pas sortie des traditions communautaires d'une façon absolue, car elle retomba sous leur influence dès que sa supériorité lui eut permis de vivre aux dépens de ses voisins.

A l'heure actuelle, les choses ne vont plus de même. Un type social que les marécages de la basse Allemagne élaboraient obscurément à l'époque romaine, s'est développé depuis avec une puissance extrême, et s'est répandu sur le globe avec une vigueur bien plus grande et durable que la force d'expansion de la

Rome antique. Au lieu de progresser par l'effet des armes et par la conquête, en asservissant les peuples, et en foulant les vaincus, cette race d'un type inconnu jusque-là avance pas à pas, par une action individuelle à peine sensible, mais constante, irrésistible En présence de cet élément nouveau, l'Italie, avec sa formation inférieure, sa faible initiative individuelle, sa médiocre ardeur au travail, ses pouvoirs publics développés, absorbants et coûteux, ne peut espérer que sa situation reflète jamais, si faiblement que ce soit, l'antique éclat de l'État romain. Elle a beau se consumer en efforts ruineux pour faire croire à une supériorité qui n'existe pas, faute d'un fond solide, ses sacrifices sont perdus. Son armée encombrée de sinécures, sa marine magnifique mais peu maniable, n'inspirent aux spécialistes qu'une médiocre confiance, d'autant plus faible que son Trésor est vide et son crédit épuisé. On a vu par des exemples récents ce dont elle est capable au dehors; ses émigrants se sont fait *lyncher* à la Nouvelle-Orléans pour avoir essayé d'acclimater en terre américaine la *Maffia* et la *Camorra ;* ils restent partout et presque toujours des sujets inférieurs, peu capables de s'élever. Quant à son entreprise officielle et déjà trop fameuse de l'Érythrée (toujours les souvenirs historiques!), elle est condamnée d'avance à l'avortement final par les abus administratifs qui foisonnent toujours dans de pareilles combinaisons, et par l'inaptitude fondamentale de la race à coloniser.

Les Italiens sentent confusément tout cela, aussi ne comptent-ils guère sur leurs propres forces pour assurer le retour de leur patrie et de leur race à de si triomphantes destinées. Poussés par leur désir aveugle de jouer à la « grande nation », ils se portent toujours du côté de la plus grande force matérielle. De là leurs intrigues pour se faire admettre dans l'alliance des États de l'Europe centrale. On les a admis en effet, à titre d'appoint, situation qui n'a rien de brillant, et, en cas de guerre heureuse, moyennant de lourds sacrifices, ils auraient des chances pour obtenir quelques lambeaux de territoire soit au nord, soit au sud de la Méditerranée. Est-ce là ce qui pourrait modifier leur état social, porter leur classe supérieure vers les travaux utiles,

enrichir leurs paysans, corriger les défauts de leur organisme politique? En aucune manière. Ils seraient après la conquête ce qu'ils sont aujourd'hui, c'est-à-dire un peuple faible, inapte à mettre en valeur à lui seul ses richesses naturelles, à s'étendre par sa force propre, incapable, en un mot, de lutter seul à seul, soit par les moyens pacifiques, soit par les armes, avec les peuples à formation particulariste.

On peut juger, après cela, de l'imprudence majeure que commet l'Italie en s'isolant économiquement et politiquement des pays les mieux placés pour trafiquer avec elle, ou pour l'aider à défendre au besoin ses intérêts naturels et pacifiques. Elle sacrifie une utilité immédiate et naturelle à des perspectives vaines et lointaines. Elle prépare à ses populations des crises redoutables, qui les pousseront quelque jour au désespoir et à l'anarchie. Elle se ruine en dépenses superflues et court à la faillite. Elle délaisse, en un mot, la proie pour l'ombre, et compromet à la légère, par sa politique ultra-centralisatrice à l'intérieur, aventureuse à l'extérieur, sa précaire et artificielle unité.

Peut-être ne serait-il pas téméraire même de penser qu'un jour la Rome contemporaine, loin de conquérir le monde comme sa devancière, tombera sous le poids d'une domination plus forte et plus durable que celles qu'elle a successivement portées depuis quinze siècles.

Léon Poinsard.

LE PATRONAGE.

(*Cours de Méthode de Science sociale.*)

II.

Dans la première partie de cette étude sur le Patronage, nous nous sommes efforcé de démontrer que, si le Patronage naissait partout de la même cause, — la nécessité de subordonner les incapables aux capables, de les diriger dans le Travail et dans la disposition de la Propriété, de les aider dans les Phases de leur Existence, — ce Patronage ne s'organisait pas en chaque endroit de la même façon.

D'après la constitution de la famille ouvrière, l'organisme patronant évolue selon deux types bien différents.

Chez les races à familles patriarcales, les plus capables du groupe en prennent la direction, et la Communauté est patronnée d'une *façon interne* par un Conseil formé dans son propre sein. Que vaut le patronage de ce Conseil, quels sont ses résultats? C'est là ce que nous avons mis en relief, en signalant l'immense retard de l'Orient sur l'Occident et son impuissance absolue à sortir par lui-même de son éternelle immobilité.

Chez les races à simples ménages, le groupe familial est trop réduit pour qu'à défaut du père, un individu capable surgisse du sein de la famille pour la diriger. Les familles ouvrières se répartissent donc nécessairement en deux catégories. D'un côté se trouvent les simples ménages dont les chefs sont capables d'être à

la fois chefs de famille et de métier, c'est-à-dire, sont gens capables de diriger eux-mêmes leur Travail, de disposer utilement de la Propriété nécessaire pour assurer la vie des leurs et se tirent d'affaire dans les Phases de leur Existence. De l'autre côté, se rencontrent les simples ménages dont les chefs sont au-dessous de cette capacité, partant incapables d'être à la fois chefs de famille et chefs de métier. Et comme c'est là le fait de l'immense majorité, leur incapacité appelle nécessairement un complément, un correctif. Que deviendrait, ainsi que nous le faisions remarquer à la fin de notre dernier article, que deviendrait la vie de l'humanité, si ces malheureux étaient laissés à eux-mêmes? Il est d'autant plus urgent de les empêcher de se livrer à leurs penchants pour la paresse et le gaspillage, que, avec la densité de la population, la nécessité de la production augmente, de sorte que leur incapacité à diriger le Travail, à disposer de la Propriété, va s'accentuant.

Il s'opère alors, parmi les simples ménages dont les chefs de famille sont chefs de métier, une véritable sélection. Certains de ces chefs de famille chefs de métier voient, sous le coup de la nécessité ou par l'attrait du but, leurs capacités et leurs aptitudes augmenter, et ils deviennent capables de patronner dans le Travail, dans la Propriété, dans les Phases de l'Existence, non seulement les membres de leur famille, mais encore un grand nombre de ces familles ouvrières qui ne peuvent se tirer d'affaire par elles-mêmes.

Le Patronage se constitue ainsi en dehors de la famille ouvrière, comme un organisme doué d'une vie propre. Le Patron apparaît pour la première fois, comme un personnage distinct de celui du chef du groupement familial; il a pour moyen d'action, non plus l'autorité paternelle, mais celle que lui donne sa situation de directeur et de dispensateur des Moyens d'Existence. C'est ainsi que la société se hiérarchise et qu'au-dessus de la masse des familles ouvrières on voit les familles patronales. Quelles sont les conséquences sociales de la constitution et du fonctionnement de ce nouvel organisme, quelle a été son action sur la formation des sociétés occidentales, c'est ce

que nous allons étudier, en observant cette troisième espèce du Patronage : le Patron à Famille-souche et ses variétés.

La Nomenclature présente six variétés de Patrons à famille-souche; ces variétés sont classées dans l'ordre croissant des difficultés qu'il y a de patronner, partant dans l'ordre de l'évolution croissante des aptitudes et des fonctions de l'organisme patronnant.

Voici ces six variétés :

1. Patron à famille-souche agriculteur.
2. — — forestier,
3. — — mineur,
4. — — petit fabricant.
5. — — de fabrique collective,
6. — — grand fabricant (1).

On a classé tout d'abord les Patrons des familles adonnées aux Travaux d'Extraction : Agriculture, Art des Forêts et Art des Mines : parce que, parmi tous les travaux de production, les travaux d'Extraction étant ceux qui présentent le plus de stabilité, sont nécessairement ceux pour lesquels le Patronage est le plus aisé.

Les Patrons agriculteurs viennent en tête, puis les Patrons forestiers, enfin les Patrons mineurs, parce que c'est dans l'ordre de ces travaux que la direction du travail et la disposition de la propriété échappent de plus en plus à la famille ouvrière et que par conséquent la fonction du Patron augmente.

La tâche des *Patrons agriculteurs* est relativement simple, au moins a-t-elle été jusqu'à présent la plus simple, de beaucoup. La direction du travail agricole, à ses trois degrés, exploitation directe, métayage, fermage avec des pratiques culturales strictement imposées par le bail, a pu se faire par des procédés tradi-

(1) On n'a osé inscrire au tableau du Patron à famille-souche le *grand Entrepreneur de Transports*, parce qu'on n'en a pas rencontré le type d'une manière assez certaine parmi les Patrons à famille-souche. Le plus souvent, le grand Entrepreneur de Transports est en famille instable dans le métier, ou en sociétés d'actionnaires à toutes les époques de l'histoire des Transports. Une étude curieuse et bien utile à faire à ce point de vue serait la monographie du *Maître de Poste ;* on verrait ainsi s'il est bien un patron à famille-souche.

tionnels ou très lentement progressifs. Dans ces conditions, la partie la plus décisive de ce patronage consiste, à vrai dire, dans le patronage de la propriété, de la terre, dont il fait jouir les nombreuses familles paysannes qui ne la possèdent pas encore ou seront toujours incapables de la posséder. Cependant la tâche du Patron agriculteur tend à devenir beaucoup moins simple qu'autrefois par les transformations techniques et les nécessités commerciales qui rapprochent un peu l'agriculture de l'industrie.

Le *Patron forestier* présente un type supérieur en ce que pour posséder utilement la propriété, la forêt, dont il doit faire jouir les familles ouvrières, il lui faut des capacités très autrement supérieures à celles dont il est besoin pour être le patron d'un grand domaine. — La futaie, pour donner chaque année un rendement sérieux, nécessite un aménagement qui s'étende sur de grandes superficies; elle constitue donc un bien qui non seulement est au-dessus des capacités des familles ouvrières, mais encore surpasse de beaucoup les aptitudes de la moyennne des familles patronales. La preuve en est que, dans presque tous les pays, les forêts exploitées sous le régime de la futaie sont devenues propriétés de la Province ou de l'État (1).

Le *Patron Mineur* voit son patronage réellement compliqué par la direction savante qu'il lui faut donner aux fouilles et à l'extraction du minerai, et par la grande prévoyance dont il a besoin pour assurer, quels que soient les résultats des recherches, la vie des familles ouvrières qu'il emploie.

Viennent ensuite les Patrons des familles adonnées aux travaux de Fabrication : ils se classent après les patrons des travaux d'Extraction, parce que c'est dans la fabrication que la stabilité commence à devenir difficile pour les familles patronales comme pour les familles ouvrières. — Les difficultés vont en croissant du petit fabricant au grand fabricant, et c'est avec ce dernier que le patronage, rencontrant le maximum de difficulté et de nécessité, atteint son maximum d'intensité.

Pour le *Patron Petit Fabricant,* le patronage est assez facile en

(1) V. *la Science sociale*, t. VI, p. 20.

égard au petit nombre d'ouvriers qu'il emploie, à la simplicité de sa méthode de travail et à la simplicité de la petite propriété industrielle. Entre l'ouvrier d'un maréchal ferrant et le maréchal ferrant lui-même, les différences ne sont pas grandes, partant le patronage n'est pas compliqué.

Il pourra paraître étrange que nous classions ici le petit fabricant après les patrons des travaux d'extraction ; il est évident que l'artisan de village, qui représente assez bien le type du petit fabricant, est un patron d'ordre inférieur si on le compare au grand propriétaire rural, au land-lord par exemple. Cela est vrai, mais il faut observer que le land-lord occupe le sommet parmi la série des patrons agriculteurs, tandis que l'artisan du village tient le moindre rang dans la série des patrons fabricants. Lorsqu'il s'est agi de classer, l'une par rapport à l'autre, ces deux séries de patrons, les patrons des travaux d'Extraction et les patrons des travaux de Fabrication, on a cherché, dans chaque série, selon la méthode de toute classification, un type qui présentât les notes les plus spéciales et les plus déterminantes de la série : et c'est d'après ce type que les séries ont été classées entre elles. Cela n'empêche pas que certains types supérieurs et surélevés d'une espèce inférieure se trouvent très au-dessus des premiers types de l'espèce suivante ; c'est là un fait qui se rencontre dans toutes les sciences. — Le land-lord a des aptitudes et des capacités patronales bien supérieures à celle du forgeron de village, mais cela n'empêche que le patronage des familles ouvrières adonnées aux travaux de la fabrication ne présente bien plus de difficultés, ne réclame de la part du patron des capacités bien plus éminentes que le patronage des familles adonnées aux travaux d'extraction, et cela à cause de la très grande instabilité qui s'observe dans la Fabrication comparativement à l'Extraction. Cette simple considération suffit pour justifier notre classification.

Le *Patron de Fabrique Collective* voit son action patronale se développer, il fournit du travail à un plus grand nombre d'ouvriers que ne le fait le Petit Fabricant, mais les ouvriers dirigent eux-mêmes, à beaucoup d'égards, l'exécution de leur travail, ils possèdent leurs outils et leurs machines ; ils n'ont, en réalité, be-

soin que d'être approvisionnés de travail et instruits des méthodes. Le Patronage du Travail réduit à ces deux éléments essentiels, telle est la principale et la seule action patronante de ce patron.

Ce serait peut-être dans les Phases de leur Existence que les familles ouvrières groupées autour de ce genre de patron manqueraient d'être patronnées. Le patron de Fabrique Collective n'y pourvoit d'ordinaire que par deux moyens que voici. L'un est absolument indirect, en ce sens que le travail qu'il leur fournit constitue très souvent un travail accessoire dont les familles tirent des ressources supplémentaires pour faire face elles-mêmes aux Phases de leur Existence. —C'est le cas des paysans horlogers du Jura. — L'autre est encore assez indirect : le patron fournit aux familles ouvrières dans le besoin du travail sans en être pressé pour lui-même.

En réalité, le Patron de Fabrique Collective est un patron qui vient en aide aux petits fabricants en leur procurant du travail; c'est en cela qu'il se superpose au patron petit fabricant, et c'est là tout son rôle patronal. Il y a donc deux espèces de Petits Fabricants : 1° ceux qui se patronnent pleinement eux-mêmes, ce sont eux que nous avons classés dans la variété : Patrons Petits Fabricants : ils méritent bien la qualité de patron ; 2° ceux qui ne se patronnent pas pleinement eux-mêmes et qui se rangent sous le Patron de Fabrique Collective : en fait, ils ne sont pas patrons, puisqu'ils sont patronnés pour une partie très importante.

Le *Grand Fabricant* offre le type plein du Patron Fabricant; il patronne un grand nombre d'ouvriers dans le Travail, dans la Propriété et dans les Phases de l'Existence. 1° *Dans le Travail :* seul il a les capacités nécessaires pour assurer du travail à tous ces gens et pour les diriger dans l'exécution de ces travaux. — Ce n'est ni un ouvrier, ni une collectivité d'ouvriers, qui inspirerait assez de confiance pour recevoir la commande d'une locomotive, par exemple, et pour en assurer l'exécution. 2° *Dans la Propriété :* seul le grand patron a la prévoyance et les aptitudes indispensables pour posséder et mettre à la disposition des travailleurs l'atelier, les instruments de travail, les matières premières, seul il peut leur faire, par le salaire, avance certaine et définitive

d'une quote-part du produit de leur travail. 3° *Dans les Phases de l'Existence :* en dirigeant, en aidant les familles ouvrières directement ou indirectement selon l'intensité de leurs besoins.

L'organisme patronnant atteint évidemment, avec le Grand Fabricant, son complet développement et son maximum d'intensité. Sa tâche est énorme, elle est d'autant plus grande que, si remarquables que soient les capacités des familles ouvrières, elles sont toujours de beaucoup inférieures, par le seul fait que la famille est ouvrière, à celles qui sont absolument nécessaires pour la direction du travail et la disposition de la propriété de la grande industrie ; sa tâche est, en même temps d'autant plus difficile que les familles ouvrières entièrement engagées dans la fabrication sont incapables d'aucun autre travail que celui de leur spécialité, et voient toute la sécurité de leur existence reposer uniquement sur un salaire que l'instabilité de l'industrie empêche la plupart du temps de maintenir à un taux normal, quand elle ne le fait pas disparaître par le chômage ou la ruine.

III.

Cette étude du Patronage serait terminée, si, à côté des Formes normales du Patronage, l'observation courante ne nous montrait *les Formes, anormales du Patronage* c'est-à-dire *celles qui se substituent à quelques-uns des types précédents sans en pouvoir remplir la fonction.*

Le Patron à Famille instable,

Le Maître d'Atelier,

La Société d'Actionnaires,

sont trois de ces formes anormales. On les a classées dans l'ordre de la défectuosité croissante.

Le Patron à Famille instable présente la forme anormale du Patronage le moins défectueuse ; il se substitue exactement au lieu et place du chef de famille-souche et de métier et du patron à famille-souche pour en remplir la fonction. Son défaut consiste dans l'instabilité, non pas de son métier en lui-même, mais de sa

famille, et c'est là un défaut, non pas naturel et forcé comme celui des métiers peu stables, mais arbitraire et factice. C'est en cela que réside l'anomalie du type.

Avec la famille instable le Patronage est forcément décomplété de ce qu'il est avec la famille-souche, et il est décomplété dans ses trois éléments. 1° Dans le Patronage du Travail; l'instabilité de la famille patronale ne permet ni le choix des meilleures méthodes de travail, ni la permanence des emplois de travail pour les familles ouvrières. Voyez ce qui se passe en France : l'industrie est considérée comme une entreprise où l'on ne met pas ses fils et d'où l'on se retire le plus tôt possible, après fortune faite; les capitaux, la spécialisation et la sélection des chefs, lui manquent. 2° Dans le Patronage et la Propriété; la liquidation périodique que l'instabilité de la famille patronale impose à tous les ateliers empêche le patron de grever son entreprise de ces charges et de ces subventions au moyen desquelles les patrons à famille-souche font jouir des avantages de la propriété d'une façon efficace et continue, les familles ouvrières qui ne possèdent pas de propriété. La propriété tend à devenir de plus en plus personnelle et à s'affranchir des charges du patronage. Le grand propriétaire qui achète vers le milieu de sa vie un domaine que ses fils ne pourront conserver, se soucie fort peu, dans un pays où il arrive inconnu, de maintenir les anciennes coutumes; il donne ordre à ses gardes d'empêcher les pauvres du voisinage de ramasser le bois mort dans ses terres, et il les prive ainsi d'une ressource très appréciable. Il en va de même dans l'industrie : le grand fabricant qui monte lui-même une affaire qu'il liquidera peut-être de son vivant, agglomère bien autour de ses usines de nombreuses familles ouvrières, mais son entreprise est trop courte pour qu'il puisse lui faire supporter la charge de l'installation de maisons ouvrières. 3° Dans le Patronage des Phases de l'Existence; l'instabilité amène les familles patronales et les familles ouvrières à s'ignorer, à ne pas chercher à se connaître, chacun s'organise et se tire d'affaire comme il le peut de son côté. En fait, le Patron à famille instable n'exerce qu'un patronage temporaire et il l'exerce sans grands moyens.

Bientôt le Patronage devient tellement difficile que l'on voit se produire sans tarder deux types de Patrons qui ne patronnent plus, ce sont : le Maître d'Atelier et la Société d'Actionnaires : telles sont les deux dégénérescences du Patron à famille instable; c'est là du moins le fait le plus ordinaire.

Le maître d'atelier, est, avons-nous dit, un patron qui ne patronne plus; il dirige encore le travail, fournit à ses ouvriers un atelier et des instruments de travail, mais *à son seul profit :* c'est un *employeur*. Le Maître d'Atelier est n'importe quelle espèce de patron dont la caractéristique est de s'abstenir de patronner; il tient la place d'un patron quelconque sans en remplir la fonction. Son défaut diffère du défaut que nous avons observé chez le patron à famille instable quoiqu'il en procède le plus souvent. Son défaut consiste précisément à s'abstenir de patronner, non pas à cause d'une impossibilité ou d'une extrême difficulté résultant des conditions du métier, mais par suite d'un vice factice anormal du métier *désorganisé,* par mauvais vouloir ou par incapacité personnels. L'employeur, tout le monde le connaît, tout le monde l'a vu agir; il donne aux ouvriers du travail quand cela lui plaît, en embauche un grand nombre aujourd'hui pour forcer la production, quitte à la ralentir et même à la cesser demain sans se préoccuper le moins du monde des crises dans lesquelles un salaire élevé, aussi bien qu'un long chômage feront tomber les familles ouvrières.

La *Société d'Actionnaires,* qui arrive à la fin, présente la forme la plus anormale du Patronage. Son défaut est très simple à découvrir; il consiste à mettre à la place du Grand Patron une *collectivité incapable de patronner,* non encore par un vice naturel du métier, mais *par la constitution arbitraire* à laquelle s'arrêtent ces sociétés qui sont purement et simplement composées d'actionnaires servis par des agents (1).

(1) Remarquez bien qu'il s'agit ici d'une collectivité d'*actionnaires;* si nous avions affaire à une société non pas d'actionnaires, mais de patrons unis ensemble par des nécessités de métier, comme cela arrive la plupart du temps en Angleterre, nous aurions affaire à un type normal de Patronage.

Malgré le préjugé contraire, on peut affirmer que la Société d'Actionnaires n'est jamais une nécessité imposée par le métier. On appelle, en effet, actionnaire sans plus, celui qui n'a avec le travail d'autres liens que le prêt ou pour mieux dire l'apport de l'argent. Des actionnaires qui seraient habitants du pays où est établie l'industrie, ou qui seraient pris *à ce titre,* ne sont plus des actionnaires purs et simples; comme actionnaires ils restent mauvais; comme gens liés à la localité, à l'atelier, ils commencent à valoir.

La Société d'Actionnaires est une forme de patron sans patron. Le patron a disparu pour être remplacé par une Société de porteurs de titres; par ce moyen, les inconvénients que les liquidations périodiques, conséquence forcée de l'instabilité de famille, faisaient cruellement ressentir à l'industrie, sont conjurés, mais seulement pour les actionnaires; les familles ouvrières continuent à souffrir de l'absence de patronage. Observez plutôt le mécanisme d'une de ces sociétés; par leurs capitaux, les Actionnaires fournissent bien un atelier, des instruments de travail et du salaire aux ouvriers, mais ils font cela dans leur seul et unique intérêt; ces ouvriers, ils ne les connaissent pas, ils ne sont jamais en contact avec eux; ce soin, ce devoir, ils le confient à des agents salariés, à des directeurs et à des ingénieurs, à des hommes qui n'ont ni les devoirs, ni les intérêts, ni les pouvoirs des patrons. La première préoccupation d'un directeur, c'est de conduire l'affaire qui lui est confiée de telle sorte qu'elle donne, dans l'année, les plus beaux dividendes possibles. En fait, le patron n'existe plus, il est devenu un être collectif, un être qui, *lorsqu'il veut patronner, doit le faire forcément par le mécanisme d'une administration.*

Quand ces formes anormales ont peu à peu remplacé les formes normales du Patronage, le malaise social éclate dans son plein. Les familles ouvrières, qui ont laissé aller la propriété qu'elles n'étaient pas capables de posséder, voient tout à coup la sécurité des moyens d'existence leur manquer; vivant uniquement du salaire, non seulement elles ne reçoivent aucune aide, aucun secours, dans les phases les plus critiques de leur exis-

tence, mais elles n'ont même pas la certitude de trouver d'une façon continue des emplois de travail.

C'est alors, lorsque les employeurs et les sociétés d'actionnaires ont remplacé les patrons, qu'apparaissent les Bonnes-Œuvres, ces succédanés du Patronage. Certes, on ne saurait trop louer les personnes qui se donnent pour tâche de suppléer dans la mesure du possible aux défaillances de ceux qui manquent à leur fonction essentielle. Mais il faut bien remarquer que, si intéressantes et si bienfaisantes que soient les Œuvres dites de Patronage, leur action sera toujours éphémère et elles ne pourront jamais, tout compte fait, qu'organiser le désordre. N'ayant pas en main les moyens d'existence, ne disposant pas *du travail* des familles ouvrières, les Bonnes Œuvres ne peuvent attaquer le mal dans sa racine et reconstituer dans son vrai l'organisme social. La disparition des employeurs et des sociétés de purs actionnaires, la stabilité rendue aux Patrons à famille instable sont des remèdes plus efficaces au mal social.

IV.

Cette étude du Patronage serait incomplète, si, après avoir déterminé et classé les différentes Espèces du Patronage, nous n'indiquions en deux mots comment il faut procéder pour faire l'analyse d'une quelconque de ces Espèces, ou de leurs Variétés.

L'analyse vraiment complète du Patron doit se faire sur le modèle de l'analyse de l'Ouvrier. Il faut reprendre à son sujet particulier les tableaux d'analyse que nous avons donnés, depuis le Sieu jusqu'aux Phases de l'Existence. C'est la monographie directe du patron succédant à celle de l'ouvrier, dans laquelle le patron n'est apparu qu'au point de vue spécial de l'ouvrier.

On devra donc adapter le cadre de la monographie au patron et on aura ainsi :

Le Lieu du Patron,
Le Travail dirigé, ou fait par le Patron,
La Propriété et l'Épargne patronales,

La Protection des Familles ouvrières,
La Famille du Patron,
Le Mode d'Existence du Patron,
Les Phases de l'Existence du Patron.

Il faudra se reporter tout d'abord à la monographie de la Famille ouvrière pour tous les faits du Lieu, du Travail..., etc., qui sont déjà connus, ce sont là les *Faits déjà connus*. Mais ils ne viennent pas ici par un simple rappel, ces faits ont déjà été observés dans leurs effets sur les ouvriers, il s'agit de les observer maintenant dans leurs effets sur le patron.

La seconde chose à faire est de relever les faits que la monographie ouvrière n'a pas montrés, ce sont là *les Faits inconnus*. Dans les trois tableaux relatifs à l'action patronale : Travail dirigé ou fait par le patron, Propriété ou Épargne patronale, Protection des familles ouvrières, les faits que l'étude de la famille ouvrière, spécialement observée, n'avait pas révélés et que l'on note pour la première fois, se partagent en deux catégories :

1° Faits indépendants du Patronage,
2° Faits de Patronage.

Les faits indépendants du Patronage sont ceux qui sont personnels au Patron, et qui ne concernent en rien sa fonction de patron. Il est évident que la possession d'une galerie de tableaux par un grand industriel ne relève en rien du Patronage.

Les Faits de Patronage sont de deux sortes, soit qu'ils viennent expliquer ce qu'on a déjà vu chez l'ouvrier, soit qu'ils aient pour objet une autre classe d'ouvriers que celle qui est le sujet de la monographie. Ce sont ces faits internes de Patronage qui expliquent et étendent le Patronage.

C'est ainsi que se fait la monographie du Patron, c'est ainsi qu'il faudra procéder, toutes les fois qu'en avançant dans l'étude de la société, on se trouvera en face d'un groupement nouveau, partant plus étendu et plus compliqué. On se servira de la connaissance du groupement précédent, ici de la Famille ouvrière, pour pénétrer dans le groupement supérieur, ici le Patro-

nage, et on observera ce groupement supérieur, non seulement pour savoir *pourquoi* et *comment* il agit sur le précédent, mais encore pour se rendre compte des autres groupements inférieurs, similaires de celui que l'on connaît, sur lesquels agit aussi le groupement supérieur. L'étude d'une famille ouvrière de l'industrie mènera, par exemple, à l'étude d'une famille patronale, et l'étude de cette famille patronale, de cet organisme supérieur, expliquera non seulement comment et pourquoi elle agit sur la famille ouvrière industrielle, mais encore sur des familles paysannes dont elle peut aussi détenir les moyens d'existence. C'est ainsi que l'observation d'un organisme supérieur, pour être *complète et précise*, nécessite l'observation de tous les organismes inférieurs qui lui sont subordonnés.

Nous venons d'étudier la naissance et le développement de l'organisme patronal; nous l'avons vu tout d'abord renfermé au sein de la famille ouvrière, puis en sortir bientôt, pour se constituer avec force à l'état d'organisme isolé. Lorsque le Patronage est arrivé à cette dernière période, sa tâche est immense et il serait impuissant à la remplir s'il ne s'assurait pas du concours d'auxiliaires dévoués et subordonnés. Ces *Auxiliaires du Patronage* sont : le Commerce, les Cultures Intellectuelles et la Religion; nous les étudierons la prochaine fois.

(*A suivre.*)

Robert Pinot.

LA VALLÉE D'OSSAU,

ÉTUDE SUR LA POPULATION ORIGINAIRE ET LA PRETENDUE FAMILLE-SOUCHE DES PYRÉNÉES.

III.

LA PROPRIÉTÉ ET LA FAMILLE.

I. — LA PROPRIÉTÉ.

De même que nous avons vu le travail naître spontanément des conditions du Lieu, nous allons voir le sol et le travail imposer la constitution de la Propriété.

Le *sol*, essentiellement *pauvre*, se partage, on se le rappelle, entre de maigres pâturages et d'insuffisantes cultures.

Si nous recherchons quelle sorte de propriété peut s'y ajuster, nous sommes conduits, dès l'abord, à écarter le régime de la grande propriété.

Supposez les 250 hectares de sol utilisable d'Aste-Béon aux mains de quatre ou cinq grands propriétaires. Quel pourra être le résultat de cet accaparement? En dépit de toutes les méthodes, le sol ne rendra jamais plus qu'il ne rend entre les mains de petits cultivateurs, intéressés, par une question de vie ou de mort, à mettre en valeur ses moindres ressources.

La grande propriété, en substituant à cette exploitation directe son régime de domestiques et de fermiers, n'arriverait donc qu'à

rendre l'utilisation du sol moins soigneuse, moins ménagée. Ainsi, l'économie résultant de la réduction du personnel serait malheureusement compensée par la dépréciation de la culture et l'élévation des salaires du personnel restant.

Et le reste de la population, de quoi vivra-t-il?... Voilà donc une classe nombreuse forcément condamnée à l'indigence et à l'émigration pauvre, sans qu'il en résulte le moindre accroissement de production : soit une perte sèche pour le pays.

Ce sol, étant impropre à la grande propriété, ne retiendra donc que de *petites gens*.

Maintenant, voyons comment ces derniers se le distribueront entre eux.

Puisqu'il n'y a pas *d'étoffe* à la formation de familles capables de fournir à d'autres les moyens d'existence, en d'autres termes de familles *patronales*, il faut, inévitablement que *chaque famille soit propriétaire*, qu'elle tienne ses moyens d'existence *de ses droits sur le sol*.

La propriété pour tous : voilà donc ce qu'impose la nature du *sol*.

Quant au *travail*, nous savons qu'il consiste en pâturage et en culture, le premier prédominant, la seconde accessoire et limitée.

Les conditions et les besoins du travail variant du tout au tout suivant qu'il s'agit du pâturage ou de la culture, la propriété revêt, par là même, une forme différente suivant qu'elle s'applique à l'un ou à l'autre.

Pour le travail pastoral, travail dispersé, en partie nomade, on ne le comprendrait pas se superposant à des territoires privés, il faudrait que chaque famille paysanne fût de tempérament à acquérir, ou au moins à conserver inviolablement, une parcelle distincte dans chacun des postes successifs du pâturage, de façon à avoir pour son bétail, qui est sa ressource essentielle, la nourriture nécessaire suivant les saisons. Or, l'aptitude à une propriété *privée*, aussi compliquée et combinée, n'est pas le propre de tous.

La propriété des pâturages sera donc commune entre tous.

Pour la culture, au contraire, la raison que nous donnions au début garde sa force dans toute sa simplicité : *La propriété sera individuelle.*

Telle est donc la situation, la formation naturelle de la propriété, dérivant à la fois de la nature du sol et de la nature du travail.

Tout chef de famille est propriétaire, d'un côté, de *pâturages communs*, qui sont l'élément le plus important, et, de l'autre, *d'un peu de terre arable, d'un peu de prairies à faucher,* qui sont l'élément complémentaire, possédé individuellement.

Reprenons ces deux ordres de propriétés.

I. — LES PROPRIÉTÉS COMMUNES.

Cette catégorie comprend deux éléments bien distincts : les biens *communaux* et les biens *syndicaux*.

A. — *Biens communaux.*

Pâturages. — La commune possède en propriété les pentes herbeuses des montagnes voisines immédiatement contiguës au village, et, de plus, une montagne nommée *Peyrelu,* située sur la frontière d'Espagne.

Mais, précisément parce que chacune de ces régions de pâturages est limitée et qu'il faut en ménager les ressources, l'usage, consacré par les règlements municipaux, a établi une sorte de roulement entre les différents quartiers de communaux que pourront fréquenter les animaux à leur retour de la haute montagne.

Pour assurer l'observation des règlements sur les *vêtes* et *dévêtes* (1), la commune entretient quatre gardes champêtres, dont l'un est spécialement affecté à la surveillance de la Peyrelu.

Comme chez d'autres sociétés pastorales, c'est le travail qui

(1) Époques où les quartiers sont mis en défense ou autorisés : du latin *veto.*

fournit à l'impôt direct sa base et sa proportion. La principale ressource du budget communal consiste dans un droit de pacage calculé sur le nombre de bestiaux utilisés par chaque propriétaire, d'après une unité appelée *bacade* (1). La bacade représente une tête de gros bétail, vache, jument, ou dix brebis, qui, pour la consommation de l'herbe, sont considérées comme l'équivalent. Un âne compte pour une demi-bacade.

Le propriétaire d'Aste-Béon paie 4 francs pour chaque bacade qu'il envoie sur les pâturages communs. L... acquitte ainsi 91 fr. 60, c'est-à-dire une somme bien supérieure à toutes ses autres taxes réunies.

Ce droit de pacage est personnel et ne peut être ni *loué* ni *aliéné;* toutefois l'habitant pourrait, *avec l'autorisation du Conseil municipal*, prendre à cheptel des bestiaux étrangers pour les faire paître avec les siens, moyennant une taxe double, de 8 francs, que l'on nomme pour cette raison *bacade étrangère*.

En principe, le nombre des bacades que peut fournir l'habitant est illimité; en fait, cette licence n'a rien de redoutable puisque, en raison des exigences du lieu, le propriétaire, le voulût-il, ne peut accroître l'effectif de son troupeau au delà d'un nombre relativement modique, à cause de la difficulté de faire subsister ce bétail en dehors des temps où sont ouverts les pâturages des montagnes.

On voit combien la communauté pastorale défend ses pâturages, c'est-à-dire son travail, avec un soin jaloux.

Et la communauté a raison. Car cette sollicitude est pour elle une question vitale. Le pâturage gaspillé, c'est l'existence même de ces populations compromise sans retour, puisqu'elles ne sauraient trouver de compensation ni dans la culture, réduite à sa plus simple expression, ni dans le commerce ou l'industrie, que la pauvreté des productions rendrait impossibles.

On s'explique donc bien comment toute la vie locale pivote autour de cette propriété commune des pâturages, et comment cette communauté a dû frapper à sa puissante empreinte toute la

1. De *baca*, vache.

série des phénomènes sociaux, spécialement la constitution de la famille. Mais n'anticipons pas.

Bois. — Les 271 hectares de forêts existant sur le territoire de la commune appartiennent à cette dernière : une partie (166 hectares) à titre indivis avec la famille d'A..., propriétaire très ancien ; l'autre partie (105 hectares) à titre exclusif.

Le régime de ces deux catégories est différent.

Les bois de la première sont administrés de concert entre les copropriétaires et surveillés à la fois par un garde d'Aste-Béon et un garde de la famille d'A... — L'affouage s'y exerce au profit des habitants d'après les bases suivantes. Chaque *feu*, — il y en a 96, — paie à la caisse communale une taxe annuelle de 4 francs pour l'affouage et la fougère.

Ici encore se manifeste le souci de l'égalité que nous avons vu apparaître à propos des pâturages.

Les parties de bois à abattre ont d'avance été *divisées* en autant de lots que de feux. Vers la fin du mois de septembre, le maire, assisté de deux conseillers municipaux, tire les lots au sort. Une publication annonce le jour où pourront commencer les coupes, auxquelles chaque intéressé procède ensuite comme il l'entend. Environ un stère et demi de gros bois revient ainsi à chaque famille. Aucune limitation n'est imposée pour la broussaille et le buis.

La fougère, dont l'utilité pour la litière des animaux est si incontestable, s'exploite dans les mêmes conditions que le bois d'affouage et rapporte à chaque maison environ 800 kilos.

Les bois dont la commune est propriétaire exclusive sont soumis au régime forestier, dont on connaît les règlements étroits. En règle générale, l'Administration exige que les coupes soient adjugées à un entrepreneur, qui doit fournir le bois de construction aux habitants à un prix notablement inférieur à celui de l'industrie.

Deux jours par semaine, les indigents sont autorisés à chercher en forêt leur provision de bois mort.

La raison de cet état de choses est facile à saisir.

C'est une vérité élémentaire en science sociale que l'exploita-

tion d'une forêt exige des qualités de compétence et de prévoyance qui échappent ordinairement aux particuliers et aux communes.

Les individus, surtout s'il s'agit de pauvres gens comme les nôtres, préféreront toujours une jouissance immédiate et arbitraire aux longs calculs d'un intelligent aménagement. Il en est de même de la commune, trop directement intéressée à tirer de la forêt tout le profit possible. Dans l'un et l'autre cas, la forêt sera mise au pillage.

Il faut donc qu'intervienne une tutelle supérieure et modératrice.

Cette tutelle, ce n'est pas de familles de patrons qu'il faut l'attendre : nous savons qu'il n'en existe pas en Ossau. Les anciens propriétaires qui, comme la famille d'A..., possédaient une grande partie des forêts de la vallée, n'ont exercé à ce point de vue aucune action bienfaisante. Dans la commune d'Aste-Béon, les d'A... entretenaient, pour l'élaboration du minerai de fer, des forges au bois dont les fourneaux dévorèrent sans compter pendant de longues années les richesses des pentes environnantes. Quand la Révolution dépouilla les propriétaires d'une partie de leurs domaines, bien des cimes, jadis réputées pour leur fertilité, demeuraient découronnées. Elles le sont encore, et les forges sont aujourd'hui ruinées. Il ne pourrait en être autrement. Il manquait ici, pour encourager la fabrication et le commerce, qui sont les conséquences habituelles de l'art forestier, l'élément essentiel propre aux régions exclusivement forestières. La forêt n'était qu'un *accessoire,* relativement minime ; le pâturage était tout, absorbait tout, hommes et choses.

Où la commune pouvait-elle donc trouver le correctif de son incapacité native?

Pour la partie de bois possédée conjointement avec la famille d'A..., dans la *surveillance réciproque* qu'exercent l'une sur l'autre les deux parties intéressées ;

Pour les bois demeurés sa propriété exclusive, dans la tutelle du seul patron que notre système social ait laissé debout, l'*État*.

Les communes sont donc demeurées propriétaires. Propriété

fictive, il est vrai : l'État limite les cantonnements, dirige les aménagements, surveille l'exploitation ; ce qui ne va pas sans quelques conflits.

Il y a quelque vingt-cinq ans, régnait entre l'administration forestière et les communes un antagonisme très prononcé provenant d'un certain défaut d'intelligence de la part des municipalités et peut-être d'excès de rigueur du côté des fonctionnaires de l'État. Aujourd'hui, la situation s'est améliorée. Cependant on peut dire que les deux autorités s'entendent difficilement pour l'exploitation des forêts communales. Le pasteur veut toujours agrandir ses pâturages aux dépens de la forêt, tandis que l'administration, dominée par le louable souci du reboisement, se met fort peu en peine de protéger le pâturage contre l'envahissement des jeunes pousses.

De là, une lutte sourde, incessante, des incendies, heureusement plus rares, et, d'une façon générale, une défiance mutuelle qui ne laisse pas de se traduire par des résultats assez aveugles. Il n'est pas, en effet, sans exemple de voir des communes, si intéressées qu'elles soient à l'accroissement de leurs pâturages, repousser des projets de regazonnement par cela seul qu'ils émanent de l'Administration forestière.

Ce qui démontre une fois de plus combien il serait désirable que l'exploitation des forêts appartînt non pas à l'État, placé trop haut et trop loin, mais à un corps interposé, réunissant des conditions supérieures de stabilité, de prévoyance, d'intérêt local, en un mot à la *Province,* ainsi que l'a démontré M. Demolins (1).

En attendant, contentons-nous de signaler cette propriété collective des bois, ajoutant un trait nouveau à cette formation communautaire qui, décidément, devient de plus en plus la caractéristique de notre petite société.

Pendant mon séjour à Aste-Béon, j'eus l'occasion de saisir sur le vif l'importance que revêt dans l'esprit des populations la participation à la propriété des biens communs.

Quelque temps après le tirage au sort des lots d'affouage, cinq

(1) *La Science sociale*, livraison de juillet 1888.

ou six habitants d'Aste étaient montés à la forêt, et, au lieu de s'en tenir à leur part, avaient jeté leur dévolu sur les lots voisins, dont ils jugeaient sans doute l'enlèvement plus facile.

Le fait, connu dans le village, y avait soulevé la plus vive émotion. Les conversations ne roulaient que sur ce sujet ; on parlait de faire intervenir les plus hautes influences. Ce qui, dans une ville, n'eût excité que l'intérêt d'un fait divers, prenait ici les proportions d'un désordre public, auquel donnait encore plus d'importance la qualité de certains des délinquants. A tout prendre, cependant, il n'y avait aucun dommage, les lots s'équivalant ou à peu près. Mais ce qui était en jeu, c'était le fondement même de la propriété. S'il était permis d'attenter contre quelques-uns à la loi du partage commun, c'en était fait du droit de tous : aussi chacun se déclarait-il touché comme si l'on eût dévasté son champ ou son troupeau.

B. — *Biens syndicaux.*

Plusieurs fois déjà, le nom de *Syndicat* d'Ossau s'est rencontré sous ma plume. Voici le moment de s'expliquer à son sujet.

Jusqu'en 1853, les sept montagnes appartenant en commun aux dix-huit communes de la vallée d'Ossau, et que, pour cette raison, on appelle montagnes *générales*, par opposition aux montagnes spécialement *communales*, étaient administrées par un seul syndicat, souvenir de l'antique *Jurade*, dont il sera question plus loin.

En 1853, intervint un partage entre les deux cantons qui composent la vallée, celui de Laruns ou *Haut-Ossau*, et celui d'Arudy ou *Bas-Ossau*.

Le Haut-Ossau, dont fait partie la commune observée, eut pour sa part quatre montagnes : *Bius* (1.189 hectares), *Pombie* (640 hect.), *Seugs* (141 hect.), et *Art* (603 hect.). Les trois autres restèrent le lot du Bas-Ossau.

Depuis lors, chacun des deux cantons est, comme nous le verrons, administré par un syndicat spécial (1).

(1) Les observations de cette étude s'appliquent particulièrement au canton de Laruns, ou Haut-Ossau.

Outre les montagnes générales, les deux cantons se sont partagé, en 1853, ce qui restait des vastes landes du *Pont-Long*, situées à 6 kilomètres au nord de Pau et possédées de toute antiquité par la Vallée.

Ce n'est pas sans peine que les montagnards d'Ossau, à travers mille contestations et de nombreux procès qui n'ont pris fin qu'en 1842, en ont conservé la propriété. Sa situation éloignée de la vallée, l'usage intermittent qu'en faisaient les propriétaires, l'exposaient aux incursions et aux usurpations des communautés riveraines, dont quelques-unes ont fini, grâce à la prescription, par conquérir d'importants lambeaux de territoire. Bien que réduit au quart de son ancienne superficie, le *Pont-Lông*, mesure encore aujourd'hui 2.076 hectares.

En 1865, le Bas-Ossau vendit sa part à une compagnie d'irrigation qui devait la mettre en culture. Les résultats furent à peu près nuls. Cette expérience toute récente est intéressante à recueillir pour nos conclusions : dans sa plus grande partie, le sol de ces landes, entrecoupé de marais, d'ajoncs et de bruyères, peut être considéré comme intransformable.

Plus avisé, le Haut-Ossau a gardé sa part (1.058 hectares) et y envoie, chaque hiver, le bétail qu'il ne peut nourrir chez lui. Il n'a pas manqué de critiques pour lui conseiller de se défaire, à beaux deniers comptants, de ces terrains improductifs; mais il a résisté aux suggestions de la cupidité, et bien lui en prend, car le Pont-Long lui assure, en dehors du revenu produit par la vente des ajoncs qu'on y coupe périodiquement, une ressource éventuelle pendant les années de disette.

L'utilité de la possession du Pont-Long ressort nettement du fait suivant. En 1890, quatre cents bestiaux environ ont été envoyés à la lande. En 1888, il en était descendu un millier. Les six cents têtes de bétail formant la différence auraient dû, faute de pouvoir vivre à l'étable, être sacrifiées par les propriétaires, si l'on n'avait eu la ressource de la transhumance au Pont-Long.

Il semble donc que l'expérience soit ici favorable au maintien de ces unions de communes dont plusieurs types ont été ob-

servés en Europe, notamment l'*Allmend* en Suisse. Là, comme ailleurs, on tend aujourd'hui à scinder ces grandes communautés. Est-ce un bien, est-ce un mal? On peut sans doute espérer, en rendant ainsi à chaque section la responsabilité de sa part propre, développer plus fortement l'initiative locale et rendre l'exploitation ordinaire plus fructueuse. Ce n'est malheureusement pas, on vient de le voir, le cas de notre syndicat.

Cet avantage est peu de nature à balancer les inconvénients du système. En éparpillant le fonds commun, il restreint et énerve les ressources de chaque section dans les circonstances difficiles. En disloquant les liens habituels de solidarité entre deux groupes de populations, il affaiblit et diminue la force de résistance de celles-ci aux tentatives possibles de domination.

II. — LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE.

Un point nous est dès à présent acquis : le régime de la propriété privée est celui de la *très petite propriété*.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le plan cadastral pour s'en convaincre. Le territoire d'Aste-Béon compte 1.630 parcelles, réparties entre 152 propriétaires. Sur ces 152 propriétaires, 78 possèdent moins d'un hectare; 71 possèdent de 1 à 5 hectares; 4 seulement, de 5 à 8 hectares. C'est le lot de L..., dont la propriété mesure 6 hectares 43 ares.

Aucune bourgeoisie : rien que des pasteurs agriculteurs, presque tous adonnés personnellement au travail tel que nous l'avons décrit et propriétaires de leur domaine.

La commune se compose de 96 maisons, occupées par 98 ménages. Un seul ménage par maison, c'est la règle. En tous cas, *jamais plus de deux*, celui des parents et celui d'un enfant. Qu'on veuille bien retenir ce fait.

En tout, 482 individus, dont 477 Français. Sur ce nombre, les « patrons » (petits patrons) ou chefs d'atelier des deux sexes sont au nombre de 175, ayant avec eux 270 enfants ou parents. Dans toute la commune, vous ne trouverez que 9 ouvriers, journaliers ou domestiques agricoles.

Voilà sous quels traits généraux se présente la population d'Aste-Béon.

Chaque famille vit donc sur son domaine. Mais à quelle condition?

A condition que *la stabilité de celui-ci soit absolument garantie.*

Ici le travail, disons mieux, les moyens d'existence sont rigoureusement proportionnés au domaine. Amoindrissez celui-ci, vous *détruisez* ceux-là. A tout prix, il faut en assurer la conservation.

La coutume, soigneusement transmise et respectée, y a pourvu. Rien de plus simple comme mécanisme.

Il y a neuf ans, le père de S... mourut, laissant cinq fils et une fille. Joseph L..., l'aîné, *a hérité de tout le domaine.* La part de ses frères et de sa sœur a été évaluée en argent, 2.000 francs pour chacun. Lui est demeuré, par le fait, maître de maison, *lou meste.*

Mais cette part, cette *légitime*, a-t-elle été versée aux cadets? — Non, sauf à la sœur quand elle s'est mariée. *Les autres ne l'ont jamais demandée.* Quand ils la réclameront, l'aîné la leur paiera, *sans intérêts* et par versements échelonnés : c'est la coutume. Quant à demander le partage en nature, personne n'y songe. Pourquoi le demanderait-on? On sait bien que ce serait *la ruine.*

Supposez que le bien se fût également partagé à la mort du père. Plusieurs des enfants étant mineurs, il eût fallu procéder judiciairement. Les 6 hectares et demi de terre, y compris la maison et les granges, valaient 13,000 francs. Comptez au moins 5.000 francs de frais : chacun des enfants n'aurait recueilli de bien que pour 1.300 francs, chiffre insuffisant et qui n'eût pu le sauver d'une condition misérable.

Que fait la coutume, au contraire?

Pour prévenir un partage qui serait l'anéantissement du domaine, centre et foyer de la famille, elle l'attribue à un seul. Le domaine subsiste, à la charge pour l'héritier de désintéresser les cadets en argent.

Dans la famille L..., comme partout dans la vallée, les cadets

se sont prêtés à cette combinaison : c'est la coutume, battue en brèche sans doute là comme ailleurs, mais encore universellement observée. Que certains cadets murmurent et regimbent, rien de plus naturel ; toutefois, il faut le reconnaître, la généralité de la coutume lui enlève ce qu'elle pourrait présenter d'odieux au point de vue de l'égalité. En renonçant à leur part en nature, les cadets obéissent le plus souvent à un sentiment désintéressé et au désir de voir se perpétuer la famille, la *maison*, dont on est si fier. Quelquefois aussi l'intérêt les y pousse : plus d'un préférera toucher une somme de 2 ou 3.000 francs que de recevoir une pièce de terre de même valeur qui, isolée, deviendrait souvent difficile à exploiter et pourrait demeurer improductive.

La coutume successorale repose donc sur ces deux pivots : 1° le père avantage toujours l'aîné de ses enfants de toute la quotité disponible, — sans parler des libéralités indirectes ; — 2° les cadets renoncent à leur part en nature et se contentent d'un capital en argent.

Remarquez que, dans notre famille L..., les cadets n'ont même pas réclamé leur légitime en argent. Comment donc peuvent-ils se prêter à un semblable désintéressement?

C'est bien simple. Des quatre cadets, l'un est resté au logis, nourri, logé, défrayé de tout. Le frère aîné lui a donné un troupeau de 80 brebis, qu'il exploite comme nous l'avons dit. Le jour où il se mariera, il s'établira au dehors et on lui comptera sa dot. Jusque-là ses besoins se réduisent à néant.

Quant aux trois autres, *ils ont émigré*.

Nous touchons à un trait de mœurs très particulier, qui sera étudié plus loin.

Contentons-nous de faire observer comment le problème de l'existence a été spontanément résolu dans cette famille.

Le domaine, suffisant pour faire vivre une famille réduite, insuffisant pour une famille nombreuse, est attribué à un seul. Le travail divisé et dispersé ; le chef de famille restant au village, surveillant la culture, reliant entre eux les différents ateliers ; le premier frère cadet chargé des travaux extérieurs, de l'exploita-

tion nomade : les autres frères trouvant des ressources dans l'émigration : tous également convaincus que, grâce à la coutume, ils peuvent « se débrouiller », tandis que, réduits à la loi du Code civil, ils auraient tous vécu dans la misère.

La conservation du foyer, voilà donc la grande préoccupation de l'Ossalois. C'est à cet objet, acheter de la terre pour s'arrondir, que s'applique presque exclusivement l'épargne.

Jetons maintenant un coup d'œil sur le domaine tel qu'il est demeuré aux mains de L...

Le tableau suivant peut en donner une idée.

Pâtures		34	ares	95	centiares.
Futaies		79	—	30	—
Saligues (1)		14	—		
Labour	1 hectare	62	—	75	
Prés	3 —	40	—	10	—
Maisons		3	—	60	
Jardin		3	—		
Granges		4	—	95	—
Canal du moulin		1	—	20	—
	6 —	43		85	—

Le tout vaut, 13.000 francs, dont 3.000 francs pour les constructions, maison, granges, étables, et 10.000 francs pour les champs et prairies.

Ce n'est pas ici qu'on trouvera le domaine aggloméré, si cher aux populations du Nord. Bois, prairies, champs cultivés, s'éparpillent aux quatre coins de la commune, tandis que la maison d'habitation se serre étroitement contre les autres maisons du village.

C'est là, n'est-ce pas, le type de la banlieue *morcelée?* Mais il faut se garder d'y voir, comme en d'autres régions, le signe de la famille *instable*. Ce morcellement tient ici à des raisons particulières : à l'exiguïté des terres arables dans la vallée, à la nature des parcelles disputées et arrachées çà et là aux terres incultes. Quant au groupement en village, qui est habituel aux races pastorales, il tient d'ailleurs à la nécessité, pour les habi-

(1) On désigne sous ce nom les espaces généralement improductifs qui avoisinent les torrents et où poussent quelques saules rabougris.

tants, d'échapper à l'isolement, dans un pays où la neige peut rendre parfois les communications difficiles, et où l'homme est, par les exigences de la transhumance, absent pendant une grande partie de l'année, laissant au logis les vieillards, les femmes et les enfants.

Il est évident que l'enchevêtrement du domaine résultant d'une pareille disposition rend le travail plus difficile pour le propriétaire. C'est l'inconvénient habituel des banlieues morcelées. Aussi les habitants s'accordent-ils généralement à procéder aux mêmes cultures en même temps, dans les divers quartiers de la commune.

Des immeubles pour 13.000 francs, 185 animaux valant 4.810 francs, un mobilier agricole et industriel de 222 francs, tel est donc l'état de la maison L...

Grâce à la coutume, la famille de nos hôtes peut se dire propriétaire de son bien, depuis plusieurs générations. En feuilletant les archives, vieilles de deux ou trois siècles, c'est une satisfaction vraie de retrouver les noms de famille portés aujourd'hui par la majorité des habitants d'Aste-Béon, les Badie, les Trésarriu, les Trésaugue, les Borie, les Cazassus, et vingt autres, attachés aux mêmes domaines : de constater la perpétuité des mêmes usages dans les testaments, les contrats de mariage et autres actes de la vie civile.

Avant de formuler les conclusions que suggère cette courte étude de la propriété, il est indispensable de les fortifier par l'examen de l'*organisation familiale*, ces deux ordres de faits se confondant et s'expliquant l'un l'autre. Le lecteur nous fera donc crédit jusqu'à la fin de ce chapitre.

II. — LA FAMILLE.

A certains traits qui viennent d'être relevés, on serait tenté de voir dans notre famille ossaloise une reproduction de cette *famille-souche* tant de fois décrite et dont certains spécimens ont été signalés dans cette région pyrénéenne. Et alors pourquoi cette étude ?

La suite de notre travail nous amènera, on va le voir, à une conclusion bien différente.

Un fait important frappe l'observateur, en Ossau : le *caractère collectif de la vie des habitants*. Ajoutons : *le besoin qu'ils ont les uns des autres*, l'intérêt qu'ils prennent aux affaires de leur communauté.

Nous avons vu le travail à la montagne organisé sous une forme communautaire. De même dans le village. L'assemblée des habitants intervient sans cesse pour surveiller, pour interdire, ou tout simplement pour causer. C'est, pour l'étranger, un spectacle très caractéristique, de voir, à Laruns, les pasteurs, drapés dans leurs grandes capes brunes, demeurant sur la place, à deviser, immobiles, durant des heures entières. L'étroitesse du lieu a groupé les maisons et, chose remarquable, a fait de ces centres de population, où la transmission intégrale règne sans partage, des villages à banlieue morcelée.

Le travail impose également cette solidarité. L'homme, nous l'avons dit, est souvent absent du foyer ; les femmes, les enfants ont besoin de se rapprocher, de « se sentir les coudes ». Ce voisinage crée des relations excessivement étroites. Il n'est pas jusqu'aux jeux, aux danses, qui ne trahissent, comme chez les populations patriarcales de la Bretagne, le besoin de se réunir (1).

Quelle différence avec le paysan du Nord, cantonné dans son domaine aggloméré, jaloux de son indépendance, habitué à ne compter que sur lui-même ! Ici la famille procède évidemment d'une formation différente. Encore quelques traits et le caractère nous en apparaîtra nettement.

Quand L... se maria, il y a plusieurs années, il était, depuis l'âge d'homme, investi de la qualité d'*héritier*. Les autres frères savaient que s'ils se mariaient à leur tour, ils devaient s'éloigner du foyer. L'aîné seul demeure avec son ménage à la maison ; jamais plus de deux ménages sous le même toit. Pourquoi ?

1. *La Science sociale*, janvier 1891.

La raison éclate : le domaine serait impuissant à en nourrir davantage.

Les familles se proportionnent donc rigoureusement à la propriété, comme celle-ci se proportionne au travail. Pour mieux dire, elle se confond avec le foyer ; c'est la *maison* qui compte dans les relations sociales. Si, à défaut de mâles, l'héritier est une fille, le gendre appelé à l'épouser sera vulgairement connu non par son nom, mais par le nom de la maison.

Avec cette préoccupation de la tradition, on conçoit que la notion de l'autorité soit solidement ancrée dans la famille. Le père y commande sans conteste ; son action y est facile et emprunte au travail un élément permanent d'enseignement.

Voyez la famille L... Autour des parents se groupent quatre enfants : Joseph (10 ans), Jean (7 ans), Jacques (3 ans), Édouard (1 an). Dès l'âge le plus tendre, ces enfants sont élevés dans l'idée que l'héritage paternel est quelque chose de sacré, d'inviolable. Ils voient les oncles accepter l'autorité du frère aîné. Ils savent que la dévolution se fera comme elle s'est toujours faite, et, naturellement, ils conçoivent une très haute idée de l'organisation.

Un autre sentiment, soigneusement développé par les parents, contribue à attacher les jeunes à la tradition : c'est l'amour de la condition de *pasteur*. Dès l'âge de sept ou huit ans, on leur met entre les mains un petit bâton, à la ceinture un petit *salié* (poche à sel), et les voilà partis, à la suite du bétail, se croyant, comme leurs aînés, des personnages d'importance ! Quelquefois, pour intéresser l'enfant, le père lui abandonnera en jouissance une tête de bétail dans le troupeau.

Aussi l'Ossalois ne verra-t-il rien au-dessus de son état. C'est un fait connu de tous qu'un pasteur ne dansera pas avec une ouvrière, pas plus qu'une paysanne avec un ouvrier : ce serait déroger.

De cet orgueil de la condition résulte la prépondérance de l'homme chargé du travail pastoral. La mère est honorée au logis, mais n'aura jamais la première place. Ici l'homme ne perd jamais complètement de vue son foyer, comme le marin ; en tous

cas, c'est lui qui reste maître de l'industrie principale, qui est l'art pastoral. Aussi la circonstance que la femme ossaloise porte presque tout le fardeau de la culture ne lui crée pas, dans le ménage, une situation analogue à celle des femmes de pêcheurs des côtes bretonnes dont M. Demolins a décrit le rôle directeur et quelque peu despotique (1).

Dans la famille L...., le père demeure au foyer, ou dans les dépendances du village, la majeure partie du temps. Le travail pastoral est surtout réservé au premier cadet, Simon L...., âgé de vingt-huit ans.

Comme nous l'avons déjà dit, les autres cadets ont émigré :

1° Jean, parti le 5 octobre 1883;

2° Jeandot, parti 5 août 1883;

3° Pierre, parti 25 novembre 1888.

Pourquoi, dans quel esprit, où ont-ils émigré? Nous le verrons bientôt en étudiant dans ses détails le fait de l'émigration. Pour le moment, ne retenons que ce point important : en émigrant le cadet se propose beaucoup moins de tenter à l'étranger un établissement définitif que de faire rapidement fortune. Aussi est-il peu de cadets ossalois qui, au bout de quelques années passées au loin, ne reviennent au pays, le plus souvent désabusés par une triste expérience. Le cadet ne sait-il pas d'ailleurs qu'en cas de revers il trouvera au foyer de famille un abri pour se reposer? Rien de plus conforme à la tradition. Dans les anciens contrats de mariage se retrouve à chaque instant une disposition stipulant, qu'en cas de ruine ou de veuvage, la fille dotée reviendra dans la maison paternelle, avec droit « à la chambre et aux *herbes deu casau.* » (jardin)

Dans la plupart des cas, ce sont les cadets qui font la fortune des maisons. Il n'est pas rare d'en voir qui se vouent au célibat et continuent à travailler pour le profit exclusif de la communauté. Bien que nos mœurs ne comportent plus ces exagérations, l'esprit évoque ici, naturellement, le souvenir de ces anciens cadets auxquels la vieille coutume pyrénéenne faisait une con-

(1) *La Science sociale*, septembre 1890, p. 185 et suiv.

dition si assujettissante qu'on les désignait couramment sous le nom d'*esclaus* (esclaves) (1).

Il me semble que nous pouvons aborder maintenant avec plus de sûreté le problème dont nous posions les termes au commencement de cette étude. Sommes-nous réellement, comme l'a cru Le Play et comme on l'a répété après lui, en présence de la *famille-souche?*

De la famille-souche, on retrouve bien, à première vue, *un* trait habituel plutôt qu'essentiel et spécifique : la transmission intégrale du domaine à un seul héritier. Mais, en poussant plus loin l'analyse, je découvre un certain nombre de faits absolument inconciliables avec l'esprit d'individualisme, d'expansion et d'initiative dont la formation en famille-souche est le principe.

Je vois le travail et la propriété organisés en grande partie sous une forme *collective;* l'héritier conservant autorité sur ses frères; le sort des cadets ne se séparant jamais entièrement du sort de la communauté; une émigration faite avec esprit de retour, c'est-à-dire dépourvue de l'intention colonisatrice.

Mais tout cela, qu'est-ce donc si ce n'est la *formation patriarcale,* modifiée à la vérité, mais conservant des traces évidentes de la communauté originaire? *Communauté réduite,* et réduite à un seul ménage, grâce à deux influences invincibles : *l'exiguïté des ressources* et *la difficulté que créent à chaque foyer les labeurs de la culture.*

Ces influences ont agi pour imposer à la famille une modalité accidentelle, mais n'ont pu faire disparaître toute manifestation de la communauté primitive.

En d'autres termes, la famille ossaloise a conservé le plus possible de la communauté; obligée de se mouvoir sur un petit territoire, elle s'est condensée, réduite à sa plus simple expression, mais n'a pu, par cela seul, acquérir les aptitudes qui dérivent spontanément d'une formation diamétralement opposée.

On s'est évidemment trompé en assimilant les groupements

(1) Eugène Cordier, *Le Droit de famille aux Pyrénées.*

pyrénéens, si patriarcaux dans leurs origines, à la famille-souche des rivages du Nord. Le fait de la transmission intégrale du domaine a pu faire illusion, mais cela ne prouve qu'une chose, c'est que la transmission intégrale, constatée à la fois au Nord et au Sud, n'est pas la caractéristique du régime de la famille-souche. C'est autre part qu'il faut la chercher; et si le lecteur veut bien nous suivre jusqu'au bout, nous ne désespérons pas de fixer enfin sur ce point une des lois les plus importantes de la science sociale (1).

(1) Nous croyons devoir reproduire, à titre de document et comme confirmation des conclusions de M. Butel, quelques passages de la monographie de la famille Mélonga observée par Le Play dans la même région des Pyrénées. On va voir que la formation communautaire y est nettement accusée et que c'est par une pure méprise que Le Play a présenté ce type comme un spécimen de la famille-souche.

D'abord, le bien de famille n'appartient pas en propre à l'héritier; il n'en est que l'administrateur au nom de la communauté, qui ne meurt jamais : « La propriété n'est considérée par la Coutume que comme un fidéicommis perpétuel. Les détenteurs successifs du sol se le passent de main en main comme un dépôt sacré. Pour obtenir ce résultat, la Coutume est d'une rigueur qu'on peut dire inflexible et fait bon marché de la liberté des individus... L'aîné ne dispose pas en toute propriété des biens qui lui ont été transmis; à vrai dire, il n'en a que l'usufruit, et ne peut les aliéner, ou les échanger « qu'en cas de besoin ou de nécessité ». (*Organ. de la famille*, p. 262, 272.)

On sacrifie tout au maintien du bien commun, du « bien de famille »; c'est là le grand principe qui domine toute cette organisation sociale : « Ce principe est, avec la religion et l'autorité paternelle, le premier mobile de cette population. Chaque famille y subordonne, en toutes circonstances, ses pensées et ses actes; c'est le grand intérêt commun que les parents signalent, dès le plus jeune âge, au respect de leurs enfants; c'est la préoccupation vers laquelle chacun se trouve constamment ramené, par l'expérience même de la vie commune et par la pression de l'opinion locale. » (*Ibid.*, p. 128.)

Voici un autre passage bien caractéristique, dans le même sens : « L'événement le plus heureux que puisse désirer une famille est de faire arriver à la prêtrise un de ses enfants. Le jeune prêtre, en effet, *renonce toujours, en faveur de l'aîné, à sa part de l'héritage;* il contribue ainsi à prolonger, pendant une nouvelle génération, la conservation intégrale du bien de famille. » (*Ibid.*, p. 127.) Ce passage nous montre bien ces malheureuses communautés se débattant, par tous les moyens, contre la dissolution qui les menace.

Autre trait communautaire : les enfants ne s'établissent pas eux-mêmes, mais ils sont établis par la communauté. Le Play lui-même emploie le mot : « Depuis 1826 (jusqu'en 1856), dit-il, la communauté a doté et établi au dehors dix de ses membres. » (*Ibid.*, p. 123.)

On sait que, dans la formation communautaire, les membres sont plus portés à rester au foyer qu'à s'éloigner, et lorsqu'ils s'éloignent, c'est généralement par suite d'une nécessité inéluctable et avec esprit de retour. Or c'est précisément ce que Le Play signale encore ici. D'abord, la famille, qui compte quinze membres, comprend dans ce nombre un oncle, une tante et deux frères de l'héritière, qui ont renoncé au mariage uniquement pour ne pas s'éloigner du foyer. Le Play ajoute : « Il en résulte une ten-

Il est aisé de prévoir une objection : Comment ces communautés pyrénéennes, cependant *si réduites*, ont-elles pu s'arrêter devant la réduction extrême, destructive, caractérisée par le partage égal, la liquidation périodique du foyer et de l'atelier? Comment ne sont-elles pas tombées dans le type de la famille instable?

On aura la solution du problème, si l'on veut bien considérer qu'on observe précisément ce même arrêt à l'extrême limite de la déformation communautaire et en deçà de la désorganisation familiale, *dans tous les pays de montagnes* occupés par des dérivés de patriarcaux : chez les Sud-Slaves, en Suisse, comme dans les Pyrénées.

Qu'y a-t-il donc de si particulier dans ces montagnes que l'on ne trouve pas dans les plaines, où les communautés ainsi réduites passent si facilement à la famille instable? Il y a le *pâturage*, *l'art pastoral*, qui reste persistant et prédominant.

Ainsi l'art pastoral qui, à l'origine, a produit la communauté, la préserve encore de la déformation totale, alors même qu'il est

dance trop prononcée pour le célibat, et, par suite, *une certaine exagération du principe de communauté.* » (*Ibid.*, p. 187.)

Comment, en écrivant cette ligne, l'attention de Le Play n'a-t-elle pas été éveillée sur l'erreur de classification si grave qu'il commettait! D'autant plus qu'il dit plus loin : « Une moitié environ de chaque génération gardait le célibat, formant près de l'héritier une *communauté nombreuse.* » (P. 188.

Si Le Play n'a pas vu son erreur, on peut dire cependant qu'il l'a entrevue; il a eu le sentiment vague d'une contradiction entre ce type de montagnards et le vrai type de la famille-souche observé dans la race anglo-saxonne : « En constatant, dit-il, que dans cette localité, le progrès de l'instruction publique, des moyens de communication et de l'indépendance individuelle, peut, sous certains rapports, compromettre le bien-être et la moralité des populations, on est conduit à se demander pourquoi les mêmes progrès n'entraînent point, en Angleterre et aux États-Unis, les mêmes conséquences fâcheuses. » Voilà le vrai point et voici la seule réponse que trouve Le Play : « Cette explication se trouve dans la direction imprimée à l'opinion publique chez les Anglais et les Américains du Nord, et dans l'idée juste qu'ils se font des bases essentielles d'une bonne constitution sociale. » (P. 128.) Et plus loin : « En résumé, dans ce régime (des montagnards pyrénéens), le bien-être et la moralité des populations *reposent trop exclusivement sur la communauté et l'esprit de tradition;* tandis qu'en Angleterre et aux États-Unis, grâce aux mœurs et à l'aide d'un système régulier d'émigration et de défrichement, les mêmes avantages ont aussi pour base l'indépendance individuelle et le libre essor de l'activité humaine. » P. 82.

Voilà une erreur de classification qui a retardé le développement de la science sociale d'au moins vingt années; car c'est d'après ce type essentiellement communautaire que Le Play a décrit la famille-souche! (Note de la Rédaction.

réduit, comme ici, sur de petits espaces, allié à la culture et à la vie sédentaire. Tant est puissante sa vertu communautaire!

Il faut nécessairement aboutir à cette conclusion, si l'on veut expliquer rationnellement les phénomènes que nous avons déjà analysés et ceux que va mettre au jour la suite de cette étude.

Comprend-on maintenant pourquoi, entre autres bonnes raisons, les villages de la vallée d'Ossau se présentent sous les dehors de la *banlieue morcelée?* C'est que ce type, loin d'être nécessairement particulier aux régions de familles instables, est, avant tout, le mode naturel d'installation des sociétés patriarcales et pastorales, *quand elles passent à la culture*. On en saisit un exemple dans les villages russes. Bien que la culture oblige à partager la terre par foyers, ces sociétés ne dispersent pas les foyers, mais elles les tiennent groupés en villages, par l'habitude qu'elles ont de *vivre en commun*, et par la nécessité de continuer à *s'entendre encore sur tout ce qui reste de commun et demeure de beaucoup le principal :* l'exploitation des pâturages.

Nous allons voir maintenant dans quelle mesure, réduite toujours mais persistante, ce caractère communautaire va apparaître dans les autres groupements sociaux.

(*A suivre.*)

Fernand Butel.

L'ÉMIGRATION BRETONNE

A PARIS ET AUX ENVIRONS.

III

LA PARTIE FAIBLE DE L'ÉMIGRATION (*suite*).

Les émigrants bretons attachés à un titre quelconque aux diverses Compagnies de chemins de fer ne sont guère moins nombreux que les ouvriers d'usine et les ouvriers maraîchers. La Bretagne et la Normandie, me dit-on à la direction du personnel de la Compagnie de l'Ouest, nous fournissent presque tous nos employés, mais la Bretagne compte de beaucoup pour la plus grande part. C'est aussi de sollicitations relatives à ce genre d'emplois que les députés de la région se plaignent d'être le plus obsédés. Mais sous cette dénomination générale d'employé de chemins de fer se cachent plusieurs catégories très différentes, qu'il importe d'abord de distinguer afin de bien déterminer le type que nous voulons étudier.

Nous trouvons d'abord l'ouvrier employé par une entreprise particulière avec laquelle la Compagnie a traité pour certains travaux de terrassement ou d'outillage; nous avons ensuite l'employé de chemin de fer proprement dit, mais de condition inférieure : manœuvre, homme d'équipe; enfin l'employé pour ainsi dire supérieur, qui travaille dans les bureaux. Or, de ces trois catégories, nous ne considérerons que la seconde. En effet, l'ouvrier de la première ressemble beaucoup aux types que

nous avons déjà examinés, et l'employé de la troisième catégorie, dont le travail est plutôt intellectuel, ne rentre pas dans le cadre de cette étude.

I.

L'employé ainsi défini ressemble à l'ouvrier maraîcher et à l'ouvrier d'usine en ce sens que, comme eux, il est salarié et que son travail est essentiellement manuel, mais il s'en sépare par un caractère essentiel : il y a dans sa situation une stabilité qui n'existe pas chez les autres. Cette différence va être grosse de conséquences. En effet, d'après tout ce que nous avons vu jusqu'ici, l'émigrant breton est parfaitement capable d'économie; son principal défaut est de ne pas savoir parer aux événements imprévus. Rien d'étonnant donc à ce qu'il recherche de préférence le métier qui le garantira le mieux contre cet imprévu, et qu'il ait plus de chances de s'y maintenir que partout ailleurs. Remarquez en outre que plusieurs conditions se trouvent ici réunies pour assurer la supériorité de ce type : le plus souvent, c'est un ancien militaire, c'est-à-dire qu'il jouit déjà, avant de devenir employé, d'une certaine expérience; de plus il doit justifier, pour être admis, d'une certaine instruction; enfin il possède presque toujours quelques ressources et ne se trouve pas, comme les précédents, à la merci du premier accident.

Ce n'est pas indifféremment de toutes les parties de la Bretagne que vient ce nouveau flot d'émigrants. Neuf fois sur dix, me dit-on rue de Rome (1), le candidat habite en Bretagne dans le voisinage d'une gare ou d'une ligne de chemin de fer. On en devine aisément la raison : il existe toujours chez lui la pensée de se fixer au pays natal. « Quand nous les prenons, me dit le chef du personnel de la Compagnie de l'Ouest, nous leur faisons signer l'engagement d'aller partout où nous les enverrons, ce qui ne les empêche pas de nous demander invariable-

(1) Où est l'Administration de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest.

ment, cinq ou six mois plus tard, à retourner en Bretagne ». Remarquons toutefois qu'il y a ici plus qu'un sentiment mal défini de nostalgie, comme nous l'avons déjà rencontré chez l'ouvrier d'usine de Saint-Denis, il y a aussi, chez notre employé, la conviction que, s'il peut continuer à vivre auprès des siens, il pourra du même coup diminuer dans une notable proportion ses frais d'existence.

Ses appointements très variables (de 900 à 1.500 francs par an), lui permettent largement de vivre et même, étant données ses habitudes de frugalité, de réaliser parfois des économies. Nous avons vu que le moment critique pour l'ouvrier d'usine était le moment du mariage, la femme venait accroître les dépenses sans augmenter les recettes. Il n'en est plus de même ici. Non seulement la femme de notre employé trouvera presque toujours à s'occuper utilement, mais, le plus souvent, elle lui apportera, en se mariant, une dot assez considérable. Il faut avoir vécu dans une petite ville de Bretagne pour comprendre tout le prestige dont jouit encore maintenant tout emploi du gouvernement ou d'une grande administration. J'ai vu à Versailles une jeune Dinannaise mariée depuis deux ans à un de ses compatriotes employé à Versailles, et qui parlait de rompre toutes relations avec sa jeune sœur, parce que celle-ci venait d'épouser un fermier des environs de Dinan. Il sera donc facile à notre employé, pour peu qu'il s'en donne la peine, de trouver un « parti » avantageux.

Les enfants, ordinairement nombreux, qui étaient une si lourde charge pour la famille ouvrière, n'occasionneront pas ici les mêmes inconvénients. En effet, le père, admirateur enthousiaste des carrières administratives, fera tous ses efforts pour les faire entrer de bonne heure dans un service public. Si vous ajoutez à cela l'assurance d'une retraite, on comprendra qu'il y a peu de chances d'accidents irrémédiables.

Quelle sera maintenant la situation de cette classe d'émigrants vis-à-vis du milieu dans lequel ils vivent? Nous avons vu que le père a dû faire de bonne heure, devant les exigences supérieures du service, le sacrifice de sa nostalgie. Ce ne sera pas

d'ailleurs sa femme qui le portera à retourner en Bretagne, elle-même n'ayant le plus souvent quitté son pays que dans le désir ambitieux et prétentieux de se rapprocher de Paris. Quant aux enfants, ils seront entièrement élevés à la française et rien ne les distinguera plus des autres.

II.

Nous terminerons cette rapide revue de la partie faible de l'émigration bretonne par l'étude de l'émigrant domestique. Cette branche de l'émigration est surtout représentée par des femmes, et nous sommes ainsi naturellement amenés à considérer le rôle joué par la femme dans le phénomène que nous étudions. Or ce rôle n'est pas seulement intéressant à cause de son importance numérique, il l'est aussi parce qu'il va nous permettre de préciser davantage le type social auquel nous avons affaire. Nous avons déjà vu la femme intervenir à plusieurs reprises soit dans la vie sociale de l'ouvrier de Saint-Denis, soit dans celle de l'ouvrier maraîcher de Montesson, soit enfin dans celle de l'employé de la Compagnie de l'Ouest. Mais jusqu'ici son action n'a été que secondaire; son genre de vie lui était presque toujours imposé par le métier de son mari, et sa part d'initiative et de responsabilité ne pouvait être que très faible dans les divers événements qui constituaient l'existence de la famille ouvrière. Maintenant, au contraire, nous allons la voir livrée à elle-même, et il nous sera facile de constater, combien l'influence du milieu qui l'a formée agit puissamment sur tout son avenir d'émigrante.

Remarquons d'abord que c'est là que se trouve la cause la plus importante et la plus fréquente qui la porte à quitter son pays. Nous avons vu que la disparition de plus en plus complète de toute industrie domestique au sein de la famille avait eu pour conséquence de rendre inutiles un grand nombre de bras; or cette conséquence s'est surtout fait sentir pour la femme. C'est elle, en effet, qui était principalement employée à ces travaux pendant

les longues soirées d'hiver. C'est ce que m'exprimait tout dernièrement avec beaucoup de netteté un fermier du Morbihan : « Que voulez-vous que je fasse ici de toutes mes filles? Autrefois, mes sœurs avaient bien l'habitude de filer, mais aujourd'hui elles n'y gagneraient pas leur pain ». Si vous ajoutez à cela que, sur beaucoup de points, le morcellement des propriétés est poussé très loin, et que la moyenne des enfants est généralement de quatre ou cinq dans chaque famille, vous comprendrez aisément l'extension de ce courant de l'émigration. Un seul fait en donnera une idée. L'établissement des Sœurs de la Croix à Paris, rue de Vaugirard, place chaque année six mille domestiques, bonnes ou nourrices; or, sur ce nombre, plus de la moitié sont bretonnes.

Une question se présente dès lors : Comment se fait-il que nos émigrantes, au lieu de choisir le magasin ou l'atelier, entrent presque toujours dans la domesticité? La réponse à cette question va encore nous être fournie par leur formation communautaire. Passez en revue les vieilles coutumes qui, dans plusieurs parties de la Basse-Bretagne, accompagnent encore le mariage, parcourez les nombreuses complaintes que l'on chante en cette occasion : vous trouverez au fond de toutes ce sentiment fortement exprimé que la jeune fille, en se mariant, doit dire adieu à toute indépendance. « Dans les fermes si nombreuses où règne une certaine dignité de mœurs, dit M. Baudrillart (1), la Bretagne se ressent de cet état des sociétés primitives, qui asservit d'une façon excessive le sexe le plus faible au plus fort. La femme bretonne nous y apparaît le plus souvent soumise, pieuse, résignée, façonnée au joug de l'homme. On dirait parfois une domestique sans gages : elle fait le ménage, sert les hommes à table et mange ce qui reste. » D'autre part, on se tromperait grandement, en se faisant des fermes bretonnes une idée analogue à celle des grandes fermes de la Normandie et de la Bauce. Dans celles-ci, le fermier est souvent un véritable personnage, parfois plus riche que son maître et dont la famille n'a que de rares rapports avec le nombreux personnel domes-

(1) *Les populations agricoles de la France*, II, p. 162.

tique attaché à la ferme. En Bretagne, au contraire, sauf aux environs des grandes villes, il en est tout autrement : « Le plus souvent le petit propriétaire se présente plutôt sous les traits d'un travailleur agricole que sous ceux d'un entrepreneur de culture... il est son propre fermier (1). » Dès lors, il a peu de domestiques et vit presque constamment avec eux sur le pied d'une simplicité toute patriarcale. La jeune Bretonne, que les circonstances contraignent à émigrer, a donc essentiellement besoin de protection, de *patronage*, et elle entrera de préférence dans la domesticité, parce que, d'après ce qu'elle a vu jusqu'ici de cet état autour d'elle, elle espère y trouver, plus que dans toute autre condition, le patronage qui lui est indispensable.

Cette absence d'initiative se fait sentir dans toutes les circonstances qui provoquent ou accompagnent son départ. C'est ainsi que, dans beaucoup de cas, c'est sous l'influence de parentes, d'amies déjà à Paris, qu'elle s'est décidée à y venir elle-même. J'en ai vu une qui avait ainsi attiré ses cinq sœurs les unes après les autres. Elles sont tellement habituées à compter sur les autres, qu'apprenant qu'il existe à Paris une maison de religieuses qui se chargent de les placer, elles s'imaginent volontiers qu'il leur suffit de s'y présenter. Rue de Vaugirard, on reçoit souvent des lettres dans ce style : « J'arrive demain soir à la gare Montparnasse, veuillez envoyer une sœur pour me recevoir. » Parfois même, elles ne prennent avec elles, au départ, que l'argent nécessaire pour le voyage, au risque de rester sans abri jusqu'au jour où elles auront trouvé une place. Beaucoup même, me dit-on, ne doivent qu'à cette insuffisance de ressources de ne pas céder au désir que la plupart éprouvent de retourner en Bretagne, dans les premiers jours qui suivent leur arrivée. Cette imprévoyance nous frappera davantage encore si nous la comparons aux qualités d'initiative déployées par la jeune *girl* anglaise poussée à émigrer à Londres par des causes analogues, mais appartenant à une formation différente. Celle-ci sait de bonne heure ce qui l'attend et commence à s'y préparer. Elle

(1) Baudrillart, *op. cit.*, II, p. 498.

sait qu'elle n'a à compter que sur elle-même. Longtemps à l'avance, elle étudie, dans les annonces des journaux, beaucoup plus nombreuses et plus sérieuses qu'elles ne le sont en France, la meilleure combinaison. Elle écrit, elle demande des renseignements. Le jour du départ venu, c'est elle-même qui, d'après les informations du journal, ira trouver la personne qui lui propose une place. Si les autres conditions lui agréent, elle se fera indifféremment bonne, laitière, servante de bar. Elle acceptera de même, volontiers, d'être demoiselle de magasin dans la Cité, sauf à louer une chambre dans un quartier populaire souvent éloigné. D'ailleurs, et c'est là un trait essentiel, il ne s'agit jamais, dans sa pensée, d'un engagement définitif ou même de très longue durée. Aussi rencontre-t-elle de bonne heure, d'autres même disent qu'elle cherche un jeune homme d'une condition analogue à la sienne et auquel elle va devenir *engaged* (fiancée). A partir de ce moment, leurs économies vont se trouver réunies, jusqu'au jour, plus ou moins éloigné, où elles seront devenues assez considérables pour leur permettre d'avoir une *shop* (boutique) et un *home* bien à eux.

Rien de pareil chez nos émigrantes bretonnes. Elles n'ont le plus souvent aucune idée nette de la situation qui va leur être faite, à plus forte raison aucune velléité de s'élever. Nous avons vu combien toute leur formation antérieure réclamait impérieusement pour elles un patronage effectif; nous savons, d'autre part, combien la nature des rapports qui, à Paris, existent entre les domestiques et leurs maîtres dispose peu ceux-ci à jouer un pareil rôle. Le résultat immédiat est, chez la jeune émigrée, un sentiment de nostalgie extrêmement puissant. « Nous avons quelquefois beaucoup de peine à les consoler, me dit-on rue de Vaugirard; pendant les quinze jours qui suivent leur arrivée, elles viennent plusieurs fois ici pleurer des heures entières et demander avec instance à reprendre le chemin du pays. » Mais il en sort aussi deux conséquences beaucoup plus graves, et qui influent souvent d'une manière décisive sur toute leur existence postérieure.

En premier lieu, elles vont rester très directement sous l'in-

fluence de leur famille. Or, nous avons déjà pu le constater, en étudiant l'ouvrier d'usine de Saint-Denis, cette influence n'est pas toujours sans inconvénients. Elle se traduit essentiellement par des demandes incessantes de secours, auxquelles la jeune fille demeurera rarement insensible. Aussi arrive-t-il que beaucoup d'entre elles restent souvent plusieurs années à Paris sans réaliser de sérieuses économies. Qu'une maladie vienne à les atteindre ou une place à leur manquer, il suffira parfois de quelques semaines pour les réduire à la plus profonde misère. Si, comme le cas se produit assez souvent, elles se marient à Paris ou aux environs, ordinairement avec des Bretons, cette absence de ressources amène dans le ménage une instabilité qui n'est souvent que le prélude de plus dures nécessités.

En second lieu, elles vont être portées à chercher une compensation à ce patronage naturel qu'elles n'ont pas trouvé auprès de leurs maîtres. Elles vont chercher des remèdes à cet isolement, dans lequel elles se trouvent jetées à leur arrivée et auquel elles sont si peu accoutumées. Parmi ces remèdes, on m'en signale trois comme particulièrement fréquents : ce sont les concierges, les autres domestiques, les romans.

Le concierge n'est pas seulement cet être grincheux dont chacun a plus ou moins à se plaindre ; c'est aussi un personnage extrêmement curieux, qui ne néglige aucune occasion de pénétrer dans la vie des locataires. On devine aisément les nombreuses raisons qui vont le mettre en rapport avec la nouvelle arrivée : d'abord, pour celle-ci, c'est le seul personnage avec lequel elle se sente à l'aise et auquel elle ose confier ses sentiments ; lui, de son côté, ne saurait négliger une source de renseignements aussi précieux. Il paraît même que son expérience lui a enseigné qu'il avait plus à apprendre des confidences des Bretonnes que de celles de beaucoup d'autres ; c'est ainsi que la Nivernaise, par exemple, passe pour beaucoup moins expansive. En revanche, comme tout service se paie, il se plaira à enseigner à notre émigrante beaucoup de pratiques, de recettes, qui ne sont pas toujours irréprochables et qui seront d'autant plus fâcheuses pour elle dans l'avenir qu'elle aura contracté ces ha-

bitudes dès le début et, pour ainsi dire, « sans penser à mal ».

La Bretonne nouvellement arrivée est généralement un objet de curiosité pour les autres domestiques. Tout en elle est sujet à étonnement, son costume, sa langue. Aussi est-elle d'abord portée à se tenir à l'écart. Mais cela dure peu. Elle ressemble beaucoup au perroquet de Gresset. Elle ne tarde pas à trouver insupportable le costume du pays, et à le quitter. En même temps, elle devient coquette. Nulle n'a plus qu'elle le désir de se *parisianiser*, et peu y arrivent aussi rapidement. Plusieurs, spécialement, celles venant de la basse Bretagne, d'un type celte très pur, sont d'une beauté remarquable, et il n'est pas rare, me dit-on rue de Vaugirard, de les voir épouser de riches célibataires chez lesquels elles sont entrées comme domestiques. Plus souvent encore, paraît-il, elles se servent de leurs charmes dans un but moins avouable.

Les romans constituent le troisième remède à l'isolement dont nous avons parlé. Si les statistiques accusent beaucoup d'illettrés en Bretagne, la proportion est incontestablement plus grande du côté des hommes. La jeune fille, restant à la maison, a beaucoup plus de facilités pour acquérir une instruction élémentaire, et beaucoup de nos émigrantes savent lire. D'autre part, quiconque connaît un peu la Bretagne, sait combien la formation qu'elles y ont reçue a contribué à développer leur imagination : « Les habitants des campagnes se rassemblent l'hiver, dès six heures du soir, et s'asseoient devant un vaste foyer dont la flamme éclaire seule la chaumière. Tout ce monde, vieillards et jeunes gens, filles et garçons, chantent et content tour à tour (1). » On ne sera donc pas surpris d'apprendre qu'à Paris la bonne bretonne est de toutes les bonnes celle qui passe pour lire le plus de romans. On m'en a même cité qui consacrent à en acheter le plus clair de leurs économies.

Tous ces faits nous aident à comprendre ce que va être le sort de l'émigrée bretonne. Elle est essentiellement ce que la fait le milieu où elle se trouve. Préservée de l'imprévoyance et

1 Baudrillard, *op. cit.*, II, p. 123.

des entraînements par la protection efficace de ses maîtres, elle devient, souvent à un haut degré, laborieuse, dévouée, économe; plus souvent, livrée à elle-même, elle voit disparaître le fruit de nombreuses années de travail en générosités inconsidérées à l'égard des siens, ou dans un mariage accepté à la légère.

Nous avons pris, comme principe de distinction entre nos divers types d'émigrants, l'élément le plus important dans la vie de la famille ouvrière, c'est-à-dire la forme du travail. Après avoir passé en revue les métiers auxquels nos émigrants sont attachés en qualité de salariés, nous allons maintenant étudier ceux où ils trouvent une situation indépendante.

(*A suivre.*) J. Lemoine.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.

LES

TROUBLES D'HOMESTEAD.

Il y a peu de mois, l'archevêque Ireland se plaisait à louer devant un auditoire parisien la sagesse des ouvriers américains, qui terminent le plus souvent, disait-il, par des arbitrages, les différends qui naissent entre eux et leurs patrons. Quelques jours après, des dépêches de Pittsburgh annoncaient la grève formidable et peu pacifique qui venait d'éclater dans les ateliers de la Compagnie Carnegie, et le contraste entre l'affirmation du prélat et les conflits armés d'Homestead a fait sourire plus d'une personne. Était-ce le patriotisme américain, était-ce la charité chrétienne qui avait mis un bandeau sur les yeux de l'orateur? En tous cas, l'optimisme de son appréciation paraissait gravement compromis.

La fréquence croissante des arbitrages entre patrons et ouvriers aux États-Unis est cependant un fait hors de conteste, mais elle laisse place encore à de graves désordres. En se rendant compte des circonstances dans lesquelles ils se produisent, on comprend mieux leur nature et leur vraie portée sociale; c'est ce que je vais essayer de faire pour les récents troubles d'Homestead. Comme, en pareille matière, il est toujours intéressant de connaître la façon dont un fait est jugé dans le

pays où il se produit et par des personnes appartenant à différents milieux, je mettrai ensuite sous les yeux de mes lecteurs un résumé de la curieuse consultation que la *North American Review* a demandée à trois collaborateurs, deux appartenant au monde politique (Wm C. Oates et Geo Ticknor Curtis), et le troisième, tout indiqué pour parler au nom des ouvriers, M. Powderly, grand-maître des *Chevaliers du Travail* (1).

I. — AVANT LA GRÈVE.

Homestead est une jolie petite ville de 10.000 à 12.000 habitants, située à sept milles de Pittsburgh, au centre de la production houillère et métallurgique de la Pensylvanie, sur les bords de la rivière Monongahela, un des affluents supérieurs de l'Ohio, célèbre par les facilités remarquables qu'offre la vallée où il coule à l'exploitation des richesses minérales du bassin de Pittsburgh.

Comme beaucoup de villes américaines, Homestead doit son existence à une seule industrie, qui a aggloméré au même endroit une foule d'ouvriers. La Compagnie Carnegie, Phipps et C° en employait 3.800 avant la grève. Enlevez ces 3.800 hommes de la population totale de la ville, il ne reste plus guère que les femmes et les jeunes enfants.

En d'autres termes, Homestead vit absolument du travail exécuté dans les ateliers de la Compagnie Carnegie; le sort des habitants est le sort des ouvriers; impossible pour eux, en pratique, de trouver un emploi sans quitter la ville, si cet emploi leur est refusé par la Compagnie; il faut être chez Carnegie ou s'en aller. De même, Carnegie ne peut pas facilement remplacer les 3.800 ouvriers, dont beaucoup sont propriétaires à Homestead, par 3.800 autres étrangers à la ville. Il résulte de là que les ouvriers et le patron ont un intérêt majeur à s'entendre. Leur accord est presque une nécessité,

(1) V. *North-American Review*, septembre 1892, p. 355, 364, 370, The Homestead Strike.

parce que leur désaccord devient un désastre. Pour la ville entière, c'est la brusque suspension des moyens d'existence de la population; pour la Compagnie, c'est le chômage d'un matériel et d'un outillage qui lui a coûté six millions de dollars, plus de trente millions de francs.

J'insiste sur ce point parce qu'il est essentiel. Étant donné le lien de fait qui existe entre le patron et les ouvriers d'une entreprise semblable, il y a crise terrible lorsque ce lien se brise; il y a souffrance dès qu'il se relâche.

Un lien aussi étroit suppose entre ceux qu'il unit une sympathie réelle, sans quoi il devient très rapidement odieux. Si cette sympathie fait défaut; si les ouvriers et le patron ne se considèrent pas comme des associés poursuivant un même but; s'ils proclament souvent, chacun de leur côté, leur liberté théorique, le patron faisant sentir aux ouvriers qu'il peut les mettre à la porte si cela lui plaît et leur refuser le travail, les ouvriers faisant sentir au patron qu'ils peuvent le mettre en quarantaine s'ils le jugent utile et l'empêcher de trouver la main-d'œuvre dont il a besoin; alors cette nécessité de fait qui lie ensemble la population d'une ville de dix mille âmes et des capitaux se chiffrant par plusieurs dizaines de millions devient une lourde chaîne.

Sans que les choses en arrivent à ce point extrême, l'antagonisme prend facilement naissance dès que cessent entre le patron et les ouvriers ces relations personnelles, cette communauté de vie, qui marquent matériellement l'intérêt commun et préviennent les malentendus.

C'est précisément ce qui avait lieu à Homestead.

M. Carnegie est un homme très bienfaisant, très soucieux de l'élévation morale et matérielle de ses ouvriers; il en a donné des marques notables. J'ai eu l'occasion de dire quelles splendides libéralités il avait faites en faveur des villes de Pittsburgh et d'Allegheny, pour y établir une bibliothèque publique et une galerie consacrée aux beaux-arts. Quinze cent mille francs de capital pour la construction, une donation de cinquante mille francs de rente pour assurer l'entretien, l'achat des livres, etc.;

de pareils sacrifices témoignent d'un souci éclairé et profond du bien public. Ajoutez à cela d'autres institutions visant plus directement les ouvriers employés dans ses divers établissements. A Homestead, par exemple, la Compagnie consentait des avances aux ouvriers à un taux de faveur, pour leur permettre l'acquisition de leur maison d'habitation; elle acceptait leur épargne en dépôt en leur servant un intérêt avantageux; bref, elle se montrait généreuse.

M. Carnegie a fait encore autre chose : il a publié de petites brochures pour expliquer comment il était arrivé à amasser très promptement une fortune personnelle de deux cents millions de francs, encourageant ses contemporains à imiter ce bon exemple, assurant que la chose était fort possible encore aux États-Unis dans les circonstances présentes, montrant en quelque sorte la route à suivre pour atteindre ce but. Il a écrit aussi sur le rôle de la richesse des articles fort remarqués, conçus dans un esprit large et libéral, soutenant que le dernier usage à faire de sa fortune, le moins louable et le moins utile, était de la laisser à ses enfants. M. Carnegie est donc aussi peu que possible animé de l'esprit étroit et égoïste qu'on reproche souvent avec raison aux bourgeois riches de l'Europe.

Mais cet homme bienfaisant et éclairé est-il un patron pour les ouvriers d'Homestead?

Je crois qu'on peut répondre non, sans hésiter. Lorsque les troubles d'Homestead ont éclaté, M. Carnegie se trouvait en Écosse, son pays natal. Avisé par dépêche, il télégraphia immédiatement pour demander si sa présence était nécessaire, et on lui répondit qu'il pouvait rester en Europe. Ce simple détail me semble caractéristique. Sa présence eût été indispensable dans un pareil moment s'il avait été un vrai patron; lui seul aurait pu aller trouver les ouvriers, faire cesser les malentendus, ramener la confiance et rétablir la paix. Je n'imagine pas M. Schneider restant loin du Creusot le jour où une grève viendrait à y éclater.

En somme, la direction des ateliers d'Homestead est une direc-

tion impersonnelle, une direction administrative. La Compagnie, composée il est vrai d'un petit nombre d'actionnaires, connus des vrais maîtres de l'affaire et choisis par eux, n'en est pas moins une collectivité, incapable de l'action personnelle qu'exige l'exercice du patronage; car, propriétaire de plusieurs autres établissements d'une importance considérable, elle délègue ses pouvoirs à un président, M. Frick, et à un surintendant général (*chief superintendant*), M. Potter, sur lesquels repose l'énorme responsabilité des décisions à prendre au nom de la Compagnie, et qui exercent, au moyen d'agents secondaires, la surveillance dont ils ont la charge.

Dans ces conditions, nous ne devons pas être surpris de retrouver là beaucoup des inconvénients qu'entraînent chez nous les sociétés industrielles par actions : pas de patronage direct, pas de rapports personnels entre les ouvriers et les capitalistes qui les emploient. L'agent général, le seul que les ouvriers connaissent, est forcément plus préoccupé de conserver la confiance du conseil d'administration que celle des ouvriers, par la bonne raison que c'est du conseil et non des ouvriers qu'il tient sa situation; dès lors, il est disposé à prendre plus en considération les intérêts des actionnaires que les intérêts des ouvriers.

Cet agent général, ce fondé de pouvoir est donc, par force, un mauvais intermédiaire et un patron défectueux; pourtant, je le répète, c'est le seul intermédiaire, le seul patron que les ouvriers connaissent.

De là, une dualité d'intérêts, un antagonisme de fond, qui menacent constamment le bon accord. Ces deux éléments, dont aucun ne peut fonctionner sans l'autre, ces éléments liés ensemble par la nécessité, tendent constamment à entrer en lutte.

Il y a là un danger perpétuel.

Remarquez encore que ce danger est augmenté par la cohésion que présentent chacun de ces éléments. Ils sont collectifs, mais étroitement et savamment groupés.

Du côté des capitalistes, nous trouvons Carnegie, Phipps, Frick et un certain nombre d'autres individus riches se con-

naissant, réunis non par le hasard des opérations de Bourse, comme il arrive pour certaines sociétés d'actionnaires, mais par l'estime réciproque de leur énergie et de leurs moyens d'action. Avec un nombre limité d'associés puissants et capables, il est possible de prendre des décisions promptes et graves; on n'a pas affaire à un troupeau quelconque d'actionnaires, demandant avant tout et par-dessus tout sa provende annuelle de bénéfices liquides, ne pouvant sacrifier à aucune considération la régularité des dividendes; on est, au contraire, en face de gens qui ont édifié leur fortune eux-mêmes, sachant, par conséquent, que les entreprises d'avenir ne se fondent pas sans sacrifices et sans risques momentanés, disposés à supporter ces sacrifices et à courir ces risques, n'ayant pas besoin d'ailleurs de tirer chaque année de tous leurs capitaux un minimum de revenu pour satisfaire à leurs dépenses personnelles. Le jour où une compagnie ainsi composée se décide à entrer en lutte avec les ouvriers, elle est de taille à supporter les frais d'une guerre longue et coûteuse.

Du côté des ouvriers, il semble, au premier abord, que la cohésion soit plus difficile, mais les travailleurs des États-Unis sont organisés depuis longtemps en de puissantes associations, remarquablement conduites et capables, elles aussi, d'une terrible résistance.

Tout le monde connaît au moins de nom la célèbre ligue des *Chevaliers du Travail*, qui centralise en quelque sorte les forces ouvrières du Nouveau Monde et dirige les efforts combinés des différentes *Unions*.

En dehors de cette association supérieure et d'intérêt général, il en existe une foule d'autres ayant pour objet la défense des intérêts de telle ou telle spécialité, par exemple l'Union des Typographes (*Typographical Union*), celle des briquetiers et maçons (*Bricklayers' and masons' International Union of America*), celle des ouvriers boulangers (*Journeymen Bakers' National Union of the United States*), et une infinité d'autres.

Une des plus puissantes parmi ces sociétés est l'union des ouvriers du fer et de l'acier (*Amalgamated association of Iron*

and Steel Workers. Un économiste américain très connu par ses études sur le mouvement ouvrier, M. Richard T. Ely, la considère comme la plus forte des *trades-unions* des États-Unis (1). Elle s'est formée, en 1876, de la réunion de trois autres associations, et compte un nombre considérable d'adhérents.

C'est la Pensylvanie, notamment la région de Pittsburgh, qui en fournit la plus grande partie. Nulle autre contrée du territoire américain ne possède d'aussi importantes exploitations en ce qui concerne les industries du fer et de l'acier. C'est donc là que l'action de l'association est le plus intense, là que la discipline imposée par les statuts s'observe avec le plus de rigueur, là que prennent naissance les mouvements d'opinion et que se donnent les mots d'ordre.

Ainsi, d'un côté, une compagnie riche et énergique, ayant à sa tête le plus grand fabricant de fer, de fonte et d'acier des États-Unis; de l'autre, la plus puissante des unions ouvrières représentée par les plus influents de ses membres, tels sont les acteurs du drame. Nous avons vu comment ils étaient à la fois liés par la nécessité et divisés par un sourd antagonisme: une circonstance va suffire pour faire éclater la crise dans un milieu si bien préparé à la désunion. Comme il s'agit de gros capitaux et de nombreux travailleurs, la crise aura un grand retentissement. Comme elle va se concentrer dans une seule ville et frapper toute une population à la fois, elle sera aiguë.

II. — LES FAITS DE GRÈVE ET LEUR OCCASION.

Le 1er juillet 1889, la Compagnie Carnegie avait passé avec un certain nombre de ses ouvriers, par l'intermédiaire de l'*Amalgamated Iron and Steel Association*, un contrat fixant leur salaire pour une durée de trois ans. Un calcul assez compliqué établissait le taux de ces salaires, d'après une échelle mobile, suivant

(1) « *The Strongest trades Union in the Country* » *V. The Labor movement in America*, by Richard T. Ely, p. 65 (New-York, Thomas y Crowell and C°).

les variations du cours de l'acier ; en plus, la Compagnie s'était engagée à payer un minimum de salaire, quelle que fût la baisse subie par l'acier.

Il y a quelques mois, le contrat arrivant à son terme, la Compagnie se préoccupa de le renouveler, mais M. Frick, jugeant que la situation du marché ne lui permettait pas de consentir aux ouvriers les mêmes avantages qu'en 1889, offrit de traiter sur de nouvelles bases. Une des modifications les plus importantes qu'il voulait introduire était la réduction du minimum, ou son abolition ; en second lieu, il avait la prétention de baisser le coefficient d'après lequel étaient calculés les salaires dans certains ateliers, soutenant que le progrès de l'outillage depuis trois ans permettait aux ouvriers de produire plus avec la même somme de travail.

Les offres de M. Frick furent repoussées par les ouvriers. Sur le premier point, ils rendaient la Compagnie responsable de l'état du marché et rappelaient les promesses de hauts salaires faites par les protectionnistes, — notamment par M. Carnegie, — au moment du vote des bills Mac Kinley ; sur le second, ils contestaient l'affirmation de M. Frick en ce qui concerne le résultat des progrès de l'outillage.

Nous ne sommes naturellement pas en mesure de juger ni même d'exposer les raisons mises en avant de part et d'autre pour apprécier à sa juste valeur l'effet des améliorations nouvelles introduites dans les ateliers de M. Carnegie ; mais le malentendu créé entre les employeurs et les employés par les bills Mac-Kinley offre un intérêt plus général et relève de causes qu'on peut déterminer. Au surplus, c'est là la véritable occasion de la grève d'Homestead et ce sera certainement l'occasion de plusieurs autres.

On sait que le grand argument sur lequel se sont toujours appuyés, aux États-Unis, les partisans du protectionnisme à outrance est le maintien des hauts salaires américains. « Impossible pour nous, disent-ils, de payer nos ouvriers comme nous le faisons si les produits étrangers, fabriqués avec une main-d'œuvre trois ou quatre fois moins chère, peuvent venir librement nous faire concurrence sur notre marché ; en demandant des tarifs

protecteurs, c'est donc l'intérêt de l'ouvrier que nous défendons. » Cela est vrai au fond : l'industrie des États-Unis est obligée de payer sa main-d'œuvre à un taux élevé, parce que l'agriculture donne de gros salaires, parce que chacun peut facilement s'établir à son compte sur les territoires inoccupés de l'Union, parce que l'indépendance étant facile, on ne consent à l'aliéner que pour un bon prix; il y a là un ensemble de circonstances auxquelles on ne saurait se soustraire. D'autre part, l'industrie des pays d'Europe, n'étant pas soumise aux mêmes nécessités, paie les ouvriers beaucoup moins cher et peut fabriquer par conséquent, toutes choses égales d'ailleurs, avec un prix de revient moindre. Il en résulte que les États-Unis sont absolument obligés de recourir à la protection des tarifs douaniers pour garantir leurs manufactures contre une concurrence ruineuse.

Mais les industriels américains n'ont garde d'abandonner à leurs ouvriers, sous forme de salaires, tout le bénéfice qu'ils retirent des lois douanières; d'où une série de conflits entre le capital et le travail, chacun voulant garder pour lui la grosse part des avantages que donnent les tarifs protecteurs.

Depuis les bills Mac-Kinley, ces conflits ont d'autant plus de raisons de se produire qu'aucune augmentation de salaires n'a correspondu à l'augmentation des droits d'entrée; au contraire, les salaires ont baissé dans plusieurs industries très protégées. L'industrie de l'acier et du fer en est un exemple : M. Frick, répondant à la commission d'enquête du congrès, exposait que les diminutions de salaires, proposées par lui, correspondaient à une diminution de bénéfices de la Compagnie; qu'elles s'imposaient par conséquent. Il affirmait que, pendant toute l'année 1892 et pendant la plus grande partie de 1891, la Compagnie s'était trouvée en perte sur chaque tonne de marchandises vendue par elle, et il attribuait ce fait à l'encombrement du marché, résultat de la surproduction américaine.

Si M. Frick avait voulu pousser son raisonnement jusqu'au bout, il aurait pu ajouter que cette surproduction avait sa cause dans les bills Mac-Kinley et que, par suite, c'était l'augmentation des tarifs qui l'obligeait à diminuer les salaires.

En effet, la protection exagérée des industries métallurgiques américaines, en faisant luire aux yeux des capitalistes qui les détiennent l'espérance de bénéfices considérables, les avait poussés à augmenter outre mesure la production du fer et de l'acier; d'où baisse du fer et de l'acier sur le marché américain, situation pénible pour l'industrie et obligation de diminuer les salaires (1).

On voit d'ici le désappointement des ouvriers en présence de ce résultat. Voilà des gens qui ont consenti à payer cher tous les objets manufacturés dont ils ont besoin pour leur usage personnel, dans l'espoir que leur travail, mieux rémunéré, leur permettrait, et au delà, ce surcroît de dépenses; les avocats des bills Mac-Kinley leur promettaient plus de bénéfices qu'auparavant. Il est naturel qu'ils se révoltent et se demandent : « Qui trompe-t-on ici? »

Si vous voulez bien vous souvenir maintenant que les ouvriers de la Compagnie Carnegie n'avaient pas dans leurs patrons la confiance qui prévient les malentendus, vous comprendrez facilement que les propositions de M. Frick aient été accueillies par eux avec colère, avec le sentiment d'une injustice subie. Aussi, malgré de longs pourparlers, les négociations entre lui et les ouvriers furent-elles brusquement rompues le 24 juin. Pendant les six jours qui restaient encore à courir sur l'ancien contrat, le travail se poursuivit, mais les têtes s'échauffèrent fortement; MM. Frick et Potter furent pendus en effigie et, lorsque, le 30 juillet au soir, les ateliers se fermèrent, les ouvriers étaient parfaitement résolus à en défendre l'accès à qui que ce fût. En effet, les gardes que la Compagnie essaya d'y placer furent chassés par eux; c'était non pas une grève, mais une révolte, une révolu-

(1) Ce n'est pas seulement dans l'industrie métallurgique que l'effet des bills Mac-Kinley s'est trouvé contraire à celui qu'on en attendait. M. Springer, président du comité des voies et moyens de la Chambre des Représentants, publiait, au mois de février dernier, un article très documenté et constatant que les droits sur les laines et les lainages avaient nui à la fois aux consommateurs, aux éleveurs de moutons et aux manufacturiers. J'ajoute que M. Springer est un adversaire décidé des tarifs et que son article est un réquisitoire; mais les faits qu'il cite n'ont pas été démentis, à ma connaissance, du moins. (V. *North American Review*, february 1892. *How to attack the Tariff.*)

tion, avec attentat à la propriété parfaitement caractérisé et méconnaissance complète de l'autorité publique qui essayait vainement, en la personne du shériff, de faire respecter les droits incontestables de la Compagnie sur ses bâtiments et ses machines.

Sur ces entrefaites, on apprit que M. Frick s'était adressé, dès le 20 juin, à l'agence particulière de police de M. Pinkerton, et que celle-ci lui expédiait trois cents hommes accompagnés de caisses d'armes et de munitions pour protéger les ateliers et permettre à des ouvriers non syndiqués de reprendre le travail. C'était la guerre inévitable. Lorsque le 6 juillet les barques qui amenaient les agents de Pinkerton voulurent aborder près des usines, elles furent reçues à coups de feu, les agents perdirent quelques hommes, finirent par se rendre, et les ouvriers restèrent maîtres de la situation.

Tout cela est bien surprenant pour un lecteur européen. Cette agence Pinkerton qui vient, moyennant finances, rendre aux particuliers le service de les protéger; l'impuissance des pouvoirs publics à faire régner l'ordre; cette lutte sanglante entre les représentants du patron et les ouvriers syndiqués dans laquelle aucun agent de l'autorité ne paraît intervenir, donnent l'impression d'un pays où il n'y a pas de police.

Et, en effet, il n'y a pas de police aux États-Unis en ce sens que, dans la plupart des cas, la force armée n'est pas à portée pour sanctionner les décisions du pouvoir et imposer l'ordre matériel. Dans le cas qui nous occupe, on en a vu un exemple très net.

D'abord, M. Frick avait si peu de confiance dans la protection des autorités que, lorsqu'il craignit une révolte des ouvriers, ce fut à M. Pinkerton et non au shériff du comté d'Allegheny, d'où dépend Homestead, qu'il courut s'adresser.

Il semble, au surplus, qu'il n'avait pas tort, car le shériff se trouva absolument impuissant à déloger les ouvriers des ateliers de la Compagnie, lorsque les événements du 6 juillet lui firent un devoir d'agir. Il manquait d'agents pour faire exécuter ses ordres, et, suivant un usage assez répandu en pareil cas aux États-Unis, il fit appel à des personnes de bonne volonté pour

venir lui prêter main-forte; mais, dans une ville d'ouvriers comme Homestead, il était clair que peu d'individus se présenteraient pour cette besogne; en fait, il en trouva un si petit nombre qu'il fut obligé de les congédier.

Dès le début des troubles, cet infortuné shériff avait télégraphié au gouverneur de l'État de Pensylvanie, M. Pattison, pour lui demander d'envoyer des troupes, mais le gouvernement avait catégoriquement refusé de le faire, jusqu'à ce que le shériff eût épuisé tous les moyens de coërcition locaux. Il fallut l'échec constaté que nous venons de dire pour le décider à mettre en mouvement le général Snowden avec les 6.000 hommes de la milice de Pensylvanie. Leur arrivée permit à la Compagnie de rentrer en possession de ses usines, mais les ouvriers syndiqués exercent une surveillance si active sur leurs camarades non syndiqués et disposés à accepter du travail aux conditions offertes par M. Frick, que les ateliers chôment en grande partie.

On ne peut donc pas dire que le conflit ait pris fin; il dure encore et menace de se prolonger longtemps, car la Compagnie a manifesté l'intention formelle de fermer ses portes pour toujours aux grévistes. Aussi l'opinion publique américaine se préoccupe-t-elle vivement de cette situation; les procédés de M. Frick et ceux des ouvriers sont l'objet d'appréciations très diverses; les articles de la *North-American Review* auxquels je me référais tout à l'heure vont nous mettre sous les yeux les plus autorisées de ces appréciations et nous permettre ainsi de connaître le vrai sens de ces désordres.

III. — L'ESPRIT AMÉRICAIN ET LES GRÈVES.

L'honorable Wm C. Oates, président du Comité d'enquête du Congrès, reproche surtout à M. Frick sa brusquerie à l'égard des ouvriers, ses préventions contre l'*Amalgamated Iron and Steel Workers Association*, et son appel à une force d'ordre privé pour reprendre possession de ses ateliers; enfin il dénonce les bills Mac-Kinley comme la cause d'un trouble profond dans les

lois économiques et, par suite, d'un trouble correspondant dans les rapports de patrons à ouvriers.

Dans la conduite des ouvriers, il est particulièrement choqué des atteintes à la liberté du travail. La pression exercée par les unions ouvrières sur leurs membres lorsqu'elles ordonnent une brusque cessation de travail; la pression plus odieuse encore des ouvriers syndiqués à l'égard des ouvriers non syndiqués, lui paraissent avec raison porter un tort grave au droit individuel. Il réclame une législation assurant à chacun le plein exercice de ses droits et expose ainsi ses idées sur le rôle du pouvoir à ce sujet : « Notre système politique tout entier, dans l'État comme dans l'Union fédérale, est basé sur l'idée du droit individuel de chaque citoyen à la vie, à la liberté et à la poursuite du bonheur. Ce n'est pas l'affaire du gouvernement d'aider qui que ce soit dans l'acquisition de la propriété, mais c'est l'affaire des gouvernements et leur devoir, chacun dans leur sphère, d'aider le citoyen, le plus humble comme le plus puissant, à jouir de son droit à la vie, à la liberté et à la poursuite du bonheur. Il ne faut pas acquérir la propriété pour lui, ni lui fournir les occasions de l'acquérir, mais il faut le protéger largement dans ses légitimes efforts pour l'acquérir et pour jouir des fruits de son travail. »

Faute de lois qui assurent à tous les citoyens l'exercice de ce droit, on peut craindre, dit M. Oates, que la fréquence des troubles et la nécessité de l'ordre n'amènent une modification du système politique américain. On voudra fortifier le pouvoir pour prévenir les troubles, et les classes laborieuses sont plus intéressées que les classes riches à « prévenir cette calamité ».

D'autre part, ce n'est pas au Congrès, mais à la législature de chaque État qu'incombe le soin de prendre ces mesures. Il s'agit là de questions locales que seuls les pouvoir locaux doivent résoudre.

Telle est, brièvement résumée, l'opinion d'un membre éminent de la Chambre des Représentants sur les causes et les remèdes des troubles d'Homestead. J'y remarque surtout deux choses : la première, c'est qu'au lieu de réclamer des mesures

coërcitives, M. Oates demande un plus complet exercice de la liberté de chacun; l'intervention des pouvoirs publics dans les affaires privées lui paraît le gros danger à éviter; il en signale les déplorables effets en ce qui concerne les tarifs douaniers et redoute l'extension des attributions de l'État; la seconde, c'est que lui, membre du Congrès fédéral, déclare le Congrès incompétent pour connaître de ces questions, jugeant que l'État local a seul qualité pour en décider.

Je crois qu'en France on trouverait peu de députés susceptibles de partager cette manière de voir au moment d'un grand conflit industriel; nous sommes précisément entrés, — et bien avant, — dans la voie dangereuse que redoute M. Oates pour son pays; à chaque perturbation, nous réclamons un pouvoir plus fort et nous nous éloignons ainsi de plus en plus de la solution pacifique et véritable. En se tenant fermement attachés aux idées de liberté, les Américains laissent du moins le champ ouvert à cette solution.

Avec quelques différences de détail dans l'appréciation des événements, les mêmes tendances se révèlent dans l'article de M. Georges Ticknor Curtis. Interrogé par l'éditeur de la *North American Review* sur la légalité de l'emploi des agents Pinkerton dans le conflit d'Homestead, il répond sans hésiter que cet emploi était absolument légal, que les ouvriers se sont rendus coupables d'un véritable assassinat en faisant feu sur les hommes envoyés par M. Frick pour reprendre possession des ateliers de la Compagnie; puis, il se demande à son tour ce que peut faire la loi pour prévenir de semblables conflits, et il s'exprime ainsi :

« Le premier devoir du pouvoir législatif est d'émanciper le travailleur individuel de la tyrannie de sa classe... C'est seulement en faisant de lui un homme parfaitement libre que la société peut accomplir son devoir vis-à-vis de lui... Nous avons émancipé la race de couleur de l'esclavage; certaines portions de notre propre race ont besoin d'être émancipées d'une tyrannie tout aussi malfaisante. »

Les hommes politiques et les jurisconsultes des États-Unis pa-

raissent donc mettre leur principal espoir dans l'augmentation de l'indépendance personnelle des ouvriers. C'est là l'opinion bourgeoise en quelque sorte; je n'ai pas besoin de faire remarquer combien elle diffère de l'opinion qui a généralement cours en France dans un milieu correspondant. Voyons maintenant, en examinant l'article de M. Powderly, comment la classe ouvrière apprécie la situation.

D'après le grand-maître des *Chevaliers du travail,* le conflit d'Homestead s'est produit beaucoup plutôt sur une question d'attitude et de principe que sur le fait des salaires. L'*Amalgamated Iron and Steel Workers Association* voulait discuter avec la Compagnie les conventions nouvelles en connaissance de cause; elle demandait la raison de chaque modification avec preuves à l'appui, et les représentants de la Compagnie n'étaient pas disposés à les fournir; au fond, M. Frick, — et cela paraît ressortir de tous les témoignages, — ne consentait pas volontiers à traiter avec cette union; il se refusait à la considérer comme mandataire des ouvriers; obligé d'entrer en rapports avec elle, il se contentait de lui faire des propositions sans prendre la peine d'expliquer les motifs qui le guidaient, sans chercher à persuader les délégués ouvriers de la nécessité où il se trouvait d'agir ainsi. Il espérait imposer ses conditions, il ne se mettait pas en peine de les faire accepter par les ouvriers comme justes et raisonnables.

C'est précisément là qu'éclate le grand vice d'organisation de la Compagnie Carnegie; un vrai patron, maître d'une affaire, se préoccupe d'être réellement d'accord avec ses ouvriers, non pas seulement de les faire travailler pour un salaire déterminé; un directeur de Compagnie, quelle que soit sa valeur personnelle, a bien assez à faire de convaincre ses mandants, et peut moins facilement se consacrer à convaincre ses ouvriers; pour lui, c'est question secondaire.

M. Powderly paraît bien se rendre compte de la nécessité de cet accord réel entre le capital et le travail. Autrefois, dit-il en substance, cet accord se fondait sans peine sur les rapports personnels du patron et des ouvriers; c'était le temps des petits

ateliers. Aujourd'hui, avec les grandes manufactures, la situation a changé. Au lieu d'un patron connu des ouvriers, c'est un syndicat de capitalistes qui dirige une affaire. L'ouvrier n'a aucun rapport avec ces capitalistes. Pour qu'il puisse discuter ses intérêts avec eux, il faut qu'il constitue en face de leur syndicat un syndicat de travailleurs. Celui-ci est tout aussi légitime que celui-là; il a droit à la même considération. A cette condition seulement, l'accord peut exister entre le capital et le travail.

Voilà le fond même du débat. Et maintenant, lorsqu'on voit la façon sage et mesurée dont M. Powderly juge les événements d'Homestead, le bon sens pénétrant avec lequel il en indique les causes, et la justesse de ses revendications; lorsqu'on en rapproche les déclamations de nos soi-disant délégués ouvriers dans la grève récente de Carmaux, par exemple, il faut bien reconnaître que la question ouvrière, toute menaçante qu'elle puisse être aux États-Unis, tend plus directement vers sa solution normale chez les Américains que chez nous. Ils l'encombrent moins que nous de passions politiques et d'aspirations socialistes; ils ont, par conséquent, le double avantage de la restreindre à son véritable objet et d'écarter les rêves décevants qui éloignent les résultats pratiques. En lisant M. Powderly, on se rend compte de l'affirmation un peu optimiste de Mgr Ireland.

Au surplus, M. Powderly réclame précisément, pour mettre fin aux désaccords qui se produisent entre patrons et ouvriers, l'organisation de ces arbitrages dont l'archevêque de Saint-Paul vantait les heureux effets; seulement, il demande que ces arbitrages soient obligatoires. « Ce devrait être une loi dans chaque État, dit-il, qu'en cas de conflit, l'employeur nommât deux arbitres et les employés deux autres; à eux quatre, ceux-ci en nommeraient un cinquième, et la commission ainsi composée aurait droit d'examiner tous les livres de commerce, papiers et documents divers, pouvant éclairer la question. Il va sans dire que ses délibérations resteraient secrètes. »

Ce projet a une légère teinte de socialisme en ce qu'il fait appel à une obligation légale, à une contrainte des Pouvoirs

Publics; mais il est assez curieux de remarquer que l'intervention réclamée par les *Chevaliers du travail* n'est que le résultat d'une autre intervention de l'autorité publique déjà existante et dont M. Powderly dénonce le danger. Ce n'est pas là la partie la moins intéressante de son article.

Puisque l'État se charge de protéger certaines industries par des lois douanières, dit-il, il doit avoir des fonctionnaires pour s'assurer que le bénéfice de cette protection va réellement aux ouvriers, comme on l'affirme dans les discours parlementaires. Quand les ouvriers se croient dépouillés par leurs patrons de ce bénéfice, il faut qu'ils puissent vérifier le fait et le faire cesser.

S'il y a du socialisme dans le *desideratum* de M. Powerly, on peut donc dire en toute vérité que ce sont les patrons américains qui l'y ont mis, en faisant voter par le congrès les bills Mac-Kinley; c'est là une conséquence directe et forcée, une preuve de plus, que lorsqu'on fait appel à l'État pour un objet déterminé, on se voit bientôt obligé de recourir à lui pour une foule d'autres.

Heureusement, la législation douanière ultrà-protectionniste des États-Unis se trouve dès aujourd'hui fortement menacée, et le parti démocrate se rend si bien compte de la défaveur où elle est tombée, que M. Cleveland a fait de la réforme des tarifs sa principale *platform* électorale; c'est grâce à ce tremplin qu'il espère atteindre la Présidence.

Une fois les tarifs revenus à des taux plus modérés, la question ouvrière se trouverait débarrassée, en Amérique, d'une cause sérieuse de troubles, et le bon sens général de la nation aidant, on pourrait espérer voir les arbitrages volontaires remplacer de plus en plus, pour mettre fin aux désordres et aux conflits, l'emploi de la force armée, du *Pinkertonism*, comme dit M. Powderly, avec cette liberté que prennent les Yankees de fabriquer des mots nouveaux.

Paul de Rousiers.

LES

AUXILIAIRES DU PATRONAGE.

(*Cours de Méthode de la Science sociale.*)

LE COMMERCE. LES CULTURES INTELLECTUELLES ET LA RELIGION (1).

Lorsqu'on analyse de près les qualités essentielles et constitutives de la Famille Patronale, on reconnaît que son trait caractéristique n'est pas, comme on le croit souvent, telle ou telle spécialité intellectuelle, assez remarquable pour la faire briller dans les arts, les lettres ou les sciences, mais une aptitude propre pour le maniement, pour le gouvernement des hommes.

Être agronome distingué, habile sylviculteur, ingénieur de premier ordre, c'est posséder d'éminentes qualités, mais des qualités qui n'ont rien de commun avec cette science supérieure de la direction des hommes, qui est tout le Patronage.

Par contre, bien qu'en vertu de cette aptitude constituante le Patron soit personnellement capable de diriger les ressources éminentes que peut offrir au monde du travail la nature humaine, il n'est pas essentiellement apte à tirer ces ressources de son propre fond ; il ne peut en tous cas les avoir nombreuses et à un degré intense ; il lui faut donc, la plupart du temps, pour exercer sa fonction patronale, pour régir utilement les Moyens d'Existence de la race, il lui faut trouver, chez des spécialistes, les facultés qu'il doit mettre en œuvre.

Agronomes, sylviculteurs, ingénieurs, etc., employés par le Patron, sont infiniment plus capables que lui dans leur spécialité ;

(1) Voir la précédente livraison.

mais indépendamment de ce qu'ils peuvent n'avoir pas la même aptitude gouvernementale, ils n'ont pas comme lui le pouvoir souverain sur les Moyens d'Existence des familles ouvrières.

Ces spécialistes auxiliaires ne viennent pas s'adjoindre au hasard et dans un état quelconque de formation aux différentes espèces du Patronage. On observe au contraire qu'il y a entre la naissance et le développement des Espèces du Patronage, et la naissance et le développement des Auxiliaires du Patronage une étroite corrélation ; ils évoluent dans le même sens. A mesure que les Espèces du Patronage croissent et jouent un rôle plus important dans la société, leurs Auxiliaires grandissent et se font des situations de premier ordre. Comparez en effet les auxiliaires dont a besoin le patriarche dans les steppes d'Asie et ceux qui sont indispensables à un grand métallurgiste de notre continent! D'un côté, le patriarche apparaît, seul ou presque seul dans l'exercice des hautes facultés que demandent la vie matérielle, la vie intellectuelle, quelquefois même dans la vie religieuse des membres de sa tribu; de l'autre côté, on voit le grand métallurgiste secondé par de nombreux auxiliaires vigoureusement constitués et entièrement développés : un commerce puissant amène les matières premières et assure le placement des produits fabriqués; des cultures intellectuelles sans cesse en progrès fournissent d'ingénieurs le travail, de légistes la propriété... ; la religion, plus formulée dans toutes ses institutions, aide d'une action plus distincte l'œuvre du patron.

Ces auxiliaires du Patronage ne se bornent pas à se développer et dans leur organisation intérieure et dans leur action extérieure avec les Espèces croissantes du Patronage. Il arrive même un moment où, lorsque pour des causes spéciales l'organisme patronal se désorganise et n'exerce plus sa fonction d'une façon satisfaisante ou d'une façon complète, ses Auxiliaires le débordent, le supplantent et veulent remplir son rôle. Mais, comme ils ne sont pas organisés pour exercer l'action patronale, puisqu'ils ne détiennent pas les Moyens d'Existence des familles ouvrières, puisqu'ils ne disposent ni du travail ni de la propriété, ils remplissent forcément très mal le rôle qu'ils ont assumé et

exercent un Patronage défectueux. C'est ce qu'on voit se produire dans les sociétés où domine la quatrième espèce du Patronage, l'espèce anormale : le Patron à famille instable et ses dérivés.

Les familles, qui devraient patronner, patronnant mal ou ne patronnant plus, ce sont leurs anciens auxiliaires, des spécialistes, sortis, soit des Cultures Intellectuelles, comme les journalistes et les politiciens, soit de la Religion, comme les membres des corporations religieuses, qui les remplacent : voyez plutôt l'histoire de toutes les grèves et de toutes les œuvres. Et on sait maintenant, par le détail, à quelles extrémités violentes ou dans quelle instabilité sociale ces Auxiliaires du Patronage peuvent conduire des populations ouvrières et par elles toute une nation, lorsqu'ils ont pris la place et lorsqu'ils tentent de remplir le rôle qu'ont abandonnés les Patrons naturels.

Ceci posé, les aptitudes spéciales, auxquelles le Patron est obligé de recourir pour exercer son patronage sur la famille ouvrière, sont de trois ordres différents; elles relèvent du Commerce, des Cultures intellectuelles et de la Religion.

En présentant les spécialistes du Commerce, des Cultures Intellectuelles, et de la Religion comme les Auxiliaires du Patronage, je n'entends pas dire que les gens adonnés à ces professions, exerçant ce ministère, ne soient jamais en rapport direct avec les familles ouvrières et voient toujours leurs relations avec les classes laborieuses déterminées et réglées par les Patrons. Mais ce titre d'auxiliaire du Patronage marque que, normalement, les spécialistes du Commerce, des Cultures Intellectuelles et de la Religion ne sont en rapport avec les familles ouvrières que sur certains points spéciaux qui ont précisément pour objet de compléter l'action fondamentale du Patronage; ils aident les Patrons dans leur grande œuvre, ils les aident à assurer les Moyens d'Existence de la Famille ouvrière; que ce soit directement ou indirectement, d'une façon subordonnée ou indépendante, peu importe!

Il faut bien comprendre ceci. Il est évident que lorsqu'on observe le Commerce en lui-même, le Commerce est le fait prin-

cipal, et tous les organismes qui entrent en rapport avec lui et secondent son action (que ce soient la famille patronale, la famille ouvrière, les pouvoirs publics) ne sont, au point de vue commercial, que des organismes auxiliaires. De même, lorsqu'on observe la Religion en elle-même, les intérêts du salut éternel sont le fait principal et tous les organismes qui concourent à assurer et à aider l'action religieuse (que ce soient les patrons, les pouvoirs publics, etc.), ne sont, au point de vue religieux, que des organismes auxiliaires. Mais si on observe tous ces différents organismes : Patronage, Commerce, Cultures Intellectuelles, Religion, non plus à leur point de vue spécial, mais au point de vue social, c'est-à-dire au point de vue de l'organisation fondamentale des Moyens d'Existence, le Patron, dont c'est là toute l'affaire, est le facteur principal, et les spécialistes du Commerce, des Cultures Intellectuelles et de la Religion sont ses auxiliaires.

Il faut voir les choses comme elles sont et prendre, pour ce qu'il est réellement, ce surnom d'Auxiliaire du Patronage : c'est un surnom, ce n'est pas un nom propre.

Les Auxiliaires du Patronage doivent se classer dans la série des faits sociaux après le Patronage pour deux raisons. Il est évident tout d'abord qu'on ne peut se rendre compte de la fonction d'agents auxiliaires, par conséquent qu'on ne peut classer ces agents auxiliaires, qu'après avoir déterminé la fonction de l'agent principal auquel ils viennent en aide : le rôle de ceux-là est fait d'après le rôle de celui-ci. Mais si on observe aussi les rapports de ces Spécialistes du Commerce, des Cultures Intellectuelles et de la Religion avec les familles ouvrières, on voit que ces rapports, — qu'ils soient libres et spontanés ou qu'ils soient réglés et provoqués par la classe patronale, — n'ont pas pour objet propre la pratique des Moyens et du Mode d'Existence, bien qu'ils aient sur ces Moyens et ce Mode d'Existence une influence souvent considérable. Ainsi les transactions commerciales, les grandes découvertes scientifiques, la pratique de la loi morale agissent puissamment sur les Moyens et sur le Mode d'Existence de la classe ouvrière, cela est évident ; mais elles ne constituent pas *le métier*. Par ce seul fait, le Commerce,

les Cultures Intellectuelles et la Religion s'éloignent beaucoup plus de la Famille ouvrière que le Patronage, qui a précisément pour raison d'être et pour office la constitution et la direction du métier; ils doivent donc se classer après le Patronage et lui laisser la première place après la Famille ouvrière.

Il n'y a pas lieu de se scandaliser si, dans l'étude des Sociétés humaines, nous ramenons toutes les questions à celle de l'organisation des Moyens d'Existence de la race, et si nous ne craignons pas de jauger et de classer les plus hautes spéculations et les plus grands problèmes de l'esprit humain, comme les sciences, les lettres et la religion, d'après leur influence et leur rôle dans la solution de la question du pain quotidien. Nous n'agissons ainsi que parce que cette question du pain quotidien, si elle n'est pas la plus sublime du monde, est certainement la plus immédiate, la plus radicale, elle est à elle seule et sera toujours *la question sociale!*

Le Commerce, les Cultures Intellectuelles et la Religion doivent se classer après le Patronage, c'est là chose entendue; mais pourquoi les classe-t-on entre eux dans cet ordre? Ces trois grandes classes de travaux ont ce trait commun de constituer des professions non-manuelles, je ne dis pas libérales, ce qui exclurait le Commerce; nous classerons donc ces travaux non-manuels dans l'ordre où ils se différencient et s'éloignent de plus en plus des travaux manuels après lesquels ils sont venus se ranger.

Le Commerce passe le premier, parce qu'il représente l'aptitude la moins élevée, la moins éloignée à tous égards de l'ordre des travaux manuels que nous avons observés jusqu'à présent

Les Cultures Intellectuelles viennent ensuite, parce qu'elles représentent quelque chose de plus rare et de moins immédiatement rapproché des travaux manuels.

La Religion vient enfin, parce qu'elle suppose et nécessite dans ceux qui en sont les ministres des aptitudes bien autrement particulières et supérieures.

Avant d'entrer dans l'étude de ces trois grandes classes de faits, il est bon de remarquer que ces organismes adjuvants du Patronage ne viennent pas seulement ici après le Patronage

parce qu'ils en sont les auxiliaires, mais aussi parce que les membres qui les composent ont, tout comme la classe ouvrière, besoin d'être patronnés. Si élevées que soient intellectuellement et moralement ces familles ou les individualités adonnées au Commerce, aux Cultures Intellectuelles et à la Religion, on observe qu'elles ont souvent besoin d'être guidées en ce qui concerne soit leurs propres intérêts matériels, soit ceux des intérêts matériels de la masse auxquels elles peuvent toucher par l'exercice de leurs fonctions. Il a toujours fallu des Mécènes aux artistes, des administrateurs et des bienfaiteurs aux religieux. C'est précisément auprès des vrais patrons, des patrons qui détiennent les Moyens d'Existence de la race, que les auxiliaires du Patronage trouveront, tout comme la classe ouvrière, la direction dont ils ont besoin dans les choses matérielles.

I. — LE COMMERCE.

Ce qui caractérise le Commerce et en fait le premier des travaux non-manuels, non-ouvriers, c'est qu'il ne produit, ne façonne et même ne transporte, par lui-même, aucune matière; il se borne à acheter, pour revendre, les objets récoltés ou extraits, façonnés et transportés par les arts usuels. Le Commerce consiste tout entier dans une pure combinaison d'achats et de vente qui laisse un profit.

Les faits relatifs au Commerce ont été distribués dans le tableau suivant :

LE COMMERCE.

I. Chef de métier commerçant.
II. Le spécialiste commerçant.
1. Petit commerçant.
2. Grand commerçant.
3. Société commerciale.

III. Commis.
IV. Banque.

Il suffit d'observer les premiers venus des faits que l'on a

tous les jours sous les yeux pour se rendre compte que le Commerce présente des espèces bien différentes, chacune très nettement caractérisée, et qui, par leur évolution normale, constituent peu à peu le type du spécialiste commerçant.

Regardez tous les paysans qui, chaque semaine, à jour fixe, apportent à la ville voisine les productions de leurs domaines, en venant vendre aux ménagères volailles, légumes et fruits; ces braves gens jouent, sans s'en douter, les Maîtres Jacques; ils cessent, pour un instant, d'être paysans, d'être producteurs, pour devenir commerçants. Sur cette même place où se tient le marché, voyez cette boutique : c'est celle d'un cordonnier; entrez-y, il vous prendra mesure et fabriquera lui-même les souliers qu'il vous vendra. Dans ces deux cas, on voit des producteurs, ici un fabricant, là des agriculteurs, trafiquer eux-mêmes des produits de leur travail.

Mais ce fait que nous ne saisissons guère plus qu'à l'état exceptionnel dans nos sociétés compliquées, est le fait normal des sociétés simples. Chez les tribus des pasteurs nomades de l'Asie, de l'Afrique, chez les pêcheurs de la Mer du Nord, chez les agriculteurs des pays sud-slaves, les familles récoltent ou produisent elles-mêmes, il est vrai, la plus grande partie des choses dont elles ont besoin; mais lorsque certaines denrées indispensables manquent, comme le blé chez les Arabes pasteurs du Sahara, le thé chez les Tartares-Mongols, etc., il faut bien recourir à l'échange pour se les procurer; alors, sous les tentes, on fabrique des tapis, des burnous, on apprête des peaux, etc., et on va les vendre dans les villes de marché, sur les confins des steppes.

C'est là le cas le plus simple du Commerce; le Commerce est encore pratiqué à l'état de métier accessoire. Avec le *Chef de Métier commerçant*, avec le chef de grande tente qui va échanger les tapis confectionnés par sa famille, contre le blé dont il a besoin pour la nourrir, avec le paysan de nos campagnes qui vient vendre ses légumes à la ville prochaine, nous sommes bien en face de la première espèce du Commerce; nous sommes en face d'une espèce de transition, entre le Chef de Métier, paysan, fabricant, qui ne trafique pas des produits de

son travail, qui appartient par conséquent tout entier au monde du travail manuel, et le spécialiste Commerçant, qui, à l'inverse, ne produit rien, s'adonne exclusivement au trafic et appartient tout entier au monde du travail non-manuel.

Dans cette espèce de transition, celle du Chef de Métier commerçant, où les qualités de chef de famille, de chef de métier, de patron, sont réunies et confondues avec la qualité de commerçant, le Commerce n'apparaît pas comme un auxiliaire séparé du Patronage, ni comme présentant une catégorie de personnes ayant besoin d'être patronnées. Le Commerçant se patronne lui-même puisqu'il est aussi chef de métier, et le Chef de Métier trouve en lui-même l'auxiliaire dont il peut avoir besoin puisqu'il est en même temps commerçant.

Dès que les sociétés s'agglomèrent et que la nécessité d'un travail plus intense force les familles ouvrières à consacrer toute leur activité à l'élaboration d'un seul produit, *le Spécialiste Commerçant* apparaît, il répond alors à un véritable besoin et se présente comme le grand auxiliaire de toutes les professions, en leur épargnant le soin et la perte de temps qu'entraîne le placement, la diffusion des produits. Mais c'est surtout pour le patron que le Spécialiste Commerçant est un véritable auxiliaire. On a vu que l'aptitude qui faisait le patron, qui le constituait maître du travail, c'était de grouper un personnel ouvrier de façon à arriver à une puissance de production presque indéfinie. Or, il est clair que le Commerçant aide singulièrement le patron dans la découverte de la clientèle; il simplifie, il décuple l'aptitude du patron à servir une clientèle étendue. C'est le Commerce qui cherche les débouchés, qui assure le placement des produits de l'agriculture et de la fabrication dans toutes les provinces du territoire national; c'est lui qui les fait connaître et les place à l'étranger. Supprimez, gênez seulement un pareil auxiliaire, et voyez si les patrons ne ralentiront pas brusquement leur production, et, s'ils pourront continuer, je ne dis pas à patronner dans le travail, dans la propriété et dans les phases d'existence les familles ouvrières, mais à leur assurer même par un peu de travail le fameux minimum de salaire.

Le Commerce fait plus, il joue plus complètement encore son rôle d'auxiliaire ; il ne se borne pas à permettre le maintien, à faciliter même le développement de la production en lui ouvrant des débouchés. En amenant dans les centres ouvriers et dans les campagnes tous les objets dont on a besoin pour le mode d'existence, en approvisionnant d'une façon régulière et spontanée les populations de blé, de viande, de vêtements, etc.., le Commerce permet aux familles ouvrières de s'adonner, sans crainte ni réserve, à un seul genre de production, et il seconde singulièrement le patron dans sa fonction de grand pourvoyeur des moyens d'existence de la race. C'est grâce au Commerce, à la liberté dont il jouit, que les grandes famines, qui, jusqu'au siècle dernier, désolaient périodiquement l'Europe, ont complètement disparu ; alors les patrons pouvaient vouloir accomplir leur fonction, assurer la vie des populations ouvrières, ils n'en avaient que le désir, la possibilité leur échappait.

Mais si les Commerçants apportent une aide aussi puissante au Patronage et de si grands éléments de force à une nation, il faut remarquer que, considérés dans leur organisation professionnelle, ils ont devant les industriels et, à fortiori, devant les agriculteurs une grande infériorité. Par leur profession ils ne sont liés indissolublement ni à la population, ni au sol. ils sont essentiellement cosmopolites ; sans briser leurs relations, sans nuire à leurs intérêts, bien souvent, au contraire, pour servir ces intérêts, ils peuvent rompre avec leur pays et transporter ailleurs le centre de leurs affaires. C'est pour cela que, tandis que les agriculteurs et les industriels sont des patrons naturels, les commerçants, lorsqu'ils veulent patronner, ne sont jamais que des patrons artificiels.

Les Spécialistes Commerçants présentent trois variétés : le Petit Commerçant, le Grand Commerçant, la Société Commerciale .Ces trois variétés sont classées dans l'ordre de la complication croissante.

Le *Petit Commerçant* présente le type le plus simple, pour lequel les aptitudes les plus ordinaires et les moins spéciales sont suffisantes. Le colporteur, qui, après avoir acheté les marchandises

les plus diverses, s'en va tout seul, sa balle sur le dos, les revendre dans les campagnes, peut se placer au premier échelon de cette variété, partant des spécialistes commerçants. Le fruitier des villes, l'épicier des bourgs sont de bons représentants de la moyenne de ce type.

Chez le *Grand Commerçant* le caractère d'Auxiliaire du Patronage s'accuse très nettement, bien que le commerçant, arrivé à son type le plus complet et le plus élevé, soit complètement indépendant du Patron. Si les grands industriels de l'Angleterre n'hésitent pas à engager dans leurs manufactures et dans leurs usines ces immenses populations ouvrières, c'est qu'ils savent que le grand commerce ira chercher dans les Indes le blé et le coton, en Chine le thé... dans les quatre coins du monde tout ce qui est nécessaire au mode d'existence de ces populations. Mais, pour une telle œuvre, pour savoir servir une clientèle si étendue, engager à propos de si gros capitaux, voyez quels hommes il faut et mesurez, par ce simple aperçu, l'extrême complication que présente le Grand Commerçant.

La *Société Commerciale* constitue un type encore plus compliqué que le Grand Commerçant. Elle se forme normalement pour des entreprises qui, par leurs difficultés, leurs risques, l'abondance des capitaux nécessaires, nécessitent des ressources bien supérieures à celles que peut posséder un particulier. La Compagnie des Indes a présenté le type le plus complet et le plus puissant de la Société commerciale. La Société commerciale peut être aussi quelquefois un succédané défectueux du grand commerçant, lorsque les causes qui la font naître ne sont pas de l'ordre de celles que nous venons d'indiquer, mais sont tout simplement motivées par l'instabilité endémique des familles où se recrutent les grands commerçants.

Il ne suffit pas d'étudier le Commerce dans ses chefs, il faut aussi observer le personnel qu'il emploie ; c'est à ce titre que le *Commis* figure ici. Le Commis, c'est l'engagé du commerce ; il est évident qu'il variera d'après le commerce auquel il est employé.

La classification sommaire du Commerce serait terminée, si on n'avait pas jugé utile de sortir de tous les genres de com-

merce un commerce que son objet rend tout à fait particulier, classe complètement hors pair, ce Commerce est le commerce de l'argent ou la *Banque*. Les Banques, qui ont pour fonction de recevoir en dépôts les métaux précieux, d'escompter les effets de commerce, de prêter sur gages et à crédit, de faire le service des recettes et des paiements de toute nature, sont des agents essentiels et des auxiliaires de premier ordre pour le Commerce. A ce titre, elles exercent une action très utile.

Mais il faut remarquer que l'inaptitude constitutive que nous avons signalée chez les commerçants pour être de véritables patrons est encore plus radicale chez les banquiers et chez toutes les personnes qui se font une occupation principale du trafic des valeurs de Bourse. Ils voient leur fortune, partant leurs moyens d'influence, varier avec les cours de la Bourse, et, pour peu qu'ils spéculent, ils trouvent dans les désastres particuliers ou publics des occasions et des moyens d'enrichissement, ce en quoi ils feraient de déplorables patrons.

Le lecteur a pu se rendre compte que, dans cette rapide étude, nous nous sommes uniquement proposé de dégager le rôle social du Commerce pour le classer dans la série des faits sociaux. Nous n'avions nullement pour but et nous n'avons pas tenté d'étudier le Commerce en lui-même.

Si on voulait entreprendre ce travail en analysant une famille de Commerçant selon la méthode scientifique, il faudrait suivre à son égard le même procédé que nous avons employé vis-à-vis de la famille ouvrière et que nous avons indiqué pour la famille patronale ; on lui appliquerait, *par analogie*, la série de tableaux développée à propos de la famille ouvrière depuis le Lieu jusqu'au Patronage.

Ainsi, par exemple, le Petit Commerçant s'analysera tout comme l'Artisan et le Paysan. Ou encore : le Grand Commerçant comme le Grand Cultivateur ; on prendra un de ses commis et on remontera en analysant celui-ci jusqu'au grand commerçant qu'on analysera de suite directement, à l'intérieur ; comme le grand Patron qu'on analyse à partir de son ouvrier et qu'on analyse, après cela, en lui-même.

Ceci est nécessaire à bien se mettre dans l'esprit pour tirer vraiment parti de la Nomenclature sociale. Ce n'est que par là qu'elle arrive à donner une analyse indéfinie, c'est ce qu'on peut appeler : « le développement de chaque partie de la Nomenclature par toutes les autres ». C'est ce procédé qui lui permet de demeurer simple et cependant de conduire indéfiniment dans l'analyse aussi loin qu'on veut la pousser.

L'adaptation *par analogie* d'une partie de la Nomenclature à une autre (par exemple l'adaptation du tableau du travail manuel à l'analyse du travail non-manuel) est évidemment une opération qui demande de la réflexion et du savoir-faire, mais c'est précisément par l'exercice auquel elle oblige, qu'elle est très profitable, car c'est là que sautent aux yeux les différences des travaux manuels et des non-manuels dans leur organisation technique. Prenez, par exemple, le grand commerçant arabe, le chef de caravane, et voyez l'objet de son travail, son atelier, son personnel, passez à sa propriété, etc., et vous verrez ainsi toutes ses différences avec l'Arabe pasteur.

Cette nécessité de rapporter une chose du cadre qui convient à une autre est précisément ce qui fait éclater tous les points par lesquels les deux choses se disconviennent; c'est l'analyse par comparaison, qui est un des plus puissants moyens d'analyse et le grand moyen de classement.

Il y a, dans ce tableau du Commerce, un autre genre d'exemple du développement de chaque partie de la Nomenclature par toutes les autres; il s'agit de la Banque : il est clair qu'il faut ici tout d'abord développer par la partie précédente du même tableau, c'est-à-dire qu'il faut distinguer le Petit banquier, le Grand banquier, la Société de banque et le Commis de banque, comme on voit distingués le Petit Commerçant, le Grand Commerçant, la Société commerciale et le Commis du commerce. Le reste de l'analyse se poursuit à l'aide des autres tableaux, comme il vient d'être dit tout à l'heure.

Nous étudierons, la prochaine fois, les deux autres Auxiliaires du Patronage : les Cultures Intellectuelles et la Religion.

(*A suivre.*) Robert Pinot.

LES HÉROS D'HOMÈRE,

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES ORIGINES GRECQUES.

II.

ORIGINE DES HELLÈNES (1).

I. — LE RÔLE DE LA MONTAGNE GRECQUE DANS LES TEMPS MODERNES.

Nous avons précédemment montré, par les formes de leurs *groupements* sociaux, par la nature de leur *travail principal*, et par les *traits de mœurs caractéristiques* de la race, que les Achéens d'Homère sont des pillards de profession.

A ce type social bien constaté, il faut maintenant assigner une cause; nous nous proposons, dans cette deuxième partie de notre étude, de rechercher *l'origine* des Achéens.

Comme ils ne sont manifestement, d'après l'ensemble des traditions, qu'une fraction des Hellènes, nous sommes amené, par le fait même, à essayer la théorie générale des origines helléniques.

Nous avons déjà, au commencement de ce travail, indiqué l'insuffisance de la Critique historique en face de cette tâche qu'elle a entreprise bien des fois.

La Science sociale, qui nous a permis de rendre aux Achéens

(1) Voir les précédents articles, t. XII, p. 409 et 518; t. XIII, p. 354.

leur véritable physionomie, pourra-t-elle, ici encore, nous ouvrir une nouvelle voie d'investigations?

Quand nous jetons les yeux sur une carte de Grèce, une chose nous frappe tout d'abord : l'importance exceptionnelle de la montagne; au point de vue du relief, la Grèce pourrait se définir la Suisse de l'Europe orientale.

Une grande ligne de faîte la parcourt dans toute sa longueur. Sous le nom de Pinde, elle sépare au nord la Macédoine de l'Illyrie, et s'épanouit en trois chaînes parallèles entre la Thessalie et l'Épire. Au sud, elle est continuée à travers le Péloponèse par l'Érymanthe, les monts d'Arcadie et la chaîne du Taygète et du Magne.

De cette ligne centrale se détachent à droite et à gauche un certain nombre de chaînes perpendiculaires. A l'est, la Macédoine, couverte d'un réseau compliqué de sommets, ne laisse à la plaine qu'une bordure de rivages. Au-dessous, s'étend la Thessalie; bornée au nord par les Cambuniens et par la masse imposante de l'Olympe, à laquelle se rattachent l'Ossa et le Pélion, et limitée au sud par l'Othrys, elle présente à l'intérieur quelques larges plaines; tandis qu'à l'ouest l'Épire et l'Étolie se couvrent de chaînes nombreuses et confuses, entre lesquelles se développent à peine quelques vallées étroites. Un peu plus bas, dans le sud-est, l'OEta, fortement soudé au massif principal, se prolonge par le Parnasse et le Cithéron jusqu'au-dessus de la plaine de Thèbes et des champs rocailleux de l'Attique. Ainsi, entre l'Euripe, le golfe de Corinthe, la mer Ionienne et la Thessalie, s'étend un vaste réseau montagneux étroitement relié aux trois chaînes centrales du Pinde et formant avec elles un groupe magnifique de sommets et de plateaux.

Au sud, l'Arcadie présente un ensemble analogue, mais moins puissant : les chaînes qui le composent recouvrent tout le Péloponèse, sauf les rivages et quelques vallées étroites.

Comment s'étonner maintenant que l'on évalue aux neuf dixièmes de la péninsule la superficie occupée par la montagne (1)?

(1) Duruy. *Histoire des Grecs*, I, p. 22. Hachette, 1887.

Nous remarquons en outre que le massif grec présente en beaucoup de points des altitudes considérables: l'Olympe a 2.985 mètres, l'Ossa 1.953; les Cambuniens atteignent souvent 1.500 mètres, un grand nombre de cimes du Pinde dépassent 2.000 mètres. Les points culminants de l'Étolie sont à 2.495 et 2.512; le Parnasse atteint 2.517 mètres. La plupart de ces sommets gardent huit mois de l'année les neiges de l'hiver.

En face d'une telle importance de la montagne sous le double rapport de la hauteur et de l'extension, nous pouvons considérer comme certain que les sols intransformables couvrent en Grèce des espaces considérables. En fait, les statistiques confirment pleinement cette manière de voir; elles nous apprennent que les productions spontanées, pâturages et forêts, couvrent à l'heure actuelle les quatre cinquièmes de la péninsule (1). Or, dans un pays de régime urbain comme la Grèce, la culture a évidemment pris possession de la majeure partie des sols cultivables, et les zones occupées, en fait, par les productions spontanées ne sont pas beaucoup plus étendues que les sols rebelles par nature à toute transformation.

Soit, me direz-vous, la montagne intransformable couvre la majeure partie de la péninsule; mais à quoi bon cette constatation? — A retrouver certains éléments constitutifs des premières civilisations grecques; peut-être à établir sur ses vraies bases la théorie des origines helléniques. Avouez que, si nous arrivons à ce résultat avec un pareil point de départ, la route sera nouvelle.

Commençons par la jalonner, si vous le voulez bien.

A l'époque lointaine où les premiers Hellènes faisaient leur apparition, la montagne était là, non seulement avec ses cimes hardies et ses beautés pittoresques, mais encore avec ses sols intransformables et leurs produits qui ne changent pas : et déjà elle pliait ses premiers habitants, comme elle a fait pour tous

(1) Alexandre Tombasis, *la Grèce agricole*, Athènes, 1878, p. 6. Nous avons emprunté à cette étude la plupart des détails que l'on trouvera ici sur l'art pastoral en Grèce.

ceux qui ont suivi, à des modes spéciaux de travail et à des formes sociales rigoureusement imposés par le lieu. Par suite du voisinage de la plaine transformable, les montagnards ont dû prendre un type composite, plus ou moins modifiable à travers les âges, au gré des civilisations successives qui les ont entourés. Mais tous, depuis les premiers occupants jusqu'aux brigands de nos jours, ont présenté dans leur constitution sociale un fonds commun et invariable, dû à la perpétuité de certains éléments de leur travail fournis par la montagne.

Si, en analysant le type du montagnard moderne, nous dégageons ce fonds commun, qui est de tous les temps, nous aurons, par le fait même, sous les yeux, les traits fondamentaux du montagnard primitif. Et comme la Grèce naissante n'a pu être façonnée que par la montagne, la plaine ou la mer, nous posséderons un des trois facteurs de sa constitution originelle.

Mais à quoi reconnaîtrons-nous, dans le type du montagnard moderne, ce fonds commun qui a appartenu avant lui à tous ses ancêtres?

1° Il est certain qu'au moins dans son essence le travail propre à l'exploitation des sols *intransformables* a été *de tout temps* ce qu'il est aujourd'hui; par conséquent, *la première inconnue à dégager, c'est le travail propre à l'exploitation des sols en question et les conséquences sociales qui en découlent.*

2° Lorsque les régions intransformables sont restreintes et entrecoupées de plaines cultivables (nous savons que c'est le cas en Grèce), leurs habitants ne vivent pas seulement de l'exploitation directe des sols intransformables, ils pratiquent en même temps des industries accessoires dues au rapprochement de ces deux sols différents; ou bien, ils vivent en partie sur les régions transformables.

Il importe alors d'étudier avec soin le travail accessoire du montagnard, à l'époque actuelle; d'analyser la part contributive des régions cultivées dans ce travail, et de la réduire en ses éléments simples. Car, si les documents historiques nous permettent d'affirmer à l'époque ancienne, objet de nos recherches, la présence de ces mêmes éléments simples, le travail ac-

cessoire du montagnard, aux deux époques, a été le même selon toutes les probabilités.

Une remarque cependant : les éléments empruntés aux régions transformables par les deux époques comparées, auront souvent agi avec une intensité variable; il en résultera que le travail accessoire pourra, dans les temps modernes, présenter peu d'importance et en avoir eu jadis une très grande; ou inversement.

Partons donc pour la montagne grecque. Nous voilà certains d'y trouver quelque chose de nos Achéens. Sera-ce peu? Sera-ce beaucoup? l'avenir nous l'apprendra. Mais j'ai espoir que l'expédition sera fructueuse ; certains modernes qui reviennent de là-bas, Pouqueville, Fauriel, About, nous disent que les montagnards, dans plus d'une région, présentent avec les héros d'Homère des ressemblances frappantes ; et c'était déjà l'avis de Thucydide (1). Qui sait? peut-être nos Achéens ont-ils été eux-mêmes, à une période quelconque de leur histoire, des habitants *de la montagne* grecque !

Nous étudierons, dans cet article, la montagne dans l'ère moderne, le travail principal et le travail accessoire qu'elle impose, ainsi que les conséquences sociales qui en découlent.

Dans un autre article, nous rechercherons si, aux époques antérieures et surtout à l'âge légendaire, cette action de la montagne s'est manifestée dans des conditions analogues. Nous essaierons ensuite de débrouiller le chaos des mythes et des traditions, et de faire pour les Hellènes l'histoire des âges préhistoriques.

I.

De tout temps, la montagne grecque a été partagée entre les pâturages et la forêt. Mais le rôle principal a toujours appar-

(1) Thucyd., *Hist.*, I, 5.

tenu aux pâturages, même avant les déboisements séculaires qui ont découronné la péninsule, car la plupart des essences forestières de la Grèce laissent subsister les herbages de sous-bois.

Le travail principal d'exploitation est donc l'art pastoral.

L'herbe recouvre à la fois les grands sommets, la plupart des chaînes secondaires, un certain nombre de plateaux de hauteur moyenne, et les vallées intérieures des réseaux montagneux. Sa répartition au point de vue de l'altitude impose donc la transhumance. Dans le Péloponèse, les sommets de l'Érymanthe, du Ménale et du Lycée nourrissent les troupeaux l'été : les parties basses, surtout l'Élide et la Messénie, les reçoivent l'hiver (1). Au nord, la chaîne centrale constitue le grand pâturage estival; chaque hiver, les bergers descendent sur les plateaux moins élevés de l'Épire, de l'Acarnanie, de l'Étolie, de la Phocide : ils s'avancent même jusqu'au-dessus de l'Attique, dans le Cithéron et dans le Pernès.

Les pâtres que nous avons sous les yeux sont donc en grande partie nomades. Leurs familles habitent de petits villages dans les vallées hautes du Pinde. Ceux du Péloponèse ont leur centre en Arcadie.

La pauvreté à peu près générale des herbages rend le nombre des bêtes à cornes relativement faible; en revanche, les moutons et les chèvres sont en quantité considérable. Pour cent habitants, on compte dans la péninsule dix-huit bœufs, cent cinquante moutons, et cent vingt chèvres.

Les éleveurs du Pinde et de l'Arcadie possèdent souvent des troupeaux considérables, et beaucoup sont fort riches (2).

Si l'herbe règne en souveraine sur les sommets, elle partage avec la forêt les zones d'altitude moyenne et les vallées intérieures. Les végétations arborescentes brillent par la variété des espèces, au milieu desquelles se distinguent une foule d'arbres à cueillette, depuis la vigne, le figuier et l'olivier, jusqu'au

(1) *Expédition scientifique de Morée,* tome III, p. 18.
(2) V. M. Tombasis, auquel nous empruntons ce fait.

châtaigner, et au chêne à vallonnée (gland comestible). Ces dernières espèces, pouvant suffire à l'alimentation une grande partie de l'année, sont abondantes en beaucoup de points et donnent à la cueillette une véritable importance. Les habitants de ces régions à productions arborescentes pratiquent en même temps l'élevage du porc, de la chèvre et du mouton, en petits troupeaux qui paissent aux alentours. Ils y joignent quelques cultures fragmentaires et, dans les régions les plus boisées, un peu de chasse.

Ils sont entièrement sédentaires et groupés en villages.

Le travail d'exploitation de la montagne à l'époque actuelle présente donc deux types principaux : dans les chaînes élevées, c'est l'art pastoral à grands troupeaux pratiquant la transhumance et engendrant la richesse ; dans les régions d'altitude moyenne, à côté des herbages d'hiver des grands troupeaux, c'est l'art pastoral restreint, compliqué de cueillette, de culture fragmentaire et parfois de chasse.

Passons maintenant au travail accessoire de notre montagnard : les Occidentaux l'appellent d'un nom malsonnant « le brigandage » ; pour les Grecs, c'est « la Pallicaria », le métier de bravoure ; en fait, c'est l'habitude des coups de main dans le but de vivre ou de s'enrichir aux dépens de la plaine.

Cette honorable institution fut, pour le roi Othon, surtout pendant la première moitié de son règne, un grand sujet d'embarras, parce qu'elle prenait soudainement un développement alarmant aux moments de trouble : les mécontents et les révoltés allaient grossir les effectifs des chefs de bandes : et des provinces entières étaient à leur merci.

Depuis cette époque, le brigandage n'a jamais disparu. Les Anglais qui, en 1870, furent enlevés à Marathon (1), aux portes d'Athènes, l'ont appris à leurs dépens, et leur cas est loin d'être isolé : s'il a fait quelque bruit, c'est que nos montagnards, cette fois, avaient eu l'imprudence de s'adresser à la revèche Albion. A la fin de juillet dernier, les journaux annonçaient que plusieurs bandes parcouraient l'Épire, rençonnant les popula-

tions et semant la terreur. Le 26 août dernier, un télégramme d'Athènes signalait « la présence de nouvelles bandes en Thessalie, en même temps qu'un certain nombre d'attaques à main armée sur d'autres points du royaume ».

Le brigandage groupe de trois catégories d'individus : d'abord des sédentaires de la montagne éprouvant le besoin d'occuper les loisirs que leur laisse la cueillette et d'augmenter leurs maigres ressources; ensuite, des bergers en quête d'un métier plus lucratif; enfin, des coupables ou des insoumis obligés de mettre entre eux et les tracasseries du pouvoir un nombre respectable d'escarpements et de précipices.

Non seulement les brigands sont des montagnards d'origine, ou des urbains devenus montagnards, mais encore le lieu du brigandage est très nettement la montagne. C'est là que les bandes s'organisent et qu'elles ont leur centre d'opérations; c'est de là qu'elles tombent sur la plaine. Les frères Arvaniki, ceux qui enlevèrent les Anglais de Marathon, étaient des montagnards thessaliotes venus en Attique par les routes de sommets que suivent chaque année les pasteurs du Nord. C'est aussi grâce à la montagne que les brigands échappent à peu près à toute répression; quand ils sont serrés de trop près dans les chaînes détachées, ils ont vite fait de gagner les retraites inaccessibles du Pinde.

En général, le bandit grec ne commet ni dévastation ni meurtre inutiles. Il a des égards pour ses prisonniers, surtout si la rançon doit être belle et si elle ne se fait pas trop attendre. Il s'engage volontiers non seulement à respecter, mais encore à protéger, les habitants de la plaine qui consentent à lui offrir « la forte somme », et il tient sa parole. Nous reconnaissons à tout cela que notre bandit est un civilisé.

Il en donne parfois des preuves plus imprévues encore. Il a des amis dans le monde politique et daigne s'occuper des affaires de la patrie. On a reconnu plus d'une fois son intervention dans les crises ministérielles. Enfin, en septembre 1891,

(1) Voir à ce sujet : Em. Burnouf, « *le Brigandage en Grèce* », *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1870; cet article nous a fourni plusieurs des observations qui suivent.

l'Europe apprenait avec étonnement que le fameux brigand macédonien Athanase venait de prélever sur ses prises une part considérable pour les écoles de sa nation!

Mais c'est à l'époque de la domination turque qu'on voit le rôle de la montagne se dessiner dans toute son ampleur (1).

Une fois Mahomet II maître de Constantinople en 1453, les derniers débris du vieil empire byzantin s'écroulent d'eux-mêmes; dans la péninsule, le duc d'Athènes et les Paléologues de Morée disparaissent; les places fortes qui n'appartiennent pas à Venise font leur soumission; tout ce qui, aux yeux des historiens, constitue la vie d'un peuple, passe aux mains de l'envahisseur; bientôt il semble que le flot turc ait tout recouvert.

Mais, tandis que les marchands de la côte et les cultivateurs de la plaine courbent la tête en silence et travaillent pour leurs nouveaux maîtres, la montagne résiste fièrement. Pauvres et disséminés, ses habitants paraissent à la merci d'une poignée de soldats, et cependant leur résistance se prolonge; et voici qu'au bout de quelques années les pachas rebutés renoncent à la lutte ouverte. A partir de ce moment, ceux des montagnards dont les villages sont inaccessibles gardent complètement leur indépendance; ils vivent avec les Turcs dans un état d'hostilités perpétuelles; le brigandage devient la forme chronique de la guerre et fait donner à ces insoumis le nom de *Klephtes* (voleurs).

Au-dessous d'eux, dans les régions moins élevées et moins pauvres, les montagnards sont plus exposés aux incursions d'en bas; ils se résignent donc à payer un tribut annuel; mais ce tribut est faible, et c'est la seule marque de dépendance que le Turc ose demander. Il reconnaît à ces sujets d'un nouveau genre une autonomie complète, et la faculté non seulement de s'administrer eux-mêmes d'après leurs us et coutumes, mais encore de percevoir les impôts de certains villages qu'il leur

(1) Les faits relatifs à l'invasion turque, aux Armatoles, aux Klephtes et aux Souliotes, sont empruntés aux ouvrages suivants : Brunet de Presle et Blanchet, *la Grèce depuis la conquête romaine*, Didot, 1852; Fauriel, *Chants populaires de la Grèce moderne;* Raffenel, *Hist. des Grecs modernes,* 1 vol., 1820, etc.

abandonne. Bien plus, il leur laisse le droit de conserver leurs armes, de s'organiser en bandes permanentes, de fortifier leurs villages et leurs châteaux, justifiant ainsi leur nom bien significatif d'*Armatoles*. Évidemment, si les pachas se résignent à tant de concessions, c'est qu'ils ne peuvent mieux faire.

Entre le Klephte et l'Armatole, ces deux frères unis par le sang et par la haine de l'étranger, les limites morales sont faibles, et les limites géographiques plus indécises encore ; pour un oui, pour un non, l'Armatole gagne les sommets; tandis que, fatigué de la vie d'aventures, le Klephte vient prendre sa place dans les milices régulières de la montagne (1).

Grâce à eux, le Nord de la péninsule, c'est-à-dire, l'Acarnanie, l'Épire, l'Étolie, la Phocide, la Thessalie, le Sud de la Macédoine, à l'exception des villes de la plaine et du littoral, échappent en fait à la domination turque. Quand nous étudions sur la carte ces régions indépendantes, nous voyons nettement se dessiner le réseau montagneux du Pinde grec avec toutes ses ramifications; à l'Ouest, l'Agrapha et les monts d'Épire; à l'Est, l'OEta, l'Othrys, les Cambuniens, l'Ossa, le Pélion, et surtout l'Olympe, qui apparaît dans tous les chants nationaux comme la citadelle de la patrie, et le repaire des chefs les plus redoutables.

Dans la Grèce du Sud, bien que les sommets soient moins élevés et les voies de pénétration plus nombreuses, l'Érymanthe et le Taygète sont fréquemment au pouvoir des Klephtes, et le Magne, où l'étranger n'a jamais pénétré, a fait reconnaître son autonomie, au moyen de quelques tributs irréguliers que les collecteurs turcs vont recevoir en tremblant.

Dans plus de la moitié de sa superficie, la Grèce propre reste donc indépendante, et ce phénomène si remarquable que les historiens, toujours préoccupés des villes et des gouvernements constitués, ont à peine aperçu, n'est pas seulement le fait de quelques années, il dure plus de trois siècles; et il ne prend fin qu'en se développant avec une ampleur magnifique dans l'in-

(1) « Je fus vingt ans Armatole, et trente ans Klephte sur la montagne », dit une vieille chanson.

surrection du commencement de ce siècle, où il aboutit à l'indépendance de la Grèce.

C'est en 1821 que le Magne donne le signal de la grande lutte. L'insurrection, comme une traînée de poudre, gagne de proche en proche à travers les montagnes de Morée (1). Quelques semaines après, la grande chaîne du nord donne à son tour; et du Pinde et de l'Olympe, des bandes guerrières, descendant à flots tumultueux sur la péninsule, se lancent de toutes parts contre les villes où se sont concentrés les Turcs.

C'est bien à un mouvement parti de tous les sommets, à une descente en masse de la montagne que nous assistons. Mais le phénomène a pris dans le Pinde et ses annexes une telle extension, les effectifs qu'il a jetés sur le Sud ont relativement une telle importance, que la guerre de l'indépendance est réellement soutenue par les montagnards du Nord et que l'affranchissement de la Grèce sera leur œuvre.

Nous remarquons, en second lieu, que ces envahisseurs, tout en luttant pour délivrer la patrie, luttent aussi pour la conquérir; rachetée par eux, la Grèce doit devenir en quelque sorte leur chose; par le fait même de leur victoire, ils devront constituer la véritable aristocratie de la nation ressuscitée qui se trouvera ainsi aux mains d'une classe guerrière. Les chefs du Nord seraient donc aujourd'hui à la tête de la péninsule, si la diplomatie européenne, avec cette parfaite ignorance des types sociaux dont elle a donné tant de preuves dans les affaires d'Orient, ne les avait dépossédés, en imposant à la Grèce un régime monarchique basé sur la prédominance des urbains, de la culture et du commerce. Ce ne fut d'ailleurs pas chose facile que de reléguer au second plan ces maîtres d'un jour. Les trois gouvernements de Capo d'Istria, de Léopold et d'Oth on s'usèrent à cette besogne.

Voilà quelle fut en Grèce, du quinzième au dix-neuvième siècle,

(1) Elle éclate presque aussitôt dans les îles d'Hydra, de Spezzia et d'Ipsara; indépendantes depuis longtemps moyennant tribut, ces îles se sont peuplées de *réfugiés épirotes, anciens pillards de terre ferme* qui, dressés maintenant à la vie maritime, se transforment en corsaires émérites.

l'œuvre de la montagne. Mais comment des rocs escarpés et des pâturages pauvres ont-ils pu produire de pareils guerriers, et leur donner une telle force d'expansion ?

La Grèce moderne va nous répondre par une des plus belles pages de son histoire.

Vers la fin du dix-septième siècle, quelques familles épirotes des environs de Gardiki s'étaient retirées, pour échapper aux vexations des Turcs, dans les montagnes abruptes de Souli, au-dessus des vallées sauvages qu'arrose le fameux Achéron. Les opprimés des régions voisines vinrent se grouper autour de ce premier noyau, en onze villages bâtis au cœur même de la montagne. Confinés sur d'âpres rochers, n'exerçant aucune industrie, ne se livrant à aucun négoce, ils élevaient quelque bétail, mais trop peu pour en tirer leur subsistance. Ce qui leur manquait, ils n'avaient qu'un moyen de se le procurer : c'était de l'enlever aux habitants et aux cultivateurs des vallées. Leur histoire ne fut donc, dès l'origine, qu'une série de guerres interminables avec les pachas ; ils finirent par leur arracher une soixantaine de villages dont l'ensemble était désigné sous le nom de Parasouliotide. Les Turcs reconnurent leur indépendance, mais en exigeant d'eux le tribut ordinaire des raïas et la dîme de leurs troupeaux. A leur tour, les Souliotes levaient des impôts semblables sur les villages qu'ils possédaient à titre de conquête, et, en plus, se faisaient payer une rétribution particulière en argent par les agas et les beys voisins pour ne pas dévaster leurs domaines.

Leur organisation intérieure reposait tout entière sur la famille considérée comme unité politique. Un certain nombre de familles alliées formaient une « phara » ou tribu, gouvernée par le chef de la famille la plus respectée. Les lois écrites étant chose inconnue, les différends étaient soumis aux chefs de famille. Quant aux affaires publiques, c'était un conseil, composé des chefs de pharas au nombre de quarante-sept, qui en décidait. De ces affaires, la principale, la seule presque, était la guerre.

L'éducation des jeunes gens comprenait le maniement des armes, les exercices physiques et quelques chants guerriers.

Les forces militaires des Souliotes étaient très grandes relative-

ment à la population totale, la guerre constituant la seule profession des hommes valides : le Souliote mangeait, dormait, allait à l'église sans quitter ses armes.

Les femmes, gardiennes ordinaires des villages pendant les expéditions, accompagnaient parfois les hommes pour porter les munitions et les vivres, et faisaient le coup de feu à l'occasion. Le fameux Ali, pacha de Janina, dont la puissance était redoutable au Sultan lui-même, se rua en 1788, en 1792 et en 1800 sur les rochers de Souli avec des forces quinze fois supérieures. A chaque expédition, il fut repoussé avec des pertes considérables. Sa défaite de 1792 atteignit même les proportions d'un désastre. Dans cette lutte de douze ans, les Souliotes se signalèrent par des prodiges de valeur dignes d'un nouvel Homère. Enfin, renonçant à enlever la montagne de vive force, le pacha entreprit de la bloquer et l'entoura d'une ceinture de forteresses. Après deux années durant lesquelles ils combattirent avec l'héroïsme du désespoir, les défenseurs de Souli furent vaincus par la famine et plus encore par la trahison. Ils périrent presque tous, lâchement massacrés dans les défilés de Parga, au mépris de la foi jurée.

C'est aux derniers jours de leur agonie que se rapporte un épisode célèbre, la mort héroïque de ces soixante femmes qui se précipitèrent avec leurs enfants dans un abîme sans fond pour échapper à la brutalité du vainqueur. Enlacées dans une ronde funèbre, elles chantaient leur dernière prière. A chaque tour, l'une d'elles, se détachant brusquement de la chaîne, disparaissait dans le gouffre. Puis le cercle se fermait pour s'ouvrir de nouveau, et se fermer encore en se rétrécissant toujours... Bientôt sur la roche escarpée la prière cessa...

L'histoire de cette poignée d'hommes met en lumière l'action de la montagne grecque depuis le XVe siècle jusqu'au XIXe.

Dès le principe, l'invasion turque eut deux résultats : aux populations établies de longue date dans la montagne elle imposa une concentration matérielle, d'abord, en leur faisant abandonner les contrées de facile accès, et surtout une concentration morale en les groupant dans une union plus étroite autour de

chefs capables : en même temps, elle les pliait à une formation guerrière plus intensive.

En second lieu, elle fit gagner la montagne à l'élite des vaincus de la plaine. Ici, ce sont des patriotes préférant les privations à la servitude, là, des chrétiens fuyant le contact de l'infidèle, et avec eux et à leur tête, les derniers défenseurs des villes. A chaque cité qui tombe, les enrichis fuient vers les côtes italiennes, les paysans se courbent plus bas vers le sillon ; mais les vaillants se glissant, isolés ou par petits groupes, à travers les vainqueurs, gagnent d'abord les sommets voisins, puis, de la Thessalie ou de la Béotie, ou même du Péloponèse, se dirigent pour la plupart vers le massif du Pinde. Pendant ce temps-là, des Grecs de Constantinople, arrivés par mer, se jettent résolument dans les rochers du Magne.

Durant les siècles suivants, chaque fois que la lourde main des Turcs s'appesantit davantage sur la plaine, l'émigration s'accentue vers les sommets où la fermentation grandit par contre-coup (1). Bientôt, comme chez les Souliotes, à la période de concentration succède la période de pléthore et d'expansion. Comme à Souli, la montagne, devenue trop étroite pour ses habitants, prend l'offensive : les incursions sur la plaine se multiplient, les soulèvements partiels éclatent de tous côtés. Les pachas résistent par des exactions, des félonies et des massacres toujours grandissants, auxquels répond enfin l'insurrection générale. La plaine grecque est envahie et reconquise par la montagne, comme jadis les vallées de la Parasouliotide. Plus heureuse que les héros de Souli, la Grèce arrive au triomphe et à la liberté.

II.

Analysons maintenant le mécanisme de ces grands phénomènes, dont le brigandage de nos jours n'est évidemment qu'une réduction.

(1) « Yousouf, frère de lait d'Ali, demandait un jour au capitaine Athanasios comment il se faisait que chaque défaite rendait plus forts les capitaines de la montagne. Athanasios, montrant du doigt cinq jeunes gens qui tous étaient venus pour venger la mort d'un frère, répondit : Encore quelques années de persécution et de guerre, et toute la Grèce sera avec nous ! » (Gervinus, ouvr. cité, I, p. 90.)

1° L'oppression, en pesant sur la plaine grecque, détermine une émigration d'élite, non pas au dehors, mais à l'intérieur, vers la montagne.

Et cela, parce que la montagne, peuplée de compatriotes et assez riche en produits spontanés, est hospitalière ; parce qu'elle offre un asile sûr, impénétrable, qui décourage l'ennemi par sa nature même, et où une poignée de défenseurs peut tailler en pièces de véritables armées ; enfin parce qu'elle présente partout d'excellents postes d'attaque, avec ses nids d'aigle suspendus au-dessus des villes, ses hémicycles de sommets enfermant la vallée, et ses défilés commandant nécessairement les voies de transport.

La fusion est évidemment rapide entre les montagnards de la veille et les montagnards du jour ; bientôt un même nom les désigne tous : ce sont les *Pallikares* ou les vaillants.

2° Comme les nécessités de la défense et de l'attaque les obligent à rester en armes, que les plateaux sont pauvres et que la plaine est riche, les soldats d'hier sont bientôt des pillards. A cette transformation, le besoin de parer à l'insuffisance des ressources de la montagne, l'espoir de s'enrichir et la haine de l'étranger trouvent également leur compte (1). Dans des pointes hardies, nos montagnards descendent sur les villages et les cultures, interceptent les routes, enlèvent les convois, les grains et les animaux domestiques ; ils pillent, rançonnent ou massacrent les agas et les beys. Ils ont grand soin d'ailleurs de ne s'attaquer qu'aux Turcs et aux Grecs dégénérés qui font cause commune avec ceux-ci. Comme cette vie d'aventures est pleine de dangers et qu'elle se résume tout entière dans la lutte contre l'ennemi national, c'est chose glorieuse d'être un pillard, et le nom de Klephtes est un titre dont les patriotes des sommets se parent avec orgueil (2).

L'Armatole n'est pas autre chose qu'un Klephte ayant consenti

(1) Remarquons que la succession indiquée ici est surtout logique et due plutôt aux besoins de l'exposition qu'à la réalité des faits. Le guerrier et le pillard ont formé dès l'origine un tout complexe.

(2) Cette vie d'aventures, aidée de l'art pastoral, nourrit bien son homme. Les chants populaires nous le disent d'une façon pittoresque : « Sur la montagne, les Klephtes ont des moutons qu'ils font rôtir, et cinq beys pour tourner la broche ».

une trêve prolongée ; il ne constitue donc pas un type à part ; la principale différence qu'il présente, c'est qu'il remplace les ressources du pillage par des redevances fixes, par des impôts qu'il lève, comme les Souliotes, sur les villages, dans sa dépendance (1).

3° Notre Pallikare en arrive bientôt à n'être pas autre chose qu'un guerrier pillard. La garde du foyer, le soin du troupeau et la culture sont laissés aux femmes. Pour lui, il a toujours en main ses armes, vrais instruments de son travail ; et il met bien haut dans son estime le courage guerrier, la force du bras, la rapidité à la course, l'habileté au maniement des armes, l'endurance à la fatigue, le mépris du danger, l'esprit de ruse, et l'adresse à s'approprier *per fas et nefas* les biens de son ennemi (2). Il suit encore de là qu'il aime le lucre et la richesse d'une façon immodérée (3).

4° La vie du Pallikare, longue suite d'embuscades et d'escarmouches, le met à chaque instant dans la nécessité de se tirer d'affaire, et de compter avant tout sur lui-même. Elle développe donc d'une façon intense l'esprit d'initiative et la valeur personnelle. Elle multiplie donc les capables.

5° Mais, tout en multipliant les capables, elle leur interdit l'action isolée ; elle les encadre donc nécessairement dans une bande et les soumet à un chef. Se modelant sur le type de cet atelier de travail, la famille et la hiérarchie sociale restent nettement communautaires ; à la bande de pillage, correspond la tribu ou *phara* ; aux chefs subalternes, les gérontes ; au capitaine, le président de la gérusie.

6° Mais, d'autre part, la rareté des subsistances, et aussi ce que l'on pourrait appeler le particularisme des sommets, empêchent les groupements nombreux sur un point donné ; le lieu

(1) Ce n'est donc pas par gracieuseté que les Turcs leur ont abandonné ces villages. Cette concession est la soupape du système : sans redevances, les Armatoles sont obligés de se remettre au pillage.

(2) Voir à ce sujet Fauriel, *Chants populaires de la Grèce moderne*, et surtout la Préface.

(3) Voir, pour l'existence de ce penchant au commencement du dix-neuvième siècle, Brunet de Presle et Blanchet, *la Grèce depuis la conquête romaine* (Didot), p. 429, texte et note.

limite donc l'importance de la bande. De plus, comme il est évidemment facile de changer de bande, la discipline est large; comme les dangers sont à peu près les mêmes pour les soldats et le chef, le régime est égalitaire.

7° Nous arrivons ainsi à cette formule qui nous paraît bien résumer le type social de la montagne : *Le développement de la valeur individuelle et de l'esprit d'initiative dans une communauté peu nombreuse, libérale, et égalitaire.*

Est-il possible de ne pas remarquer en passant combien cette formule de la montagne paraît être celle de la Grèce entière à toutes les époques de son histoire (1)?

8° Mais nous avons jusqu'ici laissé de côté le trait le plus original du montagnard grec, celui auquel il doit surtout sa valeur, celui qui est en même temps le plus difficile à saisir pour nos imaginations occidentales. Malgré leurs habitudes de brigandage, nos Pallikares sont des civilisés, et qui plus est des civilisés éminents, des civilisés d'un type supérieur. Sortis de la plaine à des époques plus ou moins éloignées, établis à une faible distance des villes, ils continuent à faire avec elles une seule et même race, un seul et même peuple; ils ont la même langue, la même religion, et tout un patrimoine commun de souvenirs et d'espérances. Ils entretiennent forcément, parmi les urbains, des relations commerciales, et souvent des liens de famille, des alliances, un parti politique, une clientèle dévouée. D'ailleurs les recrues d'élite qui leur viennent d'en bas par petites émigrations renouvelées, rajeunissent leurs contacts avec la plaine et les tiennent au courant de tous ses progrès. Évidemment, ils ignorent cet ensemble de raffinements et d'élégances qu'on englobe sous le nom d'urbanité, mais en revanche *ils ont échappé à l'abâtardissement communautaire des villes et ont mis à la place les fortes qualités* que nous analysions tout à l'heure. Leur supériorité sur les gens de la plaine est si manifeste, que ces derniers la sentent et la reconnaissent. Je n'oublierai jamais pour ma part l'accent ému avec lequel un jeune Grec dont le pays est encore au pouvoir

(1) Nos lecteurs voudront bien se rappeler combien cette formule est vraie à l'époque homérique en particulier.

des Turcs me disait en parlant de la montagne : « Monsieur, là-haut, c'est la patrie ! »

9° Faites redescendre maintenant sur la ville cette nature vigoureuse, cette volonté de fer, cet esprit souple et hardi, au courant de ses besoins et de ses ressources, bientôt la ville rajeunie, transformée sous sa direction, redeviendra capable de toutes les initiatives et de tous les progrès, à la condition toutefois que la diplomatie, cette providence à rebours, ne vienne pas mutiler ou détruire l'œuvre de la montagne, en important, dans la terre des Pallikares, la bureaucratie bavaroise !

Voilà donc ce qu'a donné, à l'époque moderne, la montagne grecque agissant sur des éléments sortis de la plaine.

Lorsque nous analysons la part de la plaine dans ce phénomène grandiose, nous voyons qu'elle se borne à deux choses :

1° Développer la richesse au bas de la montagne pour former le bandit;

2° Faire pénétrer la civilisation sur la montagne pour former le bandit civilisé.

Ces deux points se résument en un seul : *mettre la civilisation à la portée de la montagne.*

La montagne se charge du reste.

Si cette analyse est exacte, les phénomènes auxquels nous avons assisté tout à l'heure ne peuvent pas être isolés dans l'histoire de la Grèce; nous devons les retrouver aux périodes antérieures sous des formes analogues, et cela, même à l'époque lointaine où les premières civilisations se sont développées dans la plaine.

Interrogeons donc nos souvenirs, en remontant le cours du temps.

(*A suivre.*) Ph. CHAMPAULT.

L'INSUFFISANCE DE LA STATISTIQUE

COMME BASE DE DÉMONSTRATION

DANS LES QUESTIONS DE LIBRE-ÉCHANGE ET DE PROTECTION.

I.

Les économistes, qui ont gardé jusqu'à présent le monopole de l'étude théorique des systèmes douaniers, ont procédé à leurs recherches au moyen d'une méthode fort sujette à caution. En effet, leurs raisonnements sont, en règle, basés sur une conception toute intellectuelle des choses, formée *a priori*, au gré des tendances personnelles de l'esprit qui la crée. Il en résulte que les postulats qu'ils émettent, et sur lesquels ils bâtissent leurs théories, valent autant que le point de départ choisi par leur auteur. Si ce point de départ est juste, la théorie peut l'être aussi dans une mesure plus ou moins grande. Dans le cas contraire, tout ce qu'on en déduit est erroné.

Cette méthode est évidemment fautive, puisqu'elle subordonne la valeur de tout un corps de doctrine, de toute une série de raisonnements, à celle d'une conception artificielle qui a les chances les plus grandes pour tomber à côté de la vérité. Elle est en outre incomplète, car elle écarte systématiquement, sous prétexte de simplicité, un grand nombre de faits dont elle refuse de tenir compte, quelle que soit l'étendue et la puissance de leur action. Les économistes se meuvent ainsi dans un milieu arbitrairement composé, où les abstractions et les suppositions abondent, où des

faits tronqués sont groupés dans un ordre qui n'a rien de scientifique. Un auteur allemand, M. Lujo Brentano, disait fort justement à ce propos : « L'économie politique classique a créé un homme exempt de toutes les empreintes que lui donnent le métier, la classe, la nationalité et son degré de civilisation... Elle ne connaît point de différence de race, de religion, de siècle... Sa psychologie ne connaît que deux mobiles comme ressorts des actes de l'homme ». S'il en est ainsi, comment l'économie politique peut-elle espérer de réussir à nous expliquer les rapports économiques des individus et des peuples, en partant d'une supposition qui a pour premier défaut d'être inexacte? On conviendra que le fait d'avoir pour base une erreur, et qui pis est une erreur voulue, n'est à aucun degré le caractère de la science. Nous allons voir la conséquence de cela en ce qui concerne particulièrement la question des tarifs douaniers.

Les économistes sont presque tous, sinon tous, résolument libre-échangistes. A les en croire, le régime idéal de la liberté est le seul qui puisse assurer la richesse et bonheur universels. Cette conception théorique a au moins le tort de se heurter, à chaque instant et dans tous les lieux, à la contradiction toute-puissante des circonstances de la vie pratique. Il est bien évident, en effet, que l'homme, étant donnés sa nature et ses besoins d'une part, la différence des milieux et des organisations d'autre part, ne peut se plier en tous lieux et en tous temps aux exigences d'une seule et même théorie. Il y a bien longtemps déjà que l'on a formulé proverbialement la logique de sa situation : *primo vivere, deinde philosophari*. Les économistes renversent la proposition, et c'est là justement que gît la cause initiale de la faiblesse de leurs doctrines, et du discrédit qui les atteint de nos jours. Cela est aisé à démontrer.

Nous observons d'abord que les économistes, pour expliquer la question douanière, partent encore d'une supposition. L'un des fondateurs de l'économie politique, Adam Smith, s'exprime ainsi au sujet de la liberté des échanges : « *Si toutes les nations venaient à suivre le noble système de la liberté des exportations et des importations*, les différents États entre lesquels se

partage un grand continent ressembleraient à cet égard aux différentes provinces d'un grand empire. De même que, parmi les province d'un grand empire, suivant les témoignages réunis de la raison et de l'expérience, la liberté du commerce intérieur est non seulement le meilleur palliatif des inconvénients d'une cherté, mais encore le plus sûr préservatif contre la famine; de de même la liberté des importations et des exportations le serait entre les différents États qui composent un vaste continent » (1). Le procédé de l'école ressort bien nettement de cette citation. Pour établir son raisonnement, A. Smith *suppose* que les différents États occupent une situation géographique équivalente; que leurs qualités climatériques, culturales, minérales, présentent une sensible égalité; que les populations qui les occupent sont pareillement douées et organisées pour le travail. Il suppose aussi que les États n'ont pas d'intérêts différents de ceux des provinces d'un même pays. Il imagine enfin que l'on peut comparer exactement le commerce intérieur, et le commerce extérieur, comme si les mêmes conditions, les mêmes règles, les mêmes intérêts, présidaient à leur organisation réciproque. Voilà, on en conviendra, bien des suppositions hasardées, et même manifestement fausses. Chacun sait au contraire combien les États sont différents par la position, par le sol, par les productions, par la race. De plus, il est évident que la comparaison établie par le philosophe écossais entre le trafic intérieur de chaque État, et ses relations internationales, est abusive et inexacte. Déjà, les conditions réciproques des provinces d'un même pays sont, bien souvent, assez différentes pour amener entre elles des rivalités très marquées et une concurrence active, mais du moins elles sont, en général, soumises à une législation identique, elles font partie d'un même corps politique dont les intérêts généraux sont les leurs, elles supportent des charges à peu près équivalentes, et jouissent des mêmes avantages de sécurité. Lorsqu'il s'agit d'États et non plus de provinces, les choses changent du tout au tout, et les différences s'accentuent dans une mesure considérable. L'organisation de la

(1) *Richesse des nations*, édit. de la collection des principaux économistes, Paris 1843, t. II, p. 144.

vie privée, celle des pouvoirs publics, la législation, les tendances politiques, les charges et les avantages, la race même, tout change à la fois, plus ou moins, selon les pays, mais toujours assez pour qu'il soit impossible d'établir avec exactitude une comparaison comme celle d'Adam Smith. Tels sont les inconvénients d'un système bâti *a priori* sur une conception sortie du pur raisonnement, et non pas de l'examen précis des faits.

Adam Smith vivait à la fin du siècle dernier. Ses idées, longtemps contestées par les hommes de gouvernement et par les praticiens, ont triomphé seulement après le milieu du dix-neuvième siècle. Depuis elles ont été démenties souvent par les faits, et de nouveau on les discute aujourd'hui avec une grande vivacité. Mais sa méthode erronée et décevante est restée celle des économistes contemporains. Comme lui, ils s'en tiennent obstinément au procédé de l'hypothèse non vérifiée, prise comme base de démonstration, et ils ne réussissent qu'à copier servilement son erreur. Ainsi, selon M. Baudrillart [1], qui, lui aussi, raisonne presque constamment sur des suppositions gratuites, « le commerce entre les nations présente le même avantage que le commerce de province à province... La nation qui exporte un certain produit en retour d'autres marchandises, se livre, par suite de la certitude et de l'étendue du marché, avec plus d'ardeur et d'habileté, à la production de ce qu'il lui est impossible d'obtenir plus économiquement, et reçoit en échange d'autres objets également obtenus avec le moins de frais possible. De là une tendance, pour chaque nation, au plus haut développement industriel et à la plus grande richesse ». S'il en est ainsi, comment se fait-il donc que des États anciennement libre-échangistes, comme la Turquie, la Perse, divers pays sud-américains, voient encore leur production industrielle nulle ou monopolisée aux mains des étrangers? Comment se fait-il que l'Angleterre ait pu développer son industrie et son commerce, au point de se mettre hors de pair, avant d'avoir adopté et appliqué la théorie de la liberté des échanges? Comment se fait-il enfin que les États-Unis de l'A-

(1) *Manuel d'économie politique*, 3e édit., 1872.

mérique du Nord soient aujourd'hui lancés sur la voie d'un progrès extraordinairement prompt et puissant, en dépit de l'existence d'un tarif prohibitif? Les faits démentent évidemment la théorie, et, malgré les raisonnements les plus subtils, en démontrent à l'évidence l'inexactitude.

Mais on pourrait répondre à cela que M. Baudrillart est déjà un économiste de la vieille école, et que sans doute les auteurs plus récents savent se mettre mieux d'accord avec les faits. Interrogeons donc l'un de ceux-ci. D'après M. Ch. Gide (1), l'économie politique « n'admet pas et ne comprend pas que le commerce international soit soumis à d'autres règles qu'un commerce quelconque. Pour elle, cette célèbre question n'en est pas une... L'échange est une forme de la division du travail, et son utilité est absolument indépendante de la question de savoir si ceux qui échangent appartiennent à un même pays ou à des pays différents ». Ainsi le parti pris est toujours le même, et le résultat tout pareil. M. Gide, comme ses *anciens*, comme ses maîtres peut-on dire, fait abstraction d'une quantité de circonstances, identifie en bloc toutes les situations, et persiste imperturbablement à professer cette opinion qu'il n'est point de différences entre les rapports établis chez les ressortissants d'un même État, et ceux qui interviennent entre pays différents. Pour rendre vraie la proposition, il faudrait au moins supprimer d'abord toutes les causes de différence et d'inégalité entre les États.

En résumé, les économistes ne tiennent pas compte de la diversité naturelle ou acquise des peuples. Ils n'admettent pas pour chaque pays le droit de suivre une politique nationale. Ils ont imaginé une sorte d'internationalisme humanitaire qui est en contradiction formelle avec les faits de la vie courante. Les propagateurs officiels de cette prétendue science, les professeurs des écoles de droit, ont bien senti le néant d'une telle conception; cependant ils l'ont admise en s'efforçant seulement de l'amender. Par quoi? Par un remède pire que le mal. En effet, suivant eux l'intérêt national, abandonné aux hasards de la lutte économique,

(1) *Principes d'économie politique*, Paris, 1891, par Ch. Gide, professeur à la Faculté de droit.

doit être soutenu, s'il faiblit, par l'action multipliée, personnelle de l'État. Dans ces conditions l'économie politique, fortement mélangée de socialisme, et vulgarisée du haut d'une chaire officielle par un professeur public, devient un véritable poison intellectuel pour les jeunes esprits auxquels on l'impose avec la sanction précise d'un examen obligatoire. Ces maîtres se font les avocats d'une formation sociale inférieure.

Les hommes d'affaires sont tout aussi absolus dans leur opinion et exagérés dans leurs prétentions, au moins dans beaucoup de cas, et s'ils n'obéissent pas comme les économistes à l'impulsion d'un raisonnement sophistique, ils réduisent leurs conceptions au niveau d'un intérêt mal entendu. Un grand nombre d'entre eux craignent par-dessus tout la concurrence, et l'effort nécessaire pour lui résister. Leur idéal se résume en un calme courant de transactions, sur un marché limité, mais sûr, sans lutte, sans progrès rapide, sans transformations coûteuses, avec des profits assurés. Pour ceux-ci, la protection est la situation normale, nécessaire, de droit. En mai 1814, la Chambre de commerce de Rouen écrivait dans une pétition adressée au roi : « La prohibition est de droit politique et social. Depuis le fabricant qui a employé tous ses moyens pécuniaires à former un établissement jusqu'à l'ouvrier qui y trouve un moyen d'existence pour lui et sa famille, tous réclament, et avec raison sans doute, le droit de fournir exclusivement à la consommation du pays qu'ils habitent (1). »

On voit de suite le côté faible de ce raisonnement. S'il est absurde de dire que le libre-échange est une règle absolue, il est abusif de prétendre que l'acheteur appartient exclusivement au fabricant le plus voisin, et doit subir sans condition sa loi, aussi dure qu'il voudra la faire. On aboutirait par là, dans certains cas, à la création d'un monopole excessif, insupportable, permettant à une classe de citoyens d'exploiter impunément toutes les autres, et appelant par suite les haines et les guerres de classes. L'histoire offre de fréquents exemples d'abus de cette nature, et

(1) Cité par M. Amé, *Etude sur les tarifs de douanes*, 1876.

des malheurs publics qu'ils ont causés. Au fond, cette erreur provient, comme la précédente, de l'application d'une méthode incomplète. Les économistes raisonnent sur un intérêt général mal compris; les industriels prohibitionnistes calculent d'après un intérêt personnel bien souvent aveugle, dont la satisfaction peut en définitive tourner contre leur propre situation. Il faut donc se méfier de cette tendance au moins autant que de la doctrine opposée.

Il y a, dans cette différence radicale des points de départ, une première cause, à peu près insoluble, de dissentiment entre les deux écoles : celle des libre-échangistes de principe, et celle des protectionnistes par intérêt. Il en est une autre dans la nature des arguments que chacune d'elles apporte pour justifier vis-à-vis de l'autre ses propres prétentions. En fait, toutes deux, après avoir établi leur siège d'avance, cherchent à prouver leurs dires par des preuves réunies dans ce but. Cette manière de faire les conduit naturellement à choisir parmi les faits accumulés ceux qui répondent à leur thèse, en négligeant les autres. De plus, de même que leur méthode est incomplète, ils se contentent d'indications partielles, souvent même peu sûres. C'est ainsi que toutes les discussions roulent presque uniquement sur les chiffres des statistiques commerciales. Or il faut voir ce que valent ces chiffres pour en bien apprécier la portée documentaire.

II.

On a beaucoup médit de la statistique en général, et de la statistique douanière en particulier. Il faut avouer que les chiffres de cette dernière prêtent à la critique, et cela dans une large mesure. Trois causes principales tendent à les vicier dans tous les pays, ce sont : l'imperfection des procédés d'investigation du service; l'indifférence des agents; la résistance du public. De ces trois causes résultent les conséquences suivantes :

1° La douane est dans l'impossibilité de relever la totalité des entrées et des sorties de marchandises et de numéraire.

2° Elle ne peut apprécier exactement, ni en quantité, ni en

espèce, ni en valeur, la plupart des articles qu'elle recense.

3° Cette incertitude s'accroît encore par l'effet des négligences ou des erreurs des commis chargés de colliger les chiffres.

Additionnez ces causes d'erreur, et vous verrez que les administrations douanières sont incapables de fournir des chiffres dignes de foi, ou même seulement assez approximatifs pour servir de base unique, à un raisonnement sérieux. Ceci appelle d'ailleurs une explication détaillée.

Je dis en premier lieu que l'administration est dans l'impossibilité de constater la totalité du mouvement des échanges. Cette imperfection des statistiques commerciales est bien connue. Chacun sait, en effet, qu'une quantité d'articles de valeur sont importés dans les différents pays, ou exportés sous forme de vêtements, de bijoux, de lingerie, d'objets de mode, de numéraire, etc., etc., par la foule des gens qui voyagent pour leur plaisir ou leurs affaires. Bien des millions circulent ainsi sans que les douaniers en tiennent le moindre compte. Le chiffre des entrées et des sorties accusé par la statistique est donc faux déjà à ce point de vue. Il est à remarquer aussi que les erreurs de cette nature sont loin de se balancer de pays à pays, car tous ne reçoivent pas le même nombre de visiteurs. Il est évident, par exemple, que la France, l'Italie et la Suisse ont une autre situation à cet égard que l'Autriche-Hongrie ou l'Angleterre.

La franchise douanière dont jouissent les correspondances postales est encore une cause grave d'erreur pour la statistique commerciale. Indépendamment des valeurs papier contenues dans les lettres, non déclarées ou déclarées pour un chiffre très inférieur à leur montant, on envoie par la poste une quantité d'articles de commerce que la douane ne contrôle pas, au moins dans la plupart des pays. Cette cause d'erreur s'est aggravée dans une large mesure par l'effet de la création du service des colis postaux. Des articles de luxe sont envoyés en grande quantité et pour une valeur considérable par cette voie, sans que, le plus souvent, la douane s'en préoccupe (1).

(1) Cf. Rapp. de M. Permezel sur l'industrie de la soie. Conseil sup. du commerce, 1890.

Une troisième cause vient encore dissimuler aux agences douanières une partie des entrées de marchandises, et dans certains pays cette cause agit sur une échelle extrêmement vaste. Il s'agit de la contrebande. En France, où le service des douanes est réputé pour sa vigilance, son intégrité, son organisation supérieure, où la surveillance est relativement facile sur une frontière de terre assez restreinte, la circulation occulte des marchandises est déjà considérable. Elle s'organise de deux façons différentes. En premier lieu, il n'est guère de voyageur passant la frontière qui ne se fasse pour un instant contrebandier, car partout les plus honnêtes gens sont très persuadés qu'il n'y a rien de coupable dans le fait de tromper l'Etat. Certaines personnes même fraudent sans le savoir, par ignorance des lois et des taxes. Or, comme il est aisé de dissimuler un grand nombre d'articles de faible volume, mais de grande valeur, le service est constamment trompé, quelle que soit sa vigilance. Cela est bien pis lorsque les employés eux-mêmes favorisent la fraude moyennant pourboire. En France, ce dernier fait est inconnu ou du moins extrêmement rare. Mais il est des pays où le douanier est infiniment plus sensible que chez nous aux séductions pécuniaires. Dans tout l'Orient, dans l'Amérique du Sud, dans certains pays d'Europe, spécialement ceux du Midi, les complaisances de la douane sont proverbiales. Aux États-Unis, les fraudes de ce genre sont d'usage quotidien; le baron de Mandat-Grancey, dans son petit volume intitulé : *En visite chez l'oncle Sam*, en donne un exemple caractéristique, que j'aurais volontiers cru un peu chargé, si Henry George, dans son grave ouvrage : *Protection ou Libre-échange*, ne citait plusieurs faits analogues. Du reste la corruption bien connue du service civil américain est assez grande pour expliquer une telle situation. Il n'en est pas moins vrai que les chiffres de la statistique commerciale se trouvent par là sensiblement faussés.

Cette espèce de contrebande n'est pas la seule. Dans tous les pays, une population plus ou moins nombreuse, répandue parmi les habitants des frontières, vit habituellement du transport en fraude d'articles variés. Les marchandises divisibles en paquets

portatifs sont naturellement importées de la façon la plus courante. Ainsi, en France, le café, le tabac, les alcools, le sucre, les dentelles, etc., entrent incessamment en dépit du zèle des brigades de surveillance. On introduit même des marchandises plus encombrantes, par divers moyens. La preuve en est que de temps en temps un procès retentissant vient affirmer l'habileté des fraudeurs et l'insuffisance des moyens d'action du service. Tout récemment encore on a découvert à Halluin, sur la frontière belge, une affaire fort grave, dans laquelle plusieurs commerçants notables du Nord furent impliqués; elle aboutit à une multiple condamnation, ordonnant la restitution au Trésor de *trois millions de francs* représentant par estimation les droits non payés sur une quantité de pièces de toiles introduites en fraude par une maison placée à cheval sur la frontière. Une autre affaire du même genre, portant sur les cafés et les poivres, a été éventée dans la même région au début de 1892.

S'il en est ainsi en France, que doit-on penser des pays où la surveillance est mal organisée, insuffisante, ou corruptible, et que vaut, en fin de compte, la statistique de ces pays? Un document officiel, le rapport annuel du contrôleur général des douanes de Washington pour 1891, établit que sur la frontière du Canada, entre le lac des Bois et l'océan Pacifique, sur environ 1.100 milles de développement de la frontière, *vingt agents seulement sont chargés de la surveillance.* Il en est à peu près de même sur la frontière mexicaine. Les Chinois, prohibés comme on sait du territoire nord-américain, y pénètrent par milliers en empruntant d'abord la voie des ports canadiens, où on leur fait payer un droit de 50 dollars par tête. Saisis et expulsés, ils ne tardent guère à revenir, sans rien payer cette fois. Naturellement, des marchandises en quantité considérable entrent en fraude par la même voie. On sait notamment qu'il existe au Canada des fabriques d'opium dont la production presque entière arrive aux États-Unis sans payer un cent au Trésor fédéral. En outre, il est établi que sur les lignes de chemins de fer entre le Canada et les États-Unis, les employés des trains de

voyageurs introduisent tous en fraude des petits paquets d'articles divers, spécialement d'articles de luxe.

Je pense qu'il serait facile de multiplier les exemples de ce genre, en les empruntant à tous les pays pourvus d'une ligne douanière, mais il est inutile d'insister; je crois avoir suffisamment établi ce premier fait, *que la douane est dans l'impossibilité de relever la totalité des entrées de marchandises ou de numéraire*. Une portion considérable, variant avec chaque pays, échappe totalement à son contrôle, et par suite ne peut être chiffrée dans ses statistiques.

Quant aux sorties, on peut dire sans hésiter que les causes d'erreur sont plus graves encore. Voici pourquoi. A l'heure actuelle la plupart des gouvernements ne font plus payer de droits de sortie. Il en résulte que les services douaniers n'ont pas d'intérêt majeur à contrôler avec exactitude les exportations. La plupart du temps, ils acceptent telles quelles les déclarations des exportateurs, et au besoin ils y suppléent par une estimation faite à l'œil. Or les exportateurs peuvent être poussés à dissimuler le poids, la nature ou la valeur de leurs colis par l'un de ces deux motifs, ou par tous les deux : le premier réside en ceci que la déclaration servira souvent, à l'arrivée à destination, de base pour le calcul d'un droit d'entrée; dès lors, on s'arrange pour payer le moins possible, au moyen d'une déclaration réduite. Je reviendrai là-dessus tout à l'heure. Le second motif provient de ce fait que très souvent les compagnies de transport acceptent telle quelle, comme base de calcul du prix ou fret, la déclaration de l'expéditeur. Celui-ci est encore tenté dans le même sens, et trompe du même coup transporteurs et douaniers. On voit de suite le résultat au point de vue de la statistique des exportations. En France, où, encore une fois, le service est organisé aussi bien que la nature des choses le permet, on a constaté des différences énormes entre les chiffres du tableau annuel de la douane et les évaluations approximatives faites par les gens du métier. Ainsi, je vois dans un rapport officiel sur l'industrie des glaces que l'exportation de ce produit, indiquée pour un chiffre de 6 millions dans les relevés statis-

tiques, est estimée valoir en réalité 14 millions. Un autre rapport également officiel, celui de M. Permezel, contient cette affirmation : l'exportation des soieries, indiquée pour un chiffre de 248 millions pour 1889, doit être en réalité bien supérieure; elle peut dépasser 320 millions, d'après les estimations faites dans les principaux centres. Beaucoup d'autres branches industrielles sont dans le même cas. Ces différences indiquent bien ce que valent les chiffres officiels.

III.

J'ai avancé ensuite que la douane ne peut apprécier exactement ni la quantité, ni l'espèce, ni la valeur, de la plupart des articles qu'elle recense soit à l'entrée, soit à la sortie. Cela est aisé à démontrer. L'incapacité de la douane à ce point de vue provient de deux causes principales : 1° de la fraude; 2° de l'imperfection des procédés de contrôle et d'évaluation.

Au moment de l'entrée d'une marchandise sur un territoire, il s'établit d'ordinaire une sorte de lutte entre le service douanier local et l'importateur. Le premier essaie en principe d'assurer la perception exacte et complète du droit établi au profit du Trésor; le second s'efforce de payer le moins possible. Je ne crois pas calomnier le commerce en disant qu'il en est ainsi dans la plupart des cas. Et plus le tarif est élevé, plus la lutte est vive, parce que l'intérêt devient considérable. Aujourd'hui que les affaires sont rendues si difficiles par une âpre concurrence, et que les profits se liquident souvent dans une limite très restreinte, il y a pour l'importateur une tentation très forte dans ce fait qu'une économie de quelques unités pour cent sur le droit de douane peut assurer son bénéfice. Il essaie donc de réaliser cette économie en trompant le service d'une façon ou de l'autre, et il fraude ainsi sans beaucoup de scrupule, parce qu'il s'agit, en fin de compte, des intérêts d'une entité, d'une personne morale, le Trésor public; or j'ai déjà constaté que bien peu de personnes, parmi les plus rigides, hésitent à berner le fisc.

Pour bien expliquer la portée possible des fraudes de cette nature, il faut rappeler le mode de perception des droits de douane. Ces droits peuvent être perçus *ad valorem*, c'est-à-dire selon la valeur des articles importés, à raison de tant pour cent. En pareil cas on demande à l'importateur une déclaration portant la quantité, la nature et la valeur de ses marchandises. Le service vérifie en se basant sur cette déclaration, avec une rigueur plus ou moins grande, selon le zèle, la capacité, le nombre des agents, ou l'encombrement des entrepôts. D'abord, la douane ne peut retenir trop longtemps les colis, car elle entraverait le commerce et lui porterait de graves préjudices. Ensuite, le commerce use de mille moyens souvent très difficiles à prévoir ou à déjouer, pour arriver à son but, c'est-à-dire à la réduction du droit au moyen d'une dissimulation. Et comme il est impossible qu'un modeste commis sache apprécier au juste les milliers d'articles différents qui passent sous ses yeux, on se contente d'un à peu près. Toutes les déclarations raisonnables sont acceptées telles quelles ; on ne conteste que celles où la fraude est par trop visible, et, en fin de compte, les chiffres de la statistique douanière se trouvent réduits par là de 10, 20, 30 et même 50 %, selon les articles et selon les pays.

Cela est si vrai, qu'en France on a renoncé à la pratique des droits *ad valorem*, à la suite d'une minutieuse enquête, parce que l'on a considéré que les *intérêts du Trésor étaient lésés dans une mesure par trop considérable par la fraude sur les déclarations!* En Turquie, où l'importation ne paye pas plus de 8 %, on considère que les valeurs déclarées sont inférieures de 25 ou 30 % à la réalité (1). Le cas est le même en Italie, car le consul anglais à Gênes écrivait, en 1890, dans un document officiel : « Je joins comme de coutume à mon rapport tous les renseignements que j'ai pu me procurer sur le mouvement du commerce. Ils proviennent des négociants et de diverses personnes intéressées dans le trafic de chacun des articles dont il est question *Je suis beaucoup plus disposé à ajouter foi à ces avis qu'aux statistiques offi-*

(1) *Consular Reports*, 1887.

cielles, car je sais personnellement combien elles sont inexactes dans beaucoup de cas (1).

Si la corruption des agents s'ajoute à l'imperfection du contrôle, l'erreur prend alors des proportions gigantesques.

Le dernier rapport du contrôleur général des douanes de Washington signalait un certain nombre de fraudes relevées en 1890-91, et pratiquées, selon ce fonctionnaire lui-même, sur une grande échelle aux États-Unis. Voici quelques exemples des procédés employés par les importateurs. Des caisses de gants déclarées pour moitié de leur valeur étaient reçues par des agents corrompus au taux de la déclaration et ne payaient par conséquent que demi-droit. Des soieries consignées à un courtier en douane étaient introduites par lui dans des conditions analogues. A San-Francisco, sur quatre caisses de cotonnades déclarées pour 327 dollars, on a découvert trois caisses de soieries estimées près de 3.000 dollars. « On ne sait pas encore exactement, dit le rapport, dans quelle mesure ce genre de fraude a été pratiqué ». La caisse contenant des articles conformes à la déclaration était seule présentée au contrôleur, qui prenait soin de limiter là sa curiosité. Les liqueurs exportées avec décharges de l'impôt intérieur, et invendues, jouissent du droit de réimportation moyennant l'acquit d'une taxe de 90 cents par gallon. Des commerçants ingénieux faisaient sortir des articles communs, et réimportaient les vases préalablement vidés, puis remplis de spiritueux passible d'un droit de 2 dollars et demi par gallon. Ces faits ont été découverts et réprimés, mais il en est sans doute bien d'autres que la douane fédérale ignore. Dans la République argentine, on vient de faire une enquête qui a révélé d'innombrables abus. De nombreux fonctionnaires, des notables du pays sont compromis. En Russie, la situation est sensiblement la même, car tout récemment on a vu traduire en justice le personnel entier de la douane de Taganrog, qui s'était entendu avec des commerçants de la ville pour frauder le Trésor.

Mais le système de perception peut être basé sur un tarif dit

(1) *Consular Reports*, 1891.

spécifique, c'est-à-dire fixé d'après la nature et la quantité des produits. La France est aujourd'hui dans ce cas. Comment les choses se passent-elles donc avec un tel tarif?

Je n'hésite guère à déclarer que la douane n'est pas beaucoup plus sûre de ses chiffres. Voici pourquoi. En réalité, l'administration cherche toujours, même avec un tarif spécifique, à proportionner la quotité du droit à la valeur des articles taxés, parce que cette base est la plus équitable au point de vue fiscal, et la seule admissible au point de vue économique de la protection. Pour y réussir, elle combine son tarif de telle sorte que tous les produits connus soient classés dans des catégories assez multipliées pour que l'on approche de la proportion du droit avec la valeur. Pour bien faire saisir cette combinaison je choisis des exemples dans le tarif français de 1892. Voici d'abord le numéro 652 :

			TARIF maxim	TARIF minim.
Parapluies et parasols.	de coton,	la pièce	0.50	0.25
	d'alpaga		0.75	0.50
	de soie	—	1.75	1.25

Ce numéro ne comporte que trois subdivisions, la première s'applique à des objets évidemment moins chers que ceux de la seconde; ceux-ci le sont moins que les articles de la troisième. On réalise donc une proportionnalité approximative, mais on impose au douanier une vérification assez minutieuse pour discerner celle des trois catégories à laquelle appartient le colis de parapluies qui lui est présenté. Que devient cette difficulté avec des articles plus compliqués, c'est ce que nous allons voir par d'autres exemples.

Voici notamment les tissus de coton. Ils sont répartis dans le tarif français de 1792 en 33 numéros (404-437). Le numéro 404 est combiné de la façon suivante :

TISSUS DE COTON PUR, UNIS, CROISÉS ET COUTILS.	TARIF maxim.	TARIF minim.
404 *Écrus*, présentant en chaîne et en trame, dans un carré de 5 millimètres de côté, ceux pesant : 13 kil. et plus, les 100 mètres carrés, 27 fils et moins, les 100 kil.	80 »	62 »
Id., 28 à 35 fils, id.	100 »	77 »
Id., id., 36 à 43 fils, id.	125 »	96 »

TISSUS DE COTON PUR, UNIS, CROISÉS ET COUTILS.	TARIF maxim.	TARIF minim.
404 *Écrus*, présentant 44 fils et plus, les 100 kil.	153 »	118 »
Id., 11 kil. inclusivement à 13 kil. exclusivement, 27 fils et moins, id.	91 »	70 »
Id., id., 28 à 35 fils, id.	113 »	87 »
Id., id., 36 à 43 fils, id.	139 »	107 »
Id., id., 44 fils et plus, id.	170 »	131 »
Id., 9 kil. inclusivement à 11 kil. exclusivement, à 27 fils et moins, id.	117 »	90 »
Id., id., 28 à 35 fils, id.	144 »	111 »
Id., id., 36 à 43 fils, id.	179 »	138 »
Id., id., 44 fils et plus, id.	223 »	172 »
Id., 7 kil. inclusivement à 9 kil. exclusivement, 27 fils et moins, id.	139 »	107 »
Id., id., 28 à 35 fils, id.	170 »	131 »
Id., id., 36 à 43 fils, id.	214 »	165 »
Id., id., 44 fils et plus	299 »	230 »
Id., 5 kil. inclusivement, à 7 kil. exclusivement, 27 fils et moins, id.	167 »	129 »
Id., id., 28 à 35 fils, id.	180 »	139 »
Id., id., 36 à 43 fils, id.	258 »	199 »
Id., id., 44 fils et plus, id.	390 »	300
Id., 3 kil. inclusiv. à 5 kil. exclusiv., 27 fils et moins, id.	299 »	230 »
Id., id., 28 à 35 fils, id.	375 »	287 »
Id., id., 36 à 43 fils, id.	468 »	360 »
Id., id., 44 fils et plus, id.	715 »	550 »
Id., moins de 3 kil. les 100 mètres carrés, id.	806 »	620 »

Le numéro 405 comprend les mêmes subdivisions pour les tissus *blanchis*, et le numéro 406 également pour les tissus *teints*. Certains types présentent un élément de complication différent. Voici entre autres le numéro 411 :

411 Tissus de toute sorte en coton pur ou mélangé fabriqués en tout ou en partie avec des fils teints, blanchis ou glacés, les 100 kil.

Droit [illegible] de 65 0/0 [illegible] afférent à la teinture [illegible] chiment [illegible] pour le tarif [illegible] pour le tarif [illegible]

Resteront dans cette catégorie les tissus contenant des liteaux espacés de moins d'un mètre.)

Je le répète, ce ne sont là que des exemples pris entre beaucoup d'autres types du même genre, afférents aux tissus, aux papiers, aux ouvrages en métaux, etc. Choisissez maintenant entre tous les commis de la douane le plus habile, le plus intelligent, le plus expérimenté, le plus intègre : mettez-le dans un port fréquenté comme le Havre, Bordeaux ou Marseille, en présence d'une quantité d'importateurs intéressés à le tromper, et

vous verrez qu'ils le tromperont en effet, dans une mesure variable, sur le poids, sur l'espèce, sur la catégorie. Ils profiteront de la moindre défectuosité du tarif pour faire classer leur produit dans une catégorie moins taxée ; ils combineront leurs procédés de fabrication de façon à faire naître des incertitudes qui leur profitent. Et, en fin de compte, la statistique, qui devrait être en quelque sorte la photographie du mouvement des marchandises pour justifier l'usage qu'on en fait et l'autorité qu'on lui attribue, ne sera qu'une image tronquée, inexacte, infidèle, des choses. Mais ce n'est pas tout encore.

Avec les droits spécifiques l'importateur n'a pas à déclarer la valeur de ses marchandises, puisque la base du droit résulte de l'espèce, non de la valeur. Il en est du reste de même pour les exportations qui n'ont à payer aucune taxe. Cependant la douane indique dans ses tableaux *la valeur actuelle des marchandises entrées ou sorties*, et très généralement *on ne raisonne que sur les chiffres de valeurs ainsi indiqués*. Comment ces chiffres sont-ils donc établis, au moins en France?

Il existe chez nous une commission composée d'un certain nombre d'hommes d'affaires, pris parmi les notables des principales spécialités. On l'appelle la commission des valeurs en douane. Elle est subdivisée en sous-commissions qui s'occupent chacune d'une catégorie d'articles répondant à la compétence de ses membres : produits des fermes, produits minéraux, soie, coton, laine, etc., etc. Ces sous-commissions examinent chacun des articles du tarif, et en indiquent la valeur moyenne par unité pour l'année courante ; le résultat final de leur travail constitue le tableau des valeurs actuelles en douane. C'est d'après ce tableau que le commis chargé de ce soin évalue, par exemple, une caisse pesant 250 kilos, contenant un tissu écru de coton classé parmi la catégorie pesant au moins 13 kilos les 100 m. carrés, et comptant de 36 à 43 fils en chaîne et en trame aux 5 millimètres !

On aperçoit de suite le côté artificiel de cette combinaison compliquée. Le commis peut être trompé, ou il peut se tromper lui-même sur le poids et sur la catégorie de la marchandise ;

de plus, le prix qu'il applique est un prix moyen, qui s'écarte sensiblement de la vérité en plus ou en moins, qui n'est jamais, ou presque jamais, la réalité même. Ainsi l'erreur est probable sur la quantité, l'espèce, la valeur. Dans de pareilles conditions, encore une fois que vaut la statistique comme base de raisonnement? C'est un renseignement qui, avec des apparences de précision mathématique, reste très vague, très incomplet, très sujet à caution, et il ne peut en être autrement. Je demande à présent ce que valent à leur tour les théories échafaudées sur une pareille base?

IV.

La douane est donc dans l'impossibilité de connaître tout ce qui traverse la frontière; elle connaît mal ce qui passe sous ses yeux. Par suite, même lorsqu'elle agit fidèlement et de son mieux, une bonne partie des faits lui échappe. Quand ses agents sont infidèles, ou seulement négligents, l'imperfection des statistiques dépasse tout ce qu'on peut imaginer : on peut en toute justice les appeler des comptes fantastiques. Comme beaucoup de faits, tels que les entrées et sorties d'articles exempts, ou la détermination de la valeur pour les articles taxés spécifiquement, ne sont, pour le service douanier, qu'une tâche secondaire, peu ou point contrôlée, les commis réservent leurs efforts pour la partie sérieuse de la besogne, pour ce qu'ils considèrent assez naturellement comme leur mission essentielle, c'est-à-dire pour la détermination et le calcul des taxes. Le reste est fait bien souvent sans le moindre soin, à vue d'œil, au hasard, par à peu près. C'est encore là une raison importante pour que l'on refuse aux statistiques douanières une confiance qu'elles ne méritent à aucun degré.

Ceci nous amène enfin à faire une dernière constatation qui achèvera de nous édifier sur la valeur des tableaux des douanes et des théories dont ils sont l'argument essentiel. A chaque instant on compare entre eux les chiffres de ces tableaux. Ainsi, on

cherche à se rendre compte des différences qui se sont produites, dans un même pays, entre deux époques ou deux périodes déterminées. Ou bien encore on rapproche les chiffres relatifs à deux pays quelconques, afin de comparer leur situation réciproque. Cette méthode est radicalement fausse, *car il est impossible d'établir une comparaison exacte entre les diverses périodes de la statistique douanière d'un même pays, et encore moins entre les résultats indiqués pour des pays différents.* C'est ce que je vais démontrer.

Les causes de cette impossibilité sont variées. Elles proviennent : 1° des changements fréquents apportés par chaque administration dans ses procédés et ses bases de calcul ; 2° de l'organisation différente du service dans les divers pays ; 3° de l'imperfection ou de l'insuffisance variables des moyens de constatation.

Il arrive souvent que les administrations douanières modifient leurs procédés et leurs bases de calculs. Ainsi, en France, le *Tableau général du Commerce,* publié chaque année par l'administration des douanes, se divise en plusieurs séries bien distinctes. De 1826 à 1847, la valeur des marchandises a été appréciée ou vérifiée d'après un tableau dressé une fois pour toutes sur des évaluations moyennes, en 1826. En 1847, on se rendit compte de l'absurdité d'un système qui rendait fixes les bases d'appréciation de la douane, et l'on institua la Commission permanente des valeurs en douane, chargée d'établir chaque année le tableau des prix moyens de tous les articles entrant ou sortant d'une façon courante. Au moyen de ce tableau on calcule la valeur des articles recensés. Le procédé est donc tout différent, et il est devenu évidemment impossible de comparer avec quelque chance de vérité ces deux périodes si distinctes : 1826-1847, et 1847 à aujourd'hui.

Jusqu'en 1869, on considérait dans tous les cas comme pays de provenance celui dont le navire avait été expédié en dernier lieu pour la France, et comme pays de destination celui dans lequel se rendait d'abord le navire exportateur. Il en résultait qu'une balle de café expédiée du Brésil au Havre avec relâche ou transbordement à Lisbonne, était inscrite comme originaire du

Portugal, tandis qu'une caisse de cotonnades partie de Rouen pour New-York avec arrêt à Liverpool, était comptée comme exportation en Angleterre. Il en était de même avant 1857 pour les expéditions par terre. Mais depuis 1858 pour celles-ci, depuis 1870 pour les transports maritimes, on demande aux expéditeurs et aux importateurs de désigner le lieu définitif de destination ou d'origine. Le procédé est beaucoup plus rationnel, mais toute comparaison établie entre le régime nouveau et l'ancien devient impossible. Observons d'ailleurs que les renseignements actuels de la douane sont encore relatifs. D'abord l'expéditeur n'est pas toujours assuré de vendre son produit dans le pays vers lequel il le dirige; peut-être sera-t-il amené à en faire lui-même la réexpédition. Mais surtout, il ignore si son acheteur n'est pas un simple intermédiaire, qui destine par avance son acquisition à un pays autre que le sien. Les Anglais, par exemple, achètent beaucoup en France pour revendre un peu partout. Quand la douane nous indique le chiffre brut des exportations à destination de l'Angleterre, elle nous donne donc un renseignement incomplet et difficile à comparer avec les chiffres relatifs à d'autres pays placés dans une condition différente.

L'organisation différente du service dans les divers pays est aussi une cause capitale d'inégalité. En France, par exemple, il est fortement organisé, avec un personnel relativement nombreux, instruit, d'une intégrité qui ne comporte que des exceptions rares. Aux États-Unis, il est réputé insuffisant comme nombre, capacité et intégrité, je dirai plus loin pourquoi. Il en est de même en Russie et ailleurs. On conçoit immédiatement que des administrations aussi peu semblables obtiennent des résultats inégaux dans une comptabilité immense, qui exige beaucoup d'exactitude, de soin, de conscience chez les agents chargés de recueillir les chiffres et de grouper les résultats. D'ailleurs, les façons d'opérer ne sont pas les mêmes dans tous les pays. Les marchandises ne sont ni désignées, ni groupées de même. Les vérifications se font par des moyens variés. Les valeurs sont établies par des procédés qui diffèrent soit par la rigueur, soit par l'exactitude. Le transit n'est pas calculé partout de la même façon; du reste certains

pays n'en ont pas beaucoup, et ne prennent pas même la peine de le distinguer. D'autres au contraire ne peuvent arriver à départager exactement le commerce général, transit compris, du commerce spécial. Parmi ceux-ci, la comptabilité du transit est établie sur des bases différentes. Comment se reconnaître au milieu de toutes ces variations, et surtout, comment comparer des résultats obtenus par des moyens aussi différents?

L'imperfection et l'insuffisance des moyens de constatation interviennent enfin dans tous les pays pour vicier les statistiques douanières, mais à des degrés différents. En effet, dans certains pays, le mouvement commercial est immense, et porte sur une infinité d'articles variés. Ailleurs la circulation des produits est moins active de beaucoup et porte sur un nombre plus restreint d'articles. Dans le premier cas, les difficultés sont beaucoup plus grandes que dans le second, et les risques d'erreur se multiplient en conséquence. Voilà encore un obstacle grave opposé à toute comparaison équitable.

En résumé, on peut donc affirmer d'une façon très nette, *que les statistiques douanières publiées dans les divers pays sont, pour des raisons nombreuses et graves, d'une inexactitude notoire, et que de plus il est impossible d'établir entre elles, soit pour un seul pays, soit pour plusieurs, des comparaisons même approximatives* (1).

Léon Poinsard.

(1) La librairie Firmin-Didot publiera le 1er novembre un volume dont je viens de terminer la préparation, sous ce titre : *Libre-Échange et Protection, la politique douanière de tous les pays appréciée d'après les circonstances de leur état social et économique.* Un volume in-8° de 640 pages, avec une table alphabétique des matières.

Le Directeur-Gérant : Edmond Desmolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.

CARMAUX.

Dans la dernière livraison de la *Science sociale*, nous avons rendu compte des troubles survenus à Homestead entre des ouvriers américains et la puissante société industrielle présidée par M. Carnegie. Au moment où cette agitation prenait fin, des troubles du même genre se produisaient en France entre les mineurs de Carmaux et la Compagnie qui les emploie.

Les analogies entre les deux situations ne font pas défaut.

A Carmaux, comme à Homestead, nous nous trouvons en présence d'un nombre considérable d'ouvriers groupés sur un étroit espace par la grosse demande de main-d'œuvre qu'amène une grande exploitation industrielle. Sans la Compagnie, ces 2.800 ouvriers sont incapables de vivre en cet endroit; sans ces 2.800 ouvriers, la Compagnie n'a que faire des richesses minérales que renferme sa concession. Entre la Compagnie et les ouvriers, il existe donc très réellement un lien de fait étroit, absolument semblable à celui que nous indiquions entre les associés de M. Carnegie et les ouvriers d'Homestead.

Mais à Carmaux, le lien est plus étroit encore.

Au point de vue économique d'abord, parce que les mineurs de Carmaux se trouvent dans un pays où l'industrie est moins développée que dans le bassin de Pittsburgh. Il leur est plus difficile, par conséquent, de trouver ailleurs l'emploi de leurs bras, lorsqu'un conflit éclate entre eux et leurs patrons.

Au point de vue social aussi, parce que ces gens du Tarn, presque tous nés à Carmaux, ou dans les communes environnantes, mariés et fixés dans le pays, mineurs de père en fils, ne sont nullement disposés à chercher du travail en dehors de leur voisinage immédiat. Ils n'ont pas, comme la plupart des ouvriers américains, traversé l'Atlantique pour trouver de l'ouvrage ; ils ne sont ni aventureux, ni très débrouillés; en pratique, ils sont attachés à la mine.

L'entente entre la Compagnie et les ouvriers est donc une nécessité plus pressante encore à Carmaux qu'à Homestead. Quand il y a désaccord, la crise est plus grave.

Ce qui est tout à fait étrange dans la grève de Carmaux, c'est que cette crise, si redoutable à la fois pour les deux parties en présence, ait éclaté à l'occasion d'un intérêt étranger, ou à peu près étranger, au contrat de louage d'ouvrage qui lie les deux parties. Les patrons et les ouvriers étaient d'accord sur les salaires, sur les heures de travail, et même sur le règlement intérieur de la mine, rédigé au mois de mars à la suite d'un arbitrage ; il n'y a qu'une question qui les ait divisés : « la question Calvignac ».

M. Calvignac, secrétaire de la Chambre syndicale des mineurs et maire de Carmaux, serait-il nominalement réintégré dans sa situation d'ouvrier, situation qu'il promettait d'abandonner volontairement dès le lendemain, ou bien son renvoi serait-il maintenu par la Compagnie ? Tel était l'objet du désaccord.

Ainsi posée, — et elle est exactement posée, — la question semble puérile; mais quand on réfléchit que 2.800 ouvriers se sont privés de leurs moyens d'existence pour triompher sur ce point ; que, d'autre part, une compagnie minière a supporté de grosses pertes pour ne pas céder au vœu des ouvriers, on est amené à conclure que cette question est une simple apparence et qu'elle en cache une autre. Cette autre, c'est la question politique.

Je n'ai pas la prétention d'avoir fait cette découverte. Tous ceux qui ont suivi dans les journaux l'affaire de Carmaux, tous ceux même qui ont prêté une oreille plus ou moins distraite aux propos qui s'échangent sur les événements du jour, savent cela,

à n'en pas douter. Je remarque seulement qu'il faut une étrange perversion des rapports normaux de patrons à ouvriers pour qu'un intérêt politique puisse troubler à ce point un atelier où l'on est d'accord sur le marché de travail. Voilà ce qu'il y a d'absolument extraordinaire dans la grève de Carmaux, et voilà aussi ce en quoi elle diffère totalement de celle d'Homestead. Que des ouvriers discutent leurs salaires, c'est tout naturel et très légitime; qu'ils se laissent aller à des violences quand ils se croient lésés, ce n'est plus légitime, mais c'est encore fort naturel; mais qu'ils refusent de travailler pendant deux mois pour assurer à un politicien une satisfaction d'amour-propre; cela demande une explication. J'ai essayé de la trouver dans les documents nombreux que la Presse a publiés ces temps derniers au sujet de Carmaux, ainsi que dans les débats de la Chambre, et je vais la présenter aux lecteurs de la *Science sociale* telle qu'elle m'a paru résulter de la comparaison de ces diverses sources d'information.

I. — CARMAUX AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI.

Les mines de Carmaux furent concédées en 1752 aux ancêtres du marquis de Solages actuel, et, depuis cette époque, la population environnante s'est habituée à trouver dans l'exploitation de ces mines l'emploi des bras que l'agriculture ne réclamai pas. On s'imagine assez aisément que le nouveau moyen d'existence, plus fructueux que le travail de la terre, dut être accueilli avec faveur au milieu du dix-huitième siècle, par les paysans de la région. En fait, la mine recruta ses ouvriers dans le pays, et, malgré les augmentations successives de personnel, malgré les facilités qu'offrent aujourd'hui à l'émigration rurale les moyens de transport perfectionnés et la création d'un grand nombre d'industries nouvelles, le Carmausien est toujours resté fidèle à sa mine; il a toujours suffi à toutes les demandes de main-d'œuvre de la Compagnie.

De là une conséquence importante : le mineur de Carmaux n'était, jusqu'à ces derniers temps, qu'un paysan de l'Albigeois un

peu mieux nourri que son frère le cultivateur, mieux logé, mieux vêtu. Il était assez bien rémunéré pour pouvoir aussi appliquer d'une manière plus profitable ses facultés d'épargne; il avait plus de facilité à s'élever, et il s'élevait en vrai paysan qu'il était, par l'acquisition de la terre. Loin de se mêler à aucune autre population ouvrière, il restait l'homme du pays, attaché au sol; souvent le travail de la mine n'était pour lui qu'un moyen d'arriver à s'assurer plus tard la possession du domaine patrimonial; autant de raisons qui le sollicitaient vers les habitudes d'ordre, d'économie, dont il avait reçu la tradition dans sa famille. La paix régnait aisément entre de semblables ouvriers et leurs patrons; le nombre relativement restreint des employés de la mine facilitait leurs rapports personnels avec l'élément dirigeant, et l'antagonisme restait à peu près inconnu.

Le type du mineur rangé, économe et content de son sort, existe encore aux environs de Carmaux; on le retrouve soit chez les ouvriers âgés et rebelles aux influences nouvelles, soit chez les ouvriers habitant la campagne, fixés sur un petit domaine isolé, et restés par ce fait plus paysans que leurs camarades. Les autres, ceux qui résident à Carmaux même, ou bien encore dans les agglomérations avoisinantes, à Blaye, à Rosières, à Saint-Benoît se sont profondément modifiés depuis quelques années sous l'influence d'une cause que nous allons indiquer.

En même temps que ses mines, la famille de Solages possédait à Carmaux une verrerie assez peu importante, mais placée dans des conditions telles qu'elle pouvait être facilement développée. En 1856, cette verrerie fut prise à bail par un industriel de Toulouse qui l'augmenta d'une façon notable et, en 1884, après une nouvelle transformation, la modeste exploitation du gentilhomme-verrier de l'Ancien Régime devenait une grosse affaire, montée par actions, et employant onze cents ouvriers.

Pendant ce temps-là, la mine avait bien suivi, elle aussi, une marche progressive, car l'extraction de la houille passait de 121.923 tonnes, en 1860, à 340.460 tonnes, en 1881 (1), soit une

(1) Elisée Reclus. *Géographie universelle. la France*. p. 458.

augmentation du simple au triple en vingt et un ans. Mais, tandis que la population locale suffisait aux besoins de l'exploitation minière, c'étaient exclusivement des ouvriers étrangers que recrutait la verrerie. C'est qu'on ne devient pas « souffleur », « grand garçon », ou même « cueilleur de verre », sans un apprentissage qui manquait aux Carmausiens. Le recours à des ouvriers étrangers devenait donc nécessaire, étant donné surtout qu'on voulait arriver rapidement à mettre la verrerie sur le pied d'une production considérable.

Dès lors, deux éléments disparates se trouvaient en présence dans ce milieu jadis si homogène; d'un côté le mineur, lourd d'esprit, lent, mais sincèrement attaché à un ensemble de traditions de frugalité, de docilité, de foi religieuse, et ayant toujours en tête l'idée de devenir propriétaire; de l'autre, le verrier, dégourdi, beau parleur, mais adonné à la boisson, frondeur, mauvais sujet, libre-penseur et libre-viveur, n'ayant d'autre souci que celui de la jouissance vive et immédiate.

Le tableau peut paraître chargé, mais je ne le charge pas à plaisir; je trouve dans l'enquête publiée par le *Temps* les éléments qui le composent; en voici quelques-uns :

Pour ce qui concerne la boisson, d'abord, il semble que l'alcoolisme soit un résultat à peu près fatal du métier de verrier. « Passer huit heures de suite à la gueule béante d'un four qui est porté à une température effroyable, et là, dans la masse incandescente, cueillir la pâte en fusion, la dégrossir en la roulant sur le marbre, la plonger, pour mieux la façonner dans le moule, lui donner à la force du poumon, par un soufflage ininterrompu de trente secondes, sa forme définitive, c'est un des labeurs les plus épuisants que l'on connaisse. Qu'on se tuméfie les lèvres, qu'on se brûle les yeux, passe encore; mais c'est la dépense de forces qui est terrible; et, pour réparer cette perte, il faut boire, tout le long de la journée, boire sans cesse. A ce métier, le muscle s'atrophie, le nerf s'exalte; on devient promptement alcoolique, on a des impatiences sans causes, des surexcitations toutes fébriles; on vibre, on vibre toujours, et la machine humaine se détraque, le cerveau

qui s'est affiné tout d'abord, à la longue se désorganise » (1).

Que cet état perpétuel d'excitation alcoolique soit une cause d'inconduite ordinaire chez l'ouvrier verrier, cela n'a rien de surprenant ; d'où une quantité de cabarets borgnes qui ont nécessité, l'an dernier, dans cette petite ville de 9.000 âmes, la création d'un service des mœurs.

Avec de semblables habitudes, il n'y a pas d'épargne possible. « On m'a cité, écrit le correspondant du *Temps*, une famille de verriers où le père et les deux fils, employés comme souffleurs, gagnaient mille francs par mois, à eux trois. Jamais ils ne sont arrivés à se meubler. Leur appartement contenait une table, deux lits et une malle. Non seulement ils ne mettaient rien de côté, mais les dettes pleuvaient. Tous les verriers n'ont pas le même désordre ; j'en sais qui ont pignon sur rue, mais combien? L'imprévoyance, chez eux, est fatale, et l'irrégularité, en somme, est leur règle. »

Dans ce milieu de déséquilibrés, de névrosés et de besoigneux gaspilleurs, les théories socialistes les plus échevelées, les déclamations les plus furieuses contre le capital devaient trouver facilement un écho. Un beau jour, une conférencière quelconque, Paule Minck, je crois, vint prêcher la bonne parole à Carmaux, et, dès le lendemain, on organisait un *Cercle des Travailleurs*. L'ouvrier verrier forma la partie la plus excitable de cette réunion et de toutes les associations ultérieures qui, sous prétexte de défendre les intérêts de la classe ouvrière, s'employèrent à créer une agitation politico-sociale.

Ajoutez enfin que ce verrier, plus ou moins libre-penseur avant son arrivée à Carmaux, devint vite un anticlérical actif, quand il se trouva en contact avec une population de mineurs croyants, pèlerins de Notre-Dame de la Drèche. Son scepticisme, choqué par les manifestations religieuses dont il était le témoin, se changea promptement en une véritable haine, et les couplets à la Ravachol, les publications les plus ordurières contre la religion lui semblèrent d'une saveur exquise, inépuisable. Il suffit

(1) V. le *Temps* du 15 octobre.

aujourd'hui, paraît-il, d'entendre ce qui se chante à Carmaux, pour s'en convaincre.

En résumé, le verrier différait du mineur sur tous les points et son introduction en masse dans le paisible Carmaux d'autrefois devait y amener une véritable révolution. A son contact, les jeunes gens de la mine prirent l'habitude du cabaret et des mauvais lieux, perdirent la foi et se mirent à rêver d'un état social meilleur où on boirait beaucoup, tandis qu'on travaillerait fort peu.

D'autre part, la verrerie offrait aux femmes et aux enfants un avantage sérieux que la mine ne pouvait pas leur procurer. La vannerie des bonbonnes, le triage, le transport et l'emballage des bouteilles leur donnaient un salaire variant de 15 à 20 centimes l'heure, nouvelle ressource fort appréciable pour la famille du mineur. Les Carmausiens les plus endurcis dans leur inimitié contre la verrerie nouvelle cédèrent bien légitimement devant la tentation de profiter de cette source de gain ; les jeunes enfants, employés au transport des bouteilles, devinrent bientôt apprentis, « cueilleurs de verre », puis « grands garçons » et « souffleurs ». Ainsi s'acheva peu à peu à l'atelier, par une raison économique, la pénétration des deux classes d'ouvriers, déjà commencée au cabaret par une raison d'un ordre tout différent.

Aujourd'hui, il y a sympathie entre l'élément verrier et l'élément mineur : leur contact est intime; et le premier agit comme une sorte de levain pour faire entrer en fermentation la pâte lourde et épaisse du second. L'inertie d'autrefois n'existe plus, le mineur est toujours prêt à se soulever.

Il ne lui faut plus qu'une occasion, nous allons voir comment elle lui a été fournie.

II. — LE PATRONAGE ET LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

En même temps que s'opérait dans le personnel ouvrier de Carmaux la transformation que nous venons de dire, une modification se produisait dans l'exercice du patronage. Le développement rapide de la production houillère, que nous avons

déjà signalé, ayant nécessité la constitution d'une société par actions, la direction du travail avait revêtu la forme administrative que comporte ce genre d'organisation, et l'influence morale de l'ancien patron avait peu à peu disparu devant l'action impersonnelle de la Compagnie minière.

Ainsi, tandis que l'introduction en masse d'un élément perturbateur dans la classe ouvrière tendait à détacher les mineurs de leurs patrons, ceux-ci se détachaient eux-mêmes des mineurs par le système qu'ils adoptaient. A la place des liens traditionnels qui unissaient jadis les propriétaires de mines à leurs employés, l'indifférence, mère de l'antagonisme, prenait naissance.

Par une étrange contradiction, c'est au moment où se poursuivait le plus activement ce double mouvement de désaffection, que certains administrateurs de la Compagnie furent conduits à mettre au service de leurs opinions politiques l'influence qu'ils supposaient devoir exercer sur les ouvriers de la mine.

En 1885, les élections législatives ayant lieu au scrutin de liste par département, le baron Reille, député sortant de la circonscription de Castres et candidat à la députation du Tarn, se trouvait avoir pour électeurs les ouvriers de Carmaux, dépendant de l'arrondissement d'Albi. Naturellement, il brigua leurs suffrages pour lui et ses amis. Il y mit d'ailleurs une certaine réserve, et s'abstint de tenir à Carmaux même aucune réunion électorale ; il se contenta seulement de faire afficher, le 3 octobre, à l'entrée des ateliers et des puits, un « Avis aux ouvriers » où, en qualité de président du conseil d'administration de la Société, il leur rappelait que chaque citoyen a le droit et le devoir de voter suivant sa conscience, mais que les discussions politiques ne doivent pas franchir le seuil de l'atelier (1).

C'était absolument correct, et on ne pouvait pas légitimement reprocher cette démarche au député du Tarn comme fait de pression électorale. La meilleure preuve en est que la majorité de la nouvelle Chambre, si prompte à invalider les conservateurs, admit les résultats de l'élection.

1) V. le *Temps* du 18 octobre 1892.

Mais les mauvaises têtes de Carmaux ne manquèrent pas de déblatérer contre les soi-disant procédés d'intimidation de l'« homme du seize mai »; et les mineurs, sans tenir compte de la forme parfaitement libérale de l'«Avis aux ouvriers, » peu habitués d'ailleurs à l'appréciation des nuances, comprirent tout simplement que le baron Reille, président du conseil d'administration, les avait engagés à voter pour lui. Au fond, ils dégageaient la portée véritable de la démarche.

En 1889, la Chambre, ayant jugé que le mode d'élection auquel elle devait son origine ne donnait pas de bons résultats, revint au scrutin d'arrondissement. Le baron Reille, candidat dans la circonscription de Castres, n'avait plus à s'occuper de Carmaux au point de vue de son élection, mais il poussa son gendre, le marquis de Solages, à poser sa candidature dans la circonscription d'Albi dont dépend Carmaux. Le choix du marquis de Solages était d'ailleurs tout indiqué; membre du conseil d'administration et principal actionnaire des mines de Carmaux, héritier du premier concessionnaire, résidant dans le pays et sachant s'y faire accepter par l'affabilité de ses manières, il pouvait réussir, et il réussit.

Y eut-il pression électorale en sa faveur de la part de la Compagnie, comme le disent les meneurs de la grève actuelle? cela ne paraît pas démontré. La plus forte charge qu'on ait relevée contre la Compagnie consiste en ceci : les mineurs étaient convoqués aux réunions électorales favorables au marquis de Solages par des lettres individuelles qu'on leur retirait à l'entrée de la salle; on pouvait ainsi contrôler les absences et c'était contre les absents une prévention d'hostilité. Que cette considération ait amené aux réunions un certain nombre de timides, c'est fort probable; que le marquis de Solages y ait gagné une seule voix, c'est douteux.

Cette fois encore, par conséquent, correction absolue au point de vue électoral. Il est prouvé d'ailleurs que la Compagnie n'usa d'aucune représaille contre les ouvriers qui avaient fait de l'opposition à la candidature du marquis de Solages.

Mais, plus encore qu'en 1885, les mineurs se rendirent compte,

à leur manière *simpliste*, que le conseil d'administration leur demandait leurs voix, et que ses membres profitaient tour à tour de leur situation pour se faire élire députés.

D'où un double résultat : en premier lieu, les ouvriers gagnés aux idées républicaines, opposés par conséquent aux candidats du conseil, trouvèrent là une cause nouvelle d'antagonisme que les meneurs politiques eurent bien soin d'entretenir et d'aviver; en second lieu, les ouvriers qui, pour un motif quelconque, avaient soutenu ces candidats, n'oubliaient pas de le rappeler et de le faire sentir à la Compagnie. La Compagnie était leur obligée; ils lui avaient rendu, sur le terrain politique, un service qu'elle devait leur reconnaître à l'atelier, et plus d'un ouvrier paresseux se fit fort de ce titre pour en prendre à son aise avec le contre-maître ou le gouverneur de la mine.

Ainsi, malgré la légitimité des procédés employés par les administrateurs-candidats, leur campagne politique compromit gravement leur situation patronale. L'indiscipline s'introduisit dans les chantiers: les représentants de la Compagnie sentirent leur autorité diminuée; la direction du travail se trouva entravée et viciée par l'élément étranger qu'on avait introduit dans les rapports normaux de patrons à ouvriers. En un mot, le conseil d'administration avait usé de son droit, mais il avait commis une maladresse.

La maladresse était particulièrement grave par suite des circonstances que nous avons indiquées plus haut. En présence du mouvement de désaffection qui se produisait, il fallait éviter tout prétexte à l'accusation de tyrannie; aux orateurs de cabaret qui dénonçaient l'exploitation du travailleur par le capitaliste, il fallait enlever toute occasion de critique; par-dessus tout, il fallait garder intacte l'autorité morale sur les ouvriers et ne pas se mettre vis-à-vis d'eux dans la posture désavantageuse d'un obligé.

Au surplus, avec l'organisation actuelle du suffrage universel en France, il arrive constamment, même en dehors des grands centres industriels, que l'ambition politique devient un obstacle au bon exercice du patronage. Un grand propriétaire piqué de

cette tarentule sacrifie bien souvent ses intérêts et sa dignité aux considérations électorales. Tel braconnier sera ménagé par ses gardes parce qu'il *travaille* pour lui aux jours d'élection ; tel fermier mauvais payeur, tel métayer insuffisant, seront conservés par lui, pour fortifier sa réputation de générosité. D'autres s'y prennent d'une manière différente et menacent tous leurs subordonnés de les chasser, tous leurs fournisseurs de les quitter, s'ils votent contre eux. Les subordonnés et fournisseurs un peu habiles se soumettent en apparence, profitent de cette soumission apparente pour faire pardonner leur mauvais travail ou leurs mauvaises fournitures et déposent dans l'urne un *mauvais* bulletin de vote, avec la secrète jouissance que vous imaginez. Dans tous les cas, que le candidat soit trompé ou non, le patron perd son autorité et compromet sa situation.

Le succès du marquis de Solages servit les vues du petit groupe des meneurs socialistes. Il devenait facile de prouver aux camarades qu'ils n'étaient entre les mains de la Compagnie qu'un troupeau docile et sans volonté ; on leur prêcha le réveil de leur dignité de citoyens ; on finit même par leur faire croire que le député auquel ils avaient très librement donné leurs suffrages n'était arrivé à se faire élire que grâce à de coupables manœuvres. Un des plus ardents apôtres de cette réaction était un ouvrier ajusteur du nom de Calvignac, récemment nommé secrétaire de la Chambre syndicale des mineurs. Il se trouvait désigné par son zèle et par ce titre à un mandat électif, et lors du renouvellement des conseils municipaux, au mois de mai dernier, il entra au conseil de Carmaux et fut choisi comme maire. A la fin de juillet, nouvelle élection, au conseil d'arrondissement cette fois ; Calvignac triompha encore du candidat soutenu par le Conseil d'administration et, tout enflé de ce triple succès si rapidement acquis, il prit vis-à-vis des agents de la Compagnie une attitude d'insubordination marquée. La question Calvignac était née.

Cette question Calvignac était complexe ; elle présentait deux aspects très différents : si on se bornait à considérer Calvignac comme un ouvrier insubordonné, tombant sous le coup du règlement de la mine accepté par lui et par tous ses camarades,

il n'y avait qu'à lui appliquer ce règlement purement et simplement, par conséquent à le renvoyer. Si, au contraire, on voyait en lui un ouvrier placé dans une situation tout exceptionnelle par suite du mandat dont il était investi, on pouvait, par mesure exceptionnelle, entrer en accommodement avec lui, et faire tomber sa mauvaise humeur en lui témoignant la bonne volonté de lui faciliter l'exercice de ses fonctions.

La Compagnie s'en tint au premier aspect de la question, à l'aspect étroit. Au fond, elle n'était pas fâchée, probablement, de tirer vengeance de l'échec électoral qu'elle avait subi; le directeur appela donc Calvignac et lui fit des observations sur ses absences injustifiées ainsi que sur l'irrégularité de son travail; Calvignac les prit fort mal, refusa la huitaine réglementaire qu'on lui offrait, et partit en claquant les portes. Quelques jours après, la grève était déclarée.

M. le baron Reille a porté à la tribune de la Chambre des Députés le compte des journées de Calvignac pendant le dernier trimestre de son séjour à l'atelier; il a prouvé, chiffres en mains, que Calvignac ne fournissait pas un travail régulier et en a conclu que la Compagnie n'avait fait qu'user de son droit en le congédiant. Tout cela me paraît incontestable, seulement ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

C'est fort peu de chose d'avoir le droit pour soi, quand on n'arrive pas à obtenir la paix. Tous les jours, on voit des ménages plaider en séparation et chacun des conjoints apporter des témoignages concluants de son bon droit; mieux vaudrait avoir un peu tort et arriver à s'entendre. De même, dans les questions de grève. Avoir raison tout seul ne sert de rien quand on a besoin d'être deux; et dans l'atelier, comme dans le ménage, il faut être deux. Les ouvriers peuvent d'ailleurs, tout comme le Conseil d'administration, se réclamer de leur bon droit; ils ont strictement le droit de se mettre indéfiniment en grève pour le motif le plus futile : c'est absurde en fait, mais c'est leur droit.

On sait d'ailleurs qu'ils en usent. Eux aussi se sont cantonnés dans les limites de leurs droits, et pendant plus de deux mois, ils ont refusé toute conciliation. Il faut que l'ouvrier qu'ils ont élu

reste leur élu et reste ouvrier; on l'a chassé, il faut qu'on le réintègre, et qu'on le réintègre en fait, qu'ils le voient à l'atelier, de leurs yeux : sans cela, ils ne trouveront pas la Compagnie suffisamment humiliée, et ils se sont mis dans la tête de l'humilier. — Cela n'est pas leur droit, direz-vous! — Non, mais c'est leur droit de ne consentir à travailler pour la Compagnie que si elle en passe par leurs volontés; sans cela, pas de contrat de travail et, par conséquent, indépendance réciproque, indépendance juridique du moins, car il est un lien qui existe en dehors du droit, je veux parler du lien de fait qui unit la population de Carmaux à la mine dont elle vit.

C'est ce lien de fait qui cause la souffrance actuelle. Cette souffrance a ému l'opinion; on s'est préoccupé de trouver un remède à une situation aussi pénible et aux situations analogues que créent toujours les grèves prolongées.

Nous allons voir si véritablement le remède a été trouvé, et s'il existe.

III. — LA DIFFICULTÉ PRÉSENTE ET LES SOLUTIONS PROPOSÉES.

La difficulté présente vient de ce que les griefs des ouvriers contre la Compagnie ont été entretenus avec soin et envenimés par l'intervention d'une série de politiciens. On a transporté le malentendu du terrain des faits, qui permet les transactions, sur celui des principes qui comporte toutes les intransigeances. Des députés sont venus de Paris pour dire aux mineurs qu'ils défendaient la cause du suffrage universel menacée par des menées réactionnaires; on leur a fait croire que leur dignité de citoyens exigeait une réparation éclatante, et on a soutenu ainsi leur résistance pendant de longues semaines; puis, lorsque, à la suite de l'interpellation qui avait eu lieu à la Chambre, le Président du Conseil a prononcé la sentence arbitrale qui devait ramener la paix, les grévistes, surexcités par leurs souffrances et par les espérances exagérées qu'on avait fait luire à leurs yeux, ont d'abord refusé de s'y soumettre.

Cette résolution a été déplorable pour les mineurs, elle a retardé la reprise du travail et le retour de la paix ; mais elle a eu une utilité en montrant clairement combien il fallait peu compter sur l'arbitrage pour mettre fin à certaines grèves.

Quand la contestation entre patrons et ouvriers porte sur une question de salaire, d'heures de travail, de règlement, on comprend très bien que des arbitres puissent, après avoir examiné leurs prétentions contraires, les amener à une solution acceptable pour les deux parties. Encore ces arbitres n'ont-ils à compter que sur la bonne volonté des ouvriers ; il n'existe aucun moyen pratique de contraindre plus de deux mille mineurs à descendre dans leurs puits et à reprendre le travail. J'en dirai autant en ce qui concerne les patrons, sauf que ceux-ci, formant un groupe plus restreint et plus éclairé, sentent moins indirectement la responsabilité de leurs décisions et n'oseraient pas aisément se soustraire à une sentence arbitrale, après avoir publiquement accepté l'arbitrage.

Mais la difficulté devient presque insurmontable lorsque la grève a pour cause une question d'amour-propre froissé, lorsqu'au lieu de reposer sur un conflit d'intérêts, elle a pour origine un antagonisme profond. Alors, tout arrangement se heurte à la mauvaise volonté, au désir de vengeance des grévistes. A Carmaux, les mineurs n'ont pas trouvé suffisante la réparation imposée par M. Loubet à la Compagnie, parce que cette réparation était honorable pour elle. Or, c'est précisément le devoir d'un arbitre de chercher des solutions conciliantes, de ménager les susceptibilités des deux parties. Jamais un arbitrage ne mettra fin efficacement à une contestation dans laquelle l'un des adversaires veut humilier l'autre.

Ce qui se passe entre les patrons et les ouvriers de Carmaux n'est pas autre chose que ce que nous voyons se passer tous les jours entre deux particuliers, dont l'un a froissé l'autre par une maladresse grave ; une brouille se produit et, malgré les amis communs qui s'entremettent, malgré la réconciliation apparente qui survient parfois, le souvenir de l'outrage subsiste dans le cœur de celui qui l'a reçu, parce qu'une maladresse ne peut pas

se réparer comme un tort matériel, comme un dommage causé. A Carmaux, la Compagnie, sans jamais outrepasser son droit, a commis plusieurs maladresses, dont le renvoi de Calvignac a été la plus forte. Ces maladresses ont été grossies à plaisir par des politiciens sans scrupules, heureux de saisir une occasion de troubles favorable à leurs desseins. Comment les réparer aujourd'hui?

Il n'y a évidemment pas de solution possible. Sans doute la grève vient de prendre fin, mais l'entente morale, la paix de l'atelier restent gravement compromises, et cela pour longtemps.

On a prôné d'autres remèdes que celui de l'arbitrage, notamment des remèdes socialistes impliquant le recours aux pouvoirs publics; ils sont encore beaucoup plus inefficaces. L'arbitrage peut réussir dans les grèves *pour causes professionnelles*, et lorsqu'on a affaire à des ouvriers éclairés, comme cela arrive fréquemment aux États-Unis; l'intervention forcée de l'État serait au contraire une nouvelle cause d'antagonisme. Supposez que M. Loubet, au lieu d'agir comme arbitre, eût imposé, — je me demande par quels moyens, — le verdict qu'il a rendu; supposez qu'un texte de loi spécial l'eût armé, comme Président du Conseil, d'un pouvoir discrétionnaire : qu'en serait-il résulté? Probablement une petite révolution à Carmaux, peut-être un changement de ministère; en tous cas les ouvriers auraient crié à la tyrannie et continué la grève avec le sentiment d'une nouvelle atteinte à leur dignité de citoyens.

Supposez maintenant qu'on retire à la Compagnie la concession qui l'autorise à exploiter les mines de Carmaux. La Compagnie, dirigée par des administrateurs réactionnaires, se considérerait avec raison comme victime d'une persécution politique; d'autre part, rien ne lui serait plus facile que de reprendre la concession sous un autre nom, et vous imaginez quelles dispositions bienveillantes elle apporterait, sous cette nouvelle forme, vis-à-vis des ouvriers, cause de tous ces tracas. Qu'on s'y prenne comme on voudra, plus l'État se mêlera de la question ouvrière, plus il exaspérera l'antagonisme déjà existant. Au moins l'arbitrage, s'il est souvent impuissant, n'envenime pas la situation.

Une conclusion se dégage de tout ceci : c'est que, à notre époque, avec la liberté du travail qui s'oppose aux engagements forcés entre patrons et ouvriers, on ne peut résoudre aucune difficulté survenue entre eux par des considérations de droit, encore moins par l'emploi de la force.

En faisant cette constatation, ce n'est pas un regret que j'exprime, loin de là. La liberté du travail correspond à notre état social actuel, il n'y a donc pas à la discuter; c'est une donnée du problème moderne. A ce titre, elle s'impose. A un autre point de vue, elle exige de la part des patrons, comme de la part des ouvriers, une éducation sociale supérieure et elle devient par là un sérieux élément de progrès. Pour que les uns et les autres comprennent leurs véritables intérêts, pour qu'ils n'en laissent pas obscurcir la claire notion par une foule de considérations étrangères, il faut qu'ils s'habituent à faire leurs affaires eux-mêmes, les patrons dirigeant en personne le plus possible leurs ateliers, les ouvriers soutenant, sans l'intervention des politiciens, les revendications qui leur paraissent légitimes. Les grèves, en dépit des désordres regrettables qu'elles entraînent, peuvent fournir à ce sujet d'utiles enseignements. Elles détruisent la tranquillité placide du gros actionnaire et de l'administrateur, et éveillent le sentiment de la responsabilité en frappant à la bourse; elles détruisent les illusions de l'ouvrier à l'égard des politiciens qui le flattent et elles le rendent plus circonspect dans ses enthousiasmes. Ce ne sont là que des résultats négatifs, sans doute, mais ils font place nette des vieux préjugés qui encombraient la question. Dieu veuille que patrons et ouvriers profitent de l'expérience et « apprennent leur leçon », comme disent les Yankees!

Paul de Rousiers.

LES HÉROS D'HOMÈRE,

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES ORIGINES GRECQUES.

II.

ORIGINE DES HELLÈNES. (*Suite*) (1).

II. — LE RÔLE DE LA MONTAGNE GRECQUE DANS L'ANTIQUITÉ ET A L'ÉPOQUE LÉGENDAIRE.

Dans notre dernier article, nous avons vu la Grèce, qui, trois siècles auparavant, s'était comme abandonnée aux Turcs, se relever dans un élan irrésistible pour chasser l'oppresseur.

Nous l'avons constaté : cette sorte de résurrection était due à une modification profonde que les événements avaient imprimée au type social, et qui avait développé, dans le sein d'une race communautaire abâtardie, l'amour de l'indépendance, la valeur guerrière, l'esprit d'audace et d'entreprise.

Cette évolution si remarquable nous est apparue comme l'œuvre de la montagne grecque, régénérant par une vie de luttes et de dangers une sélection de vaillants, sortis des villes, mais restés, par suite des conditions du lieu, en contact intime avec la civilisation; nous avons vu qu'en dernière analyse cette évolution devait sa valeur sociale à la pénétration de la civilisation dans la montagne.

1 Voir la *Science sociale*, t. XII, p. 409 et 518 ; t. XIII, p. 354 ; t. XIV, p. 278.

La civilisation remontant dans la Péninsule à plusieurs milliers d'années, nous disions, en terminant, que le phénomène rénovateur observé à l'époque moderne avait sans doute été précédé par des phénomènes analogues dans le passé de la Grèce.

Aujourd'hui, nous commencerons par noter les principaux faits qui montrent l'intervention de la montagne *dans l'histoire* grecque, et les conclusions que nous ont suggérées les Pallikares de nos jours en seront d'autant confirmées.

Nous étudierons ensuite cette même action *aux âges légendaires;* nous verrons qu'elle s'est manifestée dès l'origine avec énergie, et nous prendrons les Hellènes en flagrant délit de formation.

I.

Avant d'aborder l'histoire ancienne, nous rencontrons, à l'époque byzantine, les Mardaïtes ou Tzaconiens, rudes guerriers qui, du huitième au quinzième siècles, apparaissent en Épire, à Céphalonie, en Thessalie, dans le Péloponèse et en Crète; Chalcondyle et l'évêque Mélétios *les disent originaires des montagnes du Pinde* (1).

Les documents confondent avec les Mardaïtes et les Tzaconiens certaines hordes désignées sous le nom d'Apélates (*bannis*).

« Ces derniers, nous dit Sathas, ne peuvent être mieux comparés qu'aux Klephtes de la guerre de l'Indépendance hellénique » (2); comme eux, ils se divisent en soumis et en rebelles (3). L'étymologie du mot « Apélate » suffit à indiquer que nous avons affaire à d'anciens urbains, ayant constitué des clans indépendants à côté des sociétés régulières.

1 Voir à ce sujet C.-N. Sathas, *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Grèce au moyen âge*, 8 vol.; Maisonneuve, 1888; t. IV, préface, pages 64 à 80.

2 C.-N. Sathas et Legrand, *Les Exploits de Digénis Akritas*, introduction, p. 150, note.

3 C. N. Sathas, *Documents*, etc., *loc. cit.*

Ce sont probablement aussi d'anciens urbains, ces Mardaïtes et ces Tzaconiens, dont le nom (1), qui signifie *gens d'embuscade*, indique évidemment non pas une origine ethnique, mais un mode de travail. Les appellations de Klephtes et d'Armatoles étant nées de circontances analogues, nous voici, pour le moyen âge et l'ère moderne, en présence de groupements dus tout simplement à un nouvel arrangement des molécules sociales, sans qu'ils se rattachent antérieurement à une peuplade grecque plutôt qu'à une autre. Nous appelons sur ce point d'une façon particulière l'attention de nos lecteurs.

Au douzième siècle, un très curieux mémoire d'Eustathe, évêque de Thessalonique, nous signale encore dans les parties abruptes de la Macédoine et de la Grèce, jusqu'en Élide, en Laconie et dans les îles Ioniennes, la présence de moines pillards, constitués en bandes armées et faisant trembler les villes (2). Il est clair, d'après leur mode de recrutement habituel, que ces montagnards d'un nouveau genre sont sortis, eux aussi, des civilisations urbaines.

Abordons maintenant les temps anciens.

Un des faits les plus originaux de la Grèce classique, c'est évidemment la formation si exclusivement militaire de Lacédémone. On invoque d'ordinaire, pour l'expliquer, le *génie dorien*, un de ces grands mots sonores qui tiennent la place d'une idée (3) ; nous croyons, pour notre compte, que Sparte doit à la montagne seule ce trait si original et si puissant de sa physionomie.

(1) « Mardaïte » vient de l'albanais μάρδα (ruse, piège) ; son synonyme « tzaconien » vient du laconien σαγήνη (piège) : le premier ne s'applique pas plus spécialement aux gens du Nord que le second à ceux du Péloponèse ; ils s'emploient indifféremment l'un pour l'autre ; mais le premier est plus ancien, et fait place au second à partir du treizième siècle. (Sathas, *Documents*, etc., *loc. cit.*

(2) Voir Sathas. *Documents*, etc., t. VII, préface, p. 2 et surtout pages 23 et suivantes où le mémoire d'Eustathe est analysé.

(3) Si le *génie dorien* est si puissant, comment se fait-il que certaines villes, paraissant avoir été au Xe siècle av. J.-C. tout aussi doriennes que Lacédémone, ont évolué d'une façon toute différente? Nous pouvons citer à titre d'exemple Thèbes et Corinthe.

Lorsque les clans doriens, ancêtres des Spartiates, vinrent s'établir sur les rives de l'Eurotas, ils occupèrent ce qu'Homère appelle si justement la *creuse* Lacédémone, et se trouvèrent enfermés dans un vaste hémicycle de montagnes et de villes escarpées. Réfugiés dans ces nids d'aigles, les anciens dominateurs de la vallée défièrent longtemps les efforts des nouveaux venus. Trois siècles après l'invasion, Amyclée, aux portes de Sparte, et, un peu plus loin, Géronthrai, n'avaient pas encore vu un Dorien dans leurs murs. Ces montagnards gardèrent, sous le nom de *Périœques* (gens des confins), une indépendance longtemps formidable, et dont Lacédémone, au faîte de sa puissance, n'eut jamais complètement raison (1).

En face des citadelles qui les dominaient de toutes parts, les Doriens de Sparte furent donc obligés, pour garder leur conquête, de rester l'arme au pied pendant des siècles, et de faire de leur ville un camp retranché perpétuel. C'est là que gît l'originalité de leurs institutions et le point de départ de leur histoire tout entière; il serait facile de le démontrer.

A l'autre extrémité de la Grèce, en Thessalie, nous retrouvons le même phénomène. Les Thessaliens sont bien installés en maîtres dans la plaine; mais sur leurs frontières, les habitants antérieurs à la conquête ont gardé une indépendance à peu près complète, et n'ont avec les vainqueurs d'autres liens que des redevances annuelles. « Les frontières de la Thessalie », cela veut dire bien nettement la montagne. Les historiens nous apprennent d'ailleurs que ces peuplades indépendantes s'appellent les Magnètes, les Perrhèbes, les Dolopes et les Achéens; or les Magnètes habitent l'Ossa, les Perrhèbes et les Dolopes le Pinde, et les Achéens l'Othrys. A deux mille ans de distance, ceux-là sont bien, et sur le même sol et dans les mêmes montagnes, les ancêtres de nos Armatoles. Nous comprenons maintenant pourquoi la Thessalie n'a été que guerrière, et comment Philippe de Macé-

(1) Elle leur laissa la propriété du sol et l'indépendance politique, et n'obtint jamais d'eux qu'un tribut et des contingents militaires. Après la conquête romaine, certains Périœques s'appellent encore les *Laconiens libres* (Éleuthéro-Laconiens), et ceux-là occupent précisément la contrée montagneuse qui plus tard sera le Magne.

doine, en la soumettant, a pu doubler sa puissance militaire.

Certains grands faits de l'histoire ancienne nous font voir la puissance de la montagne s'épanouissant au contact plus intime de la civilisation; ils viennent par conséquent plus directement à l'appui de notre thèse.

Dans le siècle qui précède la conquête romaine, les villes si puissantes aux périodes antérieures, Sparte, Athènes et Thèbes, ne jouent plus qu'un rôle effacé; c'est la Ligue Achéenne qui tient la scène. Or cette ligue a pour origine et pour âme une des plus minces peuplades de la Grèce, une peuplade qui, au dire de Plutarque (1), « n'avait eu jusque-là ni considération ni puissance ». Et cependant, ces petites gens secouent bravement le joug macédonien, sous lequel les plus grandes villes restent courbées (vers 280 av. J.-C.); et c'est à eux qu'Aratus s'adresse quand il se sent impuissant à défendre Sicyone (2). Cet homme éminent prend bien vite parmi eux une influence prépondérante, il les organise, les discipline, et en fait en face de Rome le dernier rempart de la Grèce expirante. Pourquoi, lorsque les villes sont à bout de forces, les petites gens de l'Achaïe donnent-ils, entre les mains d'Aratus, des résultats si remarquables? C'est qu'ils mettent à la disposition de ce civilisé éminent le bras, la tête et le cœur du montagnard; c'est que l'Achaïe se compose uniquement des sommets de l'Érymanthe, et des pentes raides qui descendent au Nord vers le golfe (3)!

Les principaux adversaires des Achéens du troisième siècle furent des montagnards, les Étoliens; leurs principaux alliés furent également des montagnards, les Arcadiens, dont le chef, Philopœmen, devint généralissime de la Ligue.

(1) Plutarque, *Vie d'Aratus*. Cette peuplade, nos lecteurs le savent, ne se rattache que de très loin aux Achéens d'Homère.

(2) Ce n'était pas la première fois qu'Aratus recourait à des montagnards. La bande avec laquelle il avait délivré Sicyone semble composée en grande partie de Klephtes. Plutarque, *loc. cit.*

(3) « Le pays des Achéens, avait déjà dit Plutarque, n'est ni bon ni fertile; leurs villes sont sans importance, leurs côtes n'ont point de ports, et des roches escarpées en empêchent l'approche. » (*Vie d'Aratus*.

Un siècle avant Aratus, la magnifique expansion militaire de la Macédoine attire nos regards vers le Nord. La géographie et l'histoire de cette contrée nous ont bien vite appris qu'à l'avènement de Philippe (360 av. J.-C.), la race dominante doit aux plateaux qui couvrent son territoire une formation guerrière intensive; en même temps, nous voyons la civilisation de l'Attique et de l'Eubée la pénétrer largement, grâce aux colonies installées sur ses rivages depuis trois siècles, et à l'éducation que les fils de ses chefs vont recevoir à Thèbes ou à Athènes. C'est l'époque où la vigueur d'une race formée à l'air libre des montagnes se marie heureusement à la civilisation venue des villes, pour porter le type à son apogée.

Philippe achève et résume admirablement en sa personne l'union de ces deux forces. Emmené tout jeune à Thèbes alors au faîte de sa puissance, il a été élevé dans la maison d'Épaminondas; à l'école de ce héros, il a appris les secrets de la stratégie et l'art de conduire les hommes, tandis que, par la seule vertu du milieu, il s'est initié à toutes les ressources d'une société savante et raffinée. En montant sur le trône, il a tout ce qu'il faut pour compléter l'œuvre commencée par l'infiltration séculaire des idées grecques, et, au point de vue militaire, pour plier la rude bravoure de ses montagnards à la discipline et aux actions d'ensemble de la tactique thébaine.

Bientôt la Macédoine soumet la Grèce, et quand Alexandre le Grand, *ce roi de montagnards élevé par Aristote,* meurt à Babylone, il a parcouru l'Orient dans tous les sens, bouleversé la carte du monde, fondé soixante-dix colonies et laissé derrière lui trois empires.

Cinquante ans plus tard, les mêmes phénomènes se produisent en Épire, sur le versant Ouest du Pinde cette fois, et ils aboutissent aux expéditions merveilleuses du condottiere de génie qui s'appelait Pyrrhus (295-272 av. J.-C.).

Ainsi, au quatrième et au troisième siècle, les montagnards du Pinde font à deux reprises trembler le monde ; et *à chaque fois la force d'expansion, qui les jette au dehors, se manifeste au moment où la civilisation grecque les pénètre profondément,* au moment

où ces rudes sociétés unissent l'exubérance de la jeunesse qu'elles portent en elles-mêmes à la science de l'âge mûr qui leur vient du dehors.

En face du rôle considérable de la montagne grecque dans l'histoire, nous commençons à soupçonner qu'elle n'est pas restée inactive avant l'histoire, que, par conséquent, les montagnards ont pris une part à la fondation des villes et à la formation des peuples. S'il en est ainsi, ils ont évidemment apporté avec eux quelque chose de leurs habitudes de brigandage, et les institutions de l'époque classique doivent s'en ressentir.

Le brigandage, sur terre comme sur mer, nous répond M. Egger (1), a été longtemps chez les Grecs un moyen connu et régulier de s'enrichir ; il a ce caractère dans l'épopée homérique, il le conservait au temps de Thucydide chez plusieurs peuples de race hellénique (2). Le témoignage de cet état social se retrouve... dans des traditions ou sur des monuments d'une antiquité vénérable... A Céos, c'est une alliance de cette ville avec les Étoliens qui interdit à ceux-ci l'enlèvement des personnes ou des biens de leurs nouveaux alliés. A Téos, ce sont des traités analogues avec diverses villes de la Grèce continentale, et notamment avec les Étoliens déjà nommés (3). En Locride, c'est une convention entre les deux villes d'Œanthea et de Chalcion qui a précisément pour but de régler le brigandage, et fait une part au droit d'enlever les étrangers ou de piller leurs biens... A Athènes même, c'est une loi de Solon, mentionnant parmi les associations légitimes le pacte fait en vue du brigandage (4). Et brochant sur le tout, voici Aristote, qui fait figurer dans sa *Politique*, la vie du pillard

(1) Émile Egger, *Études historiques sur les traités publics chez les Grecs et les Romains* (Durand, 1866), v. p. 34 et suiv.

(2) Thuc., *Hist.*, I, 5. « Les Grecs anciens... s'adonnaient au pillage par mer, et se pillaient aussi les uns les autres sur le continent ; et maintenant encore une grande partie de la Grèce, πολλὰ τῆς Ἑλλάδος, est habitée à l'ancienne manière, chez les Locriens Ozoles, les Étoliens, les Acarnaniens, et dans la région continentale voisine de ces peuples ; les habitants de ces contrées ont conservé l'habitude de vivre en armes par suite de cette très ancienne pratique du brigandage. Or ces peuples sont un exemple de ce qu'était la Grèce entière aux temps anciens ».

(3) Egger, ouvr. cité, p. 277 et suiv., notamment 280.

(4) « Ἐπὶ λείαν οἰχομένοι », les expéditions pour le butin.

comme un moyen régulier de s'enrichir, à côté de la chasse et de l'agriculture (1)!

N'est-il pas clair qu'en grattant le Grec, nous trouvons le montagnard?

II.

Arrivons enfin à l'époque légendaire. — Bien loin dans les ténèbres préhistoriques, au sein de la mystérieuse civilisation de Tirynthe et de Mycènes, apparaît un type bien digne d'attirer les regards, celui de l'Hercule argien (2); l'immense popularité dont il a joui prouve qu'il présente une physionomie vraiment nationale, où se résument et se fixent les traits de tout une époque.

Originaire de Tirynthe, mais né à Thèbes en exil, et élevé sur le Cithéron au milieu des montagnards, Héraclès revient pour un temps dans sa patrie, en est chassé à la suite d'un meurtre, se retire une première fois en Arcadie, puis rentre à Tirynthe d'où il organise une expédition contre Troie. A son retour, il adresse un appel aux bandits de la montagne, et tombe avec eux sur les plaines de l'Élide, d'où il est repoussé avec pertes. Eurysthée profite de sa défaite pour expulser de Tirynthe ce rival redoutable. Héraclès gagne de nouveau les monts d'Arcadie, cette fois sans esprit de retour, car il emmène avec lui sa mère, son frère et son fidèle Iolaos. A la tête des montagnards que sa haute valeur groupe autour de lui, il prend et saccage successivement Élis et Lacédémone. Après chaque expédition, nous le voyons se retirer vers la montagne. Ce rude guerrier joue par ailleurs en Arcadie un rôle civilisateur; la preuve en est dans ce fait que les moins fabuleux de ses douze Travaux sont des travaux d'assainissement localisés dans les vallées de l'Érymanthe (3). Mais il re-

1) Ληστρικὸς βίος. Aristote, *Polit.*, I, 8; XII, 2.

2) Nous entendons par là l'ensemble des légendes groupées sous le nom d'Hercule et se rapportant à la Grèce continentale. Duruy (*Hist. des Grecs*, I, 83) regarde Hercule comme un héros achéen : cette opinion nous semble nettement contredite par *l'Iliade*, évidemment bien renseignée.

3) C'est le sens assez généralement accepté de la victoire sur l'hydre de Lerne, de

prend bientôt la campagne; toujours à la tête de ses bandes arcadiennes, il passe en Étolie, défait et pille les Thesprotes à l'Ouest, et les Trachiniens dans l'Est; après avoir taillé ces derniers en pièces, il les chasse de leur territoire et les relègue sur le mont Œta; puis il défait les Lapithes au Nord de la Thessalie, saccage Orménion, ville de la Pélasgiotide, pille Œchalie, la ville d'Eurytos, et meurt en poursuivant de nouveau les Dryopes dans l'Œta (1).

L'Hercule argien est donc un héros sorti des milieux urbains, portant la civilisation dans la montagne, disciplinant des bandes de montagnards, et promenant à travers la Grèce de vastes expéditions de pillage. Peut-être même faut-il voir en lui non pas un condottiere pur, mais un conquérant et un colonisateur. A chaque ville qu'il prend, la légende le montre épousant la fille du basileus et l'abandonnant ensuite; ces unions ne sont-elles pas l'image d'autant d'établissements fondés par lui (2)?

Vers l'époque où se manifeste cette expansion arcadienne si remarquable, les traditions nous montrent les Hellènes apparaissant au Nord, en deux grands flots qui recouvrent successivement la Grèce : le premier est caractérisé par la descente des Éolo-Achéens, peut-être antérieurs à Héraclès de plusieurs siècles; le plus récent, presque aux origines de l'histoire, s'appelle l'invasion Dorienne (3).

Les Hellènes sont-ils dus, eux aussi, à l'évolution montagnarde d'une civilisation indigène, où bien sont-ils tout simplement un flot d'envahisseurs venus du dehors?

Avant de répondre à cette question, il importe de présenter

la destruction des oiseaux du lac Stymphale, et de l'assainissement des écuries d'Augias. On a vu aussi dans le lion de Némée et dans le sanglier de l'Erymanthe des brigands détruits par Hercule.

(1) Tous les détails que nous donnons ci-dessus sont rigoureusement tirés des auteurs anciens; voir, pour les sources, le chapitre d'Hercule dans les *Hommes d'Homère* de M. Delorme (ouvrage déjà cité).

(2) Il est bien clair que, dans les généalogies mythiques, les mariages désignent des conquêtes. Voir à ce sujet Thirlwall, *Histoire des origines de la Grèce ancienne*, trad. Joanne (Hachette, 1852), p. 76 et la note.

(3) On verra plus loin pourquoi nous ne parlons pas ici des Ioniens.

les pièces du débat, et de résumer les points sur lesquels les vieilles traditions s'accordent suffisamment.

1° Les écrivains grecs ont toujours considéré comme certain que les Hellènes n'existaient pas à l'époque lointaine des premières légendes locales. La Péninsule était alors occupée par un ensemble de populations qu'ils désignent le plus souvent sous le nom de Pélasges, appellation collective qui peut signifier « habitants de la plaine » (1), et désignerait ainsi les premiers occupants par ce qui, aux yeux de leurs successeurs, a été leur caractère distinctif.

2° Les Hellènes paraissent avoir des liens étroits avec les Pélasges, et constituer avec eux une seule et même race. Nous trouvons plus d'une fois dans les grands auteurs, et notamment dans Hérodote, dans Thucydide, dans Aristote, la croyance que les Achéens, les Ioniens, les Éoliens, les Athéniens, ont été jadis des Pélasges (2). D'autre part, « la langue grecque a le caractère d'une langue qui s'est développée régulièrement et dont l'organisme n'a pas été troublé par des éléments étrangers. Elle rend témoinage de la pureté du sang des Grecs et de l'unité du peuple » (3). Enfin, la superposition des Hellènes à la vieille couche pélasgique paraît s'être faite sans grandes secousses. Pour expliquer cette facilité d'assimilation qui les frappe vivement, la plupart des modernes supposent, fort gratuitement et contre la vraissemblance, que Pélasges et Hellènes sont deux migrations, très distantes par le temps, venues pourtant avec le même langage et les mêmes traditions d'une lointaine patrie commune; ils les représentent comme deux rameaux sortis, quoiqu'à long intervalle, d'une même souche étrangère, inconnue d'ailleurs.

3° Quand, à travers les légendes, nous tâchons de recomposer

(1) C'est le sens probable de deux étymologies différentes; l'une fait venir πελασγοί de πέλας et de γῆ : l'autre, se rapportant à la forme πελαργοί, la tire de πέλω et d'ἄργος.

(2) Il nous paraît impossible de ne pas accorder un crédit sérieux aux grands auteurs grecs qui avaient sous la main tant de sources d'information, et de les traiter avec le dédain que l'on peut trouver de mise à l'égard des scholiastes ou des chroniqueurs d'époque basse.

(3) Francotte, *les Populations primitives de la Grèce* (Congrès scientifique des Catholiques en 1891; Sciences hist.), p. 45; d'après Bergk, *Gr. Litteraturgesch*, I, 36.

la physionomie des Pélasges, nous nous trouvons en face d'une société surtout agricole, vivant en communautés urbaines, grande bâtisseuse d'enceintes et pratiquant déjà la mer (1). Ce sont là aussi les traits principaux des premiers Hellènes; les deux civilisations ne paraissent donc pas spécifiquement différentes; mais à l'apparition des Hellènes, les forces sociales se réveillent et déterminent un vigoureux mouvement en avant. Ce sont eux qui font véritablement la Grèce; dans le magnifique essor qui a mis les habitants de ce petit coin de terre à la tête des sociétés anciennes, les Pélasges apparaissent comme un facteur négligeable : l'action prépondérante, exclusive, de l'élément hellénique est attestée unanimement par la légende, l'histoire et la littérature.

4° De la supériorité manifeste de leur type, nous concluons sans hésiter que les Hellènes ne descendent pas de la région des grandes steppes, comme le voudraient quelques modernes. Le régime communautaire imposé par la steppe est précisément tout le contraire de la poursuite énergique du mieux et de l'esprit d'initiative, cette unique source de tous les progrès humains. Aussi, les invasions de nomades ont-elles toujours été stériles au point de vue social (2). Si les Hellènes avaient apporté avec eux le type des grandes migrations pastorales, nous n'aurions pas vu Iolcos, Orchomènes et leurs colonies se développer au contact des Éoliens; les Achéo-Ioniens n'auraient pas enfanté l'ère brillante qui a produit l'*Iliade* et l'*Odyssée*; les Doriens, maîtres de la Grèce, n'y auraient apporté que des éléments de

(1) Ceux qui nient l'existence en Grèce d'une civilisation antérieure aux Hellènes, oublient que les caractères indiqués ci-dessus sont ceux des civilisations primitives du Nord-Est méditerranéen tout entier; les Hellènes ne sont donc qu'une particularisation d'un phénomène antérieur et plus étendu.

(2) Ces invasions-là ont achevé de *défaire* le vieux monde romain; celles qui l'ont reprises en sous-œuvre pour en faire sortir la civilisation moderne, sont d'un type tout différent : ce sont les invasions des petits cultivateurs de la famille-souche. Les lecteurs de la Revue sont déjà au courant de cette théorie : cependant elle a surtout été établie par les études inédites de M. de Tourville présentées au cours de M. Demolins, où elle a fait l'objet de démonstrations aussi brillantes que solides. Notons au reste que la première formation de la famille-souche semble postérieure à l'ère chrétienne; elle n'a donc rien à faire avec les origines grecques.

décadence; en un mot, la terre des Pélasges serait devenue la terre des Turcs avant d'être la Grèce!

5° D'autre part, les traditions qui ont conservé tant de souvenirs de la période antérieure aux Hellènes, sont absolument muettes sur leur arrivée; et cependant elles ont gardé la trace de plusieurs migrations pélasgiques sillonnant dans tous les sens le bassin et les rivages de la mer Égée; elles surveillaient donc attentivement les voies de l'Orient; concluons de leur silence que les Hellènes ne viennent pas non plus des côtes civilisées de l'Asie Mineure.

6° Voici donc fermées les voies du Nord et de l'Est, les seules qui auraient pu vraisemblablement amener les Hellènes du dehors, et nous sommes conduit à rechercher s'ils ne se seraient pas formés dans la Péninsule même, grâce à une évolution sociale qui a modifié le type des vieux Pélasges, et développé, au sein de la race remaniée, un esprit de vigueur et de perfectionnement (1).

Une fois renfermés dans la Péninsule, c'est naturellement sur le lieu d'apparition de la race nouvelle que porteront tout d'abord nos recherches. Or ce lieu d'apparition des Hellènes, *qui n'est pas autre chose que l'Hellade primitive,* se trouve pour tout le monde au Nord, en Épire ou en Thessalie, c'est-à-dire dans une contrée montagneuse ou au pied de la montagne; et quand nous voulons préciser davantage, Aristote nous indique Dodone et l'Achéloos, et Thucydide, après Homère (2), les rochers de la Phthiotide. Si nous rapprochons ces témoignages si considérables, tout lecteur capable d'admettre que la montagne peut être un centre, et non pas nécessairement une séparation ou une barrière, voit se dessiner devant lui *le massif du Pinde avec ses ramifications montagneuses de l'Ouest et du Sud-Est;* Dodone et la Phthiotide, c'est le Pinde lui-même, vu par ses deux faces (3)!

(1) N'oublions pas en effet que toute hypothèse qui ne satisfait pas à cette dernière condition doit être rigoureusement rejetée; car ce que nous avons à déterminer, c'est avant tout le point de départ de la civilisation la plus brillante qui fut jamais.

(2) Aristote, *Météor.*, I, 14. — Thucydide, *Hist.*, I, 3. — Homère, *Il.*, II, 683.

(3) Cf. Carapanos, *Dodone et ses ruines :* « Je crois qu'à l'époque de la guerre de Troie, il ne devait pas y avoir une limite déterminée entre l'Épire et la Thessalie. »

Et nous voici amenés à la montagne intransformable, et, qui plus est, à celle-là même qui a fait les Klephtes et les Armatoles!

Mais l'hypothèse d'une évolution montagnarde va-t-elle satisfaire aux conditions du problème que nous avons à résoudre?

Avant la venue des Hellènes, la plaine grecque est occupée par une véritable civilisation, caractérisée, comme nous l'avons dit plus haut, par la vie agricole et urbaine, l'art de bâtir et la pratique de la mer (1). D'autre part, la transformation d'éléments pélasgiques par la montagne expliquerait à la fois l'étroite parenté des Hellènes avec les Pélasges, et le vigoureux essor qu'ils donnent à la Péninsule. Notre hypothèse satisfait donc aux conditions *extrinsèques* du problème.

Mais cela n'est rien si elle ne répond pas en même temps à ses conditions *intrinsèques*, c'est-à-dire aux faits connus.

Ces faits sont de deux sortes : les faits sociaux d'abord, ceux que nous avons analysés dans nos trois premiers articles; un simple coup d'œil suffit à constater que la montagne explique les groupes fragmentés et le défaut de cohésion de l'armée achéenne, la vie de pillage, et tous les traits caractéristiques du guerrier homérique. Évidemment l'Achéen du poète est un Klephte redescendu sur la vallée et à peine modifié par la vie urbaine. L'hypothèse montagnarde cadre donc admirablement avec les faits sociaux.

En est-il de même pour les faits d'ordre historique? C'est ce qu'il nous reste à examiner. Passons donc rapidement en revue les mythes et les traditions de la race hellénique.

Aussi loin que nous pouvons remonter dans le passé, nous entrevoyons, dans la région de l'Olympe, deux civilisations pélas-

(1) Voir à ce sujet notre note de la page 343. L'existence de cette civilisation antérieure que nous ne pouvons qu'indiquer, a d'ailleurs été mise en pleine lumière par M. de Tourville dans une étude encore inédite. Ajoutons (ce qui suffit à la démonstration actuelle), que les civilisations de Tirynthe et de Mycènes d'une part, du golfe Pagasétique et de la Piérie d'autre part, sont de beaucoup antérieures à l'apparition des Hellènes.

giques, à la fois culturales et guerrières, et déjà florissantes : l'une au Nord, est la Piérie ; elle a pour trait distinctif un certain développement de la poésie, de la musique et de la médecine. C'est le pays de Linus et d'Orphée ; Apollon, qui paraît avoir été à l'origine le dieu par excellence du bassin de l'Haliacmon, symbolise bien les aspirations de cette race ; dans son type primitif, il présente le triple caractère du chef guerrier, du maître des maladies et de l'inspirateur des Muses (1).

Au Sud de l'Olympe, sur les bords du golfe Pagasétique, apparaît une autre civilisation, dans laquelle la vie maritime tient, dès le principe, une certaine place ; elle se localise surtout à Pagase et à Iolcos. Poseidôn, à la fois dieu de la mer et du cheval de guerre, est son protecteur (2).

Entre ces deux peuples naissants, s'élève la grande masse de l'Olympe.

Dès l'origine, ses sommets sont au pouvoir de chefs tous fils de Rhéa (la terre cultivée), c'est-à-dire, originaires de la plaine. Ils sont partagés en deux hordes ennemies : Kronos et ses Titans sont depuis longtemps maîtres de l'Olympe, quand un autre chef montagnard, Zeus, entreprend de les en chasser. Il réussit dans cette tentative surhumaine ; Kronos et ses bandits sont refoulés dans les régions inférieures ; et Zeus devient le maître incontesté de la grande citadelle montagneuse. La lutte sur un pareil théâtre a été évidemment longue et terrible, et la possession définitive de l'Olympe met à la discrétion des vainqueurs les richesses de la Piérie et de l'Hémonie ; en faut-il davantage pour immortaliser aux yeux des siens le nom d'un chef de brigands ?

Tel est, nous semble-t-il, le sens clair du mythe de Zeus (3).

(1) Notons qu'il a d'ailleurs tout une légende locale.

(2) Comme nous venons de l'indiquer, les régions au Nord de l'Olympe sont représentées dans les légendes par Apollon, celles du Sud par Poseidôn. Il est donc très probable que l'aventure de ces deux divinités chez Laomédon rappelle tout simplement une expédition de la Piérie et de la Thessalie contre Troie ; d'autre part, Hercule est allé, lui aussi, piller cette ville. La réalité de l'expédition chantée par Homère ne laisse pas grande place au doute.

(3) Le Zeus homérique n'est pas autre chose qu'un très puissant basileus établi dans l'Olympe, et commandant de là aux hommes et aux météores. Il a donc un caractère local, et dérive nettement, ainsi que les dieux ses frères, de la formation sociale.

Et qu'on ne nous accuse pas d'avoir ramené sur la terre et matérialisé, pour les besoins de notre cause, une lutte qui se serait passée dans le ciel : car, d'une part, sous le nom d'Olympe, les vieux Grecs et Homère, qui d'ailleurs connaît bien ce mythe (1), n'entendent pas autre chose que la grande montagne thessalienne. D'autre part, les Titans paraissent bien avoir habité en chair et en os les environs de l'Olympe, où nous retrouvons une rivière du Titarèse, des monts Titarios et la ville du Titanos, indiquée par Homère (2).

Après la victoire, les fils de Zeus, semblent se partager en deux groupes; les uns gardent l'Olympe, d'où ils resteront les arbitres de la contrée, mais ils n'auront plus avec les villes que des relations éloignées, et, pour cette raison, l'histoire perdra leur trace. Les autres, ancêtres des tribus éoliennes, commencent un mouvement qui durera probablement des siècles, et descendent par les Cambuniens, l'Ossa et le Pélion sur la Thessalie.

Ceux-là sont les proto-Hellènes, les Hellènes avant la lettre, c'est-à-dire les premiers montagnards du Nord que nous voyons venir s'imposer en maîtres aux tribus pélasgiques. Les chefs de la plaine sont dépossédés après des luttes plus ou moins violentes, dont la défaite des Centaures et des Perrhèbes par les Lapithes, montagnards du Pélion, semble avoir été le fait le plus considérable.

C'est probablement à l'action des nouveaux maîtres de la Thessalie septentrionale qu'est dû l'essor de la civilisation Minyenne sur terre et sur mer. Chose étonnante au premier abord, c'est la montagne qui semble alors préparer et façonner le marin. Iolcos, Pagase et Orménion, centre des flottes minyennes, sont des villes de montagnes autant que des ports de mer; c'est au milieu des Klephtes du Pélion que s'est passée la jeunesse du fameux Jason, le chef de l'expédition des Argonautes, et son

Comment alors se retrouve-t-il, avec Poseidôn, Aidès, Hermès, Apollon, Athènè, tout son Olympe en un mot, dans la mythologie troyenne et dans la mythologie romaine? Peut-être des recherches de ce côté fourniraient-elles des indications précieuses sur l'expansion maritime des montagnards préhelléniques.

1 *Il.*, VIII, 479, sq. : XIV, 203, 274 ; XV, 225.

2 *Il.*, II, 735.

équipage se recrute de héros venus de tous les côtés, même de l'intérieur du pays. La raison en est bien simple : ce que nos fils de Zeus font sur mer, c'est de la piraterie, c'est-à-dire purement et simplement du brigandage avec un nouveau mode de transport. Montagnards et marins sont des pillards; sauf l'habitude de la rame, la montagne et la mer exigent et développent les mêmes qualités (1). Une fois en possession de la barque, nos bandits vont fonder au loin une série d'établissements caractéristiques; les principaux sont Corinthe et Orchomènes, repaires de pirates commerçants qui commandent les portages du Nord et du centre de l'isthme, et dont Homère laisse bien entrevoir la nature : Orchomènes, nous dit-il, c'est la cité où l'on *apporte* de toutes parts *les biens gagnés* (2); Corinthe, c'est le pays de Sisyphe, *le plus habile des hommes à faire du butin* (3).

Tandis que, sous l'impulsion des montagnards du Pélion, les Minyens prennent ainsi sur mer un vigoureux essor, le Pinde thessalien, et par extension tout le massif montagneux qui rayonne sur l'Épire, l'Acarnanie, l'Étolie, la Phocide et les Locrides, deviennent le théâtre d'un phénomène digne de toute notre attention et que la suite des âges n'a pas vu se reproduire avec autant d'ampleur. C'est d'ailleurs ce phénomène qui constitue la formation des Hellènes.

Une *sélection* de chefs hardis et entreprenants sort des villes pélasgiques et vient s'établir dans la grande montagne; ils y constituent deux groupes principaux : le premier et le plus ancien, entre l'Énipée et le Pénée, est surtout composé de chefs originaires de Thessalie; c'est là, au-dessus de ces contreforts du Pinde, qui depuis se sont appelés l'Éolide, que nous pouvons affirmer pour la première fois l'existence de groupements portant le nom d'*Éoliens*. Plus au Sud, les chefs thessaliotes, mélangés d'éléments pélasgiques d'autre provenance, prennent le nom

(1) L'aptitude des montagnards grecs à devenir pirates de mer est encore vraie à l'époque moderne. Rappelons que les corsaires de Spezzia, d'Hydra et d'Ipsara dont le rôle a été si brillant dans la guerre de l'indépendance, étaient, à quelques générations de là, des montagnards épirotes.

(2) *Il.*, IX, 381.

(3) *Il.*, VI, 152, 3.

d'*Achéens*. Ce second groupe paraît de date plus récente (1).

Quelles sont les causes de ce phénomène, et quelles en ont été les conséquences? Pour répondre à cette double question, nous étudierons de préférence les faits relatifs aux Achéens; mais ce que nous en dirons pourra s'entendre également de la formation Éolienne.

Et d'abord quelle est exactement la contrée occupée par les Achéens? La question a toujours semblé embarrassante aux historiens et aux géographes, qui n'ont pas soupçonné le rôle de la montagne. Cependant la terre des Achéens, ou Phthiotide, est assez nettement indiquée par Homère. Elle comprend au Nord les parties hautes du bassin de l'Énipée, au Sud le bassin du Sperchios, par conséquent la chaîne de l'Othrys qui occupe toute la région entre les deux fleuves. En arrière, elle s'étend sur le pays des Dolopes, c'est-à-dire sur le Thymphrestos, l'Agrapha (2) et la portion méridionale du Pinde; enfin, il y faut peut-être joindre toute la montagne jusqu'à Dodone (3). Nous sommes donc (n'en déplaise aux myopes qui n'ont jamais voulu mettre leurs besicles), en face d'une contrée bien nettement montagneuse.

Nous remarquons en outre que cette contrée jouit, par le fait même de sa situation, d'avantages précieux à l'époque qui nous occupe. Elle commande d'abord les routes de vallées et les routes de sommets qui conduisent en Grèce : les routes de vallées, comme le défilé de Pharsale à Lamia, servent aux transports commerciaux qu'il n'est pas désagréable d'avoir sous la main; les routes de sommets conduisent jusqu'au-dessus d'Athènes, à

(1) Strabon appelle les Achéens une race éolienne (liv. VIII, 1, 2) et Euripide présente Xuthos comme un fils d'Eolos (*Jon.*, v. 64).

(2) Il est intéressant de remarquer que, pendant la période turque, le Tymphrestos et l'Agrapha sont dans la chaîne centrale « le principal boulevard de la liberté des Klephtes ». (Gervinus, *Insurrection et régénération de la Grèce*, I, p. 86.

(3) *Il.*, II, 681, sq.; XXIII, 142 sq.; IX, 484; XVI, 233. Il nous semble évident que, chez une race où tout est basé sur le clan, on n'invoque pas les dieux de ses voisins; le Zeus Dodonéen, invoqué par Achille dans des circonstances si poignantes, doit donc se trouver en terre achéenne. Nous retrouverions ainsi dans Homère l'Hellade tout entière, telle que nous l'avons obtenue tout à l'heure en rapprochant les textes d'Aristote et de Thucydide.

l'Est (1) et de Calydon à l'Ouest, en permettant de rançonner de riches cultures. N'oublions pas d'ailleurs que cette surveillance profitable des cultures est encore plus facile au Nord par toutes les vallées qui descendent sur la Thessalie.

Enfin et surtout, cet ensemble montagneux, avec ses annexes naturelles de l'Est et de l'Ouest, permet de se livrer en grand à l'art pastoral. Aujourd'hui encore, nous le savons, les pâturages de cette région, les plus considérables de la Grèce, présentent un ensemble complet, avec herbages d'été dans le Pinde, et herbages d'hiver dans les régions plus basses qui rayonnent au loin.

Or, les troupeaux, et par conséquent les pâturages, ont à l'époque héroïque une importance exceptionnelle inconnue des âges postérieurs.

Tout d'abord, la montagne grecque qui n'est pas encore déboisée est plus riche que par la suite; l'art pastoral y est donc plus productif, et l'élevage du bœuf, en particulier, peut s'y faire sur une large échelle (2).

Mais surtout le croît du troupeau représente alors, avec le pillage, la principale, nous pourrions dire l'unique source de la richesse.

Voici pourquoi :

A l'époque héroïque, comme nous le verrons plus loin, le sol cultivable, sauf de rares exceptions, n'est pas approprié : il appartient en commun aux membres de la cité qui procèdent à des partages de jouissance ou même à de simples partages de fruits. Le foyer, lui, constitue bien une propriété privée, mais il est de sa nature improductif. La richesse immobilière n'existe donc pas.

Par conséquent, pour s'enrichir, il faut s'adresser aux biens mobiliers, et c'est de ce côté que va se porter toute l'âpreté

(1) Voir ce que nous avons dit à ce sujet dans notre quatrième article, t. IV, p. 279 et 285.

(2) L'*Iliade*, XI, 378 sq., et l'*Odyssée*, XIV, 100 sq., citent deux contrées où les troupeaux de bœufs sont aussi nombreux que les troupeaux de moutons. Nous avons vu, dans notre dernier article (t. XIV, p. 283), que l'on compte aujourd'hui plus de huit moutons pour une bête de l'espèce bovine.

au gain du montagnard grec. Mais le commerce est peu développé, la fabrication est à l'état rudimentaire, les métaux précieux sont rares, les produits de la culture sont répartis proportionnellement aux besoins de la consommation (1); il n'y a, en dehors du pillage, que le troupeau qui puisse augmenter notablement l'avoir de son propriétaire. L'art pastoral est donc le seul moyen pacifique de faire fructifier un capital et de s'élever par la richesse.

Le troupeau est si bien la source la plus commune et à peu près unique de la richesse, qu'il est la base des échanges; tout s'évalue en bœufs : l'armement d'un guerrier vaut neuf bœufs (2), une jeune esclave en vaut vingt (3), un prisonnier de marque en vaudra de cent à trois cents (4), et pour prendre femme, il faut, dans certains cas, donner au beau-père cent bœufs et mille chèvres ou brebis (5) !

Ainsi s'explique l'estime enthousiaste des héros d'Homère pour les troupeaux (6), la nature des grosses fortunes uniquement composées de bétail (7), et l'importance qui s'attache aux reproducteurs de choix (8); nous comprenons aussi pourquoi la seule besogne de Télémaque dans l'*Odyssée* consiste à aller surveiller ses bergers (9).

La montagne n'est donc pas seulement, à l'âge héroïque, un

(1) Toutes ces affirmations sont justifiées par les poèmes homériques, *passim*.

(2) *Il.*, VI, 236.

(3) *Od.*, I, 431.

(4) *Il.*, XXI, 79, 80.

(5) *Il.*, XI, 244.

(6) Voyez entre autres *Il.*, X, 194 sq., etc.

(7) Le nombre des chefs *riches en troupeaux* est notable dans les deux poèmes. Voici au surplus la composition de la fortune d'Ulysse d'après Eumée (*Od.*, XIV, 98 sq.) :

« Certes les richesses de mon maître étaient grandes. Aucun héros n'en avait autant ni sur la terre ferme, ni dans Ithaque; vingt hommes n'ont pas tant de richesses; je t'en ferai le compte : douze troupeaux de bœufs sur la terre ferme, autant de brebis, autant de porcs, autant de larges parcs de chèvres..., ici, à l'extrémité de l'île, onze grands troupeaux de chèvres... et moi je garde ces porcs... » Du bétail, et c'est tout !

(8) « Ulysse m'envoya tout jeune garder ses bœufs chez les Céphalléniens; maintenant ils sont innombrables et personne ne possède une telle race de bœufs au large front ». *Od.*, XX, 211, seq.

(9) *Od.*, IV, 640; XV, 404.

poste de refuge ou de pillage; elle est aussi *un véritable pays de l'or*, et *un véritable Far West*, et cela, ne l'oublions pas, dans une société où manque tout autre moyen pacifique de s'enrichir.

C'est pourquoi, dans les plus vieilles traditions pélasgiques elles-mêmes, on attache tant d'importance à la montagne, pourquoi le basileus s'occupe avec un soin jaloux des pâturages qui dominent la ville, pourquoi les sommets se peuplent hâtivement de tous les côtés.

Mais c'est évidemment vers le Pinde, par suite de l'étendue exceptionnelle de ses pâturages (1), que l'émigration se dirigera principalement, et les groupes de colons sortis des villes pélasgiques y prendront bientôt une importance considérable : c'est d'ailleurs ce que nous dit Hérodote dans un texte incompris jusqu'ici : « *Lorsque la nation hellénique se sépara des Pélasges*, elle était faible et partait de peu, mais elle est devenue multitude, par suite du *grand nombre de peuplades qui vinrent se réunir à elle* (2). » Ce texte, resté lettre morte pour la critique, ne montre-t-il pas que le père de l'Histoire était au courant de *l'émigration à l'intérieur qui a formé les Hellènes?*

Et ce n'est pas seulement des plaines voisines de Thessalie que les colons ont dû se diriger vers le Pinde, mais bien de toutes les régions pélasgiques; car il est clair qu'elles renfermaient toutes des fils de chefs entreprenants et pressés de faire fortune. Voici qu'en effet les traditions nous montrent de Locride, de Thèbes, de Mycènes et jusque d'Asie Mineure, des colons illustres arrivant en Phthiotide. C'est d'abord Deukalion, le grand ancêtre, dont le nom est originairement rattaché au Parnasse, aux villes locriennes de Kynos et d'Opos, et à la race des Lélèges, et qui, remontant vers le Nord s'en va régner en Phthiotide (3). Après lui, c'est Athamas, établi d'abord en Béotie; c'est Pélée arrivant d'Égine avec ses Myrmidones; c'est Acrisios, roi d'Argos, abandonnant

(1) Hésiode (*Fr.*, XXXIX) vante la richesse des pâturages de Dodone.

(2) Hérodote, I, 58. Le vieil historien ajoute que beaucoup de ces peuplades étaient barbares; mais *à la phrase suivante* il nous apprend qu'il prend ici *barbare* comme synonyme de *pélasge*.

(3) Grote, *Histoire des Grecs*, I, 114, reproduisant l'interprétation donnée à la lé-

son trône pour s'établir dans Larisse achaïenne; c'est Pélops, chassé du Sipyle en Mœonie et venant se préparer dans l'Othrys à conquérir Mycènes. C'est enfin Achæos, quittant le Sud de la Péninsule pour regagner la Phthiotide, patrie de ses ancêtres, et symbolisant ainsi, nous semble-t-il, des mouvements migratoires vers le Nord à une époque où les premiers Achéens sont déjà redescendus vers le Sud (1).

Notre théorie nous permet ainsi de donner un sens naturel et facile à toutes les traditions qui indiquent en Phthiotide et en Thessalie des émigrants originaires du Péloponèse et de l'Argolide. Dieu sait cependant si ces retours vers le Nord sont embarrassants pour les modernes!

Voici donc que des tribus naissent de toutes pièces, par des groupements dont les chefs les plus capables sont ordinairement le noyau; de là viennent et la multiplicité des peuplades grecques et ce fait que beaucoup d'entre elles se réclament d'un héros éponyme. Puis ces tribus sont réunies sous des appellations génériques dues au travail nouveau et d'une façon générale aux conditions de vie nouvelles : c'est ainsi qu'apparaissent les termes d'Achéens et d'Éoliens, par la logique même des choses qui a baptisé plus tard les Apélates, les Tzaconiens, les Klephtes et les Armatoles.

« Achéen » semble pouvoir se traduire par « montagnard » (du radical ἀκ, idée de chose aigüe, élevée). « Éoliens », nous disent les étymologistes, signifie « bigarrés, mélangés » ; nous n'y contredisons pas, car ce devait être une chose frappante pour des urbains, forcément traditionnels, que ces groupements nouveaux se constituant sur les sommets (2).

Mais, d'autre part, ces anciens Pélasges ont gardé le souvenir des clans dont ils sont sortis, et ils présentent les ori-

gende par Denys d'Halicarnasse. Remarquons que le même Deukalion, d'après d'autres auteurs, aurait fondé l'oracle de Dodone (Grote, lieu cité, note). Nous retrouvons une fois de plus l'Hellade à cheval sur le Pinde.

(1) Ce retour d'Achæos vers le Nord est notamment indiqué dans les traditions conservées par Pausanias (VII, 1), et par Denys d'Halicarnasse (*A. R.*, I, 17).

(2) Thirlwall estime que les noms d'*Hellène* et d'*Éolien* sont deux inflexions différentes d'un même mot (ouvr. cité, I, 63).

gines les plus disparates ; voilà pourquoi les chefs homériques sont les uns des Éolides, les autres des Éacides, ou des Tantalides, etc.

C'est ainsi, en fin de compte, que nous trouvons, *parmi les Achéens*, l'*Éacide* Achille commandant les *Phthiotes*, l'*Éolide* Nestor commandant les *Pyliens*, l'*Étolide* Diomède commandant les *Trézéniens*, etc.

Sortis des civilisations urbaines, les gens des sommets gardent des relations avec leurs villes d'origine, ou au moins avec la Grèce de la plaine, comme les Pallikares modernes, et pour les mêmes raisons. Eux aussi restent donc des civilisés, ou plutôt deviennent des civilisés d'un type supérieur; et ils vont bien plus loin dans ce sens que les Pallikares : car, à la formation du brigand, ils joignent les qualités de l'éleveur, du commerçant et du spéculateur ; ce ne sont plus seulement des chefs de guerre, ce sont en même temps des patrons de travail, et ils sont formés à la prévoyance, cette qualité maîtresse des chefs, nous dit Homère (1)!

Ayant à un haut degré tout ce qu'il faut pour apprécier la ville et tirer parti de ses ressources, ils rentreront volontiers dans leur patrie lorsque des dissensions civiles leur en fourniront l'occasion, et qu'un clan jadis vaincu les appellera à son aide; parfois même ils y seront revenus en simples particuliers; mais leurs qualités éminentes et leurs richesses en auront vite fait des citoyens puissants; dans un cas comme dans l'autre, le pouvoir passe assez rapidement entre leurs mains en beaucoup de villes de Grèce. C'est d'ailleurs ce que nous indique Thucydide dans un passage très digne de remarque : « Quand les fils d'Hellen furent devenus très puissants en Phthiotide, nous dit-il, *on les appela dans les autres villes à cause de l'utilité qu'on en retirait*,

(1) Nestor à Agamemnon : « Zeus t'a donné le sceptre et le droit aux tributs *afin que tu penses sagement pour les hommes :* c'est pourquoi tu dois savoir non seulement parler, mais encore écouter ; *à toi ensuite la décision.* » (*Il.*, IX, 98.) » Ce roi de malheur, s'écrie Achille, il ne sait pas se souvenir, *il ne sait pas prévoir!* » (*Il.*, I, 343). Voir aussi *Il.*, II, 24 ; II., 370 ; IV, 79 ; II, 169 ; VII, 47 ; XI, 200. Cf. aussi l'épithète de *prévoyant* donnée à Zeus.

ἐπ' ὠφέλειαν » (1). Pour les critiques qui voient dans les nouveaux venus une invasion de la steppe, voilà un texte terriblement embarrassant : quelque chose comme les Romains appelant dans leurs cités les Goths, les Vandales et les Huns !

Dans d'autre cas, les montagnards, sous la conduite d'un chef fameux et avec l'aide des alliés qu'ils ont de tous côtés en Grèce (2), enlèvent les villes restées aux mains des Pélasges ou des Minyens ; tout cela se fait sans grand bruit, les routes de sommets conduisant presque partout en Grèce et l'on est à la porte d'une ville avant qu'elle s'en doute.

Enfin une fraction importante des Achéens, à laquelle les légendes donnent Xuthos pour chef, descend sur l'Argolide et s'y installe en troupes compactes. Ces fils de la montagne ont choisi leur nouveau domaine en gens très au courant de la civilisation. Les voilà maîtres à la fois des lignes de terre entre le Péloponèse et le continent, et des portages entre le golfe de Corinthe et l'Égée. Leurs voisins les Pélopides, établis non moins avantageusement à Mycènes et à Corinthe, sont bien aussi passés par la montagne du Nord et sont devenus de vrais Achéens ; indépendamment de la tradition qui nous les montre en Phthiotide, leur généalogie homérique les fait descendre de Zeus, *le dieu des plateaux*, par Hermès, *le dieu des voleurs et des troupeaux* (3). Pour le dire en passant, comme ce dernier dieu sent bien sa montagne !

D'Argos et de Mycènes, devenues leur boulevard au milieu de la Grèce, les Achéens s'insinuent en Laconie, en Messénie, dans tout le Péloponèse : la Grèce est achéenne.

Auparavant, et par des procédés plus ou moins analogues (4), elle paraît avoir été surtout Eolienne ; les traditions nous mon-

1) Thucydide, *Guerre du Péloponèse*, livre I, 3.

2) « Les Hellènes étaient unis entre eux à travers les villes », nous dit Thucydide, I, 3.

3) *Il.*, II, 102, sq. Remarquons que cette généalogie *sociale* peut exister sans contradiction à côté de la généalogie naturelle : Pélops descend à la fois de Tantale *par le sang* et d'Hermès *par le travail*.

4) Il est probable que les établissements Minyens ont considérablement facilité l'expansion éolienne.

trent dans la descendance mâle et féminine d'Eolos toute une série de dynasties et de familles qui ont occupé la Grèce presque entière. La communauté d'origine et l'identité de formation devaient d'ailleurs rendre facile le passage des uns aux autres; et Homère nous montre qu'à son époque la fusion est complète; les chefs éoliens sont très nombreux dans son armée achéenne.

Les nouveaux maîtres des villes apportent avec eux leurs qualités éminentes. Devançant les colons de l'Ouest américain qui revivifient à leur contact les provinces de l'Est et les entraînent avec eux vers une évolution nouvelle, ils donnent à la civilisation nationale une vigoureuse impulsion. Ce sont à la fois d'ardents initiateurs et des patrons éminents. Aussi leur arrivée détermine tant de progrès que, pour les siècles suivants, elle a été le point de départ d'une ère nouvelle; la période pélasgique a pris fin, la période hellénique est commencée.

Mais ils apportent en même temps leurs défauts de montagnards. Déshabitués de la culture, ils laissent la banlieue des villes dans la vieille indivision pélasgique, s'arrangeant seulement de façon que le plus clair des produits du sol soit pour eux (1).

Et c'est par là qu'ils périront un jour; *sans attache à la terre*, rien ne vient contrebalancer leurs vieux instincts de guerriers pillards; ils se lancent dans une série d'aventures brillantes dont la guerre de Troie est le couronnement; ce sont les croisades de cette chevalerie avant la lettre, et, comme au moyen âge, elles précèdent de bien peu la décadence du type.

Bientôt, quand l'invasion dorienne viendra les balayer, ils quitteront en foule ce sol de Grèce où ils n'ont pas de profondes racines, et l'élan magnifique qu'ils ont donné à la patrie sera paralysé pour longtemps.

Mais avant cette époque néfaste, les Achéens de l'Argolide et

(1) « Je lui donnerai sept villes très illustres : Kardamylè, Enopè, Hira aux prés verdoyants, la divine Phéra, Antheia aux gras pâturages, la belle Aipeia et Pédasos riche en vignes. Toutes sont au bord de la mer; leurs habitants abondent en bœufs et en troupeaux, *et par leurs dons, ils l'honoreront comme un dieu;* et sous son sceptre, *ils paieront de riches tributs.* » (*Il.*, IX, 149 sq.) Ces redevances portent les noms de τίμαι, de δωτίναι et de θεμιστες.

avec eux leurs frères de Mycènes, ont subi une nouvelle et brillante évolution. En s'allongeant vers l'Ouest, ils sont devenus les maîtres de toute la navigation du golfe de Corinthe, et comme ils possèdent déjà tous les portages situés en arrière, et en même temps les îles d'Égine et de Salamine (1), ils ont entre les mains la ligne principale de transports entre la mer Égée bordée de civilisations séculaires et les pays neufs de l'Ouest; nos montagnards d'hier ont vite compris le parti à tirer de cette nouvelle situation, et les voilà à la mer se lançant avec ardeur dans l'exploitation des rivages de l'Italie et de tout l'Occident par la *piraterie commerciale*. Fait bien significatif, Ithaque et les îles de son groupe, si pauvrement habitées aujourd'hui, sont alors des centres riches et puissants; les moindres îlots de cette mer sont peuplés, et les Echinades, roches désertes dès l'époque de Thucydide, sont représentées devant Troie par un gros contingent de barques. Non seulement les chefs de ce groupe, Mégès et Ulysse, jouent un rôle considérable dans l'*Iliade*, mais encore l'*Odyssée* tout entière est consacrée à célébrer Ithaque et son chef le plus fameux. D'où peut venir la prospérité remarquable et d'ailleurs éphémère de ces îles? Uniquement de ce fait, qu'elles tiennent les clefs du golfe du Corinthe et qu'elles sont les postes d'avant-garde de la course sur l'Ouest!

Nous venons de rappeler que l'*Odyssée* a pour héros principal un pirate émérite; mais, ce qui n'a pas encore été remarqué, c'est qu'elle trouve dans la piraterie une unité incontestable. Les critiques les moins iconoclastes ont partagé le poème en trois œuvres distinctes, entre lesquelles ils nient tout lien véritable : le Retour, la Télémachie, et la Lutte contre les Prétendants. Mais si l'*Odyssée* manque de l'unité classique, voici que nous lui en trouvons une autre que littérateurs et philologues ne soupçonnent pas (2)!

Les longues pérégrinations d'Ulysse à travers les mers occiden-

1 Voir le *Catalogue des vaisseaux*, *Il.*, II, 555-562.

2) Il est bien entendu toutefois que nous restons en dehors du débat sur l'origine et la formation de l'*Odyssée*, lequel est étranger à notre étude; nous combattons seulement un des arguments invoqués.

tales sont destinées à célébrer les pays sur lesquels on vit : l'atelier du travail. Homère les connaît ces contrées occidentales; certaines descriptions précises, l'île en face des Cyclopes, le rocher de Charybde, le site de Skérie et bien d'autres, nous présentent des traits topographiques qui donnent la sensation du vu; il connaît bien aussi ces Phéaciens qui tiennent tant de place dans son œuvre, et s'il les loue en termes hyperboliques bien qu'ils ne soient pas de sa race, c'est qu'il est utile de flatter des gens avec qui on fait de grosses affaires. Mais à côté de cela, Homère, à dessein, ne chante ces contrées merveilleuses que par leurs légendes, et embrouille les itinéraires à plaisir. Ce n'est pas pour rien que son héros en quittant le pays des Phéaciens s'endort d'un profond sommeil, et qu'il monte une barque enchantée, capable de parcourir en un jour toutes les distances possibles (1). Homère évite avec le plus grand soin tout ce qui permettrait aux expéditions rivales de retrouver la route des contrées exploitées. Cette discrétion se retrouve à tous les âges. Avant Homère, c'était chez les Tyriens, comme plus tard chez les Carthaginois, une tradition d'État de tenir secrets les établissements lointains et les relations commerciales (2). Dans les temps modernes, les Espagnols et les Portugais du seizième siècle punissaient de mort la révélation des itinéraires de leurs navigateurs : après eux, les Hollandais ont regardé comme des traîtres ceux qui communiquaient les cartes de leur possession d'extrême Orient, et, en plein dix-septième siècle, ils interdisaient encore de porter secours aux navires étrangers en détresse dans les mers de l'Insulinde (3).

Tandis que le Retour d'Ulysse célèbre la course en pays neufs, la Télémachie a pour but de rappeler les expéditions anciennes de la race, celles où elle s'est formée peut-être (4),

1) Avec un certain nombre de modernes, nous rejetons l'opinion ancienne qui place les Phéaciens à Corfou : il est clair que pour le poète ils sont beaucoup plus loin dans l'Ouest.

2) Vivien de Saint-Martin, *Histoire de la Géographie*, p. 39.

(3) Reclus, *Géogr. univers.*, t. XIV, p. 201.

4) A ce point de vue, il est intéressant de noter que les habitants des Échinades viennent, au moins en partie, des côtes sud-occidentales. (Voir *Il.*, II, 628.)

les courses sur les vieilles civilisations de la Méditerranée orientale et méridionale ; puis les pirates de Pylos et de Sparte, avec qui l'on opérait de compte à demi ; car sur ces mers bordées de villes opulentes et couvertes de flottes, il fallait être en forces. La course était hasardeuse, mais quand elle réussissait, quel riche butin on rapportait ! Ménélas, le vieux pirate, en a plein la bouche (1).

Nous avons vu le cadre où se meut la race ; la voici maintenant elle-même, vivant et agissant dans son héros ; la Lutte contre les Prétendants, c'est la glorification du pirate ithakésien, de son esprit de ruses, de sa vigueur physique, de sa bravoure indomptable. C'est aussi, quoique à un moindre degré, l'exaltation d'un sentiment bien cher à tous les coureurs d'aventures, l'amour du sol natal : pour revoir la fumée d'Ithaque, et vivre en paix sur ce rocher, rien n'est trop pénible. Le mal du pays n'est-il pas le mal de tous les absents ? Ceux qui vivent au loin et au milieu des dangers n'aiment-ils pas d'autant plus tout ce qu'ils ont laissé au départ (2) ?

Ces pirates du golfe de Corinthe que célèbre l'*Odyssée* sont bien des Achéens ; Homère ne leur connaît pas d'autre nom. Mais Eschyle, Hérodote, Thucydide, Pausanias, et toute l'antiquité classique les appellent *Ioniens* (gens du rivage ?) (3). Ici encore, à une évolution sociale déterminant un groupement nouveau, correspond un nom nouveau. Les Ioniens ne sont donc pas autre chose que des Achéens transformés par la vie maritime. Ils tiennent ainsi de plus près aux Achéens qu'aux autres races helléniques, ce qu'indique très bien la généalogie mythique, quand elle fait d'Ion le frère d'Achæos et seulement le neveu d'Eolos et de Doros. Et comme ils doivent cette transformation à la course sur les pays neufs de l'Ouest, leur nouveau nom reste attaché à la mer et aux îles occidentales qui en ont été le théâtre (4).

(1) Voir notre deuxième article : *la Science sociale*, t. XII, p. 538.

(2) N'est-ce pas un fils de navigateurs et de corsaires qui a chanté sur notre terre de France : « A tout je préfère — Le toit de ma mère — Et mon rocher de Saint-Malo ! »

(3) Pausanias en particulier est bien formel : « Les habitants de l'Egialée (rive Sud du golfe de Corinthe) furent appelés Ioniens, et ce nom s'ajouta à leur premier nom. » Pausanias, livre VII, ch. 1.

(4) La mer et les îles *Ioniennes*.

Avant eux, on trouve des navigateurs dans l'Egée; il y en a eu de toute antiquité; mais on n'y trouve pas d'Ioniens; les navigateurs de l'Égée ne portent pas ce nom (1).

Nous comprenons maintenant comment il se fait que les poèmes homériques, bien qu'écrits dans le dialecte ionien plus ou moins mélangé d'éolismes, ne mettent en scène que de Achéens; et pourquoi, malgré la grande place qu'ils ont tenue dans les faits, les Achéens n'ont pas laissé de dialecte qui leur soit propre; les trois races n'en font qu'une: les tribus Achéennes, dont l'importance est prépondérante, ont absorbé les Éoliens et donné naissance sur un point aux Ioniens.

Les derniers venus des Hellènes, les Doriens, vont maintenant entrer en scène. Au nord de la Thessalie, dans les Cambuniens et dans le Pinde, au-dessus de Metzovo, s'agitent depuis longtemps des clans montagnards, issus des civilisations de l'Haliacmon et de l'Axios, et englobés sous la désignation générale de *Macednes* (les gens d'en haut) (2). Des émigrés thessaliens chassés par les Lapithes sont venus à différentes reprises les rejoindre dans les Cambuniens au témoignage d'Hérodote (3), et constituer parmi eux un groupe spécial qui prend le nom de *Doriens*.

A l'époque d'Homère, les Doriens ont commencé à déborder sur la Thessalie, et, si nous en croyons le Catalogue, ils ont plusieurs chefs devant Troie (4). En tout cas leur avant-garde, sous

(1) Nous nous heurtons ici à l'opinion de certains modernes portés à faire des Ioniens les plus anciens des Hellènes. Cette opinion paraît due à une fausse interprétation d'Hérodote, qui en plusieurs endroits, notamment dans I, 56, *réserve le nom d'Hellènes aux seuls Doriens*, et par apposition qualifie les Ioniens d'anciens Pélasges, origine qu'il attribue aussi aux Eoliens (Voyez VII, 94, 95).

Mais cette façon de présenter les choses a pour but de mettre en pleine lumière l'étroite parenté des Ioniens et des Éoliens avec les Pélasges de la Péninsule, et la distance qui sépare ces trois peuples des Doriens issus des Pélasges du Nord, sans impliquer sur l'origine et l'antiquité des Ioniens d'autre doctrine que la nôtre.

(2) Ces Macednes, et par conséquent les Doriens qui sont un de leurs clans, se rattachent plus ou moins directement aux Titans vaincus par Zeus à l'origine; car Apollon, leur dieu, est, par sa mère, Latone, petit-fils du Titan Cœos et de la Titanide Phébé.

(3) Hérodote, I, 56. Le texte dit « dans le Pinde », mais les anciens n'avaient pas d'autre nom pour désigner les Cambuniens.

(4) Il est difficile de ne pas leur attribuer au moins Podalire et Machaon, fils d'Apollon, guerriers et médecins.

le nom d'Énianes et de Perrhèbes, semble bien maîtresse du Pinde, à la hauteur (1) de Metzovo. Un peu plus tard, leurs premières colonnes apparaissent dans l'Œta, mais étant donnée la puissance de leurs effectifs, ils doivent occuper en arrière la presque totalité du Pinde. Depuis longtemps ils ont parmi eux des civilisés éminents, rejetons des rois indigènes d'Argos, les Héraclides, chassés de cette ville par l'arrivée des Achéens. Lors de leur défaite, les Héraclides avaient, eux aussi, gagné les sommets du Nord, mais la parenté entre leurs vainqueurs et les Achéens de Phthiotide leur interdisant l'Othrys, ils étaient allés jusqu'aux montagnes occupées par les Macednes et les Doriens, et avaient vite conquis parmi eux une situation prépondérante.

Sous leur conduite, les Doriens débordent enfin de l'Œta; manquant de relations dans la Péninsule et se trouvant d'ailleurs en face d'une Grèce plus civilisée et plus puissante, ils ne peuvent pas procéder comme les Éolo-Achéens. Ils sont obligés de s'avancer en masses profondes; ils traversent le golfe de Corinthe, balaient l'Argolide, tombent sur la Laconie et la Messénie, et, pousssant devant eux les vaincus, contournent le massif arcadien. Les Achéens qu'ils refoulent, chassent devant eux leurs frères ioniens pris à revers, et s'établissent à leur place dans l'Égialée, qui devient l'Achaïe.

Les Ioniens se concentrent en Attique, où ils donneront naissance à la civilisation athénienne.

Peu après, entraînant à leur suite un grand nombre d'Eolo-Achéens, ils émigrent vers les îles et vers l'Asie Mineure, où ils s'établissent en conquérants.

Pendant ce temps, les vieilles populations pélasgiques habituées à la culture passent aux mains des Doriens.

La tempête a été terrible, mais elle s'apaise assez vite. Plus étrangers à la Péninsule que les Achéens leurs prédécesseurs, les nouveaux venus sont cependant comme eux des Pélasges passés par la montagne, et la Grèce reconnaît en eux des frères; mais, comme ils sont sortis de civilisations inférieures et n'ont été en

(1) Remarquer les expressions dont Homère se sert au sujet des Perrhèbes et qui peuvent s'entendre de populations nomades.

contact avec le Sud que par leurs chefs, leur formation est moins puissante, et l'essor de la Grèce d'Europe subit un arrêt prolongé, tandis que les colonies d'Asie Mineure devancent la métropole dans la voie de la civilisation.

Il est clair maintenant que l'évolution montagnarde rend bien compte des faits d'ordre historique relatifs à l'expansion des Éolo-Achéens et à l'invasion dorienne, dans la Grèce continentale.

Notre hypothèse peut donc être considérée comme démontrée.

Dans la troisième partie de notre étude, nous verrons comment de la montagne procèdent les institutions sociales de la Grèce primitive, et notamment le régime de la Famille et de la Propriété.

Ph. CHAMPAULT.

(*A suivre.*)

L'ÉMIGRATION BRETONNE

A PARIS ET AUX ENVIRONS.

IV.

LES ÉLÉMENTS SUPÉRIEURS DE L'ÉMIGRATION.

Nous avons précédemment décrit les types qui représentent la portion la moins capable de l'émigration bretonne. C'est la portion de beaucoup la plus nombreuse. Nous avons vu qu'elle devait à sa formation communautaire son défaut d'aptitudes éminentes pour l'organisation de la vie. Mais, partout, il y a des exceptions, qui confirment la règle par leur rareté même. Nous allons parler maintenant des éléments supérieurs de l'émigration, mais nous pourrons encore apprécier par eux l'action de la communauté.

Nous étudierons deux types appartenant à cette catégorie supérieure : le Marchand de vins et le Roscovite. Ce n'est pas qu'il ne se rencontre à Paris et dans les environs beaucoup de Bretons qui n'ont exercé ni l'une ni l'autre de ces industries et qui cependant sont parvenus à une situation prospère ; mais les exemples en sont pour ainsi dire isolés, et le succès souvent a été dû à des causes très complexes, qui ne se rattachent que faiblement au phénomène que nous étudions. Les deux types que nous choisissons ont, au contraire, l'avantage de se présenter nombreux : par suite, ils sont plus faciles à observer, et, en même temps, le milieu exclusivement breton dans lequel ils se rencontrent

nous est une garantie qu'ils procèdent bien de la formation bretonne.

Un premier fait est frappant :

Partout où nous avons trouvé des Bretons établis en nombre quelque peu notable, nous avons rencontré à côté d'eux de petits commerçants d'origine bretonne. Quand il s'agit de groupes importants comme ceux de Saint-Denis ou de Versailles, presque toutes les branches de commerce s'y trouvent représentées par des bretonnants ; dans les groupes plus faibles, on est toujours certain de rencontrer au moins le Breton marchand de vins, qui semble être de tous l'élément le plus tenace. Le trait est d'autant plus frappant qu'il ne se rencontre pas du tout au même degré chez les Italiens, ni chez les Belges, très nombreux dans les mêmes régions ; et il ne contribue pas peu à donner aux quartiers habités par des Bretons l'aspect très particulier que nous avons signalé dès le début de cette étude. Nous allons voir ici, par un examen plus minutieux, comment le milieu breton donne au commerce de vins des traits tout à fait spéciaux.

Le marchand de vins que nous trouvons ainsi n'est généralement pas un émigré de fraîche date. Nous l'avons déjà rencontré comme ouvrier d'usine, ou terrassier. Il s'était de bonne heure marié avec une Bretonne, et en qualité de *logeur* hébergeait déjà un certain nombre de compatriotes. Les bénéfices ainsi réalisés, joints à l'épargne prélevée sur son propre salaire, ont constitué son premier fonds. Il représente donc, dans une certaine mesure, une élite ; c'est un avisé et un prévoyant. Le plus souvent, ses patrons n'ont eu qu'à se louer de son travail et de sa régularité ; on ne peut donc, en aucune manière, l'assimiler à ces excitateurs dangereux, que leur indiscipline a fait chasser de la mine ou de l'atelier et qui ne se font ensuite marchands de vins que pour pouvoir continuer plus aisément leur action au milieu des compagnons. S'il aspire si vivement à quitter l'usine ou le chantier, il faut en chercher ailleurs la raison. Nous avons vu à quel point il tenait de sa nature de communautaire l'horreur du travail intensif : or, quel métier, mieux que celui de marchand de vins, pourrait répondre à ses goûts? Il va donc y penser de

bonne heure, comme au terme naturel, comme au but le plus désirable de ses efforts. Mais si, pour réaliser son projet, il fallait attendre qu'il eût gagné lui-même tout l'argent qui lui est nécessaire, il n'y parviendrait que bien rarement : le maigre salaire qu'il gagne ne lui permet, dans les conditions les plus favorables, de faire que de faibles économies. Aussi va-t-on voir apparaître ici une seconde fois l'influence du groupe communautaire. Il ne manque pas en effet de compatriotes, qui, placés dans des circonstances analogues, ont également fait quelques économies, et qui, trop peu aventureux pour les mettre eux-mêmes en œuvre, trop défiants pour les confier à une société financière, sont tout heureux de les prêter à un des leurs. C'est ainsi que la plupart des Bretons marchands de vins que j'ai rencontrés aux environs de Paris ne sont arrivés à acheter leur fonds de commerce qu'avec le concours d'emprunts plus ou moins considérables; leur propre apport dépassait rarement le tiers ou le quart du prix d'achat.

Notre marchand établi, voyons maintenant comment il va procéder, et ce qui va distinguer son établissement des établissements similaires. Remarquons d'abord, que, dès le début, il a une clientèle toute trouvée : ce sont les Bretons établis dans la même région, qu'il connaît déjà pour la plupart, et dont il a déjà pu loger plusieurs. Ceux d'ailleurs dont il a emprunté les fonds et qui sont intéressés à sa réussite, lui constituent spontanément d'actifs sergents de recrutement pour la clientèle.

En second lieu, il est presque toujours resté en rapports continus avec son pays d'origine, où il a laissé de nombreux parents ou amis. Or, toutes ces relations vont lui être utiles, s'il sait en tirer parti. C'est de là, quand un surcroît de bras lui sera nécessaire, qu'il fera venir des domestiques, auxquels il donnera des salaires moins élevés et demandera une plus grande somme de travail. C'est également en Bretagne qu'il achètera directement le cidre et certaines eaux-de-vie qu'il vend souvent en quantité considérable. Souvent aussi, comme j'ai pu le constater à Saint-Denis dans plusieurs circonstances, il se fait en même temps épicier, et c'est encore des produits de la Bretagne qu'il s'appro-

visionnera : du lard, du beurre, des légumes. Non seulement il paiera ces produits à un prix moins élevé que celui des halles, mais il aura facilement pour s'acquitter un temps indéfini.

Notre émigrant se trouve ici dans son élément naturel, pour ainsi dire; nul doute donc qu'il n'y prospère. Il ne se contente pas de se servir de la communauté pour s'établir; une fois installé, nul mieux que lui ne s'entend à l'exploiter. Il ne négligera aucune occasion de l'attirer chez lui : il organisera pour cela des bals, chaque samedi soir; il saura cultiver avec soin la tendresse classique de ses compatriotes pour la bouteille. C'est surtout auprès des jeunes, des nouveaux venus, qu'il agira le plus activement, leur prodiguant les conseils, s'arrangeant en même temps pour leur faire contracter chez lui des dettes, qui les retiendront pour longtemps. L'idéal, pour l'émigrant breton assujetti à un travail manuel pénible, est de réaliser quelques économies avec lesquelles il puisse retourner au pays et y vivre sans travailler. Le même objectif ne peut exister pour notre marchand de vins; c'est un émigrant sans esprit de retour. Cette permanence contribue à faire de lui le patriarche de l'émigration.

Le Roscovite, lui aussi, est un commerçant, mais il se distingue du précédent par plusieurs traits essentiels. Tandis que celui-ci ne se met au commerce qu'assez tard, lui, y est mis dès l'enfance; de plus, ce sont ses propres produits qu'il vend; enfin sa clientèle est beaucoup plus étendue et se compose presque exclusivement d'étrangers.

Roscoff doit tenir une place à part dans l'histoire de l'émigration bretonne. A six kilomètres de Saint-Pol de Léon, à vingt-six kilomètres de Morlaix, reliée depuis quelques années à cette dernière ville par un chemin de fer, Roscoff, alors que tant d'autres petits ports de la côte bretonne demandaient à la pêche des ressources souvent précaires, a préféré tirer de son sol des richesses qui ne demandaient qu'à en être extraites. Figurez-vous une large plaine, doucement inclinée vers la mer depuis Saint-Pol de Léon jusqu'à Roscoff, admirablement fertile, avec un climat tempéré, protégée contre les souffles du large par

l'île rocheuse de Batz. Les habitants ont su depuis longtemps tirer parti d'un pareil sol : « C'est, disait J. Janin, le jardin de la basse Bretagne ; chaque parcelle de cette terre fertile, fécondée par l'algue marine, suffit pour nourrir une famille. Le Roscovite est un heureux agriculteur ; peu de travail, et dans l'année plusieurs récoltes assurées des meilleurs légumes de la Bretagne (1). » De son côté, Flaubert, qui a visité la Bretagne en touriste amateur de beaux sites et aussi en Normand, nous a laissé de Roscoff une description qui n'est pas sans intérêt : « Je remarque que les bons pays sont généralement les plus laids. Ils ressemblent aux femmes vertueuses, on les estime, mais on passe outre pour en trouver d'autres. Voici certes le coin le plus fertile de la Bretagne, les paysans sont moins pauvres, le sol mieux cultivé, les routes bien entretenues, et c'est ennuyeux à périr. Des choux, des navets, beaucoup de betteraves et démesurément de pommes de terre, tous régulièrement enclos dans des fossés, couvrent la campagne depuis Saint-Pol de Léon jusqu'à Roscoff. On en expédie à Brest, à Rennes et jusqu'au Havre. C'est l'industrie du pays, mais qu'est-ce que cela me fait à moi (2) ! »

Après le pays, les habitants : « Le Roscovite est un travailleur opiniâtre. Il est bien découplé et de haute taille... Voyez-le, le dimanche, avec son costume breton, avec sa veste et son gilet à cent boutons, les hanches serrées par une large ceinture bleue, le pantalon blanc, le chapeau rond à grands bords et aux rubans flottants. On ne peut imaginer de plus beaux gars (3). »

Il y a longtemps que le Roscovite ne se contente plus de nourrir sa famille de la vente de ses produits dans le voisinage, et qu'il a songé à en tirer de sérieux bénéfices en les portant au loin. Déjà, J. Janin constatait que ces cultivateurs couvraient la Bretagne entière de leurs légumes et qu'ils trouvaient « une vente facile sur les marchés de Brest, de Morlaix, de Rennes et de Nantes. La longue charrette des Roscovites, dit-il, touche même aux marchés d'Angers. » Aujourd'hui, Angers est depuis longtemps

(1) J. Janin, *La Bretagne*, p. 590.
(2) G. Flaubert, *Par les champs et les grèves*.
(3) L. Pagnière, *Un coin de la Bretagne*, Roscoff, p. 15.

dépassé, et la clientèle bretonne a été de plus en plus délaissée pour des marchés plus lointains mais plus importants. Chaque année, une petite flottille porte en Angleterre les oignons et les pommes de terre de Roscoff. En même temps, oignons, choux-fleurs, artichauts de Roscoff envahissent de plus en plus le marché de Paris et défient toute concurrence. Pour étendre aussi son commerce, le Roscovite n'a pas hésité à se faire émigrant : émigrant périodique en Angleterre, temporaire, ou permanent à Paris, il mérite à ce double titre de fixer notre attention.

« Oh! Monsieur, me disait avec une modeste fierté l'un de ceux que j'ai vus à Paris, les Roscovites sont connus partout. » Et de fait j'en ai rencontré à Southampton, à Cardiff, comme au Havre, à Nantes, ou à Vaugirard. Dans le Sud de l'Angleterre et dans le pays de Galles, on est même tellement accoutumé à les voir, que, pour beaucoup d'habitants, Breton et Roscovite c'est tout un. D'ailleurs, à entendre le ton chagrin avec lequel ils en parlent parfois, il est permis de deviner plus d'un bon tour joué par nos industrieux compatriotes à nos voisins d'Outre-Manche.

Le commerce de Roscoff avec l'Angleterre porte principalement sur les oignons et les pommes de terre; c'est vers le mois de juin que, chaque année, a lieu le départ. On compte quelquefois jusqu'à cinquante et même soixante bateaux partant ensemble. Plusieurs semaines auparavant, ceux qui doivent partir ont acheté sur pied les récoltes de leurs voisins. Il n'est pas rare de voir deux ou trois chefs de famille s'associer pour pouvoir charger un bateau : c'est toujours le principe de l'association, que nous avons vu dominer chez le plus grand nombre de ces émigrants, et vers lequel les pousse instinctivement leur formation de communautaires. Mais que de différences avec ce que nous avons rencontré jusqu'ici! Chaque associé a un capital assez considérable. De plus, lors du partage, les bénéfices sont distribués proportionnellement aux mises. Nous avons constaté, au contraire, que le marchand de vins, tout en achetant le plus souvent son fonds de commerce en grande partie avec l'argent de ses amis ou de ses parents, ne leur payait qu'un faible intérêt et ne partageait jamais avec eux les bénéfices, quoique l'im-

prévoyance de ses prêteurs les exposât à toutes les chances de perte que lui-même pouvait courir.

Au début, le Roscovite se contentait de transporter en Angleterre ses produits que, là, il vendait en bloc à des maisons anglaises; celles-ci, à leur tour, les vendaient en détail dans l'intérieur du pays. Ce système est encore usité aujourd'hui, mais de plus en plus, à mesure que ses ressources ont augmenté, le Roscovite a eu l'ambition d'établir des entrepôts dans plusieurs ports de la Cornouaille et du pays du Galles. Dans ce cas, chaque entreprise comprend essentiellement trois catégories de gens : d'abord les patrons, c'est-à-dire les chefs de famille, les divers associés : en second lieu un certain nombre de domestiques, attirés des communes voisines par l'appât de salaires plus élevés et recevant généralement 60 ou 80 francs par mois : enfin les jeunes, qu'il est nécessaire de former de bonne heure au commerce.

Les légumes, sont, du port de débarquement, dirigés sur les villes voisines. Chaque matin, on en charge plusieurs charrettes, que nos marchands vendent ensuite dans les campagnes. Rien ne les arrête. Beaucoup d'ailleurs parlent facilement l'anglais, en même temps qu'en qualité de bas Bretons, ils parviennent, malgré la différence de dialectes, à se faire comprendre des habitants du pays de Galles. Et ils continuent ainsi pendant trois ou quatre mois chaque année, jusqu'à la vente complète de leurs produits. « Savez-vous à quel chiffre moyen s'élève pendant l'année l'exportation, rien qu'en pommes de terre et en oignons? A plus d'un million, sans compter l'expédition en France et sur Paris » (1). Le commerce de Roscoff avec l'Angleterre est donc, pour cette ville, une source d'importants bénéfices; de plus, c'est pour elle une admirable initiation au commerce plus considérable encore qu'elle fait avec Paris.

L'apparition des Roscovites à Paris remonterait, s'il faut en croire Souvestre, à 1830. En cette année, « l'un d'eux s'imagina d'aller à Paris avec sa petite charrette, son unique cheval et ses plus beaux légumes. Il partit, effectua heureusement son voyage

(1) L. Pagnière, *Roscoff*, p. 7.

de 180 lieues, et au bout de trois semaines, il était de retour, et racontait à ses voisins émerveillés qu'il avait vu la maison du roi et le roi lui-même » (1).

Toutefois, le chemin suivi était peu pratique. D'autres vinrent à Paris, mais par la voie de mer. Ils allèrent au Havre, et de là remontèrent la Seine. Depuis la construction des chemins de fer, leur nombre a beaucoup augmenté. Ils forment aujourd'hui deux colonies compactes, à Vaugirard et à la Roquette; ils occupent aux Halles une place importante. Bien que leurs procédés ici soient beaucoup les mêmes qu'en Angleterre, il convient cependant de relever d'importantes particularités.

D'abord, les produits sont plus variés. Aux oignons et aux pommes de terre viennent s'ajouter les choux-fleurs et les artichauts, c'est-à-dire que la vente, qui, en Angleterre, ne durait que trois ou quatre mois, se continuera ici pendant toute l'année, tantôt pour une catégorie de légumes, tantôt pour une autre, et nécessitera, par suite, un établissement fixe à Paris. Dès lors, nous allons assister à la dislocation de la famille, le père avec plusieurs enfants restant à Roscoff pour cultiver, la mère venant à Paris se charger de la vente avec les autres enfants. Cet ordre n'a d'ailleurs rien d'absolu. Il arrive parfois, si la culture demande des soins particuliers, que toute la famille reste à Roscoff, et se contente d'envoyer ses produits à des compatriotes, qui se chargent de les vendre avec les leurs en prélevant une commission fixée d'avance. Dans d'autres cas plus nombreux, la famille a vendu ou loué le terrain qu'elle possédait à Roscoff pour venir tout entière s'établir marchande à Paris. C'est-à-dire que nous assistons en ce moment à une lutte chez le Roscovite entre le cultivateur et le commerçant; et bien des indices portent à croire que celui-ci finira par l'emporter. Déjà les produits de Roscoff ne lui suffisent plus; il fait venir de Touraine des légumes qu'il vend ensuite aux Halles avec de gros bénéfices. L'un d'eux, presque millionnaire, ne m'a-t-il pas parlé du projet d'acheter sur pied, chaque année, les récoltes de maraîchers

(1 Ém. Souvestre, *Les derniers Bretons*, II, p. 177.

de la banlieue de Paris, qui ont beaucoup de peine à lutter contre la concurrence, et de les vendre ensuite en détail!

Voyez d'ailleurs comme tout révèle chez eux un instinct commercial puissamment développé. Rien n'est plus curieux que leurs installations. On dirait un campement. Imaginez au fond d'une cour, dans une de ces petites rues si fréquentes à Vaugirard, une maison à un seul étage et d'un aspect rien moins que somptueux. Au rez-de-chaussée, une grande pièce, largement éclairée : c'est là, pour ainsi dire, l'atelier de la famille. C'est là qu'elle prépare les oignons récemment arrivés et qu'elle doit ensuite porter aux Halles. C'est là qu'on la trouve réunie et travaillant chaque jour, depuis trois heures de l'après-midi jusqu'au soir, car la matinée est généralement consacrée à se reposer des fatigues de la vente.

Sur le marché, le Roscovite a une réputation de savoir-faire et d'habileté incontestée. Souvestre a admirablement décrit ses procédés : « Nul ne sait comme lui apprécier un acheteur et juger son côté vulnérable. Soyez timide, vous le trouverez arrogant : il vous imposera sa marchandise, il vous embarrassera, il vous forcera à acheter par honte et malgré vous. Mais s'il n'espère point vous déconcerter, ce sera à force de bienveillance attentive qu'il vous obligera à accepter ses conditions. Il vous sourira, il vous appellera son cher pauvre chrétien... et pendant que vous vous débattrez sous le réseau des câlineries, la marchandise aura passé dans votre panier et le marché sera conclu sans que vous croyiez même avoir proposé un prix » (1).

Commerçant, le Roscovite l'est encore par son esprit aventureux, par sa tendance, rare chez des Bretons, à courir même de gros risques si l'entreprise qu'il a en vue lui fait espérer des bénéfices importants. L'une des familles que j'ai vues à Paris se trouvait en 1881 dans la situation suivante : le père venait de mourir, laissant sept enfants, dont l'aîné âgé de quinze ans, et 20.000 francs de dettes. Sa veuve vend le peu de biens que la famille possédait encore à Roscoff, obtient quelque répit de ses

(1) Ém. Souvestre, *Les derniers Bretons*, II, p. 179.

créanciers et vient s'établir définitivement à Paris avec ses enfants. Aujourd'hui les dettes sont depuis longtemps acquittées, trois des enfants sont déjà mariés et, quand j'y suis allé pour la dernière fois, le quatrième venait de partir pour Roscoff, et se proposait d'en ramener une fiancée.

Pendant tout le temps que les enfants restent au foyer domestique, les bénéfices réalisés appartiennent à la communauté; mais, contrairement à ce que nous avons observé chez nos autres émigrants, chacun se sépare de la famille sitôt qu'il le peut et n'entend partager avec personne les fruits de son travail. Les jeunes filles se marient souvent à dix-sept ou dix-huit ans; quant aux jeunes gens, on les voit s'établir sitôt revenus du service militaire, et souvent même auparavant.

Si les habitudes communautaires sont si peu développées au sein de la famille, elles le sont encore moins dans la colonie elle-même. Nous avons vu que beaucoup de groupes d'émigrants bretons, comme les prêteurs du marchand de vins, n'avaient réussi à former aucune association : nous n'en trouvons pas trace davantage chez nos Roscovites, *mais pour d'autres raisons.*

Les premiers ne pouvaient pas en constituer à cause de leur incapacité, de leur situation précaire; les seconds peuvent en faire, mais ils peuvent s'en passer et ils le préfèrent. Presque tous les Roscovites qui se trouvent à Paris se connaissent; beaucoup sont parents; mais chacun se tire d'affaire comme il l'entend. On trouve bien quelques associations, soit pour une entreprise particulière, soit pour une période indéterminée, mais le nombre des associés, toujours très restreint, ne dépasse jamais le chiffre de quatre ou cinq, et chacun d'eux doit prendre une part active à l'œuvre commune. « Chacun pour soi et Dieu pour le pauvre monde », me disait dernièrement une brave mère de famille : telle paraît être la devise de l'émigrant roscovite.

Un dernier point nous reste à éclaircir : à quel type appartiennent nos Roscovites? Nous avons vu que beaucoup d'intérêts les rattachent à Roscoff. Il n'est donc pas étonnant de les voir y retourner parfois; plus d'une élégante villa s'y élève déjà, construite par un heureux marchand d'oignons de Vaugirard ou

de la Roquette. Ce n'est pourtant pas là le fait le plus ordinaire : nous avons constaté que, chez eux, le commerçant supplante de plus en plus le cultivateur ; aussi le jour n'est peut-être pas loin où, pour trouver un Roscovite, ce n'est pas à Roscoff, mais à Paris, qu'il faudra aller.

En résumé, c'est dans la formation communautaire qu'il faut reconnaître, comme nous croyons l'avoir montré, la raison des événements qui caractérisent l'existence des plus grosses catégories d'émigrants ; c'est elle qui, en les habituant à compter sur tous excepté sur eux-mêmes, les rend incapables d'initiative ; c'est encore elle qui les fait si imprévoyants dans le choix d'un métier ; c'est elle enfin qui, en leur inspirant l'horreur de tout travail intensif, les condamne d'ordinaire, et sauf les exceptions que nous venons de dire, à une situation subordonnée.

En terminant ici cette étude sur l'émigration bretonne, nous devons reconnaître que nous avons été loin de l'embrasser tout entière. Sans compter le courant qui emporte aujourd'hui tant de Bretons vers les rivages de l'Amérique du Sud, il en existe beaucoup d'autres en France et à Paris même dont nous n'avons pas parlé. Nous savons, en effet, que si les races à formation communautaire savent peu tirer parti des richesses agricoles ou industrielles mises à leur disposition, elles montrent, en revanche, beaucoup de goût et d'aptitude pour les fonctions publiques et les cultures intellectuelles. A côté des émigrants bretons ouvriers ou commerçants, on pourrait donc étudier l'émigrant breton dans les carrières administratives, et ce que nous pourrions appeler l'émigrant breton intellectuel, chez lequel il serait aisé de constater, sous l'empreinte du milieu parisien ou cosmopolite, la marque persistante et profonde de la formation primitive. Pour ceux-ci, plus encore que pour les premiers, il serait exact de placer en tête d'une pareille étude ce mot d'un Breton du commencement du dix-neuvième siècle : « C'est dans les bruyères de Combourg, dit Chateaubriand, que je suis devenu le peu que je suis. »

J. Lemoine.

MONOGRAPHIE DU CANADA (1).

V.

LE TRIOMPHE DÉFINITIF DE L'INITIATIVE PRIVÉE DANS LA COLONISATION.

LA CONQUÊTE DU PAYS PAR LES ANGLAIS.

Dans un précédent article, nous avons vu comment la monarchie française, même arrivée au faîte de sa grandeur, n'avait pu produire une entreprise prospère de colonisation; comment, par suite de l'insuffisance de l'initiative chez les particuliers, en dépit de l'assistance de l'État, les Compagnies à monopole avaient échoué dans le grand commerce, et les gentilshommes dans la grande culture; comment, enfin, ces gentilshommes ne s'étaient servi du patronage de l'État que pour établir, dans la colonie, une industrie, une seule, et celle-là singulièrement rapprochée des travaux de simple récolte : la traite des fourrures. Nous avons vu également comment la traite des fourrures, devenue le pivot de

(1) Voir les articles précédents, dans *la Science sociale*, t. XI, p. 320,526; t. XII, p. 161, 544; t. XIII, p. 519.

l'organisation sociale, avait eu pour effet de développer une colonie très étendue en surface, mais dépourvue d'établissements agricoles, composée presque uniquement de forts et de postes de commerce.

Pour nous édifier complètement sur la valeur de ce type de colonisation, il nous reste à voir ce même commerce des fourrures déterminer l'écroulement de l'échafaudage fragile qu'il avait élevé, et livrer à l'ennemi cette colonie à laquelle il avait donné quelques années d'une existence factice et d'une grandeur apparente.

I.

La première conséquence de la constitution en grand du commerce des fourrures avait été l'expansion rapide mais superficielle de la colonie; la seconde, fut *la guerre en permanence.*

La traite des fourrures comprend deux opérations : la chasse, qui procure les pelleteries; le commerce, qui les écoule. Or, la chasse, entre gens qui en font un moyen d'existence, constitue une source perpétuelle d'hostilités. Les grandes étendues qu'exige la poursuite des animaux sauvages, les rencontres fréquentes qu'elle provoque entre bandes armées, en territoire indécis, lorsque le gibier ne suffit plus à la subsistance de tous, multiplient les occasions de ruptures violentes. C'est là un fait d'observation qui a été souvent signalé dans cette Revue. C'est ainsi, qu'à leur arrivée en Amérique, les Européens trouvèrent les diverses tribus de peuples chasseurs se faisant périodiquement la guerre.

Le second élément de la traite, le commerce, ne tend pas à faire cesser l'état de guerre développé par la chasse. Au contraire, en donnant une nouvelle valeur aux fourrures, le commerce ne fait que rendre la lutte plus intense. Aussi voyons-nous, dès que les Français eurent fait des pelleteries un article profitable de trafic, la guerre entre les nations sauvages du Canada sévir avec une ardeur redoublée, et se transformer bientôt de guerre d'escarmouche en guerre de destruction.

Et qu'on ne croie pas que la traite fût un agent de discorde seulement entre sauvages : les Français n'échappèrent pas davantage à son influence néfaste. Il suffit de rappeler ici la guerre cruelle et longue que se firent ces deux seigneurs de l'Acadie, Latour et d'Aulnay, au sujet des limites de leurs territoires de traite. Bien plus, si nous voulions anticiper sur les événements, nous verrions, au commencement de ce siècle, de pacifiques marchands anglais devenir, sous l'influence du commerce des fourrures, chefs de fiers-à-bras, et se disputer les pelleteries, pendant de longues années, en des rixes sanglantes (1).

Le fait est donc avéré : d'une manière générale, la traite des fourrures est un facteur puissant de discorde, une cause de guerre. Voyons maintenant dans quelles circonstances spéciales cette cause se trouvait agir sur les colons français du Canada, dans le cours du dix-septième et du dix-huitième siècle.

Notons un premier caractère de la traite dans la colonie : sa généralité. A cette époque, tous, sans exception, vivaient, à un degré quelconque, du commerce des fourrures. Les paysans s'en servaient pour arriver à constituer leurs domaines; les seigneurs, pour compléter les appointements de leurs charges. Les communautés elles-mêmes en tiraient profit, au moins sous forme de subventions du gouvernement, et celui-ci n'avait pas d'autres revenus que les droits sur les pelleteries. On conçoit combien cette généralité du commerce des fourrures donnait d'importance aux phénomènes qui en découlaient. Le commerce des fourrures avait-il pour conséquence de disséminer ceux qui s'y livraient? par le fait même, toute la colonie en était affectée. Le commerce des fourrures avait-il pour conséquence de déterminer la guerre? ce n'était point, comme dans le cas des Anglais de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest, de simples rixes entre compagnies rivales; ce n'était pas, comme en Acadie, des luttes entre seigneurs de provinces voisines : c'était la colonie tout entière qui se trouvait lancée dans les hostilités; *c'était une guerre nationale.*

De plus, nous savons que la traite s'était constituée au moyen

(1) L'hon. L.-R. Masson, *Les Bourgeois du Nord-Ouest*; Québec, Côté, 1889, t. I, p. 77.

de l'action publique, et, que toutes les organisations particulières en vue du commerce se trouvaient encadrées dans l'administration générale de la colonie. De la sorte, les fonctionnaires avaient la haute direction, le contrôle efficace du commerce des fourrures : nous verrons dans un instant les conséquences de ce fait.

Les émules des Français dans leur commerce étaient les Iroquois, seuls d'abord, et plus tard, alliés aux Hollandais et surtout aux Anglais. Les Iroquois, au point de vue de la traite, se trouvaient placés beaucoup moins avantageusement que les Français. Les grands fournisseurs de pelleteries étaient les Hurons et les Algonquins, qui occupaient, au Nord et à l'Ouest du Saint-Laurent, un vaste pays extrêmement riche en fourrures de bonne qualité. Le pays des Iroquois ne renfermait presque pas de fourrures. Or une haine séculaire divisait les Iroquois de ces peuples du Nord. Les Français, dès leur arrivée au Canada, s'étaient déclarés les alliés des Hurons et des Algonquins et s'étaient comportés en conséquence. D'un autre côté, les Français offraient, en échange des pelleteries, divers objets manufacturés, avidement recherchés des sauvages, objets que ceux-ci ne pouvaient se fabriquer eux-mêmes, et que les Iroquois étaient hors d'état de leur fournir.

Pourtant, les Iroquois avaient un intérêt trop pressant à arrêter, ou à détourner, un commerce qui enrichissait leurs plus cruels ennemis, et ils cherchèrent à compenser leur infériorité sociale et économique par le seul procédé à leur disposition : la violence. On sait avec quel acharnement ils s'attaquèrent à la fois aux Français et aux sauvages qui approvisionnaient ceux-ci de fourrures ; comment ils harcelèrent sans relâche les partis de traite, pillèrent les canots et les habitations, détruisirent presque complètement la nation des Hurons, refoulèrent les Algonquins dans les solitudes du Nord, bloquèrent toutes les avenues et semèrent la terreur au cœur de la colonie française. On peut dire que, pendant à peu près trois quarts de siècle, c'est-à-dire jusqu'à ce que les Anglais se fussent immiscés d'une manière sérieuse dans le commerce des fourrures, les Iroquois furent constamment les agresseurs.

Toutefois, si, pendant cette première période, les Français ne furent point les fauteurs de la guerre, s'ils ne firent que se tenir sur la défensive, il faut dire que, même alors, ils contribuèrent, dans une certaine mesure, au maintien des hostilités. Et d'abord, ils laissèrent inutilement la guerre traîner en longueur. C'est ainsi que, même quand le roi eut envoyé dans la colonie des troupes en nombre assez considérable pour écraser du coup la nation iroquoise, les chefs de l'expédition se contentèrent de brûler quelques bourgades, les premières qu'ils rencontrèrent sur leur chemin, et reprirent inopinément la route pénible de Québec. A maintes reprises, en lisant l'histoire du Canada, on est surpris de voir des expéditions, organisées à grands frais, avec un grand appareil, se terminer brusquement à la suite de quelque petit succès, de quelque victoire partielle remportée sur l'ennemi. Et l'on se dit : Ces gens n'ont donc pas à cœur de porter aux Iroquois un coup décisif?

Cette impression se fortifie lorsque l'on voit les colons anglais, placés dans des circonstances tout aussi critiques, par exemple à l'occasion de leurs démêlés avec les Pequods, ou bien, en présence de la ligue formidable de Philippe (1), prendre les armes une fois pour toutes et, en une campagne, se débarrasser sommairement des incursions des sauvages. On y regarde alors de plus près, et l'on s'aperçoit que ces colons anglais s'organisent par eux-mêmes en vue de la lutte. Chaque groupe de population renferme des individualités d'élite, dont les intérêts se confondent absolument avec ceux de la masse; qui, tout en se livrant, comme les autres citoyens, à la culture ou à l'industrie, sont, en même temps, supérieurement doués pour faire face à toutes les éventualités. Ce sont ces hommes qui dirigent le mouvement et assurent le succès des entreprises.

Au contraire, si l'on considère les colons français du Canada, dans leurs luttes contre les Iroquois, l'on voit, d'un côté, une classe de paysans, les habitants, très désireux de voir cesser promptement les hostilités, mais incapables par eux-mêmes

(1 Bancroft, t. I, p. 299-301, 424-430.

(précisément parce que ce ne sont que des paysans) d'organiser l'attaque, de conduire les opérations de la guerre (1); de l'autre, une classe de gentilshommes, à qui les habitants laissent forcément le commandement, et qui sont bien capables de l'exercer, mais qui sont, aussi, beaucoup moins intéressés que les habitants à mener rondement les affaires. Ne faisant de la culture que juste ce qu'il en fallait pour ne pas encourir la disgrâce du roi (c'est-à-dire très peu, et toujours de moins en moins), les gentilshommes ne souffraient pas au même degré que les habitants des incursions des Iroquois, de la destruction des récoltes, de la désolation des campagnes. Dès lors, ils faisaient moins d'efforts, ils s'imposaient moins de sacrifices, pour mettre fin aux déprédations des ennemis. Ils n'étaient pas éclairés par cet esprit pratique qui sait tirer parti des moindres circonstances; ils n'étaient pas aiguillonnés par ce sentiment suprême de la conservation, qui exalte les courages et opère des merveilles.

Du reste, ces gentilshommes formaient une caste guerrière; ils étaient, avant tout, des militaires; la guerre était, pour eux, un gagne-pain; elle était plus encore : elle était un moyen d'avancement. En ne terminant jamais la guerre, en multipliant les expéditions, ils multipliaient les occasions de triomphes faciles, de promotions rapides; ils avaient intérêt à ne pas tuer la poule aux œufs d'or.

Telle était l'insouciance des gentilshommes-fonctionnaires pour les intérêts stables de la colonie, qu'ils n'hésitèrent pas à stimuler, à l'occasion, cette guerre si désastreuse. C'est ainsi que, en 1683, l'avidité du gouverneur La Barre dans ses opérations de traite fournit aux Iroquois le prétexte qu'ils cherchaient depuis longtemps pour rompre la paix.

La guerre produite par le commerce des fourrures présentait donc, dans cette première période, les deux caractères suivants :

(1) Charlevoix, tout en signalant la bravoure des Canadiens, remarque qu'ils paraissent « plus propres à un coup de main, ou à une expédition brusque qu'aux opérations suivies d'une campagne »; et il ajoute « qu'il s'en trouve assez peu parmi eux qui aient le talent de commander. » *Journal*, p. 173-174.

d'abord, *les Iroquois, par suite de leur position d'infériorité au point de vue de la traite, étaient les agresseurs;* en second lieu, *l'organisation sociale des Français, mettant la direction de cette lutte aux mains des fonctionnaires, aggravait la guerre, tendait à la perpétuer.*

Mais l'entrée en scène des marchands anglais devait produire des complications. Comme nous l'avons vu précédemment, les Anglais, grâce à leur libre commerce, à leur libre industrie, grâce surtout à leur initiative personnelle, étaient en état d'évincer pacifiquement les Français du commerce des fourrures. Ils pouvaient offrir aux sauvages du Nord un plus haut prix pour leurs pelleteries, des marchandises à meilleur compte et de meilleure qualité. La supériorité économique se trouvait, dès lors, acquise à la ligue anglo-iroquoise, et un grave problème se posait pour les colons français : « Comment garder la clientèle du sauvage? » Les fournisseurs de pelleteries étaient les alliés, les amis de cœur des Français, mais résisteraient-ils longtemps à l'appât du bon marché des Anglais et du haut prix qu'ils offraient pour les fourrures? Déjà plusieurs tribus donnaient des signes de défaillance.

Comme jadis les Iroquois, les Français crurent trouver la solution de cette difficulté dans la violence. Voyant les sauvages du Nord leur échapper sur le terrain économique, ils cherchèrent à se les conserver en attisant leurs vieilles haines contre les Iroquois, en les lançant au pillage des colonies anglaises. En un mot, *les Français devinrent les agresseurs* (1).

On conçoit avec quel entrain les gentilshommes du Canada se prêtèrent à leur nouveau rôle. Tant qu'ils n'avaient eu pour concurrents, pour adversaires, que les Iroquois, ils avaient eu du moins une *bonne* raison, une seule, de presser la paix : possédant alors l'avantage en matière économique, ils avaient intérêt à ce que la traite reprît son libre cours, ne fût pas longtemps troublée et interrompue par les partis de guerre. Mais aujour-

(1) Le ministre Pontchartrain écrivait : « Je sais que les Anglais souhaitent la paix..., les Français ont toujours commencé les hostilités au Canada ». (Ferland, t. II, p. 349.

d'hui que les positions étaient renversées, la guerre devenait pour les Français un moyen permanent de conserver la clientèle des nations à fourrures, que les marchands anglais menaçaient de leur enlever. La formation première, les habitudes, les goûts, les intérêts pécuniaires, les vues d'avenir des gentilshommes canadiens, tout les poussait à la guerre ; ils s'y jetèrent à corps perdu, entraînant toute la colonie à leur suite. Et l'on vit alors ce spectacle étrange : tandis que les bandes Iroquoises dévastaient encore les campagnes du Canada et tuaient ses habitants, de nombreux partis de Canadiens et de sauvages, sous la conduite des seigneurs et des fonctionnaires, mettaient la Nouvelle-Angleterre à feu et à sang. Montréal, encore tout émue du massacre de Lachine, voyait d'Iberville revenir de la baie d'Hudson couvert de trophées.

Il nous reste à voir comment, de son côté, la population anglaise fut, par degrés, engagée tout entière dans la lutte.

II.

Chez les colons français du Canada, le danger de guerre développé par le commerce des fourrures se trouvait, nous venons de le constater, considérablement augmenté par l'éducation, les habitudes, la vie essentiellement militaire de la classe dirigeante, de la gentilhommerie. Les choses ne se passaient pas de la sorte dans la Nouvelle-Angleterre. Là, pauvres et riches, petits et grands, tous, ou à peu près tous, vivaient de l'agriculture, ou du commerce, et des industries qui en dérivent ; ils formaient, par conséquent, une population à dispositions très pacifiques.

Aussi voyons-nous ces colons anglais toujours favoriser la paix, et, à maintes reprises, proposer à leurs voisins français quelque traité de perpétuelle neutralité. Dès 1678, ils envoyèrent à Québec une délégation « chargée de proposer une alliance éternelle entre les deux colonies, indépendamment de toute rupture qui pourrait subvenir entre les deux couronnes ». Or, — le

fait est significatif, — les Français ne voulurent agréer cette demande qu'à « la condition que les Anglais se joindraient à eux pour *faire la guerre* aux Iroquois », et, Charlevoix, qui rapporte le fait, ajoute, avec sa sagacité ordinaire : « Il y a bien de l'apparence que ce fut la condition de *faire la guerre* aux Iroquois qui rompit les négociations, et c'était, en effet, exiger beaucoup des Anglais..., uniquement occupés de leur commerce et de la culture des terres (1) ».

Il existait, en effet, un contraste frappant entre Québec et Boston. Québec, ville sans importance commerciale, était constamment gardée armée jusqu'aux dents, en paix comme en guerre. Boston, rendue opulente déjà par l'activité de ses habitants, se trouvait, au contraire, à peu près dépourvue de fortifications, et sans garnison sérieuse (2).

L'aversion des colons anglais pour la guerre, leur ignorance profonde et leur inhabileté en cette matière étaient de notoriété publique dans les deux colonies. Leurs alliés, les Iroquois, leur en faisaient de fréquents reproches, et les Français en avaient conçu pour eux le plus profond mépris. Parlant de la Nouvelle-Angleterre, un fonctionnaire français écrivait : « Les peuples y sont d'une lâcheté surprenante, absolument point aguerris, et sans aucune expérience de la guerre (3). »

On conçoit qu'une population d'allures aussi pacifiques donnât peu de prises aux agressions de ses voisins, quelque turbulents qu'ils fussent. Chez elle, à l'origine, il n'y avait d'intéressé dans la guerre que le petit groupe des marchands de fourrures, qui, grâce à leur activité, étaient en train de ruiner le commerce des Français, tant à la baie d'Hudson et en Acadie que dans l'Ouest (4). C'était en haine de ce succès, que les Français, comme nous le savons, brûlaient les postes ou surprenaient les partis de traite de leurs concurrents. Ceux-ci auraient bien voulu

(1) *Histoire*, t. I, p. 286-9. V. aussi *Documents*, t. I, p. 212, 343, 352-3; — Ferland, t. II, p. 238.

(2) *Relations de* 1636, p. 42; — *Documents*, t. I, p. 184, 270; t. II, p. 5, 65; t. III, p. 211, 212.

(3) *Documents*, t. II, p. 381. — V. aussi, Ferland, t. II, p. 256, 270, 275, 477.

(4) Lahontan, t. I, p. 36; t. II, p. 13, 27-8.

engager les colonies anglaises à prendre fait et cause pour eux, et à répondre, coup pour coup, aux attaques des coureurs de bois et des fonctionnaires canadiens.

Les armateurs de Boston, de leur côté, ne tardèrent pas à se montrer favorables à la guerre. Les côtes de la Nouvelle-Angleterre ne suffisant pas à contenir leur esprit d'entreprise, ils s'étaient mis à exploiter les pêcheries de la colonie française limitrophe, l'Acadie, que les colons français, par suite de la faiblesse de leurs capitaux et de leur initiative, étaient hors d'état de mettre à profit. Ces Anglais remplissaient même, à l'égard des Acadiens, une fonction patronale, en les approvisionnant de marchandises européennes en échange de pelleteries (1). Les fonctionnaires français, jaloux de cette influence étrangère, voulaient, contre le désir des habitants, fermer l'Acadie aux marchands anglais, et ces derniers se montraient bien disposés à s'y maintenir par la force et à s'emparer de tout le pays.

Mais un fait remarquable, c'est que le parti des représailles, *le parti de la guerre, ne s'organisa* au sein des colonies anglaises, ne s'affirma réellement, *qu'à l'arrivée des fonctionnaires anglais.*

Ceux-ci n'avaient pas assisté aux débuts des établissements coloniaux en Amérique. Tandis que, dans les colonies françaises, c'était la métropole qui avait ouvert la marche et que les particuliers n'avaient fait qu'emboîter le pas faiblement derrière elle, dans la Nouvelle-Angleterre, tout était sorti de l'effort individuel et les fonctionnaires de la mère-patrie n'avaient fait leur apparition que plus tard, lorsque ces pays nouveaux étaient déjà en pleine voie de prospérité.

L'occasion de leur venue fut la prise de possession par le roi d'Angleterre de la colonie hollandaise voisine, la Nouvelle-Hollande, devenue dès lors la Nouvelle-York. De New-York, les fonctionnaires des Stuarts n'eurent rien de plus pressé que d'étendre l'autorité de leur maître et la leur : d'un côté, en se faisant reconnaître (momentanément du moins) par les colonies anglaises du Nord, de l'autre, en disputant aux Français la suprématie des

(1) *Documents*, t. I, p. 207, 282, 300, et *passim*. Le même état de choses existait à Terre-Neuve ; *ibid.*, p. 385 ; et même aux Antilles, p. 344.

pays à fourrures. C'étaient les gouverneurs des provinces anglaises, et non pas la population rurale, qui étaient au fond de toutes les intrigues dirigées contre l'influence française. Ils épousèrent la cause des marchands anglais de la Nouvelle-York et de l'Acadie, et fomentèrent la discorde avec la même ardeur que les fonctionnaires français (1).

A la vérité, il serait difficile de dire lesquels des fonctionnaires des deux colonies portèrent le plus loin leurs vues ambitieuses et leurs agressions. Pendant que les Français poussaient de plus en plus avant leurs établissements de traite, pendant que Talon, Duchesneau, Callières, successivement, proposaient au roi de France d'acheter ou de conquérir la Nouvelle-York, grand canal pour l'écoulement des pelleteries, Nicholls s'efforçait d'évincer les Français du pays des Iroquois, et Dongan, prenant une attitude hostile, réclamait toute la région au Sud des grands lacs (2). Pendant que ce même Dongan et son successeur Andros cherchaient à ruiner le commerce de Saint-Castien en Acadie, Villieu, avec l'approbation du ministre, menait les Abenakis à l'assaut des villages anglais (3).

Cet esprit agressif n'était pas le seul point de ressemblance entre les fonctionnaires du Canada et ceux des colonies anglaises. Aux uns comme aux autres, on pouvait reprocher leur avidité, la part qu'ils prenaient au commerce des fourrures. Quelques-uns des fonctionnaires anglais n'étaient-ils pas parvenus à acquérir, de cette manière, sur l'esprit des sauvages cet empire qu'on avait cru l'apanage des colons français (4)?

Sur un point, toutefois, les fonctionnaires des deux colonies étaient loin d'occuper la même position : tandis que les paysans canadiens, de bonne ou de mauvaise grâce, suivaient leur bureaucratie dans toutes les aventures où elle trouvait bon de les engager, *la population rurale* de la Nouvelle-Angleterre reconnaissait à peine l'autorité des émissaires de la Grande-Bretagne,

(1) *Documents*, t. II, p. 25, 28, 289.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 183, 285, 419, 455 ; — Ferland, t. II, p. 50, 136, 141.
(3) Ferland, t. II, p. 126, 152-6, 167, 276-7.
(4) *Ibid.*, p. 369.

et, *sur le chapitre de la guerre, leur refusait absolument son concours* (1). Cette population renfermait dans son sein des hommes assez éclairés pour penser par eux-mêmes, assez influents pour faire valoir leurs prétentions. Aux yeux de ces hommes, la guerre entre Français et Anglais, dans le Nouveau-Monde, ne se faisait qu'au profit des marchands de fourrures et des fonctionnaires; elle n'avait pas un intérêt national, et, dès lors, ils n'étaient pas disposés à en payer les frais, à en porter la responsabilité.

Malheureusement, cette bonne disposition de la population rurale anglo-américaine ne dura pas. Les colons canadiens furent assez téméraires pour engager de vive force dans la lutte ces paisibles *farmers,* qui ne désiraient autre chose que la tranquillité nécessaire à l'exploitation de leurs domaines. Vers la dernière décade du dix-septième siècle, les chefs de la colonie française adoptèrent comme tactique « la petite guerre » : c'est-à-dire que, chaque année, ils organisaient plusieurs partis, composés chacun d'un petit nombre de Canadiens et de sauvages, qui, des rivages du Saint-Laurent ou des côtes de l'Acadie, tombaient à l'improviste sur les villages et les habitations isolées dans les colonies anglaises, massacrant et brûlant tout ce qu'ils y trouvaient (2). La population anglaise des campagnes commença alors à souffrir cruellement des hostilités; la guerre entre les deux nations devint sa guerre, comme elle avait été jusque-là celle des marchands de fourrures et des militaires.

En dirigeant ces attaques domiciliaires contre les colons anglais, les fonctionnaires du Canada se faisaient ce raisonnement : « Ces gens qui vivent pour la plupart isolés sur leurs terres, ou réunis en villages non fortifiés, offriront une proie facile, un riche butin, aux petits détachements que nos Canadiens et nos sauvages ont l'habitude de former pour la course des bois. De plus, comme ils sont peu aguerris, poltrons même, ces colons seront affolés par la continuité des massacres et des pillages, et l'esprit mutin qu'ils ont montré tant de fois à l'encontre des

(1) Parkman, Frontenac, p. 119.

(2) *Documents*, t. I, p. 496-7, 579, 590-1; t. II, p. 167, 502, 524, 530; t. III et IV, *passim*.

gouvernants, se manifestera avec une nouvelle violence. Excellent moyen de créer des embarras à l'ennemi, de semer la division dans leur camp, de paralyser leurs mouvements. » Ce raisonnement portait à faux : ce que les fonctionnaires appelaient la poltronnerie des colons anglais n'était, chez ces derniers, que le désir de rester à l'écart d'une lutte qui ne les concernait en rien, et qui les aurait détournés des occupations utiles. Ce que les fonctionnaires français envisageaient comme de la mutinerie, n'était que la manifestation de l'esprit d'indépendance de ces colons, de leur ferme et efficace résolution d'intervenir eux-mêmes dans leurs propres affaires et de les mener à bien.

Et la preuve, c'est que lorsque les assauts, continuels dont ils devinrent la victime leur eurent fait sentir la nécessité de la guerre, lorsqu'ils comprirent qu'ils n'auraient jamais la paix, si ce n'est par la force des armes, ils se rallièrent à leurs fonctionnaires et se jetèrent dans la mêlée avec un entrain, une vigueur, qui prirent les ennemis par surprise. *C'est même lorsque cet élément très pacifique se fut mis de la partie que la lutte prit un caractère décisif*, et à mesure qu'il s'y engagea davantage, la colonie française subit des échecs de plus en plus sérieux. En 1690, Phipps et les armateurs de Boston, soutenus à demi seulement par le sentiment populaire, avaient échoué sous les murs de Québec; vingt ans plus tard, un mouvement plus général assurait aux Anglais la possession de Terre-Neuve et de l'Acadie, enlevés aux Français. En 1745, les milices de la Nouvelle-Angleterre, aussi remarquables par leur courage que par leur mépris de toute règle militaire, emportaient d'assaut la place forte de Louisbourg, et s'emparaient, une première fois, du Cap-Breton (1). Enfin, en 1759, l'action combinée de la Grande-Bretagne et de ses colonies déterminait la prise du Canada et l'écroulement de la domination française dans toute l'Amérique. Arrêtons-nous un instant sur ces faits.

(1) Ferland, t. II, p. 477. Cette année même, les colonies anglaises avaient résolu de s'emparer de toutes les possessions françaises en Amérique.

III.

Colonie contre colonie, métropole contre métropole, tel était le combat qui s'engageait. L'issue n'en pouvait être douteuse : il existait en faveur des Anglais une énorme disproportion de forces qui leur assurait d'avance la victoire. Voyons en quoi consistait cette disproportion et quelle en était la cause.

Les Anglo-Américains l'emportaient sur les Franco-Canadiens à la fois par le nombre et par la richesse. En 1755, la population du Canada, du Cap-Breton et de la Louisiane était de 75 à 80.000 âmes; celle des colonies anglaises s'élevait à 1.200.000 âmes (1). Celles-ci pouvaient donc mettre sur pied des forces incomparablement plus grandes que leur rivale. Mais il ne faudrait pas croire naïvement, avec certains auteurs, que cette différence dans le chiffre de la population fût simplement l'effet du hasard; elle était bel et bien *le résultat de l'organisation sociale des deux peuples*, comme je vais l'expliquer.

Dans les deux colonies, pendant longtemps, la source unique, ou du moins prépondérante de l'accroissement numérique avait été l'émigration européenne. Or cette émigration européenne s'effectuait vers les colonies anglaises par un procédé à la fois simple, sûr et rapide : les engagements (*indentures*) conclus par les manouvriers anglais, désireux d'améliorer leur position, avec les colons riches ou aisés de la Nouvelle-Angleterre, qui étaient en quête de main-d'œuvre pour l'exploitation de leurs domaines ou de leurs industries. En d'autres termes, c'est l'intérêt même des particuliers, c'est l'initiative de la classe supérieure des colons qui pourvoyait au peuplement des colonies anglaises, et qui y attirait les émigrants par milliers chaque année.

Nous avons vu précédemment (2) comment les gentilshommes

(1) Garneau, t. II, p. 219-20.
(2) V. *La Science sociale*, t. XIII, p. 528 et suivantes.

à qui le roi de France avait imposé la tâche de peupler les seigneuries du Canada faillirent complètement à leur mission, et comment l'assistance que l'État leur fournit dans ce dessein ne servit qu'à les détourner plus sûrement de la culture, en favorisant leurs goûts innés pour la guerre et la vie d'aventures, en développant leur tendance naturelle vers les occupations faciles, vers les emplois publics. Devenus traitants ou fonctionnaires, les seigneurs du Canada n'en étaient pas mieux adaptés au recrutement, au transport et à l'établissement des colons. Désormais, désintéressés de la direction des travaux usuels, ils n'auraient pu, comme la classe supérieure chez les Anglo-Américains, utiliser les services d'émigrants pauvres. Ils n'avaient donc pas intérêt à en transporter au Canada. Au contraire, comme ils vivaient en grande partie du commerce des fourrures, ils avaient le même intérêt que jadis les marchands, à ne pas restreindre, par des établissements de culture, les vastes forêts et plaines nécessaires à la multiplication du gibier et à la chasse. Enfin, réalisant pour la plupart d'énormes profits sur les entreprises de fournitures que leur confiait le roi pour l'approvisionnement des postes de traite et des places fortes, ils n'étaient aucunement disposés à substituer aux parasites du corps bureaucratique une émigration rurale, qui aurait été bientôt en état de se suffire à elle-même (1).

En somme, tandis que, dans la Nouvelle-Angleterre, la classe dirigeante, par suite du caractère intense et utile de son initiative, était un agent actif de peuplement; la gentilhommerie canadienne, pour les raisons contraires, non seulement était incapable de coloniser, mais devenait un obstacle réel à l'accroissement de la population.

Les colons anglais n'avaient pas seulement la supériorité du nombre, ils avaient également celle de la richesse. Les colons éminents qui ne craignaient, point de faire venir à leurs frais de nombreux émigrants, savaient aussi appliquer cette main-d'œuvre avec profit aux travaux usuels. De cette manière, l'a-

(1) *Documents*, t. III, p. 469.

griculture de la Nouvelle-Angleterre en peu de temps était devenue florissante ; la terre et l'eau, le sol et le sous-sol, avaient été énergiquement mis à contribution ; des manufactures importantes, comme celle des tissus, avaient été établies. Boston s'était développée rapidement en un centre pour la construction des navires et l'exploitation des pêcheries ; elle eut ses millionnaires, sa « codfish aristocracy ».

Pendant ce temps, les seigneurs du Canada, comme nous avons eu occasion de le constater, n'avaient pas songé à exploiter les immenses ressources de leur pays. Ils avaient laissé l'agriculture languissante aux mains des habitants, encore pauvres et peu nombreux. Ils avaient négligé, ou abordé sans succès, l'exploitation des forêts, des mines et des pêcheries, et les industries de fabrication. L'entreprise du commerce des fourrures avait été seule à leur réussir ; elle leur demandait, moins que toute autre, les capitaux qui leur manquaient, les aptitudes patronales qui leur faisaient absolument défaut ; par sa simplicité même, elle se prêtait excellemment à l'ingérence administrative. Mais, exercé dans ces conditions-là, — c'est-à-dire, en bas l'imprévoyance des coureurs de bois, en haut l'ineptie des fonctionnaires, — le commerce des fourrures ne produisait point la richesse. Quelques fortunes rapidement accumulées se dissipaient tout aussi rapidement, ou passaient l'Océan ; et la masse se perdait dans la prodigalité besogneuse de ceux qui vivent d'un travail de simple récolte. La colonie française manquait ainsi de capitaux, du « nerf de la guerre ».

Par elle-même, la Nouvelle-France n'était donc pas de force à soutenir la lutte contre sa rivale anglaise. A la vérité, le faible développement auquel elle avait atteint, elle le devait, non pas à elle-même, mais bien plutôt à l'intervention constante de la métropole, et c'était encore sur la métropole qu'elle comptait pour sortir saine et sauve du mauvais pas où elle s'était étourdiment engagée. Par malheur, la métropole ne fut bientôt plus elle-même en état de secourir sa colonie menacée : *la monarchie française se trouvait déjà en pleine décadence.*

La colonie subissait le contre-coup de cette décadence. A partir

de 1674, les secours venant de la mère patrie se firent toujours plus rares, plus précaires.

L'insuffisance des secours fournis n'était pas le seul effet de la décadence de la monarchie ; il faut encore signaler la corruption des fonctionnaires. La vaste machine administrative construite par Louis XIV allait sans cesse se compliquant, et si elle continuait à fonctionner, en dépit de l'affaiblissement de son moteur central, c'était désormais *sans contrôle*. De cette manière, une notable partie des fonds publics, tant en Acadie qu'au Canada, détournée par les intendants et leurs acolytes, ne parvenaient pas à leur destination. L'œuvre des concussionnaires fut particulièrement néfaste au moment où la lutte suprême s'engagea entre les deux colonies. Il suffit de rappeler l'intendant Bigot et ses nombreux complices.

Or, voyez comme tout s'enchaîne : la monarchie, à ses débuts, au lieu de relever l'individualisme qui déclinait, s'était efforcée, au contraire, d'étouffer toute initiative chez ses sujets français, afin d'augmenter d'autant ses propres attributions. Qu'en était-il résulté? Lorsque la monarchie, devenue maîtresse de tout, voulut à son tour manifester sa force, lorsque, par exemple, elle entreprit de coloniser, l'issue démontra clairement que, sans l'initiative des particuliers, tout succès était éphémère, impossible. Maintenant, cette même monarchie, toujours par suite de l'inaction ou des vices de la classe dirigeante, se trouvait prématurément frappée d'impuissance et voyait sa colonie chanceler au bord de l'abîme.

Tout autre était la situation de l'Angleterre et de ses colonies. Là, l'initiative individuelle n'avait pas été comprimée ; elle s'y manifestait dans toute sa plénitude. Elle avait créé la grandeur maritime et l'agriculture de la Grande-Bretagne ; elle fondait la prospérité des établissements du Nouveau Monde. Là, le danger n'était pas dans la prédominance qu'auraient pu acquérir les pouvoirs publics, mais dans une certaine exagération du sentiment de l'individualisme, de la décentralisation.

Les colonies anglaises, surtout celles du Nord, reconnaissaient fort peu la suzeraineté de la couronne d'Angleterre ; elles exer-

çaient largement le self-government. D'un autre côté, dans leurs rapports entre elles, ces colonies se montraient particulièrement jalouses de leur indépendance ; aucune d'elles ne permettait à la voisine d'empiéter sur son terrain. De temps à autre, un groupe de population, sous un prétexte quelconque, se constituait séparément, et ne tardait pas à former une nouvelle province florissante. La difficulté était de concerter l'action de ces divers groupements dans l'intérêt commun.

Les Français se disaient avec confiance : « Si les colonies anglaises sont beaucoup plus populeuses, et plus riches que les nôtres, en revanche elles sont beaucoup moins unies. » Mais il ne faut pas oublier qu'un des caractères les plus marqués des sociétés à base d'initiative privée, faculté que ne peuvent avoir les lourds organismes administratifs, c'est de pouvoir s'adapter avec facilité à toutes les circonstances.

De bonne heure, quelques-unes de ces colonies anglaises naissantes avaient fort bien su dominer leurs tendances séparatives et former une fédération en vue de se protéger contre les agressions des Français et des Hollandais, et contre les velléités d'absolutisme des Stuarts (1). Plus tard, lorsqu'elles se furent convaincues, suivant l'expression de Franklin, « qu'il n'y aurait point de repos pour elles, tant que les Français resteraient maîtres du Canada », elles surent bien, encore une fois, étouffer leurs sentiments de défiance, resserrer les liens de leur union, accepter les fonctionnaires de la Grande-Bretagne, engager même celle-ci à intervenir plus énergiquement, à redoubler d'efforts ; et elles contribuèrent pour leur quote-part, par des sacrifices d'hommes et d'argent, aux frais de la guerre.

Les Franco-Canadiens, pauvres et peu nombreux, pillés, trahis par ceux mêmes qui auraient dû les patronner, abandonnés par la mère patrie au moment de leur plus grand péril, ne pouvaient résister longtemps aux forces réunies de l'Angleterre et de ses colonies. La bravoure des milices et des troupes, les brillantes victoires de Montcalm ne firent que retarder de quelques années

1 Bancroft, t. I, p. 316

la prise de Québec; et le traité de Paris, en 1763, céda définitivement le Canada aux Anglais. *L'initiative privée avait eu raison de la centralisation administrative, sur le terrain même où celle-ci se croyait invincible : sur les champs de bataille.*

La prise de possession du Canada par l'Angleterre opéra instantanément, à la manière d'un phénomène chimique, la séparation des divers éléments qui composaient la colonie française. L'on put voir alors quelles faibles racines la gentilhommerie avait poussées dans le sol. En effet, les seigneurs, en masse, se hâtèrent, à la cession, de repasser en France. La conquête les dépossédait des fonctions publiques dont ils avaient fait de tout temps leur principal moyen d'existence; et ils n'avaient plus qu'un espoir : trouver quelque emploi dans les bureaux de la mère patrie (1).

Et quels furent ceux qui restèrent? L'Habitant, et ceux qui vivaient directement sur lui, tels que les curés et les seigneurs dans les régions anciennement établies, où les redevances étaient assez élevées pour permettre aux titulaires de subsister. L'Habitant, c'est-à-dire le seul qui eût manifesté, dans une certaine mesure, une initiative pratique. Sans doute, avec ses faibles ressources et sa modeste ambition, il ne s'était pas élevé à la fortune, mais, du moins, il avait acquis l'indépendance. Par là, il était arrivé à pouvoir se passer de l'appui des pouvoirs publics, tandis que le seigneur en dépendait encore étroitement; par là, aussi, il allait se maintenir en dépit de l'occupation étrangère, il allait devenir la clef de voûte du Canada moderne.

C'est ce nouveau type social, si intéressant, que nous allons maintenant étudier.

Léon Gérin.

(*A suivre.*)

(1) Le gouvernement français casa un grand nombre de ces réfugiés : quant à ceux qui furent laissés de côté, ils trouvèrent tout naturel de revenir au Canada pour y exercer les fonctions que voulurent bien leur confier les gouverneurs anglais. Cf. *Nos Gloires nationales*, passim; entre autres, le cas de la famille de Léry, t. II, p. 144-170.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

QUESTIONS DU JOUR.

LE

QUATRIÈME MINISTÈRE GLADSTONE.

Il y a plusieurs manières d'envisager les questions politiques. On peut s'attacher au détail des circonstances diverses qui amènent au pouvoir tel ou tel parti, noter avec soin les mobiles connus ou supposés qui ont fait agir dans un sens ou dans un autre les individualités marquantes, tenir, en somme, une sorte de *Journal de Dangeau* de la politique. C'est la manière propre aux journalistes bien informés : c'est là ce que nous demandons à la presse quotidienne. On peut aussi s'élever au-dessus de l'anecdote courante, de la combinaison nouvelle, chercher à connaître, plus que les hommes qui mènent les événements, les événements qui mènent les hommes, mettre enfin un peu d'ordre dans ce fouillis d'informations, et démêler dans la masse des éléments qui s'entassent celui qui est réellement important. Cette manière convient mieux à une Revue qui est dispensée de tout dire : elle convient tout particulièrement à une Revue de Science sociale, qui se borne à étudier chaque mois une des questions graves du temps présent. Je pense que le talent d'un journaliste doit consister surtout à intéresser chaque jour ses lecteurs : pour arriver à ce résultat, il est porté à grossir outre mesure la

dernière nouvelle; il lui donne un relief qu'elle emprunte souvent tout-entier à son imagination, et l'abonné docile s'excite et s'enflamme sur un simple fait-divers de la politique. Il me semble, au contraire, qu'un article de Revue bien fait doit avoir pour effet d'opérer un classement, de mettre en leur pleine lumière les événements dominants, de laisser dans l'ombre les autres, ceux que le journaliste a grossis par nécessité de métier et souvent dénaturés par l'habitude de voir gros.

Je faisais cette réflexion en lisant ces jours-ci divers documents sur les dernières élections anglaises; j'y retrouvais en particulier la trace des alternatives d'espérances et de déceptions éprouvées par les deux partis en présence, alternatives sans intérêt, aujourd'hui que le résultat final est acquis. Tous les incidents de la période électorale disparaissent à l'heure actuelle devant la préoccupation de savoir comment M. Gladstone accomplira son programme, c'est-à-dire comment il arrivera à conserver la majorité qui l'a porté au pouvoir, en mettant successivement à exécution une série de réformes dont chacune ne contentera qu'une portion de cette majorité et risquera de faire perdre patience à l'autre.

C'est que le rappel de M. Gladstone au ministère n'est pas seulement l'effet de ce mouvement de va-et-vient que les corps électoraux impriment souvent aux partis politiques. On pourrait le croire si on se bornait à suivre les annales parlementaires anglaises de ces dernières années : en 1868, Gladstone arrive au pouvoir; en 1874, il est abandonné pour Disraëli; en 1880, ce même Disraëli est chassé pour faire place à Gladstone; en 1886, nouveau renvoi de Gladstone, nouveau rappel des tories; c'était le tour de Gladstone d'être premier ministre cette fois.

Mais le parti qui l'a mis à la tête du gouvernement ne borne pas ses désirs à de vagues aspirations libérales. La lutte entre tories et whigs, entre conservateurs et libéraux, n'est pas, dans la période actuelle, simple affaire de tendances, comme elle l'a été longtemps; elle vise des réformes précises, immédiates et importantes. Les électeurs qui ont fait la majorité de M. Gladstone sont tous, ou presque tous, gens attachés à une de ces réformes,

la souhaitant vivement et impérieusement. Il faut leur donner satisfaction ou perdre sa majorité.

L'Angleterre a, en ce moment-ci, deux de ces questions à son ordre du jour : la question irlandaise et la question ouvrière. M. Gladstone n'a été porté au pouvoir par beaucoup de ses électeurs que pour résoudre les difficultés qu'elles présentent, et pour les résoudre le plus promptement possible. En outre, ces deux questions en soulèvent une foule d'autres qui se poseront inévitablement au cours des discussions parlementaires et dont l'importance sociale est considérable. Nous voilà donc à un point où la politique anglaise envahit le champ de la Science sociale; c'est à ce titre qu'elle nous intéresse.

I. — L'IRLANDE ET LE « HOME RULE ».

Le « Home Rule » n'est autre chose que cette autonomie que l'Angleterre reconnaît si libéralement à ses colonies, qu'elle organise partout où il s'en crée de nouvelles, et qu'elle refuse si obstinément à l'Irlande.

En la réclamant, l'Irlande ne demande pas un privilège, mais se réfère au droit commun anglo-saxon. De là sa force.

On a prétendu que les élections dernières s'étaient faites en Angleterre sur la question du « Home Rule », parce que M. Gladstone avait voulu faire du « Home Rule » sa *platform* électorale [1]. C'est donner au *great old man* plus de puissance qu'il n'en a sur l'opinion. M. Gladstone n'a pas créé l'agitation irlandaise, son mérite est d'en avoir compris la portée et reconnu l'urgence; il a répondu à l'avertissement qui lui était donné par elle, et il s'est dit, — c'est en cela qu'il est un homme politique, — que ce problème demandant une solution prompte, ceux qui ne chercheraient pas cette solution seraient balayés.

Sans doute, M. Gladstone aurait pu refuser à la cause irlandaise l'appui de son talent, de son prestige et de son autorité

[1] V. Augustin Filon. *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1892, p. 320.

politique; il aurait pu l'écarter de son programme; mais la question du « Home Rule » n'en serait pas moins restée pendante, et tôt ou tard, assez tôt probablement, un homme aurait surgi pour s'en faire le champion. De plus, tout gouvernement arrivant au pouvoir sans tenir compte des vœux du peuple irlandais se condamnait à une situation instable et précaire; mieux valait aller de l'avant et se placer résolument en face du problème à résoudre.

Ajoutons enfin que personne ne pouvait mieux que M. Gladstone prendre en mains la cause de l'Irlande. C'est lui qui, en 1869, prépara et accomplit la grande réforme qui supprimait l'Église officielle d'Irlande, faisant ainsi disparaître l'injustice et l'affront dont souffraient les consciences catholiques. C'est lui qui, en 1870, obtint pour les fermiers la reconnaissance du « *Tenant right* »; c'est lui enfin, qui, dès 1880, rejetait sur les oppresseurs de l'Irlande la responsabilité de ses tendances séparatistes : « Ceux qui mettent en péril l'union de l'Irlande et de l'Angleterre, disait-il à ses électeurs, sont ceux qui ont toujours voulu maintenir dans cette dernière contrée une Église étrangère au pays, y faire fonctionner une injuste loi foncière et n'accorder aux Irlandais que des libertés beaucoup plus restreintes que les nôtres. Les véritables défenseurs de l'acte d'union sont ceux qui ont toujours défendu la suprême autorité du Parlement, et qui ne se sont jamais servis de cette autorité que pour unir les trois nations par le lien indissoluble que créent des lois d'égalité et de liberté (1). »

Depuis 1868, on peut dire que la question irlandaise est restée en suspens chaque fois que M. Gladstone a dû s'éloigner des affaires, et qu'elle a marché vers sa solution chaque fois qu'il y est revenu.

C'est en 1885 que l'illustre vieillard se déclara ouvertement en faveur du *self government* local de l'île-sœur, sans que le parti, très puissant alors, de M. Parnell lui en sût un gré immédiat (2). Depuis cette époque, bien des événements inutiles à

(1) Cité par M. Edouard Hervé, *la Crise irlandaise*, chez Hachette, 1885.
(2) Voir M. F. de Pressensé, *l'Irlande et l'Angleterre*, p. 457 et suiv.; Plon, 1889.

rappeler ici ont groupé autour de lui les défenseurs du « Home-Rule », sauf neuf parnellistes impénitents. D'après toutes les probabilités, c'est lui qui conduira enfin l'Irlande dans cette Terre promise.

Mais l'autonomie irlandaise offre une difficulté particulière et capitale. Ce pays qui demande à se gouverner seul est-il bien capable de le faire? Seuls, les Irlandais en sont convaincus, et encore je ne parle ici que des Irlandais « home rulers »: les autres ont des doutes.

Ce n'est pas que l'Irlande manque d'orateurs brillants, d'écrivains distingués, d'hommes d'esprit; c'est elle, au contraire, qui fournit à l'Angleterre et aux États-Unis les plus nombreux et les meilleurs de leurs journalistes, mais elle manque d'hommes d'action, d'hommes formés à la rude école de la culture, de l'industrie ou du commerce; elle manque de patrons.

Dans la culture, elle en manque complètement; le *landlord* est l'ennemi séculaire, séparé du peuple par un antagonisme croissant. Il est étranger au pays, et de telle manière que tout projet d'autonomie politique est lié à son renvoi par expropriation. Au surplus, il ne serait pas en sûreté s'il demeurait en Irlande sans la protection spéciale du *constable* anglais; le gouvernement national se plairait peut-être à le laisser poursuivre par le ressentiment de ses tenanciers (1). Inutile, par conséquent, de compter sur la classe des grands seigneurs pour fournir à l'Irlande ses hommes d'État.

Les propriétaires plus modestes offriraient-ils une meilleure ressource? Oui, mais il y en a si peu! L'Irlande agricole est un vaste prolétariat sous la domination des *landlords*. Le propriétaire indépendant, résidant sur son domaine, ne forme qu'une exception très rare. Sous l'administration récente de M. Balfour, on a bien voté un *land bill* permettant l'accès de la propriété aux Irlandais à certaines conditions favorables; mais, outre qu'il s'agit là de fort petits domaines, ces terres hypothéquées pour un demi-siècle ne donnent pas à ceux qui les pos-

(1) Sur l'insécurité des landlords en Irlande, V. Ph. Daryll, *les Anglais en Irlande*, p. 104 et 131.

sèdent l'indépendance que leur procurerait une terre libérée de toute dette. De ce côté-là encore, nulle ressource.

Quant à l'industrie et au commerce, ils sont fort peu développés en Irlande, et ce qu'il y en a est souvent aux mains des Anglais ou des unionistes. C'est dans l'Ulster, la forteresse du protestantisme irlandais, la grande ennemie du « Home Rule », que se trouve le centre industriel le plus important et le seul vraiment important de l'île. Belfast, renommée pour ses toiles d'Irlande, en a augmenté la fabrication depuis quelques années d'une manière considérable ; mais cet essor de la seconde ville d'Irlande n'a pas été un bonheur pour la cause irlandaise, bien au contraire. Belfast est précisément le point de l'Ulster où l'antagonisme entre unionistes et « home rulers » est le plus marqué. Presque jamais le 1er juillet, anniversaire de la bataille de la Boyne, ne se passe sans donner lieu à de sanglantes rixes, et si le coup de poing autonomiste l'emporte parfois sur le coup de poing unioniste dans ces aventures, les élections donnent presque partout, dans l'Ulster, la victoire à l'élément anglais ou anglophile.

Ainsi, dans aucune des professions où se forment les patrons et les directeurs d'hommes, l'Irlande laissée à elle-même ne rencontrera de représentants, sauf quelques exceptions. Il lui faudra les prendre en masse parmi ses avocats et ses journalistes, ce qui risque fort de lui donner des politiciens et non des hommes d'État.

Et ce n'est pas seulement dans la représentation nationale qu'éclatera la disette d'hommes pratiques et expérimentés; ils ne feront pas défaut seulement dans les grandes assemblées politiques, mais dans les conseils de gouvernement local, dans l'administration des paroisses, et, plus encore que dans la vie publique, dans la vie privée.

La révolution agraire, qui est à l'état permanent en Irlande depuis plus d'un demi-siècle, a mis à découvert, en même temps que les horribles souffrances du peuple irlandais, l'incapacité où il se trouve de porter un remède à sa situation ; je ne veux pas reprendre ici la démonstration qui a été faite de cette incapacité

dans un article de M. Saint-Romain publié il y a trois ans par *la Science sociale* (1) ; je me borne à en rappeler la conclusion.

C'est en vain d'ailleurs qu'on oppose la prospérité des essaims irlandais des États-Unis à la misère de ceux qui sont restés dans la mère patrie. Aux États-Unis, les Irlandais occupent deux genres de situations, d'une manière générale : ils sont domestiques, employés de commerce, policemen, charretiers, ouvriers de manufactures, — c'est la grande masse ; — ou bien, ils deviennent politiciens, journalistes ou avocats, — je parle des mieux doués. Ainsi, quand ils n'occupent pas une situation *dépendante*, ils ne savent ordinairement s'élever qu'à une situation d'*auxiliaires*, auxiliaires brillants, habiles, remarquables parfois, mais auxiliaires ; les situations *dirigeantes* leur échappent. Ils ne sont ni agriculteurs dans l'Ouest, ni même, en général, industriels dans l'Est ; ce ne sont pas eux qui font marcher le pays ; ils se bornent à profiter de son essor pour se faire une vie plus confortable ; c'est le pays qui les porte. Ajoutons aussi qu'ils sont, en politique, parmi les agents de désordre et de corruption les plus actifs. Tammanny-Hall en compte un grand nombre parmi ses adhérents ; New-York a eu au moins un maire irlandais, et Paddy a sa bonne part dans les scandales inouïs dont l'administration municipale de cette ville a été le théâtre.

Comment voulez-vous maintenant que ces pauvres Irlandais, laissés à eux-mêmes dans leur île, arrivent à y vivre heureux? Je suppose, si vous voulez bien, la question agraire réglée, et réglée à leur satisfaction. Les voilà propriétaires d'une terre qui les nourrira assez facilement, mais qui doit en outre leur fournir une annuité d'amortissement pour éteindre la dette qu'ils auront contractée en l'acquérant. Il y a gros à parier que cette annuité ne sera pas régulièrement payée et que l'éviction par l'État remplacera bientôt l'ancienne éviction par le *landlord*. Supposons même que la terre leur soit concédée gratuitement ; pensez-vous qu'ils vont la mettre en valeur? Non, ils ne la cultiveront pas plus qu'ils ne cultivent les terres américaines et, ne les

(1) V. *La Science sociale*, t. VII, p. 197 à 224.

cultivant pas, ils ne pourront pas les conserver. L'héritage se dissipera, se divisera, et la situation économique de l'Irlande ne différera pas sensiblement de ce qu'elle est aujourd'hui, à moins que les Anglais ne se décident à coloniser là comme ils l'ont fait en Australie, par exemple. Alors, avec des colons anglais sérieusement attelés à leur besogne, la verte Erin pourrait devenir une terre nourricière, un pays riche, et ses enfants, quelques-uns d'entre eux, du moins, pourraient vivre là comme dépendants ou comme auxiliaires de ces étrangers. Il se passerait alors en petit, en Irlande, ce qui se passe en grand en Amérique.

Le gros danger, c'est que, seuls maîtres de la politique par la force du nombre, les Irlandais pourraient bien rendre la situation intolérable à ces étrangers et conspirer ainsi contre leur propre bonheur. On ne fait pas une nation indépendante avec des dépendants et des auxiliaires; il faut être dépendant ou auxiliaire de quelqu'un. Tel est l'immense obstacle au « Home Rule ».

Mais s'il paraît impossible que l'Irlande parvienne à se diriger seule, il n'est pas moins impossible pour les Anglais de continuer à la diriger comme par le passé.

En effet, ils l'ont dirigée comme de simples tyrans, ou plutôt, ils ne l'ont pas dirigée, ils l'ont opprimée. Les grands seigneurs qui recurent en partage d'immenses étendues de terre irlandaise les considérèrent uniquement comme des sources de revenus, comme une sorte de butin pris sur l'ennemi; ni eux, ni leurs descendants ne s'y sont jamais affectionnés. Quand le pays offrait des ressources pour la chasse, ils y venaient un peu à l'automne, comme on va aux bains de mer dans les mois chauds de l'été; quand il n'y avait pas de gibier, ils ne venaient pas du tout. Ainsi est né le type du landlord *absente,* tirant de l'argent du pays, le dépensant ailleurs, ne prenant aucun souci de la population qui vivait sur ses terres.

De là un état de malaise permanent traduit par des révoltes fréquentes : malaise moral, source d'antagonisme, malaise matériel aussi, amenant la famine. Aux révoltes, le fonctionnaire anglais opposait la répression par la force ; à la famine, on n'offrait d'autre remède que l'émigration en masse. Ajoutez au tableau

de nombreuses évictions lorsque les fermages ne rentraient pas; voilà à peu près tous les rapports que les Anglais avaient avec les Irlandais.

Lorsqu'on a exercé le patronage de cette manière pendant une longue période, on ne doit pas s'étonner d'avoir semé des germes de haine; on ne doit pas s'étonner non plus que la population soumise à un pareil régime n'ait accompli aucun progrès. C'est le contraire qui serait surprenant.

Aussi l'Anglais est-il odieux lorsqu'il vient arguer de l'incapacité de l'Irlandais, pour combattre le « Home Rule ». Le fait est vrai, mais celui qui cherche à s'en prévaloir en est en partie responsable et s'accuse lui-même lorsqu'il l'exagère, ce qui n'est pas rare. Lisez, dans la *North American Review* d'août 1892 l'article du duc d'Argyll sur les élections anglaises et le « Home Rule », vous y verrez que, d'après Sa Grâce, les Irlandais composent une sorte d'humanité inférieure, et qu'on ne saurait raisonnablement la traiter comme cette portion tout à fait supérieure de l'humanité qui forme le peuple anglais et ses colonies (1). On croirait entendre un hercule qui vient de démolir la mâchoire d'un nabot ou de lui pocher un œil, lui reprocher le mauvais état de sa figure.

Seulement, dans le cas de l'Anglais, il y a un ridicule de plus. Cet homme qui refuse la liberté à l'Irlandais pour l'empêcher d'en faire un mauvais usage, la réclame à grands cris pour les nègres d'Afrique, pour les nègres d'Amérique: il se pique d'être libéral et éclairé; il se considère, — et à bon droit, — comme l'initiateur de plusieurs tentatives humanitaires, comme le protecteur-né de tous les animaux maltraités, l'ennemi de tous les excès qui abaissent la dignité humaine; il s'associe bruyamment contre l'abus du tabac, contre l'abus et même souvent contre l'usage des liqueurs fortes; il s'est fait un idéal de *respectability* universelle.

D'un peuple qui se pose ainsi en champion des droits méconnus, en moralisateur de l'humanité, on a le droit d'exiger beau-

(1) V. notamment les pages 131 et 132.

coup. Et quand ce même peuple donne l'exemple d'une oppression longue et froidement exercée sur une nation chrétienne, il est impardonnable.

Aussi ceux qui portent la parole pour lui ont-ils bien soin de détourner la question. L'article récent du duc d'Argyll que je viens de citer à l'instant, est une merveille d'habileté à ce point de vue. S'adressant à des Américains, chez lesquels le souvenir de la guerre de Sécession est encore vivace, il cherche à leur présenter les projets de *home rule* de M. Gladstone comme une tentative de séparation analogue à celle des États du Sud autrefois ; il leur rappelle que toutes ses sympathies personnelles étaient pour le Nord à cette époque, qu'il avait bien vu de ce côté-là la cause du droit et de la civilisation, et il leur affirme que dans la question irlandaise il en est de même, qu'être unioniste en 1892 dans le parlement anglais, c'est être unioniste en 1860 aux États-Unis (1).

M. Gladstone répond fort plaisamment dans le numéro d'octobre : « Le duc d'Argyll a pris à tâche de convertir le peuple américain à cette opinion, que c'est la même chose de délivrer une race ou de la réduire en esclavage, tout au moins de lui refuser le droit de toutes les communautés constituées historiquement en nations indépendantes, de régler leurs propres destinées » (2). Voilà la question remise dans son vrai jour.

Un désaccord aussi complet sur un sujet politique n'est pas rare entre hommes d'État, lors même qu'ils ont la valeur respective de M. Gladstone et du duc d'Argyll ; souvent l'ardeur de la lutte, faisant pousser les raisonnements à l'extrême, amène des oppositions d'idées de ce genre, mais dans ce cas, M. Gladstone et le duc d'Argyll représentent fort bien et sans exagération l'état d'esprit des partis qui les soutiennent. Les « home-rulers » considèrent les Irlandais comme des opprimés ; les unionistes les considèrent comme des rebelles.

(1) Voir le commencement de l'article, p. 129.

(2) *A vindication of Home-Rule, a reply to the Duke of Argyll,* by the Rigt Hon. W. R. Gladstone, Prime Minister of England, p. 385 *et* 386. *North-American Review*, Octobre 1892.

C'est en vain que l'Irlande proteste de son *loyalisme* et affirme son désir de conserver l'unité du Royaume sous une même couronne. « Cette assurance n'est sincère dans la bouche d'aucun des leaders irlandais, écrit le duc d'Argyll, et elle est inspirée par l'ignorance chez le petit nombre de ceux qui la soutiennent sincèrement (1). » Cela revient à dire en deux mots, comme le remarque justement M. Gladstone : « Tous les leaders irlandais sont des menteurs; tous les « home rulers » aussi, sauf quelques-uns qui sont dupes » (2).

Eh bien, même sous cette forme résumée et brutale, le sentiment du duc d'Argyll sera accepté avec enthousiasme par la plupart de ses partisans. Une nation d'imbéciles dirigée par quelques canailles, c'est bien là l'idée que se fait de l'Irlande le petit bourgeois anglais, souvent même le riche industriel ou le grand seigneur. Au fond, l'Anglais méprise profondément l'Irlandais; il suffit, pour s'en convaincre, de causer une demi-heure avec le premier venu des unionistes. Cet espace de temps lui sera plus que suffisant pour perdre toute espèce de sang-froid, et si vous voulez le faire mourir d'un coup de sang, dites-lui simplement qu'il fait montre d'*irish temper* (caractère irlandais) en s'oubliant ainsi. C'est la dernière des injures à faire à un Anglais.

Il y a là un préjugé national curieux à étudier et facile à comprendre. Dans un pays aussi profondément particulariste que l'Angleterre, dans une société où l'éducation et les mœurs tendent à la production d'hommes énergiques, se suffisant à eux-mêmes, où chacun, par suite, doit se faire sa place au soleil, on a peu de considération pour ceux qui ne réussissent pas; on n'a que mépris pour ceux qui ne s'efforcent pas de réussir. L'Irlande, pays pauvre, où les habitants paraissent plus préoccupés de danser, de boire du whiskey, de passer joyeusement leur temps avec leurs voisins et leurs amis que de monter dans l'échelle sociale, fait à ces affamés de succès l'effet d'une réunion de fous et d'incapables. C'est ce sentiment qui les rendit de tout temps si cruels à l'é-

(1) *English Elections and Home-Rule*, by His Grace the Duke of Argyll, p. 129. *North-American Review*. August 1892.

(2) *A vindication of Home-Rule*, p. 387.

gard des Irlandais. Cromwell avait voulu essayer d'exterminer la race et de peupler l'île de colons anglais ; son plan fut exécuté en partie dans l'Ulster, et c'était bien l'idée anglaise logiquement appliquée : « Voici des gens qui n'arriveront jamais à mettre en valeur la contrée qu'ils habitent, faisons-les disparaître pour les remplacer par de bons ouvriers vigoureux et énergiques. » De nos jours encore, des procédés du même genre ont été employés au début de la colonisation, en Australie, par exemple. Seulement, en Irlande, il ne s'agissait pas de simples sauvages : le sol était défendu pied à pied, et le refoulement en masse dut faire place à l'oppression savante.

A côté de ce préjugé national si fortement enraciné, il y a chez les Anglais une tradition nationale plus générale et plus saine, et c'est elle qui a eu raison du préjugé chez M. Gladstone et ses amis. Je veux parler de ce respect de la liberté d'autrui dont les manifestations sont si fréquentes. Tous les Anglais restent fidèles à cette tradition, lorsque leur intérêt n'est pas en jeu. Tous, par exemple, ont été les ennemis déclarés de l'esclavage, lorsqu'il a été prouvé que les nègres des Antilles anglaises ne pouvaient plus supporter leurs maîtres ; John Bull se scandalisa fort, tout aussitôt, de voir des Français, des Espagnols, des Portugais, cultiver la canne à sucre avec des esclaves dociles. Lorsque son intérêt est en jeu, au contraire, le même John Bull a un voile devant les yeux. Le meilleur service que puissent lui rendre ses amis, c'est d'écarter ce voile, de le remettre en face de la lumière. M. Gladstone fait précisément cela en ce moment.

S'il parvient à réussir, il aura accompli une grande œuvre de justice et écarté de sa patrie un danger véritable. Les longues oppressions ne sont pas fatales seulement aux peuples qui les subissent, elles corrompent toujours ceux qui les exercent. Le régime imposé à l'Irlande a très certainement corrompu, et d'une manière visible, les bénéficiaires absentéistes des vastes domaines qu'on y avait découpés ; il a créé en Angleterre une classe de jouisseurs (1), dont l'influence est balancée sans doute

(1) V. dans Ph. Daryl, les *Anglais en Irlande*, le portrait du marquis de Clanricarde, p. 241 et suiv.

par la grande masse des travailleurs anglais, mais qui n'en est pas moins une cause de déperdition de forces et un mauvais exemple social. Au surplus, ce qui a conservé à l'Angleterre sa situation prépondérante, c'est que, malgré les richesses accumulées, malgré les pays conquis, elle n'a jamais pris sa retraite comme nation; elle ne s'est jamais reposée sur les succès passés pour vivre dans l'oisiveté et exploiter tranquillement le fruit de son travail. Ainsi, restée vigoureuse et saine, elle a pu supporter des revers qui auraient abattu une population amollie; elle ne l'aurait pas pu si elle avait traité comme l'Irlande les pays qui sont tombés sous sa domination. La fin de l'oppression irlandaise sera donc pour elle la fin d'une dangereuse anomalie.

Mais le vieux préjugé anti-irlandais est encore puissant. Il a des citadelles redoutables. Comment le *great old man* arrivera-t-il à s'en emparer ou à les détruire? C'est un gros problème. Avant de l'examiner, il nous faut envisager la seconde partie du mandat donné par les électeurs du Royaume-Uni au nouveau ministère.

II. — LE PARTI OUVRIER.

Les Irlandais ne sont pas seuls, en effet, à réclamer une solution immédiate. Dans la nouvelle Chambre des Communes, il existe un parti spécial, qui prend position en dehors des deux grands partis historiques, et demande au gouvernement des réformes précises.

Le gouvernement est obligé de tenir compte de ses vœux, car il serait mis en minorité si par mécontentement ce parti se portait du côté des tories; il lui est un appoint nécessaire.

Reste à savoir s'il peut lui donner satisfaction. Jusqu'ici M. Gladstone a opposé aux exigences de ce parti des moyens dilatoires, habiles peut-être, mais toujours promptement usés. A ceux qui lui demandaient à quel rang viendrait, parmi les réformes projetées, celle de la législation ouvrière, il a répondu qu'à son âge, c'était déjà beaucoup d'entreprendre la solution

du « Home Rule » ; qu'il y aurait témérité de sa part à escompter, au delà du temps nécessaire pour cela, les jours que la Providence lui réservait (1). Aux délégués des Trade-Unions venus pour lui poser un *ultimatum*, il a demandé s'ils avaient réellement la majorité pour eux, enfin s'ils avaient résolu dans le détail les difficultés résultant d'une journée de huit heures obligatoire pour toutes les industries; et il leur a posé des questions embarrassantes; il les a décontenancés.

Il sera beaucoup plus difficile de les satisfaire. Depuis l'entrée en scène de ce qu'on a appelé le Néo-Trade-Unionisme, les ouvriers anglais, certains d'entre eux du moins, et non des moins bruyants, font appel aux mesures législatives pour mettre un terme aux maux dont ils se plaignent. Au vingt-cinquième congrès des Trade-Unions, tenu à Glasgow au commencement du mois de septembre dernier, une résolution a été adoptée en faveur de la fixation obligatoire de la journée de huit heures pour les mécaniciens des mines. Ce n'est encore qu'un timide commencement, mais quand on se rappelle comment les motions de ce genre étaient accueillies il y a quelques années dans les congrès précédents; comment, en particulier, M. Keir Hardie, aujourd'hui membre de la Chambre des Communes, souleva des tempêtes en proposant au sein des Trade-Unions, une réduction légale de la journée de travail, il faut convenir que la classe ouvrière anglaise tend aujourd'hui à réclamer le concours des pouvoirs publics (2).

Si les Trade-Unions se montrent encore rebelles à ces influences, si elles refusent de se lancer résolument dans la voie de l'intervention législative, c'est que l'ancien noyau trade-unioniste était très opposé à toute action de l'État, très convaincu que l'initiative des ouvriers pouvait suffire à faire prévaloir leurs vœux, en un mot très particulariste. Cet ancien noyau est, aujourd'hui encore, assez fort pour retenir le néo-trade-unionisme

(1) V. le *Temps* du 9 septembre 1892.

(2) Sur ce mouvement, voir dans les *Annals of the american Academy of political and social science*, de janvier 1892, un article de W. D. Dobney intitulé : *The demana for the public regulation of industries.*

sur la pente du socialisme d'État, pour opposer une majorité compacte aux propositions les plus entachées de la tendance nouvelle, mais chaque jour son importance diminue dans les associations ouvrières.

Je parle ici de son importance au point de vue du nombre, car le vieux Trade-Unionisme a ses représentants parmi les ouvriers de métier, parmi ceux que les Anglais appellent *skilled labourers* (mot à mot : ouvriers habiles). Les *unskilled labourers*, au contraire, c'est-à-dire les terrassiers, les simples manœuvres, grossissent les rangs du Néo-Trade-Unionisme. Comme toujours, ce sont les capables qui savent se suffire et les incapables qui appellent au secours (1).

Mais le nombre fait loi dans les assemblées ouvrières, et le socialisme gagne du terrain chaque année. « Au congrès de Liverpool, il y a deux ans, disait John Burns à M. Jules Huret dans un interview récent, 1.500.000 trade-unionistes étaient représentés. Il s'agissait, pour le parti socialiste, de faire voter l'adhésion des Trade-Unions au programme collectiviste complet. Il y a eu alors 53 voix pour nous et 263 contre. Ces 263 voix voulaient que les Trade-Unions continuassent à rester un parti indépendant, sans programme socialiste... Attendez ! Au Congrès de Glasgow cette année, le nombre des opposants est descendu à 153, et les partisans du programme collectiviste se sont trouvés au nombre de 128, c'est-à-dire à peu près en force égale. Et la prochaine fois, j'en suis sûr, nous aurons la majorité » (2).

Faites la part, si vous voulez, de l'enthousiasme de John Burns, apôtre convaincu du socialisme, et nommé, aux dernières élections, membre de la Chambre des Communes pour Battersea, un des faubourgs ouvriers de Londres. Lors même qu'il se ferait illusion sur le succès de sa cause, les faits qu'il invoque sont positifs, on ne peut le chicaner que sur les conséquences qu'il en tire.

(1) Voir sur cette question le très intéressant ouvrage de M. Georges Howell, traduit en français tout dernièrement par M. Ch. Lecour-Grandmaison : *Le passé et l'avenir des Trade-Unions* (*Trade-Unionism newand old*), chez Guillaumin.

(2) Voir le *Figaro* du 2 novembre 1892.

Lui-même, d'ailleurs, n'est-il pas une preuve vivante de la nouvelle direction donnée aux revendications ouvrières? Avec le vieux Trade-Unionisme, on ne sortait pas du domaine de la vie privée; la politique restait étrangère aux débats des assemblées comme aux conflits des ateliers; la question se réglait entre patrons et ouvriers seuls. Avec le Néo-Trade-Unionisme, il en va tout autrement; un troisième facteur s'introduit, l'État, imposant de force aux patrons et aux ouvriers ses règlements restrictifs. D'où nécessité de s'emparer du gouvernement pour faire ces règlements, d'où invasion du Trade-Unionisme dans le domaine de la politique. Voilà pourquoi John Burns, Keir Hardie et consorts sont aujourd'hui membres du Parlement anglais.

Voilà aussi pourquoi M. Gladstone, dans la majorité duquel ils entrent pour une part, est obligé de tenir compte, dans ses combinaisons politiques, des *desiderata* du groupe ouvrier.

Au surplus, la solution de ces problèmes n'est pas dans la politique; plus on réglementera sur la question ouvrière, plus on nécessitera de règlements nouveaux, plus on suscitera de difficultés nouvelles. En cette matière comme en toute autre, plus qu'en toute autre, le règlement appelle le règlement.

La solution peut se trouver, au contraire, dans une entente volontaire entre patrons et ouvriers. Ceci n'est pas un pur rêve : ces jours derniers, les ouvriers textiles du Lancashire, dont on annonçait en septembre dernier la conversion aux doctrines de la limitation obligatoire des heures de travail (1), viennent de décréter une grève monstre qui aboutira très probablement à une réduction conventionnelle des journées. « Les rapports entre le syndicat des ouvriers et la fédération des maîtres filateurs restent d'ailleurs excellents »; le seul point sur lequel il y ait désaccord, c'est le moyen de parer à la surproduction industrielle que tous sont unanimes à reconnaître : les patrons proposent une réduction de 5 % sur les salaires, les ouvriers proposent de ne travailler que quatre ou cinq jours par semaine pendant quelques mois. Il est à croire

(1) Voir le *Temps* du 4 septembre.

que les ouvriers gagneront leur procès et que l'expérience d'une semaine de travail réduite se fera ainsi dans l'industrie textile, sans intervention législative.

Autre exemple plus frappant encore. Après une série de conflits assez graves, les ouvriers du bâtiment viennent de conclure avec les entrepreneurs de Londres un arrangement se résumant à une augmentation de salaire d'un sou par heure et à une réduction de travail de quarante-huit heures par semaine, soit six journées de huit heures. Voilà donc une autre industrie où le vœu des socialistes va être réalisé sans recourir au socialisme.

Peut-être est-ce là le grand argument que M. Gladstone pourra opposer à ses partisans du groupe ouvrier, quand ils le presseront de présenter au Parlement des projets de réforme législative. Pour le moment, il se contente d'assurer les délégués des « inemployés » qui manifestent à Trafalgar Square, de sa sollicitude pour eux, sans s'engager autrement à soutenir leurs prétentions; il cherche à conserver le groupe ouvrier dans sa majorité, sans se lier les mains pour l'avenir. C'est dans son jeu d'homme politique un atout dont il a besoin; une fois la partie du « Home Rule » gagnée, il se pourrait bien qu'il n'en prît pas grand souci.

Cette réflexion n'entraîne d'ailleurs aucun blâme de ma part. Je n'entends pas dire par là que M. Gladstone cherche à tromper les délégués ouvriers; il faut même reconnaître que, dans plusieurs occasions, lui et ses amis n'ont pas dissimulé leur éloignement pour le socialisme d'État. Tout dernièrement, lorsque M. John Morley, nommé secrétaire pour l'Irlande, a dû se présenter de nouveau à ses électeurs de Newcastle, ceux-ci l'ont sommé de se prononcer sur la question des huit heures, et, sans aucun ambage, avec une franchise rare, le candidat a déclaré qu'il ne donnerait pas son appui à une législation imposant à toutes les industries une réduction obligatoire de la journée de travail. La situation est donc bien nette : M. Gladstone accepte l'alliance temporaire des membres du Parlement qui représentent les intérêts ouvriers, mais il n'a pas acheté cette alliance par un marché de mauvaise foi.

Ce qui me paraît curieux et intéressant dans tout cela, c'est que deux réformes principales sont inscrites sur le programme de la majorité Gladstonienne : le « Home Rule » et la législation ouvrière, et qu'en fin de compte, aucune de ces réformes ne peut être réellement accomplie par elle.

En ce qui concerne le « Home Rule », M. Gladstone pourra obtenir la liberté qu'il demande pour l'île sœur, mais il n'est pas en son pouvoir, ni au pouvoir d'aucun être humain, de donner à l'Irlande une autonomie véritable ; on ne rend pas capable un prisonnier incapable en brisant ses chaînes.

En ce qui concerne la question ouvrière, c'est bien autre chose. Là, il ne s'agit plus de renverser des obstacles et d'aplanir la route devant un incapable, mais au contraire, de construire une digue artificielle pour contenir et arrêter une force naturelle. Dans le premier cas, le pouvoir de la loi est insuffisant à atteindre son but ; dans le second cas, il va contre son but.

M. Gladstone, qui est un homme d'État, sait bien cela, et c'est pourquoi il a voulu consacrer le couronnement de sa carrière à la solution du « Home Rule ». Cette participation insuffisante, mais nécessaire, des pouvoirs publics à une grande réforme sociale, c'est en effet le plus signalé des services que puisse rendre un homme d'État à son pays ; c'est la mission la plus haute à laquelle il puisse prétendre. Ce que l'on appelle gouverner un peuple, ce n'est pas l'obliger à suivre une marche rationnelle, savamment établie dans le cerveau d'un philosophe, — tous ceux qui ont essayé de ce procédé se sont brisés contre la force des choses, — c'est aider son évolution en se rendant un compte exact des éléments qui la déterminent, en renversant les obstacles artificiels que l'ignorance et la fatuité des hommes cherchent à leur opposer. On l'a dit avec beaucoup de justesse : commander, c'est prévoir.

Aujourd'hui que l'évolution de l'Angleterre approche d'une période de résultats tangibles, on peut, sans avoir le coup d'œil d'un homme d'État, en prévoir quelques-uns. Je voudrais les indiquer brièvement à la fin de cet article, pour montrer tout ce que l'événement politique banal, qui vient de s'accomplir de

l'autre côté du détroit, — un simple changement de ministère! — soulève de problèmes importants.

III. — LES PROBLÈMES DE DEMAIN.

Les publicistes qui se sont attachés à analyser les divers éléments dont se compose la majorité de M. Gladstone, y relèvent une grande variété (1). Ce n'est pas très surprenant; le parti conservateur anglais se recrute parmi les gens qui trouvent que tout va bien: le parti libéral, parmi ceux qui estiment qu'il y a quelque chose à changer. Les premiers forment un tout homogène et tant soit peu inerte; les seconds, n'étant pas tous d'accord sur la chose qu'ils veulent changer, ne voulant pas changer la même chose, ou ne voulant pas la changer de la même manière, composent une association hétérogène; seulement ils sont plus intéressants, parce qu'ils ouvrent des vues sur l'avenir.

Actuellement, en dehors des « home rulers » et du groupe ouvrier dont nous avons déjà parlé, voici à peu près ce qu'on trouve dans le parti qui soutient le ministère Gladstone :

Les non-conformistes qui réclament le *desestablishment* de l'église anglicane, c'est-à-dire la perte pour elle de sa situation officielle et, conséquemment, la séparation loyale, la distinction honnête et sincère entre l'Église anglicane et l'État. La plupart de ces non-conformistes se recrutent dans le pays de Galles et, avec le particularisme anglais qui s'appuie sur des faits, non sur des principes généraux, demandent le *desestablishment* pour la principauté de Galles seulement. M. Gladstone leur a promis son appui d'une façon très expresse dans un discours récent. C'est là d'ailleurs une de ces réformes auxquelles les hommes politiques peuvent prêter un concours précieux, puisqu'ils ne s'agit, comme dans la question du « Home Rule », que de renverser un obstacle artificiel. Une fois les différentes confessions religieuses abandonnées à elles-mêmes, chacune d'elles se soutiendra ou s'af-

(1) Voir notamment Augustin Filon, *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1892, p. 341 et 349.

faissera, suivant ce qu'elle a de vigueur. Dans l'état actuel des esprits et des consciences en Angleterre, il n'est pas à croire que cette réforme rencontre de très sérieux obstacles; on n'est plus au temps de Henri VIII et d'Élisabeth; le lord-maire actuel de Londres est un catholique avoué, et l'opposition qu'on a voulu faire à son élection, pour cette cause, a piteusement échoué.

A côté des non-conformistes qui souhaitent une mesure libérale, le prolétariat rural fait appel à l'État pour lui demander des terres. Il y a bien une loi Collings (*Allotment act*) qui permet aux cultivateurs de devenir propriétaires à bon compte, mais encore faut-il pour cela qu'il y ait des terres à vendre, et la chose est rare là-bas. Le droit d'expropriation forcée accordé aux *county councils* permettrait une plus large distribution des petits domaines, et tel est le vœu exprimé. Nous n'avons pas à insister sur un semblable projet. Sans doute, l'aristocratie anglaise a poussé à l'extrême l'absorption des petites propriétés; elle a ainsi détruit une des plus précieuses forces sociales de la nation, mais cette force ne saurait se reconstituer artificiellement. Par la force des choses, tant que les grands seigneurs anglais, perpétuellement recrutés parmi les riches industriels, joindront la possession d'une fortune mobilière considérable à celle de vastes domaines, ils tiendront à arrondir leur établissement rural; c'est le fait de tout propriétaire aisé et résident. Pour tout dire, ce n'est pas dans l'étroit espace du Royaume-Uni que les Anglais capables de devenir propriétaires par leur valeur personnelle vont *gaigner terre*. Ils ont leurs colonies pour cela, et on sait qu'ils en usent.

Notons aussi les démocrates londoniens, ceux que l'on appelle *gas and water men* (les hommes du gaz et de l'eau), qui demandent l'administration directe des différents services municipaux de Londres. Dans cet ordre d'idées, il y a des essais à tenter et on les tente; peut-être se produira-t-il des désillusions chez ceux qui croient avoir tout résolu quand ils ont remplacé l'intermédiaire d'une société industrielle responsable par celui d'un corps de fonctionnaires irresponsables, mais ces expériences-là se paient avec de l'argent; on est assez vite averti de son erreur

quand on se trompe, et les Anglais ne s'entêtent pas, en général, dans ce cas-là.

Une transformation d'une portée plus générale serait celle qui affecterait le système électoral actuellement en vigueur. Ici nous n'avons plus affaire à une seule fraction du parti *whig* : démocrates ruraux et urbains; radicaux purement politiques, selon l'expression de M. Labouchère, et radicaux socialistes; « home rulers, » sans compter de nombreuses individualités disséminées dans divers groupes, se rallient autour de cette devise : *One man, one vote,* « un homme, un vote ». Il faut rappeler, pour l'expliquer, que le droit d'électorat est basé, en Angleterre, sur un certain cens payé dans une circonscription quelconque, — qu'on y réside ou qu'on n'y réside pas, — et qu'il peut se répéter pour la même personne autant de fois qu'il y a de circonscriptions dans lesquelles elle paie ce sens. Ainsi, un riche Anglais ayant maison à Londres, *country-seat* à la campagne, chalet à Brighton, rendez-vous de chasse en Écosse, peut voter en quatre endroits. M. Gladstone a cité, dans la dernière campagne du Midlothian, le cas assez singulier d'un gentleman qui s'était appliqué à collectionner le plus grand nombre possible de votes, il en avait réuni quarante sur sa seule tête (1). Pour faciliter l'exercice simultané de ses différents droits à ceux qui les cumulent, les élections s'échelonnent dans les divers collèges sur un espace d'une quinzaine de jours. De là, un grand avantage pour la classe riche, un désavantage correspondant pour l'électeur ouvrier, propriétaire de sa seule maison.

Il est assez à croire que cette situation se modifiera assez promptement; ce sera un fort appoint pour le parti libéral; il ne semble pas qu'une secousse très profonde doive s'ensuivre.

Enfin, il faut signaler à l'horizon un changement notable dans la constitution politique de l'Angleterre, changement que personne, sauf quelques radicaux, ne réclame explicitement, mais que tout le mode prévoit à brève échéance; je veux parler de la disparition de la Chambre des Lords. C'est une chose certaine

(1) *North-American Review*, September 1892 : *Electioneering methods in England*, by H. W. Lucy, p. 338.

que les Pairs du Royaume-Uni repousseront avec horreur tout projet de *Home Rule* appliqué à l'Irlande. S'ils se bornaient à cela, le soulèvement de l'opinion publique qui se produirait contre eux ne serait ni assez général ni assez puissant pour les renverser; la vieille Angleterre leur resterait fidèle; mais M. Gladstone n'enverra pas le *Home Rule* affronter seul leur dédain. Il y joindra quelques-unes de ces réformes dites démocratiques qui passionnent le peuple, par exemple, celle du système électoral, et le jour où la noble assemblée opposerait son refus à une indication très générale et très précise de la volonté populaire, elle jouerait sa propre existence sur cette question.

Assurément, ce serait là un événement considérable. Toutefois, le jour où il se produirait, il y aurait exagération à déclarer, comme on ne manquerait pas de le faire, que l'Angleterre serait devenue une nation démocratique. L'aristocratie véritable, celle qui a sa raison d'être dans les services rendus, dans le dévouement au bien public appuyé sur une forte situation personnelle, peut se passer de privilèges pour exercer son influence. On la voit grandir en Amérique sans le secours d'aucune force extérieure: en Angleterre, où elle se renouvelle constamment par l'accession perpétuelle de nouvelles individualités à la grande propriété territoriale, son rôle ne serait pas fini par le seul fait que cette grande propriété n'entraînerait plus nécessairement avec elle une part dans le gouvernement de la nation: il changerait de forme, il ne serait plus obligatoire; mais après le désarroi du premier moment, il se continuerait par le consentement libre du bon sens anglais, avec moins d'importance apparente, et probablement aussi avec plus d'importance réelle.

Mais c'est assez vaticiner. Avant que ces transformations passent du domaine des probabilités dans celui des faits, il est à croire que nous aurons le temps de les étudier plus en détail.

Paul de Rousiers.

L'ISOLEMENT DU CLERGÉ

EN FRANCE.

Au point de vue de leurs relations avec le clergé, les Français, catholiques de naissance, pourraient se répartir en quatre catégories :

Premièrement, le groupe fervent qui pratique la dévotion et se consacre aux œuvres. En général, les fidèles y entretiennent avec le clergé des relations personnelles spontanées et suivies. Viennent ensuite les simples pratiquants. Ils s'acquittent de leurs strictes obligations, comme la messe du dimanche et les Pâques. Avec eux, l'isolement commence : en dehors de l'église, le clergé ne les voit guère que d'une manière officielle et rare, à l'occasion d'un événement de famille, décès, mariage ou première communion. L'isolement augmente encore avec le groupe neutre, grande masse composée de tous ceux qui, par respect humain, indifférence ou incroyance, mais sans aucune hostilité, s'abstiennent de fréquenter l'église. Avec un dernier groupe l'isolement devient absolu : c'est le groupe hostile, ce monde anticlérical qui évite, repousse et combat le prêtre. Celui-ci, en somme, demeure isolé d'une très grande partie de la France.

Tel est, du moins, le fait général, sujet, comme toujours, à d'assez nombreuses exceptions, dans un pays de trente-huit millions d'habitants. On citerait, par exemple, telles hautes vallées de l'Auvergne ou du Vivarais, demeurées profondément chré-

tiennes et soumises à l'autorité populaire de leurs curés. On citerait encore, à Paris et dans quelques grands centres, des prêtres qui exercent une influence réelle en dehors du monde croyant. Mais, personnelles ou locales, ces diverses exceptions ne paraissent guère atténuer l'isolement du clergé pris en masse.

Vous savez les graves inconvénients de cette situation. Prêtres et laïques ne se connaissent pas, ou se connaissent sous un faux jour; ce qui favorise, de part et d'autre, les préjugés, les légendes, les soupçons, les malentendus, les imputations plus ou moins justes... Il importe, à coup sûr, de rechercher les causes de cette étrange scission et de se demander comment on pourrait travailler à la faire disparaître.

Déterminons d'abord les causes principales de l'isolement réciproque.

I. — L'ESPRIT DE CASTE.

La tendance à s'isoler est commune en France. Tout Français appartient à une certaine « classe », à un certain « monde », auquel il borne, pour l'ordinaire, ses relations personnelles vraiment spontanées et suivies. Et ils sont nombreux, ces mondes-là! Tel avocat d'origine bourgeoise se récrie contre la morgue nobiliaire; il dédaignerait de fréquenter un commerçant. Même dédain de commerçant à ouvrier, d'ouvrier à paysan : aussi bien que la naissance, le métier constitue chez nous une série de mondes fermés les uns aux autres. A défaut de métier, ou dans un même métier, les différences de fortune ou de situation isolent encore. Voyez de quel ton les grands seigneurs du high life parlent de la noblesse pauvre et de la bourgeoisie moyenne; le gros fabricant de chaussures, millionnaire et châtelain, du petit cordonnier en chambre; le paysan qui a du bien au soleil, du journalier sans sou ni terre. De haut en bas de la société on s'isole par catégories, sauf, bien entendu, certaines exceptions locales ou personnelles. L'isolement du monde

ecclésiastique en regard du monde laïque semble donc un effet particulier de la tendance nationale.

D'où vient cette tendance et de quelle façon se communique-t-elle au clergé?

D'où vient-elle d'abord? D'où vient qu'en notre pays à l'enseigne égalitaire et fraternelle, un citoyen quelconque n'apprécie ni ne recherche un concitoyen pour sa seule valeur personnelle? D'où vient que, dans le monde des blouses et bourgerons, comme dans celui des habits noirs, les portes s'ouvrent ou se ferment devant vous à l'énoncé de ce que vous êtes par naissance, métier, situation ou fortune?

Cela décèle, à coup sûr, une société où, en dépit de l'enseigne officielle et de convictions qui se croient profondes, la valeur de l'individu est peu en relief, peu appréciée pour elle-même : c'est un signe manifeste de formation communautaire.

Nous ne sommes pas cependant de purs communautaires, comme ont pu l'être dans les âges préhistoriques, bien avant leurs migrations vers l'Europe, nos ancêtres, Celtes ou Germains; — comme le sont encore les nomades de la grande Steppe asiatique. Depuis de longs siècles, les diverses races qui ont formé la France ont plus ou moins développé parmi nous le travail, la propriété, l'initiative, l'autonomie des individus. L'empire de la collectivité s'est restreint d'autant. Mais, très rarement, cet individualisme s'est dégagé jusqu'au bout de toute influence communautaire. Il ne suffit pas à un jeune Français de se sentir personnellement actif et capable; il lui faut des appuis, des recommandations, des protections, des parentés, un nom. Son travail personnel le plus intense ne servira qu'à mieux le classer dans son monde natif ou professionnel. Là, il sera estimé, choyé, ailleurs, on ne le connaît pas et il ne se soucie pas d'être connu. Ce qui nous isole tant entre Français, le voilà : un individualisme mal dégagé, — je n'ose dire manqué.

Vous pouvez faire la contre-épreuve de cette observation. Elle vous sera fournie par le milieu américain, souverainement individualiste, — non en ce sens que chacun s'isole de

tous, mais en ce sens que chacun tend énergiquement à s'élever le plus possible par soi-même. Avec cette tendance, les inégalités de fortune ou de métier sont secondaires et transitoires. Le petit colporteur du *New-York Herald* débute en circulant sur les trains; d'ici à quinze ans, il sera intéressé dans quelque grande usine, ou dirigera l'exploitation d'un ranche. A plus forte raison n'a-t-il cure de son humble naissance. Fussiez-vous orné de trente-six quartiers à rendre jalouse une chanoinesse, cet ex-colporteur dépourvu de tout sang bleu ne vous estimera qu'en proportion de votre effort personnel. C'est qu'il existe entre hommes du type américain une sorte *d'égalité morale,* faite par la nécessité et la volonté de ne rien attendre que de son énergie propre, et cette condition commune est supérieure aux inégalités accidentelles de naissance, de métier, de situation ou de fortune.

Faute de cette égalité, la seule vraie, nous demeurons au contraire, en France, plus ou moins dominés par l'esprit de caste. On a beau être résolument gentilhomme socialiste, ou bourgeois libéral, on a beau vouloir la fusion démocratique entre ouvriers et non-ouvriers, cela ne fait pas oublier, jusque dans la poignée de main fraternelle, qu'on est d'un monde et l'ouvrier d'un autre. L'ouvrier, c'est moins un individu dont on favorise l'élévation personnelle, qu'une collectivité, une caste à réconcilier avec la sienne.

Ce serait donc merveille, si, dans une société ainsi classée de haut en bas, le clergé ne tendait point à former une classe isolée comme les autres. Avant d'entrer au séminaire ou au noviciat, le futur prêtre, paysan, citadin, noble, est habitué, par la vie de famille, à l'exclusivisme de son monde. A table, au salon, dans la rue, à l'atelier, aux champs, au jeu, à l'école, tout ce qu'il a vu, entendu, ou fréquenté, lui a montré une démarcation infranchissable entre son monde et les mondes voisins. La soutane, en tombant sur ses épaules, n'opérera pas ce miracle de lui faire oublier sa manière accoutumée et naturelle de concevoir la société. Il appliquera spontanément cette conception au monde nouveau où il entre.

Seulement, à la différence du clergé d'Ancien Régime, le clergé actuel se déshabitue facilement, entre confrères, de tout exclusivisme de caste. Il n'y a plus, dans l'Église de France, de ces bénéfices abusivement détournés de leur fin pour servir à l'établissement des cadets de famille. Le clergé se recrute surtout dans la classe rurale; ceux de ses membres qui sont d'une autre origine ne sont ainsi ni en nombre ni en situation pour former bande à part, comme ce M. de Dillon, archevêque de Narbonne, dont les prêtres sans naissance mangaient à l'office. D'autre part, l'éducation commune des séminaires et l'esprit sacerdotal qu'elle développe réprimeraient bien vite toute tendance de cette espèce. L'esprit de caste, rendu impossible entre prêtres, doit alors changer d'objet. Ne se retrouverait-il pas précisément de prêtre à laïque?

On peut l'affirmer sans hésitation. Il y a, dans une très notable partie du clergé français, une disposition bien marquée à ne fréquenter les laïques, que dans la mesure officiellement nécessaire. Exceptons, bien entendu, ces laïques fervents, ces hommes des œuvres, qui partagent des fonctions quasi ecclésiastiques. Ils forment ce « monde religieux » qui participe également à la vie retirée du clergé. Mais, déjà les simples pratiquants constituent aux yeux de beaucoup de prêtres un monde quelque peu distant, qu'il ne leur siérait pas de voir souvent. Quant aux indifférents, tel et tel curé regarderaient comme un scandale de les fréquenter. Dans une petite ville, au village, c'est à peine si on se salue. Parfois l'incroyant serait disposé à converser avec le curé; celui-ci ne s'y prêtera pas volontiers. « A quoi bon, — dira-t-il, — je ne le convertirais pas. » — Et quand cela serait, vous pourriez toujours, par votre attitude et votre conversation, dissiper les préjugés que, jusque-là, cet homme a dû colporter autour de soi et implanter dans sa famille. — Tel est, dans le clergé, l'objet spécial de l'esprit de caste : s'isoler du laïque, parce qu'il n'est pas ecclésiastique.

Empruntée au milieu ambiant, cette disposition prend une nouvelle forme et une nouvelle force dans le milieu sacerdotal.

Elle y trouve de spécieux prétextes, très recommandables par leur pieuse et théologique allure. La fuite absolue des laïques apparaît alors comme un devoir d'état. Bien que cette étude ne comporte pas de thèse ni de controverse ascétiques, on me permettra, cependant, d'esquisser la théorie de la séparation absolue afin d'y mettre en lumière une très subtile adaptation de l'esprit de caste aux mœurs ecclésiastiques.

A l'entendre, cette théorie, vous croiriez du pur Évangile. Elle cite la parole du Maître : « Vous n'êtes pas du monde » (1). Elle se réclame de saint Paul, qui, assurément bon interprète du Seigneur, commence une de ses Épîtres par cette suscription : « Paul, le séparé, *segregatus* (2) ». Elle découvre, dans un mot de saint Jean, la raison profonde de cette séparation : « Le monde tout entier est soumis au Mauvais (3) ». De là, ces conseils de prudence ecclésiastique : « Soyez à l'autel, au confessionnal, en chaire, au chevet des malades ; voilà votre place. Partout ailleurs vous seriez déplacé, et plus ou moins en péril. L'esprit du sacerdoce est un esprit de séparation ».

Eh bien, à notre tour, ouvrons l'Évangile. Nous y trouverons les textes dont s'autorisent ces conclusions; mais nous y trouverons aussi que Jésus-Christ déclare ses disciples « envoyés dans le monde (4) » comme lui-même y fut envoyé. Et comment donc fut-il envoyé dans le monde? Au seul groupe des disciples? Certes non; mais encore aux pharisiens, aux publicains, au petit peuple de Galilée, à des gens de toute condition et de toute valeur morale. Et, pour tout ce monde-là, il ne se contentait pas de paraître sous les portiques du temple ou au pupitre des synagogues, il entrait dans les maisons, il conversait sur les routes et dans les champs; il profitait de toutes les circonstances et de toutes les rencontres de ses voyages pour parler aux individus, non moins qu'aux foules (5). Ses apôtres l'ont

(1) Joann., XV, 19; XVII, 14.
(2) Rom., I, 1.
(3) I Joann., V, 19.
(4) Joann., XVII, 18.
(5) Saint Thomas, *Summa theologica*, III pars, q. XL, art. I.

imité : les Actes nous les montrent exerçant leur ministère de foyer en foyer : *circa domos* (1). Saint Paul, le séparé, a fréquenté les païens comme pas un.

De ces exemples et de ces autorités, une conclusion se dégage qui nous formule l'exacte doctrine catholique sur les rapports du clergé avec le monde : le clergé doit être une classe distincte, mais non isolée. S'il y a du danger dans le monde, ce n'est pas une raison de le fuir absolument ; mais d'y apporter une vertu éprouvée, prudente, et en garde contre tout scandale d'elle-même ou d'autrui. Fuir absolument le monde, c'est la vocation spéciale du trappiste, ou du chartreux ; mais ne pas être du monde, et, cependant, comme Jésus-Christ, vivre dans le monde, voilà, intégralement, l'idéal évangélique du prêtre. La théorie de la séparation *absolue* serait, pour celui-ci, une pieuse erreur, étrangère à la doctrine de l'Église.

On voit maintenant sans difficulté, comment cette erreur procède de l'esprit de caste. Cet esprit, avec ses habitudes d'isolement et d'exclusivisme, fermera l'œil sur ces exemples de l'Évangile, et ces principes de doctrine, qui recommandent d'aller dans le monde. Il verra seuls les textes où il est dit que le disciple du Christ n'est pas du monde. Exégèse demi-voyante, qui transforme le préjugé naturel en faux principe de conscience.

Il y aurait beaucoup à observer sur les conséquences de cette erreur ; je me borne à en indiquer l'une des plus visibles, dans son application particulière à la formation ecclésiastique.

Rien de plus aisé que cette application. Par une urgente réforme, le Concile de Trente plaça les enfants et les jeunes gens appelés au sacerdoce, dans le milieu nécessaire à leur préparation ; il décréta la fondation des séminaires, grands et petits. Néanmoins, il n'exclut ni directement ni indirectement les vocations suscitées, développées, mûries dans le monde et non au petit séminaire. L'esprit de caste se charge volontiers de cette exclusion. Un jeune homme « du monde », un

(1) Actus Apostolorum, II, 46 ; V, 42.

étudiant veut-il entrer dans les ordres, on s'en inquiète : « Sa famille est entachée de mondanité; pourquoi n'a-t-il pas voulu, comme tout le monde, passer par le petit séminaire? Il s'est décidé bien tard! Il est à craindre qu'il ait toujours plus ou moins l'esprit laïque! — Comme si l'Église avait voulu assurer à ses séminaires un monopole étroit et sans dispense; comme s'il y avait pour ceux que la grâce saisit dans le monde une limite d'âge; comme si, avant l'institution des séminaires, les « ouvriers de la deuxième heure » n'avaient pas eu pour nom, Paul, Ambroise, Jérôme, François d'Assise; et, depuis, Alphonse de Liguori, Ravignan, Lacordaire; comme si, encore aujourd'hui, ils ne pouvaient pas mettre au service de l'Église, même en France, cette « science du monde » que saint François Xavier recommandait à ses religieux! « Ce n'est pas, disait-il, dans les manuscrits ni dans les imprimés qu'on acquiert cette science, c'est dans les livres vivants, dans les relations avec les personnes sûres et intelligentes (1). »

Privé trop souvent de ce mode de recrutement, le clergé français semble aussi trop souvent manquer de ce groupe de « personnes sûres et intelligentes » qui apporteraient parmi les élèves de ses grands séminaires l'utile science du monde. La sûreté doctrinale et l'intelligence spéculative ne suffisent pas à former un apôtre ou un pasteur complet. Le clergé peut s'appliquer ce qu'écrivait encore saint François Xavier : « On méprise souvent les avis des religieux, sous prétexte qu'ils ignorent le monde... Mais, lorsqu'on en rencontre un qui sait vivre et qui a l'expérience des choses humaines, on l'admire comme un homme extraordinaire ».

Deux mondes qui s'ignorent réciproquement, voilà, en résumé, la situation faite au clergé et aux laïques français par l'esprit de caste, par nos habitudes d'individualisme mal formé.

Si nous passons des faits privés aux faits publics, nous allons encore découvrir, entre prêtres et laïques, des causes très puissantes d'éloignement réciproque.

(1) Daurignac, *Histoire de saint François Xavier*, t. II, p. 34.

II. — L'ASSIMILATION OFFICIELLE DU PRÊTRE AU FONCTIONNAIRE.

Tout pouvoir, en France, a l'air d'émaner de l'État. Si l'État ne le crée point, il l'autorise, ou le limite, ou le surveille; il se le subordonne toujours de quelque manière. La France entière est une grande communauté régie souverainement, en tous et chacun de ses membres, par l'État, cet héritier unique de la tradition régalienne d'ancien régime, de la tradition jacobine, de la tradition napoléonienne, toutes semblables au point de vue de la centralisation autoritaire. Rien de mieux adapté, ni de plus logiquement conséquent à nos mœurs privées, si bizarrement mêlées d'inertie communautaire et d'individualisme sans force.

Aussi le type français de l'autorité n'est point le père de famille ou le patron; c'est l'agent de l'État, le fonctionnaire. Quand nous disons « l'Autorité », nous pensons à un monsieur officiel quelconque. Il est donc très naturel que beaucoup de catholiques, plus ou moins dépourvus de théologie, se figurent le clergé comme une espèce d'administration, le prêtre comme le fonctionnaire préposé au culte.

L'État, par ses relations légales avec l'Église, ne fait que corroborer cette idée. Il « agrée » les curés et chanoines que lui « propose » l'évêque; il « nomme » les évêques qu' « institue » le pape. Ses décrets de nomination paraissent dans le Journal officiel. D'autre part, les distinctions du droit canon sont assez peu familières au gros public. Entre « instituer » et « nommer », il ne soupçonne pas que les négociateurs pontificaux du Concordat ont voulu réserver une place pour la liberté de l'Église. Ce public se dit donc sommairement : « l'État nomme les curés, les chanoines et les évêques, comme les percepteurs, les juges et les préfets. Tous ces gens-là sont, à divers titres, des fonctionnaires ».

C'est de cette fausse assimilation, spontanée ou officielle, que part le laïque pour garder vis-à-vis du clergé de sa paroisse

une attitude foncièrement indifférente, réservée et convenue. Voici de quelle manière :

Le fonctionnaire, agent passif, — *movens motum,* — de l'État, est uniquement actionné pour maintenir les règlements en vigueur et appliquer la loi. Il n'a, en général, avec les populations qu'il administre, tantôt à Quimper, tantôt à Barcelonnette, aucune de ces relations spontanées, bénévoles, personnelles, qui lui seraient nécessaires dans un pays de libre initiative. Il est un étranger que la passivité de ses fonctions dispense d'entrer dans la vie intime de la population. Celle-ci, également inerte, l'entend de même. Pourvu que le bureau soit assez exactement ouvert, que monsieur l'employé s'y montre assez poli, pas trop formaliste et un peu expéditif, le bon public sera satisfait. La machine administrative lui semblera bien huilée et marchant à souhait. Il ne s'occupera pas autrement de ses rouages. En dehors du cas où il a besoin que cela marche pour lui, il ignorera le fonctionnaire, à moins que celui-ci ne soit de son monde, par la naissance, l'emploi ou la fortune.

A la place de ce fonctionnaire, mettez un prêtre; au lieu de l'asseoir au bureau, placez-le à l'église ou à la sacristie. Ce prêtre, confiné dans sa fonction liturgique, sacramentelle et administrative, n'est-il pas le curé idéal de beaucoup de Français? Il l'était pour M. Prudhomme, entre 1830 et 1848, et pour son proche parent, M. Homais, sous l'Empire; il l'est pour leurs petits-fils ou neveux que la troisième République n'a pas trouvés si différents de ces illustres ascendants. Il l'est, pour tous ceux qui, au-dessous ou au-dessus de la bourgeoisie actuelle, la dédaignent ou la dénigrent, par envie de ses places et en copiant ses préjugés. Il l'est même, pour une foule de braves gens qui fréquentent l'église mais non le prêtre, parce que l'intimité de celui-ci classe dans le monde dévot.

Somme toute, l'idée artificielle et administrative de l'autorité, faussement mais infailliblement appliquée à l'autorité ecclésiastique, contribue, pour une large part, à écarter du clergé beaucoup de laïques.

Le clergé, par une cause analogue, tend aussi plus d'une fois à s'écarter des laïques. On peut dire sans paradoxe que, dans la pratique de son ministère, tel et tel prêtre se regarde comme un fonctionnaire, non de l'État, sans doute, mais de l'Église.

Malgré sa foi, son zèle, sa théologie et toute sa formation ecclésiastique, il retient en cela les habitudes naturelles du milieu français. Elles le rendent exact, ponctuel, scrupuleux même, dans tout ce qui se rapporte à l'ordinaire du culte, au mécanisme des confréries et des œuvres, aux affaires de fabrique et de sacristie. Il est, comme on dit, « bon administrateur ». Et, par là, il croit suffisamment gouverner les âmes dont il a charge. N'oublierait-il pas un peu certains enseignements de l'Évangile et, en particulier, la parabole du bon pasteur : « Il connaît ses propres brebis et les appelle chacune par son nom (1) » ? Ne se renferme-t-il pas trop étroitement dans sa tâche administrative et officielle, au détriment de cette influence personnelle que donnent seules les relations personnelles? Ainsi, les habitudes administratives, si profondément ancrées dans les mœurs françaises, achèvent parfois de rendre l'attitude du clergé trop pareille à celle des fonctionnaires (2). A part le monde pieux et quasi ecclésiastique, la grande masse des catholiques de naissance trouve dans ces habitudes une deuxième cause d'isolement réciproque : le laïque ne cherche pas à se rapprocher personnellement du prêtre, ni le prêtre du laïque (3).

Mais comment expliquer l'hostilité qui, en d'autres cas, s'ajoute à l'isolement et le renforce encore? Il faut y découvrir une nouvelle cause.

(1) Joann., x, 3.

(2) Dans un précédent article, l'auteur a eu occasion de signaler les formes souvent un peu trop catégoriques et impératives de l'action du clergé en France (*La Science sociale*, t. XIII, p. 516).

(3) On se souvient, sans doute, d'un parallèle très remarqué entre cette situation du prêtre et celle de l'officier français. Voir Leroy-Beaulieu, *la Papauté, le Socialisme et la Démocratie*.

III. — L'ESPRIT DE PARTI.

Nous rencontrons ici un phénomène des plus complexes et qu'il faut manier bien délicatement. Tâchons donc de le saisir dans ses seuls rapports directs avec notre sujet, c'est-à-dire de nous expliquer pourquoi certains partis, *en tant que partis*, se montrent hostiles envers le clergé. — Cela ne peut évidemment tenir qu'à eux-mêmes, ou au clergé; voyons donc, en serrant de près les faits, laquelle des deux hypothèses se vérifie.

Du côté des laïques, un fait est constant : beaucoup partagent l'hostilité anticléricale d'un parti, non par conviction personnelle, éclairée et indépendante, mais par entraînement ou pression. Inutile, n'est-ce pas, de refaire, pour la millième fois, le portrait de l'instituteur, de l'employé, du fonctionnaire « dévoué aux idées du jour »? Inutile de définir ce dévouement qui, sous Charles X ou Henri V, eût fait unir dans un même culte « les Bourbons et la foi », comme disaient les refrains de mission. Inutile enfin de signaler dans cet état de conscience uniformément variable au gré du Pouvoir, la suite naturelle de notre manque d'initiative privée.

Cependant, un problème reste à résoudre. D'où vient le courant hostile qui entraîne ces humbles comparses? D'où vient que ceux qui sont ou se disent « hommes d'État » ont pris l'Église en méfiance? Ici encore, on peut ramener les deux hypothèses énoncées plus haut; comme tout à l'heure, retournons donc aux faits.

C'est d'autant plus nécessaire que, sur ce point, les théories *a priori* ou appuyées sur des faits vaguement observés, sont plus de mise. Ainsi, pour certains, l'hostilité envers l'Église résulte d'un état *spéculatif* de l'esprit : « Voyez, disent-ils, c'est bien l'attitude naturelle de gens étrangers à toute foi religieuse, ou du moins étrangers à celle de l'Église catholique ». Ils sont en partie dans le vrai; cet état d'esprit prépare malaisément à comprendre le rôle social du clergé. Mais c'est un fait aussi qu'il

n'engendre pas nécessairement l'hostilité. On peut être juif, protestant, incrédule, et n'éprouver aucun sentiment de ce genre. L'hostilité *politique* envers le clergé suppose d'autres causes.

Précisément, disent certains catholiques, c'est « l'effet de l'esprit sectaire, l'esprit de la Franc-Maçonnerie, de la Révolution ». Oui, j'entends bien qu'on se réclame de ces dénominations et de ce qu'elles recouvrent pour déclarer la guerre au « cléricalisme »; mais alors, expliquez-nous comment les idées et les passions en jeu dans cette guerre prennent essentiellement la forme d'un programme et d'une action politique? A un fait aussi constant et aussi général en France doit correspondre une cause *naturelle* de même étendue.

Naturelle, je souligne volontiers le mot pour ceux des croyants que satisfait la formule de M. de Maistre : « La Révolution est satanique ». Pour ma part, comme croyant, je ne nie pas que Satan n'ait la main dans l'explosion actuelle de l'irréligion oppressive. Sans y voir un article de foi, je me le persuade aisément par l'application de certains principes de foi. Mais, avec la théologie, je tiens que l'Esprit mauvais ne peut rien changer à l'ordre naturel des choses : il ne fait pas de miracles. Il se sert des forces naturelles, avec une pénétration et une activité supérieures; et de la sorte seulement il peut intervenir dans les crises de la société. A ceux donc qui voient du « satanisme » dans les partis hostiles au clergé et à l'Église, il n'est pas inutile de rappeler que cette intervention d'un être extra-naturel se fait en des conditions et sous des modes purement naturels. Il doit donc exister, dans la constitution naturelle de certains partis en France, une cause suffisante de leur hostilité envers l'Église.

Cette cause est très très simple. Communautaires comme nous le sommes dans la vie publique, avec nos Administrations nombreuses, compliquées et omnipotentes, nous ne saurions guère, à la façon des Américains, obliger nos politiciens au respect de l'initiative sous toutes ses formes. Nous laissons le champ libre aux législateurs et aux administrateurs de la vieille école autoritaire, jacobine, césarienne. Il y a bien, çà et là, des indépendants

qui parlent de décentralisation ou d'initiative; mais, pour quelle masse de journalistes et de public la fameuse maxime de Portalis n'est-elle pas l'évidence même : « Le Pouvoir n'est rien, s'il n'est tout? » Ces bons socialistes eux-mêmes, qui exècrent et vouent à la mort « l'État bourgeois », ne rêvent-ils pas de nous rebâtir une grande machine sociale où, sous un nom encore inconnu, les ci-devants pouvoirs publics auront mission pour tout, y compris nous chausser, nous vêtir et nous raccommoder?... En résumé, sous une forme ou une autre, la souveraineté absolue de l'État est un dogme pour les trois quarts des Français.

Or, ce dogme se concilie très difficilement avec celui de l'Église catholique, distinguant entre ce qui est de César et ce qui est de Dieu. Car, elle, l'Église, réclame en théorie et en fait, au Vatican comme dans la dernière cure de village, la pleine liberté de son enseignement dogmatique et moral, de sa hiérarchie et de son administration intérieure. Elle est, par essence, réfractaire à la souveraineté absolue et universelle de l'État.

D'où un conflit également nécessité par la nature de l'État centralisateur et par celle de l'Église catholique. L'État ne peut s'empêcher de voir dans l'Église une puissance rivale, toujours suspecte; et l'Église de redouter dans l'État une puissance oppressive, toujours jalouse.

Assurément le conflit n'est pas à tout instant aigu. Des causes accidentelles, c'est-à-dire étrangères à la constitution de l'État ou à celle de l'Église, peuvent l'atténuer ou le dissimuler. Ainsi, du côté de l'État, la foi personnelle des gouvernants ou la foi populaire avec qui leur incrédulité doit compter. Du côté de l'Église, de libres concessions, inspirées par la prudence de ses chefs, mais qui sous-entendent toujours l'entière réserve du droit absolu. Et c'est ainsi que les « querelles d'investiture » et autres semblables aboutissent en général à un Traité ou Concordat.

On conçoit que des solutions basées de part et d'autre sur une concession et une tolérance aient quelque chose de précaire, au fond. Quand peu à peu, durant un siècle, les causes accidentelles d'entente et de transaction disparaissent ou s'affaiblissent, quand la foi des gouvernants est un mythe, quand la foi des popula-

tions s'affaiblit, l'Église et l'État se retrouvent face à face, l'un revendiquant sa souveraineté universelle, l'autre sa pleine liberté : l'incompatibilité radicale du catholicisme et de l'État communautaire apparaît alors en toute évidence. Cela n'explique-t-il pas assez la méfiance de certains hommes politiques envers le clergé et la méfiance du clergé envers eux? On s'observe, on se tient sur la défensive, réciproquement à l'écart ; sans même qu'il y ait toujours lutte ouverte, il y a, de part et d'autre, cette sourde hostilité de deux grandes armées, mobilisées à peu de distance de la frontière et qu'un simple télégramme met aux prises...

Dans le monde moderne, n'est-ce pas une situation qui se retrouve ou, du moins, trouve son analogue ailleurs qu'en France? Dans les pays où s'est développé un État du type français, du type césarien, le même conflit organique divise l'Église et l'État. Italien, Allemand, Espagnol, Autrichien, Russe, Hispano-Américain, l'État de ce type observe l'Église et veille à la tenir en bride. Il est ici plus souple et plus poli; là, plus raide, ailleurs autocratique et violent; il peut être plus ou moins retenu par les circonstances accidentelles dont j'ai plus haut donné des exemples : partout, un même fond de méfiance inspire sa politique envers l'Église. Partout, en définitive, la formation communautaire de la race et de l'État répugne aussi essentiellement à la liberté et à l'influence de l'Église catholique, qu'à la liberté et à l'initiative des individus. Là, au contraire, où le particularisme est vivace, l'Église possède ou conquiert sans peine sa complète liberté. En dépit des vieux préjugés, des vieilles passions et des vieilles pénalités, les catholiques d'Angleterre et ceux des États-Unis ont conquis au soleil la place de leurs paroisses, de leurs ordres religieux, de leurs diocèses, de leur influence. Ainsi, dans les deux grands groupes de sociétés qui se partagent le monde, une même loi historique se vérifie par les contraires : tout ce qui grandit l'homme aide le catholicisme à grandir; le développement de la personnalité humaine et celui de l'Église catholique, au milieu des diverses races, profitent des mêmes auxiliaires et souffrent des mêmes obstacles.

A ce parallélisme si simple et si constant, la science ne doit-

elle pas reconnaître, dans la marche de l'histoire, un plan harmonique, une idée directrice : ce que les philosophes ou les théologiens appellent avec Bossuet « la conduite de la Providence » ?

Il n'y a pas seulement antipathie organique entre l'État centralisateur et le clergé ; une autre cause d'isolement réciproque paraît aussi venir de ce que le clergé a semblé plus ou moins, depuis un siècle, se tenir dans la dépendance de certains partis. Il donne toujours une sympathie franche, parfois enthousiaste, à l'homme politique qui lui fait espérer « la protection des intérêts religieux ». Pour ne pas réveiller de trop récents souvenirs, je rappellerai seulement les dithyrambes d'il y a quatre-vingt-dix ans, en l'honneur du « nouveau Cyrus », et ceux d'il y a soixante-dix ans en l'honneur du « sang de saint Louis ». Devant les adversaires du pouvoir ou du parti protecteur, le clergé semblait ainsi ne faire qu'un avec ce pouvoir ou ce parti. La même opposition minait l'autel et le trône ; la même révolution les frappait l'un et l'autre ; les mêmes représailles les poursuivirent.

D'où venait donc cette intimité compromettante du clergé et d'un parti? De quelque inspiration de l'Église? Non certes : c'est un lieu commun que l'Église est, de sa nature, en dehors des partis régnants ou visant à régner. Elle est payée d'ailleurs pour apprécier le bienfait de sa neutralité : « Plus que toute « autre puissance, — écrivait Léon XIII, dans l'Encyclique du « 16 février, — l'Église saurait dire ce que lui ont souvent ap- « porté de consolations ou de douleurs les lois des divers gou- « vernements qui ont successivement régi les peuples, de l'Em- « pire romain jusqu'à nous ».

Si donc le clergé semble avoir perdu quelquefois de cette indépendance désabusée et fière, son milieu national a dû l'y pousser. En France, pourrait-il se dispenser de concevoir la puissance publique comme le garant suprême de toute sécurité, de toute liberté? Pourrait-il avoir beaucoup de confiance dans les efforts de l'initiative et de ses groupements libres? Sans doute, il s'appuie en maintes circonstances sur le zèle person-

nel des catholiques mais, dans un champ assez restreint d'œuvres locales et privées. Pour la sécurité et la liberté de son ministère, il est porté à compter sur la protection de l'État. Si l'État existant la lui refuse, il se tourne vers les partis opposants qui sont l'État possible ou même futur.

Ainsi, sous trois rapports principaux, le clergé français demeure, en général, isolé au milieu des populations : comme classe sociale, — comme assimilé à une administration officielle, — comme englobé dans un parti. A ces divers titres, il subit les inconvénients de cette formation trop peu individualiste qui produit, dans la vie privée, l'esprit de caste, et, dans la vie publique, l'isolement réciproque des administrations et des administrés, des partis de droite et des partis de gauche.

IV. — COMMENT SORTIR DE CET ISOLEMENT ?

Grosse question ; mais pourrions-nous l'éviter ? Il faut bien donner à l'analyse que nous venons d'établir sa conclusion pratique. Reprenons donc un à un les faits constatés.

L'esprit de caste, d'abord. Nous l'avons vu se communiquer au clergé sous des dehors particulièrement religieux. Ne pourrait-on pas, l'Évangile, la tradition, la théologie en main, faire justice de ces dehors ? établir l'exacte notion des rapports personnels du prêtre avec les fidèles et se convaincre fermement de leur nécessité urgente ? Au lieu de laisser duper sa conscience par l'esprit de caste, on combattrait en soi-même l'exclusivisme de cet esprit avec l'appui de sa conscience.

Veut-on des exemples ? Que chacun observe, dans sa situation et dans son ministère, les circonstances favorables à ces relations personnelles de prêtre à fidèle. Elles se trouvent encore facilement, en plus d'un endroit. Ici, tel curé ou vicaire profitera des catéchismes, pour prendre sur les enfants et les jeunes gens un ascendant individuel et les habituer à venir de temps en temps le visiter. Ailleurs, il sera bon d'avoir un prétexte à réunions périodiques : une bibliothèque prêtant ses ouvrages, un patronage, un groupe quelconque... J'ose même penser que

l'année du service militaire peut aussi devenir pour un jeune séminariste, à l'esprit ouvert et doué de caractère, l'occasion d'un rapprochement profitable à beaucoup de ses camarades de régiment, paysans, ouvriers, étudiants. Il ne s'agit pas, sans doute, de prêcher au milieu de la chambrée, ni de prétendre convertir sa compagnie; il s'agit, par son allure et sa conversation, de montrer « un curé » qui n'est pas l'être antisocial caricaturé par certains journaux. Il s'agit de faire tomber quelques-uns des préjugés contre lesquels on se lamente vainement dans la solitude des presbytères.

Voilà quelques exemples. Mais ils n'ont pas la prétention de signaler toutes les occasions possibles, utiles et convenables, de rapprochement personnel entre clergé et laïques. La nature même de ce rapprochement fait que ces occasions varient à l'infini, selon les situations respectives des individus à rapprocher. Ne suffit-il pas d'ailleurs, en cela, comme en bien d'autres choses, de *vouloir sincèrement* agir, pour être près d'en trouver les moyens? La volonté, en ce cas, aiguise l'intelligence; elle fait découvrir beaucoup et vite, — ceci, en particulier : — que la peur d'agir ferme toujours les yeux sur les moyens d'action.

Nous avons constaté une autre forme de l'esprit de caste : la suspicion, plus ou moins grande, où sont parfois tenues les vocations « du monde ». Ne faudrait-il pas, au contraire, ménager à celles-ci une plus large place dans le recrutement sacerdotal? Mais alors, les professeurs des collèges libres, les curés ou vicaires de ville n'auraient-ils pas spécialement à rechercher, à étudier, à favoriser ce genre de vocations? ce qui nous ramène encore à constater l'urgence d'un rapprochement personnel avec les laïques.

Nous constations, en troisième lieu, que les habitudes communautaires de la vie publique assimilaient plus ou moins le prêtre au fonctionnaire et le compromettaient plus ou moins dans les partis. Le clergé ne peut, évidemment, ni renoncer à sa situation officielle, ni détruire les partis; mais il y a manière de tenir sa situation et de se tenir en face des partis. On peut combattre en soi-même la tendance à se contenter plus

ou moins des actes extérieurs, administratifs et publics de son ministère, et s'affirmer dans une parfaite indépendance à l'endroit de tout parti-régnant ou non.

Mais c'est le fait d'un clergé qui compte beaucoup plus sur son action et son initiative personnelles que sur son action collective et sur la protection d'autrui. C'est le fait d'un clergé de trempe *particulariste*.

Voilà, en effet, la trempe qu'il faudrait souhaiter au clergé français, — comme à toute la nation, — et la lui souhaiter pleine et résistante. Ce ne sont pas les groupes, les organisations, les œuvres, qui nous sauvent comme par une vertu immanente; tout cela ne nous sauvera qu'à condition d'y rassembler des hommes capables chacun de vouloir et d'agir par soi-même, entrés dans un groupe, non pour y subir l'entrainement collectif, mais pour donner leur part individuelle d'impulsion.

Je me laisse surprendre à rêver de ce que serait parmi nous cette Renaissance de l'énergie... Au lieu de vivre isolés, en méfiance, en bouderie réciproque, beaucoup de prêtres et beaucoup de laïques se rencontreraient souvent. Comme des frères longtemps divisés par des malentendus, ils s'expliqueraient peu à peu, ils se tendraient la main. A mesure que, de part et d'autre, tomberaient les préjugés, les services s'échangeraient pour le bien commun. Parmi les croyants et même au delà de leur cercle, le clergé, par l'influence de sa doctrine et de ses travaux, rendrait aux esprits plus de conviction et de logique, aux mœurs plus de dignité et de force virile. D'autre part, à ce clergé solidement formé dans les vertus de son état, le contact familier des laïques donnerait peut-être plus d'aptitudes à bien tirer du « trésor » de l'Évangile « l'ancien et le nouveau » (1). Il n'ébranlerait pas les immuables dogmes qui sont l'essence de la foi; il secouerait seulement ces allures et ces façons de dire, jadis vivantes et actuelles, aujourd'hui vieillies ou mortes.

Fr. M.-B. Schwalm,
des Frères Prêcheurs.

(1) Matth., XIII, 52.

COMMENT LES PROCONSULS

ONT CHANGÉ

LA CONSTITUTION DE ROME.

I.

ORIGINE DU PROCONSUL.

On a vu, par l'article de M. de Préville sur les Romains en Égypte (1), la nature primitive de la société romaine.

Cette société diffère essentiellement, au premier coup d'œil, de toutes les autres sociétés plus ou moins puissantes dont s'occupe l'histoire classique.

L'Égyptien est exclusivement agriculteur; le Mède et le Perse sentent encore le nomade; le Spartiate est uniquement soldat et ne touche pas la charrue; l'Athénien ressent les contre-coups et les bouleversements du commerce; Tyr et Carthage accentuent encore ce dernier type et en subissent, plus encore qu'Athènes, les inconvénients.

Le Romain primitif, lui, est agriculteur et soldat, également agriculteur et soldat, et, durant plusieurs siècles, conserve fidèlement ce double cachet.

Petite bourgade au début, Rome conquiert progressivement une partie notable du monde. Il est évident que le hasard des

(1) *La Science sociale*, janvier 1892.

batailles n'a pas tout fait, et que la société romaine porte en elle-même les causes intimes de sa grandeur.

C'est ce que Polybe, Bossuet, Montesquieu ont démontré, comme on le sait, chacun à sa manière, s'appuyant principalement, l'un sur des raisons stratégiques, l'autre, sur les vertus morales, le dernier, sur l'habileté politique.

Tous trois fournissent d'excellents aperçus; mais le point de vue *social*, à leur époque, n'avait pas été mis au jour.

La science stratégique n'est qu'une tradition militaire, les vertus morales sont une tradition familiale; l'habileté politique est une tradition gouvernementale.

Et la tradition, quelle qu'elle soit, est inhérente à l'état social.

Avant donc d'aborder le sujet de cette étude, et d'envisager ces grands remuements militaires, ces *pronunciamentos* inouïs qui vont de Marius à Dioclétien, et dont quelques-uns donnent un si dramatique intérêt aux *Histoires* de Tacite, jetons un instant les yeux sur la société romaine républicaine, afin d'apercevoir, dans ses conquêtes même, le germe de ces revirements provinciaux qui l'ébranleront plus tard.

I.

Tous ceux qui traitent des causes de la grandeur de Rome finissent par en faire revenir l'honneur au *sénat*.

Les membres du sénat s'appellent *patres*. Ils représentent, primitivement, l'élite des *patriciens*.

Sans argumenter longuement sur le sens du mot *pater familias*, ni sur l'expression de *pater Æneas* qui revient si souvent dans l'*Énéide*, nous savons assez de Science sociale pour tirer tout de suite cette conclusion : Le *patricien* romain est un *patriarche*.

Il est le chef, non seulement d'une famille, mais d'une *gens*, englobant une collection de neveux et de cousins descendant par les mâles d'un ancêtre mâle commun.

Dans cette Italie du huitième siècle avant J.-C., incessamment

agitée par les mouvements belliqueux, guerres, conquêtes, migrations des Pélasges, Tyrrhéniens, Étrusques, Sicanes, Sicules, Grecs, et des hordes pastorales de l'Apennin, tels que Samnites, Marses, Sabins, etc., un certain nombre d'agriculteurs propriétaires s'organisent en *syndicat* sous la *présidence* de Romulus.

On connaît leur formation, décrite par M. de Préville, les circonstances qui ont favorisé leur établissement, et qui ont produit chez eux cette institution d'une *propriété beaucoup plus particulière* que chez aucun peuple de l'antiquité; c'est là, au milieu de tant de races communautaires, un des traits les plus originaux et les plus décisifs de la physionomie du Romain.

Le dieu Terme, la distinction subtile des divers modes d'acquisition, les formules méticuleuses des actions de la loi, la séparation des *res mancipi* et des *res nec mancipi*, le pesage *per æs et librum*, les ventes fictives, sont choses qui ne se retrouvent, à beaucoup près, chez aucun peuple des temps anciens.

Voilà le type du *propriétaire* absolument accusé. Ce propriétaire est exclusivement agricole. Rome n'est pas port de mer, comme ces immenses cités, si prospères un moment, si rapidement déchues, de Tarente, de Crotone, de Sybaris. Le commerce n'apparaît que plus tard, et le vieux Romain s'en détourne.

L'avènement des plébéiens, par suite, ne signifie pas autre chose que l'accession d'hommes nouveaux à cette propriété territoriale. Les sénateurs plébéiens sont des *parvenus* enrichis, moins distingués peut-être que leurs collègues patriciens, mais en parfaite communauté d'intérêts avec ceux-ci.

Enfin, le *syndicat*, la *bourgeoisie romaine*, cette association puissante dont le conseil d'administration est représenté par le sénat, n'a pas été formée pour rien. Un syndicat, étant données surtout les circonstances que nous savons, doit avoir une nécessité *défensive*. La montagne n'est pas loin; de belliqueux *bandits*, du haut des gorges apennines, fondent parfois sur la vallée. Nos jaloux propriétaires, par leur situation même, sont invités à prendre les mesures les plus énergiques pour la sauvegarde de leurs exploitations. Un chef est choisi, délégué à la police extérieure et intérieure, maire de la ville et chef de l'armée, c'est-à-

dire des propriétaires en armes, défenseur attitré des domaines, de la *richesse de chacun : res publica*. Ce chef, ce *directeur* de la *république*, c'est le *roi*. Ce roi n'a rien du *grand roi* barbare, ni du chef de clan héréditaire. Il est de nature essentiellement élective. C'est un mandataire, un délégué. Qu'il cherche à se rendre trop puissant, les propriétaires s'en débarrasseront et en mettront deux à sa place, en rognant leurs fonctions et bornant à un an leur mandat. Nous aurons alors les consuls.

Voilà Rome outillée pour la défensive. Les *bandits* auront à qui parler. D'autre part, les fertiles plaines de l'Étrurie au nord, de la Campanie au sud, doivent faire soupirer d'envie nos *pères de famille*, qui, désireux d'établir leurs fils, apprécient en hommes compétents la valeur agricole des territoires en question.

Taillée pour la défensive, Rome l'est évidemment pour l'offensive.

Et les batailles continuent.

Elles rempliront l'histoire de Rome tout entière. Garder son champ contre les maraudeurs; arrondir ce même champ en y annexant d'autres champs : tels sont les deux rêves de tout paysan propriétaire; tels sont ceux du Romain primitif; telle est aussi l'explication de son histoire, de son opiniâtreté infatigable, de ses luttes épiques contre tant de peuplades italiennes puis, de proche en proche, contre tous les peuples méditerranéens. Nous comprenons dès lors Cincinnatus, quittant ses lentilles pour la dictature, et la dictature pour ses lentilles; ou le vieux Caton, écrivant son recueil de recettes agricoles au sortir de quelque séance sénatoriale où il venait de répéter : *Delenda est Carthago!*

En forgeant on devient forgeron; en se battant on devient guerrier.

Le Romain, toujours sur le pied de guerre, régulièrement organisé et discipliné par les rois et les consuls, devient, tout en restant agriculteur, éminemment *soldat*. Les traditions stratégiques se forment et se perfectionnent. Comme le remarque Polybe, Rome doit vaincre ses adversaires, parce que ses soldats savent de mieux en mieux leur métier.

Il y a plusieurs manières de conquérir.

Les nomades, à l'étroit chez eux, font des conquêtes dans le seul but de déménager.

Les conquérants *cultivés* se battent souvent pour la gloire, pour leur plaisir.

Ces deux sortes de vainqueurs passent comme des ouragans; leur œuvre ne demeure pas après eux.

La négociante Athènes cherche des débouchés et de l'argent. Elle accapare les îles et les côtes. D'ailleurs, elle laisse ses *alliés* s'administrer à leur guise, pourvu qu'ils lui fournissent des galères, des tributs, l'abri de leurs ports pour ses vaisseaux.

Sparte ne sait pas *conquérir*. Ses soldats athlètes, merveilles de courage et de vigueur, peu nombreux du resté, ne savent que vaincre et mourir. Sparte met d'oisives garnisons dans les villes qu'elle a conquises, jusqu'à ce qu'une émeute de patriotes réussisse à les en chasser.

Rome conquiert *pour avoir des terres;* elle cherche des débouchés pour ses charrues. Accroître l'*ager publicus*, tel est son but persistant. Ses colonies ne sont ni des comptoirs ni des garnisons, comme celles d'Athènes ou de Sparte. Ce sont des groupes de paysans qui vont s'installer sur les propriétés rurales confisquées à l'ennemi, et les cultiver pour leur compte, tout en surveillant, par la même occasion, le pays environnant, pour le compte de la mère patrie.

Ces colons romains restent affiliés à la grande bourgeoisie romaine. Ils sont toujours *citoyens*. Ici, insistons un peu.

La signification actuelle du mot citoyen ne peut nous faire comprendre toute l'importance de ce mot, et, — n'en déplaise aux démocrates qui s'en servent si volontiers, — son caractère éminemment aristocratique.

Un Français de Paris, chez nous, n'a pas plus de droit qu'un Français de Marseille. Même sous l'*ancien régime*, le plus obscur hobereau de la Basse-Bretagne jouissait des mêmes privilèges que le plus élégant des courtisans de Versailles. Le pauvre hobereau pouvait chasser; le plus riche bourgeois parisien ne le pouvait pas.

Supposez maintenant une municipalité moderne dont tous les habitants, grands et petits, se proclameraient gentilshommes. Supposez que cette municipalité annexe à sa domination, successivement, toutes les villes environnantes et même plusieurs contrées lointaines; tout en gardant fidèlement, dans sa grandeur nouvelle, son maire, ses adjoints, ses conseillers, son juge de paix, son garde champêtre, et tous les rouages qui servaient à la gouverner *lorsqu'elle était petite,* et cela, sans étendre aux populations des pays conquis, sauf des exceptions bien comptées, le droit de participer à son propre gouvernement (1). On aura une idée de Rome et de la bourgeoisie romaine.

Les révolutionnaires de 1793, qui proscrivaient les *privilégiés,* et qui croyaient faire beaucoup en les appelant *citoyens,* ne se doutaient donc pas que les citoyens romains représentaient, dans leur système social, la quintessence du privilège. Brutus, qui leur était si cher, était un aristocrate à tous crins.

Le citoyen romain a seul une propriété réelle : *mancipium, dominium.* Le vaincu à qui on laisse tout ou partie de ses biens n'en garde que la *possessio,* sorte d'usufruit essentiellement précaire. Il ne peut acheter, vendre, tester, qu'autant que le magistrat romain permet ou ferme les yeux. En théorie, ces actes sont nuls de plein droit. Le sol provincial tout entier appartient, *optimo jure,* au peuple romain *quasi prædia populi romani* (2), et le tribut imposé par le vainqueur aux anciens propriétaires de ce sol représente plutôt un *loyer* qu'un impôt.

Le citoyen romain peut seul se marier, en légitime et valable mariage. Seul, par conséquent, il exerce sur ses enfants la puissance paternelle. Le vaincu non citoyen n'est époux et

(1) Les *municipes,* c'est-à-dire les villes de pays conquis que les anciens Romains avaient, par exception, gratifiées du droit de cité romaine, n'avaient *ordinairement pas* les droits de suffrage et d'honneurs (fonctions publiques). Les municipes furent d'abord établis en Italie avec une extrême *réserve,* puisque, vers la fin du septième siècle de Rome, il y avait à peine vingt villes municipales, et presque toutes dans le Latium.

(2) Gaius.

père qu'autant qu'il plaît à Rome, et ne peut exciper de ces titres que plus tard, lors de la réaction provinciale, grâce aux *laisser-passer* du droit prétorien.

Enfin, le citoyen romain exerce seul les droits politiques. Il *vote*, et son suffrage, vu le petit nombre des électeurs, a une influence autrement grande que celui d'un Français de notre époque. Il est membre de droit de la grande assemblée des actionnaires de l'*ager publicus*, conquis pour l'usage exclusif de la bourgeoisie romaine par des légions de bourgeois romains.

Rome est essentiellement égoïste. Elle rapporte tout à soi. Elle n'est pas la *capitale* d'un État, elle est l'*État* tout entier. Toutes les autres nations *restent étrangères* et *sujettes*. La province est à Rome ce que l'esclave est à l'homme libre : une *chose* à dominer et à exploiter.

Son programme est celui-ci : exploiter le plus de terre possible pour le compte d'un syndicat aussi limité que possible. C'est l'esprit de toutes les *corporations*, de toutes les *bourgeoisies*.

Dans une certaine limite, et tant que les conquêtes ne seront pas démesurées, ce programme sera exécutable.

Le sénat exploiteur possède, nous le savons, d'excellents agents : les consuls et les légions.

Les *consuls*, généralissimes et ministres des affaires étrangères, spécialement délégués à la défense et à l'accroissement du « champ romain ».

Les *légions*, — c'est-à-dire la partie jeune et valide de la bourgeoisie romaine, — recrutées autant que possible *parmi les citoyens les plus riches*, ceux des cinq premières classes, qui, propriétaires inscrits sur le cens, ont un intérêt évident à la conservation de la propriété romaine. Les pauvres, jusqu'à Marius, ne sont pas soldats.

Tant qu'il s'agit d'une expédition assez courte, le rôle des agents est facile. On lève une armée, on part; on reste absent quelques jours, quelques semaines, quelques mois; les consuls battent l'ennemi, confisquent une partie des terres, imposent un tribut, posent les bases d'un *modus vivendi*, alliance ou sujétion, entre Rome et la *cité* vaincue, accordent à quelques personna-

lités influentes le titre et le droit de bourgeois romain. Puis les consuls reviennent terminer leurs fonctions à Rome, et rendre compte au sénat de leur délégation; tandis que les soldats, tous propriétaires ou fils de propriétaires, retournent tranquillement à leur charrue, assurés de l'avenir que les terres conquises ouvrent à l'établissement de leur race.

Pendant quatre ou cinq siècles, tout se passe ainsi. Beaucoup de villes italiennes, en raison de leur proximité, finissent même par faire corps avec Rome et participent, dans une assez large mesure, au droit envié de bourgeoisie.

Au sortir de l'Italie, les choses changent.

Déjà, pendant la lutte contre Annibal, des difficultés particulières se présentent. On propose de nommer consul un dictateur sortant. Les tribuns protestent : *Magistratum continuari satis civile non est* (1), « Il n'est pas *civil* (c'est-à-dire conforme aux usages de la *corporation*) de réélire un magistrat ».

Pourquoi aussi Annibal s'éternise-t-il? Pourquoi la Sicile et Carthage sont-elles si loin? Pourquoi, plus tard, les Cimbres et les Teutons font-ils un si long crochet avant d'en venir à la suprême bataille? Voilà des complications que Romulus et ses compagnons n'avaient pas prévues.

Le mécanisme sénatorial commence dès lors à se fausser.

Pourquoi se fausse-t-il? Pour les deux causes dont nous venons précisément de donner un aperçu en décrivant sommairement la société romaine.

1° Le mécanisme sénatorial se fausse parce qu'il n'est qu'un régime de bourgeoisie.

Nous avons vu que le gouvernement de Rome est une sorte de conseil municipal. Il n'a qu'une portée restreinte, et ne s'exerce que sur Rome et les environs. C'est ce qui résulte des causes mêmes qui ont donné naissance à ce gouvernement : à savoir, l'association des propriétaires ruraux d'une région déterminée, centralisant leurs denrées, en temps de paix, et défendus, en temps de guerre, dans la même enceinte de remparts.

(1) Tite-Live, l. XXVII, c. VI.

Ce gouvernement est, avant tout, un gouvernement d'*intérêt local* : et, malgré la création des édiles, nous voyons, à chaque instant, le peuple et le sénat s'occuper de questions exclusivement urbaines, qui relèvent, dans nos constitutions modernes, du conseil municipal.

Régler tous les intérêts particuliers de l'Espagne, de l'Afrique, de l'Orient, dépasse certainement la compétence et les loisirs de ce peuple et de ce sénat.

On voit quelquefois, il est vrai, deux villes rivales venir débattre devant le sénat quelque intérêt en litige ; mais ce n'est là qu'un fait *judiciaire*. Le sénat agit alors en cour de cassation, ou en tribunal suprême d'appel. C'est l'*exception*.

Quant à la diplomatie et aux opérations militaires, hautement dirigées par le sénat, elles ne concernent que les intérêts privés de la bourgeoisie romaine, et n'ont rien de commun avec le *gouvernement intérieur et particulier* des pays vaincus.

La jolie division des pouvoirs romains, avec son équilibre ingénieux de doubles consuls, préteurs, édiles, tribuns de la plèbe, augures, comices par tribus et par centuries, instrument trop délicat pour Rome même, — évidemment forgé par une *corporation* de *voisins* jaloux et soupçonneux, se connaissant tous et soigneux de prévenir tout empiètement mutuel, — cet instrument, disons-nous, est évidemment inapplicable au gouvernement des pays conquis. Il est matériellement impossible aux magistrats du forum d'administrer de leur forum toutes les affaires provinciales. Tout au plus en peuvent-ils vaguement tracer le *cadre*. Force est au sénat de *se débarrasser* de cet excédent de besogne, et de le confier à un fonctionnaire *nouveau et spécial*.

2° Le mécanisme sénatorial se fausse, parce que les populations vaincues restent dans la condition de *pérégrins*.

Réduire un pays en *province romaine*, c'est constater, ou qu'il a été *vaincu* par les Romains (*provicere*), ou que le soin de *veiller* sur ce pays est confié à un Romain (*providere*) (1). Mais cela ne veut pas dire du tout que les habitants deviennent Romains. Ils

(1) Il y a doute entre les deux étymologies.

demeurent *étrangers* (*peregrini*), et, comme tels, il n'est pas étonnant qu'ils soient *en dehors des lois romaines*. Toute loi, dans une *cité*, ne concerne que les *citoyens*. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les plébiscites et les sénatus-consultes de la république pour apercevoir ce caractère étroit et exclusif de leur application. Rapports des patriciens et des plébéiens, droits respectifs des magistrats, distributions de terres, choix des juges, places au théâtre, chaises curules, faisceaux, modes de votations, sacrifices dans tel ou tel temple : voilà l'abrégé des *matières* sur lesquelles roulent les *lois*, faites uniquement pour les Romains. A quoi donc obéissent les *sujets?* A des *traités*. Tout rapport entre Rome et une autre partie de l'*empire* (*imperium romanum*) a un caractère *international*. Un Gaulois, un Espagnol, un Numide, un Syrien n'ont rien à démêler avec les Douze Tables ou toute autre loi romaine; ils ont à observer les *conditions* du vainqueur. Ces conditions, c'est la *formula provinciæ* qui les résume. Brève et brutale, cette formule n'est nullement un *code*, mais un *tracé des limites* dans lesquelles pourra se mouvoir le *fonctionnaire nouveau et spécial* dont nous allons parler. C'est à lui *de se débrouiller là-bas*, au mieux des intérêts de la bourgeoisie romaine, et de prendre, à ses risques et périls, les mesures de détail, exécutives, législatives et judiciaires, qui lui sembleront à propos.

Pour nous résumer, le mécanisme gouvernemental de la *cité* romaine est impuissant à faire marcher le *monde* romain.

Le sénat n'est qu'une municipalité.

Les provinciaux sont des étrangers.

De là la nécessité de ce *pouvoir spécial* dont nous parlions, destiné à relier plus fidèlement au Sénat les peuples vaincus.

II.

Pour voir naître ce pouvoir spécial, revenons à nos *conquêtes*, conquêtes qui embrassent, depuis les guerres Puniques, des pays nombreux et lointains.

Les *consuls*, qui ont conquis ces pays, observé leurs lois, leurs mœurs, étudié sur place leur géographie et leurs ressources,

semblent naturellement désignés, après le travail de conquête, pour le travail d'exploitation.

Mais les consuls ne sont que deux, et on les change chaque année ; nous savons pourquoi.

Que faire alors? On ne touchera certes pas à la constitution romaine. (Le consulat existe encore sous le Bas-Empire.) Seulement on réélira le consul sortant sous le titre de *proconsul;* ou encore, on réélira le préteur, collègue et substitut du consul, sous le titre de *propréteur* (1). Et on l'installera dans sa *province.*

Cette *mesure,* qui semble peu de chose au premier abord, est grosse de conséquences.

Le *consul*, chef passager de toute l'armée romaine, a sa résidence officielle à Rome ; il convoque le sénat et les comices ; le patriciat et la haute plèbe ont l'œil sur lui ; il est plongé jusqu'au cou dans la *tradition bourgeoise* du milieu romain.

Le *proconsul* s'en va bien loin, dans un pays perdu, exercer, durant plusieurs années ordinairement, loin de toute surveillance effective, au nom d'un Sénat absent, *le pouvoir qu'exerçait,* avant lui, *l'ancien roi* du peuple vaincu.

Rome républicaine conquiert le monde, mais en y semant des monarchies.

On ne violente pas les forces sociales. Tout ce que Rome peut faire, en renversant un roi, c'est d'en nommer un autre, tiré de son sein. C'est un peu, *à ce point de vue*, l'histoire des premiers *gouverneurs* qui remplaçaient en France les seigneurs féodaux.

Pour bien comprendre le proconsul, il importe de se pénétrer de son triple caractère : il est *sénateur ;* il est *général;* il est *magistrat.*

1° Le proconsul est *sénateur;* c'est-à-dire qu'il appartient à l'une de ces vieilles familles de patriciens ou de riches plébéiens qui constituent, à Rome et autour de Rome, l'aristocratie territoriale. Il est propriétaire de *latifundia* en Italie. Il possède, à Rome, un foyer, des Pénates, une famille, une *gens*, des clients,

(1) L'Espagne, la Sicile et la Sardaigne sont gouvernées par des *préteurs.* Le préteur était considéré, à Rome même, comme un *sous-consul.* Nous désignerons tous ces gouverneurs sous le nom du *proconsuls.*

des amis, des relations, des intérêts innombrables. Riche Romain, il est à même d'apprécier les agréments du luxe, de l'hellénisme, des lettres, des arts, qui commencent à faire de Rome le centre obligé des plaisirs et de la vie mondaine. Des liens toujours puissants le rivent donc à la mère patrie. D'ailleurs son commandement n'est que temporaire (de 1 à 6 ans); il doit retourner à Rome un jour. Il est destiné, après son proconsulat, — lequel couronne définitivement sa carrière politique, — à reprendre son rang, le plus brillamment qu'il pourra, dans le cercle élégant et raffiné des riches oisifs, littérateurs, philosophes, amateurs de n'importe quoi, ou simplement épicuriens, qui, laissant cultiver par leurs esclaves leurs anciens champs de blé transformés en prairies, donnent à la classe dirigeante de cette époque le cachet d'éclat et de corruption qui la distingue.

2° Le proconsul est *général*. C'est le général conquérant qui a présidé à la réduction du pays en *province* romaine; c'est lui qui en a été effectivement, par la force des choses, le premier proconsul. L'organisation des nouveaux pouvoirs publics se ressentira forcément de cette origine *militaire*. En outre, soit crainte de soulèvements, soit proximité des barbares, l'entretien d'un corps de troupes *permanentes* dans le pays devient une rigoureuse nécessité. La conservation n'est qu'une suite de la victoire, et réclame également un bras armé. Le premier proconsul arrive donc *en militaire*. Il y a bien une commission de sénateurs qui l'accompagne, une *formula provinciæ* discutée et votée par le Sénat; mais, en pratique, c'est le conquérant qui fait tout : comme Cortez organise le Mexique, comme Pizarre organise le Pérou, le général romain organise sa province. Tout ce que peut faire le Sénat, c'est de le disgracier, et de le remplacer par un autre proconsul, qui, jeté dans les mêmes conditions, et issu de la même formation, fera exactement la même chose. « Tyran de Padoue, esclave de Venise, » dit le podestat de Victor Hugo. Le conseil des Dix était un peu, à ses podestats, ce que le sénat romain était à ses proconsuls. Le pouvoir de ceux-ci est délégué; mais il est *absolu*.

Dans les temps subséquents, temps éloignés de la conquête du

pays, les proconsuls, les propréteurs surtout, peuvent n'être pas des foudres de guerre; quelquefois même, comme Cicéron, Pline le Jeune, ils n'ont servi que peu de temps dans les armées; mais ils n'en sont pas moins les chefs absolus de toute la force armée résidant dans la province. D'autre part, nous allons voir que ce pouvoir n'est pas purement passif, comme celui de nos *gouverneurs* au dix-septième et au dix-huitième siècle. La sphère de leur action est incomparablement plus étendue. En effet :

3° Le proconsul est *magistrat*. — Il a dû, pour arriver à son grade actuel, suivre la filière du *cursus honorum*, être questeur, édile ou préteur, puis consul. Il a rendu la justice au forum, ou délivré des formules judiciaires aux plaideurs. Il a convoqué des comices, présidé des tribunaux extraordinaires. Il a soutenu plusieurs candidatures et intrigué pour se faire élire. Il n'est donc pas moins politicien que militaire; et ses nouvelles fonctions n'ouvrent pas moins de champ à ses tendances législatrices et administratives qu'à l'exercice abusif de la force armée. Ce n'est plus le type du *militaire pur*, comme celui des généraux que la France a employés quelquefois à l'organisation de ses colonies. C'est le militaire doublé d'un fonctionnaire, sabreur et légiste, entendu aux complications bureaucratiques comme aux opérations stratégiques; un Dupleix plutôt qu'un Bugeaud.

Il arrive, chargé d'un bagage juridique tout à fait curieux dans son métier, et qui distingue le général romain des généraux de tous les autres peuples. Supposez un officier *qui a fait son droit*, un droit épineux et jaloux, hérissé de précautions bourgeoises, tout pétri de subtilités inapplicables à toute autre société qu'à la bourgeoisie romaine, et excluant les pérégrins, en théorie, d'une foule de droits naturels considérés alors comme droits positifs. Une vaste besogne va s'imposer au proconsul : celle d'atténuer la contradiction flagrante du texte légal et des aspirations absolument différentes de son nouveau milieu. Le voici en présence d'un peuple nombreux, soumis à des usages séculaires, à des lois sanctionnées jadis par les anciens souverains, et qui n'existent pas aux yeux de Rome. Le proconsul, jurisconsulte plus ou moins retors en vertu de sa formation pre-

mière, se trouve être le médiateur naturel entre l'exclusivisme de plus en plus révoltant des lois officielles, façonnées à l'usage et à l'avantage exclusif de la bourgeoisie romaine, et les besoins nouveaux suscités par l'introduction d'une quantité croissante de Barbares dans la sphère élargie du monde romain. En bon avocat, il saura, dans ses *édits*, tourner, torturer la loi pour faire bénéficier ses *sujets* des avantages accaparés par les *citoyens*. Le proconsul sera plus qu'un magistrat : il deviendra *législateur*.

Concluons par une comparaison, qui achèvera d'éclairer la situation respective du proconsul et du sénat. Pour cela, rappelons-nous le caractère essentiel et primitif de ce dernier : à savoir, un corps de propriétaires ruraux qui, par l'intermédiaire d'agents armés, intéressés à sa grandeur, fait successivement d'heureuses acquisitions territoriales qui l'enrichissent de plus en plus. Tout propriétaire trop riche, surtout quand ses propriétés sont *loin*, a besoin d'un *régisseur;* et ce régisseur, quel que soit le nombre et l'organisation intime de ses commettants, reçoit ordinairement de *pleins pouvoirs*. Il est unique et absolu dans sa sphère, pour faciliter la partie technique du travail, et pour que l'exploitation, n'ayant qu'une tête, soit mieux dirigée. Le proconsul représente donc, dans sa province, l'agent autorisé d'une compagnie d'actionnaires (les citoyens romains) et de son conseil d'administration (le sénat romain) : agent pris dans le sein de la compagnie et du conseil, mais éloigné du contrôle trop minutieux de ses collègues, il peut plus ou moins *régir* à sa fantaisie et plus ou moins *gratter* pour son propre compte.

Seulement, dans le cas présent, le régisseur est *sénateur*, il est *général*, il est *magistrat*. Ces titres, surtout cumulés, vont lui donner une importance capitale.

D'autre part, le pays qu'il va habiter, le milieu social qui va l'environner, les rapports qui vont se nouer entre sa personne et des hommes nouveaux, doivent forcément, et à la longue, agir sur le type du proconsul, le modifier, le transformer.

C'est ce que nous étudierons bientôt.

(*A suivre.*) G. d'Azambuja.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME QUATORZIÈME.

LIVRAISON DE JUILLET 1892.

Pages.

Questions du jour. — Un Américain en France, par M. **Paul de Rousiers** 5
Le patronage (*Cours de Méthode de Science sociale*), par M. **Robert Pinot** 21
L'émigration bretonne à Paris et aux environs, par M. **J. Lemoine** 39
Libre-Échange ou protection. V. — La protection. — III. Pays à développement mixte de la culture et de l'industrie (*fin*), par M. **L. Poinsard** 61

LIVRAISON D'AOUT 1892.

Questions du jour. — Le traité de commerce franco-espagnol, par M. **Léon Poinsard** 93
Un produit social spécifique du XIXe siècle. — M. Prudhomme. — II. Le développement du type au XIXe siècle, par M. **G. d'Azambuja** 109
La Société Védique. — I. Le berceau des races humaines, par M. **A. de Préville** 133
L'émigration bretonne à Paris et aux environs. — II. La partie faible de l'émigration, par M. **J. Lemoine** 165

LIVRAISON DE SEPTEMBRE 1892.

Questions du jour. — Choses d'Italie, par M. **Léon Poinsard** 185
Le Patronage. — II. (*Cours de Méthode de Science sociale*), par M. **Robert Pinot** 205
La vallée d'Ossau. — Etude sur la population originaire et la prétendue famille-souche des Pyrénées. — III. La Propriété et la Famille, par M. **F. Butel** 218
L'émigration bretonne à Paris et aux environs. — III. La partie faible de l'émigration (*suite*), par M. **J. Lemoine** 239

LIVRAISON D'OCTOBRE 1892.

Pages.

Questions du jour. — Les troubles de Homestead, par M. **Paul de Rousiers** 249
Les auxiliaires du Patronage. — Le Commerce, les Cultures intellectuelles et la Religion (*Cours de Méthode de Science sociale*), par M. **Robert Pinot** 266
Les Héros d'Homère. — Contribution à l'étude des origines grecques. II. Origine des Hellènes. — I. Le rôle de la montagne grecque dans les temps modernes, par M. **Ph. Champault** 278
L'insuffisance de la statistique comme base de démonstration dans les questions de Libre Échange et de Protection, par M. **Léon Poinsard**. 296

LIVRAISON DE NOVEMBRE 1892.

Questions du jour. — Carmaux, par M. **Paul de Rousiers** 317
Les héros d'Homère. — Contribution à l'étude des origines grecques. II. Origine des Hellènes. — II. Le rôle de la montagne grecque dans l'antiquité et à l'époque légendaire, par M. **Ph. Champault** 333
L'émigration bretonne à Paris et aux environs. — IV. Les éléments supérieurs de l'émigration, par M. **J. Lemoine** 363
Monographie du Canada. — V. Le Triomphe définitif de l'initiative privée dans la colonisation. — La conquête du pays par les Anglais, par M. **Léon Gérin** 374

LIVRAISON DE DÉCEMBRE 1892.

Questions du jour. — Le quatrième ministère Gladstone, par M. **Paul de Rousiers** 393
L'isolement du clergé en France, par le **P. M.-B. Schwalm** 414
Comment les Proconsuls ont changé la constitution de Rome. — I. Origine du Proconsul, par M. **G. d'Azambuja** 434

TABLE ANALYTIQUE

DES TOMES XIII ET XIV.

(ANNÉE 1892.)

Cette Table suit les divisions de la Nomenclature sociale. Elle présente ainsi, en abrégé, un exposé analytique des questions traitées dans la Revue et, par conséquent, un précieux instrument d'étude. (Voir le tableau général de la Nomenclature, t. II, p. 493 et suiv., et l'exposé détaillé de chaque partie, t. I, p. 399 à 410; t. II, p. 22 à 48, 534 à 570; t. XI, XII, XIII et XIV, toute la série des articles sur le *Cours de Méthode de la Science sociale*.)

MÉTHODE GÉNÉRALE.

Il faut appliquer les règles de l'analyse pour retrouver les vestiges d'une formation sociale, XIII, 310.

LIEU.

GÉNÉRALITÉS. — La zone des lieux généralement intransformables coïncide, dans l'hémisphère boréal, à l'aire des alizés terrestres; la zone des territoires variés à celle des brises folles, XIV, 134 et 135.

EUROPE. — **France.** — La configuration de la vallée d'Ossau crée des moyens d'existence très définis, un travail homogène, et met à l'abri de toute influence étrangère, XIII, 310.

Grèce. — Les sols intransformables et montagneux couvrent, en Grèce, des espaces considérables, XIV, 280. — Le séjour dans la montagne grecque a pour effet le développement de la valeur individuelle et de l'esprit d'initiative dans une communauté peu nombreuse, libérale et égalitaire, XIV, 294. — Le rôle de la plaine grecque se borne à développer la richesse au bas de la montagne pour former le bandit et à faire pénétrer la civilisation sur la montagne pour former le bandit civilisé; en somme, elle met la civilisation à la portée de la montagne et la montagne se charge du reste, XIV, 295. — Au moyen âge, la montagne fournit à la Grèce des dominateurs guerriers, XIV, 334, 335. — Sparte doit à la montagne sa formation exclusivement militaire, XIV, 335. — L'Hercule argien est un héros sorti des milieux urbains portant la civilisation dans la montagne, disciplinant des bandes de montagnards et promenant à travers la Grèce de vastes expéditions de pillage, XIV, 340. — Les Hellènes sont dus à une évolution montagnarde de la civilisation indigène et non à un flot d'envahisseurs venus du dehors, XIV, 341. — Le lieu d'apparition des Hellènes est l'Hellade primitive, le massif de Pinde avec ses ramifications montagneuses de l'ouest et du sud-ouest, XIV, 344. — La montagne explique les groupes fragmentés et le défaut de cohésion de l'armée achéenne, la vie de pillage et tous les traits caractéristiques du guerrier homérique, XIV, 345. — A l'âge héroïque, la montagne grecque n'est pas seulement un poste de refuge et de pillage, c'est encore le seul pays où l'on puisse s'enrichir, car le troupeau est alors la source unique de la richesse, XIV, 345 à 352. — La montagne grecque, en régénérant, par une vie de lutte et de dangers, une sélection de vaillants sortis des villes, a été le point de départ de l'indépendance, vis-à-vis des Turcs, XIV, 349. — Sortis des civilisations urbaines de l'antiquité, les montagnards grecs gardent des relations avec leurs villes d'origine, ou au moins avec la Grèce de la Plaine, comme les Pallikares modernes, XIV, 354. — Eux aussi res-

tent des civilisés et d'un type supérieur, car, à la formation du brigand, ils joignent les qualités de l'éleveur, du commerçant, du spéculateur, ce sont de grands patrons du travail, XIV, 354. — Les montagnards donnent à la civilisation grecque une vigoureuse impulsion : ce sont à la fois d'ardents initiateurs et des patrons éminents ; ils ferment la période pélasgique et ouvrent la période hellénique, XIV, 356.

Italie. — La situation géographique du Latium fournissait aux Pélasges les conditions de lieu qu'ils étaient habitués à rechercher, XIII, 64 et 65.

ASIE. — Il existe en Asie une région de transition où viennent se rencontrer, en même temps que les steppes riches et les steppes pauvres, les sols variés propres à la culture du nord-ouest et du sud-est, XIV, 135 à 138. — Le point de rencontre des steppes et des sols variés est aussi celui où se trouvent à la fois les conditions de lieu nécessaires aux différents travaux de l'homme, XIV, 138 à 139. — La région de transition où se rencontrent les éléments des différents genres de travaux, paraît être le point de divergence des races humaines, XIV, 139 à 141. — Détermination de la zone de rencontre des steppes et des sols variés, XIV, 141 à 143. — Les conditions du Lieu amènent, dans tout le massif de l'Arménie et du Kurdistan, une extrême variété sur des points très rapprochés, XIV, 153 à 157.

TRAVAIL.

EUROPE. — **Espagne.** — La formation de la race espagnole l'a toujours empêchée de se mettre à la pratique générale et active des arts usuels, XIV, 93 à 99. — Le grand propriétaire vit à la ville laissant la terre aux mains des paysans ; aussi, en dépit des avantages naturels, l'agriculture est-elle dans un état d'infériorité manifeste, XIV, 99 à 101. — Malgré l'abondance des matières minérales propres à alimenter la grande industrie, l'industrie est peu développée, à cause de l'évolution sociale de la race, XIV, 101 à 103. — En Espagne, comme dans les pays où la formation communautaire paralyse l'activité individuelle, les entrepreneurs étrangers viennent se substituer à la race indigène pour exploiter les richesses que celle-ci délaisse, XIV, 103 à 105.

France. — Lien de fait étroit qui unit les ouvriers et la Compagnie minière de Carmaux, XIV, 317 à 318. — Anomalie d'une situation ouvrière viciée par la politique XIV, 318 et 319. — Recrutement sur place de la population minière de Carmaux, ses conséquences, XIV, 319 et 320. — Comment les verriers de Carmaux, étrangers au pays, ont corrompu les mineurs, XIV, 320 à 323. — L'arbitrage ne peut pas guérir les maux de l'antagonisme entre patrons et ouvriers, XIV, 329 et 330. — Les difficultés résultant de l'antagonisme ne peuvent être résolues ni par des arguments juridiques, ni par l'emploi de la force, XIV, 331 et 332. — L'agriculture française est inférieure par le personnel et en général mal préparée à la pratique des bonnes méthodes, par le matériel arriéré et insuffisant, par les capitaux rares et chers, XIII, 486 à 495.

La première condition nécessaire pour que la grande industrie se développe dans un pays, c'est qu'on y trouve en quantité : 1° la force motrice ; 2° les matières premières, XIV, 61. — La France ne possède pas en grande abondance la force motrice et les matières premières nécessaires au développement de la grande industrie, XIV, 61 à 64. — L'industrie française a été soumise, presque dès son origine, à un régime étroit et excessif de restriction et de réglementation qui a endormi l'initiative, XIV, 64 à 69. — De plus elle jouit de moins de considération que les fonctions publiques, XIV, 69. — La main-d'œuvre en France présente une infériorité manifeste en ce qui concerne les travaux à la fois délicats et rapides, XIV, 69 à 71. — En France, la fabrication en grands ateliers s'est développée plus tardivement qu'en Angleterre, ou en Belgique, XIV, 72. — En général l'industrie française est organisée et outillée de façon à augmenter les prix de revient et, par suite, les prix de vente, XIV, 73. — La France a eu longtemps une véritable supériorité pour la fabrication des objets de luxe, par suite du développement de la vie urbaine et de la royauté absolue, XIV, 76. — La production française est grevée de frais considérables par l'excès des intermédiaires, et par l'énormité des charges publiques, XIV, 79 à 82. — Énumération des causes qui créent l'infériorité de la France au point de vue de la fabrication, XIV, 82. — Beaucoup d'industries françaises sont incapables de se maintenir, même sur le marché intérieur, en présence du bon marché obtenu pour les fabricants de certains pays. Le commerce

d'importation est singulièrement resserré par la concurrence de ces mêmes pays, XIV, 85. — La France est un pays à développement mixte de la culture et de l'industrie, XIII, 486.

Région des Pyrénées. — Les dix-neuf vingtièmes du sol de la vallée d'Ossau ne produisant que de l'herbe, le travail y est nécessairement pastoral, XIII, 317. — Le travail, dans la vallée d'Ossau, revêt nécessairement la forme de la communauté, XIII, 458. — La division du travail, la dispersion des ateliers et la vie nomade empêchent les mêmes individus de s'occuper du troupeau et de la culture, XIII, 466. — Le pâturage, l'art pastoral, domine et absorbe tout le travail, XIII, 471. — L'amour de la condition de pasteur est très développé, aussi l'homme chargé du travail pastoral a-t-il la première place, XIV, 233. — L'art pastoral, qui, à l'origine, a produit la communauté, la préserve encore de la déformation totale dans les pays de montagne, alors même qu'il est allié à la culture, XIV, 237.

Grèce. — Les héros d'Homère possèdent la vaillance, le mépris du danger et l'amour de la gloire, XIII, 355. — Les exploits accomplis par les héros d'Homère exigent une vigueur physique à toute épreuve, XIII, 357. — Les héros d'Homère tiennent en grande estime les armes et le cheval, XIII, 360. — L'amour du butin a développé chez les héros d'Homère le besoin du lucre et une estime immodérée de la richesse, XIII, 362. — Les héros d'Homère ont la prudence cauteleuse et l'astuce, XIII, 368. — La période préhomérique est surtout caractérisée par un état violent, qui paraît indiquer une situation en dehors du droit des gens; la période homérique représente au contraire un état social régulier, XIII, 379. — La période homérique est simplement une évolution et comme un endiguement et une régularisation de la période préhomérique, XIII, 380. — De tous temps, la montagne grecque a été partagée entre les pâturages et la forêt, XIV, 282. — Le travail d'exploitation de la montagne grecque présente deux types principaux : dans les chaînes élevées, l'art pastoral à grands troupeaux pratiquant la transhumance et engendrant la richesse; dans les régions d'altitude moyenne, à côté des herbages d'hiver des grands troupeaux, c'est l'art pastoral restreint, compliqué de cueillette, de culture fragmentaire et parfois de chasse, XIV, 284. — Le travail accessoire du montagnard grec est le brigandage, ou la « Pallicaria », XIV, 284.

Italie. — En Italie comme en Grèce, les Pelasges nous apparaissent comme une race supérieure, entêtée à la culture et dédaignant les travaux de simple récolte, XIII, 62 à 68. — La culture en vue des échanges dans un sol varié produisit à Rome : 1° la constitution de capitaux ; 2° la vénalité de la terre ; 3° le prêt à usure, XIII, 68. — Ce qui manque à l'agriculture et à l'industrie italiennes, c'est le patronage des gens riches, XIII, 103 à 105. — Les races de l'Italie ont brillé surtout par leur aptitude supérieure à vivre principalement de l'exploitation des autres peuples, XIV, 186. — L'Italie, grâce à ses montagnes et à sa position maritime et méridionale, réunit tous les climats, et les productions les plus variées, XIV, 188. Mais l'homme évite l'effort nécessaire pour mettre en œuvre d'une façon intense les forces naturelles, XIV, 191. — L'Italie possède certains éléments propres à faciliter le développement de l'industrie, mais elle est entravée par un personnel peu entreprenant, des capitaux faibles, de lourdes charges, une force motrice localisée et peu régulière, une formation technique insuffisante, XIV, 195. — La grande industrie a été créée artificiellement en Italie, soit par les pouvoirs publics, soit par des entrepreneurs étrangers, XIV, 195 à 202.

Turquie. — Le milieu social en Turquie répugne à la formation de la grande industrie, XIII, 323 à 329.

Égypte. — Le patron agricole était nécessairement, dans la Vallée du Nil, le gouvernement; le sort du fellah est lié à ce gouvernement, XIII, 272 et 273.

AMÉRIQUE. — **États-Unis.** — La société Américaine est un merveilleux champ de démonstration pour montrer la souveraine efficacité de l'initiative privée, XIV, 6 à 12. — Lien de fait qui unit les ouvriers d'Homestead à la Cie Carnegie, XIV, 250 et 251. — Sagesse des revendications ouvrières aux États-Unis, XIV, 263 à 265. — Les États-Unis possèdent en abondance les matières premières nécessaires pour assurer le développement normal de la grande industrie, XIII, 40 et suiv. — La population des États-Unis étant supérieurement organisée pour la lutte économique, la grande industrie ne pouvait manquer d'y naître, XIII, 414 à 420. — La protection douanière était nécessaire pour assurer la naissance et le développement de l'industrie aux États-Unis, à cause

de l'avance prise par l'industrie européenne, XIII, 420 à 425.

PROPRIÉTÉ.

GÉNÉRALITÉS. — Dans les temps modernes, les sociétés les plus communautaires sont les plus arriérées, les moins riches, les moins puissantes, XIII, 24. — Les deux sociétés qui ont dominé toutes les autres, l'une dans l'antiquité, la société romaine, l'autre dans les temps modernes, la société anglo-saxonne, ont été les plus éloignées de la formation communautaire, XIII, 25. — Les conditions actuelles s'opposent au développement du communisme, XIII, 26. — La formation particulariste produit le régime social le plus favorable à la solution de la question ouvrière, XIII, 30.

EUROPE. — **France.** — Région des Pyrénées. — Le sol de la vallée d'Ossau ne donne naissance qu'à la petite propriété, XIV, 219. — Dans la vallée d'Ossau, tout chef de famille a la jouissance de pâturages communs et d'un petit lot de terre arable et de prairies à faucher, qui sont possédées individuellement, XIV, 220. — Les propriétés communes comprennent les biens communaux et les biens syndicaux, XIV, 220.

Italie. — Le peuple romain qui s'éleva au-dessus de tous ceux de l'antiquité, fut, en même temps, le moins communautaire, XIII, 24.

BIENS MOBILIERS.

EUROPE. — **France.** — Région des Pyrénées. — Estimation des biens mobiliers dans une famille de la vallée d'Ossau, XIV, 231.

SALAIRE.

EUROPE. — **France.** — L'entente sur le salaire est plus nécessaire aux mines de Carmaux qu'à Homestead, XIV, 318.

ÉPARGNE.

EUROPE. — **France.** — La nature du travail éloigne les verriers de Carmaux de l'esprit d'épargne, XIV, 322.

FAMILLE OUVRIÈRE.

GÉNÉRALITÉS. — La transmission intégrale n'est pas la caractéristique de la famille-souche, ainsi que l'a cru Le Play, XIV, 236.

EUROPE. — **France.** — Les villages lorrains de vignerons et d'ouvriers de forges sont placés dans des conditions peu favorables à l'éducation, XIII, 82 et suiv. — Région des Pyrénées. — Dans la vallée d'Ossau, le père avantage toujours l'aîné de ses enfants : les cadets renoncent à leur part en nature et se contentent d'un capital en argent, XIV, 229. — La conservation du foyer est la grande préoccupation de l'Ossalois, XIV, 230. — Dans la vallée d'Ossau, ce sont ordinairement les cadets qui font la fortune des maisons, XIV, 243. — La famille ossaloise est une communauté réduite à sa plus simple expression, XIV, 235.

MODE D'EXISTENCE.

EUROPE. — **France.** — Région des Pyrénées. — Les familles ossaloises trouvent sur leurs petits domaines les éléments essentiels du Mode d'existence, XIII, 465.

PHASES DE L'EXISTENCE.

GÉNÉRALITÉS. — Les « Phases de l'Existence » sont des besoins matériels qui se présentent sous une forme trop imprévue, trop irrégulière, ou trop importante pour qu'il y soit pourvu par les ressources ou les capacités des Familles ouvrières, XIII, 131. — Elles se répartissent en trois classes : les Origines, les Survenances notables, et les Perturbations, XIII, 133. — Ces trois classes sont disposées dans l'ordre naturel, XIII, 134. — Les *Origines* ne figurent au tableau qu'au titre des Phases de préparation à l'existence de la Famille, XIII, 135. — Les *Survenances* notables sont les événements qui se présentent le plus souvent sous un aspect heureux, comme un développement normal de l'existence de la famille, XIII, 136. — Les Survenances notables sont : les naissances, l'instruction, les solennités et somptuosités, les établissements et entreprises, les alliances et noces, l'institution de l'héritier, les déplacements et les départs, les adoptions, donations, héritages, enfin les autres survenances notables mises ici pour indiquer que la liste précédente n'est qu'énonciative, XIII, 136. — Les *Perturbations* sont tous les événements qui se présentent sous un jour fâcheux pour la famille ouvrière, XIII, 138. — Les Perturbations sont : les accidents et maladies, les retraites, les décès, les sinistres, les chômages, les dettes, l'inconduite, les condamnations, le service public, les calamités sociales, enfin les autres perturbations mi-

ses ici pour indiquer que la liste précédente n'est qu'énonciative, XIII, p. 136.

EUROPE. — **France**. — Région des Pyrénées. — Les familles ossaloises sont aidées par la communauté dans les principales phases de l'existence, XIV, 236.

PATRONAGE.

GÉNÉRALITÉS. — Le « Patronage » est un groupement supérieur superposé aux familles ouvrières, qui a pour but de les diriger dans le travail, dans la disposition de la propriété et de les aider dans les phases de l'Existence, XIV, 21. — Il y a quatre grandes espèces de Patronage : le Patriarche, le le Chef de famille-souche et de métier, le Patron à famille-souche, et le Patron à famille instable, XIV, 23. — Le *Patriarche* n'exerce qu'une très faible action patronale, ce sont les productions spontanées du Lieu qui patronnent, XIV, 24. — Lorsque les populations patriarcales s'adonnent à la culture, le patriarche est secondé par un Conseil de Communauté, XIV, 28. — Le *chef de famille-souche et de métier* présente un type d'élite, car malgré l'exiguïté de la famille et de ses ressources naturelles le Patronage demeure encore dans la famille, XIV, 34. — Cette seconde espèce du Patronage comprend quatre variétés : le Pêcheur côtier, le Paysan, l'Artisan, l'Entrepreneur de transports; ces variétés sont déterminées d'après le travail, elles sont classées d'après les difficultés que ces différentes espèces de travaux présentent à l'ouvrier pour demeurer chef de métier en même temps que chef de famille, XIV, 35. — Le *Patron à famille-souche* est défini par la capacité qu'il présente d'être capable de patronner dans le Travail, la Propriété et les Phases de l'Existence, non seulement les membres de sa famille, mais encore un grand nombres de familles ouvrières qui ne peuvent, réduites à elles seules, se tirer d'affaire, XIV, 206. — Cette troisième espèce présente six variétés : le patron à famille-souche; agriculteur, forestier, mineur, petit fabricant, de fabrique collective, grand fabricant : ces variétés sont classées dans l'ordre de la difficulté croissante de patronner, XIV, 207. — Le *Patron à famille instable* est la première manifestation des formes anormales du Patronage, c'est-à-dire des formes du Patronage qui se substituent à quelques-unes des précédentes, sans en pouvoir remplir la fonction : ces formes anormales sont : le patron à famille instable, le maître d'atelier, la société d'actionnaires, XIV, 211. — Analyse des éléments analytiques du Patronage, XIV, 217. — Pour exercer sa fonction patronale, le patron a besoin du concours d'un certain nombre de spécialistes, XIV, 266. — Ces spécialistes auxiliaires se développent dans le même sens que les espèces du Patronage, XIV, 267. — Ils ne sont que des auxiliaires et sont incapables d'exercer directement le Patronage, XIV, 268. — Ces auxiliaires appartiennent au Commerce, aux Cultures intellectuelles, et à la Religion, XIV, 269. — On les a classés dans l'ordre où ils s'éloignent le plus des travaux manuels, XIV, 270.

EUROPE. — **France**. — La brigue des fonctions électives de la part d'un patron amène fréquemment la perte de sa fonction patronale, XIV, 323 à 329.

AMÉRIQUE. — **États-Unis**. — Comment un manufacturier bienfaisant n'est pas nécessairement un bon patron, XIV, 251 à 255.

COMMERCE.

GÉNÉRALITÉS. — Il faut distinguer entre le chef de métier commerçant et le spécialiste commerçant, XIV, 271. — Le chef de métier commerçant présente le cas le plus simple du commerce, XIV, 272. — Le spécialiste commerçant est le véritable auxiliaire du grand patron, XIV, 273. — Il présente trois variétés, le petit commerçant, le grand commerçant, la société commerciale, XIV, 274. — Le commis est l'employé du commerce, à ce titre il faut l'étudier, XIV, 275. — La Banque est mise à part à cause de l'objet spécial de son commerce, XIV, p. 276. — Les pays libre-échangistes se divisent en pays à production industrielle prépondérante; pays à production naturelle prépondérante, XIII, 229. — Les pays qui fournissent essentiellement des produits naturels, végétaux, animaux, ou minéraux et fort peu de produits fabriqués par la grande industrie ont intérêt au libre-échange, XIII, 322. — Il peut être utile d'exercer dans un pays une action économique au moyen des tarifs douaniers, mais on doit tenir compte des divers intérêts en présence, XIV, 87 et suiv. — La statistique est insuffisante comme base de démonstration dans les questions de libre-échange et de protection, XIV, 296 à 316. — Les statistiques douanières sont d'une inexactitude notoire, et, de plus, il est impossible d'établir entre elles, soit pour un seul pays, soit pour plusieurs, des compa-

raisons même approximatives, XIV, 296 à 316.

EUROPE. — **Angleterre.** — Le développement industriel dans ce siècle a fait de ce pays le plus grand pays exportateur du monde et le plus libre-échangiste, XIII, 232 à 250. — Jusqu'au commencement de ce siècle, l'Angleterre a été protectionniste à cause de la situation de son industrie et de son agriculture, XIII, 229 à 232. — Le libre-échange a eu pour résultat de fournir un large débouché à la fabrication et de la surexciter; enfin, d'augmenter la puissance commerciale de l'Angleterre qui est devenue l'entrepôt du monde, XIII, 250. — Les Anglais sont partisans du libre-échange, parce qu'ils sont outillés pour le pratiquer, XIII, 250. — La réaction protectionniste, qui se produit dans différents pays, menace de fermer les principaux débouchés du commerce anglais, XIII, 250 à 256.

Espagne. — Par suite de son incapacité industrielle, l'Espagne réduit son exportation aux produits du sol; elle importe au contraire des produits manufacturés, XIV, 106. — Si l'Espagne persiste à s'entourer d'une haute barrière de douanes, l'invasion des entrepreneurs étrangers s'accentuera, en même temps que l'activité de la contrebande, XIV, 107.

France. — La libre concurrence avec les pays à grande production agricole aurait pour résultat de chasser du marché les principales denrées indigènes, XIII, 497. — La protection économique est un moyen de compensation dont l'emploi modéré est indispensable, étant donnée la situation actuelle, mais l'application en est difficile et compliquée, surtout à cause de notre état politique, XIV, 91.

Italie. — La prospérité commerciale des républiques italiennes du moyen âge tenait à une situation géographique privilégiée combinée avec l'état social de l'Europe à cette époque, XIII, 106 et 107. — La richesse du sol est assez grande, malgré l'insuffisance de la race, pour fournir un excédent considérable de produits naturels, qu'on a intérêt à pouvoir placer au dehors, XIV, 193. — L'Italie commet une grande imprudence, en s'isolant économiquement et politiquement des pays les mieux placés pour trafiquer avec elle, XIV, 204.

Russie. — Les pays dépourvus de l'aptitude industrielle, comme la Russie, qui recourent au système protecteur pour développer la grande industrie, ne réussissent guère qu'à y attirer des étrangers nombreux et entreprenants, XIII, 341 à 353.

Turquie. — Le haut négoce échappe, tout comme la grande industrie, aux mains des Ottomans, XIII, 332. — Les productions naturelles l'emportent sur les produits de l'industrie et du commerce, XIII, 333 à 336. — La Turquie a besoin d'écouler au dehors l'excédent de sa production naturelle et d'appeler chez elle les produits ouvrés des pays industriels, XIII, 337. — La Turquie est, par nature, libre-échangiste, XIII, 336 à 341.

AFRIQUE. — **Égypte.** — Le commerce d'Alexandrie, développé, sous la domination romaine, par l'envoi des blés d'Égypte en Italie, amena dans cette ville l'établissement d'une puissante colonie juive, XIII, 78 à 80.

AMÉRIQUE. — **États-Unis.** — Les États-Unis ont une histoire économique opposée à celle de l'Angleterre : libre-échangistes d'abord, ils sont devenus protectionnistes à outrance, XIII, 401. — L'énorme production industrielle des États-Unis a réduit les importations et développé les exportations, XIII, 430. — Si le régime prohibitif est exposé à disparaître, du moins les États-Unis paraissent avoir encore à gagner à une protection accentuée, XIII, 431 à 436.

CULTURES INTELLECTUELLES.

GÉNÉRALITÉS. — Les spécialistes se forment soit par l'exercice même du métier, soit par l'école professionnelle, XIII, 294 et 295. — L'éducation morale ne saurait résulter de programmes scolaires soigneusement rédigés, XIII, 197 à 201. — L'instruction reçue à l'école est une réalité ou un leurre suivant l'usage qu'on en fait dans la vie, XIII, 205 à 207. — L'éducation morale reçue à l'école produit des effets très divers suivant les milieux auxquels elle s'applique, XIII, 207 à 209. — Les sociétés à formation particulariste sont réfractaires à l'action du socialisme, XIII, 18. — Le socialisme tend à nous ramener tout simplement au régime social des peuples de l'antiquité, XIII, 22. — D'après les anarchistes, l'homme doit recevoir non suivant son travail, mais suivant ses besoins, XIII, 474. — Les anarchistes, qui invoquent les tendances de l'Occident vers l'initiative individuelle, se contredisent en cherchant un

solution dans le communisme oriental, XIII, 480.

EUROPE. — **Allemagne.** — Le socialisme est essentiellement un produit d'origine et de fabrication allemande, XIII, 6. — C'est de l'Allemagne et par les Allemands que le socialisme se propage dans le reste du monde, XIII, 15.

France. — L'Enseignement supérieur manque aujourd'hui chez nous de deux conditions nécessaires à son essor, l'indépendance et la concentration scientifique, XIII, 293. — Il n'y a ni savants sérieux, ni spécialistes éminents sans l'œuvre personnelle de la réflexion, que nos systèmes d'examens ne développent pas, XIII, 293 et 294. — Nos facultés de sciences, de lettres et de droit ont pour but de former des spécialistes et emploient à cela des procédés de philosophes, XIII, 295 et 296. — Nos facultés ne sont pas propres à former l'homme de science, XIII, 297 et 298. — Le besoin de spécialistes et les aspirations des savants conspirent également contre nos facultés françaises, XIII, 298 à 300. — Les Universités adonnées à de hautes études trouveraient probablement en France un personnel suffisant d'étudiants, XIII, 306 et 307. — Le mouvement prudhommesque, sous la Restauration, s'incarne plus particulièrement dans le libéralisme, le romantisme et l'éclectisme, XIV, 113. — A partir du premier tiers de ce siècle, le caractère prudhommesque tend à devenir cosmopolite, XIV, 124.

Grèce. — La comédie d'Aristophane est l'écho des plaintes de l'aristocratie contre la démocratie, de l'ancien régime contre le nouveau, XIII, 151. — La forme de la comédie d'Aristophane est caractérisée par la grossiereté et la hardiesse, XII, 165.

Russie. — La doctrine anarchiste est un produit naturel du milieu social russe, XIII, 479.

RELIGION.

GÉNÉRALITÉS. — L'état social d'un pays influe sur les crises religieuses, XIII, 498-518. — La famille instable n'admet ni les influences collectives de la piété orientale, ni l'énergie personnelle de la piété anglo-saxonne, XIII, 502. — Avec la famille instable, les esprits se laissent pénétrer, suivant le milieu ambiant, de religion ou d'irréligion, XIII, 508. — Les anciens procédés du clergé, les confréries, les cercles, les patronages, etc., révoltent, ou atteignent mal les sociétés à familles instables, XIII, 508. — C'est surtout par l'action individuelle que le prêtre doit atteindre les fidèles et non par l'action publique, XIII, 515. — L'Église catholique est obligée aujourd'hui, par les circonstances, à vivre de sa vie propre sans compter sur l'appui du bras séculier, XIII, 36 et 37. — La Papauté gouverne l'Église avec une souplesse qui sait s'accommoder de toutes les circonstances, XIII, 39 et 40.

EUROPE. — **Allemagne.** — Saint Boniface a eu une grande influence dans le développement de la science spéculative et de la conscience populaire chez les barbares, XII[1], 174 à 196.

France. — Les hommes politiques jeunes sont le plus généralement partisans d'une solution libérale des rapports de l'Église et de l'État, aboutissant à la séparation loyale, XIII, 37 et 38. — Le concordat de 1801 a été conclu par le Pape dans les conditions les plus défavorables : les catholiques avaient tout perdu et Napoléon menaçait la Papauté d'un schisme, XIII, 41 et 42. — La suppression du budget des cultes ne paraît pas devoir entraver d'une manière notable l'exercice du culte catholique, XIII, 43 et 44. — La séparation de l'Église et de l'État amènerait, dans l'administration épiscopale, de gros tracas immédiats compensés par la préparation d'un avenir meilleur, XIII, 44 et 45. — L'Union historique de l'Église et de l'État dans certaines sociétés est le résultat de circonstances plutôt que la conséquence d'un principe, XIII, 46 et 47. — La séparation l'Église et de l'État peut être pour les catholiques français l'occasion d'un heureux apprentissage de la liberté, XIII, 47 à 51. — Le droit commun des associations n'est pas suffisamment large actuellement pour permettre à l'Église séparée de l'État d'avoir une situation temporelle normale, XIII, 51 à 53. — L'Église catholique affranchie par sa séparation d'avec l'État aura une attitude plus digne et inspirera moins de méfiance au peuple, XIII, 53 à 36. — L'action individuelle du clergé pour la diffusion de la religion paraît être de plus en plus la seule possible en France, XIV, 16 à 20. — L'influence du milieu social a poussé le clergé à s'isoler des laïques, au grand détriment de son ministère et de son action, XIV, 415 à 433.

Grèce. — Dans une société qui se transforme la mythologie représente un stade antérieur de la formation sociale, XIII, 373.

Les dieux de l'Olympe présentent le type primitif et accusé des héros d'Homère XIII, 374 et suiv. — Les traits communs à la période mythologique ou préhomérique et à la période homérique s'expliquent par la pratique du pillage, mais avec des conditions de milieu un peu différentes, XIII, 379.

ASIE. — Les races d'hommes qui occupaient l'Asie Mineure au commencement de notre ère étaient préparées, par leurs traditions mieux conservées que chez les races européennes, à l'adoption d'une religion monothéiste, XIII, 259 et 260. — Circonstances sociales qui ont permis la naissance de l'islamisme, XIII, 267 à 269.

AFRIQUE. — Les confréries religieuses d'Orient furent le principal instrument de conservation de la tradition primitive, XIII, 260. — Affinité existant au point de vue religieux entre les chrétiens et les races issues du désert, 261, à 265.

Égypte. — Aux premiers siècles de l'ère chrétienne, l'Église jouit d'une partie de antique puissance des prêtres égyptiens, XIII, 265 et 266. — Les ordres religieux musulmans ont hérité de la puissance des confréries créées autrefois par les chameliers du Grand Désert, XIII, 270 à 272.

AMÉRIQUE. — Les prêtres catholiques, aux États-Unis, exercent leur apostolat directement sur des individus isolés, XIV, 12 à 17. — L'action personnelle exercée par les prêtres catholiques aux États-Unis est la seule possible et se trouve éminemment féconde, XIV, 16 et 17.

VOISINAGE.

GÉNÉRALITÉS. — La banlieue morcelée n'est pas le régime particulier de la famille instable, c'est avant tout le mode naturel d'installation des sociétés patriarcales et pastorales quand elles passent à la culture, XIV, 238. — Ce groupement en villages vient de l'habitude de vivre en commun et de la nécessité de continuer à s'entendre encore sur tout ce qui reste de commun et demeure de beaucoup le principal, *ibid.*

EUROPE. — **France.** — Le caractère collectif de la vie des habitants et le besoin qu'ils ont les uns des autres sont très marqués chez les Ossalois, XIV, 232.

AMÉRIQUE. — L'esprit d'association s'allie fort bien, aux États-Unis, à l'habitude de l'initiative privée, XIV, 11 et 12.

CORPORATIONS.

EUROPE. — **France.** — Une grande partie du sol de la commune, dans la vallée d'Ossau, appartient à une corporation des habitants, XIV, 225.

COMMUNE.

EUROPE. — **France.** — Les communes de la vallée d'Ossau possèdent en propriété une partie des montagnes, XIV, 220.

UNION DE COMMUNES.

EUROPE. — **France.** — Sept montagnes appartiennent en commun à dix-huit communes de la vallée d'Ossau, XIV, 225.

CITÉ.

EUROPE. — **Italie.** — La pratique de la vie urbaine est poussée à un degré d'intensité extraordinaire, XIV, 187.

PAYS MEMBRE DE LA PROVINCE.

EUROPE. — **France.** — La vallée d'Ossau forme un pays bien circonscrit par le relief du sol, XIII, 310.

PROVINCE.

EUROPE. — **France.** — La personnalité civile donnée aux Universités pourrait être pour elles le point de départ d'une vie propre, XIII, 301 à 304. — La personnalité civile donnée aux Facultés n'élargirait pas suffisamment le cadre de l'enseignement supérieur, XIII, 304 à 306.

Italie. — ROME ANCIENNE. — Les Romains ne pouvaient gouverner le monde avec le mécanisme gouvernemental de leur Cité : ils durent créer un magistrat spécial : le proconsul, XIV, 434 à 447.

AMÉRIQUE. — **États-Unis.** — Faiblesse de la police, XIV, 259 et 260.

ÉTAT.

EUROPE. — **Allemagne.** — L'extension de l'action de l'État en Allemagne y a développé le socialisme, XIII, 13.

Angleterre. — La constitution d'un parti ouvrier crée de grandes difficultés au ministère Gladstone. — Le ministère Gladstone rencontre en face de lui une foule de problèmes difficiles, XIV, 405 à 414.

IRLANDE. — L'autonomie irlandaise est rendue très difficile par suite de l'absence d'une classe de gouvernement en dehors des avocats et des journalistes, XIV, 395 à 405. — Les Anglais se sont mis dans des conditions impossibles pour gouverner l'Irlande, XIV, 395 à 405.

France. — Les partis politiques anciens encadrent moins qu'autrefois les politiciens jeunes, XIII, 37 et 38. — Le mouvement actuel en faveur des Universités est le résultat d'une longue réaction contre la conception napoléonienne de l'Université, XIII, 289 à 291. — Dans l'esprit de Napoléon, l'Université impériale était une pépinière de fonctionnaires, non de savants, XIII, 292 et 293. — L'expérience de l'État enseignant, dans la sphère de l'enseignement supérieur, a donné de mauvais résultats, XIII, 300 et 301. — La genèse du type prudhommesque c'est la brusque élévation de la bourgeoisie au rôle de classe dirigeante, XIII, 439. — Le type prudhommesque a été accentué par le progrès de la centralisation, l'institution de la Garde nationale et la confiscation des biens du clergé, XIII, 445. — L'avènement brusque de la bourgeoisie a eu pour effet l'affaiblissement de la politesse et l'indifférence politique, XIII, 452. — L'œuvre de la Bourgeoisie dans ce siècle est nulle, XIV, 130.

Grèce. — La démocratie athénienne est une démocratie religieuse, XIII, 142. — La démocratie athénienne a en horreur la tyrannie, XIII, 145. — Les Grecs de l'époque classique sont dominés par les montagnards guerriers, XIV, 335 à 340.

Italie. — ROME ANCIENNE. — Les anciens rois de Rome paraissent avoir été de gros capitalistes nécessaires aux premières entreprises de la ville, XIII, 69. — Le sénat romain paraît avoir été, à son début, une forte association de propriétaires terriens prêtant à usure, XIII, 69. — Le sénat romain, composé d'une aristocratie reposant sur la Culture et l'Épargne, est essentiellement stable, XIII, 69 et 70. — La puissance du sénat romain se perdit du jour où les familles patriciennes abandonnèrent leurs traditions d'épargne au contact de la Grèce, XIII, 73. — L'administration des empereurs romains fut beaucoup moins sage que celle du Sénat, à cause de la nécessité où ils se trouvaient de flatter le peuple, XIII, 74 et 75. — ITALIE MODERNE. — La crise financière italienne n'est qu'une des manifestations de la crise générale que traverse ce pays, XIII, 101. — La crise financière de l'État italien a sa source dans l'inertie des forces productrices, XIII, 107. — Les hommes d'État italiens ont cru que l'unité italienne produirait la richesse par elle-même, tandis qu'elle était seulement une occasion favorable, XIII, 107 à 109. — La *Mégalomanie* des hommes d'État a produit une fièvre de spéculation insensée, XIII, 109 et 110. — Les finances italiennes et le socialisme d'État, XIII, 111 et 112. — L'abandon des entreprises industrielles faites par l'État et la décentralisation des services publics semblent les seuls remèdes possibles à la situation financière italienne, XIII, 113 à 116.

AMÉRIQUE. — L'esprit public s'allie fort bien en Amérique à l'habitude de l'initiative privée, XIV, 8 à 10. — Les Tarifs douaniers deviennent aux États-Unis une occasion d'antagonisme et de grève, XIV, 255 à 258. — Le remède aux troubles amenés par la question ouvrière est demandé généralement par les Américains à un usage plus complet de la liberté de chacun, XIV, 260 à 263. — Comment le régime des Bills Mac-Kinley ouvre la porte au socialisme d'État, XIV, 265.

EXPANSION DE LA RACE.

EUROPE. — **France.** — BRETAGNE. — La Péninsule armoricaine semble avoir fourni, de tous temps, à l'émigration sous ses diverses formes, un important contingent, XIV, 40. — En l'habituant à compter sur la famille et sur la paroisse, en étouffant en lui l'esprit d'initiative, la formation communautaire a pour effet de rendre le Breton réfractaire à toute idée d'émigration, XIV, 44. — Malgré leur répugnance, les Bretons sont contraints d'émigrer par suite de la misère, XIV, 45. — Les chemins de fer ont eu une influence décisive sur le développement de l'émigration bretonne, XIV, 51. — Le service militaire a eu une grande influence sur le développement de l'émigration bretonne, XIV. — L'émigration bretonne est une émigration pauvre, XIV. — Elle se fait par groupes, XIV, 56. — Elle se fait presque toujours avec esprit de retour, XIV, 59. — En général, les émigrants bretons ne peuvent embrasser que des métiers n'exigeant pas de capital, XIV, 166. — Les émigrants bretons sont peu aptes à un travail intensif, à cause de leur formation communautaire, XIV, 166. — L'émigrant breton reste attaché au mode de travail

auquel il s'est d'abord consacré et est impuissant à progresser dans ce mode de travail, XIV, 168. — Les émigrants agricoles exercent les métiers d'ouvriers agricoles, d'ouvriers d'usines, d'ouvriers maraîchers, d'employés de chemins de fer, de domestiques, XIV, 168. — Le Breton, une fois séparé de son milieu primitif, a une tendance extraordinaire à se perdre dans le nouveau milieu où il se trouve transporté, XIV, 181. — L'émigrant breton est très apte à faire un employé de chemins de fer, XIV, 210. — Parmi les Bretons, ce sont surtout les femmes qui émigrent comme domestiques, XIV, 242. — C'est la formation communautaire qui pousse les femmes bretonnes à émigrer comme domestiques, XIV, 243.

Italie. — L'émigration romaine s'opéra par la voie de terre et par l'occupation militaire des territoires conquis. C'est pourquoi les colonies restaient dépendantes de la ville, XIII, 71 et 72.

AMÉRIQUE. — Canada. — Louis XIV fut impuissant à suppléer à l'initiative privée dans la colonisation du Canada, XIII, 519 à 546. La Compagnie des Indes occidentales a négligé les intérêts du Canada, XIII, 524 ; elle a échoué dans son commerce, XIII, 525. — Les seigneurs furent impuissants à coloniser le Canada, soit par eux-mêmes, soit avec l'assistance de l'État, XIII, 539. — L'intervention de l'État, qui des gentilshommes n'avait pu faire des agriculteurs au Canada, leur permit de s'emparer du commerce des fourrures et de le constituer sur une large base, XIII, 535. — La première conséquence du développement de la traite au Canada fut l'expansion subite de la colonie, XIII, 539. — Le commerce des fourrures fit du seigneur canadien un aventurier, ou un fonctionnaire, XIII, 546.

ÉTRANGER.

EUROPE. — Italie. — Énormité de la dette italienne vis-à-vis de l'Étranger, XIII, 103.

Grèce. — L'invasion turque, en Grèce, eut pour résultat d'accentuer l'émigration vers la montagne, XIV, 290 et suiv.

AFRIQUE. — Égypte. — Les Romains conquirent l'Égypte en maîtres, tandis que les Grecs s'y étaient établis en patrons, XIII, 57 à 62. — Sous l'administration impériale romaine, les blés d'Égypte prirent le chemin de Rome au lieu d'alimenter les déserts du Sud, d'où révoltes chez les Arabes, en Éthiopie, etc., XIII, 76 à 78. — Les exactions de la domination romaine à l'époque impériale amenèrent la décadence de la population rurale égyptienne, XIII, 80 et 81. — La conquête romaine en Égypte a détruit un des éléments nécessaires à sa prospérité, le grand patron universel, représenté par les Pharaons, XIII, 257 et 258. — La chute de l'empire romain, en rendant aux blés d'Égypte leur débouché naturel vers le Sud fit s'étendre et prospérer les confréries religieuses occupant les déserts d'Arabie, XIII, 263. — Prospérité de l'Égypte sous l'administration d'Amrou, imbu des traditions du groupe familial chamelier, XIII, 274. — L'extension de l'Islam au delà de la région des Pasteurs chameliers fit abandonner aux musulmans dominateurs de l'Égypte les coutumes qui faisaient sa prospérité, XIII, 275 et 276. — Souffrance de l'Égypte sous l'administration turque, XIII, 276 à 279. — Transformation de l'Égypte au contact des Européens dans le dix-neuvième siècle, XIII, 279 à 282. — Constitution d'un prolétariat agricole sous la direction des Occidentaux capitalistes, XIII, 282 à 287. — Depuis la chute de la dynastie des Lagides, l'Égypte a toujours été soumise à l'étranger, XIII, 272 à 288.

AMÉRIQUE. — États-Unis. — Les Américains des États-Unis ont haussé le ton dans leur différend avec l'Angleterre au sujet des pêcheries de Behring, parce que les prétentions anglaises allaient à l'encontre de la doctrine de Monroe : *l'Amérique aux Américains*, XIII, 384 à 391. — L'accession du Canada aux États-Unis, souhaitée actuellement par plusieurs Américains, n'est repoussée par aucun comme éventualité future, XIII, 388 à 390. — Les souvenirs de la guerre d'indépendance s'unissent à la rivalité commerciale actuelle et à certaines différences sociales greffées sur un fonds commun pour éloigner les Anglais des Américains. Ce sont des frères ennemis, XIII, 391 à 397.

HISTOIRE DE LA RACE.

GÉNÉRALITÉS. — L'histoire véritable serait l'histoire des quelques hommes qui offrent le type éminent de la race dans chaque pays et à chaque époque, XIV, 5.

ASIE. — L'origine de l'humanité ne paraît pas se trouver dans la race du Sahara persan, XIV, 143 à 145. — L'origine de l'humanité ne paraît pas se trouver dans la

race cultivatrice de l'Irak-Adjémi, XIV, 145 à 149. — L'origine de l'humanité ne paraît pas se trouver chez les pasteurs de steppes riches, XIV, 149 à 152. — Le berceau de l'humanité paraît s'être trouvé dans la région de l'Arménie et du Kourdistan, XIV, 157 à 164. — Conditions matérielles et sociales permettant l'émigration de la race humaine de la région arménienne vers toutes les zones de la terre, XIV, 158 à 164.

RANG DE LA RACE.

EUROPE. — **France**. — Bretagne. — La formation sociale du Breton le rend inférieur aux populations voisines parmi lesquelles il va s'établir, XIV, 44.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

LE MOUVEMENT SOCIAL

L'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ

La Société que nous avons instituée, pour le développement de l'initiative privée et la vulgarisation de la science sociale, vient à peine de naître et elle a déjà une histoire.

Pour la dégager nettement et hautement de toute attache de parti, il nous a paru bon de faire une démonstration publique éclatante, et de la déclarer un instant dissoute en annonçant qu'elle serait reconstituée le lendemain.

Nous devons à nos amis et au public une explication brève, mais nette, de cet incident qui a occupé toute la Presse.

Nous avions recueilli à dessein l'adhésion de membres appartenant aux groupes les plus divers, les plus opposés, du monde politique, afin d'attester que la Société était exempte de toute partialité politique, et qu'elle entendait poursuivre en dehors des compétitions de partis, l'étude supérieure et désintéressée des questions sociales.

Mais une partie de la Presse et du public, qui a particulièrement peine à concevoir quoi que ce soit en dehors de la politique, a cru, ou voulu voir là la création d'un vaste parti, un groupement politique de circonstance, une coalition parlementaire : c'est-à-dire précisément le contraire de ce qui était.

En cet état de choses, il n'y avait qu'un moyen de frapper vivement l'esprit public et de rompre net cette fausse piste sur laquelle on l'engageait : c'était de déclarer la Société dissoute, pour la rétablir dans sa vérité après le commentaire que devait en donner M. Demolins dans une conférence publique, où il se proposait d'en démontrer le caractère purement social et scientifique.

Cette conférence a eu lieu le samedi 21 mai, à 8 heures 1/2 du soir, dans la grande salle des séances de la Société de Géographie, 184, boulevard Saint-Germain, devant un public nombreux et très notable appartenant à toutes les nuances de l'opinion.

Aujourd'hui, l'équivoque est parfaitement dissipée ; on ne peut plus ignorer que la Société est en dehors de toute agitation et de toute visée politiques et qu'elle n'agit que pour la recherche et l'enseignement exacts des faits sociaux.

Pour mieux attester encore ce caractère de la Société, on lui a retiré le titre d'*Alliance antisocialiste*, dont une partie de la Presse avait voulu lui faire une étiquette politique au lieu d'une déclaration doctrinale scientifique.

Le sous-titre de la Société, qui était l'explication de son premier titre, mais qui, dans sa clarté, avait l'inconvénient d'être un peu long, demeure son titre unique, de façon à ce qu'il n'y ait plus d'ambages.

On a également retiré du Manifeste de la Société tout ce qui pouvait, de si loin que ce fût, donner un prétexte quelconque à l'idée d'une lutte de partis.

Ces modifications de style faites, la Société reste ce qu'elle a toujours été : elle apparaît, sans discussions possibles, avec son caractère véritable : une association purement sociale et scientifique.

SOCIÉTÉ

POUR

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE

ET LA

VULGARISATION DE LA SCIENCE SOCIALE.

But de la Société. — La Société a pour but d'exciter le développement de l'initiative privée par une propagande ayant pour base l'observation rigoureuse des faits sociaux.

Le grand danger de notre temps est la tendance qui pousse les esprits à entraver la liberté individuelle au profit de la collectivité, et à tout attendre de l'action et de l'intervention de l'État.

Il faut démontrer que, dans un grand nombre de cas, l'action privée est plus efficace que l'action publique, qu'elle réussit là où cette dernière échoue.

A mesure que ces idées se vulgariseront, un nouveau classement de l'opinion se fera tout naturellement.

On attachera moins d'importance à des classifications secondaires, qui séparent souvent des esprits faits pour s'entendre et confondent au contraire des esprits divisés sur des points essentiels.

En fait, la seule classification fondamentale est celle-ci :

D'un côté, ceux qui veulent accroître encore l'action de l'État :

De l'autre, ceux qui veulent relever l'action de l'initiative privée.

Mais cette classification ne présente pas seulement un intérêt social : elle présente, en outre, un intérêt national.

Cet intérêt, le voici :

Nous assistons actuellement à l'envahissement du monde entier par une race qui tend à évincer toutes les autres : c'est la race anglo-saxonne. Or, elle doit sa prodigieuse puissance d'expansion, sa supériorité agricole, industrielle et commerciale, à un seul fait : le développement intense de l'initiative privée; la limitation étroite des attributions de l'État.

Est-il sage, est-il prudent de choisir un pareil moment pour essayer de restaurer parmi nous le régime qui a fait l'infériorité de tant de peuples de l'antiquité, et qui fait l'infériorité actuelle de l'Orient par rapport à l'Occident, des peuples latins par rapport à leurs émules du Nord et de l'Ouest?

Les fondateurs de la nouvelle Société pensent que cela n'est ni sage ni prudent; ils appellent donc à eux tous ceux qui pensent comme eux.

Moyens d'action de la Société. — L'action de la Société s'exerce par les moyens suivants :

1° Par deux séries de Publications périodiques : l'une consacrée à la vulgarisation et à la propagande; l'autre, à l'étude scientifique des phénomènes sociaux, d'après l'observation méthodique des faits;

2° Par des Ouvrages édités par la Société et formant une Bibliothèque consacrée à l'étude des questions sociales. Ces volumes sont livrés aux membres à prix réduits;

3° Par des Enquêtes entreprises en vue de recueillir des faits précis, de les classer, et d'en dégager des enseignements positifs;

4° Par des Réunions d'étude et des Conférences, à Paris et en province;

5° Par des Subventions données à l'Enseignement de la science sociale dans le but de le développer (1);

6° Par la création de Bourses de voyage, ou Missions d'étude, en vue de faire des observations sociales en France et à l'étranger;

7° Par une Rétribution accordée aux

(1) Cet enseignement est donné, depuis six années, à l'Hôtel de la *Société de Géographie*, 184, boulevard Saint-Germain. Il comprend deux cours, qui ont déjà été suivis par plus de quatre cents élèves.

meilleurs travaux consacrés aux études sociales.

Recrutement de la Société. — La Société comprend trois catégories de membres :

1° Les *Membres souscripteurs*, qui versent une cotisation de 6 francs (1). — Ils reçoivent, en échange, un *Bulletin* mensuel, le *Mouvement social*, qui est un organe de vulgarisation et de propagande. Le Bulletin forme, chaque mois, une brochure de 32 à 64 colonnes in-8° et, chaque année, un volume.

2° Les *Membres titulaires*, qui versent une cotisation de 20 francs (2). — Ils reçoivent, en échange, outre le *Bulletin*, la *Revue* mensuelle, *la Science sociale* (3), qui est essentiellement un organe d'études scientifiques. Cette Revue forme, chaque mois, une brochure d'une centaine de pages in-8° et, chaque année, deux volumes.

3° *Les Membres fondateurs de bourses.* — Les membres qui veulent bien souscrire pour une somme de 100 à 500 francs sont fondateurs de partie de bourse, ou de bourse entière. Ces bourses sont destinées à faire faire des voyages d'étude aux jeunes gens qui ont suivi avec le plus de succès l'Enseignement de la science sociale. Ces voyages ont pour but de les former à l'observation méthodique et comparée des sociétés humaines et de contribuer ainsi au progrès des connaissances sociales exactes.

Tout fondateur, individuel ou collectif, d'une bourse entière, peut désigner le pays qui doit faire l'objet d'un voyage d'étude. Plusieurs membres peuvent ainsi se concerter, pour faire entreprendre l'étude et la description méthodique, soit de leur propre pays, soit d'un pays dont la connaissance les intéresse.

(1) Cette cotisation est de 7 francs pour les membres qui résident à l'étranger.

(2) Cette cotisation est de 25 francs pour les membres qui résident à l'étranger.

(3) Les abonnés actuels de la Revue *la Science sociale*, qui versent déjà un abonnement de 20 fr., sont admis dans la Société, comme *membres titulaires*, sur leur simple demande et sans avoir à payer aucune autre cotisation.

LES

APPRÉCIATIONS DE LA PRESSE.

Il importe de faire passer sous les yeux de nos adhérents quelques extraits, — tout au moins, — des principaux d'entre les journaux qui ont signalé l'apparition de notre Société, sous son premier titre « L'Alliance antisocialiste ». On peut dire qu'un peu partout il en a été question; ici et là même, avec éclat; parfois, avec tapage. C'est par centaines que, pendant plusieurs jours, les articles publiés à ce sujet nous ont été communiqués.

Si nous donnons ici cette revue abrégée, — très abrégée, — de la Presse, c'est beaucoup moins pour attester une notoriété, d'ailleurs utile à notre but, que pour constater un fait social du plus haut intérêt.

L'idée de l'immense besoin où se trouve le pays de voir le réveil de l'initiative privée, de recourir à elle, de chercher par elle la solution de la plupart des difficultés sociales, a rencontré dans le public le plus varié, dans les milieux les plus séparés, l'accueil le plus sympathique, j'allais dire *le plus instinctif*. Il semblait, quand nous présentions cette idée, qu'elle vibrât à travers tous ces esprits comme un trait de vivifiante et fortifiante lumière, saluée avec bonheur. Il y a là un signe précieux et manifeste du retournement qui se produit dans l'opinion, jusque-là si obstinément et si infructueusement favorable en France à l'action de l'État, à la réforme par les institutions publiques. C'est l'heureux témoignage des modifications secrètes qui se font dans le sentiment général et qui le portent, à force de déceptions, vers la vérité longtemps méconnue.

Nous devons puiser dans cette constatation un redoublement d'énergie pour accomplir l'œuvre sociale et patriotique que nous poursuivons.

Les Interviews. — Dès le 8 mai, le journal le *Matin* rendait compte d'une conversation avec M. le duc d'Audiffret-Pasquier et M. Léon Say, dont voici les principaux passages :

Chez M. le duc d'Audiffret-Pasquier. — « L'honorable sénateur-académicien nous reçoit avec une parfaite aménité. — Il est vrai, nous dit-il, que j'ai tout de suite donné mon nom au promoteur de l'entreprise, M. Demolins. Il m'a affirmé que son but était d'organiser une opposition énergique contre l'*interventionnisme* d'État, sous toutes ses formes, qu'il faisait appel à tous les partisans déterminés de la libre initiative privée. Je m'honore d'être de ceux-là.

« — Mais n'y a-t-il aucune arrière-pensée politique dans la constitution de la Ligue?

« — Assurément non, et l'objet doit rester indépendant de toute politique. Entendons-nous. Je parle de la politique de parti. Mais je suis convaincu que, depuis 1800, les idées napoléoniennes n'ont cessé de nous dominer et de nous écraser. Napoléon a organisé chez nous le système romain, celui de l'État absorbant tout, intervenant dans tout. Au contraire, là-bas, au même moment, Washington fondait pour 4 millions d'hommes une constitution établie sur des institutions libérales qui, aujourd'hui, conviennent encore à 64 millions de citoyens.

« Pour ma part, je ne m'occupe plus de politique, et je souhaite que beaucoup de mes collègues en fassent autant. Rien n'empêche une entente sur le terrain de la liberté économique entre hommes de tous les partis.

« Nous sommes vieux; nous avons peut-être le regret de n'avoir pas fait tout ce que nous aurions voulu, ni voulu tout ce que nous aurions dû vouloir. Mais soyez sûr que nous donnerons encore aux jeunes l'exemple de l'ardeur... »

Chez M. Léon Say. — « Veuillez, nous dit-il, démentir que je sois président de la Ligue antisocialiste. Je n'ai promis à M. Demolins et à ses amis que l'appui moral de mon nom. C'est tout. Mes occupations multiples m'empêchent de prendre la moindre part à la propagande de l'œuvre. Néanmoins je serai toujours avec ceux qui défendent les idées libérales.

— Vous croyez au succès de l'initiative privée?

— Oui; le succès en est lent, mais sûr. »

Le lendemain, l'*Éclair* publiait le compte rendu d'une nouvelle entrevue avec M. Léon Say. « Oui, nous dit M. Léon Say, après avoir parcouru le programme de la Société, c'est bien là ce dont M. Demolins m'avait parlé. J'adhère de grand cœur aux conclusions de ce programme. Vous savez que j'ai défendu et défendrai toujours l'initiative privée contre l'envahissement de l'Etat... La nouvelle « Alliance » aura en moi un champion de ses idées devant la Chambre, car c'est à la tribune plutôt que dans le fauteuil du conférencier que je soutiendrai une cause qui me paraît digne d'intéresser tous ceux qui désirent le bien du pays. »

⁂

La *Libre Parole* a voulu connaître l'opinion de M. Taine et elle raconte en ces termes son entrevue avec l'éminent historien :

« M. Taine, à l'encontre de plusieurs de ses collègues de l'Académie, ne nourrit aucune sympathie pour les interviewers. Il n'a jamais accepté d'avoir avec eux des conversations documentaires, et c'est grand dommage vraiment.

« Bien que je connusse l'antipathie de Taine à l'endroit des journalistes, je me présentai bravement chez lui, mais j'appris que le célèbre philosophe venait de partir pour Barbizon, ce tranquille et riant asile, plein de souvenirs, ce village délicieux enfoui entre les roches et les arbres de la forêt de Fontainebleau. Je débarquai bientôt à Barbizon et j'arrivai au petit hôtel habité par M. Taine. Mais celui-ci était parti faire une excursion dans la forêt, il ne devait rentrer que pour dîner, et force me fut d'attendre son retour.

« J'errai donc pendant plusieurs heures aux alentours de la « caverne des brigands », et des « gorges d'Apremont », et comme à la tombée de la nuit je me dirigeais vers Barbizon, je croisai un homme de moyenne

taille, coiffé d'un petit chapeau mou, vêtu communément, et qui marchait d'un pas alerte.

« Je reconnus M. Taine, bien qu'il fût porteur d'un bissac de toile et qu'il tînt à la main un bâton grossier.

« Je m'approchai de lui et je lui adressai un timide : « Cher Maître ».

« M. Taine s'arrêta net; il me dévisagea un instant. Il se demandait sans doute quel importun venait troubler ses méditations? Et de fait, — nos lecteurs excuseront cet aveu, — j'eus un moment d'hésitation.

« A ma voix, M. Taine eut l'air de sortir d'un songe. Néanmoins, je fis un effort, je me nommai et je lui adressai une première question.

« M. Taine me répondit enfin :

« — Bien loin de protester contre la publication de mon nom, dans la liste des Membres de l'Alliance antisocialiste, je suis au contraire fort satisfait de faire partie de cette ligue qui est appelée, je n'en doute point, à rendre de grands services à la cause de la justice et de la vérité. Je sais qu'il y a déjà eu des défections, mais, pour ma part, je persisterai dans mon attitude. Je connais d'ailleurs M. Demolins, j'ai pleine confiance en lui et dans ses idées.

« — Cette alliance antisocialiste a-t-elle donc un but combatif?

« — Mais nullement, et ma présence dans ce village est une preuve que je ne songe point du tout à organiser une croisade contre les socialistes.

« Je ne me vois pas bien prenant part à des conférences contradictoires et luttant d'arguments avec les sociologues. Non! Il faut que chacun ici-bas fasse son métier et exprime ses convictions à sa façon...

« D'ailleurs, j'entends ne pas rester inactif, et je publierai prochainement, dans la *Revue des Deux-Mondes*, quatre articles où seront développées mes appréciations sur l'État, sur l'Industrie, sur le Travail, en un mot sur la question sociale. Si vous êtes curieux de connaître mon opinion, vous la trouverez là, exposée tout entière.

« Et M. Taine cessa de parler. Il me lança un coup d'œil qui voulait dire : « J'espère que vous n'allez plus rien me demander, que je vais pouvoir continuer ma route. »

« — Mais cette opinion, en substance, quelle est-elle? dis-je à M. Taine.

« — C'est, me répondit-il, que les socialistes tendent à donner à l'État une place sans cesse plus grande dans la direction des affaires publiques, et qu'un tel système, à mon sens, ne peut être que pernicieux au dernier point.

« Les antisocialistes, au contraire, désirent l'existence d'un Etat solidement constitué ainsi que l'existence de lois respectées par tous. Seulement, ce qu'ils trouvent mauvais, c'est que tout soit réglementé, et que l'initiative personnelle ne trouve plus aucune occasion de s'exercer.

« Voulez-vous que je vous le dise : eh bien, je trouve que la société actuelle est déjà par trop socialiste et que l'Etat, en 1892, opprime trop l'individu... »

***

Le journal *Paris* a reproduit la conversation d'un de ses collaborateurs avec M. Paul Lafargue et Mgr d'Hulst :

« La *Ligue antisocialiste*, dont la mort avait été annoncée il y a une huitaine de jours, vient de ressusciter avec une organisation nouvelle. Nous avons pu recueillir de la bouche même de M. Demolins, le promoteur de la Ligue, quelques curieux renseignements...

« Nous nous sommes rendu ensuite chez M. Paul Lafargue qui nous a fait les déclarations suivantes :

« — La ligue antisocialiste, paraît-il, est née d'une question proposée au *Figaro* sur la définition du *Socialisme*. M. Demolins conçut le plan de son œuvre d'après quelques renseignements qu'il me pria de lui fournir sur mon programme économique. Nous échangeâmes quelques lettres et j'acceptai une conférence contradictoire qu'il me proposa... »

« Voici enfin les déclarations de M. d'Hulst :

« Le député de Brest après nous avoir exprimé brièvement l'horreur que lui inspirent les interviews, veut bien nous fournir quelques renseignements.

« Quelle est, demandai-je, votre opinion

sur le mouvement socialiste? Comment croyez-vous qu'on puisse y répondre?

« — En agissant individuellement. Je suis partisan de l'initiative privée et j'ai la ferme conviction que M. Demolins réussira dans son œuvre... »

* *

M. Strauss ayant publié, dans le *Paris*, un article contre la Société, s'attira de M. Paul Deschanel, député, la réponse suivante :

« Monsieur et cher confrère, je lis avec surprise, avec tristesse, votre article du *Paris!* Toujours les mots alors, toujours les noms, les étiquettes, jamais les idées! Comment! Il y a d'un côté le vieux système latin, centralisateur, césarien ou jacobin, la continuelle intervention de l'État, dont nous mourons; cela, c'est le passé. Il y a, d'autre part, l'initiative individuelle, l'énergie civique, la puissance d'association, le socialisme libre des races jeunes, qui conquièrent pacifiquement la planète; cela c'est l'avenir. On me demande de quel côté je suis; je le dis : et alors, il suffit qu'un ou deux noms qui déplaisent au point de vue politique se trouvent près du mien pour que, tout de suite, on dénature la question!

« Quelques-uns des adhérents, dites-vous, n'ont sans doute pas compris ce qu'on attendait d'eux : ils ont ingénûment adhéré à une association de propagande économique, sans se douter du parti que pourraient en tirer tous les malins de la droite républicaine et de la conjonction des centres.

« L' « ingénuité », à mon sens, cher Monsieur, — ou la faiblesse, — consiste en ceci : au lieu de juger la valeur d'une idée en elle-même, regarder d'abord par qui elle est soutenue. Pardonnez-moi; mais vous êtes de ceux dont l'opinion compte, et je n'ai pu retenir ce cri de protestation, car, en vérité, nous sommes la proie des mots!

« Croyez, Monsieur et cher confrère, à ma considération très sympathique.

« Paul Deschanel. »

* *

La Libre Parole. — En reproduisant cette lettre, *la Libre Parole* ajoutait : « Si l' « alliance antisocialiste » a réellement pour but de nous débarrasser du vieux système latin, elle rendra à la France le plus éminent service. »

Le Siècle termine ainsi un article de chaleureuse adhésion : «.... La société ne prendra la bonne direction que quand elle sera suffisamment éclairée, et ce sont des associations comme « l'Alliance antisocialiste » qui lui donneront les lumières qui lui manquent. » On sait par suite de quelle circonstance l'attitude de ce journal a été modifiée.

L'Autorité. — «... Cette association, écrit M. Paul de Cassagnac, nous paraît fort digne d'être louée et encouragée. Le socialisme nous envahit beaucoup trop et il devient un danger des plus sérieux... Nous donnons donc notre entière approbation à « l'Alliance antisocialiste », qui correspond à une nécessité nationale et sociale. Parmi les promoteurs et approbateurs de cette association, nous trouvons des esprits distingués, qui ont su s'affranchir de toute divergence politique, pour s'unir sur le terrain commun d'une opposition au mal socialiste... »

Le Parti national. — « Jamais moment ne fut plus opportun pour combattre, par tous les moyens, les décevantes et chimériques théories du socialisme d'État et du collectivisme, son dérivé direct... Il nous paraît naturel que des hommes de bon sens et de raison aient eu l'idée de constituer une association de prévoyance sociale, afin d'atténuer les conflits du travail et du capital. La composition de cette ligue est, nous devons le dire, un sujet de scandale pour certaines chapelles républicaines, où l'on juge la valeur d'une institution non d'après le but qu'elle poursuit, mais d'après les opinions politiques de ses membres... Pour nous, l'éclectisme de sa composition nous est une première garantie que l'esprit de parti n'y revêtira pas la forme intolérante qui a ruiné dans l'œuf l'œuvre de tant de sectaires... »

La France. — « Cette association aura eu pour résultat de poser nettement l'importante question du socialisme d'État. La réglementation appelle la réglementation. L'humanité deviendrait une immense ma-

chine dont l'État serait le moteur. La liberté exige le minimum d'autorité, tandis que le socialisme légiférant exige le maximum de pouvoir. Socialisme d'État et liberté sont contraires l'un à l'autre et se détruisent mutuellement. »

Le Gaulois. — Sous ce titre : « Pourquoi j'en suis », M. Cornély écrit : « J'ai donné à mon ami Edmond Demolins mon humble nom étonné de se trouver en si noble compagnie. J'en suis, parce que j'estime que la France est en train de mourir d'une maladie qu'on pourrait appeler la statolâtrie. Cette maladie a eu pour résultat de paralyser et de détruire toutes les initiatives individuelles en confiant à l'État, qui les accomplit mal, toutes les fonctions qu'accompliraient utilement les citoyens groupés d'après leurs affinités naturelles. L'association nouvelle aura à lutter. Elle aura à lutter non seulement contre ses adversaires naturels, mais elle aura à lutter contre les chinoiseries de la politique. On a déjà dit qu'elle se proposait de favoriser la réaction, et sa pauvre petite circulaire a été traitée un peu comme l'Encyclique pontificale, que combattent surtout ceux-là mêmes qu'elle semblerait plutôt favoriser... ».

Le Matin. — M. Henry Maret, député et directeur du *Radical*, a été sur le point de donner son adhésion à la Société, dont il approuve complètement le programme. Mais il a hésité, au dernier moment, à cause du titre. Il s'en est d'ailleurs franchement expliqué dans l'article suivant intitulé d'une façon assez inattendue : *Un groupe anarchiste* :

«... Lorsque, connaissant mes théories libérales et antigouvernementales, l'honorable promoteur de « l'Association pour le développement de l'initiative privée » est venu me demander mon adhésion, j'ai été tout d'abord séduit par la crânerie de la formation d'un groupe anarchique, au moment même où les imbéciles s'imaginent que la doctrine anarchique consiste à faire sauter des maisons.

« Tout comme Gargantua, je commençais à être joyeux, quand, tout soudain, je me suis mis à rechigner, je voyais dans le programme qu'il fallait combattre l'action de l'État et relever l'action de l'initiative privée. Bravo! On rappelait que l'Amérique doit sa supériorité au développement de cette initiative et à la limitation étroite des attributions de l'État. Bravissimo! On parlait contre l'autorité en faveur de toutes les libertés. J'en suis, m'écriai-je.

« Puis je vis qu'on avait intitulé cela : « Alliance antisocialiste ». Pourquoi ce titre, dis-je?... Si les socialistes collectivistes, dont le rêve est de transformer la société en un vaste couvent sous un despotisme assyrien me déplaisent autant qu'à vous, j'entends rester socialiste dans le sens prudhomien, c'est-à-dire travailler à la formation d'une société meilleure par la formation de groupements libres.

« Il y a longtemps que, pour ma part, j'ai dit que le véritable groupement parlementaire devrait se faire sur cette question primordiale. Nous l'avions essayé dans une partie de l'Extrême gauche du temps de Gambetta, que nous combattions beaucoup moins pour son opportunisme que pour ses tendances autoritaires. »

«Quoi qu'il en soit, nous approuverons volontiers tout ce que cette Société pourra faire pour nous détourner de la centralisation, autoritaire, bureaucratique et militarisée... »

Le Figaro. — M. F. Magnard a consacré deux de ses articles à notre Société. « L'Alliance antisocialiste » est à peine née qu'elle fait déjà parler d'elle : c'est de la bonne publicité. On sait quel est son esprit : résister à l'ingérence de l'État dans les intérêts privés et à sa mainmise sur les relations entre le travail et le capital. C'est à ce titre qu'il m'a paru intéressant d'y adhérer et aussi pour protester contre le mauvais socialisme, le socialisme flagorneur des exigences démagogiques... L'initiative privée peut aller d'elle-même au devant d'une situation dont les difficultés ne doivent pas nous cacher les dangers... »

« L'Alliance antisocialiste, » écrit-le lendemain M. F. Magnard, compte se reconstituer d'ici à quelque temps; mais provisoirement elle succombe sous le mal dont souffre la France, comme le dit très justement M. Demolins, en accusant réception de sa lettre à M. Léon Say: la difficulté d'entre-

prendre une œuvre quelconque avec des hommes politiques qui appartiennent à des partis différents. Nous avons beaucoup de qualités, seulement nous ne savons être ni tolérants ni conciliants. Même, nous avons cette manie étrange de préférer des ennemis avérés à des amis qui ne partagent pas tous nos préjugés... Au fond, tous les noms réunis par M. Demolins avaient des points de contact très évidents et mille raisons de s'entendre... »

Dans le même journal. M. de Grandlieu parlant de notre Société s'exprime ainsi : « Elle est momentanément dissoute, mais sa pensée demeure », et il cite une partie de notre programme, qui, dit-il, est « caractéristique ».

L'Étendard. — «... M. Demolins, écrit M. Hector Pessard, pouvait supposer qu'un républicain et un royaliste, un clérical et un libre-penseur pouvaient s'unir momentanément pour combattre soit une invasion de sauterelles, soit la pullulation des hannetons. Or comme le hanneton socialiste et la sauterelle démagogique sont en ce moment les deux plaies d'Égypte déchaînées dans le monde, M. Demolins était excusable de supposer assez de bon sens aux intéressés pour se liguer contre des adversaires communs, sans se demander au préalable si les uns aimaient la musique de Wagner, et les autres les partitions de Rossini.

« Mais dès qu'on est un homme politique, il n'est plus permis d'avoir du bon sens, sous peine d'être disqualifié. La nécessité de ne point se distinguer de son parti vous oblige à patauger dans l'ornière où il piétine... C'est à mourir de rire... »

Le Marché français. — «... Le programme de la Société est bien conçu et nous souhaitons que son fondateur réussisse. Nous sommes avec lui du moment qu'il s'agit de combattre le socialisme d'État... »

Le Temps. — Ce journal a prêté à notre Société la plus large publicité, car il a reproduit toutes nos circulaires et les diverses lettres qui ont été échangées. Il déclare, en outre, que « les efforts du fondateur sont très méritants; que le but est excellent, puisqu'il s'agit de combattre l'intervention excessive de l'État et de favoriser l'initiative privée. » Il regrette seulement qu'on ait voulu fonder la Société « sur le principe neutre de l'indifférence politique au regard de la forme du gouvernement ».

Le Moniteur des Syndicats agricoles. — «... Les Syndicats agricoles, qui constituent un si éclatant exemple de l'efficacité de l'initiative privée, ne peuvent manquer d'apporter leur concours à M. Demolins. Eux aussi, ils sont aux antipodes du socialisme et ne demandent à l'État que de les laisser se développer librement. C'est leur cause que représente la nouvelle association. Ils l'ont bien compris, d'ailleurs, car, sur la première liste des adhérents de M. Demolins, nous relevons les noms de plusieurs présidents ou vice-présidents de Syndicats agricoles... »

La Gazette de France. — Après avoir dit que notre Société réunissait des adhérents en dehors de tout esprit de parti, elle ajoute : « C'est une idée juste que celle qui consiste à examiner les questions sociales et économiques en dehors des préoccupations politiques proprement dites. Cela peut avoir même pour résultat de rapprocher sur un terrain commun des hommes habitués à se combattre sans se connaître et à qui l'on attribue d'instinct et sur la seule légende attachée à leur nom une foule d'opinions qu'ils n'ont jamais eues. Mais cela n'est pas l'affaire des politiciens de profession. Pensez-donc! Si, par hasard, on allait s'entendre! Si le duc de Broglie allait convertir M. Deschanel!... Et surtout, si, par hasard, on venait à s'apercevoir que l'entente pourrait se faire sur les trois quarts des lois sans qu'on touche même aux questions réservées et controversées! Que deviendraient alors les politiciens!... »

Le Moniteur universel. — Après l'exposé de notre programme : « Voilà l'idée qui a présidé à cette Association lancée dans la circulation; on la discute et elle mérite la discussion. »

Le National. — « L'Alliance antisocialiste » est dissoute, elle sera, dit-on, reconstituée. Je le lui souhaite bien volontiers... Elle se proposait de résister à l'ingérence de

plus en plus envahissante de l'État dans les divers domaines de l'activité humaine et d'encourager au contraire les initiatives individuelles. Rien de mieux.... »

La Patrie. — « Nous faisons des vœux pour que l'Association de M. Demolins se reforme, et il peut compter sur notre concours le plus actif et le plus dévoué.... L'ogre du socialisme d'État n'est pas un personnage de féerie, c'est une réalité menaçante, terrible, qui marche sur nous à grands pas. Encore quelques abandons, encore quelques échecs, encore quelques désertions, et notre affaire est claire, à nous tous, honnêtes gens, qui luttons pour la vie : nous serons mangés. »

L'Observateur français. — « L'œuvre n'est pas seulement utile ; elle est nécessaire ; elle est urgente... »

L'Univers et le **Monde** ont publié le programme de la Société et lui ont donné leur approbation en reproduisant un compte rendu détaillé de la Conférence contradictoire.

L'Estafette. — «... M. Demolins, dit le journal de M. Jules Ferry, avait un sentiment exact des nécessités raisonnables de l'heure présente en songeant à briser l'arme du socialisme d'État entre les mains d'une démagogie brutale... Mais nous avons fait remarquer que le titre d' « Alliance antisocialiste » était mal choisi et qu'on ne pouvait associer à une œuvre commune des hommes de pensées politiques absolument contraires Mais s'ensuit-il que l'idée elle-même soit mauvaise et qu'il n'y ait point lieu, tout en respectant et en sauvegardant les droits du pauvre et de l'ouvrier, de mettre l'État en garde contre une ingérence injustifiée dans ces sortes de questions? Nous avons à nous défendre des imaginations ridicules du socialisme d'État. L'État n'est point le grand protecteur, le grand assureur, il n'est point de sa charge de mettre la poule au pot pour chacun ; sa seule fonction est de protéger et de défendre les humbles et les désarmés. Tout le reste est du roman et un roman dangereux... »

L'Ordre. — Après avoir reproduit une partie de notre Programme, ce journal ajoute : « Des efforts sont tentés de toutes parts en ce moment pour battre en brèche le régime autoritaire et on peut espérer que les institutions administratives du Premier Consul ne tarderont pas à disparaître. La centralisation n'est plus qu'une entrave qui gêne et irrite la France... »

* * *

Parmi les radicaux-socialistes, eux-mêmes, il en est un qui a su se placer à un point de vue élevé et donner la note juste d'un adversaire loyal : c'est M. Millerand, député. Voici un passage de son article de la *France*, intitulé : « Bataille ».

« C'est un grand bien que la clarté, une rare qualité que la franchise, en politique surtout. C'est parce que nous attachons à ces deux avantages un prix tout particulier que nous ne pouvons partager les sentiments qu'ont ressentis et exprimés avec véhémence quelques-uns de nos amis en présence de la création récente de « l'Alliance antisocialiste ».

« Je conçois que, du premier abord, le rapprochement de certains noms ait pu surprendre, même choquer. Nous n'avons guère été habitués, jusqu'à cette heure, à voir fraterniser côte à côte les noms de députés républicains, d'évêques et d'anciens ministres de la réaction.

« Mais quoi! n'est-ce pas un fait qui s'impose que la disparition rapide de l'opposition anticonstitutionnelle?... L'étiquette républicaine est sauve. Reste à savoir ce que nous mettrons dans le sac. Les questions sociales sont aujourd'hui, de l'aveu de tous les partis, au premier plan des préoccupations publiques. Il faut, pour les résoudre, adopter une méthode, se ranger à une doctrine.

« L'idée socialiste se présente... C'est une conception... Que ses adversaires naturels se groupent et s'unissent, rien de plus légitime, de plus naturel ; j'ajoute, de plus souhaitable... Pour nous, qui menons depuis longtemps, ici et ailleurs, par la parole et par la plume une libre campagne pour les idées socialistes qui sont les nôtres, nous ne pouvons qu'applaudir à une tentative qui

a pour but de faire disparaître une équivoque... »

Quant au reste de la Presse radicale, elle a feint de voir dans la nouvelle Société une œuvre politique, une tentative pour mettre la main sur le gouvernement. Citons parmi les articles qui ont été publiés ceux de M. Rochefort dans l'*Intransigeant*, de M. Camille Pelletan dans la *Justice*, de M. Sigismond Lacroix et de M. Tony Revillon dans le *Radical*, pour faire la contre-partie de l'article de M. Henry Maret, de M. Gustave Rivet dans le *Voltaire*, de M. Louis Navarre, dans la *Petite République*, de M. Mesureur dans la *Marseillaise*, de M. Ranc dans le *Matin*, de M. Paul Strauss, dans le *Paris*, etc.

∴

Le *Compte rendu de la Conférence contradictoire* a fait le tour de la Presse, mais nous avons quelque chose de mieux à offrir à nos lecteurs : c'est la reproduction *in extenso* de la séance. Donnons-lui, pour épigraphe, ces mots de l'*Événement*, qui en rendent bien la physionomie :

« Il nous a été donné d'assister à une joute oratoire d'un intérêt réel et d'un sujet tout à fait actuel, dans laquelle on a remué beaucoup d'idées. »

CONFÉRENCE CONTRADICTOIRE SUR LE SOCIALISME

ENTRE M. PAUL LAFARGUE, DÉPUTÉ ET M. E. DEMOLINS, DIRECTEUR DE LA « SCIENCE SOCIALE ».

La réunion a eu lieu le samedi 21 mai à 8 heures 1/2 du soir, dans le grand amphithéâtre de la *Société de Géographie*, sous la présidence de M. Funck-Brentano, professeur à l'École des Sciences politiques.

M. LE PRÉSIDENT ouvre la séance et présente à l'auditoire les deux conférenciers.

Il donne ensuite communication des extraits suivants empruntés à la correspondance échangée entre M. Paul Lafargue et M. Edmond Demolins.

M. Demolins, dans un article publié par le *Figaro*, ayant offert à M. Lafargue de traiter contradictoirement dans la *Science sociale* la question du socialisme, reçut la réponse suivante :

« Si je n'étais pas si occupé en ce moment, j'aurais accepté votre proposition. Mais si je ne puis prendre part à une discussion contradictoire écrite, je pourrai disposer d'une de mes soirées pour aller dans votre Société soutenir mes théories communistes... »

M. Demolins accepta en ces termes :

« Je suis à votre disposition pour une conférence contradictoire sur le socialisme. Mais comme il nous serait impossible de discuter à fond une question aussi vaste dans l'espace d'une conférence, je vous propose de nous attacher surtout à *déterminer exactement nos positions respectives*.

« D'après vous, l'évolution sociale actuelle conduit, *par la force des choses*, au communisme ; d'après nous, elle conduit à la solution inverse.

« Comment aboutissez-vous à votre conclusion ? — Comment aboutissons-nous à la nôtre ? — Telle serait la question à élucider. Ce serait donc purement une question de méthode scientifique. »

Dans sa réponse, M. Lafargue proposa l'ordre du jour suivant, qui fut accepté par M. Demolins :

« Je prendrai le premier la parole pour démontrer que tous les phénomènes économiques de la société actuelle nous mènent au communisme, ce que vous niez. Je parlerai pendant une heure environ.

« Vous me réfuterez et, si je le juge à propos, je répondrai à votre réfutation pendant une vingtaine de minutes. A votre

tour, vous pourrez reprendre la parole et le débat sera clos. »

La séance s'est rigoureusement tenue dans les termes de ce programme. On a pu voir là l'exemple, nouveau aujourd'hui, d'une polémique absolument courtoise et pacifique sur une question des plus graves, des plus chaudes, des plus actuelles.

Nous donnons, dans ce premier Bulletin, la conférence de M. Demolins, parce que, comme nous l'avons dit plus haut, elle est destinée à poser les bases exactes de notre Société, en affirmant nettement son caractère social et scientifique.

Nous publierons, dans le prochain Bulletin, la conférence de M. Lafargue, sa réplique à M. Demolins et la réplique finale de M. Demolins.

DISCOURS

DE

M. EDMOND DEMOLINS

Messieurs, je tiens à bien préciser tout d'abord le point de vue auquel je vais me placer.

Le socialisme doit être étudié comme tout autre phénomène social.

Nous étudions les phénomènes sociaux, les sociétés humaines, comme le naturaliste étudie les espèces végétales ou les espèces animales; nous les analysons avec le plus grand soin ; nous les comparons entre elles, afin de voir par où elles se rapprochent, par où elles s'éloignent, et puis, après les avoir ainsi analysées et comparées, nous les classons absolument comme le naturaliste classe les espèces animales ou végétales. Or, le socialisme est un phénomène social comme un autre ; c'est à ce titre que nous l'étudions, non pas seulement avec un intérêt d'actualité, mais avec un intérêt absolument scientifique. C'est dans cet esprit, Messieurs, que je vais vous exposer les résultats auxquels nous arrivons par l'observation. Mon exposé répondra directement, je l'espère, au discours de M. Lafargue, que j'ai écouté avec le plus grand intérêt.

Seulement, je dois vous faire part d'une certaine difficulté que je rencontre dans l'exposé que j'ai à vous faire. Lorsque nous étudions une société ou un phénomène social quelconque, nous cherchons d'abord le fait qui nous paraît être le point de départ de tous les autres ; nous posons bien nettement ce fait, — c'est généralement un fait matériel, facilement constatable, — et nous cherchons ensuite le phénomène le plus rapproché de ce premier fait, celui qui en sort le plus directement, qui est pour ainsi dire attaché à lui, afin de montrer que ce second phénomène sort bien du premier; et ainsi de suite : nous arrivons par là à une démonstration strictement scientifique. Je ne puis pas, Messieurs, employer ici ce procédé; je suis obligé, pour résumer tant de notions en si peu de temps, de faire appel à des faits connus, de passer sur un grand nombre de faits intermédiaires, pour arriver à vous donner une impression que je vais essayer de rendre aussi nette qu'une démonstration.

Les causes du mouvement communiste en France.

Nous sommes d'abord en face d'un fait évident, — votre présence ici, celle de M. Lafargue et de ses amis en témoignent, — c'est que le mouvement communiste prend une certaine extension, une grande extension, si vous voulez, dans ce pays.

D'où vient cet état de choses?

Il vient de ce que la société française s'est mise, sans en calculer la portée, dans une situation qui, de sa nature, était inévitablement favorable au développement des idées communistes. Comment cela? Je vais le dire.

La noblesse est entrée la première dans cette voie, aux deux derniers siècles, en se détournant de plus en plus des arts usuels, des diverses formes du travail. Elle s'était toujours tenue éloignée de l'industrie et du commerce, pour ne pas déroger; mais, à partir du règne de Louis XIV, elle est irrésistiblement, elle est tout entière attirée à la Cour et commence à abandonner ses terres, pour le séjour de Paris et des grandes villes : elle déserte l'agriculture.

Ces conditions posées, elle dut chercher ailleurs des moyens d'existence, et elle ne put les trouver que dans les fonctions publiques et administratives, dans les charges de la Cour. Ce qui revient à dire que la classe supérieure fut amenée à vivre sur la collectivité, sur la communauté, et non pas de son travail personnel. Elle n'était pas communiste, mais elle se mettait dans une situation qui préparait les voies au communisme.

La noblesse devint ainsi pour la nation, une charge sans compensation, et c'est pour cela, qu'à la fin du siècle dernier, elle succomba sous le coup des attaques et des revendications du tiers état.

Il semble que le tiers état eût dû profiter de cette dure leçon. Tout au contraire, il voulut à son tour vivre « noblement », et, imitant les errements de l'ancienne noblesse, il commença, lui aussi, à déserter les métiers usuels. Ai-je besoin de rappeler la désertion de l'agriculture par les propriétaires fonciers et leur empressement à venir vivre dans les villes et à Paris? L'industrie et le commerce ne furent pas plus en faveur, et ils ne le sont guère encore aujourd'hui. Dès qu'une famille s'est enrichie dans ces professions, elle met son amour-propre à pousser ses fils vers les emplois de l'État, vers les administrations publiques, elle vise par conséquent à les mettre dans la situation où se trouvait l'ancienne classe supérieure au siècle dernier. Vous n'avez qu'à considérer ce qui se passe autour de vous, dans vos propres familles, pour constater que la tendance des parents est précisément de diriger la jeunesse vers les carrières administratives. C'est par là qu'on s'élève aujourd'hui, c'est par là surtout qu'on est considéré comme appartenant à la classe supérieure.

C'est ainsi que les Français en sont arrivés à avoir pour ambition suprême de vivre des fonctions publiques, de vivre des charges administratives. Il me paraît difficile de contester ce premier point, car il suffit de regarder autour de soi pour s'en convaincre. (*Applaudissements.*)

Eh bien, aujourd'hui, par une conséquence naturelle, nous arrivons à voir se reproduire assez exactement la situation dans laquelle se trouvait la France au siècle dernier. De même que la noblesse a vu se dresser devant elle le tiers état, de même nous voyons se dresser devant nous le quatrième état, qui tient le même langage et qui cherche, lui aussi, la solution sociale, dans la même voie : à son tour, il entend vivre sur la communauté et par la communauté. Seulement, il le dit plus nettement; il proclame, sans détours, le communisme.

Il résulte de là que la bourgeoisie se trouve actuellement, vis-à-vis des revendications du quatrième état, dans une position fausse, qui paralyse sa défense, car on est toujours désarmé pour refuser aux autres une situation dont on jouit soi-même.

De leur côté, les partisans du communisme se trouvent dans une posture assez fâcheuse. Vous venez d'entendre M. Lafargue faire une vive critique de la société actuelle. Or, la solution qu'il préconise, le communisme, aurait pour résultat, s'il était possible, de faire vivre tout le monde sur la communauté. Ce serait la continuation de la série. Après la noblesse et la bourgeoisie faisant effort pour vivre des fonctions publiques, voici maintenant le quatrième état qui s'efforce, à son tour, d'arriver à la situation dans laquelle s'est trouvée autrefois la noblesse et dans laquelle se trouve actuellement la bourgeoisie. En somme, on cherche toujours la solution dans le même sens; on essaie toujours de résoudre le grand problème du pain quotidien en se faisant soutenir, en se faisant patronner par l'État. Il y a une partie, de plus en plus nombreuse, de la société qui tente de vivre sur l'autre. Voilà bien le fait. (*Vifs applaudissements.*)

Mais, pour justifier cette situation, M. Lafargue invoque un argument scientifique. Il affirme que toutes les sociétés évoluent, actuellement, vers le communisme; que c'est là une évolution fatale. La question est donc de savoir si véritablement l'évolution sociale se fait dans ce sens, si la tendance que nous venons de constater, en France, révèle exactement la loi générale de l'évolution. Marchons-nous, oui ou non, au communisme? Voilà ce qu'il nous faut maintenant examiner.

La formation communautaire a créé l'infériorité de l'Orient.

Remarquez, Messieurs, que le communisme, l'organisation communautaire, n'est pas un fait inconnu, qui ne puisse tomber sous l'observation. Ce n'est pas seulement un fait qu'on nous montre dans l'avenir : c'est un fait qui existe, que nous pouvons constater dans une grande partie du monde. L'Orient tout entier appartient à la formation communautaire. Il nous est donc possible de voir le communisme en action, de déterminer ses causes et ses conséquences et, finalement, de constater avec certitude la loi de son évolution.

Les *Tribus* arabes, par exemple, qui errent à la suite de leurs troupeaux, en Arabie et dans le Sahara, constituent de grandes agglomérations composées de plusieurs centaines d'individus; ce sont bien des organisations communautaires. Le sol qu'elles parcourent n'est pas approprié; il appartient à tout le monde. Lorsque les troupeaux ont pâturé un certain espace, on va plus loin, et le sol ainsi abandonné retombe dans la collectivité.

La *Zadrouga* slave, composée parfois de dix à douze ménages qui vivent ensemble, qui possèdent et cultivent en commun une certaine étendue de terre, sont également des organismes communautaires. Il en est de même du *Mir* russe. Vous savez que le sol de la commune, en Russie, appartient à la collectivité des habitants et qu'il est soumis à des partages périodiques. Je pourrais multiplier ces exemples, pour vous montrer que tout l'Orient est dans le système communautaire, à des degrés différents.

Or que constatons-nous? Nous constatons que ce régime communautaire a toujours pour effet de comprimer la personnalité humaine, l'initiative individuelle. Chacun dépend du groupe qui lui assure des moyens d'existence et il doit, en tout et pour tout, et sous peine d'exclusion, se soumettre au chef de la communauté, revêtu de la plus arbitraire de toutes les autorités, l'autorité patriarcale.

Nous constatons, en outre, que ce régime entrave tout développement in-

tense du travail, et cela pour une raison bien facile à comprendre.

Lorsqu'on fait un travail en commun, lorsqu'on n'a pas pour soi tout le bénéfice de son travail, lorsque le produit doit être partagé, l'intérêt qu'on a, c'est l'intérêt qu'ont tous les employés d'administration, c'est-à-dire de travailler le moins possible. (*Rires et applaudissements.*) Aussi dit-on avec raison : que l'Oriental est *indolent;* on dit aussi : *l'immobile* Orient. Pourquoi indolent? Pourquoi immobile? Parce qu'il est en communauté! (*Nouveaux et vifs applaudissements.*)

La formation communautaire a créé l'infériorité des sociétés anciennes.

L'antiquité tout entière, Messieurs, a appartenu à des degrés divers à la formation communautaire, et cela provient d'un fait très remarquable, que je ne puis que vous signaler en passant. Vous savez qu'une grande partie de l'Asie, toute la partie centrale, est composée de terres hautes et de plateaux qui ne produisent, par suite des conditions géographiques, que de l'herbe. C'est la région des steppes.

Or, l'herbe est essentiellement communautaire, et si M. Lafargue cherche un emblème pour représenter le communisme, je me permets de lui signaler cette modeste plante. (*Rires.*) L'herbe est communautaire pour cette bonne raison qu'elle n'exige aucun travail préalable ; elle pousse d'elle-même, sans aucun travail de l'homme; dès lors, l'homme n'a pas intérêt à approprier le sol, qui reste dans l'indivision. Il en est ainsi depuis l'origine du monde, et il en sera ainsi tant que ces steppes n'auront pas été transformées; et elles sont, pour la plupart, intransformables.

Le sol reste donc commun ; mais, d'autre part, on a intérêt, pour exploiter ce sol, pour diriger les nombreux troupeaux qu'on y fait paître, à rester réunis en groupes nombreux. Voilà comment l'herbe, qui produit d'abord la propriété collective, produit ensuite le type de la tribu, c'est-à-dire l'existence en commun. C'est ainsi que *l'herbe* a donné naissance dans le monde à la communauté. (*Rires.*)

L'humanité s'étant d'abord développée dans l'Orient, au milieu ou dans le voisinage de ces régions herbues, il est tout naturel, il s'est trouvé inévitable, que la formation communautaire ait prédominé, dans l'antiquité.

Cependant, elle n'a pas prédominé partout avec la même intensité. En effet, parmi les sociétés de l'antiquité, il en est une qui s'est dégagée plus que les autres de la formation communautaire, c'est la société romaine. Par suite de circonstances que je n'ai pas à indiquer ici, mais que dépeint très bien l'histoire primitive de Rome, les vieux Romains substituèrent à la propriété communautaire, à la mise en commun du sol, la fameuse propriété *quiritaire*, qui était un développement intense de la propriété individuelle. Ils firent des lois très strictes sur la détermination des biens, des lois très sévères contre ceux qui empiéteraient sur la propriété du voisin; ils créèrent le dieu Terme, qui indique assez de quel respect était entourée la propriété individuelle.

Or, — et c'est à cette constatation que je voulais en arriver, — la société romaine a finalement dominé toutes les sociétés de l'antiquité. Et elle les a dominées, précisément, parce qu'elle s'était dégagée plus que les autres de la formation communautaire, ce qui lui permit de développer à un plus haut degré l'initiative individuelle et la puissance du travail. A Rome, le soldat lui-même était un paysan, un colon. C'est par la charrue, plus que par les armes,

que Rome a conquis le monde; on l'a dit bien souvent, tant le fait éclate à tous les yeux.

Ainsi, le communisme, après avoir fait l'infériorité des sociétés anciennes, les a enfin livrées à la domination du peuple Romain, c'est-à-dire du peuple le moins communautaire de l'antiquité.

Cependant, la société romaine elle-même subit à son tour l'influence communautaire : après avoir conquis politiquement le monde, elle fut conquise socialement par lui. L'esprit communautaire des provinces barbares successivement soumises envahit Rome, et cette évolution est marquée dans l'histoire par l'avènement de l'Empire, qui ne fut qu'une imitation des satrapies asiatiques. On vit alors se constituer le type du pouvoir impérial, gouvernant à la façon patriarcale, étouffant toute initiative et toute action spontanée. L'explosion du sentiment communautaire se manifeste bien dans cette exclamation qui retentit par tout l'Empire : « *Panem et circenses.* » C'est le gouvernement qui est chargé de nourrir et d'amuser le peuple, comme le voudraient les communistes d'aujourd'hui.

On sait comment les Empereurs échouèrent dans cette tâche impossible, et comment les Barbares demeurés libres du joug romain eurent raison de cette puissance en apparence si forte.

La formation communautaire a créé l'infériorité des peuples du midi dans l'Occident.

Si la formation communautaire s'est montrée inférieure dans l'antiquité, a-t-elle du moins donné de meilleurs résultats dans l'âge moderne? On va voir que cette seconde expérience lui a été encore moins favorable.

Une partie des peuples de l'Occident, particulièrement ceux du Midi, ont évolué dans le sens communautaire. On sait comment ils furent lentement et progressivement reconquis par l'esprit latin, qui était celui de l'Empire romain, celui de la décadence impériale.

Ils furent si bien reconquis, qu'ils en arrivèrent à reconstituer le type des sociétés anciennes à pouvoirs publics développés et à initiative privée restreinte : caractères essentiels de la formation communautaire. C'est ainsi que les pays méridionaux de l'Occident aboutirent à une nouvelle édition du pouvoir impérial, représenté par Charles-Quint, Philippe II, Louis XIV, Napoléon, etc.

Cependant cette réédition présenta une variante importante, qui a donné à ces sociétés une supériorité incontestable sur celles de l'Orient. Elles ont en effet réussi à se dégager en partie des groupements inférieurs de la communauté, comme la tribu et le clan. Elles n'ont conservé que le développement des pouvoirs publics. En d'autres termes, si ces sociétés sont restées dans la formation communautaire par la tête, elles en sont sorties par le corps. C'est ce qui leur a permis de développer, à un bien plus haut degré que dans l'Orient, l'énergie et l'initiative. Ainsi, le progrès de ces sociétés se manifeste dans la mesure exacte où elles ont réussi à se dégager des liens compressifs de la communauté.

Mais, tandis que ces sociétés se dégageaient en partie de la formation communautaire, et qu'elles arrivaient par là à un développement social plus remarquable, un autre groupe de sociétés de l'Occident réussissait à s'en dégager complètement et prenait, par ce fait, une avance encore plus grande, un développement social extraordinaire. Je veux parler d'une partie des populations du Nord de l'Europe occidentale, dont un des spécimens les plus caractérisés est le type anglo-saxon. Par suite de causes que, faute de temps, je ne puis pas indiquer

ici, il s'est rencontré que ces sociétés ont été amenées à sortir beaucoup plus complètement que les peuples du Midi de la formation communautaire, à se dégager non seulement du clan et de la tribu, mais encore du régime des grands pouvoirs publics constitués à la façon patriarcale.

Aussi l'histoire enregistre-t-elle un fait bien remarquable, et bien inexpliqué jusqu'ici : tandis que les peuples du Midi aboutissaient au type des grandes monarchies absolues, l'Angleterre avait raison de la monarchie normande et aboutissait, dès le seizième et le dix-septième siècle, au « self-government » et au véritable parlementarisme. Elle faisait ainsi son évolution en sens inverse : elle tournait le dos à l'esprit latin, à la formation communautaire.

Voilà donc en présence deux sociétés bien différentes. Quelle est celle qui va l'emporter sur l'autre? Nous allons pouvoir apprécier encore une fois la valeur comparative de ces deux types sociaux.

Il s'est produit deux faits qui ont précipité le dénouement d'une façon pour ainsi dire soudaine et extraordinaire : c'est la découverte du Nouveau Monde et l'exploitation de la houille. Par suite de ces deux faits, le Vieux Monde s'est trouvé en possession d'espaces immenses et de puissants moyens de transport. Qu'en est-il résulté? Veuillez bien suivre, Messieurs, ce parallèle qui va vous montrer combien est différente, d'une part, la puissance d'une société à initiative privée restreinte et à pouvoirs publics développés, et, d'autre part, la puissance d'une société à initiative privée développée et à pouvoirs publics restreints.

Les sociétés qui se sont jetées les premières sur le Nouveau Monde, sont précisément les sociétés du Midi, l'Espagne, le Portugal, la France. Au premier moment, on a pu croire que ces trois peuples allaient se partager le monde. Ils occupaient les deux Amériques, une partie du littoral de l'Afrique et de l'Asie ; la France avait même jeté les bases de l'Empire indien. Voilà la situation. Si l'on s'était fié à l'observation de cette seule période de l'histoire, on aurait conclu que les sociétés à pouvoirs publics développés sont les plus fortes. Et cependant qu'est-il arrivé? En peu d'années, nous voyons les puissants empires que ces sociétés avaient créés au dehors s'affaiblir, tomber les uns après les autres ; pourquoi? Parce que, dans ces sociétés à grands pouvoirs publics, toute la classe supérieure et, à sa suite, une partie de la nation avaient abandonné la culture, l'industrie, le commerce, pour demander une situation, des moyens d'existence aux fonctions publiques! L'idéal était, comme chez nous, d'être fonctionnaire. Dès lors, quand le Nouveau Monde s'est ouvert, ces pays n'ont pu y envoyer que des fonctionnaires : ils ne purent y envoyer ni des agriculteurs ni des industriels, c'est-à-dire l'élément essentiel de la colonisation. (*Vifs applaudissements.*)

Tournons maintenant la page et voyons à l'œuvre la race anglo-saxonne. Celle-ci paraît bien inférieure, avec ses pouvoirs publics peu développés. Et, en effet, elle reste d'abord en arrière, car elle ne dispose pas d'une aussi formidable armée de soldats et d'administrateurs. Mais attendez un peu. Voyez ces colons qui partent dans toutes les directions, non pas par grandes masses armées, mais isolément, sans puissance extérieure, sans l'accompagnement des grandes manifestations militaires à la façon de l'Espagne, du Portugal, de la France. Il semble que ces colons qui s'infiltrent soient peu redoutables, qu'on peut les mépriser ; mais peu à peu, — phénomène étrange, — ces hommes qui arrivent ainsi isolés, presque seuls, indé-

pendants les uns des autres, gagnent du terrain, occupent le pays, si bien que la France, qui tenait la plus grande partie de l'Amérique du Nord alors que les Anglo-Saxons n'occupaient qu'une étroite bande de terre entre les Alléghanys et l'Atlantique, recule et que les Anglo-Saxons envahissent tout le territoire. De même, tous les empires créés dans l'Amérique du Sud tombent d'impuissance les uns après les autres. La race anglo-saxonne se répand de plus en plus en Afrique, refoule les autres races, arrive dans l'Inde, d'où elle nous chasse, s'établit dans un nouveau continent, l'Australie, et le cultive. Et tout cela, Messieurs, comment? Par la puissance des armes? Rarement : le plus souvent par la force irrésistible de ce termite, le colon, qui, arrivant avec ses propres forces, avec sa femme et ses enfants, s'installe dans la solitude, dans l'isolement, comptant, non pas sur les pouvoirs publics, mais sur lui-même. (*Vifs applaudissements.*)

Ainsi, Messieurs, si vous avez bien voulu suivre la marche de l'évolution sociale, nous constatons que, dans l'antiquité, ce qui domine, c'est la formation communautaire, parce que, dans le centre de l'Orient, se trouve une grande région qui produit exclusivement de l'herbe; mais nous constatons, en même temps, que le progrès social est paralysé par cette formation. Et, d'autre part, nous constatons que, le peuple qui, finalement, domine tous les autres, le peuple Romain, est précisément celui qui était sorti le plus complètement de la formation communautaire.

Si nous envisageons la période moderne, nous voyons la formation communautaire se maintenir, en Occident, parmi les peuples du Midi et se manifester par un grand développement des pouvoirs publics. Tout au contraire, les populations du Nord se dégagent de cette formation, restreignent les pouvoirs publics, et développent au plus haut degré l'initiative privée. Et le jour où la rencontre entre ces deux groupes de sociétés s'opère sur un point quelconque du globe, c'est celui qui a rejeté la formation communautaire qui l'emporte toujours sur l'autre, qui le fait reculer, qui l'évince. Est-ce assez concluant? (*Vifs applaudissements.*)

Il est inexact de dire que la race anglo-saxonne tend à accroître les attributions de l'État.

Mais ici je rencontre une objection dont M. Lafargue s'est fait l'écho. On me dit : « Vous citez la race anglo-saxonne comme le type le plus caractérisé du développement de l'initiative privée et de la limitation de l'action de l'État. Cependant, on constate en Angleterre une certaine tendance actuelle à faire intervenir les pouvoirs publics. Votre exemple n'est donc pas concluant. »

Cette objection, Messieurs, vient de ce qu'on n'analyse pas suffisamment, de ce qu'on se contente d'une observation superficielle. Si je vous demande ce qu'il y a dans cette carafe, vous me répondrez avec raison qu'il y a de l'eau. Si je pose la même question à un chimiste, il me dira qu'elle renferme un corps composé d'oxygène et d'hydrogène. De même, si vous considérez l'Angleterre et les États-Unis avec les yeux d'un homme politique, vous n'apercevrez de part et d'autre qu'un seul peuple : ici, le peuple anglais; là, le peuple américain. Mais, si vous vous donnez la peine d'analyser, vous arrivez à reconnaître, qu'en Angleterre comme aux États-Unis, il y a deux grands groupes de populations fort différents l'un de l'autre.

Lorsque la race anglo-saxonne s'est établie en Angleterre, elle y a rencontré une autre race à formation communautaire, la race bretonne, qu'elle a refoulée

plus particulièrement vers l'Irlande, l'Écosse, le pays de Galles.

Si nous considérons les États-Unis, nous constatons une juxtaposition analogue. Ce pays peut être comparé à un immense récipient dans lequel le Vieux Monde verse les éléments les plus différents, des Anglo-Saxons, mais aussi des Français, des Allemands, des Italiens, des Hollandais, des Écossais, etc. Il est manifeste que tous ces émigrants arrivant là avec leur formation sociale antérieure, ils vont évoluer suivant cette formation, et que, dès lors, vous ne pouvez pas considérer cet ensemble comme un corps simple, mais comme un corps composé. Aussi devez-vous vous attendre à ce que chacune de ces formations évolue à sa façon.

Suivez l'Anglo-Saxon. Dès qu'il arrive, il se préoccupe, s'il a de l'argent, d'acheter une terre et de la défricher; il se fait colon; c'est l'homme du Far-West, qui pousse toujours en avant; s'il n'a pas d'argent, il se met dans l'industrie, dans le commerce, et travaille avec acharnement pour amasser un capital avec lequel il pourra ensuite se créer un domaine indépendant dans l'Ouest. Si, au contraire, c'est un Allemand du Sud, un Irlandais, un Italien, un Français, il va s'établir dans les villes; il ira très rarement dans l'Ouest, il se fera très rarement colon.

Mais ce n'est pas tout; l'idéal de cette dernière classe d'émigrants, comme le nôtre en France, sera de vivre le plus possible des fonctions publiques. Aussi est-ce surtout dans ce milieu que se recrute le type des politiciens. Tous les observateurs le constatent, bien qu'ils n'analysent pas les causes du phénomène.

Et, tout naturellement, ces politiciens poussent le plus qu'ils peuvent à l'intervention des pouvoirs publics et au développement du fonctionnarisme. Mais leur influence est victorieusement combattue par l'élément anglo-saxon, qui tient surtout à faire respecter les droits de l'initiative privée et du *self-help*.

Néanmoins, les cas d'intervention de l'État, en Angleterre et aux États-Unis, ne sont nullement comparables à ce que nous voyons en France, par exemple, parce que toute la population n'y pousse pas, il s'en faut de beaucoup. Je viens d'analyser la législation anglaise depuis deux siècles, et j'ai classé les diverses lois en vingt catégories; j'ai pu constater ainsi, et je suis prêt à le démontrer, que cette législation est très loin de favoriser le socialisme d'État. Les lois qui présentent le plus l'apparence socialiste sont, à peu près sans exception aucune, faites, tout au contraire, pour préserver l'initiative privée de l'obstruction que pourraient exercer contre elle ceux qui ne veulent pas ou ne savent pas en user pour eux-mêmes : tel est, par exemple, le cas de la Taxe des pauvres. (*Applaudissements.*)

Le monde marche vers une solution nouvelle du problème social.

J'arrive maintenant à une conclusion précise que vous êtes en droit d'attendre de moi. Vous devez en effet vous dire : Si la solution communiste, que proposent M. Lafargue et ses amis, est condamnée d'avance par la loi de l'évolution sociale, puisque les sociétés communautaires ont toujours et partout été évincées et dominées par les autres, où faut-il chercher la solution? Comment peuvent être résolues ces difficultés poignantes qui se résument dans ces mots : la question sociale?

Ce sont encore les faits qui vont nous répondre, et vous allez voir qu'ils apportent avec eux une solution imprévue et nouvelle du problème social.

La question du travail est vieille

comme le monde ; elle est seulement plus intense aujourd'hui, par suite de la découverte de la houille et du développement de la grande industrie qui en a été la conséquence. Cette question a été résolue dans l'antiquité ; seulement, elle l'a été à la façon communautaire, c'est-à-dire par un patronage intense, autoritaire, patriarcal, qui se traduisit, sous sa forme la plus complète, par l'esclavage. L'esclavage est le dernier mot de la solution communautaire. Cela s'explique : puisque le communisme a pour conséquence de diminuer de plus en plus la valeur de l'homme, de rendre l'ouvrier de plus en plus inférieur. Du moment que les individus appartiennent à des groupes qui subviennent à leurs besoins, qui les aident dans les diverses nécessités de la vie, du moment où ils n'ont pas à développer d'initiative, à compter sur eux mais sur le groupe, la valeur individuelle va s'affaiblissant, et, de chute en chute, l'homme en arrive à perdre jusqu'à sa personnalité : il devient esclave.

Mais l'entrée en scène des sociétés à initiative privée, leur prodigieux développement, a eu pour résultat de modifier les données du problème et de faire intervenir une nouvelle solution.

Cette solution est double : elle concerne d'une part les *patrons;* d'autre part, les *ouvriers.*

Remarquons d'abord que cette forme de société produit essentiellement des patrons très supérieurs à ceux que produit la formation communautaire.

Il suffit, pour s'en convaincre, de mettre en parallèle le patron de l'Orient et celui de l'Occident, et, dans l'Occident, le patron du Midi et celui du Nord. Ce dernier est susceptible d'une bien plus grande somme d'initiative pour créer des entreprises agricoles, industrielles et commerciales et pour les développer.

Or, on ne peut nier que la supériorité du patron ne constitue un avantage, au point de vue du salaire à payer à l'ouvrier. La première condition pour qu'un patron puisse assurer des moyens d'existence aux gens qui dépendent de lui, c'est qu'il soit capable de réaliser des bénéfices suffisants.

Mais vous allez me répondre : De ce fait qu'un patron gagne de l'argent, il n'en résulte pas nécessairement qu'il va améliorer la situation de l'ouvrier. Cela est parfaitement vrai : ce n'est pas une conséquence nécessaire. Il peut même arriver que, dans son ardeur pour s'enrichir, ce patron, comprenant mal ses intérêts, profite de sa supériorité pour exploiter davantage l'ouvrier.

Il semblerait, dans ce cas, que la solution que je vous faisais entrevoir va se trouver singulièrement compromise. Mais il n'en est rien, car, ici, l'ouvrier n'est plus un mineur, comme dans les sociétés communautaires ; vous allez voir qu'il a été rendu majeur et capable.

Il est remarquable, en effet, que cette même formation sociale, qui développe ce type de patron plus capable de triompher dans la lutte industrielle, développe, en même temps et pour les mêmes raisons, un type tout à fait supérieur d'ouvrier ; elle crée un ouvrier qui possède au plus haut degré l'aptitude à organiser la résistance contre les abus qui pourraient provenir du fait des patrons. L'ignorez-vous donc ? L'ouvrier qui a le plus amélioré sa condition sociale depuis que le monde existe, celui qui a obtenu les résultats les plus positifs, appartient précisément à la race anglo-saxonne. Un des spécimens les plus remarquables de ces ouvriers nous est fourni par les membres des *Trade's Unions.* On sait comment ces ouvriers ont su s'associer, non pour bouleverser la société, non pour créer de toutes pièces un nouvel ordre social, mais pour concerter leurs démarches entre gens du même métier.

en vue d'un intérêt bien déterminé, en vue de s'adresser directement à leurs patrons, de réclamer, généralement par des moyens pacifiques, et au besoin par une résistance calme, une amélioration à leur sort. Ils ont ainsi réussi à obtenir beaucoup plus que n'ont obtenu jusqu'ici, par des revendications plus bruyantes que profitables, les ouvriers de France et d'Allemagne embrigadés sous le drapeau du communisme. (*Applaudissements répétés.*)

Permettez-moi, Messieurs, de vous lire un passage que j'emprunte à un ouvrage que vient de publier un membre de ces Trade's Unions : « Les Trade's Unions, qui ont été pour les artisans anglais une école de discipline morale en même temps qu'un instrument de relèvement, sont restées animées d'un esprit d'*indépendance professionnelle*, ou, si l'on préfère, de *particularisme* (le mot est en toutes lettres), qui s'est mis en travers des plans de fédération générale destinés à concentrer en un faisceau unique toute l'activité et toutes les ressources financières des associés. Les essais de centralisation absolue et permanente ont tous échoué à la longue. »

Et plus loin : « En général, ils se sont contentés de poursuivre par des *moyens légitimes* ce que les Anglais appellent le *higher standard of life*, c'est-à-dire ce que le professeur Marshall, de Cambridge, définit : un type d'existence impliquant un accroissement d'énergie et de respect de soi-même. Pour y arriver, ils *n'ont rien demandé à l'État*, si ce n'est de les débarrasser des entraves dont ils étaient chargés et n'ont sollicité ni ses subsides ni ses faveurs. Composées de l'élite de la classe ouvrière, les Unions sont, pendant près d'un siècle, avec la ténacité froide de la race britannique, restées fidèles à cette stratégie virile et fière qui a sa grandeur et qui a fini par commander l'estime des esprits les plus prévenus » (1). (*Vifs applaudissements.*)

Eh bien, Messieurs, il n'y a pas d'ouvriers qui soient arrivés à des résultats plus décisifs, au point de vue de la résistance à l'exploitation patronale, que les ouvriers des Trade's Unions. (*Nouveaux applaudissements.*)

La solution de la question sociale ne consiste donc pas à venir dire à l'ouvrier : Il faut retourner au système de la communauté, il faut retourner au système de l'Orient, à ce système qui n'a jamais donné aucun progrès. Il faut lui dire au contraire : « Regardez l'extrême Occident, regardez les peuples qui actuellement conquièrent le monde ; il y a là des ouvriers qui, en développant leur initiative, en sachant s'associer, non pas à la façon des syndicats récemment créés en France, pour faire toutes sortes de gamineries à leurs patrons, mais virilement, pacifiquement, non pour tuer l'industrie dont ils vivent, mais pour s'assurer une existence honorable, il y a là, dis-je, des ouvriers qui ont obtenu des résultats inconnus jusqu'à ce jour. » (*Applaudissements prolongés.*)

Je lisais hier une brochure que m'a envoyée un de mes amis ; elle est intitulée : *Le Rôle social des Universités anglaises.* On y décrit une institution qui fonctionne avec le plus grand succès en Angleterre. Un certain nombre de professeurs appartenant à diverses Universités ont eu l'idée d'établir des cours publics dans diverses villes ; ils appellent cela l'*extension universitaire*, car ils veulent faire pénétrer le grand enseignement public jusqu'à la classe ouvrière. Ces professeurs s'installent pendant plusieurs jours dans une localité et font une série de cours. Après chaque leçon, qu'on appelle en Angleterre une *lecture*, le professeur fournit les explications nécessaires. Enfin il donne

(1) M. Howel, secrétaire des Congrès des *Trade's Unions. The conflicts of capital and labour.*

des devoirs aux assistants, qui les rapportent à la leçon suivante pour les faire corriger par le professeur. On enseigne ainsi les sciences naturelles, l'histoire, la littérature, en un mot l'ensemble des connaissances humaines. Ces cours sont *payants;* on prend un abonnement pour la série des divers cours ou pour un cours seulement. Eh bien, on est arrivé, en Angleterre, à réunir, dans ces conditions, des auditoires qui comprennent 300, 500, 1.000 et jusqu'à 1.500 ouvriers... *qui payent*, entendez bien cela. D'où vient un pareil succès? Il vient de ce que ces ouvriers ont le sentiment qu'on doit réussir par son seul travail, par sa valeur propre et non par l'appui du voisin, par le concours de l'État. Les ouvriers saisissent donc avec empressement toute occasion qui leur est offerte de s'élever: quand on leur a offert celle-là, ils se sont bien gardés de la laisser échapper. (*Vifs applaudissements.*)

Eh bien, Messieurs, nous voudrions bien, nous aussi, établir en France, une institution analogue. Mais savez-vous ce que nous redoutons? C'est qu'on ne trouve pas, dans la classe ouvrière, le même empressement; nous le craignons, parce qu'on répète sans cesse aux ouvriers français qu'ils ne doivent pas compter sur eux, mais sur le concours des autres, sur le concours de l'État, que c'est l'État qui doit résoudre la question sociale, qu'il est la divinité toute-puissante à laquelle ils doivent adresser leurs prières. Quand on est sous l'empire d'un pareil sentiment, tout effort, tout acte d'initiative est paralysé. (*Applaudissements.*)

Comment les peuples retardataires doivent sortir progressivement de la formation communautaire.

Vous devez maintenant, Messieurs, apercevoir la solution qu'apportent avec elles les populations à initiative privée développée. Mais vous êtes en droit de me faire encore une objection; vous allez me dire : « Cela est fort bien pour des populations qui sont depuis longtemps sorties de la formation communautaire, chez lesquelles a été développée au plus haut degré la puissance de l'énergie individuelle; qui ne sont pas habituées à compter sur l'État; qui, à ce point de vue, ont sur nous une avance formidable; mais si, chez nous, l'État venait à retirer sa main puissante, cette main qui nous soutient depuis si longtemps, nous serions incapables de nous soutenir nous-mêmes et d'entrer dans la voie où s'est engagée la race anglo-saxonne. »

Vous avez mille fois raison; je suis absolument de votre avis. J'estime que nous ne pouvons pas demander qu'on mette tout d'un coup les peuples du Midi au régime des peuples du Nord. Nous devons procéder vis-à-vis de ces populations, depuis si longtemps dominées par la formation communautaire, dominées par l'idée que l'homme doit compter sur la tribu, sur le clan, sur l'État, sur les pouvoirs publics, sur l'administration, nous devons procéder, dis-je, avec des ménagements infinis. Nous devons agir vis-à-vis d'elles comme on agit vis-à-vis d'un malade. Nous sommes des malades, et le mal dont nous souffrons, c'est la formation communautaire, cette formation qu'on voudrait nous inoculer de plus en plus. Il faut donc agir avec modération, avec prudence, et, si je voulais arriver à une formule, je proposerais celle-ci : Il faut que l'État fasse demain exactement ce qu'il fait aujourd'hui... mais il faut qu'il le fasse *dans un autre esprit*, c'est-à-dire avec une disposition à se retirer devant l'initiative privée.

Que voyons-nous actuellement? Toutes les fois qu'il se manifeste, sur un point

quelconque du territoire, une initiative quelconque, la lourde main de l'État s'abat et la fait rentrer sous terre. (*Applaudissements.*) Toutes les fois que quelqu'un fait quelque chose sur la surface du territoire français, il semble que ce quelqu'un vole quelque chose à l'État. (*Nouveaux et vifs applaudissements.*) Eh bien, cela n'est pas vrai. Il faut que, lorsqu'une initiative se produira quelque part, pour la rareté du fait, l'État arrive et dise : « Tiens! dans ce désert, il vient de pousser une petite plante; entourons-la précieusement; ne la gênons pas; laissons-la croître. » Il faut qu'à mesure que cette plante de l'initiative privée grandira, l'État se retire, lui, peu à peu, progressivement, respectueusement, ainsi que son armée de fonctionnaires. (*Nouveaux applaudissements.*)

Je le répète, Messieurs, il faut traiter ce pays comme un malade. Que penseriez-vous d'un médecin qui viendrait trouver un malade et lui dirait : « Mon ami, quand un homme est bien portant, voici ce qu'il mange »; et qui ajouterait : « Mangez ce que mange un homme qui se porte bien ». Il tuerait évidemment son malade. Si, de même, nous disions à ce malade, atrophié par l'action successive de la monarchie, de la noblesse, de la bourgeoisie, si nous disions à ce cul-de-jatte : « Lève-toi et marche », il ne pourrait pas marcher. Il faut donc lui rendre d'abord ses bras et ses jambes.

Voilà, par conséquent, qui est très net : Notre évolution doit se faire progressivement. Il ne faut pas que l'action de l'État, qui s'exerce depuis si longtemps, se retire tout à coup, mais qu'elle se retire peu à peu. Il faut qu'elle continue à s'exercer demain comme hier, mais dans un autre esprit et vers un but opposé. Il faut que les hommes qui exercent le pouvoir, cessent de considérer l'initiative privée comme l'ennemi; il faut qu'ils se disent : « Nous devons, nous et nos fonctionnaires, nous rendre de moins en moins nécessaires. (*Applaudissements.*)

UNE VOIX. — Et de moins en moins nombreux!

M. DEMOLINS. — Mais je ne me fais pas d'illusions; je crois qu'il est difficile pour les hommes qui ont un certain âge et qui ont été façonnés par notre formation sociale, de modifier complètement leurs opinions et leurs habitudes. Aussi est-ce surtout à la jeunesse que je m'adresse; c'est à elle que je dis : « Lorsque vos parents vous diront que l'homme est fait pour entrer dans une école de l'État, pour passer un examen de l'État et finalement pour obtenir une place dans une administration de l'État, répondez à vos parents qu'ils se trompent; qu'ils se trompent depuis trois siècles; répondez-leur cela respectueusement. Et, cette réponse faite, tournez-vous vers les carrières qui assurent à l'homme l'indépendance. (*Vifs applaudissements.*)

Vous le pouvez, vous qui n'avez pas encore été ankylosés par une centralisation plusieurs fois séculaire; vos parents, eux, ne le peuvent plus; mais vous, vous êtes l'espoir. Jeunes gens, enfoncez profondément dans votre esprit cette idée, que, dans la vie, il ne faut pas compter sur l'argent de ses parents, sur la dot de sa femme (*Rires*), sur les sinécures administratives. (*Applaudissements.*) Il ne faut compter que sur soi-même, sur la seule puissance de son travail personnel et indépendant. N'oubliez pas que l'avenir de ce pays, bien plus, l'avenir de notre race, est entre vos mains. (*Applaudissements prolongés.*)

Le Gérant : Paul LELOUP.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE
ET LA VULGARISATION DE LA SCIENCE SOCIALE

BULLETIN D'ADHÉSION

Prière de s'inscrire et de recueillir des adhésions. — Ce Bulletin doit être renvoyé au secrétariat de la Société, 56, rue Jacob, Paris. — On est prié de s'inscrire très lisiblement.

NOMS.	QUALITÉS.	ADRESSES.	Catégorie dans laquelle on s'inscrit.
1			
2			
3			
4			
5			
6			

LE MOUVEMENT SOCIAL

CONFÉRENCE CONTRADICTOIRE SUR LE SOCIALISME (1).

DISCOURS

DE

M. PAUL LAFARGUE.

Mesdames et Messieurs,

La conférence de ce soir n'est pas, à proprement parler, un débat contradictoire, mais l'exposé de deux manières contradictoires d'envisager l'évolution sociale.

M. Demolins pense que l'évolution de notre société aboutira à l'individualisme ou plutôt au *particularisme* qui en est la forme renforcée; tandis que nous, disciples de Marx et d'Engels, nous croyons au contraire que le développement des phénomènes économiques tend fatalement à réintroduire le communisme, c'est-à-dire, *la mise en commun des moyens de production*, chose en partie déjà faite; et *la mise en commun des moyens de jouissance*, monopolisés par une classe, qui est composée comparativement de peu de membres et dont le nombre diminue tous les jours par le fait même du développement économique.

J'ai été heureux de saisir cette occasion d'exposer les théories communistes devant un public différent de celui auquel j'ai l'habitude de m'adresser. Je remplis ici mon rôle de propagandiste; je viens semer des idées socialistes et philosophiques, et chercher des adeptes. Je profiterai de la circonstance pour détruire certaines accusations portées contre les communistes.

Nos ennemis nous accusent de prêcher le meurtre et le pillage; vous jugerez si de telles prédications ont place dans nos théories. Ceux de nos adversaires qui veulent être aimables, nous traitent d'utopistes, de rêveurs, ils nous disent : « Oui, la société de vos rêves est admirable; il serait bien désirable que l'égalité régnât parmi les hommes; mais vous ne connaissez pas la nature humaine, qui est foncièrement mauvaise : Commencez par réformer les hommes avant de réformer la société! »

Nous sommes si peu des utopistes, qu'à l'encontre des politiciens et des philanthropes, nous ne croyons pas que l'on puisse changer l'homme par des sermons de morale, religieuse ou laïque : pour le réformer il faut transformer le milieu dans lequel il évolue; car si l'homme est le créateur de son milieu social, il en est aussi la créature. Modifiez le milieu, et du coup vous changez les mœurs, les habitudes, les passions et les sentiments des hommes. Nous, les utopistes, les rêveurs, nous étudions le milieu social, nous analysons les phénomènes économiques; nous remontons à leur origine, les suivons dans leur développement; observons leur action sur la famille et le corps politique et osons tirer des conclusions sans crainte et sans parti pris.

(1) Voir dans la précédente livraison le Discours de M. Edmond Demolins.

Les phénomènes économiques influent non seulement sur les mœurs, mais encore sur l'organisation familiale et politique, et même sur les idées philosophiques et religieuses qui hantent la tête humaine. Voici un exemple qui me paraît concluant : à un certain moment de développement, alors que les moyens de production sont imparfaits, tous les peuples doivent adopter l'esclavage. Pour tout le monde, même pour les penseurs les plus hardis, l'esclavage est alors chose juste et naturelle, et, pour les gens religieux, il est d'origine divine. Un des plus puissants génies de l'humanité, Aristote, était amené à croire que la nature avait créé une race d'hommes, spécialement destinés à la servitude. Il se trouvait en cela d'accord avec la Genèse, qui déclarait que la descendance de Cham devait fournir des esclaves aux autres races issues de Noé (1). Mais au moins le philosophe grec entrevit, ce que n'a pas fait le Dieu des Juifs, que certaines modifications dans l'outillage de production entraîneraient nécessairement la suppression de l'esclavage.

Ce remarquable passage se trouve dans la *Politique :*

« Si chaque outil pouvait exécuter sans sommation ou bien de lui-même, sa propre fonction, comme les chefs-d'œuvre de Dédale se mouvaient d'eux-mêmes, ou comme les trépieds de Vulcain se mettaient spontanément à leur travail sacré, si, par exemple, les navettes des tisserands tissaient d'elles-mêmes, le chef d'atelier n'aurait plus besoin d'aides, ni le maître d'esclaves ».

Ainsi Aristote, après avoir affirmé que l'esclavage était d'institution naturelle, avait eu la prescience géniale de prévoir que, par la transformation du mode de production, on arriverait à sa suppression, et c'est parce que cette transformation économique s'est réalisée, c'est parce que les machines de la grande industrie accomplissent d'elles-mêmes, automatiquement, leur travail sacré, que nous, communistes, nous affirmons que le Salariat, cette dernière et pire forme du travail servile, disparaîtra fatalement.

(1) L'exactitude historique oblige à dire que le sens donné ici au texte biblique est absolument étranger à tous les documents. *Note de la Rédaction.*)

I.

En effet, aujourd'hui la machine s'est emparée de toutes les industries, des plus primitives et des plus simples, comme des plus artistiques. La fabrication du beurre, qui remonte aux premières époques de l'histoire, se fait aujourd'hui à l'aide d'une machine d'origine suédoise, l'écrémeuse de Laval; elle transforme en beurre le lait sortant du pis de la vache. Le soleil, à l'aide de lentilles et de préparations chimiques, peint ou plutôt dessine; il est en train de devenir coloriste. Un Parisien, Gillot, a trouvé le moyen de graver en relief, sans le secours du burin et sans le concours de la main de l'artiste : il n'emploie que l'encre grasse et l'acide nitrique. On grave en taille douce avec le soleil et l'électricité. On est même parvenu à faire calculer des machines plus sûrement que des mathématiciens. Je pourrais passer en revue toutes les industries et vous montrer que toutes ont été touchées par la mécanique.

Quelle a été l'action de la machine?

L'application de la machine a transformé l'industrie individualiste en industrie communiste.

Je m'explique : autrefois dans toutes les familles on filait et tricotait, et dans tous les villages on tissait : ces industries, disséminées sur toute la surface du pays, sont aujourd'hui centralisées dans certaines régions qui filent, tricotent et

tissent mécaniquement pour toutes les familles. Les instruments à filer et à tisser ont été *mis en commun* dans de grands ateliers de filature et de tissage.

L'œuvre produite a perdu son caractère individualiste : un cordonnier de la petite industrie crée le soulier tout entier; c'est lui qui prend la mesure, bat la semelle, découpe le cuir, le moule sur la forme et le coud. La chaussure est alors une œuvre absolument *individuelle;* un seul individu suffit à la produire. Mais, dans une fabrique de chaussures, l'œuvre passe par des mains multiples : un ouvrier découpe; un autre pique à la machine la tige; d'autres clouent ou vissent la semelle, tournent le talon, etc., la paire de souliers est l'œuvre commune d'une collectivité plus ou moins grande de producteurs. D'*individualiste*, le produit est devenu *communiste* (1).

La même transformation communiste s'observe dans le commerce. Chaque boutique au siècle dernier avait sa spécialité, à laquelle les règlements des corporations l'obligeait strictement de se restreindre. La boutique du drapier ne devait vendre que du drap et celle du coutellier que des couteaux. Allez au *Louvre*, au *Bon-Marché*, et dans n'importe lequel de nos grands magasins, et vous verrez les spécialités les plus différentes, les plus opposées, réunies, *mises en commun*, dans le même local et sous la direction du même capital. Si nous passons en Angleterre, nous trouvons ce communisme commercial encore ples complet : Messieurs Shoolbred et Cie vendent tout ce qui est nécessaire pour vêtir, loger et nourrir l'homme; les grandes coopératives de Londres ont ajouté encore les produits pharmaceutiques; de sorte qu'on y débite tout ce dont a besoin l'homme malade et bien portant.

L'agriculture a subi le contre-coup de la centralisation industrielle. Les petits champs ont été *mis en commun* pour constituer la grande propriété foncière. Je sais que je fais naître une objection dans vos esprits : la terre est morcelée en France et elle se morcelle tous les jours, me dites-vous.

— D'accord; mais cela n'empêche que la grande propriété se reforme, et je n'en veux pour preuve que la dépopulation croissante des campagnes. Tous les paysans qui quittent les champs de leurs ancêtres, pour s'engouffrer dans les villes industrielles ont vendu leurs lopins de terre à de grands propriétaires : aussi dernièrement, M. Challemel-Lacour, se basant sur des statistiques officielles incontestées et incontestables, a pu déclarer au Sénat, que les 45 centièmes des terres cultivables de France étaient possédés par 142.000 propriétaires. Il existe donc déjà une grande mise en commun des terres.

Mais ce qui se passe en France s'est déjà passé en Angleterre, où la propriété foncière est entre les mains de quelques milliers de personnes. Toutes les nations civilisées sont engrenées dans le même mouvement de centralisation. L'Angleterre, elle aussi, a eu sa petite paysannerie : au commencement du siècle, le comté de Galles, par exemple, était encore morcelé entre un nombre considérable de petits cultivateurs, de *yeomen*, qui ont tous disparu pour faire place à un petit nombre de grands propriétaires terriens.

La propriété féodale était très étendue; mais la culture était individualiste (1) : la

(1) La précision du langage, indispensable en science sociale comme en toute science, ne permet pas de laisser inaperçu, qu'ici et dans *tout* ce qui suit au sujet de cette même évolution économique, l'orateur appelle *communisme* ce qui est, tout au contraire, le fait de l'*action patronale développée*, c'est-à-dire de l'individualisme, ou du particularisme. Par un même renversement du sens admis des mots, il appelle *mise en commun* ce qui est, d'après ses explications elles-mêmes, l'*exclusion de plusieurs par un seul*. (*Note de la Rédaction*)

(1) La culture que l'orateur appelle ici individualiste avait pour but de payer l'ouvrier du travail

terre était divisée en une infinité de petites métairies dont on confiait la culture à des familles de serfs ou d'hommes libres; aujourd'hui, là où la grande propriété existe, la grande culture communiste fait d'ordinaire son apparition (1). Pour l'observer parvenue à son plus haut point de développement, il faut traverser l'Atlantique et se rendre dans le *Far West* des États-Unis : des champs de blé, de plusieurs kilomètres de long, sont cultivés et moissonnés à l'aide de machines (2).

Il y a, Messieurs, un quatrième genre de centralisation à considérer; c'est la centralisation financière que personne ne peut nier.

Tant que l'industrie était individualiste, l'instrument de travail étant petit, il ne fallait qu'un très mince capital pour se le procurer; pour filer on n'avait besoin que d'un bâton et d'un fuseau; chaque producteur, après avoir amassé un petit *magot*, pouvait s'établir patron, posséder son échoppe et travailler à son compte avec ses enfants et quelques apprentis et compagnons. Ce temps est passé et bien passé. Avant la grande production mécanique cette espérance pouvait se réaliser, et se réalisait tous les jours; aujourd'hui elle est devenue une utopie.

L'outillage industriel moderne est tellement gigantesque que ce n'est plus des centaines de francs, mais des centaines de mille et des millions qu'il est nécessaire de posséder pour se le procurer. Il s'est engendré dans notre siècle, principalement dans sa seconde moitié, en France, une classe nouvelle d'hommes chargés spécialement de réunir, de *mettre en commun* les petits capitaux possédés individuellement, pour fournir à l'industrie mécanique les moyens de s'établir, pour construire des chemins de fer, exploiter des mines, bâtir des filatures, des tissages, élever des hauts fourneaux, etc. Je sais que les économistes officiels prétendent que diviser les grands organismes industriels en actions et obligations, est une manière d'en disséminer la propriété, de la démocratiser. Mais ils ne remarquent pas que cette démocratisation de la propriété a permis aux financiers d'extraire de tous les vieux bas, de toutes les cachettes secrètes où l'argent se tapissait, tout le capital monétaire; de le centraliser dans leurs mains et d'en monopoliser la gestion, en attendant qu'ils arrivent à en accaparer la propriété grâce à leurs tours d'escamotage : aussi de nos jours se sont dressées les colossales fortunes financières qui se chiffrent par centaines de millions et par milliards. Cette façon de morceler, de disséminer la propriété des grandes entreprises industrielles et commerciales, n'a abouti qu'au dépouillement de la masse de la nation de ses capitaux, au profit de quelques rois de la finance.

Vous le voyez, les organismes de production et d'échange revêtent la forme communiste (1). Cette transformation économique n'a pas été même entrevue par aucun penseur. Marx et Engels n'ont fait que l'analyser, qu'en étudier la marche et apercevoir le but final. Cette transformation de la production et de l'échange individualiste a été la conséquence fatale, nécessaire du développement des phénomènes économiques; elle s'est produite indépendamment et même à l'encontre de la volonté hu-

qu'il venait faire, sous le nom de corvées, dans une grande exploitation, réserve et domaine exclusif du patron. Donc, la grande culture patronale directe (que l'orateur appellerait communiste) existait à l'époque féodale prospère, comme à toutes les époques de progrès agricole. (*Note de la Rédaction.*)

(1) Il faudrait dire : « la grande culture patronale directe », ce qui est exactement le contraire de la « culture communiste ». (*Note de la Rédaction.*)

(2) Oui; et ils le sont quelquefois par *un seul homme*, en tout cas par *le moins d'hommes* possible : tendance absolument inverse au communisme. (*Note de la Rédaction.*)

(1) Lisez : patronale. (*Note de la Rédaction.*)

maine; rien n'aurait pu l'arrêter dans son évolution, comme rien ne pourra l'empêcher d'arriver à son résultat final. *La mise en commun des moyens de production doit fatalement, nécessairement, amener une mise en commun des moyens de jouissance* (1).

Mais si les organismes de production et d'échange sont devenus communistes, leur mode d'appropriation est resté individualiste. Je m'explique : les grands instruments de production, tels que filatures, usines, chemins de fer, etc., et les grands magasins d'échange, tels que le *Louvre*, le *Bon Marché*, etc., quoique communistes, sont possédés par un ou plusieurs individus, ou par une collectivité d'actionnaires et d'obligataires; la possession est demeurée individuelle, comme au temps où l'industrie et le commerce, étant de peu d'importance, revêtaient la forme individualiste. Il y a donc antagonisme; et pour me servir de la phraséologie de Hegel, il y a antinomie (2), antithèse entre le mode communiste de production et d'échange, et le mode individualiste d'appropriation. C'est parce que cette antithèse existe qu'il y a douleurs et misères (3), et que la société marche à une crise qui résoudra cette antinomie.

Le développement fatal, nécessaire, des phénomènes économiques a créé l'organisation communiste de la production et de l'échange; ce même développement engendre les moyens de résoudre l'antagonisme entre le mode communiste de production et d'échange et le mode individualiste d'appropriation; c'est-à-dire qu'en même temps qu'il *communisait*, passez-moi le néologisme, les moyens de production et d'échange, l'évolution économique préparait la *communisation* des moyens de jouissance.

Montrer dans notre milieu l'existence des éléments d'une révolution qui socialisera tous les moyens de production et d'échange est la deuxième partie de ma tâche.

II.

La première conséquence, et la plus recherchée, de la mise en commun des moyens de production, c'est de décupler, de centupler la force productive de l'homme.

Il n'y a pas aujourd'hui de besoins humains ou sociaux qui ne puissent être satisfaits, et au delà, avec luxe.

La preuve : dans la seconde moitié du siècle il y a eu un besoin sans précédent de fer et d'acier, pour créer les chemins de fer, la navigation à vapeur, et développer l'outillage mécanique de l'industrie et de l'agriculture. La production s'est attelée à l'œuvre; elle a suffi à toutes les demandes et au delà, puisqu'il y a eu périodiquement des crises de surproduction dans le fer; des moments où l'on avait tellement produit qu'il n'y avait plus d'écoulement, plus de demandes. Et cependant, en ces 50 années, on a couvert

(1) Lisez : « L'organisation patronale (et non pas communiste) des moyens de production, c'est-à-dire du travail, doit fatalement, nécessairement, amener une organisation patronale (et non pas communiste) des moyens de jouissance, c'est-à-dire de la propriété. » C'est précisément ce qui est. — L'orateur joue décidément sur un artifice de langage, en appelant *mise en commun*, ou organisation *communiste*, ce qui est l'organisation patronale du grand atelier. (*Note de la Rédaction.*)

(2) Il n'y a aucune antinomie, et il ne pourrait pas y en avoir : les bénéfices du travail sont, comme le travail lui-même, administrés souverainement par le patron; ces deux choses sont inévitablement liées : telle forme de travail, telle forme de propriété. (*Note de la Rédaction.*)

(3) Il n'y a pas, dans les faits que l'orateur vient d'énumérer, d'antithèse entre l'organisation du travail et l'organisation de la propriété, puisque l'une et l'autre sont *patronales*. L'antithèse, comme l'a montré M. Demolins dans son discours, est entre les nécessités économiques actuelles, qui exigent un grand développement de capacité et d'initiative tant chez le patron que chez l'ouvrier, et notre éducation communautaire qui va précisément à l'encontre de ce développement. C'est de cette antithèse-là que viennent « les douleurs et les misères ». (*Note de la Rédaction.*)

la terre de machines et de constructions métalliques, on l'a sillonnée de rails, on a mis positivement le globe aux fers. Si l'on entassait les machines, les rails, tout le métal produit, on dresserait des montagnes de fer plus hautes que l'Himalaya. — Voilà une des merveilles de la production communiste (1).

En voici une autre : produire le blé en quantité suffisante est la première condition de l'existence sociale; ce problème a été résolu et au delà. Dans les départements où la propriété foncière est centralisée et où les méthodes scientifiques et mécaniques de culture sont appliquées, la production est de 25 et 30 hectolitres et plus à l'hectare, tandis que la moyenne est seulement de 15; il y a quelques années, elle était de 13, 12, et même 11. Si l'agriculture communiste, limitée seulement à quelques départements de la région Nord-Est, était généralisée, la France récolterait 2 et 300 millions d'hectolitres, au lieu de 100 et quelques qu'elle moissonne annuellement. Dernièrement, un agronome américain publiait un mémoire sur la productivité des nouveaux territoires à blé, découverts à l'Ouest de la baie d'Hudson; il établissait que si ces terres, d'une fertilité incomparable, étaient cultivées par un million d'hommes outillés mécaniquement et organisés comme ils le sont déjà dans les grandes fermes du *Far West*, on arriverait, sans engrais, à produire, pendant des années, assez de blé pour nourrir tout l'univers, dont les terres à blé seraient laissées en friche pour refaire leur fertilité naturelle.

J'ai pris pour exemple le fer et le blé, les deux produits les plus nécessaires, je pourrais prendre, les uns après les autres, tous les produits, et vous montrer que, partout, la production est tellement colossale qu'elle dépasse la consommation; aussi la préoccupation des industriels n'est plus : comment produire, mais comment trouver des consommateurs : ils vont les chercher en Asie, en Afrique, au diable.

Aux XVIe et XVIIe siècles, les nations européennes se disputaient les colonies pour leur voler leurs pelleteries, leurs épices, bois de prix et métaux précieux; au XIXe siècle, ils se les disputent encore pour y exporter les marchandises volées aux producteurs : le vol est l'essence même de la société capitaliste.

Cette abondance de la production, allant jusqu'à la surabondance, inconnue aux époques précédentes, aurait dû, comme conséquence, engendrer le bien-être de tous les producteurs! Elle engendre au contraire leur misère. Les chômages qui assoient en permanence la faim au foyer ouvrier éclatent quand les magasins regorgent de marchandises : on meurt de faim parce qu'il y a trop de produits. Les famines ne décimaient les populations du moyen âge que lorsque la récolte avait manqué. L'abondance aujourd'hui amène la disette. Cet illogisme qui saute aux yeux, et qui prépare les têtes ouvrières à la révolution, est la conséquence de l'antagonisme, mentionné déjà, entre le mode communiste de production et le mode individualiste d'appropriation. Les producteurs sont dans la misère stagnante, parce que les capitalistes leur dérobent quotidiennement les fruits de leur travail.

Cet accaparement des fruits du travail a transformé la société en un immense bazar où tout se vend, non seulement les produits de l'activité humaine, mais l'homme lui-même. On achète des ouvriers manuels pour leur force musculaire, et des ouvriers intellectuels pour leur force cérébrale, parce qu'ils sont ingénieurs, chimistes, agronomes; parce qu'ils ont des capacités organisatrices ou

(1) Ici encore, lisez : patronale. (*Note de la Rédaction.*)

directrices. L'antagonisme entre le communisme de la production et l'individualisme de l'appropriation abaisse, dégrade l'homme, en fait une marchandise, et fait de la société, je le répète, une immense boutique.

« Que peut-il sortir d'honorable d'une boutique » ? (*Rires*), dit Cicéron dans son traité sur les *Devoirs;* et ici il exprime l'opinion de son époque, de toute l'antiquité, de toutes les sociétés qui ne sont pas basées sur le commerce.

« Que peut-il sortir d'honorable d'une boutique, et qu'est-ce que le commerce peut produire d'honnête? Tout ce qui s'appelle boutique est indigne d'un honnête homme; les marchands ne pouvant gagner sans mentir, et quoi de plus honteux que le mensonge? Donc on doit regarder comme quelque chose de bas et de vil le métier de tous ceux qui vendent leur peine et leur industrie; car quiconque donne son travail pour de l'argent se vend lui-même et se met au rang des esclaves ». (*Murmures de désapprobation.*)

Ces dernières paroles qui auraient obtenu l'approbation enthousiaste des Grecs et des Romains de la glorieuse époque, excitent votre désapprobation. Quelle preuve plus éclatante de l'abaissement humain, que de vendre son travail manuel ou cérébral! Cet acte dégradant pour tout citoyen de Sparte et de Rome est la seule ressource laissée au producteur dans notre société capitaliste : le salariat est une forme de l'esclavage (1).

Ah! Cicéron avait raison : il ne peut sortir d'une boutique que des mensonges. Tout est mensonge dans l'immense boutique qu'est la société capitaliste. Les produits! Ils sont tous simulés, tous falsifiés. La civilisation capitaliste, tant vantée, sera flétrie du nom d'âge de la camelote. On ne se contente pas de falsifier les produits naturels; on falsifie encore les produits falsifiés. La margarine, qui est le mensonge du beurre, est à son tour falsifiée. *Rires.*

Mais ce n'est pas seulement dans le monde matériel que l'on ment, que les choses mentent; mais encore dans le monde moral : jamais il n'a circulé autant de mensonges sociaux; on peut dire que toute la morale et toute la politique ne sont plus que mensonges! Il m'est impossible de passer en revue les mensonges que débitent gravement les hommes les plus respectables des classes gouvernantes, la liste est trop longue : je n'en veux prendre que quelques-uns ayant trait à mon sujet.

La propriété est la base de la société, répète-t-on; la conservation de la propriété privée est la préoccupation constante des classes régnantes. D'un autre côté, les adorateurs du veau d'or, les économistes, chantent sur tous les tons que l'ordre et l'harmonie règnent dans la société capitaliste. Mensonge que tout cela!

Dans aucune société il n'y a eu plus de troubles et d'antagonismes; la guerre civile, sans trêve, ni merci, déchire l'harmonique société capitaliste. Deux commerçants vendant la même marchandise, deux industriels fabricant le même produit, ne sont-ils pas en guerre continuelle? Chacun d'eux ne s'efforce-t-il pas

(1) Là où le travail ne se vend pas, sous une forme ou une autre, il ne s'en fait pas ou ne s'en fait guère : à moins qu'il ne soit obtenu par la violence. Et là où il n'y a pas de travail, ou bien peu, il n'y a que peu de ressources, et il ne saurait y vivre que peu d'hommes : à moins qu'on ne vive complémentairement en dépouillant et en détruisant les voisins, qui ont encore quelque chose ou qui produisent beaucoup de choses par le travail, vendu et payé. Tels sont les faits démontrés par l'observation, et ils sont logiques. Quand le travail ne peut se vendre, on va à l'asservissement violent ou à la destruction de la race, ce qui est bien autrement grave que la dépendance dans le salariat, ou les dangers dans le travail. Si l'on voulait user du langage de l'orateur, il faudrait donc dire que le mensonge communiste est incomparablement plus redoutable que le mensonge capitaliste. De deux maux le moindre : c'est l'expression du mieux dans la condition humaine. (Note de la Rédaction.)

d'enlever à son frère en industrie et commerce sa clientèle, de l'expulser du marché, de le ruiner, de le mettre sur la paille? Cette guerre s'appelle la concurrence.

C'est la lutte de tous contre tous, de Hobbes, l'implacable logicien. Au moyen âge, la guerre, que suspendaient des trêves, régnait de château à château; mais cette guerre se faisait par l'épée et la lance, elle développait chez le baron féodal des qualités physiques et morales (le courage, le sentiment du devoir, l'observation de la parole donnée, la force, l'endurance à la fatigue, aux intempéries, aux souffrances) qui ennoblissaient le corps et l'âme de l'homme. (*Applaudissements.*) La passion dominante de la société capitaliste est le lucre; la soif insatiable des richesses, acquises sans travail; la concurrence économique n'engendre dans l'âme humaine que l'esprit d'intrigue, la ruse, le mensonge, l'avarice, que l'égoïsme : périsse la société, périsse la patrie, périsse l'humanité, mais que je fasse fortune! tel est le cri du cœur du capitaliste.

Et la guerre économique des capitalistes aboutit au même résultat que la concurrence guerrière des nobles, à la centralisation de la propriété; le baron féodal incorporait dans son bien la terre et les serfs du vaincu, l'industriel accapare l'atelier et la clientèle de son concurrent ruiné. Le gros capital absorbe le petit; la petite propriété disparaît quotidiennement pour constituer les grands biens fonciers. Ainsi cette société basée sur la propriété détruit elle-même la petite propriété pour ne laisser subsister que d'immenses propriétés.

Pendant la révolution de 1789, la Bourgeoisie se présentait comme le défenseur des droits de l'humanité, le redresseur des torts, et elle annonçait la prochaine réalisation de l'Égalité, de la Liberté, de la Fraternité. Cela est écrit dans les constitutions et gravé sur les murs des prisons; mais cela n'est réalisé nulle part : Liberté, Égalité, Fraternité, sont les trois mensonges cardinaux de la Bourgeoisie.

Les chantres du Progrès annonçaient et annoncent encore que la machine devait diminuer le travail de l'homme. Encore un impudent mensonge. Les progrès mécaniques augmentent le travail dans la société capitaliste. Avant la Révolution le travail de nuit était interdit : aujourd'hui dans les ateliers capitalistes, qui sont des véritables bagnes, les hommes, les femmes et même les enfants travaillent jour et nuit.

Au siècle dernier, l'État et l'Église protégeaient l'ouvrier, lui assuraient un certain nombre de jours de repos pendant l'année, 52 dimanches et 40 jours fériés, sans compter les fêtes locales et corporatives; tout était alors prétexte à réjouissance; on avait alors le loisir de banqueter et de s'amuser en l'honneur de la Sainte-Paresse. (*Rires.*) De nos jours, on n'en a plus le temps; il faut peiner les sept jours de la semaine; les patrons catholiques oublient que leur bon Dieu tout tout-puissant qu'on le dit, dut se reposer après six jours de travail.

La famille! Encore une autre base inébranlable et sacrée de la société! L'a-t-on assez vantée! Tout le monde, patrons, financiers, moralistes et politiciens n'ont en tête, à ce qu'ils disent, que la préoccupation incessante de la conserver, de la développer et de l'embellir. Malheureusement c'est tout le contraire qui arrive! La société capitaliste désorganise et détruit la famille : l'atelier industriel arrache la femme et l'enfant du foyer familial; il dérobe la mère à l'enfant au berceau, et l'épouse au père de famille; les administrations des chemins de fer, des sociétés financières, complètent cette œuvre de spoliation. La femme est dépouillé de toutes ses qua-

lités de ménagère, à tel point que dans les régions industrielles, les jeunes filles qui ont passé par la fabrique, devenues mères de famille, ne savent pas tenir ni l'aiguille ni la queue de la poêle. (*Applaudissements.*

Les philanthropes, qui sont toujours disposés à masquer avec des phrases l'horreur des conditions de la classe ouvrière, nous disent que la femme et l'enfant ne sont employés dans les bagnes capitalistes que pour améliorer le sort de la famille, que pour accroître son budget. Mensonges, et impudents mensonges! La femme n'a été condamnée aux travaux forcés de l'industrie que pour diminuer le salaire du père de famille: et, après la femme, on a pris l'enfant pour réduire le salaire de celle-là. Les capitalistes philanthropes ont introduit la désunion, la concurrence dans le sein de la famille; ils forcent le père, la mère et l'enfant à se battre à qui vendra son travail à meilleur marché!

Dans l'industrie individualiste, c'était le travail du père qui devait nourrir toute la maisonnée; dans l'industrie capitaliste, non seulement la mère et l'enfant doivent pourvoir, par leur travail, à leur nourriture, mais il arrive souvent que ce sont les salaires de la mère, et même ceux des enfants qui entretiennent le père. Aux États-Unis, il est des villes industrielles où les femmes sont préférées aux hommes; à tel point que le mari reste à la maison pour soigner les enfants et surveiller le pot-au-feu : on les nomme des *she-towns,* c'est-à-dire des *villes femmes.*

La femme est encore plus martyrisée que l'homme; mais le travail industriel, le travail social, qui aujourd'hui la torture, l'affranchira du joug marital plus complètement que le régime dotal n'avait émancipé les patriciennes de la décadence romaine.

Les femmes, soustraites au travail domestique, et participant ainsi que l'homme au travail social, ont le droit et le devoir de s'occuper de politique; de prendre part au mouvement socialiste. Nous leur ouvrons nos rangs; dans le Parti ouvrier elles sont appelées à remplir toutes les fonctions auxquelles les appellent leurs capacités, et dans la société communiste elles retrouveront tous leurs droits de citoyennes perdus depuis que la famille matriarcale a été supplantée par la famille patriarcale.

Émancipée du joug marital et de l'oppression de la morale masculine, la femme pourra développer librement ses facultés physiques et intellectuelles; elle reprendra alors le rôle grandiose d'initiatrice qu'elle a rempli aux premières périodes de l'humanité, rôle dont le souvenir nous est conservé par les mythes et les légendes des religions primitives.

En effet, aux Indes, en Égypte, en Asie Mineure, en Grèce, ces plus antiques berceaux de l'évolution humaine, c'est à des déesses et non à des dieux qu'est attribuée l'invention des arts et des pratiques industrielles. Ces souvenirs mythiques font supposer que le cerveau de la femme a été le premier à se former; c'est encore le cas aujourd'hui; les petites filles sont plus éveillées et plus intelligentes que les petits garçons; si, plus tard, elles perdent ces qualités supérieures, la faute en est à l'absurde système d'éducation morale, intellectuelle et physique auquel on les a condamnées depuis des siècles. La femme est inférieure, disent les pédants du capitalisme: pardieu! on l'a mise dans une camisole de force dès son jeune âge. Le lièvre irait moins vite que la tortue, si on lui attachait les quatre pattes.

Notre siècle est le siècle du travail Le travail y est honoré; l'intelligence et le savoir y sont récompensés, raconte-t-on. Mensonges que ces racontars!

L'ouvrier de la petite industrie était un artisan combinant dans sa personne le travail manuel et le travail intellectuel. Un menuisier, par exemple, concevait le meuble : le portait dans sa tête avant de l'exécuter manuellement; son cerveau dirigeait sa main dans le travail. Les choses se passent-elles ainsi dans l'industrie mécanique? Le travailleur ne pense plus; comme un rouage, il est engrené à la machine qui est chargée de penser. La production capitaliste avilit le travailleur à n'être qu'un servant de machine.

Le sort du travailleur intellectuel n'est guère plus enchanteur. La masse des ouvriers manuels n'étant plus que des rouages mécaniques, il a fallu créer une élite ouvrière pour inventer, penser et diriger; il a fallu produire des ouvriers intellectuels, qui sont des directeurs, administrateurs, contre-maîtres, ingénieurs, chimistes, agronomes, etc. : s'il était vrai que la science et l'intelligence étaient récompensées, ces travailleurs, qui constituent le cerveau pensant de la production, devraient occuper le premier rang dans la société capitaliste, comme les prêtres dans les antiques théocraties, alors que la religion monopolisait la science.

Les ouvriers intellectuels sont au contraire courbés comme les travailleurs manuels sous le joug dégradant du capitalisme; ils ne sont que des salariés, misérablement payés; ils épuisent et dessèchent leurs cerveaux pour enrichir le grossier capitaliste, qui n'a pas besoin de prendre la peine d'acquérir des connaissances, puisqu'il trouve sur le marché des chimistes, des ingénieurs, des agronomes pour des 150 et 200 francs par mois. On sait tout produire en abondance; des chaussettes, comme des capacités intellectuelles; on fabrique des chimistes et des électriciens aussi abondamment qu'un maraîcher fait pousser des carottes; aussi leur prix a baissé considérablement. Avilir la science et l'intelligence, c'est tout ce qu'a su faire le capitalisme pour honorer et récompenser les travailleurs intellectuels.

III.

Maintenant, retournons la médaille.

Je viens de vous exposer les souffrances des travailleurs intellectuels et manuels, engendrées par la centralisation communiste de la production accaparée par quelques individualités capitalistes. Est-ce que cette monopolisation des moyens de production et des richesses sociales a développé intellectuellement et moralement le propriétaire capitaliste? Les services qu'il rend à la société correspondent-ils aux honneurs qu'il reçoit et aux jouissances qu'il prend?

Dans l'industrie individualiste, le propriétaire était un homme essentiellement utile. Il produisait, aidé de sa famille, et de quelques apprentis et compagnons. S'il tombait malade, ou bambochait, son industrie périclitait : il était l'âme agissante de son atelier ou de sa boutique.

Dans l'industrie communiste, le patron a disparu : cherchez donc les propriétaires dans une raffinerie, dans un chemin de fer, dans une mine, dans une usine métallurgique; vous ne les trouverez pas dans l'atelier où l'on travaille, mais au guichet où l'on touche des intérêts et des dividendes : ils vivent bien loin du travail qui les emmillionne, à Paris, à Berlin, à Pékin, et ils pourraient tout aussi bien habiter la lune pour les services qu'ils rendent dans leur propriété.

Au début de la centralisation communiste des moyens de production et d'échange, le propriétaire joue un rôle utile de surveillance et de direction; mais cette centralisation accomplie, il se fait remplacer; de sorte que *l'œil du*

maître, qui, dans l'industrie individualiste, devait tout voir, est crevé (1).

Mais c'est lorsque la propriété capitaliste revêt la forme de société par actions et obligations, sa forme la plus développée, que toute l'inutilité du propriétaire éclate aux yeux (1). Parce qu'il est inutile, il devient nuisible : ce n'est pas moi qui avance une telle horreur, c'est un membre correspondant de l'Institut, un économiste célèbre, directeur de la grande revue des économistes, c'est M. de Molinari. Il écrit dans son ouvrage sur *l'Évolution économique*, paru en 1880 :

« Dans une entreprise constituée sous forme de société, le personnel dirigeant peut ne posséder qu'une fraction minime du capital ; à la rigueur il pourrait n'en posséder aucune, et contrairement à l'opinion généralement admise, cette dernière situation serait la meilleure au point de vue de la bonne gestion des affaires de la société ; un personnel dirigeant non-actionnaire n'ayant pas le droit de se contrôler lui-même. Il lui suffit de posséder la capacité, les connaissances et la moralité requises pour ses fonctions, toutes qualités qui se rencontrent plus aisément et à moins de frais sur le marché séparées du capital qu'unies à lui. »

M. de Molinari ne fait que constater un fait ; mais il faut lui savoir gré d'avoir osé dire la vérité, que les économistes officiels cachent sous l'éteignoir de leur phraséologie creuse et insipide.

Le propriétaire capitaliste ne joue plus aucun rôle dans la production (2) ;

(1) Il est impossible de savoir si l'orateur entend parler des sociétés d'actionnaires : ou des propriétaires exploitants qui se tiennent au centre de leurs affaires plutôt que sur le lieu de production ; ou enfin des propriétaires absentéistes qui n'exploitent pas directement. Il faut penser qu'il ne vise pas ici les sociétés d'actionnaires, puisqu'il va tout à l'heure les présenter à part. En tout cas, laissons ces sociétés de côté pour le moment : puisque nous allons les retrouver dans un instant.

Si l'orateur vise les propriétaires exploitants qui se tiennent au centre de leurs affaires plutôt que sur le lieu de production, — ce qui est la seconde hypothèse, — il se trompe : ces capitalistes-là ont la plus grande action sur le travail, attendu que c'est eux qui l'alimentent par les affaires qu'ils créent ; et s'ils cessaient d'agir, le travail s'arrêterait net. L'orateur dit qu'on ne les trouve pas dans l'atelier « où l'on travaille » ; mais on les trouve dans l'atelier où l'on pense, où l'on étudie, où l'on s'informe, où l'on combine, où l'on organise, où l'on dirige, où l'on contrôle ; et cet atelier-là est l'âme, le moteur, le créateur de l'autre. Du reste, c'est ici la lacune par laquelle s'effondre tout le système de l'orateur. A l'entendre, il n'y a rien dans le travail que ce que font ceux qui scient, clouent ou rabotent, ceux qui chauffent la machine et ouvrent le robinet d'eau. Quant à ceux qui conçoivent, organisent et maintiennent ou développent tout ce travail, et qui font cette œuvre, comme l'ouvrier sa tâche, *en vertu de l'incomparable puissée de l'intérêt personnel*, il ne tient aucun compte d'eux et de leur rôle. Autant vaudrait attribuer tout le travail à la machine, et dire que l'inventeur, l'ingénieur, le mécanicien et le chauffeur n'y sont pour rien et sont complètement inutiles et encombrants. De pareilles théories ne soutiennent pas un instant l'examen ; elles peuvent séduire des travailleurs mal avisés, non des esprits réfléchis.

Mais passons à la troisième hypothèse, et admettons que l'orateur vise les propriétaires absentéistes qui n'exploitent pas directement. Dans ce cas, il fait tout simplement le procès à l'absentéisme, et non à la propriété individuelle exploitée par les capitalistes eux-mêmes. Ce n'est plus du tout la même thèse. L'absentéisme, qui a sévi dans l'agriculture, en France et dans les pays similaires, n'est pas du tout la note que donnent l'industrie et le commerce dans ces mêmes pays : l'absentéisme y est un fait exceptionnel. De plus, l'absentéisme n'existe pas, même dans la culture, en Angleterre et aux États-Unis, pays qui marchent en tête du progrès agricole et qui, par conséquent, tracent l'avenir. Ainsi, dans l'état actuel du monde, les propriétaires exploitant eux-mêmes, soit l'industrie et le commerce, soit même la culture, constituent l'immense majorité, et c'est de leur côté que se fait le progrès. Tout le monde sait qu'il y a chez nous une diminution graduelle de l'absentéisme des propriétaires terriens. Pour conclure, le type du propriétaire inutile, que l'orateur généralise et universalise, est, dans l'ensemble de l'Occident, un type très en minorité et qui va diminuant aujourd'hui. Si c'est là le précurseur du communisme, c'est un précurseur très peu avancé en besogne et qui est en train de reculer. (*Note de la Rédaction.*)

(1) Il est à remarquer que la société par actions est une forme de propriété *communautaire*. C'est sur ce type de *possession collective* que l'orateur va surtout exercer sa verve, ne se doutant pas qu'il fait le procès à son client et qu'il va droit contre sa thèse. Il y a longtemps que la science sociale a classé la propriété par actions au dernier rang et signalé les inconvénients sociaux qui en résultent. Voir notamment, dans la Revue la *Science sociale*, l'article de M. Demolins sur « l'exploitation des mines de houille par des sociétés d'actionnaires », t. VII, p. 414-446. (*Note de la Rédaction.*)

(2) L'orateur ne l'a démontré ou du moins affirmé, que du propriétaire absentéiste et du propriétaire collectif en grand, c'est à savoir les grandes sociétés par actions. Il oublie tous les proprié-

du jour où l'organisation communiste de l'industrie et du commerce l'a dépouillé de toutes ses fonctions utiles, elle a signé l'arrêt de mort de la classe capitaliste. Elle subira le sort de l'aristocratie.

L'histoire se répète : l'évolution de l'aristocratie présente de grandes analogies avec l'évolution de la classe capitaliste. Tant que les barons féodaux vivaient sur leurs terres, remplissant un rôle utile, il aurait été impossible de supprimer la noblesse, comme on le fit en 1789; en effet, ils défendaient alors leurs serfs et leurs vassaux, les protégeant contre les nombreux ennemis qui les entouraient : la féodalité était l'armée territoriale des pays européens. Mais du jour où le noble déposa la cuirasse pour revêtir l'habit de cour, et où il changea la lourde épée de bataille pour la fine lame des duellistes, du jour où le seigneur féodal devint le courtisan de Versailles et des cours impériales et épiscopales, l'arrêt de mort de la noblesse a été signé : la révolution de 1789 l'exécuta. La révolution sociale qui fatalement, nécessairement, clôturera l'ère capitaliste, exécutera l'arrêt de mort de la classe capitaliste prononcé par les phénomènes économiques.

Je saisis l'occasion pour déclarer que dans ma conviction intime nous ne reverrons pas les saturnales de sang qui déshonorerent la révolution bourgeoise. Les prolétaires ne sont pas des brutes sanguinaires comme les bourgeois...(*Exclamations sur divers bancs.*)

Au siècle dernier, les révolutionnaires bourgeois se sont dévorés entre eux, supprimant tour à tour les défenseurs de la révolution, au point de mettre en péril leur œuvre gigantesque; et chaque fois que, dans ce siècle, les prolétaires se sont levés pour réclamer leurs droits, et prendre leur place au soleil, la plus horrible répression a refoulé leur mouvement. C'est par des 20,000 et 30,000 cadavres que la bourgeoisie capitaliste a jonché le pavé de Paris, en 1848 et en 1871. Et cependant, souvenez-vous que pendant deux mois Paris a été entre les mains des prolétaires, et que pas un cheveu n'est tombé de la tête des otages (1). (*Vives protestations.*)

C'est seulement le jour de la dernière bataille... (*Nouveaux bruits.*)

M. LE PRÉSIDENT. Veuillez, Messieurs, laisser la parole à l'orateur.

M. LAFARGUE. C'est seulement le jour de la dernière bataille, quand, affolé par la défaite, par les horreurs que commettaient les généraux de l'ordre, que s'est consommée l'exécution des otages. (*Exclamations.*) Mais pendant deux mois, le fait est historique, les prolétaires, maîtres de Paris, n'ont pas touché à un seul cheveu de leurs têtes, et cependant des généraux de la Commune avaient été lâchement assassinés après s'être rendus prisonniers (2). (*Nouveau bruit. Interruption.*)

M. LE PRÉSIDENT. N'interrompez-pas, Messieurs, M. Demolins répondra.

M. LAFARGUE. Je tenais à déclarer que la transformation sociale que nous entrevoyons et qui est fatale, nécessaire, n'aura pas le caractère sanguinaire de celle du siècle dernier, due seulement à la férocité de la classe bourgeoise.

IV.

Les phénomènes économiques qui ont dépouillé les producteurs de leurs instru-

taires, soit individuels, soit collectifs en petites sociétés, qui exploitent directement les établissements qu'ils possèdent : c'est pourtant l'immense majorité comme on l'a fait voir à la première note de la page précédente. (*Note de la Rédaction.*)

(1) On ne leur avait pas enlevé un cheveu, mais on les avait enlevés eux-mêmes pour en faire des otages, ce qui a le sens que chacun sait. (*Note de la Rédaction.*)

(2) L'histoire de cette période est assez récente et assez connue pour que chacun soit à même de contrôler l'orateur. (*Note de la Rédaction.*)

ments de travail, qui les ont centralisés et mis en commun dans de vastes ateliers, ont aggloméré les travailleurs, autrefois disséminés dans les champs; ils les ont centralisés dans des villes industrielles, ils les ont mis en commun dans les mêmes ateliers. Là ils ont été débarrassés de tous les instincts du petit propriétaire qu'ils apportaient comme un souvenir de leur ancienne propriété individuelle; vivant en présence du colossal outillage qui les emploie, ils comprennent, instinctivement, que jamais ils ne pourront le posséder individuellement, que seule leur propriété commune est possible. La production mécanique a balayé de la tête prolétarienne l'idée de propriété individuelle; elle y a implanté l'idée de propriété commune (1). Cette transformation cérébrale s'est accomplie en dehors de l'action des communistes; elle est la résultante de la production mécanique organisée sous la direction de la bourgeoisie capitaliste. Les idées communistes existent à l'état latent dans les cerveaux des salariés; les propagandistes communistes ne font que les réveiller et les mettre en action.

La bourgeoisie capitaliste, en centralisant les prolétaires, en les mettant en commun dans ses ateliers, a donné une puissance énorme à la propagande socialiste : non seulement elle a préparé les cerveaux, mais elle a fourni les moyens d'agir sur les cerveaux (1). Quand nous allons dans les villes industrielles, nous trouvons réunies des masses ouvrières prêtes à acclamer avec enthousiasme les idées communistes, que nous n'apportons pas, mais que nous dégageons des phénomènes économiques dont ils sont les jouets et les martyrs.

La bourgeoisie capitaliste, qui pour les besoins de la production a prédisposé les masses prolétariennes à la propagande communiste, nous fournit aussi les moyens de les agiter, de les organiser politiquement et de les préparer à leur rôle révolutionnaire.

La bourgeoisie, maîtresse du pouvoir politique, voulut le monopoliser : partout, en France, comme en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, elle a établi le suffrage restreint, pour écarter de la direction politique la classe non possédante. Dans presque tous les pays à civilisation capitaliste, elle a dû plus ou moins rapidement accorder le suffrage universel. La bourgeoisie elle-même a donc été forcée de mettre cette arme terrible entre les mains des salariés : il est vrai que cette arme à double tranchant a, jusqu'ici, blessé la classe ouvrière, inhabile à la manier. Depuis 1848, nous possédons le suffrage universel, et cependant les assemblées parlementaires, dans leur immense majo-

(1) Si le peuple raisonne ainsi, il raisonne mal; et un faux raisonnement ne réussit pas mieux pour venir du peuple que d'ailleurs. L'orateur reconnaît, sept lignes plus bas que « la production mécanique *s'est organisé sous la direction de la bourgeoisie capitaliste* », et il faut bien qu'il le reconnaisse, car, selon la remarque de M. Demolins dans sa réplique, cette production mécanique non seulement n'apparaît pas, mais disparaît, avec le régime communautaire : « Vendez, dit-il, vos machines en Orient à des communautés, bientôt il n'y aura plus qu'une vieille ferraille. Et quant aux communautés *ouvrières* de l'Occident elles-mêmes, faites-en le tour, vous n'en trouverez pas une qui ait pu vivre à exploiter le machinisme : elles n'exploitent que les petits outillages et les plus simples. » Il est donc parfaitement illégitime de conclure des aptitudes *de la direction de la bourgeoisie capitaliste*, c'est-à-dire de la *grande propriété individuelle*, aux aptitudes de la communauté *ouvrière*. Cette production mécanique, puisqu'elle ne s'est organisée ni maintenue que sous la direction de la bourgeoisie capitaliste, devrait aussi bien balayer de la tête prolétarienne l'idée de la communauté *ouvrière* que l'idée de la propriété individuelle *ouvrière*. Si les travailleurs conservent sur la communauté *ouvrière* des illusions qu'ils n'ont plus sur la petite propriété, c'est que les conditions d'une grande exploitation leur échappent en vertu de sa complexité et qu'ils se laissent aisément tromper à ce sujet. Mais, en s'en donnant la peine, tout le monde peut constater qu'une production mécanique, celle du grand machinisme, celle dont il est question ici, ne naît ni ne subsiste avec la communauté ouvrière. (*Note de la Rédaction.*)

(1) La question n'est pas de savoir si on peut agir sur les cerveaux, mais si on agit juste. (*Note de la Rédaction.*)

rité, n'ont été composées que de capitalistes ou de représentants des intérêts capitalistes. Des ouvriers ont nommé des capitalistes pour les représenter. Ils ont pris, pour défendre leurs intérêts, leurs pires ennemis. Malgré le suffrage universel, le gouvernement, comme au temps du suffrage restreint, est entre les mains de la classe possédante, qui ne légifère que dans son propre intérêt. (*Interruptions et bruit.*) Vous protestez? Est-ce que les tarifs douaniers, qui vont grever annuellement d'un milliard les matières alimentaires, n'ont pas été votés dans le but unique d'élever la rente foncière?

Mais les socialistes commencent à faire l'éducation de la classe ouvrière, à lui enseigner le maniement du suffrage universel : elle vient de prouver qu'elle sait profiter des enseignements communistes. Aux dernières élections municipales le parti ouvrier, dont je suis un des militants, a engagé la lutte dans 77 villes, avec le programme de Lyon; nous avons conquis 27 communes, où nous avons la majorité, et dans plusieurs tout le conseil; dans les autres nous avons fait pénétrer des minorités importantes. Le nombre des suffrages obtenus, rien qu'au premier tour, s'élève à plus de 102.000. C'est un commencement de main mise sur les pouvoirs de la commune (1).

La classe ouvrière, et par ce mot nous entendons aussi bien les travailleurs manuels que les travailleurs intellectuels, qui sont également des salariés, est chargée de tout produire et de diriger en même temps toute la production : elle est aujourd'hui la seule classe utile (2) : il ne lui reste, pour remplir tous les rôles sociaux, que d'administrer les intérêts politiques de la nation. Eh bien, c'est dans les conseils communaux, dont les socialistes commencent à s'emparer, que se formera la pépinière d'hommes nécessaires pour administrer le pays. (*Interruptions*).

Le Prolétariat, maître des pouvoirs de la commune et de l'État, imitera l'exemple que lui a donné la Bourgeoisie au siècle dernier; après avoir exproprié politiquement la classe capitaliste, il l'expropriera économiquement : il fera cesser l'antinomie, que nous avons constatée au début, entre l'organisation communiste de la production et l'appropriation individualiste des instruments de travail et des fruits de travail; il socialisera la propriété capitaliste : alors il y aura non seulement mise en commun des moyens de production, mais encore mise en commun des moyens de jouissances.

Et comme la production mécanique a tellement accru les forces productives de l'homme que l'on peut produire, et au delà, tout ce qui est nécessaire à la satisfaction de tous les besoins normaux de l'être humain; malgré le mot du Christ, répété et paraphrasé par les moralistes et les politiciens de toutes les classes privilégiées et oppressives, il n'y aura plus de pauvres sur la terre : le bien-être sera général (1).

V.

Vous le voyez, Messieurs, je n'ai pas rêvé; je n'ai pas prétendu qu'il fallait

(1) La question n'est pas de savoir si on peut s'emparer du pouvoir, mais si on en usera selon les nécessités économiques ou en dépit d'elles. Les premiers exemples inclinent vers la dernière hypothèse. (*Note de la Rédaction.*)

(2) Non, puisque « la production mécanique », qui est le point de départ de tout le système de l'orateur, ne peut ni naître ni subsister sans « la bourgeoisie capitaliste » : nous l'avons vu plus haut.

(1) Il n'y a pas à *atténuer* une affirmation aussi intrépide et aussi gravement formulée : elle se renforce de la déclaration, faite par l'orateur, qu'il entendait ne pas admettre *d'utopie;* et elle va s'accentuer encore par cette remarque immédiate, « *qu'il ne rêve pas* ». (*Note de la Rédaction.*)

diriger le mouvement social d'après des sentiments ou des idées absolues de justice, d'égalité; non, je n'ai fait qu'étudier les phénomènes qui évoluent sous nos yeux, et vous indiquer leur marche tendantielle,

Je vous ai montré l'organisme économique assumant la forme communiste, tandis que son appropriation demeurait individualiste, modifiant le caractère de la propriété individuelle, la centralisant, détruisant la famille, engendrant la misère au milieu de l'abondance, changeant les antiques conditions du travail, séparant, chez le producteur, la fonction manuelle de la fonction intellectuelle, et les isolant en deux catégories de salariés; rendant inutile le propriétaire capitaliste, dont les privilèges de classe ne sont plus compensés par aucun service privé ou social; agglomérant les salariés dans les villes industrielles; débarrassant leurs têtes de tous les instincts du propriétaire individualiste; semant dans leurs cerveaux les idées communistes, les préparant à la propagande socialiste, au maniement du suffrage universel et à la prise de possession des pouvoirs de la commune et de l'État, pour accomplir le passage de la propriété individualiste de la classe capitaliste en propriété commune de toute la nation.

Est-ce là rêver? N'est-ce pas plutôt voir clair? Est-ce prêcher le meurtre et le pillage que de préparer les masses ouvrières à la mission révolutionnaire qu'elles sont appelées à remplir pour le bonheur de l'humanité?

Les phénomènes économiques, voilà les grands coupables, les terribles révolutionnaires qui bouleversent toutes les habitudes des hommes et toutes les bases séculaires des sociétés; nous autres communistes de l'école de Marx et d'Engels, nous ne sommes que les porte-paroles des phénomènes économiques : si, comme les oiseaux de mer qui prédisent l'orage aux matelots, nous annonçons aux classes gouvernantes la tempête qui balayera leurs privilèges, ce n'est pas nous qui la soufflons.

Quand la société, que cette révolution sociale bouleversera moins douloureusement que les crises périodiques de surproduction du capitalisme, sera rentrée dans l'ordre et l'harmonie qui présideront à la création et à la distribution égalitaire des richesses, alors la machine, le plus épouvantable instrument d'oppression qui ait jamais été mis entre les mains d'une classe possédante, deviendra le rédempteur de l'humanité; alors le travail servile aura vécu, ainsi que l'avait prévu le puissant génie d'Aristote. (*Applaudissements sur certains bancs.*)

* * *

Ici se place le Discours de M. Edmond Demolins, qui a été reproduit dans la précédente livraison.

RÉPLIQUE

DE

M. PAUL LAFARGUE.

M. LE PRÉSIDENT. M. Lafargue demande la permission de répondre quelques mots à M. Demolins. Il n'y a pas d'opposition? (Non! non!)

La parole est à M. Lafargue.

M. LAFARGUE. Messieurs, je serai bref, parce que M. Demolins me facilite la tâche. Il a attaqué l'État, mais nous l'attaquons aussi... (*Rires et applaudissements*), nous voulons sa suppression; nous croyons que l'État est simplement la place forte du capitalisme, si la classe capitaliste n'avait pas ses policiers, ses soldats, ses magistrats et ses

geôliers pour la protéger, elle, qui est si peu nombreuse, il suffirait que la classe ouvrière se levât pour la faire disparaître. (*Nouveaux applaudissements.*) Si vous prenez toute l'histoire, vous verrez que l'État est l'organisation des forces oppressives et compressives des classes privilégiées et que la conquête de l'État a toujours assuré à une classe la domination sociale.

Dans l'ancienne France, la royauté personnifiant la noblesse possédait l'État, qui protégeait alors les privilèges des aristocrates. Du jour où il est tombé entre les mains de la bourgeoisie, celle-ci est devenue maîtresse de la société et elle se fait maintenant protéger par l'État. (*Applaudissements.*)

Dans une société communiste il n'y aura pas de classe privilégiée, il n'y aura que des travailleurs, des hommes ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs; par conséquent, il n'y aura pas besoin d'État (*Applaudissements*), parce qu'il n'y aura pas de classes à défendre : chacun se défendra lui-même... (*Exclamations et rires*), parce que tous seront égaux, et j'ajoute parce que personne n'aura intérêt à nuire à autrui, tandis que dans la société capitaliste non seulement la classe privilégiée nuit à la classe des travailleurs, mais les membres de ces deux classes se nuisent les uns aux autres.

Je vous disais tout à l'heure que, dans notre société, il y avait guerre continuelle, d'industriel à industriel, de commerçant à commerçant, et qu'on ne pouvait prospérer qu'en faisant le malheur d'autrui. Un médecin, par exemple, ne demande qu'influenza et phtisie pour gagner sa vie. Dans une société différente de la nôtre, où les intérêts individuels ne seront pas en confit, on n'aura pas besoin de protéger les individus qui ne se feront pas la guerre entre eux.

M. Demolins parlait tout à l'heure des sociétés communautaires, et il nous disait que l'herbe était la base de toutes les communautés. Permettez-moi de vous rappeler qu'il y a eu au Mexique de très grandes communautés ne possédant pas de troupeaux broutant l'herbe, comme les petites tribus communistes qui parcourent encore les hauts plateaux l'Asie. Il y a eu, au Pérou, un royaume communiste merveilleux, qui excite l'étonnement de tous ceux qui l'ont étudié dans les écrits de ses sauvages destructeurs, les *conquistadores*, et la seule bête qui broutât l'herbe dans ce pays était la vigogne; encore était-elle en très petit nombre et soignée précieusement. Par conséquent, vous voyez que l'herbe n'est pas la condition essentielle du communisme; tous les peuples ont passé par cette forme, comme par la famille patriarcale qui est en train de se désagréger. Tous ont dû débuter par le communisme, qu'ils habitent les hauts plateaux de l'Asie ou les Iles-Britanniques. L'agronome anglais Marshal, qui écrivait à la fin du siècle dernier et que Maine cite dans ses *Communautés de village de l'Orient et de l'Occident*, mentionne des organisations de cultivateurs britanniques absolument analogues au *Mir* russe. Les premiers colons anglo-saxons qui débarquèrent sur les côtes de l'Amérique du Nord s'organisèrent en communautés de village. Je rapporte le fait d'après Maine dont le remarquable ouvrage fait autorité dans la question (1).

(1) L'herbe n'est pas la condition essentielle, mais originelle, du communisme, ainsi que l'a dit M. Demolins. Les peuples du Mexique et du Pérou sont issus de l'Asie centrale et de la vie pastorale, comme ceux de l'Inde et comme tous les autres : les études historiques modernes l'attestent. Il y a eu autre chose que des Anglo-Saxons en Angleterre; elle est encore aujourd'hui mêlée de populations celtiques ou venues du Danemark oriental, et ce sont celles-là seules qui ont eu, en vérité, des organisations analogues au mir russe; la constitution rurale saxonne en diffère absolument. Quant aux communautés de villages organisées par *quelques-uns* des premiers colons anglo-saxons sur les côtes

Il y a un fait à retenir et sur lequel j'appelle toute votre attention, car il est intéressant au point de vue philosophique. Dans les villages communautaires de l'Inde, si bien observés par Maine, qui a été jurisconsulte du gouvernement anglais aux Indes, il a été constaté qu'on n'avait aucune notion de nos idées sur la justice, le droit et le devoir (1). Pourquoi? parce qu'il n'y avait pas d'intérêts en conflit dans le sein de la communauté, en d'autres termes, parce que tout mal arrivant à un individu affectait la communauté entière et que, les intérêts étant communs et non contradictoires comme dans notre société, il n'y avait besoin d'aucune autorité gouvernementale, d'aucun fonctionnaire pour redresser des torts individuels.

Vous avez l'air de confondre communisme avec fonctionnarisme, et par fonctionnarisme vous n'entendez que celui de l'État. Mais est-ce que les grands organismes de production capitaliste, est-ce que les chemins de fer, les banques, les mines, les grands magasins ne sont pas aussi peuplés de fonctionnaires? Que l'on gratte du papier dans une maison de commerce, une banque ou un ministère, c'est toujours le même travail abrutissant et déprimant pour la personnalité humaine. Mais au moins les employés de l'État sont un peu mieux rétribués que les fonctionnaires du commerce et de l'industrie; aussi être employé de l'État est fort désiré dans tous les pays capitalistes. En Angleterre, où l'on a la manie du titre, on en tire grande vanité, on imprime bravement sur sa carte de visite son titre d' « employé du ministère des finances ou des postes » comme d'autres écrivent « attaché d'ambassade ».

Non, le fonctionnarisme n'existe pas seulement dans les bureaux de l'État : on le rencontre partout où il y a de grandes industries; par conséquent, vous ne pouvez pas, même en supprimant l'État, supprimer le fonctionnarisme, votre bête noire. C'est nous seuls, communistes, qui pourrons arriver à le détruire. Lorsque ces organismes communistes de production, qui sont entre des mains individuelles appartiendront à la nation tout entière, elle les remettra aux syndicats ouvriers dont vous venez de parler et de vanter la constitution en Angleterre. Vous l'avez vantée ici parce que nous sommes en France; mais si vous vous étiez reporté à vingt ans en arrière, vous auriez vu ces mêmes *Trade's unions* attaquées en Angleterre avec une autre violence que celle qui se rencontre aujourd'hui dans les attaques dirigées contre les syndicats français. On est obligé de les admettre, elles sont même devenues un élément réactionnaire, et c'est pour cela que tant d'hommes politiques en Angleterre les admirent; ils s'en servent pour des besoins politiques — M. Gladstone et les libéraux connaissent l'art de faire chanter en période électorale les *leaders* des vieilles Trade's unions.

Lorsque, dis-je, les grands instruments de production seront propriété de la nation, elle les remettra aux ouvriers organisés. Il n'y aura plus alors de fonctionnaires pour surveiller leur fonctionnement dans l'intérêt de quelques privilégiés; il n'y aura que des travailleurs as-

de l'Amérique du Nord en vertu de théories philosophiques et religieuses *très spéciales*, elles n'ont pas été longtemps à disparaître devant les nécessités pratiques, et chacun est retourné au particularisme anglo-saxon traditionnel. (*Note de la Rédaction.*)

(1) Voici la traduction du passage de Maine : « Dans le sens du juriste il n'existe pas de *droit* et de *devoir* dans une communauté indienne; une personne lésée, ne se plaint pas du tort survenu à sa personne, mais du trouble occasionné à l'ordre de la petite société. »

Cette observation confirme l'opinion géniale qu'émettait Locke au dix-septième siècle, que l'idée de justice ne s'était introduite dans l'humanité qu'à la suite de la propriété individuelle; elle disparaîtra dès que la propriété commune sera rétablie. Il ne restera que l'antique et primitive loi du talion, fort adoucie par les conditions pacifiques et fraternelles dans lesquelles vivront les hommes des nations et des races les plus différentes. (Note de M. Lafargue.)

sociés, remplissant chacun son rôle (1) et sachant que le fruit du travail leur appartiendra tout entier.

Vous disiez que le défaut du régime communiste était d'engourdir l'énergie humaine, d'émousser l'activité individuelle, chacun se reposant sur le voisin pour faire le travail, puisque le fruit du travail n'appartenait pas à l'individu. Mais c'est précisément ce qui arrive dans la société capitaliste. Aujourd'hui, les ouvriers savent parfaitement que le fruit de leur travail ne leur appartient pas, qu'il ne leur en revient qu'une petite part sous forme de salaire et que la plus grosse va aux capitalistes. Dans une société communiste il saura que tout ce qu'il produit, une fois les charges de la société satisfaites, lui appartiendra (2).

Sans doute, aujourd'hui, l'ouvrier de l'industrie capitaliste est attaché à son atelier; il reste là où il est né, et si quelques-uns viennent à sortir de leur milieu, c'est grâce au service militaire. Pourquoi? Parce que, quand ils s'éloignent de leur atelier, c'est la famine, c'est le manque de travail qui les attend; ils sont comme l'arbre, enracinés dans le sol sur lequel ils vivent.

Dans la société telle que nous la concevons, on déterminera la somme de travail nécessitée, pour produire de quoi satisfaire amplement tous les besoins. (*Interruptions.*) On détermine bien aujourd'hui la quantité de blé qu'il faut pour nourrir le pays: il sera plus facile de déterminer la quantité de chaussures qu'il faudra pour chausser les pieds de France. (*Exclamations.*) On partagera ce travail entre tous les membres actifs de la société et l'on fixera la quantité d'heures exigible de chaque individu pour être admis à jouir librement de toutes les richesses créées par le travail de tous. Alors seulement, l'homme sera libre dans la société; il pourra voyager, se déplacer à sa guise, et changer continuellement d'industrie (1): autrefois, la connaissance d'un métier nécessitait des années d'apprentissage, que la machine a réduites à des mois. Vous tous qui êtes ici, vous pourriez avec une machine, en un mois, coudre sans avoir jamais touché une aiguille, et avec un apprentissage tout aussi court, tisser, filer. (*Rires.*) Le seul métier qui existera dans l'avenir, ce sera celui de mécanicien; l'homme pourra passer tour à tour par tous les métiers, et cela pour le plus grand bien de son développement physique et intellectuel. (*Exclamations.*

Vous protestez? Mais c'est ce qui fait précisément la supériorité que vous admirez de la race anglo-saxonne en Amérique : les hommes du Far West ont exercé plusieurs métiers et en exercent sans cesse de nouveaux. Ce passage d'un métier à un autre est le meilleur moyen de développer le cerveau, l'individualité. C'est donc seulement dans une société communiste, que l'homme, débarrassé des soucis de la propriété individuelle et n'ayant qu'à remplir son devoir social pour jouir des bienfaits de la société, pourra voyager librement du Nord au Sud, passer de la filature au labourage ou à toute autre occupation, et développer sans gêne d'aucune nature toute son individualité (2).

(1) Y compris le rôle très multiplié (car il y aura fort à faire, s'occuper de tout pour tout le monde) et le rôle très envié (comme on peut le voir déjà) de *fonctionnaires* de ces innombrables syndicats. Le fonctionnarisme sera à son apogée, tout reposera sur lui, car personne ne fera rien directement pour soi-même et soi seul. (*Note de la Rédaction.*)

(2) Il n'est pas besoin d'être homme d'affaires très expérimenté et très perspicace, pour flairer que ces « charges de la société », prélevées sur le travail par et pour le fonctionnarisme colossal dont nous avons parlé à la note précédente, dépasseraient terriblement ce que se réservent les capitalistes sur les bénéfices de la production, dont ils sont les grands agents spontanés et naturels. (*Note de la Rédaction.*)

(1) Comment cela? Il y aura donc *partout* du travail pour *autant d'heures* qu'en voudront *tous ceux qui se présenteront*, et cela *séance tenante!* (*Note de la Rédaction.*)

(2) Comme ceci n'a précisément lieu que dans

L'éducation intellectuelle dont parle M. Demolins est lettre morte pour la classe ouvrière, — et cela est triste à dire, — parce que l'homme qui a passé dix heures dans le bagne de l'atelier ne peut pas venir dans une réunion publique écouter la parole du savant : la fatigue le brise et il s'endort. Le surtravail de l'atelier capitaliste ruine l'intelligence des ouvriers des centres industriels.

Prenez, — c'est une constatation que tout le monde peut faire, — les chants populaires du moyen âge, prenez ceux des pays, comme la Russie, où l'industrie capitaliste ne s'est pas encore établie, et vous verrez quels admirables poèmes ils sont. L'*Iliade*, la plus merveilleuse épopée de l'humanité, n'est qu'une réunion de chants populaires.

Allez dans les départements du nord et prenez les misérables chants qu'on peut y entendre, et vous apprécierez l'immense différence qui sépare les artisans des sociétés communautaires des tristes prolétaires de l'industrie capitaliste (1). (*Applaudissements.*)

Si réellement vous êtes partisan du développement de l'individualité humaine, poussez au moins la logique jusqu'à vouloir la suppression de la propriété capitaliste qui opprime l'individu.

M. LE PRÉSIDENT. La parole est à M. Demolins.

RÉPLIQUE

DE

M. EDMOND DEMOLINS.

M. DEMOLINS. — Messieurs, ce que vient de dire M. Lafargue au sujet du rôle de l'État me rappelle ce qui se passe dans certaines réunions publiques. On y déclare solennellement qu'il n'y aura pas de président; de président, il n'en faut plus, c'est un reste du vieux système bourgeois. Mais cette déclaration une fois faite, on n'a rien de plus pressé que de nommer un « Délégué à l'ordre ». Et, très souvent, ce dernier est un président à poigne, comme on n'en voit pas dans les réunions dites bourgeoises. (*Rires.*)

C'est ainsi que M. Lafargue me dit : « Nous sommes de votre avis; nous combattons, nous aussi, l'action de l'État; nous voulons même le supprimer complètement dans notre nouvelle société. »

J'avoue que je ne comprends pas comment! je constate que notre société actuelle, pour pourvoir aux nombreux services dont elle a assumé la charge, est déjà obligée d'employer une armée de fonctionnaires, qu'elle a dû étendre démesurément les attributions de l'État. Or, vous annoncez que, dans votre société de l'avenir, les pouvoirs publics, — appelez-les État ou Délégués à l'ordre, cela m'est égal, — auront, en plus, la mission de nous chausser, de nous vêtir, de nous faire manger, et vous venez nous dire que leurs attributions seront diminuées, bien plus, qu'elles disparaîtront, qu'il n'y aura plus d'État... (*Rires et applaudissements.*)

Qui trompe-t-on ici? En tous cas, je vous déclare que ce n'est pas moi.

J'ai dit que le régime de la communauté avait primitivement, pris naissance dans les régions herbues, qui sont particulièrement favorables à l'exploitation en commun. M. Lafargue m'oppose l'exemple du Mexique et du Pérou, où les premiers explorateurs ont rencontré, dit-il, « de très grandes communautés, ne possédant pas de troupeaux ». Si j'en avais le temps, je montrerais à M. Lafargue comment les populations indiennes de l'Amérique ont conservé le régime

le pays le moins communiste du monde et le plus essentiellement particulariste, les États-Unis, l'orateur démontre mal, par les faits, que ce serait là le résultat du communisme. Les plus belles promesses ne suffisent pas à une démonstration. (*Note de la Rédaction.*)

(1) On chante dans les sociétés communautaires, précisément parce qu'il y a peu à faire de son individualité. (*Note de la Rédaction.*)

communautaire grâce à la chasse du bison qui est favorable, tout comme l'art pastoral, au régime de la communauté. Je me contente de le renvoyer aux articles publiés à ce sujet dans la *Science sociale* par M. de Rousiers (1).

M. Lafargue nous a ensuite tracé un tableau, — je ne sais pas s'il vous a paru séduisant, — de l'état futur dans lequel seront nos enfants. Il appuie ses affirmations sur le développement que semblent prendre de nos jours les sociétés industrielles : il en conclut que nous marchons fatalement au communisme.

Cette affirmation vient d'une pure méprise doublée d'une observation incomplète que je dois signaler.

La méprise de M. Lafargue vient de ce qu'il considère les Sociétés d'actionnaires comme une mise en pratique de la théorie communiste. Or, dans ces sociétés, on ne met pas des personnes, on ne met pas du travail en commun, mais seulement des capitaux.

D'ailleurs, la meilleure preuve qu'on ne peut invoquer cet exemple à l'appui de la théorie communiste, c'est que ces sociétés ne réussissent à vivre et à fonctionner qu'en tenant le plus possible à l'écart l'élément communautaire représenté par les actionnaires. Ces derniers ne participent en rien à la direction et à l'administration de la Société; on les convoque une fois par an... pour la forme, pour obéir à la loi, et ils ne protestent pas, sachant bien que l'affaire péricliterait certainement, si elle était exploitée par les actionnaires eux-mêmes, c'est-à-dire sous le régime communiste.

Tout l'effort de ces sociétés consiste donc à se rapprocher le plus possible du type de l'exploitation patronale, en cherchant un directeur très capable, ayant des capacités techniques et auquel on attribue la plus grande somme d'autorité possible. Le mode de fonctionnement de ces sociétés constitue donc une réfutation écrasante du communisme. (*Applaudissements.*)

Mais ce qui vient compléter la réfutation, c'est l'exemple des deux autres types d'exploitation collective : l'exploitation par l'État et l'exploitation par des ouvriers associés.

En ce qui concerne l'exploitation par l'État, il me suffit de faire appel au sentiment général. C'est un fait connu, même des enfants qui vont à l'école, que l'État exploite plus mal, à plus de frais, d'une façon plus routinière que les simples particuliers, parce qu'il n'a pas l'incitation de l'intérêt personnel. (*Applaudissements.*) Il y a deux ans, le *Temps* avait commencé à publier une série d'articles, dans lesquels l'auteur, passant en revue les divers services publics, montrait que, partout et toujours, l'industrie privée fabriquait mieux et à meilleur compte que l'État.

Une voix. — L'État nous vole!

M. Demolins. — L'exemple des sociétés coopératives de production est tout aussi concluant contre le communisme. On a fait tout ce qu'on a pu pour créer ces sociétés; on leur a fourni des capitaux en 1848, et, depuis, souvent, des personnes généreuses leur en ont avancé avec libéralité. Eh bien, j'ai ouvert une enquête à ce sujet et j'ai fini par découvrir une société, la seule peut-être, dont la création remonte à 1848 : j'ai vu le gérant de cette société, j'ai causé avec lui, et quand il m'eut exposé l'histoire de sa société, je n'ai pu m'empêcher de lui dire : « Mais votre société n'a survécu à la ruine générale que parce que vous avez été un homme à poigne, un vrai patron. — Vous pouvez le dire, m'a-t-il répondu; notre existence n'a tenu qu'à cela. » — En effet, il a dû lutter constamment contre les divisions, contre les

(1) V. T. VIII et IX.

jalousies qui se produisaient autour de lui et, finalement, il a dû éliminer un certain nombre de membres. Quand la société n'a plus été composée que des plus capables, ayant à leur tête un véritable patron, elle a fini comme une simple entreprise patronale, en employant des ouvriers salariés, au lieu d'admettre de nouveaux sociétaires. Voilà comment l'expérience a réussi. *Applaudissements.*

Un dernier mot. M. Lafargue, rééditant un mot de Karl Max, nous a dit que la machine serait le rédempteur de l'humanité, car elle remplace les bras de l'ouvrier et permet à ce dernier de travailler de moins en moins.

Il est certain que la machine peut améliorer notablement la situation de l'ouvrier, en le déchargeant de certains travaux très pénibles, et M. Lafargue part de ce fait pour faire un éloge bien senti des progrès accomplis en Occident par la machine. Or, veuillez ne pas l'oublier, si la machine règne en Occident, cela tient précisément à ce que l'Occident a réussi à se dégager du communisme, à sortir de la communauté, à ce qu'il a réussi à développer au plus haut degré l'initiative individuelle, en un mot à ce qu'il a évolué en sens inverse de l'Orient. Cela est si vrai que, lorsqu'on veut créer une industrie à la machine en Orient, il faut d'abord y envoyer des hommes de l'Occident; ce sont eux qui vont diriger ces industries. Et lorsque ces patrons venus de l'Occident se retirent, les usines se ferment, les machines cessent de fonctionner et ces merveilleux instruments de l'activité humaine ne sont plus qu'une ferraille de rebut. (*Vifs applaudissements.*

Par conséquent, si vous vous fondez sur le développement de la machine et de l'industrie dans l'Occident pour établir votre régime de l'avenir qui est le plus pur régime de la communauté, le pur régime de l'Orient, vous vous trompez, parce que, du jour où, vous appuyant sur les inventions et les progrès de l'Occident, vous nous mettriez au régime de l'Orient qui n'a pas produit tous ces progrès, immédiatement tous ces avantages sur lesquels vous vous appuyez disparaîtraient comme par enchantement. *Vifs applaudissements.*

M. LE PRÉSIDENT félicite les deux conférenciers et exprime l'espoir de leur entendre faire un jour une conférence, non plus contradictoire, mais conciliatrice.

La séance est levée à 11 heures 1/4.

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

L'archevêque de Saint-Paul, au Minnesota (États-Unis), Mgr Ireland, a fait à la Société de Géographie une conférence sur la situation sociale aux États-Unis. Tout son discours serait à reproduire. Il vient confirmer éloquemment la démonstration donnée par M. Edmond Demolins dans sa conférence avec M. Lafargue.

L'orateur a résumé sa thèse dans la phrase suivante, qui indique nettement la cause de la supériorité du peuple américain vis-à-vis des peuples du midi et de l'orient de l'Europe :

« Le développement de notre pays doit être, croyons-nous, attribué pour une grande part à nos libres institutions, qui permettent l'*initiative au plus haut degré*. (*Vifs applaudissements.*) La population ne serait pas arrivée jusqu'au Mississipi, nous n'aurions pas aujourd'hui cinq lignes de chemin de fer transcontinental, si l'Américain, *individuellement*, ne s'était dit : Il faut faire de grandes choses, et si l'esprit du pays ne l'encourageait dans ses vastes entreprises.

***

La cause de l'initiative privée a trouvé également des défenseurs à l'assemblée générale annuelle du *Syndicat économique agricole*.

Ce syndicat, qui est une sorte de fédération générale de tous les syndicats locaux, a

pour objet « l'étude et la défense des intérêts économiques et agricoles, et notamment l'examen de toutes les mesures économiques et de toutes les réformes législatives, administratives et financières que peut exiger l'intérêt de l'agriculture. »

En ouvrant l'assemblée générale, le président, M. Kergall, a formulé en ces termes le but que devait poursuivre actuellement la Société :

« La nécessité de combattre le progrès du socialisme par le développement de l'initiative privée et des associations indépendantes, a-t-il dit, est aujourd'hui généralement admise : les syndicats agricoles constituent la meilleure ligue antisocialiste pour les campagnes. Les ruraux ne sauraient voir s'avancer avec indifférence le socialisme, car il les vise directement dans la possession de leurs champs ou de leur chaumière... Les syndicats agricoles doivent chercher à faire mieux comprendre ce danger et à devenir, dans les campagnes, les ramifications de la ligue antisocialiste. »

En clôturant le congrès, M. Kergall a annoncé à l'assemblée, son intention de poursuivre par les réunions publiques, par l'organe de son journal *la Démocratie rurale* et de l'*Almanach de la Démocratie rurale*, la campagne que le Syndicat a entreprise pour faire aboutir le programme agricole de 1889. Il compte insister, en particulier, sur les progrès du socialisme collectiviste.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette campagne, et nous assurons notre confrère de notre concours le plus complet.

* *

On sait que la rente française 3 % a atteint récemment le pair, c'est-à-dire le cours de cent francs. Jamais un pareil prix n'avait été obtenu; aussi, une partie de la Presse a-t-elle cru devoir entonner un chant de triomphe pour célébrer le crédit croissant de la France. Nous nous associons volontiers à ces témoignages de satisfaction et nous désirons surtout que l'État mette à profit cette diminution du taux de l'intérêt pour alléger nos prochains budgets.

Cependant, il faut bien le reconnaître, cette hausse de la rente n'est pas un symptôme absolument heureux. Une partie, une bonne partie de cette hausse provient de l'éloignement qu'éprouvent les capitalistes français pour les professions essentielles, pour les entreprises dues à la seule initiative privée, pour l'agriculture, l'industrie et le commerce. Ils aiment mieux prendre des valeurs de Bourse que de faire valoir leurs économies par leur travail personnel. Nos économies proviennent en partie d'une économie de travail. Nous refusons à nos entreprises personnelles les ressources, les capitaux, que nous allons porter à l'État, en qui nous avons, pour notre honte et à notre grand préjudice, plus de confiance qu'en nous-mêmes. Si nous pouvions voir au juste entre quelles mains tombent nos prêts à l'État, nous ne tarderions pas à nous convaincre du gaspillage dont nous sommes victimes et de l'extrême supériorité que nous pourrions avoir sur cette administration désastreuse.

Le directeur du *Monde économique*, M. Paul Beauregard, professeur à la Faculté de droit de Paris a été frappé comme nous de ce fait : « Si les ouvriers deviennent socialistes, les capitalistes, dit-il, ne le sont pas moins. Eux aussi, redoutent les risques de l'initiative privée et cherchent avant tout la garantie de l'État... Il en résulte que l'industrie ne reçoit pas les encouragements dont elle aurait besoin... les capitaux s'éloignent d'elle, au lieu de venir susciter les recherches et les tentatives nécessaires au progrès. La politique économique, à l'heure présente, devrait donc être orientée dans le sens *d'un plus grand développement de l'initiative privée.* »

On voit que le mouvement en faveur de l'initiative privée trouve un écho de divers côtés. Mais nous pouvons en noter d'autres manifestations.

* *

Un député de la gauche, M. Cousset, a fait récemment une interpellation à la Chambre, au sujet de l'abus des recommandations. Il voudrait, suivant son expression, « briser cette fameuse assiette au beurre, qu'on jette à la tête des républicains ». Il estime à dix ou quinze volumes la quantité de lettres

que chaque député reçoit pendant une législature et qui ont pour objet de se faire recommander auprès des représentants du pouvoir, en vue d'obtenir des places ou de l'avancement. Aussi, dit-il, les antichambres des ministres ressemblent-elles « aux abords du *Louvre* et du *Bon-Marché* ».

Évidemment, cette interpellation n'a eu aucune sanction et elle ne pouvait pas en avoir. On s'est borné, à droite comme à gauche, à constater le mal sans pouvoir appliquer aucun remède, car le remède ne peut venir que des mœurs.

Tant que les Français rechercheront pardessus tout les fonctions publiques ou administratives à l'exclusion des professions essentielles, tant qu'ils tendront à vivre de l'Etat au lieu de vivre de leur travail personnel, la plaie des recommandations et des sollicitations ne fera qu'augmenter. Les plus beaux discours, les plus belles protestations n'y peuvent rien. Nous souffrons du mal propre aux sociétés à tendances communautaires, où chacun a pour idéal de vivre sur la communauté.

* *

La place nous manque aujourd'hui pour signaler d'autres faits, mais nous voulons du moins dire un mot d'une discussion qui a eu lieu à la Chambre au sujet du crédit agricole.

La création du Crédit agricole est une des grosses questions du jour, et M. Méline vient de lui consacrer un important discours. Ne pouvant entrer dans le détail de son projet, qui pourra être examiné dans la *Science sociale*, nous bornons à signaler un aveu de M. Méline.

« Je constate, en rougissant, dit-il, que la France est en retard sur tous les pays de l'Europe, au point de vue de la création du Crédit agricole, et que malheureusement nous sommes presque restés à notre point de départ. Ce n'est pas qu'en France on n'ait souvent agité la question du Crédit agricole; elle a été l'objet de la préoccupation constante de tous les gouvernements. Il n'y a peut-être pas de pays où l'on ait fait plus de rapports, plus d'enquêtes où l'on ait publié plus de brochures qu'en France sur le Crédit agricole. On a tenté quelques essais d'organisation qui tous ont été malheureux. »

Alors, l'orateur se demande quelle est la cause de ces échecs. « Cela tient uniquement, dit-il, à ce que nous nous sommes obstinés à vouloir organiser le crédit agricole par en haut; nous rêvons le crédit agricole sous la forme d'un grand organisme financier aspirant tous les capitaux du pays et les déversant comme une manne jusqu'au fond des campagnes avec le concours et les subventions du gouvernement. Eh bien, Messieurs, c'est là la plus fausse des conceptions. » (*Très bien, très bien.*)

Et pour montrer à quel point cette conception est fausse, M. Méline a présenté le tableau de ce qui avait été fait dans d'autres pays au point de vue de la vulgarisation du Crédit. Il a montré que, toujours et partout, on n'avait obtenu des résultats pratiques que par l'initiative privée et locale; celle-ci a réussi là où a échoué, comme chez nous, l'initiative de l'Etat armé de tous ses organismes en apparence si puissants.

* *

N'est-il pas vraiment intéressant de constater cette concordance de témoignages, en faveur de l'initiative privée, témoignages si peu concertés, arrivant des points les plus opposés de l'horizon social, et fort étonnés de se rencontrer? Rien ne montre mieux que c'est bien là la question qui se révèle d'elle-même derrière toutes les autres, celle de qui relèvent, en fin de compte, toutes les difficultés que les Français rencontrent aujourd'hui sur leur route.

SOCIÉTÉ

POUR

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE

ET LA

VULGARISATION DE LA SCIENCE SOCIALE.

Bourses de voyage. — M. Albert Dauprat a constitué une *bourse de voyage* de 500 francs en exprimant le désir qu'cette somme soit consacrée à une monographie du pays qu'il habite, le Lochois. Il se met d'ailleurs à la disposition de l'observateur pour lui faciliter cette étude.

Au point de vue social, cette région présente un intérêt particulier à cause de sa situation dans le centre de la France, vers la limite de la zone du Midi à formation communautaire et de la zone du Nord que les Francs ont autrefois fortement influencée par leur formation particulariste. Il est intéressant de constater où finissent exactement les deux zones et de préciser l'état social de cette région intermédiaire.

Une partie de bourse a été constituée par M. Alfred Firmin-Didot, l'éditeur dévoué des publications de la Société.

Nous prions ceux de nos confrères qui seraient disposés à contribuer aux études de la Société par la donation d'une Bourse de 500 fr. ou d'une partie de bourse de 100 fr. de vouloir bien se mettre en relation avec nous pour organiser suivant leurs désirs l'application de leurs dons. Il ne faut pas oublier que nous sommes une Société faite pour susciter l'initiative privée. Nous serions donc heureux de voir notre public d'élite se mettre en devoir d'intervenir dans les travaux de la science sociale appliquée à la localité de chacun. Nous rappelons que plusieurs personnes, *en nombre indéfini*, peuvent s'associer pour fournir une bourse de 500 fr. et désigner l'objet de l'étude sociale qui les intéresserait.

Correspondance. — Il nous est impossible de répondre à toutes les lettres qui nous arrivent. Nous prions nos correspondants d'agréer, avec nos excuses, nos remerciements pour le concours qu'ils nous ont donné ou qu'ils veulent bien nous promettre. Nous remercions en particulier ceux qui se sont offerts pour faire de la propagande dans leur entourage et pour recueillir des adhésions à la Société.

Pour faciliter la propagande, *nous enverrons à tous ceux de nos adhérents qui nous en feront la demande, des exemplaires du Bulletin contenant le Programme de la Société et la Conférence de M. Edmond Demolins.*

Par suite du défaut d'espace nous ne pouvons reproduire que les trois extraits suivants de la correspondance.

En nous envoyant son adhésion, M. Marc Maurel, armateur et président de la Société d'Economie politique de Bordeaux, nous écrit : « Pour moi qui fais partie de Sociétés comprenant des hommes de toutes les opinions et de tous les partis, je comprends très bien qu'on se groupe de même, pour démontrer au peuple français que le socialisme d'Etat est l'abdication de la liberté. Je vous donne donc mon entière adhésion. »

« Je serais très heureux de voir votre excellente Revue se propager dans notre Ordre, nous écrit un dominicain, le P. Rolland. Je vais y travailler de toutes mes forces. Je suis convaincu que vous avez la vraie méthode et que vos travaux concourront puissamment à la solution des questions qui tourmentent notre société. J'ajoute que la science sociale, telle que vous la comprenez et enseignez, est une science véritable, élevée, féconde, plus que toutes les autres sciences, et même que votre méthode a ouvert devant l'humanité des voies plus sûres et plus larges, vous avez frayé un chemin. Je vous assure que vous avez en moi un très sincère et très respectueux admirateur. »

M. Louis Hervé, rédacteur en chef de la *Gazette des Campagnes*, nous écrit : « Je vous adresse mon adhésion empressée à votre Société qui est aussi, par une conséquence nécessaire, une Société décentralisatrice. Toute ma vie a été consacrée à combattre la centralisation, ce vice mortel de notre politique sociale et économique. Acceptez donc la *Gazette des Campagnes* comme un auxiliaire dévoué et éprouvé de l'œuvre de salut social et économique que vous fondez. Je ne suis pas fâché, au contraire, de la crainte qu'elle inspire à ceux qui ont fondé leur fortune et leur ambition sur l'exploitation de la politique du jour. C'est là un attrait irrésistible pour les bons esprits fatigués de la politique. Courage! cher Monsieur. Je n'ai ici que la voix d'un vieux soldat encourageant son capitaine. Mais vous savez qu'un régiment composé de soldats tels que moi peut vous seconder avec quelques fruits dans la lutte que vous entreprenez. »

Le Gérant : Paul Leloup.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

LE MOUVEMENT SOCIAL

LA MARCHE DES FAITS EN FRANCE.

Les faits ont une force propre qui pousse souvent les sociétés en sens inverse des idées courantes et qui, à la longue, modifie ces idées elles-mêmes. Nous assistons actuellement, en France, à un spectacle de ce genre, très réel, quoique peu aperçu.

Rien n'est intéressant et instructif comme de suivre ces divergences entre les faits et les idées, qui aboutissent infailliblement au triomphe des faits, car la force des choses est plus puissants que la force de la volonté humaine.

Voyez ce qui se passe actuellement : la politique paraît être la préoccupation dominante des Français : nous semblons portés à chercher par la politique la solution de la plupart des difficultés sociales; nous parlons sans cesse de faire intervenir l'État dans toutes les questions; nous nous proclamons ouvertement socialistes, ou bien nous faisons du socialisme sans le savoir : nous estimons que les fonctions publiques et administratives constituent pour nos enfants les situations les plus avantageuses, et que les professions usuelles sont déconsidérées. Voilà la part de la volonté humaine, la part des idées toutes faites. Tout cela est le legs des générations précédentes, sur lequel nous vivons encore par habitude et par tradition.

Mais, à l'encontre, voici la marche des faits, et vous allez voir que les faits progressent décidément en sens inverse de nos idées.

En fait nous commençons à être désillusionnés de la politique; nous sentons fort bien qu'elle ne nous a pas donné tout ce que nous en attendions; nous sommes déçus sur presque tous les points : liberté, égalité, fraternité, gouvernement à bon marché, gouvernement du peuple par le peuple, diminution des impôts, stabilité, tolérance pour les opinions politiques ou pour les opinions religieuses, etc., etc. Nos désillusions se sont traduites par des changements nombreux de gouvernements et par des changements encore plus nombreux de constitutions. Aujourd'hui, nous avons tout expérimenté et nous avons vu le fond de toute la politique.

Aussi on constate un fait bien significatif : l'intérêt décroissant que présentent, pour le public, les journaux exclusivement politiques. Reportez-vous à la Restauration ou au Gouvernement de Juillet, ou même au second Empire : alors un journal politique était une puissance écoutée et respectée; un journaliste disposait d'une force énorme; les plus grands hommes d'État avaient été ou étaient journalistes. Le *National*, le *Globe*, le *Constitutionnel*, les *Débats* tournaient et retournaient l'opinion et parfois même faisaient une révolution en quelques mois. Il n'y avait guère d'autres journaux que les journaux politiques, et chaque journal représentait une fraction bien déterminée de l'opinion.

« Que les temps sont changés! » Aujourd'hui les journaux purement politiques ont perdu une grande partie de leur autorité et une partie encore plus

grande de leur clientèle. Le succès va aux journaux de genre, aux journaux dits « du boulevard », qui ont relégué la politique dans un tout petit espace et qui la considèrent comme gênante; ou bien aux journaux de nouvelles, de pure information télégraphique, sans opinions politiques, ou encore aux publications spécialistes qui traitent d'affaires, d'intérêts de métiers ou d'intérêts locaux, genre complètement inconnu il y a quarante ou cinquante ans.

Ainsi, notre propension vers la politique est toute de surface; en réalité, nous la dédaignons, nous n'y croyons plus : la marche des faits ne laisse aucun doute à cet égard.

Et comme les faits sont plus conséquents avec eux-mêmes que les hommes, nous constatons que l'engouement pour les fonctions publiques tend plutôt à décliner. Tout au moins, on commence à entrevoir que ces situations jouissent d'une considération moins exclusive qu'autrefois. Un fonctionnaire n'est plus entouré de la même auréole que sous les précédents régimes. Il s'en faut de beaucoup. Où est ce type du Préfet de l'Empire, personnage qu'on ne pouvait voir sans émotion? Où est cette vieille magistrature française d'il y a quarante ans seulement, cette magistrature « du ressort » qui semblait presque un corps sacerdotal? On s'aperçoit d'ailleurs que ces situations sont moins sûres qu'on le croyait; qu'elles enchaînent l'indépendance; qu'en somme elles sont peu rétribuées. Descendons plus bas : le facteur qui m'apporte le courrier à la campagne me disait hier qu'il ne gagnait que « 39 sous » par jour, pour faire une tournée de 40 à 50 kilomètres. « La Chambre a voté 2.000.000 pour les facteurs il y a deux ans, me contait-il, mais nous n'avons pas touché un centime de plus. » Et il a deux enfants. Aussi il regrette d'avoir quitté la culture. Ses regrets sont certainement partagés par beaucoup d'autres; il se crée ainsi un mouvement d'opinion qui, peu à peu, éloignera une partie des candidats à ces fonctions petites ou grandes. La foule qui s'y est précipitée dans les derniers temps a produit d'ailleurs un encombrement bien fait pour en dégoûter.

Passons ailleurs : je causais, il y a deux mois, avec un de nos écrivains les plus éminents, membre de l'Académie française : il me dit que son fils suivait les cours de l'Institut agronomique et qu'il serait agriculteur. Je lui en demandai la raison. Il me répondit que les carrières administratives, tout comme celles de l'enseignement étaient trop encombrées et qu'elles n'offraient d'ailleurs que des situations modestes, peu en rapport avec la somme de travail exigée pour les examens. Ainsi, de bas en haut, le mouvement s'accuse : notre engouement pour les fonctions administratives est sérieusement battu en brèche par la force des choses, par la marche des faits.

Cette marche des faits est encore accusée par la baisse continue de l'intérêt de l'argent. Du cinq pour cent, nous voilà tombés au trois pour cent et le mouvement menace de continuer. Il devient ainsi de plus en plus difficile de se contenter des faibles appointements administratifs; il devient surtout plus difficile de vivre en rentier oisif.

On commence à considérer avec moins de dédain les métiers usuels, l'agriculture, l'industrie, le commerce, qui seuls peuvent assurer des situations indépendantes et rémunératrices. On s'en était éloigné par sentiment, par préjugé, on sera contraint d'y revenir par la force des choses. C'est une évolution fatale.

Le mouvement de retour se manifeste surtout en ce qui concerne l'agriculture, qui est le métier le plus abordable. Il est d'ailleurs le plus naturellement in-

diqué pour tous ces propriétaires qui souffrent de la crise agricole augmentée par la baisse de l'intérêt de l'argent. Ils voudraient bien prolonger leur séjour à la ville, mais la force des choses les pousse vers la campagne; ils finissent, — il le faut bien, — par s'habituer à l'idée de s'occuper de leur exploitation rurale, abandonnée ou compromise par leurs fermiers. Puis quelques-uns en viennent à résider sur leurs terres, à y passer une grande partie de l'année, parfois même à s'y fixer complètement, par économie.

Le mouvement de retour vers la culture est indéniable : il est accusé par le développement des sociétés agricoles, des publications agricoles, des syndicats agricoles. On sait comment ces derniers ont surgi par centaines pour ainsi dire sur tous les points du territoire. Beaucoup de propriétaires n'ont vu là tout d'abord qu'un instrument politique, ou un moyen d'influence; mais, peu à peu, ils subissent l'action de ce milieu nouveau et ils sont amenés, par la force des choses, à se mettre un peu au courant de ces questions d'engrais et de machines agricoles qu'ils dédaignaient jusqu'ici; le syndicat devient insensiblement agricole tout de bon.

Et les faits, — logiciens impitoyables, — continuent leur action : à mesure que la politique et les carrières administratives sont moins considérées, à mesure que les professions usuelles gagnent du terrain, le collège, le beau régime scolaire créé tout exprès pour fabriquer des candidats aux examens, perd de son prestige.

On sentira de mieux en mieux qu'il importe plus de fabriquer des hommes que des lauréats de concours, que de purs mandarins à globules de toutes les couleurs. Oh! je le sais bien, le prestige du collège à la Napoléon n'est encore que faiblement entamé, le mouvement est encore si récent! mais on l'aperçoit en regardant de très près, presque à la loupe. Déjà, les critiques de notre système d'enseignement sont nombreux, ils sont plus audacieux; ils se recrutent même dans l'Université; même parmi les ministres de l'Instruction publique, même dans les partis politiques les plus avancés. C'est presque un lieu commun maintenant que de proclamer l'échec de notre enseignement, de dire que l'école n'a pas tenu tout ce qu'elle promettait. Aussi essaye-t-on de remanier et de refaire à nouveau les programmes, d'introduire dans l'école les exercices physiques, les leçons de choses, l'enseignement pratique, etc. Les symptômes de désillusion sont nombreux et incontestables; c'est encore la formidable poussée des faits qui se manifeste ici et qui fait reculer les idées toutes faites et les vieux préjugés.

Et cette poussée emporte tout devant elle, irrésistiblement; elle emporte jusqu'à nos engouements pour les « œuvres »; le prestige des « hommes d'œuvres » est singulièrement en baisse. Ils ont trop échoué et pendant trop longtemps; on a perdu en ces grands organismes la belle confiance du début. On a pu reconnaître toute la débilité de ces efforts collectifs, en apparence si puissants, mais qui ne sont que la manifestation de l'impuissance personnelle. On commence à apercevoir qu'un chef d'industrie, qu'un propriétaire rural, qu'un patron quelconque, qui s'intéresse au sort de ses ouvriers, le fait avec beaucoup plus d'efficacité que cinquante hommes d'œuvres qui prétendent améliorer le sort de gens qui échappent à leur action par tous les bouts, qu'ils ne connaissent même pas, avec lesquels ils n'ont aucun rapport positif.

En somme, il est manifeste que les faits suivent actuellement, en France, une marche antisocialiste : ils ne vont

pas dans le sens du développement de l'action collective, de l'action publique, mais, au contraire, dans le sens du développement de l'action personnelle, dans le sens du développement de l'initiative privée.

Ayons donc confiance, nous avons les faits pour nous; et quand on a les faits pour soi, on est invincible, parce que les faits ne sont que la manifestation des lois sociales.

Edmond Demolins.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

L'ASSURANCE PAR L'ÉTAT ET L'ASSURANCE PAR L'INITIATIVE PRIVÉE.

Les projets de loi.

Où en est la loi attendue sur les accidents du travail? A cette question qui nous est souvent posée, parce qu'elle préoccupe vivement tous les patrons et les travailleurs, nous répondons, invariablement, que la loi dont il s'agit est toujours en délibération ou à l'étude devant le Parlement. Impatiemment réclamée par les uns et hautement repoussée par les autres, on ne saurait dire encore si elle passera, ou si l'état de choses actuel, qui remonte déjà à une dizaine d'années, doit durer encore longtemps ou même se perpétuer.

Plusieurs projets ont été examinés et votés même par la Chambre et le Sénat, après de longs et intéressants débats, sans que l'entente ait pu s'établir définitivement.

La Chambre reste actuellement saisie de deux projets :

1° Du projet qui a été voté dans la séance du 10 juillet 1888 et qui lui a été renvoyé par le Sénat en mai 1890 après modification;

2° D'un nouveau projet déposé par M. J. Roche, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, le 28 juin 1890 au nom du gouvernement.

Ce dernier a donné lieu à un rapport déposé sur le bureau de la Chambre des députés le 25 février dernier par M. Ricard, président et rapporteur de la Commission du travail.

La proposition de loi dont ce rapport est suivi tend à élever de la moitié aux 2/3 du salaire annuel la rente viagère à accorder aux victimes des accidents du travail pour le cas d'incapacité permanente absolue.

La charge qui en résulterait serait écrasante pour l'industrie.

De plus, cette proposition appuie le projet de créer une mutualité entre tous les industriels français, mutualité dont la gestion serait confiée à l'État.

L'État assureur a fait ses preuves : la loi du 11 juillet 1868, créant deux caisses, l'une pour les cas d'accidents, l'autre pour le cas de mort, n'a pas donné de résultats satisfaisants, tandis que les Compagnies d'assurances, qui se sont formées à la même époque, ou depuis, sont arrivées au contraire à un degré de prospérité qui forme un contraste bien significatif avec les résultats en question et démontre péremptoirement que l'assurance contre les accidents est une industrie, comme tant d'autres, qui ne peut rentrer dans les attributions de l'État.

Est-ce à dire que la Commission, tenue de faire un choix, devra logiquement se prononcer en faveur des Compagnies?

Il faudrait, pour justifier une telle résolution, que l'élévation des tarifs de ces Compagnies, et les difficultés qu'elles opposent trop souvent aux assurés, quand elles ont à remplir leurs engagements, ne fussent pas des obstacles pour ainsi dire insurmontables aux yeux des principaux intéressés, commerçants et industriels.

Si, d'une part, les prescriptions de la

loi devaient rendre l'assurance obligatoire pour les patrons, et si, d'autre part, cette loi ne devait leur laisser que l'alternative entre les exigences des Compagnies et les formalités tracassières de l'État, la solution n'aurait rien de bien rassurant pour eux.

Il est permis d'espérer, au contraire, que l'intérêt considérable qui est ici en jeu, c'est-à-dire celui des victimes du travail, recevra une satisfaction conforme aux vœux du plus grand nombre, malgré tous les efforts tentés, en sens divers, pour empêcher les projets en discussion d'aboutir.

C'est qu'il n'est pas toujours facile, au sein du Parlement, où tant de questions de l'ordre social et politique s'agitent sans trêve, de dégager des intérêts purement électoraux ceux qui ne visent qu'au soulagement d'infortunes imméritées!

Aussi, est-ce sur l'initiative privée, qui peut faire de grandes choses dans notre pays, quand elle n'a en vue que l'amélioration du sort des ouvriers, qu'on doit compter pour sortir de cette ornière et atteindre le but.

Afin d'éclairer la question, voyons d'abord ce qui a été fait à ce sujet dans deux pays voisins, en Allemagne et en Angleterre.

L'assurance en Allemagne.

Sous l'empire des mêmes préoccupations, qui ont porté les membres du Parlement français à formuler les nombreuses propositions de loi, traînées de la Chambre des députés au Sénat depuis dix ans sans pouvoir aboutir, les législateurs allemands, — obéissant d'ailleurs à une pression que tout le monde connaît, — ont adopté, le 6 juillet 1884, une loi sur la responsabilité en matière d'accidents, loi qui pose le double principe de l'assurance obligatoire et de la responsabilité corporative.

Les ouvriers des usines, mines, fabriques, chantiers et de tous autres ateliers occupant au moins dix ouvriers, doivent donner lieu, de la part des patrons, à une assurance collective, organisée sous la forme d'associations mutuelles et corporatives. Deux autres lois (28 mai 1885 et 5 mai 1886) ont étendu le bénéfice de cette institution à tous les employés des chemins de fer, postes, télégraphes, arsenaux, constructions publiques, ouvriers agricoles et forestiers.

Ces corporations sont administrées ou gérées, mais au premier degré seulement, par les chefs d'industrie qui, seuls, supportent les charges. Si un accident vient à se produire dans un établissement soumis à ce régime, c'est la corporation, rendue légalement responsable, qui répartit entre ses membres les quoteparts des charges en tenant compte des tarifs arrêtés d'avance par ses soins.

La corporation est l'unité d'action et comme la clef du système; elle peut imposer à ses membres toutes les mesures de précaution qu'elle juge utiles pour prévenir les accidents; elle a pour organes une série de rouages qu'il serait trop long d'examiner ici, et que nous voulons seulement indiquer.

Le premier est formé par les *hommes de confiance*. Ces hommes remplissent un rôle de *surveillance* très important, d'autant plus important et délicat qu'il implique leur responsabilité pécuniaire et que cette responsabilité est sans compensation puisqu'ils ne sont pas rétribués.

Le second rouage est représenté par le *Conseil de corporation*, dont les attributions sont doubles. Ce Conseil n'est pas seulement chargé de *l'administration intérieure* de la corporation, il forme, en outre, une sorte de *tribunal*

chargé de fixer le chiffre de l'indemnité, ou de la rente, à allouer aux ouvriers.

Si ceux-ci se croient lésés, ils peuvent en appeler à une juridiction supérieure, qui est représentée par :

1° Le *Tribunal arbitral* de la corporation où siègent deux ouvriers sur cinq membres, y compris un délégué du gouvernement;

2° L'*Office impérial* des assurances, séant à Berlin, qui se compose de deux jurisconsultes et de cinq délégués des États confédérés.

Outre les attributions judiciaires, il appartient encore à l'Office impérial de veiller à l'observation des prescriptions légales et statutaires et de prononcer sur les contestations ayant trait à l'interprétation des statuts et à la validité des élections corporatives. Il fait procéder en tous temps à la vérification des opérations des corporations.

Bref, il est souverain maître et, par l'action du pouvoir central, domine et dirige en réalité l'ensemble du système.

L'un des membres les plus écoutés du Parlement français a pu dire de cette loi « qu'elle est à la fois une loi sociale et politique, par laquelle le prince de Bismarck a cherché, tout en donnant une satisfaction qu'il croyait suffisante aux revendications socialistes des ouvriers, à saisir l'occasion pour enrégimenter, en quelque sorte, l'industrie allemande, et étendre du même coup son autorité sur le patron, soumis à la rigoureuse minutie du régime corporatif, et sur l'ouvrier, dépendant, pour la fixation des indemnités, de l'Office impérial, c'est-à-dire du pouvoir central ».

Nous n'examinerons pas si la nouvelle loi allemande a pu atteindre le but que poursuivait le chancelier de l'Empire au double point de vue social et politique; mais il n'en est pas de même pour ce qui a trait à son avenir économique. Si déjà, sans être grand clerc, il était permis de prédire, au lendemain de sa promulgation, qu'elle conduirait fatalement les corporations à la ruine et porterait par cela même atteinte à la prospérité de l'industrie, il est encore plus intéressant de constater aujourd'hui que nous devons bien nous garder d'emprunter à la loi allemande ce qu'un député de Paris a cru pouvoir recommander dernièrement, en déposant un nouveau projet de loi sur le bureau de la Chambre.

Un journal mulhousien, l'*Express*, examinait, sous la rubrique « La nouvelle loi d'assurance », ce qu'il y avait de fondé dans les critiques dont la mise en vigueur de la loi en question avait été suivie.

Ce n'est, disait-il, que conflits continuels et formalités tracassières, qui sont une source de récriminations incessantes de la part des intéressés; et il énumérait, d'après une enquête faite dans les principales maisons de Mulhouse, les charges écrasantes qui pèsent sur l'industrie et paralysent son essor. Il citait :

L'industrie cotonnière et ses dérivés, qui emploient 11.459 ouvriers, gagnant un salaire de 7.580.000 francs, et contribuant pour une prime d'assurance de 63.395 fr. 64;

L'industrie linière, qui occupe 1.023 ouvriers, avec un salaire de 3.170.000 francs et est frappée pour sa part de 25.181 fr. 24 de prime;

La construction mécanique et les fonderies, payant par an 3.778.400 fr. et qui versent 27.960 fr. 40 de prime.

Soit, au total, pour les patrons de trente et une maisons de Mulhouse ou de localités voisines, appartenant à ces trois branches d'industrie, une prime annuelle de 118.537 fr. 28.

Ce journal concluait en déclarant que personne n'était satisfait :

Le patron, parce que la loi nouvelle faisait double emploi avec les institutions dues à l'initiative privée, et dont le fonctionnement doit être maintenu en raison même de l'insuffisance de la législation de 1884 et des contestations auxquelles elle donne lieu :

Les ouvriers, parce qu'ils trouvent, avec raison, que bien peu d'entre eux jouiront des sacrifices qu'on leur impose, et ils n'aiment pas d'ailleurs à sentir la main de l'autorité peser sur les actes de leur vie civile.

En réalité, la loi allemande du 6 juillet, qui porte si bien, au reste, l'empreinte du caractère et de l'esprit de son principal inspirateur, n'a pas donné ce qu'elle promettait.

Les charges sont beaucoup plus considérables que celles qui avaient été prévues. Elles pèsent dès maintenant d'un poids très lourd sur les patrons, qui ont à supporter seuls la dépense pour l'assurance obligatoire, dépense qui ira toujours en croissant pendant de longues années, car on constitue des pensions dont le nombre doit aller en augmentant.

De ce qui précède, il est permis de conclure que la France doit laisser à l'Allemagne sa loi politico-socialiste, et s'épargner les déceptions et les regrets qu'une expérience de quelques années seulement a déjà fait naître au delà du Rhin.

Avec le désir apparent, et très nettement avoué, de donner satisfaction aux revendications socialistes, le grand Chancelier voulait, en réalité, prendre la haute direction des intérêts qui leur tenaient le plus au cœur, et s'emparer par là, du même coup, des patrons et des ouvriers, c'est-à-dire enchaîner leur liberté d'action. Il est parvenu, en effet, par l'établissement de la responsabilité corporative à soumettre les uns aux habitudes réglementaires d'un régime corporatif, et les autres au bon vouloir du pouvoir central ou impérial, pour la fixation définitive des indemnités.

L'homme d'Etat qui avait mis au frontispice de l'édifice politique et social élevé par ses mains la célèbre formule : « La force prime le droit », devait, sous peine de voir se retourner contre lui, dans son propre pays, les armes dont il s'était servi contre ses adversaires du dehors, mettre dans sa dépendance absolue ceux dont les menées pouvaient l'inquiéter à l'intérieur.

Il est reconnu, aujourd'hui, que la législation allemande est une œuvre plus politique que sociale ou économique, qui ne survivra pas à son auteur, sans subir de sérieuses et profondes modifications.

L'assurance en Angleterre.

Nous n'éprouvons aucune difficulté à avouer nos préférences pour la législation anglaise, qui laisse à chacun son droit d'association plein et entier en vue de l'organisation du travail, et a le mérite, sinon d'améliorer sensiblement la position de l'ouvrier sous le rapport économique, du moins de relever sa dignité d'homme.

En Angleterre, les conditions de travail sont réglées suivant une charte rigoureusement observée et qui ne peut être modifiée que du consentement mutuel des ouvriers et des patrons, réunis en assemblée générale. Avons-nous, en France, une seule association qui ressemble à celle-là ; c'est-à-dire qui mette les ouvriers en présence des patrons pour le règlement d'une question où des intérêts collectifs sont engagés? S'il en existait, la grève générale qui a éclaté dans le bassin houiller du Pas-de-Calais aurait peut-être été évitée, et nous n'aurions pas eu cette réunion, tenue le 22 novembre à Lens, dans laquelle les délégués mineurs, s'inspirant de la législation anglaise, ont voté un ordre du

jour repoussant avec énergie la Commission d'arbitrage nommée par le gouvernement et réclamant pour les parties le droit de désigner elles-mêmes leurs arbitres.

En ce qui concerne plus particulièrement les accidents du travail, notons que la législation anglaise, antérieure à la loi de 1880, s'appuyait sur une double considération.

En premier lieu, les dangers d'une profession étant connus pour l'ouvrier qui l'embrasse, et celui-ci restant libre d'en choisir une autre, il devait subir les conséquences de sa détermination.

En second lieu, on ne pouvait exiger d'un patron qu'il prît plus de soin d'un ouvrier que ce dernier n'en prenait de lui-même.

D'après cette manière de voir ou de juger, la jurisprudence en était arrivée à faire supporter aux ouvriers seuls les conséquences des accidents.

Cette situation, très dure pour le travailleur, n'avait pas sans doute été étrangère à la formation des associations ouvrières dont nous venons de parler. Elle a été modifiée par la loi du 7 septembre 1880, qui se rapproche beaucoup de l'article 1382 et suivants de notre Code civil; c'est-à-dire que, par cette loi, on reconnaît en principe la responsabilité du patron, qui reste limitée à des cas bien déterminés; seulement la jurisprudence à laquelle a donné lieu la nouvelle législation a permis de constater qu'elle est restée bien en deçà de la législation française, relative à la responsabilité civile de droit commun.

Tout insuffisante que peut nous paraître cette loi de 1880, elle a eu cependant, au delà de la Manche, une portée sociale qu'on n'y soupçonnait pas. Notons seulement ici ce fait qui nous intéresse particulièrement, à savoir que les Compagnies d'assurances anglaises ont commencé, après son adoption, à pratiquer le système de l'assurance collective qu'elles avaient négligé jusque-là.

L'assurance par l'initiative privée.

La question est maintenant de savoir s'il sera possible en France de demander à l'initiative privée la protection légitime à laquelle les ouvriers ont droit en cas d'accidents. Cela est-il possible en présence du projet de loi déposé à la Chambre des députés, par le ministre du commerce, le 28 juin 1890, qui propose de confier à l'État la gestion d'une caisse nationale des assurances contre les accidents?

Tout le monde ne sait pas que M. J. Roche, empruntant à la loi allemande de 1884 ses principes de socialisme d'État, et sa forme autoritaire, qui tend à placer les patrons et les ouvriers dans la dépendance absolue du gouvernement, a effectivement proposé de confier à l'État la direction réelle des assurances et la gestion d'une caisse nationale. Cette caisse serait alimentée par le prélèvement à exercer, chaque année, sur les industriels, agriculteurs et commerçants ayant des ouvriers à leur solde.

Ce système aurait, dit-on, pour résultat de garantir aux ouvriers victimes d'accidents le paiement des indemnités dues et d'épargner aux chefs d'entreprise les charges d'une administration coûteuse et difficile. Ces derniers n'auraient aucune obligation administrative et seraient dispensés de tous soins, *particulièrement de celui d'avoir à discuter les sommes à payer.*

Pour dire toute notre pensée en un mot, cette proposition, qui est présentée sous la double formule suivante : « maximum des garanties pour l'ouvrier, minimum des charges pour le patron », est un véritable trompe-l'œil.

Il fut un temps où, sous prétexte de

protéger les gens paisibles, on leur mettait la main sur le collet, on les conduisait en prison, sans autre forme de procès, et le lendemain ils étaient maintenus sous les verrous au nom de la liberté.

On userait d'un procédé analogue à l'égard de nos chefs d'industrie, qu'on semble protéger également, en leur promettant un minimum de charges qui se transformerait en un maximum; car on leur enlèverait d'abord toute initiative pour les traiter ensuite, à grands frais, *comme des mineurs incapables de gérer leurs affaires. Voilà la vérité.* Bien imprudents seraient, en effet, ceux qui se refuseraient à voir les charges et les difficultés que cette ingérence de l'administration, dans des questions d'ordre privé, créerait au Trésor public!

A la tutelle de l'État, et à l'immixtion gênante de ses agents dans les rapports entre les patrons et ouvriers, il convient de substituer ou de maintenir l'action plus compétente, et moins coûteuse, des chefs d'entreprise et des salariés participants.

Le projet de M. Jules Roche évalue les charges des chefs d'entreprise dans la dangereuse industrie des mines, par exemple, à 2 0/0 du total des salaires.

En Allemagne où l'État s'est chargé d'appliquer, comme assureur, les règles d'un socialisme autoritaire qu'on voudrait adapter à la France, les charges ont atteint 4.14 0 0 en 1887 et 4.84 en 1888, sans que personne puisse dire où cette progression s'arrêtera puisqu'elle est constante et comporte des frais de gestion considérables. Il faut bien s'avouer que les mêmes causes existant chez nous y produiraient les mêmes effets. Il est reconnu d'ailleurs que lorsque l'État a voulu se charger de l'exécution d'un travail ou d'un service qui a pu être confié en d'autres temps à l'industrie civile, celle-ci a toujours opéré plus économiquement que lui.

Inutile donc de se demander si avec l'État le taux de 2 0 0 du total des salaires se trouverait rapidement porté à 4.84 0/0 comme en Allemagne.

Un statisticien, doublé d'un administrateur compétent, a déjà calculé que la seule constatation des droits des victimes d'accidents grèverait le budget de 28.760.000 (vingt-neuf millions), car il faudrait augmenter le nombre des juges de paix et greffiers, organiser un corps d'inspecteurs, médecins, etc.

Puis, si une telle augmentation de dépenses a pu se produire en Allemagne malgré l'institution de la corporation qui rapproche le patron de l'ouvrier, que ne doit-on pas redouter en France à raison de l'éloignement qui existe entre les patrons et les ouvriers et qui se manifeste si souvent sous la forme de grèves!

On ne manquerait pas de s'adresser à l'État, assureur ou gérant de la Caisse nationale, pour obtenir, d'une part, que les indemnités allouées aux victimes du travail soient augmentées, et, d'autre part, pour que les primes ou cotisations imposées aux industriels soient diminuées. On arriverait d'autant plus vite à ce double résultat, formidablement onéreux pour le Trésor public, que nos économistes les plus autorisés démontreraient sans peine l'impossibilité pour l'industrie nationale, si elle succombait sous le poids de charges écrasantes, de soutenir la lutte avec la concurrence étrangère sur les grands marchés du monde. Ainsi, on serait pris entre la ruine de notre industrie et celle de nos finances; et l'on sait que l'une des deux entraîne fatalement l'autre. Le cataclysme serait donc inévitable.

Il est permis d'espérer aujourd'hui, après toutes les protestations qui se sont produites, qu'on ne trouvera pas, dans le Parlement français, une majorité pour accepter une loi qui conduirait à de tels

résultats, et que la législation nouvelle fera à l'État la part qui lui appartient : celle qui consiste à contrôler, mais aussi libéralement que possible, les actes des Sociétés ou Syndicats, par l'intermédiaire desquels fonctionne aujourd'hui spontanément et devra fonctionner, après le vote d'une loi nouvelle, l'institution des assurances contre les accidents du travail.

C'est, en effet, avec un sentiment de profonde satisfaction qu'il nous est donné de constater que, parallèlement aux efforts impuissants du Parlement, d'autres efforts, dus au réveil de l'esprit d'initiative privée ont pu se produire et aboutir à un résultat. Un certain nombre de patrons ont su se grouper spontanément pour combler les lacunes de notre législation en ce qui concerne les travailleurs et plus particulièrement les victimes des accidents du travail.

A côté de l'association des industriels de France en vue de prévenir les accidents, association fondée par M. Émile Muller en 1883, et reconnue d'utilité publique en 1891, vient de se fonder sous le patronage des Chambres syndicales du commerce et de l'industrie de Paris, une seconde société complétant la première.

A l'une incombe le soin de prévenir, autant que possible, les accidents; à l'autre, celui de les réparer par une indemnité.

L'organisation de cette dernière remonte à quelques mois seulement et *elle a déjà su réunir les principales Chambres syndicales de patrons de Paris.*

D'après les statuts de cette société nouvelle, toutes les contestations sont soumises à un tribunal de conciliation et d'arbitrage *organisé sur le modèle de ceux qui fonctionnent si utilement en Angleterre* et composé par moitié de patrons et de représentants des ouvriers.

Rapprocher les patrons et les ouvriers, les mettre ensemble en présence des difficultés inhérentes au travail, c'est un excellent moyen de faire l'éducation sociale de la classe ouvrière et de la soustraire à l'influence des meneurs politiques.

Voilà l'esprit dont se sont inspirés les fondateurs de la *Caisse d'assurances mutuelles des Chambres syndicales contre les accidents du travail,* et voilà aussi la voie dans laquelle on peut trouver la solution des difficultés que les hommes politiques paraissent impuissants à résoudre.

Félix Bobier.

LE ROMAN SOCIAL.

« L'AMÉRICAINE », PAR M. CLARETIE.

Il n'y a rien de plus trompeur que le titre d'un roman. L'auteur l'avoue d'ailleurs dans sa préface : « Ne cherchez pas sous ce titre : *l'Américaine,* l'étude spéciale d'une race; cherchez-y, ce que vous trouverez, j'espère, un portrait de femme. » Et M. Claretie ajoute aussitôt : « Ce que j'ai surtout visé, à vrai dire, c'est le divorce. »

En réalité, la question du divorce est à peine effleurée et l'œuvre entière ne s'élève pas au-dessus d'une observation *superficielle.* Le fond du livre est un roman d'amour qui a été cent fois écrit. M. de Solis, un Parisien, retrouve à Trouville une jeune Américaine, mistress Norton, qu'il a connue à New-York jeune fille et dont il est resté amoureux. Il forme le projet de l'enlever, avec son consentement, lorsque le mari propose à la jeune femme, malgré l'amour qu'il a pour elle, de lui rendre la liberté par le divorce. Au moment où Mme Norton va accepter, elle apprend que son mari est menacé de perdre son immense fortune; alors, saisie d'un remords tardif

et imprévu, elle se refuse à l'abandonner dans le malheur. Quant à M. de Solis, il épouse la nièce de Mme Norton, Miss Meredith, que l'auteur tenait en réserve pour le dénouement.

Il est regrettable que M. Claretie n'ait pas poussé son observation plus avant, qu'il n'ait pas vu, par exemple, tout l'intérêt qu'il pouvait tirer du contraste entre la formation américaine et la formation parisienne de ses personnages. Puisque les romanciers ont la prétention d'écrire des romans *documentaires*, des romans *d'analyse*, ils ne devraient pas s'en tenir à des analyses aussi superficielles; ils devraient s'attacher à mettre en lumière *les causes sociales* qui font agir leurs personnages. Tout cela a trop l'air d'être l'effet du hasard. Tout cela garde quelque chose d'énigmatique. Si finement dépeint que soit un état psychologique, et si prise sur le vif que soit une étude de mœurs, on n'en a jamais le sentiment vrai et profond que quand on se rend compte de leurs causes.

Il ne suffit pas de nous dire que M. de Solis est « spirituellement flaneur, railleur, décadent ou pessimiste, enthousiaste, crédule ; » il faudrait nous dire et surtout nous montrer pourquoi le milieu où il a vécu, l'éducation qu'il a reçue l'ont fait ainsi.

Les types d'Américains ne sont pas expliqués davantage. Mais, du moins, les caractères que leur donne l'auteur sont parfois exacts et bien observés. En voici quelques exemples :

C'est un Américain qui parle : « Il ne faut jamais railler l'état qui semble le plus ridicule pour vos préjugés français, parce que l'ambassadeur ou le président des États-Unis peut précisément l'avoir exercé... L'homme qui vous parle a fait sa fortune dans un comptoir d'épicerie. Je ne rougis pas du tout de m'en souvenir. »

Voilà tout un état d'esprit, bien différent du nôtre et qu'il serait intéressant d'expliquer.

Le héros du roman, Norton, est un véritable type de Yankee : « Bâti à chaux et à sable, la carrure large, avec des épaules de cariatide et des poings de lutteur. Le front volontaire, où l'ossature sous la peau semblait de pierre... » C'était le « roi du fer, l'homme des dollars et des chiffres, des business et des labeurs de tâcheron. » Et il a conscience de la différence profonde qui le sépare des Français qu'il voit autour de lui : « Je ne suis pas, dit-il, un esprit romanesque comme M. de Solis, je suis un homme qui sait où il va et ce qu'il vaut. »

Cet homme s'est fait lui-même, par son travail obstiné, et il n'en rougit pas : un tableau est accroché dans son cabinet de travail à Trouville; c'est « un paysage, où à l'ombre de pins gigantesques, — quelques-uns couchés à terre et déjà débités, — une maison de pionniers laissait envoler sa fumée douce comme un soupir d'idylle. La maison, l'humble maison de Norton le père. Le logis où tant de fois, le soir, sous la lampe à pétrole, le vieux Norton avait lu la Bible à ses cinq enfants, groupés autour de la table où brillait encore la cognée du défricheur de bois! Un tableau que Richard transportait partout où il allait, accrochait au-dessus de sa tête, comme un Russe l'icône sainte dans son isba. »

Dans la splendide villa qu'il occupe à Trouville, le mobilier de son cabinet de travail ressemble bien « à la vaste cellule d'un laborieux ». « Des livres en nombre restreint, mais choisis, utiles, traités de physique, de chimie, ou de morale, cette chimie de l'âme. Sur une étagère, des minéraux aux étiquettes à l'encre rouge, pépites d'or, ou échantillons de charbons, — un modèle de locomotive, bijou de mécanisme, à côté

d'un téléphone, — puis sur la cheminée, comme le cachet même de l'américanisme du maître une pendule caractéristique, dont le balancier était un pilon d'acier montant et descendant avec une régularité de chronomètre comme si Norton préférait la constation du temps faite par une horloge utilitaire. Cette pendule semblait aussi dire en sa langue de fer : « *Go ahead!* »

M. de Solis est trop Parisien pour considérer l'existence sous une pareille perspective : « Il y a toute une façon d'envisager la vie dans votre pendule, mon cher Norton. Elle ne marque pas la vie, elle l'écrase!... Vous faites de vos pendules des marteaux-pilons ou des roues mécaniques. Je crois qu'il faut parer les pendules, ces marqueurs du temps qui fuit, comme il faut parer les tombeaux pour mieux masquer la mort sous la poésie et sous les fleurs. »

A cette théorie de la vie, l'Américain oppose la science : « Et moi, dit Norton, je crois qu'il faut montrer et célébrer la vie, telle qu'elle est, avec ses vérités, ses âpretés, ses pilons de toutes sortes, pour la brasser, la dompter et la faire aimer! »

Voilà bien les deux types sociaux mis en présence. Mais combien l'œuvre aurait été plus intéressante et plus suggestive, si l'auteur avait eu soin de nous montrer par quels chemins ses personnages sont arrivés à deux conceptions si différentes!

Ailleurs, il indique avec exactitude un autre trait du type américain : l'énergie qui empêche de se laisser abattre par un échec et qui vous porte à vous relever par un effort de la volonté : Norton parle d'un Français : « Il a tenté la fortune, dit-il. Il n'a pas réussi, et, comme un imbécile, s'est fait sauter la cervelle. Au lieu de recommencer, ce qui est si simple, et de lasser la mauvaise chance, ce qui n'est pas toujours facile, mais n'est jamais impossible. » Et, plus loin, l'auteur nous montre Norton lui-même n'hésitant pas un moment à recommencer sa vie au moment où il vient d'apprendre qu'il est ruiné : « L'Américain se retrouvait d'ailleurs prêt à la lutte et n'ayant rien perdu de cette énergie, de cette combativité, de cette sorte de courage à la fois musculaire et moral qu'ils appellent le *pluck*. Norton était debout de grand matin, ayant combiné tout un plan de campagne. »

A mesure que le roman se déroule, le contraste entre les deux types sociaux s'accuse encore par un autre trait, par la conception différente du mariage : « Le contrat! Quel contrat? — Et Norton riait. — Oh! nous n'avons pas de ces discussions d'intérêt amoureux par-devant notaires, nous autres! L'Américain épouse celle qu'il aime sans feuilleter le Code. Elle apporte pour dot sa beauté, lui, pour dot son courage! Et, en route, à la garde de Dieu! Les parents ont travaillé, amassé, ils sont vieux! Ce n'est pas le moment de leur demander compte de leur fortune et de la diminuer!... Ils peuvent passer, les chers aimés, leurs derniers jours sans se priver de rien, vivant, en toute justice, de ce qu'ils ont bien et dûment gagné! S'ils ont encore de l'appétit et mangent leur fortune, eh bien, tant mieux pour eux! Ils l'ont conquise et peuvent la gaspiller. C'est leur affaire. Et voilà notre affreux mercantilisme yankee, mon cher ami, le voilà!... Je sais une jeune fille dont le père a cinq cent mille dollars de rente et qu'a épousée un pasteur du Tennessee, lequel a sa Bible pour toute fortune. Elle est très heureuse. »

M. Claretie n'est pas tombé dans une erreur assez commune, qui consiste à prendre les Américains résidant en Europe comme représentant le vrai type. C'est ainsi qu'il fait dire à Miss Meredith : « Vous ne connaissez pas les Américaines,

Vous les jugez sur celles que vous rencontrez hors de chez elles. L'Américaine de Paris! Mais c'est une sorte d'Américaine, une Américaine spéciale, ce n'est pas l'Américaine. Cosmopolite, élevée en pension à Paris, connaissant toutes les tables d'hôtes de l'Europe; l'hiver à Florence où elle apprend le chant; le printemps venu, au Bois de Boulogne où elle apprend l'équitation, l'été aux bains de mer, où elle apprend à conduire un yacht; parfois en Suisse, où laissant la rame pour l'alpenstock, elle escalade un pic, comme elle a conduit un bateau, ou dompté un cheval. Ce sont des nomades, si vous voulez, des voyageuses qui ont pour foyer un wagon-salon et pour demeure un sleeping-car. Vous nous jugez sur ces oiseaux de passage. Mais il y en a d'autres et ignorés, et qui ne font pas de bruit et qui se contentent d'être heureux, dans les nids, là-bas. »

Ces divers traits sont très exacts, mais pourquoi M. Claretie s'en est-il tenu là? Pourquoi n'a-t-il pas cherché à s'expliquer d'abord à lui-même et à expliquer ensuite à ses lecteurs les causes qui créaient des différences aussi considérables? Quel puissant intérêt, quel remuement d'idées il eût ajouté à ce qui n'est qu'une intrigue et un sujet de genre! Il ne doit pas suffire à un romancier de nous dire que ses personnages sont ainsi, il faut encore qu'il nous dise pourquoi, il faut qu'il nous fasse assister à cette formation. Je prédis aux auteurs qui entreront les premiers dans cette voie un énorme succès. Ils renouvelleront le roman, qui en a bien besoin. La Science sociale leur fournit tous les éléments de cette rénovation.

H. LEGON.

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

Pour l'initiative privée. — Le mouvement en faveur du développement de l'initiative privée, auquel la création de notre Société a donné si hautement le branle, se développe et s'accuse chaque jour. En voici trois manifestations intéressantes :

La première est la *Réunion décentralisatrice* qui a été tenue à Angers dans le courant de juillet, dans une des salles de l'Institut libre, sous la présidence du comte de Chateaubriand. La lettre de convocation indiquait l'objet de la réunion : « Cette réunion a pour but de rédiger un programme de décentralisation concernant la commune, le département et la province, de manière à les soustraire à l'intervention abusive de l'État dans leurs affaires locales... Le régime actuel, loin de fortifier l'État, le découvre sans cesse, multiplie l'action de la bureaucratie et accroît ainsi la responsabilité du pouvoir central à son grand préjudice. Il enlève en même temps aux citoyens la gestion des intérêts qui les touchent directement, étouffe les libertés primordiales, éteint la vie locale dont la bonne organisation et l'intensité sont la première base d'une saine constitution sociale... Il importe donc de donner une vigoureuse impulsion au mouvement d'opinion qui se dessine des côtés les plus divers... »

L'assemblée s'est prononcée pour les réformes suivantes :

Régime différent pour les communes rurales et les communes urbaines;

Les affaires locales remises à la décision des conseils municipaux;

La commune maîtresse de l'école, du bureau de bienfaisance et de son budget;

Le *referendum* communal dans certains cas déterminés, comme les emprunts et les impôts extraordinaires;

Retour à la loi de 1871 : séparation des finances du département de celles de l'État; attribution de la tutelle des communes aux conseils généraux au lieu des bureaux;

Enfin, reconstitution de circonscriptions provinciales.

La seconde manifestation en faveur de l'initiative privée est un exposé adressé à

divers journaux américains, sous forme de lettre, par M. Paul Deschanel, chargé récemment par le gouvernement d'une mission aux États-Unis.

Après avoir signalé ce qui l'a le plus frappé dans l'organisation sociale des Etats-Unis, le jeune député formule cette conclusion très nette, qui est la nôtre :

« Je ne songe pas à assimiler la France aux États-Unis, ce sont deux formations sociales toutes différentes, et l'Amérique est une autre planète. Nous autres, nous sommes courbés sous le poids d'une centralisation séculaire : les gros en profitent; il n'est pas juste que les petits en souffrent. Il y a là une transition fort délicate à organiser. Que l'État, provisoirement, se fasse l'éducateur de l'indépendance individuelle ; qu'il intervienne dans une certaine mesure pour guider les premiers pas des ouvriers dans la voie de la liberté; qu'il travaille, en un mot, « à se rendre inutile », fort bien; mais étendre au delà la tutelle du gouvernement, mais appesantir encore le joug du pouvoir central, voilà ce qui, dans une république, me paraît un dangereux paradoxe. *L'avenir est aux formations sociales particularistes*, de même que le passé était à l'omnipotence de l'État et aux formations communautaires. Les États-Unis sont donc bien le type des sociétés de l'avenir. C'est par la libre énergie et par l'activité individuelle que la race anglo-saxonne conquiert le globe; c'est de ce côté qu'il faut s'orienter sous peine de périr. J'étais déjà pénétré de ces idées avant d'avoir visité le Nouveau Monde; ce voyage les a encore fortifiées dans mon esprit... »

Enfin, la troisième manifestation est une conférence que vient de faire, à Bordeaux, M. Étienne Lamy, ancien député du Jura, grâce à l'initiative de notre confrère, M. Marc Maurel.

D'après l'orateur, l'œuvre à accomplir est de préparer de larges libertés locales et de consacrer les droits individuels sur lesquels l'État empiète aujourd'hui. Il démontre que cette exagération des droits de l'État est contraire aux traditions nationales, qui sont les traditions des libertés locales où les services publics étaient assurés par les corporations indépendantes. Le despotisme de l'État date de la Renaissance. C'est un legs du gouvernement antique qui se résumait dans le peuple et dans César. L'omnipotence de l'État a été perfectionnée par Napoléon.

L'œuvre à accomplir est donc de commencer l'action de bornage contre l'État. Une fois qu'il sera reconnu que l'État n'a pas le droit de direction sur l'opinion ni sur les croyances, les difficultés religieuses s'apaiseront d'elles-mêmes. Maintenir à l'État des attributions excessives, c'est accroître le péril social, c'est de plus un danger permanent pour la République, car la logique des institutions faites pour un homme doit ramener un maître.

On a vu avec quelle facilité les républiques se changent en empires; il n'y a pas si longtemps que nous avons eu les mêmes craintes. Nos institutions sont grosses d'un César : faites attention qu'il ne vienne à terme.

Les souffrances des ouvriers seront soulagées bien plus efficacement par la liberté d'association qu'elles ne pourraient l'être par l'État. L'intervention de l'État, par son caractère de sécheresse, ne laisse aucune trace dans le cœur.

Un pareil mouvement d'opinion prouve mieux que toutes les affirmations à quel point l'initiative prise par notre Société répond au sentiment général et au besoin actuel. Aussi peut-on être assuré que ce mouvement ne fera que grandir.

∴

La dépopulation en France. — Le terme n'est que trop exact, car, d'après le dernier recensement, il ne s'agit plus pour nous seulement d'une diminution des naissances, mais d'un excédent des décès. Un député, M. Le Roy, s'est ému de cette situation et il vient de publier à ce sujet un rapport parlementaire pour attirer l'attention des Chambres :

En 1789, la France était à la tête des États de l'Europe par sa population.

Actuellement, la population des six grandes puissances européennes se répartit ainsi :

Russie	110 millions.
Allemagne	49
Autriche-Hongrie	42
Angleterre	38
France	38
Dont plus d'un [illegible] d'étrangers.	
Italie	[illegible]

Ainsi, en un siècle, la France est tombée du premier rang au cinquième.

Dans cinquante ans, elle ne comptera plus. Vers le milieu du siècle prochain, il arrivera, en effet, que la Russie comprendra plus de 200 millions d'habitants; que l'Allemagne, dont la population double en 52 ans, arrivera au chiffre, formidable pour nous, de 100 millions de nationaux; que l'Angleterre en aura 90 millions, l'Autriche-Hongrie 80, l'Italie plus de 50.

Pour la France, il suffit de constater qu'en 1891, avec notre population de 37 millions de nationaux, l'excédent des naissances, après avoir été toujours en diminuant depuis vingt ans, s'est changé en un excédent de 40.000 décès. Nous en sommes à la période du dépeuplement.

Si l'excès de la mortalité continue ainsi à concourir, avec l'affaiblissement de la natalité, à la diminution de la population, la France ne tardera pas à retomber au-dessous du chiffre de 26 millions d'habitants qu'elle avait en 1789.

Les journaux n'ont pas manqué de proposer les remèdes les plus inattendus. Le *Rappel*, par exemple, voudrait contraindre les prêtres et les religieux des deux sexes au mariage; d'autres veulent obliger tous les célibataires à se marier et les époux à remplir les devoirs du mariage, etc. Aucun n'a aperçu la vraie cause qui restreint la population, c'est-à-dire la charge écrasante que les enfants constituent pour les pères de famille français.

En effet, nous avons délaissé la charge naturelle d'élever nos enfants, de façon à les rendre capables de se faire largement un sort dans les voies nouvelles ouvertes à l'activité humaine, et nous avons assumé par compensation et au rebours la charge incalculable de les établir et de les doter. Ce qui se traduit, par l'obligation de constituer autant de fortunes que nous avons d'enfants et cela avant l'époque de l'établissement de chacun d'eux. C'est là une œuvre qui dépasse absolument les forces humaines, quelle que soit d'ailleurs la puissance de travail des pères de famille. Ceux-ci ont donc reculé; ne pouvant surmonter la difficulté, ils l'ont supprimée, en réduisant au minimum le nombre de leurs enfants. Que chacun s'interroge et qu'il dise si ce n'est pas là la cause de la diminution de la population en France.

Remarquez d'ailleurs que, sauf exceptions, les pères de famille religieux n'ont pas plus d'enfants que les autres, ce qui prouve bien que nous sommes en présence d'un phénomène qui est moins d'ordre moral que d'ordre social.

La cause étant connue, le remède est tout naturellement indiqué. Il s'agit de développer l'esprit de travail, d'initiative parmi les jeunes gens, et de les dresser à se tirer d'affaire eux-mêmes dans la vie, au lieu de compter sur papa et sur maman, sur la dot de leur femme, sur les sinécures administratives, comme le disait M. Demolins à la fin de sa conférence avec M. Lafargue. Ainsi la question de la dépopulation se lie, comme comme tant d'autres, à celle du développement de l'initiative privée, qui est bien le nœud gordien du problème social en France.

* *

Les musées commerciaux. — Dans la pensée de favoriser l'exportation des produits français, le sous-secrétaire d'État aux colonies a résolu de créer, dans chacune de nos colonies, un musée commercial destiné à recevoir des échantillons de nos marchandises. A chaque musée, un agent spécial doit être attaché pour donner, soit au public, soit à nos propres négociants, tous les renseignements de nature à faciliter la vente de nos produits. L'exposition permanente des colonies, au Palais de l'Industrie, se charge de recevoir, de grouper et d'expédier gratuitement les échantillons, tableaux, tarifs ou prix courants que nos commerçants destineraient aux musées coloniaux.

Le *Journal officiel* annonce, que « divers commerçants et industriels ont répondu à l'appel qui leur était fait et ont envoyé leurs échantillons et renseignements : bières et

spiritueux, conserves, céramiques, tissus, quincaillerie, parfumerie, machines et outils, etc. » La note ajoute : « Les envois sont prêts et seront expédiés à chacun des plus prochains départs ». Voilà qui est bien, sauf à supposer que ces marchandises soient choisies de façon à s'adapter aux goûts, aux usages, aux ressources des acheteurs.

Néanmoins, nous engageons nos négociants à ne pas compter outre mesure sur ce concours, mais surtout sur leur propre initiative; qu'ils ne se bornent pas, comme ils le font généralement, à attendre les commandes dans une quiétude par trop patriarcale, mais qu'ils envoient des représentants dans les colonies avec lesquelles ils veulent entrer en relations d'affaires; qu'ils provoquent les demandes et les besoins. Sans cela, ils verront peu à peu le commerce de la commission passer aux mains d'agents anglais ou allemands, et, tout naturellement, peu à peu, ceux-ci cesseront d'adresser leurs commandes à des négociants français pour les adresser à leurs compatriotes. C'est ainsi que faute d'initiative et d'un peu d'audace, nous voyons le commerce français reculer sur tant de points à l'étranger devant des rivaux plus entreprenants et plus avisés (1).

∴

La situation critique des collèges « Monge » et « Sainte-Barbe » — La Chambre a consacré une de ses dernières séances à discuter les projets de loi portant approbation des conventions passées avec les sociétés anonymes du collège Sainte-Barbe et de l'École Monge, au sujet d'une subvention accordée à ces établissements. La subvention donnée à l'École Monge est de 130.000 francs; celle qui est allouée au collège Sainte-Barbe est de 150.000 francs.

Interrogé sur les causes de la situation difficile de l'École Monge, son directeur, M. Godard, a répondu que l'enseignement libre était écrasé en partie, par la concurrence de l'enseignement de l'État. « Réduits à nos seules ressources, ayant en outre à payer un loyer et des impôts considérables, nous avons calculé que, pour donner à nos élèves ce qu'un lycée donne aux siens, nous sommes obligés de demander une rétribution scolaire double. Mais cela ne suffit pas; si nous n'offrons aucun avantage, si l'enseignement, la nourriture, la surveillance ne sont pas supérieurs à ceux des lycées, les familles n'auront aucune raison de venir chez nous payer très cher ce qu'elles pourront trouver ailleurs à bien meilleur compte. Ce n'est pas assez de faire aussi bien que l'État; il faut que nous fassions mieux. Cette lutte a toujours été très coûteuse; la victoire est devenue en ces derniers temps bien difficile.

« Depuis quelques années des améliorations considérables ont été réalisées dans l'enseignement et le régime des lycées. Ces progrès accomplis par l'Université ont enlevé aux établissements libres, avec leur supériorité, leur raison d'être... En 1880, le conseil supérieur de l'instruction publique adoptait un plan d'études qui différait *à peine* du nôtre et nous privait ainsi d'une originalité à laquelle nous devions une grande partie de nos succès. Puis, *à notre exemple*, on diminuait l'effectif des classes, on transformait le régime matériel des établissements de l'État. On construisait, au grand avantage de la population parisienne, six lycées nouveaux, et entre autres, dans un quartier qui était jusque-là pour ainsi dire notre domaine, le magnifique lycée Janson de Sailly, dont l'ouverture, en 1882, coïncida avec la diminution brusque de nos bénéfices. Et nous pouvons ajouter que nous *n'avons pas été étrangers* à ce mouvement qui nous a été si fatal. *Notre exemple* n'a pas été perdu; *notre initiative* n'a pas été stérile. Dernièrement encore le ministre actuel de l'instruction publique nous déclarait que nous avions rendu à l'Université de *très importants services*. Malheureusement, en rendant ces services, nous tarissions les sources mêmes de notre existence. »

Ces explications sont pleines d'un douloureux enseignement et nous font constater encore une fois la stérilisante influence de l'État en France. Voilà en effet un collège (et on peut en dire autant de Sainte-Barbe et de l'École alsacienne : cette dernière a dû aussi demander une subvention) qui s'est efforcé, — à tort

(1) Voir, sur ce sujet, la *Science sociale*, juillet 1892.

ou à raison, — de pousser l'enseignement dans des voies nouvelles, de l'améliorer, et cela par le seul effort de l'initiative privée. Il marchait en avant, tandis que notre vieille Université d'État restait immobile dans sa routine séculaire et administrative. Grâce à cela, il voit le succès couronner ses efforts, le nombre des élèves augmente, sa situation devient de plus en plus prospère. Mais alors l'État entre en scène pour recueillir ce que d'autres ont semé. Mettant à profit l'expérience faite, évitant ainsi les tâtonnements et les difficultés qui accompagnent nécessairement toute œuvre d'initiation, il crée, *grâce au budget dont il dispose,* une concurrence ruineuse pour ces œuvres de l'initiative privée. Et, finalement, ces dernières n'ont plus qu'une ressource, — notre suprême ressource en France, — demander à l'État une subvention, qui vient encore s'ajouter pour le contribuable aux charges des lycées. Quelle gouffre! On en arrive ainsi à cette situation fausse, et puis, quel spectacle est-ce que celui d'un Etat qui soutient d'une main ce qu'il détruit de l'autre, avec cette grande différence qu'il ne soutient que momentanément et artificiellement, tandis qu'il détruit définitivement et fondamentalement. Il met sur des plaies mortelles des emplâtres de bonne femme. Dès que l'Etat sort de son domaine strict qui consiste à maintenir l'ordre général, il étouffe toute action et toute initiative et, ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'il ne les remplace pas ou les remplace mal : il fausse les moyens, déplace les responsabilités confond les intérêts, en faisant payer par le public la pension des collégiens et en enlevant à la fois aux pères et mères et aux chefs d'institution tout stimulant personnel à la meilleure utilisation des frais énormes de l'enseignement.

* *

Le Japon et le Code français. — Le Japon est en pleine crise ministérielle, et parmi les ministres qui ont dû se retirer se trouve celui du la justice. Il a été mis en minorité au sujet du projet de loi relatif à l'application des codes civil et commercial. Personne n'ignore, en effet, que le Japon, tout comme s'il n'était pas l'empire du Soleil levant, tout comme s'il était un vieil État européen, a aujourd'hui ses codes pénal, civil et commercial : de beaux codes tout neufs, à l'instar de Paris. Il a même son législateur en titre d'office, un jurisconsulte des plus distingués, notre compatriote, M. Boissonade.

Tant qu'il ne s'est agi que d'admirer une œuvre d'esprit, un système logique bien lié dans toutes ses parties, l'affaire n'a point soulevé la moindre difficulté. Ces articles brefs et précis, qui s'enchaînent les uns aux autres et se déduisent les uns des autres, faisaient l'admiration des Japonais. Il leur semblait voir un de ces meubles que construisent leurs artistes, où les tiroirs disposés par rang de taille s'emboîtent, eux aussi, les uns dans les autres.

Mais quand il a fallu en venir à l'application, les choses se sont embrouillées. On s'est heurté aux coutumes, aux préjugés enracinés depuis des siècles. Si grand compte qu'on ait tenu des différences, elles se sont révélées plus tranchées, plus opiniâtres, plus difficiles à effacer qu'on ne l'aurait pu croire. Si merveilleuse que soit à beaucoup d'égards l'aisance avec laquelle les Japonais s'adaptent aux civilisations occidentales, un tel écart social ne se supprime pas d'un seul trait.

Toujours est-il que la Diète japonaise a décidé d'ajourner pour quatre ans l'application des codes civil et commercial, et voilà l'œuvre de M. Boissonade exposée à n'être, longtemps encore, que théorique.

Il y a plusieurs années que la *Science sociale* a annoncé cet échec, qui d'ailleurs ne doit pas surprendre. Notre compatriote, M. Boissonade, l'eût évité si on lui avait enseigné à l'École de Droit que les législations ne sont durables que lorsqu'elles sont l'expression et le résultat des mœurs et de l'état social. Croire qu'il existe une législation idéale; croire que nous la possédons, nous Français; croire qu'il est possible de l'appliquer à tous les peuples; croire que cette législation les modifiera et nous les assimilera, ce sont là autant d'erreurs fondamentales que quelques leçons de science sociale suffisent à dissiper.

SOCIÉTÉ

POUR

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE

ET LA

VULGARISATION DE LA SCIENCE SOCIALE.

Nouveaux membres (1) :

ALTHOFFER (abbé Michel).
ANCESSI (Albert), avocat.
ARCHAMBAULT (E.), directeur de l'Académie commerciale de Montréal, Canada.
AUDIFFRET-PASQUIER (duc d'), sénateur, membre de l'Académie française.
AYNARD (Ed.), député.
AZAMBUJA (Gabriel d'), licencié ès lettres.
BABONNEAU (R. P.), des Frères Prêcheurs.
BATUAUD (le Dr).
BAILHACHE (J.), étudiant en médecine.
BALLIF (G.), directeur de la « Mutuelle ».
BASTIDE (Paul de la), conseiller général de la Charente.
BENOIST (Charles), publiciste.
BERTRAND (Georges), directeur de la sucrerie de Noyant-Aconin.
BIDOT (Ernest).
BOBIER (Félix), ancien directeur de la manutention militaire du quai de Billy.
BORDERIE (Julien de la).
Bossy (le commandant).
BRETON (C.), ancien juge au Tribunal civil de la Seine; conseiller général d'Indre-et-Loire.
BRIVES (E.), sous-chef du Contentieux aux Messageries maritimes.
BRISSON (Jules), directeur du *Parti national* et des *Annales politiques et littéraires*.
BROGLIE (duc de), de l'Académie française.
BUREAU (Paul), professeur de droit à l'Institut catholique de Paris.
BUREL (André), ingénieur des Arts et Manufactures.
BUTEL (Fernand), ancien magistrat.
CANUET (Charles).
CARBONNIERE (Carles de), avocat.
CARFORT (C. de).
Carrère (l'abbé).
CERVERA (Pascal), major général del Departemento de Cadiz.
CHAMPAULT (l'abbé), Directeur de l'Externat Saint-Joseph, à Gien.
CHAMPAULT (Ph.), maire de Châtillon-sur-Loire.
Chapdelaine (Émile), notaire (Canada).
CHEVALIER (Constant), fondeur à Verneuil (Eure).
COLLESSON (C.), ancien adjoint au maire du 19e arrondissement.
COMMAILLE (baron de).
CORNELY (J.), du *Gaulois* et du *Matin*.
CURZON (A. de), artiste-peintre.
DAUPRAT (Albert).
DAVID (A.), docteur en droit.
DEMOLINS (Edmond), directeur de la *Science sociale*.
DEPOUX (Dr).
DESCHANEL (Paul), député.
DESJARDINS (PAUL), du *Journal des Débats*.
DUBOIS (L.), directeur du *Tourangeau*.
DUFFAU (l'abbé F.), directeur au grand séminaire de Tarbes.
DUFRESNE (Robert), administrateur de la Cie des Chemins de fer de l'Ouest.
Dupont (l'abbé J.).
ENCAUSSE DE LABATUT (baron d').
FIRMIN-DIDOT (Alfred), imprimeur-éditeur.
FIRMIN-DIDOT (Maurice), imprimeur-éditeur.
Fornot-Labitte, négociant.
FRANCE (baron René de).
FRANCIS (G.).
GAIGNOUX (Paul).
GALLAND (E.), notaire.
Garnier (abbé), missionnaire.
GAULTRY (Mme).
GAUTHIEZ (Pierre), homme de lettres.
Godin (Eugène), avocat (Canada).
GUERRIN (Eug.), ingénieur.
GUILLOT (Adolphe), membre de l'Institut, juge d'instruction.
Hallouin (Edmond), agriculteur.
HALLOUIN (Louis), inspecteur de l'Exploitation commerciale des Chemins de fer.
Héring, inspecteur du contrôle des Chemins de fer.
HERVÉ (Louis), rédacteur en chef de la *Gazette des Campagnes*.
Homsy (Paul).
HOUDARD (Ad.), secrétaire général du *Bureau d'Études parlementaires*.
HUARD (G.), avocat.
HUBER (Charles), homme de lettres.
Huber (Frédéric).
IMBERT-LATOUR, propriétaire rural.
ISAMBERT (Gaston), avocat.
ISAMBERT (Paul).
Jarriaud (Émile).
KERJÉGU (de), député.

(1) Les noms des membres TITULAIRES sont composés en CAPITALES; ceux des membres *souscripteurs*, en *italiques*.

Klein (abbé Félix), professeur au collège de Meaux.
Lachenal (P.), secrétaire de Mgr l'évêque d'Annecy.
Laclotte (J.), directeur de la « Vraie Mutuelle ».
Lafarge (Albert de), directeur de l'usine Lafarge.
Lalou (Ch.), député, directeur de la *France*.
La Faire (de).
Lalance (Aug.), ancien député au Reichstag, ingénieur.
Laudet (René).
Laval (N.), homme de lettres.
Lebaudy (Louis), ingénieur.
Le Cyre (Alfred), ingénieur civil.
Ledoux (l'abbé).
Lemoine (J.), élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole des Hautes Études.
Lenglet (Aug.).
Léontaridès (Léon), élève de l'Ecole d'agriculture de Grignon.
Loreau, député.
Lorge (abbé A.).
Magnard (Francis), rédacteur en chef du *Figaro*.
Malherbe (E.).
Malherbe (de).
Marcère (E. de), sénateur.
Marquis (Georges), avocat, docteur en droit.
Mascarel (Arnold), ancien magistrat.
Marc-Maurel, armateur, président de la Société d'Economie politique de Bordeaux.
Molinari (G. de), correspondant de l'Institut, directeur du *Journal des Économistes*.
Morand de la Perrelle, lieutenant colonel en retraite.
Moschos (Christos), étudiant en médecine.
Nodet (Henri), architecte.
Olivier-Laferte (V.), publiciste.
Pellerin, négociant.
Perrault (Armand), ingénieur civil.
Pinot (Robert), secrétaire de l'*Ecole des Sciences politiques*.
Poinsard (Léon), bibliothécaire de l'*Ecole des Sciences politiques*.
Porthmann (Paul).
Prayt (abbé F.).
Préville (A. de).
Rocquigny (le cte de), rédacteur en chef du *Moniteur des Syndicats agricoles*.
Rougerie (Mgr), évêque de Pamiers.
Sandras (Raoul).
Schmidt (P.), industriel, fondateur-président de la Société du travail de Paris.
Schwalm (P. M.-B.), des Frères Prêcheurs.
Senart, président honoraire à la cour d'appel de Paris.
Simon (Jules), sénateur, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques.
Sorbier de Pougnaderesse (de), directeur du *Courrier de la Vienne*.
Strauss, avocat à la cour d'appel de Paris.
Syros (Nicolas).
Taine (H.), de l'Académie française.
Thévenin, professeur à l'école des Hautes Études à la Sorbonne.
Tourville (Adrien de), ancien préfet.
Tourville (abbé Henri de).
Touzaud (Daniel), avoué, docteur en droit.
Trétaigne (baron de), conseiller général de l'Aisne.
Uréchia (Nestor), ingénieur.
Vacherot (E.), membre de l'Institut.
Vaesen (J.), archiviste paléographe, ancien élève de l'Ecole des chartes.
Verrier (Dr), secrétaire perpétuel de la *Société africaine*, membre du conseil supérieur des colonies.
Verrelle, négociant.
Vignot (l'abbé Pierre).
Villard.
Visnes (de).
Werlé (vicomte).

* * *

La science sociale en Angleterre. — La *British association for the advancement of science*, qui tient actuellement, à Édimbourg, son soixante-deuxième congrès, a adressé à M. Edmond Demolins une invitation officielle à cette réunion en lui demandant d'être « son hôte pendant toute la durée de son séjour en Angleterre ».

En même temps, la *School of social science and humanities*, qui est une annexe de l'Université d'Édimbourg a demandé à M. Demolins de faire, pendant son séjour dans cette ville, une série de conférences sur la science sociale et elle annonce ces conférences dans son programme qui vient d'être publié. Nous relevons dans ce programme le passage suivant, qui indique bien le but de l'enseignement offert au grand public, pendant les vacances, par les professeurs de la célèbre Université écossaise. « En partant de cette idée élémentaire qu'il est bon de marcher du concret vers l'abstrait, des impressions

extérieures aux conceptions intellectuelles, on se propose, dans chaque ordre de démonstrations : 1° de frapper l'esprit des auditeurs par l'abondance des informations; 2° de les mettre au courant de la bibliographie sur chaque sujet; 3° de leur fournir les moyens de résumer, de disposer, d'éclaircir ces masses de faits et de lectures. On vise de plus : 1° l'accumulation des démonstrations, des expériences, des excursions; 2° l'organisation pour diverses branches de séminaires de travail; 3° l'extension des méthodes graphiques. L'auditeur, quelle que soit son inexpérience, est considéré non pas comme un réceptacle ouvert aux enseignements du professeur, mais bien et autant que possible comme une force pensante et productrice indépendante ».

Nous ne doutons pas que ces conférences ne soient une excellente occasion de propager en Angleterre la méthode scientifique que notre société applique à l'étude des phénomènes sociaux.

*
* *

Correspondance. — « Vous avez raison de vous détourner de ces politiciens qui, tout en criant contre les attributions excessives de l'État, n'ont jamais rien tenté pour les restreindre, et de faire appel aux gouvernés, aux industriels, aux ouvriers, aux propriétaires. De ce côté-là, l'union désirable se fera plus aisément. Il s'agit de savoir si les politiciens forceront l'opinion publique, ou si l'opinion publique forcera la main aux politiciens... En tous cas, vous pouvez me compter au nombre de vos adhérents les plus chauds et les plus dévoués. » — Carles de Carbonnières.

« J'approuve beaucoup votre projet de société. Veuillez m'inscrire comme membre titulaire et inscrire comme souscripteurs les personnes dont les noms suivent... Vous pouvez compter sur mon absolu concours, et j'espère fermement que nous pourrons former à Poitiers un groupe d'adhérents sérieux et convaincus. Je vais distribuer autour de moi des exemplaires du Bulletin. » — Arnold Mascarel, ancien magistrat.

« Il y a longtemps que j'étudie avec le plus grand soin les questions sociales. Je suis un adversaire résolu de l'intervention de l'État, qui tue, avec l'initiative individuelle, le sentiment même de la dignité personnelle. Le socialisme d'État, s'il s'établissait jamais, ne tarderait pas à devenir une forme moderne du : « *Panem et circenses*, » et achèverait de nous rendre mûrs pour la servitude intérieure ou extérieure... » — C. Breton, conseiller général d'Indre-et-Loire.

« Je vois dans la création de la Société un commencement de la réalisation de vos idées sur la réforme sociale, idées qui sont certainement destinées à avoir une grande influence pour le redressement politique de notre pays. Vous dites ce qu'il faut demander et comment, et c'est énorme de le savoir. Il me semble que vous commencez à être compris d'un plus grand nombre, je vous en félicite bien sincèrement, tout en pensant que c'est nous tous surtout qui devons nous en féliciter. Je serais heureux de contribuer à l'extension de la Société dans la mesure de mes moyens. » — E. Galland, notaire.

« Je donne mon adhésion à la Société et je vous enverrai prochainement le compte rendu d'une conférence que j'ai faite à la Société africaine, sur le Développement de l'initiative privée... » — Dr Verrier.

« J'applaudis des deux mains à la création de la Société et je me réjouis de la publicité que lui donne la Presse; cette publicité sert à propager nos doctrines. D'ailleurs, je constate autour de moi un mouvement d'adhésion à mesure que nous faisons connaître davantage notre méthode. Vous pouvez compter sur mon concours le plus complet. » — G. Francis.

M. N. Urechia, ingénieur en Roumanie, en écrivant pour envoyer son adhésion, annonce qu'il va faire de la propagande dans son pays.

Le Gérant : Paul Leloup.

Typographie Firmin-Didot et Cie. Mesnil (Eure).

LE MOUVEMENT SOCIAL

LA SCIENCE SOCIALE

ET SA MÉTHODE.

Communication faite par M. Edmond Demolins au Congrès de la « British association for the advancement of science », réuni à Edimbourg.

Depuis un certain nombre d'années, on a fait, en divers pays, des efforts sérieux pour constituer l'étude de sociétés humaines à l'état de science.

Les progrès de la géographie et le développement des transports, grâce à la vapeur, ont révélé de nombreuses variétés sociales et ont fait naître, parmi les savants, le désir de les étudier, de les classer, de les expliquer.

En outre, les crises sociales, la question ouvrière, ont accru, parmi les hommes politiques et les philanthropes, le désir de trouver la cause et le remède des souffrances d'une partie de la population.

Je n'ai pas besoin d'insister sur ces considérations dans la patrie d'Herbert Spencer.

Mais la difficulté était de trouver et d'appliquer une méthode d'investigation qui permît de se rendre compte exactement de faits aussi variés, aussi complexes, aussi mobiles, qui exigent une analyse plus minutieuse que n'importe quel autre phénomème naturel. Frédéric Le Play tenta, en France, de résoudre ce problème : pendant vingt-cinq ans, il voyagea pour recueillir des faits, les analyser, les comparer et les classer.

Mais son œuvre contenait de graves lacunes, qu'il était urgent de combler.

La fondation de la Revue *la Science sociale* fut le point de départ d'un ensemble d'études qui eurent pour résultat de renouveler les travaux de Le Play et de leur donner la précision et l'exactitude qui leur faisaient défaut. Je voudrais exposer brièvement la méthode scientifique qui a permis d'obtenir ces résultats et que nous suivons dans nos travaux.

I.

La méthode, en science sociale, comprend trois opérations distinctes et successives : l'*analyse*, la *comparaison* et la *classification*.

L'*analyse* est naturellement la première opération. Il en est ainsi dans toutes les sciences naturelles, mais cela est encore plus nécessaire en science sociale, à cause de la prodigieuse complexité des phénomènes qui concourent à constituer une société.

Une société est un corps composé d'une infinité d'éléments, qu'il s'agit de dégager, d'isoler les uns des autres, de réduire en quelque sorte à l'état de corps simples, afin de pouvoir les considérer séparément.

Or, l'instrument d'analyse que Le Play avait créé par une série de tâtonnements laissait beaucoup à désirer; il marquait seulement le premier effort de la science.

C'est mon ami et collaborateur, M. Henri de Tourville, élève comme moi de Le Play, qui eut l'honneur de re-

fondre complètement la méthode d'analyse, en établissant une *Nomenclature sociale*, qui est une œuvre absolument remarquable. Cet instrument de travail a fait faire, depuis six ans, à la science sociale des progrès comparables à ceux que la nomenclature chimique a fait faire à la chimie. Aujourd'hui, nous pouvons mettre entre les mains de nos élèves (1) un instrument précis et complet qui leur permet d'analyser exactement et rapidement les sociétés les plus compliquées, de se rendre compte de la portée précise de chaque phénomène, de ses relations de causes et d'effets, de la place qu'il occupe parmi les autres phénomènes observés dans la même société. C'est ainsi que, récemment, un des collaborateurs de la *Science sociale*, M. Paul de Rousiers a pu, en un voyage de trois mois, soumettre à une analyse méthodique la société américaine et en présenter le tableau dans un volume qui a eu, en France, un grand retentissement et qui a été couronné par l'Académie française (2).

Le peu de temps dont je dispose ne me permet pas de présenter ici une étude détaillée de la Nomenclature sociale. Je dois me borner à signaler les vingt-cinq grandes classes de faits qui composent tout l'ordre d'une société et à en indiquer brièvement l'enchaînement, en résumant l'exposé fait par M. Henri de Tourville (3).

La *première classe* de faits comprend tout ce qui compose le *Lieu* physique où vit une société : sol, sous-sol, air, plantes et animaux; c'est le théâtre de l'action dressé par la nature; ce sont les conditions matérielles premières, posées à l'installation de toute société et à son existence même. C'est comme le moule d'argile dont elle doit subir d'abord la forme. Il est donc naturel et nécessaire de commencer par le Lieu la nomenclature méthodique des faits sociaux.

La *seconde classe* de faits comprend ce qui regarde le *Travail* de l'homme, le travail matériel, manuel. Les ressources offertes par la nature ne sont rien, si l'homme ne se met en devoir d'en tirer parti, de les appliquer, de les tourner à son service. De là, une série de faits qui se lie étroitement à la question du Lieu. Le Travail est l'opération de l'homme pour tirer du Lieu ce dont il a besoin. C'est pour l'homme comme le complément du Lieu; c'est l'action par laquelle il se met en rapport avec lui. Cette classe de faits est ainsi intimement liée à la précédente.

La *troisième classe* de faits concerne la *Propriété;* c'est le phénomène social qu'amène immédiatement et inévitablement le Travail : toute la visée du Travail est de s'approprier un bien quelconque. L'homme ne travaille pas pour que le résultat de ses efforts lui échappe. Il y a un tel lien entre ces deux ordres de phénomènes que, partout, la propriété se constitue d'après les besoins du travail. Elle va constamment se taillant et se retaillant sur ce modèle.

La Propriété par excellence, celle qui est le plus caractéristique de tout état social, c'est la Propriété foncière. Viennent ensuite, dans la Nomenclature sociale, les *Biens mobiliers*, le *Salaire* et l'*Épargne*, qui forment la *quatrième*, la *cinquième* et la *sixième classes* de faits, car ils constituent une Propriété ou inférieure, ou plus précaire, ou accessoire.

Le Lieu, le Travail et la Propriété forment un ensemble qui peut être réuni sous le nom commun de « Moyens d'existence ». Ce sont eux en effet qui fournissent les moyens d'existence, et qui, pour cette raison, donnent aux diverses familles leurs formes particulières.

(1) L'enseignement de la Science sociale, qui a lieu à Paris, 184, boulevard Saint-Germain, comprend actuellement deux cours : un Cours de Méthode et un Cours d'Exposition.

(2) *La Vie américaine*, par M. Paul de Rousiers. 1 vol. in-4°, illustré. Paris, Firmin-Didot.

(3) Voir *la Science sociale*, t. II, p. 502 et suiv.

Or, il est impossible d'étudier les Moyens d'Existence sans voir qu'ils imposent non seulement la coopération (c'est-à-dire des opérations divisées mais concordantes) entre gens appartenant à la même génération, mais encore la continuité entre les générations successives. Tout le problème de la Société est là. Or, c'est par la Famille que se résout *le problème de la continuité dans le genre humain.*

De plus, la Famille est le *groupement* fait pour pratiquer le *Mode d'existence*, contre-partie des *Moyens d'existence.*

C'est ce qui amène à étudier ici le cadre de la famille, les rapports hiérarchiques de ses membres : la *Famille* forme donc la *septième classe* de faits.

En effet, quand on a sondé à fond les phénomènes du Travail et de la Propriété, on voit qu'ils ne tiennent pas debout, s'il ne se rencontre pas, dans la race humaine, quelque chose de très particulier, qui est la formation des enfants à certaines règles d'action, au moyen d'une autorité qui les saisit dès le berceau et les domine étroitement chaque jour et dans tout le détail de leur vie. Cette opération, par laquelle il faut que passe la race pour se trouver capable d'établir et de maintenir ses moyens d'existence, cette opération, dis-je, s'exécute par le jeu d'un mécanisme constant, dont les trois pièces principales sont le foyer, l'autorité paternelle et la loi divine. C'est ici que se saisit mieux qu'ailleurs l'étroit accouplement des faits moraux et des faits matériels pour produire indivisiblement cette magnifique création qui est la société humaine.

Après la Famille, vient son *Mode d'existence,* c'est-à-dire la nourriture, le vêtement, le logement, etc., qui forme la *huitième classe* de faits. Elle est la contre-partie des Moyens d'existence. Le Mode d'existence est aux Moyens d'existence ce que la dépense est aux recettes, ce que la consommation est à la production; c'est la conséquence et le but final du Travail et de la Propriété.

La *neuvième classe* de faits est formée par les *Phases de l'existence*, qui comprennent tout ce qui vient bouleverser, tantôt pour un bien, tantôt pour un mal, les conditions ordinaires du Mode d'existence; c'est à ce titre qu'elles viennent immédiatement après; je citerai comme exemples : les naissances d'enfants, leur établissement, les déplacements, les accidents et maladies, les retraites d'infirmes ou de vieillards, les décès, les sinistres, les chomages, les dettes, etc.

En étudiant les différentes classes de faits que nous venons d'énumérer, l'observateur a été amené à constater que la plupart des familles sont obligées, dans un grand nombre de cas, de recourir à des gens ayant des ressources ou des aptitudes supérieures, qui interviennent, soit pour la direction du travail, soit pour la fécondation de la Propriété, soit pour suppléer à l'insuffisance des ressources.

De là, une *dixième classe* de faits, sous le nom de *Patronage*, dans laquelle on étudie tout le mécanisme des familles patronales, pour voir en quoi et comment elles viennent en aide à la famille ouvrière.

Mais elles n'interviennent pas toutes seules, il leur faut recourir à trois groupes de spécialistes, de gens à aptitudes particulières et rares, qui sont en quelque sorte les auxiliaires du Patronage.

Ces auxiliaires, qui constituent ainsi la *onzième*, la *douzième* et la *treizième* classe de faits, sont le *Commerce*, les *Cultures intellectuelles* et la *Religion*. Il ne s'agit ici que de la religion considérée en elle-même, dans son organisation fondamentale, dans sa constitution intime du clergé, de son enseignement, du

culte public, etc.; car les faits religieux, au contraire, apparaissent partout à travers toute la série des faits sociaux; l'observation les enregistre partout où ils se manifestent.

Arrivé à ce point, l'observateur rencontre des groupements plus étendus et plus compliqués, qui viennent se superposer aux précédents, qui en subissent l'influence et qui vont nous conduire aux diverses manifestations de la vie publique.

Je me borne à les énumérer, parce qu'il est facile de comprendre leur signification et la place qu'ils occupent dans la Nomenclature sociale. Ce sont : le *Voisinage*, c'est-à-dire le groupement des gens mis en relations plus ou moins fréquentes par la proximité des foyers dans une même région; les *Corporations* d'intérêts communs ou de bien public, qui sont comme un voisinage étroitement lié et fondé sur des engagements définis, positifs et formels. Viennent ensuite les divers groupements encore plus stricts, plus obligatoires, plus étendus, plus généraux, qui constituent à proprement parler la vie publique; ce sont : la *Commune*, les *Unions communales*, la *Cité*, les *Pays-membres de la Province* (1), la *Province*, l'*État*. Ce dernier forme la vingt et unième classe de faits sociaux.

Nous sommes ainsi arrivés du Lieu à l'État, du phénomène le plus primordial et le plus simple, au phénomène le plus subordonné à tous les autres et le plus compliqué; nous avons bien suivi une gradation ascendante et de proche en proche.

Arrivé à ce point, l'observateur connaît une société de bas en haut; il ne lui reste plus qu'à constater son action extérieure et historique, qu'il va pouvoir s'expliquer grâce à la connaissance acquise maintenant de sa structure intime. Tel est l'objet des quatre dernières classes de faits : l'*Expansion de la race*, c'est-à-dire les phénomènes d'émigration et de colonisation; l'*Étranger*, c'est-à-dire les rapports de la race avec les autres races; l'*Histoire* qui est singulièrement éclairée par l'étude méthodique des faits actuels et qui, d'autre part, permet de déterminer certaines causes dont les effets agissent encore; enfin, le *Rang de la race*, où l'observateur, arrivé au terme de son analyse, détermine le rôle qu'exerce dans le monde le type étudié, indique en connaissance de cause les réformes nécessaires et, fort de la connaissance du présent et du passé, pronostique quel sera l'avenir de la société qu'il vient de soumettre à une véritable opération de dissection.

(1) Dans le Royaume-Uni, les *comtés* sont Pays-membres; l'Angleterre proprement dite, l'Écosse, l'Irlande sont des Provinces.

II.

Voilà donc notre société analysée. Mais ce n'est là que la première opération de la science. Après l'Analyse viennent la *Comparaison* et la *Classification*.

La Comparaison a pour but de déterminer les ressemblances et les différences qui existent entre cette société et toutes les autres sociétés déjà connues. Pour cela, on la rapproche, partie par partie, des différentes sociétés étudiées sur les divers points du globe.

Ce rapprochement n'est point motivé par une simple curiosité d'amateur; il a pour but d'amener l'observateur à la dernière et décisive opération de la science, qui est la *Classification* du type dans la série des sociétés précédemment observées. En effet, un type n'est définitivement acquis à la science que quand il est classé.

J'ai dit que l'Analyse de Le Play avait été insuffisante; je dois ajouter que cette insuffisance a eu pour résultat

de fausser sa Classification sur des points essentiels, et ces erreurs de Classification ont faussé gravement toute son œuvre. Il a confondu dans le même groupe des types sociaux absolument différents, parce qu'une analyse trop sommaire ne lui avait pas permis de saisir ces différences.

Nous-même, après Le Play, nous avons persisté dans cette erreur pendant plusieurs années. Nous éprouvions bien le sentiment vague que les faits nouvellement observés avaient peine à entrer dans les groupements établis; mais nous étions retenus, d'une part, par notre respect pour l'œuvre du Maître, ensuite, par l'espoir que ces difficultés seraient peut-être levées par des observations ultérieures mieux conduites et par des analyses plus minutieuses. On sait que, dans les sciences, il faut procéder avec beaucoup de prudence et avec une grande défiance de soi-même.

C'est seulement il y a deux ans que nous avons réussi enfin à déterminer exactement la cause de l'erreur commise par Le Play : nous avons pu ainsi rectifier sa Classification, qui se trouve aujourd'hui non seulement singulièrement développée, mais complètement renouvelée.

Ces résultats, qui ont été pour la science sociale le point de départ d'une véritable rénovation, ont pu être obtenus à la suite de voyages comparatifs que nous avons fait entreprendre par les collaborateurs de la *Science sociale* et par nos élèves, en Norvège, en Allemagne, en Suisse, dans le Sud algérien et le Sahara, dans les Pyrénées, en Angleterre et aux États-Unis. Nous avons contrôlé, vérifié et développé ces résultats par toute une série d'études poursuivies sans interruption, soit par nous-même, soit par nos collaborateurs dans la *Science sociale*, études qui portent sur les sociétés les plus différentes du présent et du passé.

Aujourd'hui, enfin, nous sommes assurés de l'exactitude de notre Classification dans ses lignes générales, et nous travaillons à déterminer exactement la place qu'il convient d'assigner à toutes les variétés observées jusqu'à ce jour.

Le peu de temps dont je dispose me permet à peine de dire un mot sur le grandes lignes de cette Classification.

Pour établir une bonne Classification, il faut grouper les différents phénomènes autour du phénomène le plus important, de celui qui influe le plus directement et le plus complètement sur tous les autres, qui les domine, qui les commande tous, qui les fait en quelque sorte virer dans un sens ou dans un autre.

Or, au point de vue social, le plus important de tous les phénomènes, le plus décisif est, sans contredit, *la manière dont l'homme résoud le problème de l'existence, le problème du pain quotidien*.

En prenant ce phénomène pour base de notre classification, l'observation nous a amenés à constater que toutes les solutions employées par l'homme en vue de cet objet, quoique variées à l'infini, peuvent, en somme, se ramener à deux, ce qui permet de classer toutes les sociétés humaines en deux grands groupes.

Le premier groupe comprend les diverses variétés qui cherchent à résoudre le problème de l'existence, en s'appuyant sur la collectivité, sur la communauté, soit de la famille, soit de la tribu, soit du clan, soit de l'État : ce sont les *Sociétés à formation communautaire*.

Le second groupe comprend les diverses variétés qui cherchent à résoudre le problème de l'existence, en s'appuyant uniquement sur l'énergie individuelle, sur l'initiative privée : ce sont

les *Sociétés à formation particulariste, ou individualiste* (1)!

L'observation nous a démontré que ce caractère, qui sert de base à la Classification sociale, est fondamental, car toute la vie sociale, toute l'évolution sociale, jusque dans leurs moindres détails, sont modifiées suivant que l'on incline dans un sens ou dans l'autre.

La base de la Classification étant ainsi déterminée, il restait à disposer, dans chacun de ces deux groupes, toutes les sociétés humaines, qui constituent l'innombrable série des variétés sociales.

Pour cela, il a fallu d'abord choisir, comme point de départ, la variété sociale qui présentait le type communautaire le plus exclusif et, en même temps, le plus simple. Nous avons trouvé cette variété initiale dans les populations de pasteurs nomades qui habitent les grandes steppes de l'Asie centrale et dont les Tartares-Khalkhas sont un des spécimens les plus complets.

Le point de départ de la classification étant ainsi établi, il restait à disposer, de proche en proche, toutes les autres variétés dans l'ordre où elles vont s'éloignant de plus en plus de celle-là, c'est-à-dire dans l'ordre où l'action de la communauté va en s'affaiblissant.

On arrive ainsi à une dernière variété dans laquelle le moule communautaire est presque complètement brisé et qui ne présente plus que des traces infinitésimales de communauté.

On a alors épuisé toute la série des variétés connues du premier groupe et l'on passe au second, au groupe des *Sociétés à formation particulariste, ou individualiste.*

Dans ce second groupe, suivant la même marche que dans le précédent, nous avons pris pour point de départ la variété sociale qui présente le type particulariste avec le plus grand caractère de simplicité.

Cette variété initiale nous a été fournie par les populations de la Norwège, qui s'adonnent simultanément à la pêche dans les fjords et à la culture.

En partant de là, nous procédons pour ce second groupe comme pour le précédent, en disposant les diverses variétés dans l'ordre où elles se compliquent de plus en plus. Nous aboutissons ainsi à la variété qui présente le type le plus compliqué et le plus accentué de l'initiative individuelle, c'est-à-dire qui est placée au pôle opposé à la formation communautaire.

Ainsi, nous obtenons une chaîne ininterrompue de Sociétés qui vont de la formation communautaire la plus intense à la formation particulariste la plus intense, sans qu'il y ait nulle part une solution quelconque de continuité.

Quand les différentes sociétés humaines sont ainsi classées, on s'aperçoit que la formation communautaire règne exclusivement dans tout l'Orient asiatique et européen; qu'elle prédomine, quoique atténuée, dans tout le midi occidental de l'Europe et dans l'Amérique du Sud; on peut donc dire que c'est le type caractéristique des peuples de l'Orient et du Midi.

Par contre, la formation particulariste prédomine dans le nord occidental de l'Europe et dans l'Amérique du Nord; le spécimen le plus complet et le plus intense de cette formation sociale est fourni par la race anglo-saxonne.

Je dis avec intention par la race anglo-saxonne, car, parmi les populations qui sont plus ou moins mélangées à

(1) Les sociétés dont Le Play avait formé un groupe à part, sous le nom de « *Sociétés à familles instables* » et dont les chasseurs ou sauvages sont le spécimen le plus caractérisé, paraissent se classer plus exactement comme une déformation extrême du type communautaire. En effet, ces sociétés reposent, elles aussi, sur la communauté, mais sur une communauté fondée seulement sur la force brutale et sur la terreur exercées par les chefs.

cette race, il en est qui, par suite de causes historiques que je n'ai pas le temps d'expliquer ici, appartiennent à la formation communautaire : par exemple le groupe des populations celtiques, comme les Écossais des Highlands, les Irlandais, les habitants du Pays de Galles. Cette étroite juxtaposition d'éléments essentiellement différents explique clairement, pour la science sociale, les tendances si opposées, les luttes et certaines divisions politiques de l'Angleterre actuelle; elle pourrait peut-être fournir la philosophie sociale des dernières élections.

Je dois borner là cet exposé sommaire et je me permets de renvoyer, pour plus de détails, aux quatorze volumes déjà parus de la Revue *la Science sociale*, qui contiennent un nombre considérable d'études originales sur la méthode de la science sociale et ses applications (1).

Edmond Demolins

LES RÉFORMES

AU MINISTÈRE DE LA MARINE.

Le nouveau ministre de la marine est jeune et les feuilles qui passent pour refléter ses opinions affirment qu'il est disposé à introduire de sérieuses réformes dans son département ministériel, particulièrement en ce qui touche l'augmentation excessive du personnel des bureaux et les constructions navales.

Nous souhaitons que ces affirmations soient exactes, car c'est peut-être au ministère de la marine que les abus créés par le développement exagéré de l'action de l'État, produisent aujourd'hui leurs effets les plus graves.

La marine, avec ses usines qui lui fournissent jusqu'aux conserves destinées à la nourriture de ses équipages, avec sa gendarmerie, ses tribunaux, ses prisons, ses hôpitaux, son assistance publique, sa caisse pour les Invalides, ses écoles de matelots et de contre-maîtres, ses écoles primaires et ses asiles en dehors de l'Instruction publique, offre tous les caractères d'un État constitué, d'un État dans l'État. Elle est représentée par un personnel chez qui la tradition a force de loi et dont la caractéristique est l'abnégation; elle possède même une langue qui lui est propre.

Cette administration donne l'idée parfaite d'un État complet en réduction; mais elle reproduit aussi toutes les erreurs, toutes les fautes inhérentes au développement exagéré de la gestion administrative.

On n'a pas oublié les réclamations incessantes, qui ont fini par trouver un écho dans le Parlement en 1878, et dont le résultat a été la création d'une commission d'enquête. Un jeune député de grand talent, M. E. Lamy, fut nommé rapporteur. On reconnut le bien fondé de toutes les plaintes, de toutes les réclamations.

L'État, qui est une abstraction, est moins apte à exercer un contrôle rigoureux que le patron d'une industrie privée. Ce dernier, ayant ses capitaux engagés dans son entreprise, apportera au choix de ses agents un soin, une attention impossible à l'irresponsabilité administrative.

L'État, qui emploie un personnel innombrable, est porté à la défiance vis-à-vis de ses employés qu'il peut difficilement surveiller. La défiance se traduit par un luxe de contrôle et de précautions, une paperasserie qui augmentent

(1) On me permettra d'annoncer, ne serait-ce que pour faire prendre patience à ceux de mes amis qui me le demandent depuis longtemps, — que je travaille en ce moment à un ouvrage d'exposition de l'état actuel de la Science sociale. Les diverses variétés sociales connues jusqu'à ce jour y seront analysées et classées suivant le plan que je viens d'indiquer.

les frais généraux au point que l'État arrive à payer 4 francs ce que l'industrie privée lui aurait donné pour 3 francs.

Les cinq arsenaux de Cherbourg, Lorient, Brest, Rochefort et Toulon, les trois fonderies de Ruelle, Indret et Guérigny, les 3.000 ouvriers, employés à ses usines, leur retraite au bout de vingt-cinq ans, nous coûtent annuellement 30 millions.

Comment emploie-t-on ces fonds?

Créés au dix-septième siècle pour l'ancienne marine en bois, à une époque où l'on construisait 50 à 60 bâtiments à la fois, ces arsenaux possédaient un personnel ouvrier identique à celui qu'ils emploient actuellement.

Aujourd'hui, les cuirassés coûtent dix fois la valeur d'un vaisseau de ligne d'autrefois. On en construit moins. Naturellement, il y a des ouvriers en trop grand nombre. Or jamais on ne congédie un ouvrier dans la marine. Quand il n'y a pas d'ouvrage, on le paye pour regarder ceux qui travaillent, ce qui est, on en conviendra, un peu abusif.

On a transporté aux constructions en fer les coutumes adoptées pour les constructions en bois.

Pour ces dernières, plus longtemps les bois restaient en chantiers, meilleurs ils étaient. Pour le fer c'est le contraire, il faut de la rapidité. N'importe, chaque arsenal étant outillé sur le même pied, il y a là une quintuple dépense de frais d'établissement et d'entretien où s'engouffrent tous les ans, sans nécessité, d'énormes sommes.

Je dis « sans nécessité », car à Rochefort, soi-disant affecté aux industries des constructions en fer, il a fallu y renoncer, la Charente n'ayant pas suffisamment de profondeur. On y a maintenu les chantiers de réparation. Pour la même raison, les navires ne peuvent plus s'y rendre, leur tirant d'eau étant trop grand. A Lorient, c'est la rade qui est trop petite, etc.

Donc les fonctions ont perdu leurs raisons d'être. Mais... les fonctionnaires sont restés!

On reconnaît bien que le maintien de ces ouvriers augmente le prix de nos constructions navales, mais on les garde sous raison, qu'en temps de guerre, ce personnel est indispensable aux travaux et aux réparations.

Ce prétexte est plus spécieux que fondé, car il suffirait d'un décret pour que les ouvriers des chantiers de l'industrie privée, au lieu de partir le sac au dos, fussent incorporés dans les arsenaux de la marine.

Ajoutons que le système voulu de faire traîner sur les chantiers la construction des navires en fer nous prive du service qu'ils pourraient rendre à la défense nationale sans compter l'intérêt des sommes immobilisées durant leur construction. Bien plus, l'État force l'industrie privée, lorsqu'il lui fait des commandes, à ne pas mettre moins de temps que lui à les exécuter, afin qu'on ne puisse établir aucune comparaison, au point de vue de la rapidité. Pendant que le *Marceau* était sur les chantiers de la Seyne, le gouvernement espagnol commandait le *Pelayo*, un cuirassé de même force. Ce dernier était livré en juillet 1888. Il avait été commencé en 1884, tandis que le *Marceau*, commencé en 1880, était fini seulement en février 1889.

Les défenseurs de l'administration expliquent ces lenteurs par le soin apporté par le gouvernement à la perfection de notre armement, et ils ajoutent que les études pour le *Marceau* ont servi pour le *Pelayo*.

Pour accepter la première raison, il faudrait admettre que le gouvernement espagnol a un moindre intérêt que le nôtre à la perfection de son armement. Quant à la seconde, elle est de tous points

inadmissible, attendu que la durée de quatre années pour la construction d'un cuirassé est la moyenne employée aussi bien en Angleterre, qu'en Allemagne, ou en Italie.

Dans les discussions qui ont eu lieu au sujet du prix élevé des constructions navales par l'État, on a prétendu que le *Magenta* et le *Marceau* avaient coûté entre 19 et 20 millions, c'est-à-dire le même prix sur les chantiers de l'État que sur ceux de la Seyne.

Malheureusement, les chiffres fournis par le ministère n'étaient pas acceptables. En effet, ils représentent seulement la valeur des matériaux et les salaires des ouvriers. Par contre, il n'est tenu aucun compte des transports, de l'emmagasinage, de l'outillage, des frais de premier établissement, toutes choses qu'un chef d'industrie fait entrer en ligne pour établir ses prix tant de revient que de vente. En réalité, le *Marceau*, construit à la Seyne, coûte juste 19 millions et demi, et pas un sou de plus, tandis que le *Magenta* coûte 19 millions et demi, plus sa part de frais généraux, soit sept millions, en tout 26.500.000. Il est ainsi démontré qu'un cuirassé construit par l'État coûte sept millions de plus que le même cuirassé construit par l'industrie privée (1).

Cette différence s'explique. Dans l'industrie privée, les ressources de l'entreprise sont présentes à l'esprit des agents d'une façon plus ou moins nette; mais le sentiment de leur limitation les pousse vers l'économie.

Dans l'industrie d'État, c'est le budget qui fait les fonds, on se l'imagine toujours inépuisable. Aussi en arrive-t-on à construire des bâtiments sans rapport avec leur destination, à entasser dans les magasins des monceaux de produits ouvrés pour lesquels, au bout de quelques années, on est obligé d'appliquer cette étiquette : « Objets ne servant plus, non transformables, éventuellement *utilisables* ».

L'intérêt général exige donc que l'État fasse construire ses navires par l'industrie privée. Il obtiendrait des prix réduits grâce à la concurrence qui existe entre les nombreuses compagnies qui se disputeraient ses commandes.

Ainsi font d'ailleurs les Anglais, les Italiens et les Allemands, et ils s'en trouvent bien.

Ils ont adopté ce principe qu'il est préférable de ne point fabriquer soi-même ce qu'on peut acheter à meilleur marché.

Pourquoi, au lieu de nous complaire dans notre admiration pour notre bel édifice administratif, n'entrerions-nous pas résolument dans la même voie? Nous avons tout profit à en tirer : nous favoriserions l'industrie privée; nous payerions moins cher; nous serions plus rapidement servis et nous diminuerions le nombre de nos fonctionnaires, ce qui n'est pas à dédaigner.

P. Poirhmann.

(1) Voir P. Bourde, *Les Vices cachés de la marine*, C.-Levy, éditeur.

DE PARIS A ÉDIMBOURG.

I.

LE CONGRÈS DE LA « BRITISH ASSOCIATION » ET LE « SUMMER MEETING ».

Mon cher ami,

Vous désirez avoir un résumé de mon voyage en Écosse et connaître mes impressions sociales. Je vais essayer de vous satisfaire et de mettre un peu d'ordre dans mes notes et dans mes souvenirs.

Double invitation.

Vous savez que j'ai entrepris ce voyage pour répondre à une double invitation.

La première m'était adressée au nom de la *British Association for the advancement of science*, qui devait tenir son soixante-deuxième congrès à Édimbourg du 3 au 10 août. « Le Comité, m'écrivait-on, exprime le vœu que vous lui fassiez l'honneur d'être son hôte tant que vous serez dans notre ville, et vous pouvez être assuré qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour vous en rendre le séjour aussi agréable que possible. » Comment résister à une invitation aussi engageante?

Presque en même temps, j'en recevais une autre de mon excellent ami M. Geddes, professeur à l'Université de Dundee, en résidence à Édimbourg, où il a organisé un ensemble très complet de Cours d'été (*Summer Meeting*), qui ont lieu pendant tout le mois d'août. Il me demandait de venir faire devant cet auditoire un exposé de la science sociale.

Et voilà comment le 2 août 1892, à 6 heures du soir, j'arrivais dans la charmante ville d'Édimbourg, une des plus pittoresques que j'aie jamais visitée.

Hospitalité écossaise.

La ville était particulièrement animée par la prochaine ouverture du Congrès qui devait avoir lieu le lendemain dans l'après-midi, et qui comptait plus de 2.000 membres. Tout ce monde a grand'peine à se loger dans les hôtels; mais j'échappe à ces difficultés, grace à l'hospitalité écossaise, qui, je vous prie de le croire, n'a pas un renom usurpé. J'avais accepté l'aimable invitation de Mme Hill Burton, qui m'avait demandé de descendre chez elle. J'ai dû à mon séjour dans cette charmante famille de ne pas être un étranger à Édimbourg, et de pouvoir pénétrer plus avant dans la vie sociale, car on voit très peu de choses des fenêtres d'un hôtel.

Si j'ai pu voir beaucoup de choses en peu de temps, je le dois surtout à Mme et à Mlle Burton. « Vous trouverez dans madame Burton, m'avait écrit M. Geddes, une femme tout à fait charmante, qui réunit les traditions de la ville à celles de la campagne, de châtelaine et de propriétaire rural; c'est la vieille Écosse en personne. Elle est la veuve de notre meilleur historien, John Hill Burton, historiographe royal d'Écosse et la fille de son maître en histoire, Cosmo Innes. Elle connaît la France et elle l'aime de tout son cœur. »

Je dois ajouter que Mme Burton et sa fille étaient remarquablement au courant de nos études, qu'elles avaient lu toute la collection de *la Science sociale* et que Mme Burton avait même bien voulu traduire mon article sur le Socialisme et le faire publier dans une Revue d'Édimbourg.

Je vous donner ces détails, mon cher ami, pour vous faire savoir que ce n'est pas seulement, avec mes propres yeux que j'ai observé l'Écosse, mais avec d'autres yeux très clairvoyants.

La Science sociale au Congrès.

On ne chôme pas à Édimbourg : à peine arrivé, j'ai reçu un avis du secrétariat du Congrès m'annonçant que j'étais inscrit pour faire ma communication dès le lendemain, à la première séance de la section de science économique et de statistique, aussitôt après le discours du président. Je devais sans doute cette place d'honneur que je n'avais point demandée et qui est, paraît-il, très recherchée, à ma qualité d'étranger. Grâce à cette circonstance, j'ai pu exposer notre Méthode devant un nombreux auditoire qui a paru écouter avec attention et bienveillance.

Cette communication a pris une importance particulière grâce à l'intervention de M. Geddes et de M. James Ma-

vor, professeur à l'Université de Glasgow.

M. Geddes a bien voulu prendre la parole avant moi pour annoncer et préparer ma communication. En termes excellents, qui ont été vivement applaudis, il a dit que le grand objectif à poursuivre aujourd'hui était de montrer le lien qui existe entre les diverses sciences, de les rattacher les unes aux autres. Il a ajouté que la science sociale était en voie d'opérer cette synthèse nécessaire, en faisant des diverses sciences naturelles, géographie, géologie, météorologie, botanique, zoologie, des annexes de l'étude de l'homme et de la société. Il a terminé en disant que notre École était en mesure de réaliser aujourd'hui ce groupement méthodique des sciences.

C'était là, assurément, pour ma communication, une belle introduction. Elle a eu un épilogue non moins intéressant. Aussitôt après mon exposé, le professeur Mavor a donné lecture d'une monographie de la ville de Glasgow, qu'il a entreprise, a-t-il dit, d'après la méthode de la Science sociale dont Le Play a été le premier initiateur. Après un court résumé de notre méthode des monographies, M. Mavor a jeté un coup d'œil d'ensemble sur la grande cité écossaise, puis il a mis brièvement en relief certains points caractéristiques. Je me borne à cette simple mention, car j'espère que M. Mavor publiera une étude détaillée dont sa communication au Congrès n'est qu'une introduction.

Je ne vous parlerai pas, mon cher ami, de l'organisation du Congrès; il me suffira de vous dire que tout était ordonné et prévu d'une façon très confortable et très pratique : les matinées consacrées au travail des sections; les après-midi aux excursions et les soirées aux conférences et aux réceptions. Jamais je n'ai été autant « reçu » et reçu d'une façon plus charmante que pendant mon séjour à Édimbourg.

La Science sociale au « Summer Meeting ».

Et ce séjour a été bien employé pour la diffusion de nos études, car, chaque jour, j'ai fait une conférence sur la science sociale au « Summer Meeting » devant un auditoire en partie initié à nos études, grâce à l'enseignement donné par M. Geddes, dans les années précédentes.

C'est une institution bien curieuse et bien anglaise que le *Summer Meeting*, ou École d'été pour les arts et les sciences. Elle mérite d'être connue.

Sous le nom d' « Extension universitaire », on a créé, sur divers points de l'Angleterre et autour de chaque université, tout un ensemble de cours, qui ont lieu généralement pendant un mois, à l'époque des vacances, et qui groupent des auditeurs des deux sexes désireux d'acquérir des connaissances plus complètes, dans les différents ordres d'études.

Ces cours sont payants, ils ne préparent à aucun examen et n'ouvrent aucune carrière : on y va, purement et simplement, pour s'instruire. A plusieurs reprises, on m'a demandé si nous ne songions pas à organiser une institution analogue en France. J'étais bien obligé d'avouer, qu'en France, un enseignement qui ne conduirait pas directement à une carrière serait bien difficile à établir; mais que la chose serait absolument impossible, si, de plus, cet enseignement était payant. « Cependant l'instruction est une force par elle-même, me répondait-on; un homme qui sait a bien plus de chance de réussir dans la vie. » — Cela est vrai; mais à une condition, c'est qu'on veuille réussir par soi-même, par sa valeur propre, par sa seule initiative personnelle et en embrassant une carrière indépendante. Mais si l'on vise seulement à être fonctionnaire, à entrer dans une adminis-

tration, on ne se soucie que de l'enseignement qui conduit à cette fonction et on n'estime l'enseignement que dans la mesure où il y conduit, on ne l'estime pas pour lui-même. On considère comme sans utilité toute étude qui n'est pas exigée par le programme que l'on a en vue. Et les questions du programme elles-mêmes, on les étudie non pour les approfondir mais seulement pour en tirer les connaissances strictement nécessaires au succès de l'examen.

Et voilà pourquoi tout système d'enseignement analogue au *Summer Meeting* est radicalement impossible à établir en France.

Au contraire, cette institution réussit fort bien en Angleterre, parce qu'il y a là un public innombrable à l'affût de tout ce qui peut l'aider à s'élever par le seul effort de l'initiative privée.

C'est par centaines que l'on compte, dans beaucoup de villes d'Angleterre, les inscriptions à l'Extension universitaire. A Édimbourg, où cette institution est de fondation récente, elle est en pleine voie de prospérité.

Le professeur Geddes et son œuvre.

C'est le professeur Geddes qui en est le fondateur et le directeur dans cette ville. C'est une bien intéressante et bien sympathique figure que celle de M. Geddes. J'ai rarement rencontré un homme possédant à un plus haut degré l'art d'attirer à lui et de retenir les gens qu'il a une fois conquis. Vous connaissez notre type de professeur français : un Monsieur d'allures compassés, qui pontifie plus ou moins et qui n'a avec ses élèves d'autres rapports que ceux que l'on peut avoir du haut d'une chaire d'enseignement : il considère que sa grandeur le retient au rivage et, à ce rivage, il est interdit aux élèves d'aborder. C'est là une des principales causes qui empêchent nos professeurs de former des disciples, car ce qu'on ne peut transmettre du haut de la chair, ec'est précisément ce qui est essentiel, c'est-à-dire la manière de travailler, la manière de voir, la manière de juger du maître, la tête du maître en un mot. Ce qu'il faut transmettre à des disciples, ce n'est pas la science toute faite, la science momifiée et stérilisée, mais l'aptitude à créer, à continuer, à développer la science, la méthode pour y arriver. Or, rien de tout cela ne peut se transmettre du haut d'une chaire : on est trop loin ; on ne peut pas frotter sa cervelle contre celle du maître, si vous me permettez cette expression crue, mais imagée.

Le système mis en pratique par M. Geddes au *Summer Meeting* est bien différent : les élèves vivent dans l'intimité des professeurs ; ils sont reçus par eux et chez eux ; ils se rencontrent aux excursions qui ont lieu chaque jour dans l'après-midi et aux nombreuses réunions qui ont lieu le soir. Les élèves eux-mêmes, les jeunes filles aussi bien que les jeunes gens, invitent les professeurs et leur famille à des réunions où l'on fait de la musique, où l'on chante, où l'on joue la comédie, où l'on prend le thé, et je considère, mon cher ami, ces réunions comme un très utile complément aux cours du matin, dussent les augustes murailles de la vieille Sorbonne tomber sur ma tête pour m'écraser.

Je retrouve dans mes papiers l'invitation qui m'a été adressée par les dames et jeunes filles inscrites aux cours ; la voici : *The Lady residents of University Hall, Riddles' court, request the pleasure of M. Demolins company on friday evening.* — Aug. 12.

Le résultat de ce système d'enseignement, c'est que je n'ai pas seulement vu à Édimbourg des étudiants rangés symétriquement et silencieusement devant moi, mais que j'ai pu les connaître per-

sonnellement, causer avec eux, et je crois que ces conversations ont fait au moins autant d'impression sur leur esprit que mon enseignement lui-même. Nous avons ainsi établi des liens, qui, je l'espère, seront durables. Les élèves qui suivent mon cours à Paris savent d'ailleurs que c'est toujours ainsi que j'ai procédé vis-à-vis d'eux, et ce sont ces relations personnelles qui en ont transformé un certain nombre en disciples pratiquants de la Science sociale et en collaborateurs de notre Revue. C'est d'ailleurs grâce à ces relations que j'ai eu le plaisir, il y a quatre ans, de faire la connaissance de M. et de Mme Geddes, qui avaient bien voulu suivre mon cours.

Le plan d'enseignement du « Summer Meeting ».

Les personnes inscrites au « Summer Meeting » appartiennent à toutes les catégories sociales. Il y a de simples étudiants de l'Université désireux de compléter ou de revoir les matières enseignées à l'Université; il y a des hommes dans les affaires, heureux de trouver une occasion d'augmenter leurs connaissances scientifiques; il y a des personnes adonnées aux professions manuelles et qui veulent s'élever à l'aide de connaissances plus étendues. Parmi les femmes, les unes sont mariées; les autres, et c'est le plus grand nombre, sont des jeunes filles qui viennent chercher un complément d'instruction, car ce qui me frappe par-dessus tout, c'est le souci de se donner une valeur personnelle, que l'on rencontre également dans les deux sexes. Quelques-unes de ces jeunes filles sont des institutrices, qui profitent des vacances pour augmenter leurs connaissances, au lieu de se reposer béatement dans leur position acquise. Parmi elles, les unes habitent Édimbourg, mais le plus grand nombre sont ailleurs. L'une me dit qu'elle vient de Liverpool; une autre de Brighton; une autre est la fille d'un pasteur résidant au centre de l'Angleterre, etc. Une ou deux sont arrivées avec leur mère, mais les autres sont venues seules; elles sont presque toutes logées ici dans l'University Hall, grande maison dépendant du « Summer Meeting ». Les chambres sont occupées, pendant l'hiver, par des étudiants de l'Université d'Édimbourg et, pendant l'été, par les étudiantes du « Summer Meeting ». Les étudiants sont logés dans un autre bâtiment. Naturellement, chacun a sa chambre, qui est très coquettement installée. En me les faisant visiter, M. Geddes me fait remarquer que chaque chambre a un cachet particulier qui la distingue des autres et un ameublement qui n'a rien de banal. Dans presque toutes, je remarque quelques vieux meubles de style. Ces chambres portent l'empreinte particulariste, ou individualiste, comme ceux qui les habitent. M. Geddes tient beaucoup, et avec raison, à cette diversité originale : « Chacun ainsi se sent mieux chez soi », me dit-il. Ne trouvez-vous pas ce petit détail bien caractéristique et bien suggestif?

C'est d'ailleurs un des principes du « Summer Meeting » que de traduire, le plus possible, tout l'enseignement sous une forme matérielle et vivante, par des tableaux, par des graphiques, par des excursions. On étudiera, par exemple, la géographie, de manière à présenter un tableau vivant avec l'homme mis à sa place comme dans son cadre naturel. Pour cela, on procédera surtout par monographies développées, servant d'exemple; ainsi on prendra comme type la région d'Édimbourg, ou telle autre, et l'on fera des excursions destinées à illustrer l'enseignement. Et ainsi pour les autres branches. La théo-

rie ne vient, autant que possible, que comme une explication de la pratique vue, touchée en quelque sorte du doigt.

C'est peut-être cette préoccupation du fait, de l'observation directe, qui a tout d'abord prédisposé M. Geddes à goûter la science sociale. Il a trouvé dans nos études, au plus haut degré, le caractère positif qu'il cherche à imprimer à son enseignement. Il y a trouvé, en outre, un lien pour rattacher étroitement les diverses sciences les unes aux autres et les coordonner.

C'est ce souci de la coordination des diverses sciences qui donne l'unité aux cours si divers professés au « Summer Meeting ». Je crois qu'on peut et qu'il faut aller plus loin encore dans cette voie, mais la tentative est intéressante et déjà bien posée.

Les cours forment, en effet, un ensemble assez complet, qui embrasse la géographie, l'histoire, la littérature, la physiologie, l'hygiène, la science sociale, l'anthropologie, la zoologie, la botanique.

Ainsi que l'indique le programme, ces cours ont surtout pour but de perfectionner les méthodes d'enseignement en allant toujours du concret à l'abstrait. On invite l'auditeur à penser par lui-même et à collaborer avec le professeur. Enfin, on cherche à coordonner tous les enseignements, pour montrer les relations mutuelles qui existent entre les diverses sciences.

Pour donner une idée du caractère d'application pratique de cet enseignement, je reproduis à la page suivante le programme d'un des cours.

A ce sommaire est joint une explication que je vous transcris également. La voici :

« Ce cours, établi spécialement pour les professeurs, est destiné à fournir un spécimen de notre méthode. Grâce à cette méthode on ne surcharge pas la mémoire des élèves d'une longue liste de noms et de lieux géographiques, mais on leur présente un tableau vivant du monde avec l'homme pour acteur et on leur en démontre la réalité et l'utilité en se basant sur la connaissance particulière du pays de chaque élève et de son voisinage.

« On espère, par ce moyen, développer ce mode d'instruction et l'harmoniser avec les besoins de l'industrie et ceux de l'éducation. Pour compléter cet enseignement, on devra y joindre, d'après la même méthode, l'étude de la culture, de l'histoire, de la littérature et des sciences.

« Édimbourg et son voisinage sont, avec le comté de Fife, la région où se poursuivent spécialement ce genre d'études. Il est utile de jeter un coup d'œil sur le passé pour la compréhension des industries urbaines et rurales avec une observation intelligente de leurs procédés et une analyse scientifique des conditions sociales, biologiques et physiques.

« Le professeur intéressera de plus en plus en appliquant cette méthode à son district et en joignant aux cours des excursions dans le pays afin de pousser autant que possible les élèves à l'étude de ce qui se passe autour d'eux. Chaque après-midi sera donc consacré à une excursion sous la conduite d'un professeur. »

J'extrais d'un journal d'Édimbourg le compte rendu des deux premières journées du « Summer Meeting », qui peuvent donner une idée assez exacte des suivantes :

« Les cours du *Summer Meeting* ont été inaugurés hier matin par le discours d'ouverture, dans le *Odd fellow's Hall* », prononcé par le professeur Geddes sur « les Universités allemandes, leur histoire et leur influence de 1810 à 1870 » ; un grand nombre d'étudiants et de membres de la *British association* y

PROGRAMME DES COURS DE TECHNIQUE ET DE GÉOGRAPHIE

ET DES

EXCURSIONS DE L'APRÈS-MIDI

Première semaine. — INDUSTRIES ET HISTOIRE.

Prof. GEDDES.	1. — Édimbourg. — Présent et passé. — Vie et aspects.	*Excursion dans la ville.*
M. CAPPER.	2. — Édimbourg. — Hist. de l'architecture.	*Id.*
Prof. MAVOR.	3. — Édimbourg. — Ses industries.	*Excursion aux imprimeries, etc.*
	4. — Système des transports.	*Excursion au pont du Forth.*
	5. — Système général de la production.	*Excursion dans la ville.*

Seconde semaine. — AGRICULTURE ET BOTANIQUE.

Prof. WALLACE.	8. — Agriculture de la région.	*Excursion appropriée.*
	9. — — —	
M. TURNBULL.	10. — Plantes cultivées.	*Jardin botanique.*
M. HERBERTSON.	11. — Botanique physiologique.	*Id.*
	12. — — —	*Jardin de la ferme.*

Troisième semaine. — PÊCHE ET ZOOLOGIE.

Prof. WALLACE.	15. — Généralités.	*Visite au Muséum, etc.*
M. THOMSON.	16. — Animaux domestiques.	*Id.*
Prof. PRINCE.	17. — Pêche maritime.	*Excursion.*
	18. — Poissons de mer.	
M. THOMSON.	19. — Animaux inférieurs.	*Excursion à Granton et Newhaven.*

Quatrième semaine. — PHÉNOMÈNES PHYSIQUES.

M. WYLD.	22. — Histoire de la terre.	*Excursion à la maison d'Arthur.*
M. WYLD.	23. — Exposition de la méthode géologique.	*Excursion à Burntisland et Kinghorn.*
M. WYLD.	24. — Chimie de la terre.	*Excursion à Braid Hills.*
M. IRVINE.	25. — Chimie de la mer.	*Excursion à Stirling.*
M. HERBERTSON.	26. — Méthode de la météorologie.	*Excursion à l'Observatoire royal.*

Cinquième semaine.

M. HERBERTSON.	29. — Géographie commerciale.	*Visite au Muséum de science et art.*
M. WYLD.	30. — Ressources de la terre.	*Visite d'une mine.*
Prof. GEDDES.	31. — Résumé rétrospectif du cours.	*Excursion à l'ancien château du and Dusart.*

assistaient. M. le professeur Mavor, de Saint-Mungo's collège, à Glasgow, a ensuite parlé sur « l'Économie des transports » et, dans l'après-midi, a dirigé une excursion, via Dalmeny, au Forth Bridge qui a été visité en détail. M. Arthur Thomson a commencé ses cours sur les « Formes de la vie animale » et le professeur Haycraft son cours de physiologie pendant que M. Robert Aitken commençait son cours de quatre leçons sur la littérature écossaise avec une étude de la vie de Drummond de Hawthornden. M. Demolins, de Paris, a inauguré une série de cours sur la « science sociale » à partir du point où l'a laissée Le Play; ces cours ont lieu à l'*University Hall*.

« Dans l'après-midi, le professeur et Mme Geddes, ainsi que les membres de l'*University Hall*, ont invité les membres de la *British Association* à une réception.

« Le programme d'aujourd'hui commence par une lecture de M. Geddes à neuf heures dans le *Oddfellow Hall* sur « l'État présent des universités françaises », laquelle sera suivie à dix heures du discours du professeur Mavor sur les « Industries d'Édimbourg », et à midi M. Renton parlera sur « Carlyle et Ruskin ». A *Park-Place*, M. Arthur Thomson continuera son cours de biologie générale à dix heures. La réception de l'après-midi sera faite par le professeur Mavor. Dans la soirée, M. C. Williams, organisateur et secrétaire pour l'éducation technique dans le comté de Northumberland, parlera sur les « Problèmes actuels de l'éducation technique », à huit heures et demie, dans *Park-Place*. Samedi, ce cours sera continué à la même heure par le professeur Mavor sur « l'Éducation technique dans ses aspects économiques », à huit heures et demie dans *Park-Place*. Ces cours du soir sont publics; on y admet les ouvriers aussi bien que les membres de la *British Association*.

« Dimanche, à 6 heures et demie, dans *Old Greyfriars church*, M. G. Moulton, de Cambridge, qui vient d'être nommé professeur de littérature anglaise à l'université de Chicago, donnera une de ses « Interprétations littéraires » du livre de Job, et lundi soir, il lira Marlowe's « Faustus » à *Oddfellows' Hall*. »

Je vous ai dit que ces cours étaient payants. Pour suivre tous ceux qui ont lieu dans le mois, on verse 78 francs; pour l'enseignement technique seul, 52 francs; pour la science sociale et ses annexes, 40 francs; pour les autres cours, 52 francs. Les personnes qui ne peuvent disposer que de quinze jours, du 1er au 15 ou du 15 au 31, payent 50 francs. On voit qu'il s'agit de cotisations sérieuses qui supposent, chez les auditeurs, un réel désir de s'instruire. Il me semble que de pareils chiffres ont une éloquence particulière.

Mais il faut reconnaître que des réunions de ce genre, dans lesquelles les distractions, les excursions, les réceptions se combinent si heureusement avec l'enseignement, sont bien faites pour attirer et intéresser le public. C'est véritablement la réalisation du grand problème du travail attrayant.

Si M. Geddes a si bien réussi à résoudre ce problème, le mérite en revient en partie au précieux concours qu'il a trouvé dans Mme Geddes. Elle est l'auxiliaire dévouée et nécessaire de son mari; elle l'aide dans sa correspondance qui est considérable; elle assiste à une partie des cours; elle organise les réunions musicales et artistiques, les réceptions du soir, une partie des excursions; les jeunes gens et les jeunes filles sont autant en rapport avec elle qu'avec M. Geddes; sa maison est ouverte et tous y sont admis. Je ne puis vous donner une idée plus exacte de son rôle qu'en

vous disant que toutes ces réunions ont, au plus haut degré, le caractère familial. Mais je vous parlerai, dans une prochaine lettre, du rôle de la femme anglaise, que nous avons tant de peine à comprendre et à nous expliquer, parce que nous n'avons pas sous les yeux de spécimens semblables et que nous sommes portés à juger d'après ce que nous voyons chez nous.

Où l'on invite le lecteur à aller à Édimbourg.

Il faudrait cependant nous habituer à regarder par les fenêtres ce qui se passe au dehors; et surtout, il faudrait, car c'est seulement à cette condition que l'on voit bien, il faudrait aller nous-mêmes au dehors. Aussi ai-je éprouvé une véritable satisfaction à rencontrer au « Summer Meeting » quelques jeunes gens français (nos jeunes filles ne se hasardent pas encore si loin... même accompagnées de leur mère). Ces jeunes gens étaient étonnés et j'ajoute ravis de tout ce qu'ils voyaient. Ils n'avaient aucune idée d'un pareil système d'enseignement. Je vous demande ce qui aurait pu leur en donner l'idée dans notre système cellulaire du collège ou dans notre système antifamilial de nos grandes Écoles, où nous avons si parfaitement organisé le type du travail ennuyeux et morose, d'un travail, qui, en somme, n'est fécond qu'au point de vue de l'examen, pour lequel il a été créé exclusivement.

Ma conclusion est, mon cher ami, qu'il faut faire voyager nos enfants (mon parti est bien pris pour les miens); cependant il ne faut pas les faire voyager comme des colis, mais comme des hommes désireux de s'instruire. Il faut les envoyer aux endroits où ils peuvent trouver à la fois le plus d'intérêt et le plus de profit. De tous ces endroits, je ne crois pas qu'il y en ait de meilleur que ces réunions du mois d'août du « Summer Meeting ». Voulez-vous, mon cher ami, qu'à nous deux nous organisions une caravane pour l'année prochaine? J'inscris ma femme et mon fils (mes filles sont encore trop jeunes, mais les vôtres sont en âge de voir et de s'instruire). Je suis certain que nous trouverons des adhésions autour de nous et je suis encore plus certain qu'une fois le mouvement établi, il se continuera et s'accroîtra.

Je vous assure d'une cordiale réception auprès de nos amis, et pour vous en donner un avant-goût, laissez-moi vous raconter mon départ d'Édimbourg.

Je fus accompagné à la gare par M. Geddes, mais je lui trouvais un air mystérieux, qui n'est pas dans ses habitudes.

J'en eu l'explication un instant après, en voyant arriver sur le quai du départ tous les auditeurs et les auditrices de mon cours, augmentés de quelques autres personnes et d'un certain nombre de professeurs du « Summer Meeting ». Ils se forment en demi-cercle autour de moi et l'un d'eux me donne lecture d'une pièce de vers composée à mon intention et dont je vous livre le texte :

AU REVOIR !

Though all pleasure has an end, and for every welcome friend
Comes at last the dreary parting word « Good-bye! »
Yet we willingly confess that we feel it none the less
And to-night that word is mingled with a sigh.

In scientific manner with politeness truly French
You proved our virtue owing to our soil;
And you won our hearts with kindness tho' our pride received a wrench
When you gave the climate credit for our toil.

Tho' our ladies may have groaned when you frankly tactly owned
That you much preferred the beauties of the East.
Yet the courtoisie of France hasn't left us half a chance
Of consoling even those who'll miss you least.

Still we hope another year that we all shall greet [you here
To learn how you and science may advance:
And we wipe away a tear; and we leave you with a [cheer
For DEMOLINS, our learned friend, and FRANCE.

R. STEPHENS.

Après cette lecture, tous les assistants entonnent un chœur dont le refrain est : « Vive notre professeur! Vive la France! »

J'étais vivement ému d'une ovation aussi chaleureuse et aussi inattendue, je prononce quelques mots de la portière de mon wagon; mais le train part et je crie une dernière fois : Au revoir, vive l'Écosse! L'écho de plus en plus affaibli, me répond : « Vive la France. »

Vous voyez bien, mon cher ami, qu'il nous faut aller à Édimbourg l'année prochaine.

Nous avons d'ailleurs d'autres raisons pour y aller. Je vous les exposerai dans une seconde lettre.

Recevez, etc.

EDMOND DEMOLINS.

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

M. de Bismark et la politique. — Les journaux sont remplis des lamentations de M. de Bismark; presque chaque jour il exhale son mécontentement, soit par des confidences à des journalistes, soit par des confidences à des visiteurs. Cela même ne lui suffit pas; il saisit avec empressement toutes les occasions de voyager, de se faire faire des ovations et de répandre ainsi ses plaintes aux quatre coins de l'Allemagne.

Le thème de ses lamentations ne varie guère : « L'empereur Guillaume Ier, le vieil empereur, était un bon maître. A la vérité, ce n'était pas un grand homme d'Etat, mais il avait du jugement et de la maturité... C'était un parfait gentilhomme. » L'empereur Frédéric, lui aussi, était « parfaitement noble ». « Peut-être manquait-il de force, mais il avait un don très réel de perspicacité, de la discrétion et du tact. C'était une épée tranchante à lame trop courte. » Quand le prince Bismarck n'eût été bon à servir Guillaume Ier que seulement *en qualité de valet de chambre*, il l'eût servi jusqu'à la fin, il le jure, avec bonheur et avec fierté. De l'empereur Guillaume II, M. de Bismarck ne dit rien du tout, au moins dans le même morceau. Mais ce silence est très éloquent et, si l'on veut connaître la pensée de l'ancien chancelier de l'empire, il n'y a qu'à reprendre une à une les épithètes qu'il décerne « aux deux maîtres morts »; le contraire, suivant lui, serait vrai du maître vivant.

Cette attitude de l'ancien chancelier est pleine d'enseignement; elle nous permet de voir et de juger la valeur réelle des hommes politiques de ce temps et celui-ci est peut-être le plus illustre. Quand ces grands acteurs ont déposé leur costume de cérémonie, — j'allais dire de théâtre, — quand les feux de la rampe politique ne les éclairent plus, on s'aperçoit qu'ils tiraient leur principale valeur de tout cet éclat emprunté et qu'en dehors de la politique ils ne peuvent s'employer à aucune œuvre utile.

M. de Bismarck possède d'immenses domaines qui ont dû singulièrement souffrir de sa longue absence; il y aurait là pour lui une source d'occupations à la fois utiles, intéressantes et dignes. Il ne paraît même pas en avoir l'idée et encore moins le goût. Cet homme, qui a dirigé à sa guise toute la vie d'un grand peuple pendant de longues années, se trouve décidément inférieur dans les œuvres vraiment vitales. En réalité, M. de Bismarck est convaincu que la politique est la seule situation vraiment élevée, vraiment utile, vraiment enviable, vraiment digne, qui puisse occuper un homme. Et voilà pourquoi il donne au monde ce triste spectacle d'un vieillard incapable de descendre du pouvoir avec dignité.

Et de quoi se plaint-il? de ce que son « maître » lui a signifié son congé, et le lui a signifié brutalement; il se plaint d'avoir été traité comme un « valet ». Mais il oublie qu'il a puissamment contribué, sinon à créer, du moins à développer de pareilles mœurs

politiques en Allemagne. On l'a traité comme il en a traité tant d'autres. D'ailleurs, à cette heure ne jure-t-il pas encore qu'il eût été heureux de servir Guillaume Ier, même « en qualité de valet de chambre »! Quand on se déclare disposé à remplir de pareils rôles, il faut en accepter toutes les conséquences. Tout cela n'en est pas moins tres instructif pour ceux qui veulent prendre l'exacte mesure des prétendus grands hommes.

*
* *

Le Congrès de la Paix. — C'est à Berne que vient de se tenir ce congrès sous la présidence de M. Ruchonnet, conseiller fédéral et chef du département de la justice.

Trois cent huit membres, sur trois cent quatre-vingt-cinq qui s'étaient fait inscrire, étaient présents. Les participants se décomposent comme suit : 5 Allemands, 76 Français, 26 Autrichiens, 41 Italiens, 96 Anglais, 6 Belges, 11 Roumains étudiants, 60 Suédois, 20 Américains, 94 Suisses.

En ouvrant les Séances du congrès, M. Ruchonnet a prononcé un discours qui indique le but poursuivi par le Congrès : « Nous sommes réunis pour organiser la guerre contre la guerre; c'est le but commun de toutes les associations représentées ici. Nous voulons que la justice préside aux relations entre les peuples comme elle règle depuis longtemps les rapports entre les individus : nous demandons que les différends entre les États soient vidés par l'arbitrage et non par l'épée. Des philosophes, des économistes et des jurisconsultes se sont faits les apôtres de nos aspirations vers la paix et la justice. Ce sont les droits de la civilisation qu'ils ont revendiqués, au nom de l'humanité, contre les formidables armements, qui augmenteront encore jusqu'au jour où sera proclamé le règne définitif de la violence et l'apothéose de la force.

Une autre tâche du congrès est l'introduction de l'arbitrage pour régler des différends entre les États. Nous avons l'espoir qu'un jour viendra où un tribunal permanent sera pourvu des moyens nécessaires pour faire exécuter ses sentences. En attendant, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que tous les traités renferment une clause d'arbitrage, même sans sanction légale. C'est une institution apte à prévenir de nombreuses guerres. »

Nous ne voulons pas décourager ces tentatives, mais, par elles-mêmes, elles auront peu d'effets. En effet, ainsi que la *Science sociale* l'a démontré (1), c'est le développement exagéré des Pouvoirs publics qui est la cause principale des guerres. Cela s'explique : ces Pouvoirs sont mieux outillés pour faire la guerre; ils sont dès lors plus portés à la faire et y ont souvent intérêt pour supplanter un compétiteur, ou chasser un rival; enfin, ces Pouvoirs ne sont pas arrêtés par la volonté du pays, car ils sont essentiellement autoritaires. D'ailleurs, ces pays sont sous la domination des fonctionnaires et des politiciens qui, ou bien sont toujours disposés à être de l'avis du pouvoir ou bien espèrent trouver dans la guerre un moyen de renverser les chefs actuels pour se mettre à leur place.

Les Congrès de la paix ne peuvent donc obtenir quelques résultats qu'en se faisant les propagateurs des idées d'initiative privée et de diminution de l'ingérence abusive de l'État.

*
* *

L'échec de la « Mine aux mineurs ». — Divers incidents viennent de se produire dans cette exploitation minière entreprise par les ouvriers constitués en société coopérative de production. Toutes les phases de cette expérience de socialisme se sont déroulées au grand jour. Les sociétaires croyaient avoir vaincu toutes les difficultés qui s'opposaient à leur bonheur parce qu'ils avaient supprimé le patron, et qu'ils avaient conquis leur indépendance au point de vue du travail.

Malheureusement pour eux, les événements n'ont pas répondu à leur attente. Le journal *le Temps* raconte leur déconvenue.

Dès les premières difficultés matérielles, dès la première rencontre avec les réalités, il avait fallu resserrer et renforcer l'organisation du syndicat d'exploitation. Il ne suf-

(1) Voir dans la livraison d'avril 1891 l'article de M. Demolins : *La guerre de la paix*.

fisait pas de se concerter pour le travail; il fallait que le travail fût dirigé : d'où la nomination de gérants et de contremaîtres qui ne pouvaient, en bonne foi, se contenter d'une autorité purement nominale. Ainsi, par la force des choses, quelques-uns des syndiqués de la « Mine aux mineurs » devenaient *patrons* de leurs camarades; et ceux-ci, placés en face de leurs égaux d'hier, retrouvaient au fond d'eux-mêmes un vieux levain d'antagonisme et de défiance qui sommeillait. La lutte s'est naturellement engagée, cette lutte dont les théoriciens à courte vue veulent chercher la cause constante dans l'oppression du capital. Ici, cependant, il n'y avait pas de capitalistes : c'était entre travailleurs que surgissait le conflit.

Mais ceux qui travaillaient de leurs mains étaient instinctivement portés à considérer leur tâche comme la plus pénible et leur sort comme le plus injuste; et ceux qui dirigeaient ne pouvaient guère admettre que l'on discutât à tout instant la moindre de leurs initiatives. D'où, finalement, le renvoi de quelques ouvriers qui se distinguaient par leur indiscipline. C'était, au plus haut degré, une solution *patronale*. Les ouvriers renvoyés ont alors usé de deux moyens pour avoir leur revanche : ils ont, d'abord, contesté et contestent encore, individuellement, le droit d'exclusion dont les gérants ont usé à leur égard. « Nos gérants, disent-ils, n'avaient pas le pouvoir de nous chasser d'une entreprise dont nous étions participants au même titre qu'eux-mêmes. Ils étaient nos délégués, nous étions leurs commettants : ils n'étaient point nos maîtres. » Et, en attendant que ce litige délicat fût résolu, les ouvriers s'étaient adressés à la Fédération des mineurs.

Alors, on a vu ce spectacle suggestif, la « Mine aux mineurs », ce phalanstère épuré, cet embryon d'Icarie, a été traitée par les syndicats comme une association de capitalistes ne l'eût pas été. On lui tenait le même langage qu'il est maintenant coutume d'adresser aux patrons dont l'audace irait jusqu'à se priver des services d'un ouvrier rebelle à toute discipline : « Pourquoi avez-vous renvoyé ces hommes? Ils sont des nôtres, ils sont de nos syndicats; donc, ils sont invulnérables. Reprenez-les; faites amende honorable de bon cœur, si vous ne voulez y être contraints par la grève et la mise en interdit... »

Tel est le tableau à peu près complet des vicissitudes de la « Mine aux mineurs » ; nous passons sur quelques difficultés accessoires d'ordre tout intérieur. Ainsi, l'ignorance la plus complète des conditions du travail industriel avait présidé à la création de la « Mine aux mineurs ». Mais là où des hommes céderaient par des considérations généreuses, les faits ne transigent point. Il n'y avait plus de patrons; mais le patronat est né de cette circonstance seule que, quelques ouvriers étant groupés pour une tâche commune, il fallait absolument que le travail fût divisé et, par suite, que le *travail de direction* (c'en est un comme un autre) fût confié à quelques-uns.

Ce patronat était, d'ailleurs, d'essence démocratique. Ce n'était pas un patronat imposé par le capital, c'était un patronat élu. Et pourtant il a dû lutter contre les mêmes difficultés qui naissent tous les jours, dans l'industrie, de contestations entre patrons et ouvriers. Donc le régime du salariat n'est point la cause profonde de la guerre entre le capital et le travail, puisque le régime de la coopération n'est pas une garantie absolue de paix et de concorde. Donc les déclamations des socialistes portent à faux. Donc les lois sociales ne sont pas un artifice construit et imaginé pour le plus grand profit d'une classe privilégiée. Elles sont la formule même de la force des choses dans ses rapports avec nous-mêmes et avec nos efforts. Elles méconnaissent qui les méconnaît, et leur revanche est cruelle.

* * *

Encore les canaux du Rhône. — Cette question des canaux du Rhône, qui revient périodiquement... sur l'eau, offre un exemple bien concluant des lenteurs et de l'impuissance administratives. L'histoire de ces canaux donnée par un journal est des plus instructives :

En 1871, — remarquez la date, — un ingénieur, M. Dumont, était chargé par le

ministre des travaux publics d'étudier les moyens de doter d'irrigations suffisantes la vallée du Rhône. Le 28 juillet 1875, M. de Larcy, ministre des travaux publics, saisit l'Assemblée nationale du projet auquel les études de M. Dumont avaient abouti. Retiré peu de temps après, ce projet fut repris par M. Christophle, alors ministre des travaux publics, et déposé à la Chambre le 28 février 1877. La dissolution survint. Il fallut de nouveau présenter le projet à la Chambre, ce que fit M. de Freycinet le 7 février 1878. Enfin, le 20 décembre 1879, une loi était rendue déclarant d'utilité publique les travaux à faire pour l'établissement d'un canal dérivé du Rhône ou de ses affluents « en vue de l'irrigation de territoires situés dans les départements de l'Isère, de la Drôme, de l'Ardèche, du Vaucluse, du Gard et de l'Hérault, conformément à l'avant-projet dressé par M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, Dumont, le 24 février 1874 ». Il était entendu, d'ailleurs, et M. de Freycinet déclarait expressément, que le projet de M. Dumont était voté uniquement à titre d'avant-projet.

Plus de douze ans se sont écoulés depuis lors. Les canaux sont-ils construits? Il n'en est rien et on pourrait presque dire que la question en est toujours au même point.

En 1881, le 7 avril, M. Carnot, ministre des travaux publics, et M. Magnin, ministre des finances, ont bien déposé à la Chambre un projet de loi qui, réservant à l'Etat l'exécution des canaux principaux, confiait à l'industrie privée celle des canaux secondaires, ainsi que l'exploitation du réseau total; la Chambre, modifiant cette combinaison, a voté que les travaux seraient confiés, en totalité, à l'industrie privée, la concession devant être faite par voie d'adjudication publique. Saisi de ce projet, dans sa séance du 15 décembre 1881, le Sénat l'a bien renvoyé au gouvernement, au mois de juillet 1882, après une discussion où diverses questions techniques, aujourd'hui tranchées, avaient été débattues; le Sénat réclamait un supplément d'instruction. En 1886, le 5 juillet, une convention est bien intervenue avec le ministre de l'agriculture pour assurer l'exécution des canaux du Rhône, aux frais de l'Etat, mais par l'industrie privée. Le 22 mars 1888, une commission financière spéciale a été constituée, sous la présidence de M. Magnin, pour étudier cette convention. Le 3 juillet 1888, les bases en étaient approuvées sur le rapport de M. Yves Guyot. Mais, en dépit de ces études successives et de tous ces efforts, le premier coup de pioche reste à donner. Tant qu'une concession en règle n'aura pas été ratifiée, tant que le concours financier de l'Etat demeurera indéterminé, les populations des départements intéressés attendront en vain la réalisation de leurs espérances.

Or, remarquez que la région que les canaux projetés doivent arroser est une région essentiellement viticole. Si les viticulteurs ne disposent pas d'une quantité d'eau suffisante, ils ne peuvent compter ni sur un traitement satisfaisant de la vigne avec les sulfures, ni sur la conservation des greffes en temps de sécheresse, ni sur une large augmentation des rendements. Avec de l'eau, au contraire, ils se disent que toutes les ambitions leur seraient permises. La protection douanière qui leur a été accordée menace de ne pas être éternelle; ils ne se le dissimulent pas. Elle constitue un appui factice, tandis que la possibilité de travailler le sol d'une façon fructueuse serait la plus durable et la moins trompeuse des protections. Là où la vigne ne réussirait pas, des cultures nouvelles pourraient naître, enrichissant à la fois les cultivateurs et le Trésor. Pour l'Etat, ce seraient de nouvelles sources de revenus; pour la vallée du Rhône, ce serait une véritable transformation. Or tous ces avantages sont rendus impossibles parce que l'Etat veut substituer son action, ou plutôt son inaction, à l'action de l'initiative privée. Quels exemples nouveaux nous faut-il donc pour comprendre une vérité aussi éclatante ?

* *

L'expérience socialiste à Marseille. — On sait que les dernières élections ont donné à Marseille un conseil municipal socialiste. Nous allons donc pouvoir juger le socialisme gouvernemental par ses œuvres, sur ce théâtre local. L'expérience est déjà commencée : les nouveaux conseillers muni-

cipaux n'ont rien eu de plus pressé que de se voter 74.800 fr., sous couleur de frais de déplacements, de voitures, de correspondances et autres, et cela seulement pour une période de sept mois et demi : ce qui fait, pour chacun des trente-cinq conseillers, 285 francs par mois et 3.400 francs par an. En cela, le socialisme n'innove guère : il ne fait qu'entrer dans le vieux système mis en pratique par la noblesse et par la bourgeoisie et qui consiste à vivre du budget, c'est-à-dire à vivre du contribuable. Il n'y a, en somme, de changé que le nom.

Les exercices physiques. — Ils font rage : match international de « foot-ball », course internationale au Bois de Boulogne, courses en barques, etc., etc. Voilà qui est fort bien. On veut imiter les Anglais et on les invite à venir concourir avec nous pour ces divers exercices physiques ; on ne se rend pas compte que ces exercices qui sont, chez nous, un engouement sont, chez eux, le résultat de l'état social. Les jeunes Anglais se préparent à la vie active dans des carrières indépendantes, qui exigent autant d'énergie physique que d'énergie morale ; beaucoup ont pour but d'aller coloniser à l'étranger, d'y mener la vie rude du colon et du squatter ; en tout et pour tout, ils comptent sur eux seuls, puisque les jeunes Anglaises se marient le plus souvent sans dot. Les exercices physiques sont une préparation naturelle pour une pareille existence.

Nos jeunes gens, au contraire, ont en vue un examen, qui doit leur ouvrir une carrière administrative ; ils ont la perspective d'une vie de bureau, qui exige plus de souplesse morale que de souplesse physique. Leur principale préoccupation est donc de réussir aux examens ; or le temps pris par les exercices physiques est perdu pour les études et compromet l'avenir des candidats. Voilà pourquoi, tant que les conditions sociales ne seront pas modifiées, les exercices physiques, en France, ne pourront être qu'un engouement, et tout engouement, de sa nature, est passager.

Les crédits affectés par l'État aux Beaux-Arts. — On peut se rendre compte de l'intelligence et du sens artistique qu'apporte l'État à la distribution de ses fonds par le rapport de M. Isambert, sur le budget des Beaux-Arts.

Ce rapport est des plus instructifs et des plus concluants à cet égard. D'abord il est un point capital, c'est que, lorsqu'un crédit est affecté à telle ou telle restauration, à tel ou tel achat, si les fonds viennent trop tard où que l'on ait reconnu la restauration ou l'achat inutile, l'administration cherche à employer quand même ces fonds.

De là, des ouvriers installés à demeure dans des châteaux historiques, démolissant aujourd'hui pour reconstruire demain, effaçant des contrastes de genre ou d'école, supprimant des morceaux de premier ordre pour les rajouter après. Mais... on a employé les fonds répartis entre divers architectes chargés de la conservation des monuments historiques.

Pendant ce temps, ceux desdits monuments qui ont réellement besoin d'*entretien* tombent de vétusté. Les fonds qu'on aurait pu y affecter ont été employés à une restauration non moins hasardeuse que coûteuse. On avait suffisamment d'argent pour l'entretien, mais non pour des travaux considérables. Ceux-ci traînent parce qu'on n'a pas de crédits assez importants ; quant à l'entretien, pour la même raison, on le néglige.

C'est bien autre chose pour les achats d'œuvres d'art dans les expositions. Ce sont les situations *personnelles intéressantes* qui semblent guider ceux qui sont chargés des achats. On inonde les musées de province de mauvais tableaux, qui, sous le prétexte d'inspirer les jeunes artistes du cru, ne peuvent que contribuer à l'avilissement du goût général. Tout cela pour acheter non les meilleures œuvres, mais celles des plus besogneux. Singulière sélection!

Enfin, pour le crédit d'acquisition des musées nationaux, c'est avec une somme de 162.000 francs que l'on doit disputer aux musées étrangers les œuvres classées qui sont fréquemment mises en vente. Excès d'économie qui nous réduit à un état d'infériorité vis-à-vis de simples particuliers!

Gaspillage d'un côté, manque de fonds de l'autre, défaut d'équilibre pour le tout, voilà le bilan de la gestion de l'Etat pour les Beaux-Arts.

Comparez seulement à cela les résultats obtenus par le musée municipal de Lyon, qui reçoit annuellement 70.000 francs de provenances diverses. N'étant pas astreint à dépenser chaque année cette somme de 70.000 fr., il n'hésite pas à la laisser s'accumuler pour pouvoir, à un moment donné, consacrer une somme importante à l'acquisition d'une œuvre reconnue et soutenir la lutte contre les capitaux des grands amateurs.

Concluez. Une commune livrée à son initiative propre, n'étant pas embarrassée par une routine et une tradition vermoulues, est plus apte à peupler ses musées d'œuvres de valeur, voire d'œuvres célèbres, que cette gigantesque machine, l'État, qui absorbe tant et rend si peu!

* *

Le socialisme et les communes. — Le journal *le Temps* n'est pas sans inquiétude en constatant la situation obérée dans laquelle se trouvent actuellement la grande majorité des communes en France.

Sur les 36.140 communes existant en France l'année dernière, dit ce journal, 26.434 étaient endettées. Devant la perspective d'un emprunt, quelle administration locale n'eût pas reculé autrefois? En 1836, on ne comptait, par exemple, dans tout notre pays, que 374 communes ayant eu recours au crédit. Même en 1862, le nombre de ces audacieuses ne dépassait pas encore 4.486. On voit si les temps sont changés!

L'habitude de contracter des emprunts ne semble pas, toutefois, s'être implantée chez nous sans une certaine résistance. Ainsi, en 1868, 13.592 communes seulement avaient une dette. En 1877, le nombre des localités ayant un passif n'était encore que de 17.979. Mais de 1878 à 1890, 8.455 communes venaient s'ajouter à celles-là. La proportion des localités non endettées n'est plus, dans l'ensemble, que de 26,85 0 0.

Cette situation ne s'est pas traduite seulement par l'augmentation, pourtant si frappante, du nombre des communes endettées: elle s'est, en outre, accusée, d'une façon plus significative encore peut-être, par l'aménagement même des emprunts. Un emprunt communal à long terme fut longtemps une exception; il eût passé pour l'indice d'une gestion insouciante. L'autorité administrative tenait la main à ce que les engagements contractés fussent enfermés dans un délai très court. Prenons les emprunts admis par des lois pour des villes, de 1851 à 1862 : sur 351 emprunts, on en trouve 245 ayant une durée de cinq ans à douze ans au plus; 62, devant être amortis entre treize et vingt ans; 23, devant disparaître entre vingt et un ans et trente ans; enfin, 21, en tout et pour tout, autorisés pour une durée de trente et un ans à cinquante ans. Or, que l'on rapproche de cette répartition celle des 509 emprunts correspondants qui s'appliquent à la période la plus récente, celle de 1878 à 1890, et tout un système nouveau apparaît.

En effet, le nombre des emprunts d'une durée de cinq à douze ans tombe à 37, dont 4 seulement, au lieu de 63, sont contractés pour cinq ans. La charge de l'amortissement est reportée sur l'avenir. Une durée de treize à vingt ans semble elle-même trop courte : on ne trouve que 56 emprunts ayant ce terme. Par contre, 251 dureront de vingt et un ans à trente ans, et 165 de trente et un ans à cinquante. A eux seuls, ces 165 emprunts représentent près des deux tiers du capital appelé. L'ajournement de l'amortissement devient la règle. Il est si commode! Il ne permet pas seulement d'ajourner une charge toujours très désagréable : il peut, dans certains cas, fournir un supplément de ressources. Par le simple accroissement de la durée d'un emprunt, une recette qu'il fallait consacrer à des remboursements est rendue libre : elle peut aussitôt recevoir les affectations les plus diverses.

On conçoit si, dans ces conditions, le montant total de notre dette communale a chance de se réduire promptement. En fait, même en laissant de côté les emprunts de la ville de Paris, il a présenté depuis l'année 1862, où il atteignait à peine 341 millions 1/2, un développement interrompu : il a passé à 473 millions 1/2 en 1869, à 737 millions 1/2 en 1877, à 1.242 millions 1/2 en 1886. Il était

de 1.351 millions 1/2 en 1890. Si l'on joint à cette dette celle de la ville de Paris, on trouve, pour ces diverses époques, les chiffres globaux suivants, qui donnent la dette communale de la France entière : 684 millions en 1862, 2 milliards 49 millions 1/2 en 1869, 2 milliards 745 millions 1/2 en 1877, 3 milliards 20 millions 1/2 en 1886, 3 milliards 224 millions en 1890. Ces chiffres correspondent, par habitant, à une dette successive de 18 fr. 30, 53 fr. 80, 74 fr. 40, 80 fr. 20, enfin 84 fr. 30. Paris à part, la quotité de la dette communale, par tête, atteint les proportions suivantes : 9 fr. 50 en 1862, 15 fr. 80 en 1869, 21 fr. 70 en 1877, 35 fr. 10 en 1886, 37 fr. 60 en 1890.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir les dangers d'une pareille situation, qui non seulement charge le présent, mais compromet gravement l'avenir. Et cette situation est moins imputable aux communes elles-mêmes qu'à l'État, qui, depuis bien des années, les pousse sans relâche dans la voie de dépenses hors de proportions avec les ressources et par conséquent dans la voie des emprunts. L'État ne s'est pas montré vis-à-vis des communes un tuteur éclairé et prudent; il serait temps cependant de s'arrêter dans cette voie, si nous ne voulons qu'un certain nombre de nos communes ne soient bientôt dans la situation où sont aujourd'hui quelques communes de l'Italie et de l'Espagne qui se trouvent hors d'état de faire face à leurs engagements, et ces communes ne sont pas les moins considérables.

*
* *

La colonisation et l'intervention de l'État. — M. Jamais, sous-secrétaire d'État aux colonies, vient d'adresser aux gouverneurs des colonies une circulaire dont le passage suivant indique l'esprit général :

« Il est de notre devoir de diriger l'émigration vers le sol français de nos possessions d'outre-mer, non seulement dans leur intérêt propre, mais pour y accroître, en même temps que le nombre des Français, l'action permanente de la mère-patrie, de ses produits, de son influence et de sa civilisation. Actuellement, l'administration des colonies n'intervient que pour aider, dans la mesure où le permet le crédit inscrit au budget colonial, les émigrants reconnus dignes d'être encouragés. Mais elle ne reçoit pas tous les renseignements généraux qui seraient nécessaires pour éclairer ceux qui voudraient aller dans nos colonies soit pour y employer leur travail, soit pour y établir un commerce ou une industrie...

« Vous vous attacherez à m'indiquer avec le plus grand soin, par des rapports adressés au mois de juin et au mois de décembre de chaque année, les divers emplois de la main-d'œuvre dans la colonie que vous dirigez, le nombre de travailleurs qui y sont occupés, ceux qui lui seraient nécessaires, les divers genres d'industrie et de commerce qui pourraient y être créés ou développés, les ressources et avantages de toute nature que les émigrants pourraient y rencontrer.

« Vous ne perdrez pas de vue, d'ailleurs, qu'à côté de ces mesures favorables au développement de l'émigration, vous devrez également me faire connaître celles que vous aurez prises pour que les émigrants arrivés dans la colonie puissent trouver auprès de vous et des autorités placées sous votre direction toutes les indications propres à faciliter leur établissement, à leur assurer l'accueil et la protection que leur doivent les représentants de la mère-patrie.

« De mon côté, je porterai ces renseignements, sur leur demande, à la connaissance des intéressés. »

Nous ferons connaître à nos lecteurs les résultats de cette circulaire, si toutefois elle ne reste pas lettre morte, comme tant d'autres.

Le Gérant : Paul LELOUP.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

LE MOUVEMENT SOCIAL

LE CENTENAIRE DE LA RÉVOLUTION.

On vient de célébrer le centenaire de la Révolution française, et, à cette occasion, on a entendu de nombreux discours, à Paris et en province. Mais c'est à la cérémonie du Panthéon que les discours les plus importants ont été prononcés par les Présidents du Conseil des Ministres, du Sénat et de la Chambre. Ils ont surtout traduit l'opinion de cette fraction importante de la Bourgeoisie, qui a le plus profité de la Révolution, puisque c'est de cette époque que date surtout son avènement au pouvoir. Aussi, dans ces discours, a-t-on célébré la Révolution, plus qu'on ne l'a jugée.

Il serait temps cependant, après un siècle, de considérer cette époque avec calme et impartialité, sans excès de louange, ni excès de dénigrement, comme tout autre phénomène social dont on désire se rendre compte exactement.

Pour nous, qui essayons de considérer la Révolution en hommes de science, nous croyons qu'il faut distinguer dans cette période deux séries bien distinctes de faits : les uns, qui constituent des nouveautés ; les autres, qui dérivent de l'état antérieur et qui ne font que le continuer, en l'exagérant. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que la Révolution paraît avoir été plus heureuse dans ce qu'elle a apporté de nouveau que dans ce qu'elle a conservé d'ancien.

Elle a été heureuse, en abolissant les privilèges qui tenaient exclusivement à la naissance, car ils étaient depuis longtemps sans compensation de services ; ce n'étaient plus que des charges très lourdes pour la masse de la nation, et ils étaient, pour les privilégiés eux-mêmes, une cause de faiblesse. En effet, le seul moyen d'arrêter la décadence continue et flagrante des familles de la noblesse, c'était de les arracher à l'oreiller commode des privilèges, pour les mettre dans la dure mais salutaire nécessité de ne plus compter que sur elles-mêmes, sur leur travail, sur leur effort personnel. C'était, dis-je, le seul moyen, mais, — entendez-moi bien, — je ne dis pas que le but auquel il mène fût poursuivi par les révolutionnaires, ni qu'il ait été atteint. Je constate un fait, voilà tout.

La Révolution n'a pas été moins heureuse, en établissant l'égalité politique et l'égalité devant l'impôt, qui étaient la conséquence naturelle de l'abolition des privilèges.

On peut encore reconnaître qu'elle a simplifié, sur certains points, l'organisation administrative, par la suppression d'une foule d'intermédiaires, fermiers et traitants, dont l'oppression se faisait durement sentir sur les populations.

Telles sont, en gros, les principales nouveautés que nous devons à la Révolution.

Mais j'ai dit qu'elle avait été moins heureuse dans ce qu'elle a conservé, car elle a conservé beaucoup plus qu'on ne le pense communément ; il se rencontre même qu'elle a conservé ce qui

était fondamental dans l'ancien régime, ce qui en avait amené la corruption, les abus, le caractère oppressif et, finalement, la chute.

L'Ancien Régime avait surtout pour fondement, aux deux derniers siècles, l'omnipotence de l'État. Sur la ruine des autonomies locales et provinciales, s'étaient peu à peu créées la doctrine et la pratique d'un pouvoir royal omnipotent et omniscient, qui se chargeait de pourvoir à tous les intérêts et ployait sous le faix.

« L'État, c'est moi. » Le roi était devenu tout à lui tout seul. Il disposait seul de tout l'argent de l'impôt et en disposait pour tout.

Et les auxiliaires, dont il était bien obligé de se servir, fonctionnaient comme des organes sans autre vie que celle qu'il voulait bien leur concéder; ils n'avaient d'autre volonté que la sienne. Près de lui, c'étaient de simples commis. Au loin, en province, pour l'exécution, c'étaient des intendants, chargés de tout à la fois, omnipotents dans leur obéissance. Ils sont chargés de la justice, de la police, de la milice, des finances. Et notez qu'en 1789, il n'y avait que 32 intendances. Personne, sans un signe de l'intendant, ne peut lever la main ni le pied. Il a, sous lui, des subdélégués, mais ce sont de simples machines. Dans les villes, par exemple, il remanie sans cesse l'administration suivant son bon plaisir.

Dans les paroisses rurales, au-dessous des subdélégués, il y avait deux sortes d'agents, le collecteur et le syndic. Le premier était un des habitants, mais son rôle se bornait à répartir l'impôt, et surtout à le faire rentrer. Il en était responsable sur ses biens, comme les malheureux Curiales de la décadence romaine, et il ne s'en trouvait pas mieux qu'eux. Quant au syndic, il recevait et transmettait, purement et simplement, les ordres de l'intendant. C'était, lui aussi, un agent passif. Le cas échéant, ce singulier représentant de l'autorité était emprisonné sans autre forme de procès.

Ce qui a fait toute la faiblesse et tout l'odieux de l'Ancien Régime, c'est précisément cette mainmise par le pouvoir central sur toutes les forces vives, sur toute l'activité, sur toute la volonté d'une nation. L'Ancien Régime, c'est cela et ce n'est pas autre chose.

Or, voilà précisément ce que la Révolution a conservé, ce qu'elle a pieusement conservé. Elle, qui a détruit tant de choses, elle a eu la main assez malheureuse pour conserver surtout, et plus que tout, le moteur principal de la machine qu'elle avait la prétention d'abattre.

Et non seulement elle l'a conservé, mais elle l'a, en un sens, augmenté et exagéré.

Les hommes de la Révolution ne conçurent pas la société autrement que sous la forme d'un pouvoir central développé, chargé d'assurer le bonheur de tous. Ils crurent seulement, — ce qui était vrai, — que la communauté était mal gérée par le roi. Mais ils ne comprirent pas l'impossibilité d'une communauté étendue à tout. Alors, au lieu de réduire l'État, ils continuèrent à le confondre avec la société, ce qui est bien différent.

Mais voici en quoi ils exagérèrent encore le système. Sous l'Ancien Régime, l'omnipotence de l'État reposait principalement sur une tradition de fait. La tradition s'était créée peu à peu et avait acquis de la force avec le temps. On avait bien essayé, et c'était l'œuvre des légistes, de la formuler dans une doctrine *à priori*, mais cette doctrine arrivait généralement après chaque empiètement de la puissance royale uniquement pour le justifier.

Avec la Révolution, cette organisation communautaire et centralisatrice n'est plus seulement une tradition de fait, on l'élève carrément à la hauteur d'une conception idéale, d'une doctrine rationnelle, d'un devoir absolu.

Alors, toutes les réformes tendent à fortifier encore l'État, à chercher toujours un fonctionnement meilleur d'une machine détestable. Toutes les constitutions, tous les projets de réforme depuis 89 aboutissent au système suivant : « On se réunira en société, et cette société sera chargée du bien et des intérêts de chaque particulier. »

Ainsi la Révolution a fait du régime de l'État le « nec plus ultra » de la constitution sociale, et le gouvernement n'a cessé d'incliner vers la communauté à outrance, comme vers un perfectionnement incontestable et de droit, comme vers le progrès et l'avenir meilleur.

Ainsi, à l'erreur de fait de la monarchie, la Révolution a joint l'erreur doctrinale. C'est pourquoi, depuis lors, nous avons marché à l'erreur jusqu'au bout, avec une énergie fatale.

Voilà comment la Révolution et la République ont continué et confirmé le régime de la royauté... qu'elles prétendaient détruire!

Donc, le système fondamental s'est aggravé, et cela en dépit des mesures prises par la Révolution et par la République, mesures qui constituaient cependant une amélioration et un progrès manifestes.

Et les Français n'ont pas su faire la distinction de ce qu'il y avait d'utile et de nuisible, de vrai et de faux dans l'œuvre de la Révolution.

Les uns, les gens du tiers état, ont accepté l'erreur, dont leurs pères avaient cependant tant souffert, à cause des avantages et des améliorations que la Révolution leur avait apportés.

Les autres, les partisans de l'Ancien Régime, ont cru devoir continuer leurs protestations contre les mesures justes et utiles, parce qu'elles étaient nouvelles. Et, par contre, ils ont accepté l'erreur de l'omnipotence de l'État, parce qu'elle était le fait ancien, parce qu'elle était la tradition royale, à laquelle ils entendaient rester attachés. Ils ne voulaient rien en renier : ils la gardaient « en bloc », comme les autres acceptaient « en bloc » la Révolution.

Ils acceptèrent d'autant plus cette omnipotence de l'État, qu'ils comptaient bien en profiter, comme par le passé, même sous le régime nouveau. En effet, ils ont continué à rechercher exclusivement les fonctions administratives, les situations qui leur attribuaient une fraction, quelque minime qu'elle fût, de la puissance publique, dédaignant, comme sous l'Ancien Régime, les professions essentielles et vitales, l'agriculture, l'industrie et le commerce.

Le malheur est que le reste de la nation a subi de plus en plus leur influence et veut, comme eux, vivre noblement, c'est-à-dire vivre du budget. Ainsi, le mécanisme administratif et l'action de l'État n'ont fait que croître et embellir depuis la Révolution, qui, sur ce point fondamental, a continué pieusement les pires traditions de l'Ancien Régime.

La Révolution a couché dans le lit de la Monarchie; elle en a seulement changé les draps.

Edmond Demolins.

LE NOUVEL OUVRAGE DE M. LÉON POINSARD.

Notre ami et collaborateur, M. Léon Poinsard, a publié dans la *Science sociale* une série d'études très remarquables et très remarquées sur le *Libre-Échange et la Protection*. Elles ont frappé par la

nouveauté de la méthode et par la rigueur des conclusions dans un sujet qui jusqu'ici avait été abordé en dehors de tout procédé scientifique.

Aussi a-t-on demandé à M. Poinsard de développer ces études et de les présenter au public sous la forme d'un ouvrage. Ce volume va paraître à la librairie Firmin-Didot, et nous ne doutons pas qu'il ne soit appelé à un grand succès.

Voici l'« Avertissement » placé en tête ; il indique l'esprit dans lequel le volume a été écrit :

*
* *

« Cette étude a paru d'abord, sous la forme d'articles très condensés, dans une Revue spéciale qui publie depuis six années, sur toutes les questions à l'ordre du jour, des travaux d'une incontestable valeur scientifique (1). Ces travaux présentent le rare avantage d'être soutenus et reliés mutuellement par une méthode expérimentale qui assure la concordance des procédés d'investigation, et permet un contrôle exact des résultats. Je l'ai prise pour guide dans l'examen des graves questions que soulèvent les relations économiques internationales, à la fois si vastes et si compliquées ; je me suis efforcé d'obtenir, avec le concours de ce puissant moyen d'analyse, une solution communément acceptable de ces problèmes tant et si souvent discutés, et jamais résolus. Le lecteur reste juge du résultat acquis. Mais il est naturel et juste qu'en présentant ce livre à l'appréciation éclairée des hommes de science et des praticiens, je rende ici au savant modeste, au penseur vigoureux qui a su coordonner et formuler les règles de cette méthode, à M. Henri de Tourville enfin, l'hommage qui lui est dû. Je sais, par une expérience déjà longue les résultats concluants qu'elle permet d'obtenir dans l'étude des sociétés humaines, la lumière intense qu'elle projette sur le mécanisme de leur vie quotidienne, comme sur la suite de leur histoire et les circonstances de leur formation. Aussi ai-je une ferme confiance dans l'avenir de cette science nouvelle, science pleine de promesses et d'intérêt, dont on poursuit la constitution depuis tant d'années en Angleterre, en Allemagne et ailleurs, sans arriver nulle part à un résultat satisfaisant. Elle vient de se former en France avec une précision, une clarté, une force persuasive qui ont déjà frappé beaucoup de bons esprits (1). Il s'agit maintenant de la développer, d'en montrer en détail les applications, d'en tirer tous les enseignements qu'elle est susceptible de donner. C'est ce que je fais ici dans la mesure modeste de mes forces. Heureux si je puis inspirer à quelques jeunes gens le désir d'étudier à leur tour, sous la conduite de ce guide excellent, quelque phénomène de la vie sociale. Ils obtiendront de leurs travaux, en outre des satisfactions scientifiques pures (qui certes ne sont pas à dédaigner), plus d'un avis pratique directement applicable au progrès de leur carrière.

(1) La *Science sociale*, publiée sous la direction de M. Edm. Demolins; Firmin-Didot et Cie, éditeurs.

(1) La Science sociale a pour principe essentiel d'appuyer ses démonstrations sur l'étude minutieuse et méthodique des faits. Elle se rapproche par ce côté des sciences physiques et naturelles, et, comme celles-ci, repousse les théories à *priori* et les systèmes sortis d'une induction artificielle. Cette science a eu deux précurseurs éminents : Frédéric Le Play, par une inspiration vraiment géniale, a su comprendre l'importance supérieure des faits de la vie privée, et a montré la nécessité d'en faire la base des études sociales. M. Taine a senti, lui aussi, très clairement cette nécessité, il en a tenu compte dans une grande mesure, de là le caractère si nouveau de ses études. Mais si ces maîtres ont appliqué avec talent une idée scientifique capitale, ils n'ont pas formulé la méthode capable de permettre à chacun de les suivre dans la voie féconde que leurs travaux ont amorcée. Le grand mérite de M. de Tourville est justement d'avoir réussi à dégager cette méthode. On trouvera un intéressant tableau des éléments de la science dans les premiers volumes de la Revue la *Science sociale*.

« J'ai tiré aussi des larges enseignements de l'École des Sciences politiques des indications bien précieuses, d'autant plus qu'avec le concours de la Science sociale, ces enseignements prennent une portée, une force de pénétration très grandes. Enfin, j'ai demandé aux enquêtes, aux rapports consulaires, aux publications économiques aujourd'hui si nombreuses, à tous les praticiens que j'ai pu consulter, des renseignements techniques multipliés. Je me suis attaché à réunir tous les fait capables d'éclairer d'une manière complète la situation de chaque pays. Mon travail, et c'est là précisément sa raison d'être, a donc été conduit d'une manière scientifique, en ce sens que j'ai eu grand soin de me tenir en dehors de toute idée préconçue, de tout intérêt étroit, pour arriver à découvrir des conclusions qui soient bien la conséquence naturelle et rigoureuse des faits. Je suis loin de croire, d'ailleurs, que mon œuvre est à l'abri de toute critique. Aussi accueillerai-je avec reconnaissance les observations que l'on voudra bien me communiquer. — L. Poinsard. »

DE PARIS A ÉDIMBOURG.

II.

L'ÉCOSSE DES « LOWLANDS ».

Mon cher ami,

Je veux, aujourd'hui, vous montrer les gens vivant, marchant, agissant, tels que je les ai vus vivre, marcher et agir.

Il y a deux Écosses.

Sur le bateau de Calais à Douvres, je cause avec un jeune Français; il est employé dans une maison de commerce de Londres et fait deux ou trois fois par an le voyage de Paris pour revoir sa famille. « Le milieu anglais est le meilleur, me dit-il, pour se former aux affaires, c'est une « splendide » école! » Il trouve que les négociants anglais sont plus exacts en affaire, plus entreprenants et en même temps mieux informés et plus tenaces. Il est enchanté d'être venu à Londres; la vie anglaise lui plaît beaucoup. J'essaye de lui faire analyser ses impressions, mais je ne puis en tirer qu'un sentiment vague et général : il se sent plus libre, plus indépendant; chacun vit plus à sa guise sans se préoccuper des voisins et sans que les voisins se préoccupent de lui. Nous arrivons à Douvres et nous nous séparons; mais je regrette de n'avoir pu pousser plus loin notre conversation; j'aurais tiré de lui tout au moins des indications premières, dont je me serais servi.

A Londres, j'entre dans un restaurant; le patron est un gros homme, très en dehors, causant beaucoup, s'agitant beaucoup : c'est un Italien. « De rudes hommes en affaire que les Anglais, me dit-il. Londres est un bon pays pour gagner de l'argent, car les Anglais ne regardent pas à la dépense, ils payent bien. Et puis ils n'entendent rien à la cuisine. De la viande bouillie ou rôtie : ils ne sortent pas de là. Nous leur sommes bien supérieurs nous autres Italiens et Français. Les cuisiniers de ces deux pays gagnent ici ce qu'ils veulent. Voyez, moi, je suis arrivé presque sans rien, il y a vingt ans, et aujourd'hui j'ai fait fortune. » Et il se rengorge, il cligne de l'œil. « Mais, voyez-vous, Londres, c'est bon pour gagner de l'argent, mais pas pour s'y fixer définitivement. Du brouillard tout l'hiver, et puis des gens qui causent peu, qui rient peu, qui ne pensent qu'aux affaires. »

Parmi ceux qui réussissent le mieux, il me cite les Écossais. « Un Écossais se

tire toujours d'affaire. » Cette affirmation que je lui fais répéter me surprend un peu. Je sais bien qu'il y a eu des infiltrations de Saxons en Écosse; mais je pensais que ce pays d'origine celtique appartenait surtout à la formation communautaire, qui développe peu l'initiative, aussi je note avec soin cette assertion pour la contrôler et pour en chercher l'explication, si toutefois elle se trouve confirmée.

Puis je me dis qu'il y a peut-être là tout simplement une influence exercée par la montagne, un phénomène analogue à celui que l'on observe chez les émigrants de l'Auvergne, de l'Arménie, de certaines parties de la Suisse, etc. Vous savez que ces pays montagneux et pauvres donnent une émigration de gens entreprenants, économes et très aptes à se tirer d'affaire par leurs seules forces, mais presque exclusivement dans le commerce. Ils fournissent le plus ordinairement une émigration périodique avec esprit de retour et seulement dans les centres urbains. Et ceux qui ne retournent pas au pays ne tardent pas à se fondre dans le milieu, ou à se retirer dans les lieux de plaisance, comme Nice, Cannes, Paris, etc. Pourquoi les Écossais établis à Londres ne seraient-ils pas un spécimen du même type?

Sur cette explication facile, je prends le train d'Édimbourg, pensant bien que je vais trouver là la vraie solution du problème soulevé dans mon esprit par mon aubergiste italien.

Je pose à M. Geddes la question qui me préoccupe. Il me confirme ce qui m'a été dit à Londres : les Écossais sont doués d'un rare esprit d'initiative; on les considère, à ce point de vue, comme étant supérieurs aux Anglais eux-mêmes. Ils sont à la tête de beaucoup de grandes entreprises non seulement commerciales, mais industrielles et agricoles et s'y montrent tout à fait supérieurs. C'est une opinion commune ici qu' « un Écossais retombe toujours sur ses pieds ». Cette opinion m'est confirmée par Mme et par Mlle Burton, ainsi que par toutes les personnes que j'interroge. Dans ma communication au congrès de la *British Association*, j'avais classé les Écossais parmi les populations à formation communautaire, comme appartenant au type celte. On me dit que cette classification n'est exacte que pour les Écossais de la montagne, pour les Écossais des Highlands, mais qu'elle n'est pas applicable à ceux des terres basses, aux Écossais des Lowlands. « Il y a deux Écosses bien distinctes », me dit-on.

Je ne demande pas mieux, si les faits, qui seuls peuvent prononcer en dernier ressort, concluent dans ce sens.

Mais auparavant laissez-moi, mon cher ami, vous citer le témoignage de notre ami Paul de Rousiers, qu'il vient de m'envoyer à mon retour. Voici ce qu'il m'écrit : « Vous me dites, dans votre lettre, que l'est et le sud de l'Écosse sont restés très saxons. Cela m'a fait plaisir parce que j'avais rencontré parfois des types d'Écossais bien remarquables, soit en France, soit en Amérique; mais ces observations isolées et faites en dehors du milieu n'étaient pas concluantes. J'avais seulement l'impression qu'il devait y avoir *un bon coin* en Écosse. »

Ce bon coin existe en effet; c'est même un grand coin, et je voudrais vous le montrer; mais c'est ici que je sens combien la plume est impuissante à rendre l'impression intense de la chose vue.

Le « home ».

Ce qui me frappe tout d'abord dès ma première promenade dans Édimbourg, — car c'est là un fait matériel qui saute aux yeux, — c'est le caractère général

des habitations : la plupart des familles habitent de petites maisons séparées les unes des autres ; chacun est chez soi. On me dit même qu'un grand nombre de boutiquiers du centre de la ville ont leur habitation dans les faubourgs, dans une maison isolée. Ils en partent le matin et y reviennent le soir. Ils aiment mieux s'imposer cette gêne que de ne pas avoir leur « home ».

Et il faut voir avec quel soin ce « home » est tenu. Le plus souvent, un petit jardin sur le devant séparé par une grille. On dirait que les propriétaires de la maison mettent toute leur gloire dans la toilette de ce jardin ; les fleurs sont souvent renouvelées, le gazon est tondu tous les huit jours, cet incomparable gazon dont on ne peut pas se faire une idée quand on ne l'a pas vu dans une résidence anglaise. La tenue de l'intérieur de la maison, autant que j'ai pu en juger, répond à l'extérieur. Le seuil même de la porte, est entretenu en blanc ou en rouge, dans un état de netteté resplendissant. Je vous cite ce détail parce qu'il suppose tous les autres.

Or, vous savez, mon cher ami, que la formation communautaire ne pousse pas les familles à s'isoler, mais au contraire à se grouper, à se serrer les unes contre les autres ; c'est bien là la tendance naturelle de gens chez lesquels le besoin de société l'emporte de beaucoup sur le besoin d'indépendance, qui comptent au moins autant sur le concours des autres que sur leur propre initiative. Ici, au contraire, même dans cette grande ville, les familles semblent en quelque sorte se barricader dans leur indépendance et dans leur isolement : elles se suffisent.

Mme Burton, qui a bien voulu m'offrir l'hospitalité, habite une maison isolée entre deux jardins dans un des faubourgs de la ville, et la plupart des maisons de ce faubourg appartiennent à un type analogue. Autrefois, cette habitation était hors de la ville, mais les constructions nouvelles l'enserrent aujourd'hui de tous côtés. Aussi Mme Burton vient-elle de vendre sa maison pour aller s'établir plus loin, dans la campagne.

Agriculteurs et industriels.

Mme Burton, malgré son amour pour les traditions celtiques, appartient bien à la formation saxonne. Elle a longtemps habité la campagne et n'a pas de plus grand désir que d'y retourner. Elle a dirigé avec beaucoup de succès une exploitation rurale et j'ai sous les yeux un volume qu'elle a publié sous ce titre bien suggestif : *My home farm*. Nous n'avons pas de terme pour traduire cette expression : mon « home » ferme ; mais elle résume bien tout ce qui tient le plus au cœur de ce groupe de sociétés : le foyer rural, asile de l'indépendance de la famille.

Et ne croyez pas que ce qui séduit l'auteur dans la vie rurale ce soit purement les fleurs, le gazouillement des oiseaux, le murmure d'un ruisseau, le séjour, pendant la belle saison, pour se reposer des fatigues de la vie urbaine. Non, elle aime la campagne pour elle-même, en vraie « fermière ».

Il me suffira de vous citer la table des matières pour vous en convaincre : « I. Mes serviteurs. — II. Mon expérience personnelle : Joseph et ses succès. — III. Suite de mon expérience personnelle : Joseph et ses insuccès. — IV. Mon second professeur, Jean. — V. Suite de mon expérience personnelle. — VI. Chevaux. — VII. Vaches. — VIII. Lait, beurre et fromage. — IX. Cochons et moutons. — X. Poules. — XI. Jardin. Conclusions.

On sent bien, en lisant ce volume, que l'auteur, — et n'oubliez pas que c'est une femme, — appartient à cette formation sociale qui produit la plus étonnante

race de colons et d'émigrants que le monde ait connue. Et, de fait, un des fils de Mme Burton est allé en Chine ; un autre au Japon, une de ses filles est mariée en Nouvelle-Zélande. D'après les statistiques, plus d'un quart des Écossais sont établis hors de leurs pays et non pas à l'état d'émigrants pauvres comme les Irlandais, les Italiens et même les Français, mais à l'état d'émigrants riches réussissant généralement à s'élever à des situations supérieures.

Les Écossais des Lowlands sont en effet de remarquables agriculteurs ; je le constate en parcourant la campagne et en interrogeant. On m'affirme même que cette partie de l'Écosse est mieux cultivée que les districts les plus fertiles de l'Angleterre. Reclus signale également ce caractère agricole : « Ce que les Écossais ont su faire de leurs terrains de culture, pourtant si peu favorisés par le climat, paraîtrait merveilleux aux paysans de l'Italie et de mainte région française : sous le 56e degré de latitude, ils obtiennent des récoltes beaucoup plus abondantes que les laboureurs méditerranéens des terres fertiles, à 1.500 kilomètres plus près de l'équateur. Le travail de l'homme a même su adapter au sol et au climat de l'Écosse des plantes cultivées qui ne semblaient pas leur convenir. Au milieu du dix-huitième siècle, on montrait aux environs d'Édimbourg un petit champ de froment comme une grande curiosité, tandis que cette céréale se voit maintenant en abondance beaucoup plus au nord jusqu'au firth de Moray. Et pourtant, il semblerait que le climat général est devenu plus froid (1). »

On comprend comment il peut se former sur ces domaines à culture perfectionnée et intensive d'admirables colons pour le Nouveau Monde. Les colons écossais des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande, du Canada se font remarquer, entre tous les autres, par leur activité, leur esprit d'entreprise, leur énergie soutenue et leurs succès.

Cet esprit d'entreprise, cette aptitude à se créer des situations par soi-même se traduit encore par le remarquable développement de l'industrie qui caractérise également l'Écosse des Lowlands.

Je vais visiter Glasgow avec le Congrès de la *Bristish Association* et je trouve la plus grande ville manufacturière de la Grande-Bretagne. Les habitants, au nombre de près de 600.000, y sont plus nombreux qu'à Manchester, Leeds, ou Birmingham. Il a fallu des prodiges d'activité et de travail pour faire de cette ville, si éloignée du courant général des échanges, une cité manufacturière et commerçante de cette importance. Une grande partie du commerce de la Grande-Bretagne avec le Nouveau Monde passe aujourd'hui par Glasgow. Ajoutez à cela que cette ville n'est pas moins remarquable par la variété et le développement de ses industries. On y rencontre à la fois la filature du coton comme à Manchester, la fabrication des soies comme à Macclesfield, celle des draps comme à Leeds et à Halifax, celle du jute comme à Dundee, la construction des navires comme à Middlesbourgh, la métallurgie, la fabrication du verre et des poteries comme à Birmingham, Newcastle, Worcester. Et pour chacun de ces produits, cependant si variés, elle est une des premières ! On y compte de trois à quatre mille fabriques employant plus de cent mille ouvriers.

Pour créer un pareil centre industriel et commercial, il a fallu que Glasgow se mît en communication avec la mer, dont elle est séparée par une distance de 32 kilomètres. Pour cela, les habitants ont dû agrandir et approfondir la

(1) *Géogr. universelle*, IV, p. 624.

Clyde, afin de permettre aux plus gros navires de remonter jusqu'à Glasgow. Et songez qu'un pareil travail a été entrepris et exécuté par le seul effort de l'initiative privée, et non par l'État. Si vous voulez comparer ce que peut faire une ville par elle-même lorsque ses habitants ne comptent que sur eux et ce que fait une ville qui attend placidement le secours de l'État, vous n'avez qu'à considérer Glasgow et Rouen ou bien Marseille qui, attend toujours que l'État lui fasse son fameux canal du Rhône! Pendant ce temps, elle perd le sceptre du commerce continental qu'elle tenait jusqu'à ce jour!

Vous devez maintenant, mon cher ami, vous rendre compte que les Écossais des Lowlands présentent, au point de vue de l'intensité et de la nature du travail, des caractères que nous n'observons guère en dehors de la formation particulariste, ou individualiste.

Éducation pratique.

Ces premières impressions furent confirmées dans mon esprit par tout ce que j'appris et tout ce que je vis relativement à l'éducation des jeunes gens et des jeunes filles.

Il est impossible de n'être pas frappé par le caractère beaucoup plus pratique que théorique de l'éducation. Le programme du *Summer Meeting* en porte déjà la trace, et cependant M. Geddes me paraît, par son origine, par sa formation et par son caractère, appartenir beaucoup plus à la tradition bretonne qu'à la tradition saxonne. Comme moi, il est particulariste par la tête, mais communautaire par tous les membres. Oh, mon cher ami, qu'il est donc difficile de dépouiller une formation sociale!

M. Geddes me cite le directeur d'une école qui, pour démontrer l'excellence de son enseignement et le faire mieux apprécier des familles, se vante de développer chez ses élèves la plus grande largeur de poitrine que l'on puisse rencontrer dans tout le Royaume-Uni. Il estime qu'un homme dont la poitrine est développée ne redoute personne, ni au point de vue physique ni au point de vue moral, et qu'il peut triompher de toutes les difficultés de la vie. C'est le *mens sana in corpore sano* mis intrépidement en pratique. Aussi ce directeur est-il très fier de compter parmi ses élèves plusieurs vainqueurs des concours de jeux d'Oxford et de Cambridge.

A Édimbourg, d'ailleurs, les jeux, les exercices physiques tiennent une grande place. Tous les matins, pour me rendre au Summer Meeting où je fais mon cours, je traverse une grande prairie que l'on a religieusement conservée au milieu de la ville pour permettre aux jeunes gens de s'y livrer aux jeux les plus divers. Et ils n'y manquent pas, car j'en rencontre toujours un grand nombre.

« Mais c'est le jeu de golf qu'il faut voir, me dit Mlle Burton; c'est bien plus caractéristique. » Et nous voilà en route, car ce jeu a lieu à deux kilomètres de la ville et sur une colline herbue qui a bien une superficie de trois ou quatre kilomètres carrés. La municipalité, trouvant que ce jeu était dangereux pour les passants, l'a interdit dans la ville, excepté aux enfants et seulement à certaines heures; mais elle a affecté à cet exercice une colline qu'elle possédait ou qu'elle a achetée tout exprès dans les environs. Ce n'est pas trop d'une colline, car le jeu consiste à faire entrer successivement une balle en caoutchouc plein dans une dizaine de trous qui sont distants les uns des autres de près de 500 mètres! Ce jeu exige donc, outre une adresse particulière, un sérieux

déploiement de force, soit pour pousser la balle, soit pour la suivre à d'aussi grandes distances, d'autant plus que l'on est chargé de tout un attirail de bâtons ferrés et recourbés dont les formes diverses correspondent à toutes les situations de terrain dans lesquelles la balle peut se trouver. Comme il s'agit d'arriver le premier au dernier trou de la série, il faut imprimer à la balle un élan à la fois vigoureux et habile.

Tel est le jeu ; et je dois dire qu'il n'est pas pratiqué seulement par des jeunes gens mais aussi par des hommes faits. Des personnages politiques ne le dédaignent pas. M. Balfour, si je ne me trompe, est renommé pour son habileté au golf, et cette spécialité ne lui nuit pas dans l'opinion publique ; peut-être même lui est-elle favorable. Supposez que l'on apprenne, en France, que M. Carnot, ou M. de Freycinet, ou tel autre ministre, se livre au jeu de la paume et qu'il y est très fort. Quelle risée générale! Cela suffirait pour le rendre ridicule et impossible. Voilà un petit détail qui montre bien l'orientation différente de ces deux sociétés. Et M. Gladstone qui passe pour un des plus grands abatteurs d'arbres du Royaume-Uni! je ne serais pas étonné que cette réputation lui ait valu quelques suffrages de plus.

Autres traits qui confirment le caractère essentiellement pratique de l'éducation : on me cite un jeune ingénieur très distingué appartenant à une des meilleures familles d'Édimbourg ; il n'a passé par aucune école ; il a débuté comme ouvrier dans une usine. « Il fallait le voir, me dit-on, revenant le soir couvert de la poussière de l'atelier! » Personne ne s'en étonnait ; on trouvait cela tout naturel. Cette histoire est celle d'un grand nombre. M. Bureau a d'ailleurs cité des faits analogues dans ses articles sur « une petite ville de l'Angleterre ».

On me dit qu'à l'*Andersonian University* de Glasgow, qui compte deux mille élèves, il y en a plusieurs centaines qui se livrent à des travaux divers pendant une partie de la journée pour gagner leur vie.

Le caractère général que je retrouve à chaque pas est bien le *self help*, l'aptitude à se faire soi-même, à ne reculer devant aucun effort pour s'élever ; je ne crois pas qu'on puisse pousser plus loin le dédain du « qu'en dira-t-on », l'absence de respect humain, que la formation communautaire développe au contraire à un si haut degré.

Je retrouve à chaque pas cette tendance et cette aptitude à s'élever. Un soir, vers 8 heures, nous passons devant la Bibliothèque de la ville. C'est un monument dû à la libéralité d'un riche Américain, originaire d'Édimbourg, M. Carnegie, le célèbre industriel. M. Geddes me propose d'entrer : « C'est un spectacle qui vous intéressera au point de vue social, » me dit-il. Immense salle, au rez-de-chaussée ; tout autour, des employés occupés à communiquer des livres que chacun emporte chez soi. Dans la salle, il y a bien une centaine de personnes des deux sexes faisant leur choix sur les catalogues, ou rédigeant des demandes d'ouvrages. Le service est très rapide et le public se renouvelle constamment. Cela suppose une consommation énorme d'ouvrages, car la Bibliothèque est ouverte tous les jours. Au premier, deux salles de lecture, l'une pour les journaux, l'autre pour les revues ; le public y est également nombreux, et commodément installé dans des fauteuils devant des tables. La plupart de ces personnes me paraissent appartenir au peuple ou à la petite bourgeoisie. Ils veulent s'élever.

On me dit que l'on trouve souvent dans de simples logements d'ouvriers et de paysans de petites bibliothèques choi-

sies qui feraient honneur à des bourgeois instruits.

Les jeunes filles et le mariage.

Je cause avec un certain nombre de jeunes filles. Le sentiment que j'éprouve peut se résumer dans le jugement suivant : Nulle part, la femme n'est plus rapprochée de l'homme; la distance qui sépare les deux sexes est ici à son minimum. Même éducation, même effort pour s'élever par soi-même, pour se créer une situation indépendante.

La jeune fille va, vient, sort seule; cela nous étonne. Ce qui les étonne bien plus, c'est le régime claustral ou subordonné auquel nous soumettons nos filles et qu'elles acceptent. Mlle Burton a séjourné à Paris, elle fut pendant plusieurs mois, avec quelques-unes de ses compatriotes, dans un pensionnat français. Elle n'est pas encore revenue de son étonnement pour le régime auquel on soumettait les élèves. Étroite surveillance, longues heures de classes et d'études, courtes récréations dans une cour murée et presque sans jeux. Rares promenades au dehors et toujours en rang; en somme, presque pas d'exercice. « Nous autres Anglaises, nous n'avons pu supporter ce régime, me dit-elle; notre santé s'altérait. On fut obligé de modifier le règlement pour nous : on nous accorda plus de récréations et plus de liberté; on nous autorisa à sortir pour aller faire de longues promenades toutes seules. »

Ici, les jeunes filles prennent part aux jeux si nombreux auxquels se livrent les jeunes gens et les hommes. Toute famille qui dispose d'un petit jardin y installe tout d'abord un *Tennis*. Dans les excursions que nous faisons, les jeunes filles se montrent aussi bonnes marcheuses que les jeunes gens; elles ont, comme eux, le pas accéléré : elles seraient très humiliées qu'on ralentit la marche pour leur permettre de suivre. Nous allons visiter le fameux pont du Forth; il nous faut franchir des passages difficiles à une hauteur vertigineuse, puis nous descendons jusqu'au fleuve dans une sorte de cage à poulets suspendue à un câble et nous montons en barque. Aucune des jeunes filles qui nous accompagnent n'a besoin du secours de la main; pas un seul de ces petits cris d'effroi que pousse en pareille circonstance une jeune Française qui se respecte. Toutes ont le pied sûr et l'allure décidée. Un Français qui nous accompagne en est frappé comme moi et m'en fait la remarque. Je lui réponds que j'en sais la cause, et il est tout étonné.

Une jeune fille me parle de ses occupations et j'apprends ainsi qu'elle a entrepris un travail difficile qu'elle a à cœur de mener à bien, quoiqu'elle ne doive en retirer aucun avantage direct. J'en suis surpris. « Je me suis donné cette tâche », me répond-elle, et je comprends que c'est uniquement par amour de l'effort accompli, de la difficulté vaincue. Tels ces Anglais qui effectuent une ascension jugée impossible, par le simple désir de surmonter une difficulté.

Inutile de vous dire, mon cher ami, que les jeunes filles se marient sans dot et sans intermédiaire. C'est une affaire personnelle. A plusieurs reprises, on me manifeste l'étonnement que cause notre manière si différente de procéder. Nous sommes étonnés; ils ne le sont pas moins. Je cause de ce sujet avec une mère de famille : « En général, me dit-elle, les parents laissent les jeunes gens se décider eux-mêmes, c'est leur affaire ». « Si un parent ou un ami, me dit une jeune fille, voulait s'interposer pour un mariage, il le ferait certainement échouer. C'est l'affaire qui vous importe le plus dans la vie, comment

peut-on ne pas la traiter soi-même et soi seul? »

Beaucoup de jeunes filles se préoccupent de se donner un talent particulier; cette tendance répond toujours au désir si général de se rendre indépendant, de pouvoir, au besoin, se suffire à soi-même. C'est la peinture qui paraît le plus en faveur. Une jeune fille qui possède un talent est, à ce qu'on me dit, beaucoup plus recherchée par les jeunes gens. Ceux-ci estiment que, par là, elle a fait preuve d'énergie et de volonté, qualités qui sont particulièrement prisées. D'autre part, une jeune fille, dans ces conditions, peut se montrer plus difficile, parce qu'elle se sent capable, au besoin, de se suffire à elle-même.

Si on voulait ramener à une formule l'idée qu'on se fait ici du mariage, on pourrait dire que, tandis que chez nous, c'est une alliance entre deux familles, ici c'est une alliance entre deux personnes; cette différence suffit à tout expliquer et elle s'explique elle-même par la différence entre la formation communautaire et la formation particulariste. Chez nous, on appartient avant tout à une famille, à un groupe, à un clan; ici, on s'appartient avant tout à soi-même. C'est une orientation sociale très différente. Les parents ne se croient pas plus chargés de marier leurs enfants que de leur faire une situation, j'ai excité un vif étonnement en citant cette question que l'on se pose si souvent chez nous entre parents : « Que ferez-vous de votre fils? » On ne voulait pas y croire. Le fait est, qu'avec ce système, on a bien des chances d'en faire un incapable.

Oh! mon cher ami, l'alpha et l'oméga de la réforme sociale c'est de faire de nos enfants des hommes; c'est de combattre de toutes nos forces les pervertisseurs de l'esprit public, qui ne tendent qu'à énerver les initiatives privées déjà si affaiblies chez nous.

Je conviens sans hésitation, mon cher ami, que nous ne devons pas et que d'ailleurs nous ne pouvons pas établir en France la très grande liberté dont jouissent les jeunes filles en Angleterre. Ni nos jeunes filles, ni surtout peut-être nos jeunes gens n'y sont préparés. L'art des préparations est le grand art en science sociale comme au théâtre.

Or, les Anglais y ont été préparés par une série de circonstances résultant de leur état social. Il me semble qu'on peut les ramener à quatre :

1° *La réserve inculquée aux jeunes gens par les conditions de vie.* Ils sont beaucoup plus réservés que chez nous vis-à-vis des jeunes filles. Cela éclate dans leur tenue et dans leur langage. Un jeune Parisien qui se trouve ici avec moi en est vivement frappé. Il vit dans la société de jeunes Anglais et il est surpris du peu de place que les femmes tiennent dans leur conversation. Un autre Français, d'âge mûr cependant, prend part à une de nos excursions; il risque, à un certain moment, une allusion un peu décolletée; en France, on aurait ri, on aurait accentué; ici, tout le monde me parut gêné; il se fait un silence et je tâche de sauver la situation en changeant la conversation. Notez que nous étions exclusivement entre hommes. D'ailleurs ce n'est pas pour rien que les Anglais ont inventé le mot « shoking ».

Cette réserve me paraît tenir à des causes diverses : l'absence de séparation et de séquestration des deux sexes pendant la jeunesse, qui les habitue à se trouver en présence; les exercices physiques et la vie active, qui créent un utile dérivatif aux dispositions et aux préoccupations sentimentales; l'aptitude à se défendre au besoin, développée chez les jeunes filles par cette éducation plus en dehors; la préoccupation de s'amuser atténuée, dominée chez les jeunes gens par celle de se créer un foyer, un

« home », au moyen de leur seul travail; enfin, le respect pour tout ce qui touche à la famille, particulièrement développé dans une société où la vie privée a une action aussi prépondérante. Telles sont les conditions qui me paraissent inculquer la réserve aux jeunes gens.

2° *La répression énergique des mœurs et de l'opinion.* Chez nous, on prend souvent parti pour le séducteur; on dirait volontiers : « Chacun doit garder ses filles », et le fait est que nous les plaçons sous un régime suffisamment claustral. Ici, les jeunes filles devant aviser elles-mêmes à se créer un établissement, ne peuvent être gardées, si ce n'est par les mœurs et par l'opinion, qui deviennent dès lors beaucoup plus sévères.

Et cette barrière est, en réalité, plus haute et plus infranchissable que toutes les grilles de couvent, que tous les entourages de femmes de chambre et de gouvernantes, même que la protection la plus vigilante de la mère la plus attentive.

3° *La répression énergique de la loi.* Vous savez, mon cher ami, combien la loi anglaise est sévère : la jeune fille est crue sur parole; la recherche de la paternité est autorisée; le séducteur est frappé d'amendes très fortes; on condamne même le simple abandon après promesse formelle. En France, la loi semble avoir été faite pour le séducteur et pour lui assurer la plus large protection. Mais remarquez que cette répression de la loi n'est possible et efficace que parce que les mœurs sont très exigeantes.

4° *Les longues fiançailles.* On me cite le cas d'un navire anglais qui vient de partir pour une station dans le Pacifique : tous les officiers, sauf le commandant, sont fiancés. Quand se marieront-ils? Lorsqu'ils se seront fait une position qui leur permette d'entretenir une famille. Ces longues fiançailles, qui durent souvent plusieurs années, sont encore une forte barrière pour les jeunes gens.

La table et la toilette.

Les quelques Français que je rencontre ici sont déroutés par les heures et l'ordinaire des repas. Songez donc : le matin, à 8 ou 9 heures, un fort déjeuner avec œufs, légumes, viandes, à un moment où un estomac français se contente d'un léger café au lait. Vers 1 heure, un simple lunch très sommaire, pris n'importe où et n'importe comment, souvent debout dans une taverne, à un moment où un estomac français réclame une nourriture abondante et substantielle. Enfin, le soir, un dîner sérieux.

Moi aussi, j'ai d'abord été quelque peu gêné par cette dérogation à mes habitudes culinaires. Mais je n'ai pas tardé à m'y faire et, finalement, j'en ai apprécié tout le côté pratique. Grâce à cette organisation des repas, j'ai pu économiser beaucoup de temps, ce qui est l'essentiel dans un pays où le temps est de l'argent.

Je vous ai dit que la tendance générale est de s'éloigner du centre. On s'est donc organisé en vue de supprimer la nécessité du repas dans le milieu de la journée, afin de ne pas être obligé de revenir chez soi et d'interrompre ses affaires. On part donc le matin, solidement lesté jusqu'au soir, sauf le lunch rudimentaire.

Mon hôtelier italien de Londres ne se trompait pas en affirmant que la cuisine anglaise est peu compliquée. En cela, elle est bien différente de la cuisine française, italienne ou orientale qui exige parfois de longues préparations, manipulations et mixtures. Il y a certains plats orientaux qui nécessitent le travail de plusieurs femmes pendant une journée. J'ai assisté à des préparations de ce genre, et je me suis long-

temps demandé pourquoi on se soumettait à une besogne aussi longue et qu'il faut renouveler si fréquemment.

C'est là encore une des conséquences de la formation communautaire qui, réunissant plusieurs femmes au même foyer, leur laisse des loisirs qu'elles peuvent consacrer à une cuisine longue et compliquée. D'autre part, les hommes ne s'adonnant pas à un travail intense, sont portés à rester longtemps à table et à s'y livrer à des repas homériques. Les Grecs d'Homère étaient d'excellents communautaires.

Au contraire, avec la formation particulariste et pour les causes inverses, les repas se simplifient et sont véritablement sacrifiés. Avant tout les affaires et, comme on dit ici : « Les affaires sont les affaires ».

Vous pensez bien que des gens aussi affairés donnent peu d'attention aux questions de toilette. Je suis frappé de l'absence générale de coquetterie chez les femmes, même chez les jeunes filles. On cherche surtout dans le vêtement, la commodité. Un certain nombre de jeunes filles arborent même la casquette d'étoffe comme les jeunes gens. Les autres mettent ou plutôt « jettent » sur leur tête des chapeaux qui tiennent on ne sait comment et qui, manifestement, sont là pour couvrir le chef, mais non pour contribuer en quoi que ce soit à l'agrément de la figure. En voyant cela, une Parisienne tomberait à la renverse.

Tous ces traits, et bien d'autres, dont je n'ai pas le temps de vous entretenir, prouvent, mon cher ami, que l'Écosse des Lowlands n'appartient pas à la formation communautaire, et qu'il faut la distinguer avec soin de l'Écosse des Highlands.

C'est de cette dernière que je compte vous entretenir dans ma prochaine lettre.

Edmond Demolins.

CORRESPONDANCE.

I. — La vulgarisation de la Science sociale.

Paris, le 16 septembre 1892.

Monsieur le Directeur,

Votre communication au congrès d'Édimbourg était très utile à publier, et tous les nouveaux lecteurs de la *Science sociale* ont dû être très heureux d'avoir un exposé aussi clair de la méthode que vous suivez, dans vos intéressantes recherches.

C'est très bien, mais il faut faire mieux encore, si vous voulez donner une idée tout à fait nette de la méthode et si vous voulez que les ignorants puissent lire avec profit les travaux originaux que vous publiez, vous et vos collaborateurs, dans la première partie de la Revue.

Il faut absolument nous offrir, dans votre prochain numéro, sous forme de *tableau synoptique* (c'est la forme la plus saisissante), les *divisions* et *subdivisions* de la méthode, avec la *définition de chacun des termes employés*, et, partout où ce sera possible, mettre un *exemple* typique de chaque espèce.

Le cours de M. Pinot est très bien fait ; mais nous n'en possédons, nous, les nouveaux, qu'une minime partie, et nous ne pouvons pas nous décider à attendre plusieurs années avant d'avoir le dictionnaire de la langue que vous parlez.

Il serait même utile de faire un tirage à part de ce tableau, pour le donner à tous les nouveaux abonnés que vous aurez à l'avenir.

Quand nous aurons ce tableau, nous vous demanderons autre chose... en attendant le livre.

J'espère, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien excuser la liberté que j'ai prise, en vous écrivant cette lettre ; —

il y va de l'intérêt de la vulgarisation de la science que vous enseignez, — et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Dr Batuaud.

M. Demolins a répondu à M. le Dr Batuaud par la lettre suivante :

La Guichardière, le 25 septembre 1892.

Monsieur,

Le désir que vous m'exprimez est celui de beaucoup de nos nouveaux lecteurs, et c'est précisément pour y répondre que j'ai publié le texte de ma communication au congrès de la *British Association*. Par cet exposé succinct de notre méthode, j'espérais leur donner une première satisfaction et leur faire prendre patience jusqu'à l'apparition des divers volumes qui sont en préparation.

Mais je vois que cette publication est allée contre son but : au lieu de vous faire prendre patience elle n'a fait qu'exciter votre désir d'avoir un exposé plus détaillé. Au fond, je n'en suis pas fâché et j'ai même lieu de m'applaudir de ce résultat, car il prouve que nos études frappent les esprits sérieux et leur font désirer de les pénétrer davantage.

Ce désir est trop légitime pour que nous n'essayions pas d'y répondre autant que possible.

En ce qui concerne la publication d'un tableau synoptique de la méthode d'analyse, c'est-à-dire de la Nomenclature sociale, la difficulté est d'arriver à la clarté tout en restant concis. Nous allons examiner la question, et soyez bien convaincu que, si la chose nous paraît possible, nous n'hésiterons pas à entreprendre, dans le Bulletin, la publication que vous demandez et qui serait une sorte de tableau résumé des articles publiés par M. Pinot sur la Méthode.

Voilà pour l'analyse. En ce qui concerne la classification des sociétés humaines, dont j'ai essayé d'indiquer les bases au congrès de la *British Association*, je crois pouvoir vous donner une réponse plus positive.

L'ouvrage dont j'annonce la publication et qui ne pourra être terminé avant une année au moins, doit faire l'objet de mon prochain cours : je puis donc, dès le mois de janvier, en publier un résumé mensuel dans le Bulletin, afin de mettre nos lecteurs au courant de l'état actuel de la Science sociale, au point de vue de la classification des sociétés humaines.

Vous voyez, Monsieur, que je cherche toutes les combinaisons qui pourraient nous permettre de répondre le plus tôt possible au désir que vous m'exprimez. Heureusement, nous allons bientôt sortir, nous aussi, de l'ère des difficultés. Elle va prendre fin dès que nous aurons publié les premiers volumes de notre Bibliothèque, qui permettront aux lecteurs de s'initier immédiatement à la méthode sociale et à ses résultats. Ils pourront ainsi suivre les travaux de la Revue avec beaucoup plus d'intérêt et de profit, car ils verront l'étude des sociétés humaines progresser de jour en jour et le monde social s'expliquer de plus en plus, tout comme le monde physique.

Et il est heureux que nous n'ayons pas entrepris plus tôt, — ainsi qu'on nous y invitait, — les publications de volumes, car, jusqu'à ces derniers temps, la Méthode et la Classification contenaient encore de graves lacunes. Nous eussions donc présenté au public une œuvre qui, — tout en réalisant un grand progrès sur les précédentes, — aurait été encore par trop incomplète.

Aujourd'hui, enfin, nous sentons que

le moment est venu de préciser l'état actuel de la Science sociale et de lui donner un nouveau point de départ, afin de nous fournir à nous-même et de fournir à nos successeurs le moyen d'aller plus loin, en précisant de plus en plus les formules, en dégageant un plus grand nombre de phénomènes, en approfondissant encore la méthode et la classification, enfin en déterminant de nouvelles variétés sociales et en les classant, ce qui est l'objet fondamental de la science.

Veuillez agréer...

Edmond Demolins.

II. — Le collège international du Lac Léman (1).

Un de nos collaborateurs a reçu d'un lecteur de la *Science sociale* la lettre suivante qu'il nous communique :

Mon cher ami,

J'arrive d'un long voyage en Allemagne et, à mon retour en France, j'ai passé par la Suisse où j'ai retrouvé un ecclésiastique qui est un de nos vieux amis. C'est un Suisse qui vient de fonder, près de Lausanne, un collège sur le modèle anglais, c'est-à-dire reposant sur la vie de famille, j'ai passé plusieurs jours avec lui et j'ai été très frappé de ce genre d'éducation. M. Edmond Demolins connaît d'ailleurs cette œuvre et en approuve le principe.

Les enfants y reçoivent une éducation plus large et plus virile que dans les collèges français. Ils y apprennent aisément, en causant entre eux, une ou deux langues étrangères, car ce collège réunit des Français, des Allemands, des Anglais et des Américains. Ces jeunes gens se préparent à des carrières indépendantes et on s'efforce surtout de leur inculquer l'esprit d'initiative et la virilité.

Je dois ajouter que Lausanne est dans une situation climatérique exceptionnelle ce qui n'est pas à dédaigner.

Voici d'ailleurs un extrait du programme de ce collège, qui en indique bien l'esprit.

« Notre méthode d'enseignement est une méthode *individuelle*. Trop souvent ailleurs le professeur est obligé de s'adresser à un grand nombre d'élèves ; il proportienne alors ses explications à la moyenne de sa classe. Mais les intelligences supérieures s'affaiblissent faute d'excitation suffisante, et les plus faibles ne se développent pas, parce qu'elles ne peuvent pas comprendre.

« Il n'en est point ainsi au Collège International. Sans doute, nos élèves suivent des classes communes (nous ne voudrions pas les priver de cet avantage de l'émulation) ; mais ils sont peu nombreux dans chacune, ce qui permet au professeur de s'occuper de tous. En outre, *pour chaque matière, l'élève est rangé dans la classe à laquelle répondent ses connaissances :* ainsi, il peut être à la fois en quatrième pour le latin et en sixième pour les mathématiques. De là, se forme un certain groupement des classes, mieux proportionné aux forces de chaque élève, qui trouve ainsi toujours des rivaux capables de le stimuler. Enfin, en dehors de la classe, le professeur voit ses élèves. Les répétitions tiennent une large place dans notre méthode. C'est là, dans ce travail en tête-à-tête, que l'élève manifeste ses besoins et ses aptitudes et que le maître peut mieux satisfaire les uns et développer les autres. Nous obtenons ainsi davantage des esprits d'élite, et nous venons efficacement au secours des retardataires.

« On le voit, cette méthode mérite bien le nom de *méthode individuelle*.

(1) A Mont Riond-le-Cret, Ouchy-Lausanne, Suisse.

« Surtout, nous nous gardons d'appliquer le procédé néfaste du chauffage. Ce procédé consiste à entasser en peu de temps beaucoup de connaissances dans de pauvres mémoires d'enfants; ses effets sont désastreux : l'élève perd l'habitude de rien approfondir; il n'exerce jamais ses facultés les plus élevées; il n'acquiert aucune initiative propre; et, le succès obtenu aux examens, il s'estime tout heureux d'être délivré pour toujours de l'étude.

« Nos maîtres, ecclésiastiques et laïques, veulent former des *esprits travailleurs* qui, plus tard, trouvent *eux-mêmes* assez d'*énergie* et de *spontanéité* pour se choisir une carrière *indépendante* et y réussir. Nous voulons avant tout faire réfléchir, juger, raisonner nos enfants: développer ainsi leur intelligence est notre but. »

Pour moi, qui ai perdu la santé dans la vie étouffante des collèges et des écoles où je suis resté jusqu'à vingt-deux ans, et qui vois tant de jeunes gens devenir peu à peu des propres à rien par le surmenage de nos écoles, je suis très partisan de la méthode que j'ai vu appliquer au collège du Lac Léman, et c'est pour cela que j'ai cru utile de signaler cet établissement aux lecteurs de la *Science sociale*.

A. B.

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

Les révélations de la statistique. — La préfecture de la Seine vient de publier, comme tous les ans, le tableau des emplois vacants, dans les divers services de son administration.

Le total des vacances prévues en 1892-93 est de 1.071 : or, pour ces 1.071 emplois, il n'a pas été adressé à la préfecture moins de 46.000 demandes. Ce chiffre dépasse tout ce qu'on pourrait imaginer et jette un triste jour sur la plaie profonde dont nous souffrons : le mal du fonctionnarisme?

Parmi les emplois vacants, un des plus recherchés, paraît-il, est celui d'institutrice. Évidemment, ce sont toutes les déclassées des examens, qui viennent réclamer le poste qu'elles avaient cru trouver, tout prêt, au bout de leurs études!

N'eussent-elles pas mieux fait, pour le plus grand nombre du moins, d'entrer en apprentissage au lieu de se laisser séduire par l'ambition de devenir « une dame »?

Encore un détail tristement curieux : on compte environ 4.600 candidats pour deux services où n'existe aucun emploi vacant.

Par contre, chose moins ordinaire, un poste sans titulaire n'est réclamé par personne : c'est celui de professeur de travail *manuel* pour l'enseignement primaire. Dès qu'il s'agit de travail manuel, même pour être fonctionnaire, les candidats s'éclipsent comme par enchantement!

* *

Le rajeunissement des cadres administratifs. — Le *Temps* demande que l'on « rajeunisse les cadres administratifs », en remplaçant le personnel âgé par un personnel plus jeune. « Il ne faut pas, dit-il, laisser en place des fonctionnaires manifestement incapables de faire face, tant dans le présent que dans l'avenir, aux charges de leurs emplois. Les uns sont gravement atteints par la maladie et sont presque impotents; d'autres ont vu leurs facultés s'atténuer rapidement et ne peuvent inspirer confiance à ceux qui ont le droit d'exiger d'eux de bons services; d'autres enfin, en très petit nombre il est vrai, restent immuables dans leur poste, en dépit de leur incapacité notoire, et voient passer devant eux une suite de ministres qui n'osent ou ne peuvent toucher à leur personne!

« Une telle condescendance, dit encore le même journal, est inadmissible, malgré toutes les raisons de sentiment que l'on peut invoquer, parce que le pays a besoin d'administrateurs capables pour bien administrer et d'officiers généraux valides pour bien commander. L'intérêt de l'État a ses exigences légitimes, et il est bon, de temps à

autre, que les chefs de départements ministériels n'hésitent pas à faire preuve d'énergie : ce peut être pénible et délicat, mais ce qui doit les guider, c'est la conscience que, dans l'espèce, ils travaillent pour le bien de leur administration. Tout le personnel placé sous les ordres d'un fonctionnaire insuffisant, par raison de santé ou par faiblesse intellectuelle, n'est pas ce que l'on appelle « en main ». Il manque d'entrain, accomplit son travail mécaniquement, indifférent aux encouragements ou aux blâmes. Les affaires traînent, tout languit et la nonchalance des employés se traduit, au détriment du public, par ces absences prolongées, ces défauts de présence injustifiés et injustifiables que l'on constate si souvent dans certains services, voire dans certaines administrations.

« Dans un pays comme la France, où le fonctionnarisme joue encore un si grand rôle, il est de toute nécessité qu'on y trouve une allure plus en rapport avec les nécessités du monde moderne. A une époque où la vapeur et l'électricité ont transformé les conditions d'existence de la société contemporaine, il est curieux de voir se transmettre dans leur intégralité les traditions administratives du passé. On s'en tient, avec la plus extrême rigueur, à la séparation complète, absolue, des services intérieurs et des services extérieurs. Aucun contact personnel entre les titulaires des emplois : c'est la paperasserie qui fait tout; on échange des notes, des rapports, des mémoires. Des garçons de bureau transmettent à heure fixe la correspondance et les notifications officielles. Tout cela avec une lenteur qui compromet souvent non pas telle ou telle affaire de faible importance, mais souvent aussi des questions où sont engagés des intérêts nationaux. »

Les critiques du *Temps* sont justifiées; mais comment ne voit-il pas que toutes les paperasseries, toutes les lenteurs dont il se plaint sont moins le fait des hommes que du système? La bureaucratie produit de tels vices, comme la vigne produit le raisin; ils sont son fruit naturel. On peut changer les hommes, ils seront bientôt semblables à ceux qu'ils auront remplacés : le moule bureaucratique leur mettra son empreinte. Des bureaucrates diligents, ayant de l'initiative et de l'entrain, c'est là une découverte qui est encore à faire. Un journal grave comme le *Temps* ne devrait pas tomber dans de pareilles naïvetés.

Au fait, le *Temps* est peut-être moins naïf qu'il ne semble; et il est probable qu'en demandant un changement de personnel, il a voulu tout simplement faire de la place pour quelques amis dans notre administration trop encombrée. S'il en est ainsi, ce journal a mauvaise grâce à se plaindre de la bureaucratie. Elle peut servir à quelque chose.

*
* *

Le dernier congrès des Trades-Unions. — Il a eu lieu à Glasgow et a été le plus important par le nombre d'ouvriers représentés. Nous n'avons pas l'intention de résumer ses travaux, mais seulement de constater encore une fois le calme des discussions et le caractère relativement modéré des votes, qui tranchent si nettement avec les façons révolutionnaires des ouvriers du Continent.

Dans le discours d'ouverture, le président, M. Hodge, ne s'est pas livré aux déclamations stériles en honneur dans nos réunions populaires; il s'est contenté d'exprimer avec calme le désir que l'ouvrier anglais ait des logements plus salubres et soit à même de se récréer honnêtement; ce qui est aussi légitime que modéré. Il a ensuite déclaré que le socialisme était actuellement inapplicable, ce qui est une forme polie de l'écarter. Il en a usé de même à l'égard de la journée de huit heures, qui est, a-t-il dit, une réforme utile, très souhaitable, mais dont il ne faudrait pas exagérer l'importance. Enfin, M. Hodge a terminé son discours en engageant les députés à ne pas faire de politique, ce qui est encore une règle très pratique de sagesse, car la politique et les politiciens ont pour habitude de gâter tout ce qu'ils touchent.

Cependant, grâce aux éléments inférieurs qu'attire le succès des Trades-Unions et qui ont réussi à y pénétrer, on a pu faire passer à une majorité plus ou moins faible quelques vœux qui tendent à augmenter l'intervention de l'État : par exemple que les mines

appartiennent à l'État et les tramways aux municipalités, que l'État subventionne les caisses de retraite pour la vieillesse. Par contre, une proposition tendant à exiger des candidats à la députation l'engagement de voter en faveur de l'entreprise par l'État du travail national a été repoussée, comme trop socialiste. Le congrès a écarté, de même, par la question préalable, une résolution invitant le gouvernement à restreindre l'immigration des étrangers pauvres et à interdire l'importation d'ouvriers étrangers en temps de grève.

On comprend que les socialistes français et allemands ne soient pas contents des ouvriers anglais et des décisions prises au congrès de Glasgow. Aussi les ont-ils hautement répudiés en déclarant que ces ouvriers étaient antisocialistes.

Il est instructif, à ce point de vue, de lire le projet de résolution que M. Lafargue a déposé au congrès socialiste tenu à Marseille : le voici :

« Considérant que la journée de huit heures est inscrite sur les programmes des partis socialistes des deux mondes et que sa réalisation sera étudiée au congrès international de Zurich ;

« Considérant que les Trades-Unions de la Grande-Bretagne et d'Irlande, après avoir pris part au congrès de Bruxelles, *déchirent* le pacte international qui a été conclu en organisant un congrès international à Londres en opposition à celui de Zurich ;

« Considérant que l'agitation pour la journée légale de huit heures est sortie du congrès international de Paris de 1889 et *que les vieilles Trades-Unions ne l'ont acceptée que sous la pression du mouvement socialiste ;*

Considérant que le parti socialiste international *ne peut laisser limiter* à la seule question de huit heures l'agitation ouvrière, ainsi que le désire la majorité des trade-unionistes de Glascow,

« Le 10e congrès national du parti ouvrier français, formé par les représentants de 622 chambres syndicales et des groupes socialistes, décide *qu'il ne prendra pas part au congrès de Londres.*

« *Il blâme la majorité antisocialiste de Glasgow* d'avoir essayé de jeter la division dans le parti du travail en organisant le congrès de Londres, et invite les Trades-Unions à se rallier au mouvement ouvrier international et à se faire représenter au congrès de Zurich. »

Cette résolution naturellement a été votée ; mais il est probable qu'elle n'empêchera pas de dormir les vétérans des Trades-Unions qui ont déjà plus fait pour l'amélioration du sort des ouvriers que ne pourront jamais faire tous les socialistes ensemble. On voit que M. Demolins, dans sa conférence avec M. Lafargue, avait bien raison de dire qu'il y avait une divergence profonde entre le mouvement socialiste et l'œuvre des Trades-Unions. M. Lafargue le reconnaît aujourd'hui.

* *

Le congrès des conseillers municipaux socialistes. — Il s'est tenu, comme on le sait, à Saint-Ouen. Quarante-neuf communes étaient représentées, mais la plupart sont des bourgs infimes. Les principales délibérations ont porté sur l'hospitalisation des misérables, la suppression des octrois, du budget des cultes, des monopoles et des sinécures ; sur toutes ces questions, le congrès ne s'est pas élevé au-dessus des banalités déclamatoires que l'on entend dans toutes les réunions de ce genre. Aussi l'attention publique, un moment attirée par l'étiquette du congrès, s'est-elle rapidement détournée quand le public a vu que la pièce que l'on jouait était archi-connue.

Avant de se séparer, les congressistes se sont exhortés les uns les autres à entrer dans la voie révolutionnaire ; ils ont arrêté le plan de leur prochaine campagne : s'emparer des communes, mettre la main sur la police, et, ensuite, opposer au pouvoir de l'État le socialisme communal. C'est en cela qu'ils se séparent des socialistes marxistes qui paraissent plus disposés à procéder par la socialisation en grand que par la socialisation communale.

* *

Le congrès marxiste de Marseille. — Les socialistes marxistes, dont les chefs principaux sont MM. Paul Lafargue et Jules Guesde, ont tenu leur congrès à Marseille

sous le nom de congrès socialiste révolutionnaire. Cent cinquante délégués y assistaient, parmi lesquels plusieurs députés : MM. Ferroul, Lachize, Thivrier, Antide Boyer, Lafargue, Jourde. On sait que le député socialiste allemand Liebknecht assistait à ce congrès, ce qui n'a rien d'étonnant, puisque cette fraction du socialisme français s'inspire directement de Karl Marx et du socialisme allemand.

M. Lafargue a fait un rapport sur la situation au point de vue international, M. Jules Guesde au point de vue de la situation à l'intérieur, et M. Dereure a parlé au nom du secrétariat du travail.

Parmi les résolutions adoptées par ce congrès, il en est une qui indique une tendance nouvelle des socialistes : le désir d'attirer à leurs doctrines la classe agricole. C'est dans ce but que le congrès a adopté la résolution suivante, sur le rapport de M. Lafargue.

Art. 1er. — Minimum de salaire fixé par les syndicats ouvriers agricoles et par les conseils municipaux, tant pour les ouvriers à la journée que pour les loués à l'année (bouviers, valets de ferme, filles de ferme, etc.).

Art. 2. — Création de prudhommes agricoles.

Art. 3. — Interdiction aux communes d'aliéner leurs terrains domaniaux maritimes et autres terrains incultes.

Emploi des excédents des budgets communaux à l'agrandissement de la propriété communale.

Art. 4. — Attribution par la commune des terrains concédés par l'État, possédés, achetés par elle, à des familles non possédantes, associées et simplement usufruitières, avec interdiction d'employer des salariés et obligation de payer une redevance au profit du budget de l'assistance commune.

Art. 5. — Caisse de retraite agricole, pour les invalides et les vieillards, alimentée par un impôt spécial sur les revenus de la grande propriété.

Art. 6. — Achat par la commune des machines agricoles et leur location à prix de revient aux travailleurs agricoles.

Création d'association de travailleurs agricoles pour l'achat d'engrais, de grains, de semences, de plantes, etc., et pour la vente des produits.

Art. 7. — Suppression des droits de mutation pour les propriétés au-dessous de 5.000 francs.

Art. 8. — Réduction par des commissions d'arbitrage, comme en Irlande, de baux de fermage et de métayage, et indemnité aux fermiers et aux métayers sortants pour la plus-value donnée à la propriété.

Art. 9. — Suppression de l'article 2102 du Code civil, donnant aux propriétaires un privilège sur la récolte.

Suppression de la saisie-brandon, c'est-à-dire des récoltes sur pied.

Constitution pour le cultivateur d'une réserve insaisissable, comprenant les instruments aratoires, les quantités de récolte, fumiers et têtes de bétail indispensables à l'exercice de son métier.

Art. 10. — Revision du cadastre, et en attendant la réalisation générale de cette mesure, revision parcellaire par les communes.

Art. 11. — Cours gratuits d'économie et champs d'expérimentation agricole.

M. Lafargue ajoute que le programme agricole minimum n'entraîne pas l'abandon, pour la propagande dans la campagne, des articles principaux du programme socialiste impliquant l'expropriation politique et économique de la bourgeoisie. C'est un socialisme édulcoré à l'usage des ruraux, en attendant qu'on les juge capables d'entendre dans toute sa pureté l'évangile du vrai socialiste.

Ce congrès, — et c'est l'histoire de beaucoup de congrès révolutionnaires, — n'a fait qu'accuser les difficultés et les tiraillements qui se manifestent au sein du parti ouvrier. Les chefs de ce parti avaient d'abord réussi à mettre plus ou moins la main sur les bourses de travail et les syndicats ouvriers. Ces deux organismes, en effet, avaient été rapidement délaissés par la masse de la classe ouvrière pour devenir de purs instruments entre les mains des politiciens. Il en sera de même de toutes les organisations du travail que l'on voudra entreprendre en France, tant que l'éducation pratique et sociale des ouvriers ne sera pas faite.

Mais aujourd'hui les chefs socialistes paraissent avoir perdu une partie de leur influence, soit qu'on les trouve trop modérés, soit qu'on commence à trouver que leur autorité s'exerce depuis trop longtemps. Le conflit a éclaté à propos de la question de la grève générale de tous les corps de métiers. Les chefs du parti y étaient opposés en la considérant, non sans raison, comme impraticable. Mais une forte opposition se manifesta. Un des orateurs les plus écoutés du congrès a fait alors entendre une menace non déguisée. « Il y a une armée socialiste, a-t-il dit; elle saura se passer de ses chefs. Le drapeau lui suffit. » Ce langage séditieux s'adressait à MM. Guesde et Lafargue, qui, au vote, sur 130 membres n'ont obtenu que 44 voix en faveur de leur opinion. Ils n'ont eu une majorité que grâce à l'abstention de 60 délégués.

MM. Guesde et Lafargue avaient sans doute conscience de cet état de schisme et de ce vent de désunion, lorsqu'ils ont réglé le programme des séances du congrès; ils ont pris toutes leurs mesures pour éviter que le public ne fût mis au courant des délibérations et des discussions; toutes les séances étaient privées, et les procès-verbaux communiqués officiellement étaient expurgés avec soin, comme les délibérations du Corps législatif sous l'Empire. Suivant une heureuse expression du *Temps*, « c'était un synode plus qu'un congrès ». En outre, on avait annoncé une grande réunion publique du congrès au théâtre, elle n'a pas eu lieu et on a mieux aimé « étouffer à huis clos le bruit des hérésies et des schismes ».

Ainsi, ces socialistes qui se vantent d'établir une société où tous les hommes seront frères, une société qui ne pourrait durer qu'à la condition que ses membres soient sans passions et sans faiblesses, ne peuvent même pas s'entendre entre eux, alors qu'ils opèrent encore en vue de l'ennemi et que tout les convie à être unis pour l'attaque, ou, tout au moins, à le paraître.

* * *

L'agitation socialiste en Allemagne. — L'Allemagne étant le foyer actuel du socialisme, il est tout naturel qu'il y jette plus d'éclat que dans les autres pays. M. Bebel, un des chefs du parti, se prodigue; il vient de prononcer un grand discours à Ludwighshofen. En voici les principaux passages :

« L'excès de production capitaliste, — dit l'orateur,— a engendré, au point de vue économique, une guerre au couteau, quoiqu'il n'y ait plus rien à conquérir pour le vainqueur. Nos essais de colonisation africaine ont piteusement échoué; vouloir tenter de nouveaux essais serait chose risquée, car, à mon avis, il faudrait plus de temps qu'il n'en reste à vivre à la société bourgeoise. »

La Science sociale a expliqué comment le militarisme et la bureaucratie empêchaient les Allemands de créer des colonies durables. Nous y renvoyons nos lecteurs.

Puis, passant à la situation économique de la classe ouvrière, M. Bebel accentue la note menaçante et s'adressant à son auditoire de prolétaires, il s'écrie :

« Ne sentez-vous pas tous le besoin d'une réforme sociale radicale? Ne voulez-vous pas boire et manger comme le font les bourgeois? Ne voulez-vous pas être habillés, logés et chauffés? »

Naturellement de bruyants bravos répondent à cette séduisante perspective qui vaudrait un succès au dernier des orateurs.

« Le prolétariat saura bien forcer la bourgeoisie à lui rendre ces biens; nous les aurons, coûte que coûte. Regardez les capitalistes : ils ont tellement d'argent qu'ils ne savent plus où le placer et que le taux de l'argent devient dérisoire. Mais le corps social bourgeois disparaîtra, car nous formons le microbe qui doit le décomposer. Plus les riches gagnent de l'argent, moins ils travaillent, ils ne bêchent point la terre, ils ne sèment point, ils ne moissonnent point et la récolte est pour eux.

« Vous qui travaillez, vous ne possédez rien et vous n'obtenez rien. Les discours des cléricaux et des conservateurs sur la question sociale ne sont que des phrases creuses; c'est d'autant plus dangereux que presque tous y croient eux-mêmes. Il faut néanmoins reconnaître que, nous autres prolétaires, nous avons profité des mesures de réforme sociale votées par les cléricaux et les conservateurs,

mesures qui ont amélioré notre situation, mais on ne saurait y voir une solution de la question sociale. L'impulsion est donnée, et tout ce qu'on pourrait, les dimanches et jours de fête, débiter du haut des 100.000 chaires d'église, ne saurait arrêter le mouvement socialiste. Du reste, j'aime mieux nous voir attaqués que de nous voir passés sous silence.

« Je prédis que la prochaine guerre européenne sera immédiatement accompagnée de l'explosion de la révolution sociale. Plus la bourgeoisie forgera des armes, plus nous en posséderons, car ces armes seront à nous. Nous sommes à la veille d'une catastrophe sociale qui marquera dans l'histoire de toutes les nations. Il est possible que même sans une guerre européenne l'explosion ait lieu, car la catastrophe peut venir d'en bas et être provoquée par le prolétariat.

« Sous le règne du socialisme international, — conclut le citoyen Bebel, — les vrais principes de Jésus-Christ finiront par devenir une vérité. Ce règne approche : compagnons, persévérez, la victoire sera à nous. »

*
* *

L'accroissement des charges militaires en Allemagne. — L'Allemagne est actuellement le pays où le socialisme d'État a pris le plus grand développement. Il offre donc un spécimen intéressant des résultats que peut produire l'extension excessive des pouvoirs publics qu'on nous présente comme le régime de l'avenir.

Les journaux allemands nous apprennent que le gouvernement vient de déposer une demande de crédits extraordinaires de 150 millions de marcks pour préparatifs militaires. Si ces crédits sont votés, l'empire allemand sera arrivé au double de ses dépenses militaires d'il y a vingt ans.

Dans l'espace de vingt ans, l'Allemagne a été forcée de dépenser près de douze milliards de marks, soit quinze milliards de francs, pour son budget militaire !

Cet argent, où a-t-il été pris? Les cinq milliards français avaient été promptement dépensés; il n'en reste que 120 millions, une somme relativement dérisoire, conservée depuis vingt ans dans le Juliusthurm de la citadelle de Spandau. On a donc dû recourir à l'augmentation des contributions matriculaires des États confédérés, qui forment de 12 à 15 0/0 de leur budget ordinaire et extraordinaire, à l'accroissement des contributions indirectes de l'Empire et aux emprunts.

Jusqu'en 1876, l'empire d'Allemagne n'avait pas de dette générale. On se contentait de faire des dettes particulières, aussi bien en Prusse que dans les principautés minuscules.

Mais à partir de 1876 le gouvernement allemand s'est mis à faire des dettes pour le compte de l'Empire dans des fortes proportions. Voici le tableau ascendant de la dette de l'empire allemand :

1877	16.300,000
1878	72.203,000
1879	138.860,000
1880	218.057,000
1881	267,786,000
1882	319,239,000
1883	348.951,000
1884	373,125,000
1885	410,000,000
1886	440,000,000
1887	486,201,000
1888	721,000,000
1889	883,755.000
1890	1,117,981,000
1891	1.317,797.000
1892	1,684,060,000

Ainsi en *seize ans* la dette publique a *centuplé*; c'est même plus fort qu'en Hongrie où la dette a décuplé en sept ans. Et tout cet argent a été englouti par les dépenses militaires. Depuis le fameux septennat de 1887, les dettes ont augmenté de plus de douze cents millions de marks, soit de quinze cents millions de francs.

L'opinion publique, en Allemagne, se demande maintenant de quelle façon l'empire compte couvrir les nouvelles dépenses extraordinaires de 150 millions de marks. On n'ose pas recourir à un nouvel emprunt Quant à l'augmentation des contributions matriculaires des États confédérés, elle semble impossible, car ces contributions dépassent déjà 400 millions de francs, c'est-à-dire donnent une somme bien supérieure au budget général de tous les États confédérés d'avant 1866. Et encore ces Etats ont

été privés d'une foule de ressources, telles que les recettes de douanes, des greniers à sel, de la régie des eaux-de-vie, de l'impôt sur le tabac, du sucre, etc.

* *

Le formalisme administratif. — On en ferait des comédies très réjouissantes. Voici deux histoires à ce sujet; la première est racontée par le *Journal des Papetiers :*

Les 15 et 16 novembre dernier, deux gendarmes de Virieu, de passage dans des communes, avaient constaté par un procès-verbal qu'ils avaient remarqué sur les murs deux affiches non timbrées, faites pour le compte de M. Cyrille Audrat, avoué, par M. F. Moulin, imprimeur à Bourgoin.

Les deux gendarmes disaient dans leur procès-verbal :

« Nous nous sommes approchés et, après un « MINUTIEUX EXAMEN », avons constaté qu'il n'existait sur l'impression aucun vide établissant qu'un timbre eût pu être placé et dérobé ensuite.

« Nous avons donc arraché lesdites affiches que nous avons jointes à notre procès-verbal comme pièces à conviction. »

Là-dessus, le receveur de l'enregistrement de Virieu applique une amende de 62 fr. 50 à M. Moulin et une amende de 25 francs à Me Audrat.

Nous laissons ici la parole à M. Moulin, qui a fait en excellents termes et d'une façon fort humoristique le récit de ses tribulations :

« Au reçu de cet avis, nous nous sommes empressé d'écrire à son signataire pour protester contre l'erreur certaine de la gendarmerie et que les 150 affiches imprimées pour la vente Dombey avaient toutes été timbrées au milieu de la huitième colonne du texte, que, les affiches saisies étant jointes aux procès-verbaux de la gendarmerie, il voulût bien les ouvrir et s'assurer de la vérité. Rien n'y fit : le 29 novembre, un nouvel avis du receveur de l'enregistrement nous arrivait.

« Plutôt que de payer une amende illégalement réclamée, ou même seulement la petite note ci-après qui accompagne toujours l'avis annonçant qu'on a obtenu remise « entière » de l'amende à la suite d'une pétition au ministre :

Timbre des deux procès-verbaux.....	2.40
Enregistrement desdits.....	9.90
Timbre de la pétition.....	60
TOTAL.....	12.90

nous avons préféré faire un voyage à Virieu pour prendre connaissance du procès-verbal et voir de nos yeux les affiches délictueuses.

« Nous les avons trouvées sur le bureau du receveur, pliées l'impression en dehors, de telle sorte que le « rectangle laissé en blanc » au milieu de l'impression « après l'enlèvement du timbre » sautait aux yeux.

« Et alors, avons-nous dit, puisque vous aviez reconnu vous-même l'erreur faite par les gendarmes, pourquoi avoir reçu leur procès-verbal et pourquoi surtout persister à m'infliger indûment une amende?

« Ici, une réponse que nous serions désolé de ne pas signaler à tous nos confrères : « C'est que les imprimeurs sont responsables de l'adhérence du timbre. — Même après un mois d'affichage? — Oui. »

N'allez pas vous imaginer qu'une fois l'erreur reconnue, l'administration désarma. Il fallut trois mois pour que le directeur de l'enregistrement renonçât aux poursuites. Mais dans la lettre qu'il adressa à M. Moulin, il déclare que l'Administration ne se désiste que parce qu'elle a reconnu que les timbres avaient été réellement apposés et décollés par accident. Elle n'en maintient pas moins le « principe » que les imprimeurs sont responsables non seulement de l'apposition des timbres, mais encore de leur adhérence.

Ce respect des « principes », louable en soi, n'est pas propre exclusivement à l'administration des finances. A la Guerre, on pratique le même culte avec une ferveur semblable. Cela entraîne parfois de singulières conséquences. Supposez, par exemple, qu'un soldat s'aperçoive en rangeant ses effets qu'un rat indiscret ou peut-être quelque souris a détérioré le fond d'un de ses pantalons d'ordonnance. L'affaire paraît toute simple. Écoutez ce que nous raconte *le Pilote :*

La réparation à faire, directement exécutée par le tailleur du régiment, eût nécessité

simplement la confection d'un bon, mais pour des raisons particulières, la chose fut menée administrativement, et vous allez voir la simplicité du système.

Hiérarchiquement, le caporal de l'escouade avertit le sergent, qui, à son tour, en informa l'officier. Celui-ci fit son rapport au chef de corps, qui décida qu'il y avait lieu de faire supporter au génie militaire le montant de la dégradation.

L'administration du génie est responsable, en effet, aux termes de la loi, des frais de dégradation occasionnés par les rongeurs dans les casernes.

Tout allait assez bien jusque-là, mais voilà où commence la minutie paperassière et administrative.

Après examen, l'employé du génie dressa procès-verbal, grand format, en triple expédition, avec lettre d'envoi, pour soumettre à la signature du sous-intendant militaire. Ensuite : lettre transcrite sur la copie de lettres; retour des pièces; inscription sur un registre spécial; établissement d'une pièce de dépense signée du chef du génie, enregistrée; mandatement de la somme, confection d'un bon de réparation; inscription de ce bon sur le registre du corps. — Et j'en oublie.

Enfin, la réparation fut exécutée.

Conformément au règlement, les registres sur lesquels était mentionnée la réparation au pantalon durent être soumis, en fin de trimestre, au contrôle du sous-intendant de la place et, en fin d'année, à celui de l'intendant du corps d'armée.

Enfin, les mêmes registres, après ces divers examens, furent envoyés au Ministère de la Guerre, qui dut trouver bien régulièrement opérées les formalités nécessaires pour raccommoder le fond du pantalon d'un brave troupier.

Or, savez-vous combien coûta la réparation?... — *Trente centimes!*

* *

La justice expéditive. — On ne pourra plus reprocher aux magistrats de mettre une lenteur désespérante dans la marche de la justice. Une chambre du tribunal de Paris vient de juger, en vingt et une minutes, dix-sept affaires correctionnelles, dont voici la liste :

Six outrages ou violences envers les agents, trois infractions à interdiction de séjour, quatre vols, un outrage public à la pudeur, deux vagabondages et une filouterie d'aliments.

Le tribunal a commencé à trois heures trois minutes l'*examen* de ces flagrants délits. A trois heures vingt-quatre minutes tout était terminé.

Vingt et une minutes seulement avaient suffi à l'expédition de ces dix-sept affaires, concernant un total de vingt individus (cinq femmes et quinze hommes). C'est-à-dire qu'une minute un quart environ avait été employée dans chaque affaire, tout à la fois, pour la constatation d'identité du ou des prévenus, l'interrogatoire, la déposition du ou des témoins et le prononcé du jugement.

Autre détail : en ces vingt et une minutes, la dixième chambre correctionnelle a prononcé 1.289 jours d'emprisonnement, soit soixante-deux jours de prison par minute.

Un peu plus d'un jour de prison par seconde! Si les plaideurs se plaignent encore après cela, c'est qu'ils y mettront un entêtement ridicule et une obstination vraiment déplacée. Car enfin, si des procès traînent pendant des années, d'autres affaires étant expédiées en une minute, cela fait, au total, une moyenne très raisonnable!

Il est vrai que cette moyenne n'existe pour personne. Ou bien les procès traînent pendant de longs mois, souvent pendant plusieurs années; ou bien ils sont expédiés en quelques minutes. Dans les deux cas la justice est boiteuse. On ne sortira de cet impasse qu'en multipliant les juridictions et les juges et en les rapprochant des justiciables. Mais cette réforme ne peut s'accomplir, sans grever le budget, que par la création d'un corps de magistrats non rétribués et choisis parmi les propriétaires qui peuvent consacrer une partie de leurs loisirs aux intérêts publics.

Le Gérant : Paul Leloup.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

LE MOUVEMENT SOCIAL

COMMENT ÉLEVER NOS ENFANTS?

Un de mes amis, ingénieur des Arts et Manufactures, m'adresse, par lettre la question suivante :

«... J'attends votre livre avec une vive impatience; mais le problème le plus intéressant et le plus pratique pour moi est celui-ci : Comment un père de famille peut-il concilier la répression du vice originel, c'est-à-dire le redressement des défauts chez ses enfants, avec le développement de leur initiative? Ce problème doit être déjà très ardu dans une société à initiative individuelle développée; mais il est bien autrement difficile dans la nôtre.

« Le livre de M. de Rousiers sur la *Vie américaine* m'a bien donné des clartés sur ce sujet, mais, comme il n'est pas écrit au point de vue qui me préoccupe, je désirerais avoir plus de renseignements. Cela pourra être utile pour des pères de famille, qui, ont la répression naturellement leste, en vertu de leur éducation et des tendances autoritaires, héréditaires dans notre race... »

Voici ma réponse, qui peut intéresser un certain nombre de lecteurs :

Je comprends vos préoccupations, mon cher ami, car elles sont aussi les miennes et elles devraient être celles de tous les pères de famille français. Je vous remercie donc de l'occasion que vous m'offrez d'en causer avec vous.

Votre difficulté vient de l'idée que nous nous faisons de l'éducation. Nous croyons que l'éducation se fait uniquement par voie d'autorité et principalement par la voie de l'autorité paternelle. Nous avons le sentiment très net, — et qui est vrai dans les conditions sociales où nous sommes, — que si la répression paternelle faiblit, toute notre œuvre éducatrice sombre du même coup.

Partant de là, vous vous dites : Si je fais sentir énergiquement mon autorité, si je façonne mes enfants, comme une cire molle, pour donner à leurs idées, à leur volonté, à leurs sentiments, la direction qui me paraît la meilleure à moi, est-ce que je ne risque pas d'en faire des êtres purement passifs, d'atrophier en eux la faculté d'avoir des idées personnelles, une volonté personnelle, des sentiments personnels? en un mot est-ce que je ne m'expose pas à tuer en eux toute initiative individuelle?

Voilà ce qui vous rend perplexe, et vous avez mille fois raison de l'être. C'est en effet par ce système d'éducation, qu'en France, nous compromettons depuis deux siècles la formation de nos enfants : quand ils ont passé successivement par ce régime trop compressif, dans la famille, dans l'internat et dans la caserne, ils sont plus aptes à faire des bureaucrates, des fonctionnaires, des employés d'administrations, qu'à exercer les professions qui exigent de la volonté, de la décision, de l'initiative. Ils sont inférieurs pour se livrer à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, c'est-à-dire aux carrières qui donnent l'indépendance, la richesse, et qui font la prospérité sociale d'une race.

Et ils sont inférieurs, en dépit de tous les efforts de l'autorité paternelle la meilleure et la plus avisée. Celle-ci est insuffisante. C'est qu'en effet il ne suffit pas de dire et de répéter sans cesse à un enfant : « Sois travailleur », pour développer en lui l'esprit et l'habitude du travail. Il ne suffit pas de lui répéter : « Aie de l'initiative », pour qu'il devienne entreprenant et audacieux.

Et pourquoi cela ne suffit-il pas? Cela ne suffit pas, et c'est ici que je touche au fond même de la question, parce que l'éducation est moins l'œuvre des parents, moins l'œuvre de l'école, moins l'œuvre d'une autorité quelconque, que l'*œuvre du milieu*.

En effet, les meilleurs conseils, les meilleurs préceptes que peuvent donner un père, un professeur, aussi respectés que vous le voudrez, ne s'expriment que par des paroles; or il y a une distance incommensurable des paroles aux actes, et il s'agit ici d'obtenir des actes. Il ne s'agit pas seulement de frapper l'oreille, mais, ce qui est autrement difficile, de forcer la volonté, et, qui plus est, de la forcer à des choses éminemment désagréables, à travailler ferme et à ne compter que sur soi.

Et vos paroles seront d'autant plus lettres mortes, auront d'autant moins d'effet, que, pendant que vous criez : « Travaille, développe ton initiative », notre milieu français crie : « Repose-toi sur l'argent amassé par tes parents; repose-toi sur la dot de ta femme; repose-toi sur une bonne sinécure administrative, sur une bonne petite place, où on ne court d'autre risque que de toucher un appointement fixe à la fin de chaque mois. » Et ce discours est infiniment plus agréable aux oreilles du jeune homme que celui que vous lui tenez.

En somme, l'action du milieu est plus forte que l'action la plus énergique de l'autorité paternelle. Celle-ci est impuissante à développer l'initiative dans un milieu qui la comprime si énergiquement.

Pour achever de vous convaincre, voyez ce qui se passe dans un pays où le milieu est, au contraire, favorable au développement de l'initiative. Vous me dites, faisant allusion au type anglo-saxon : « Ce problème doit être déjà très ardu dans une société à initiative individuelle développée. » Nullement; là, le problème est singulièrement simplifié; même, à vrai dire, il ne se pose pas, il est résolu tout seul. Cela vous étonne. C'est que vous en êtes toujours à croire que l'Education se fait surtout par voie d'autorité et que vous jugez des difficultés que rencontrent les autres par les difficultés que vous rencontrez vous-même.

Et pourquoi le problème est-il résolu? Tout simplement parce que le milieu exerce ici, dans le sens de l'initiative individuelle, une action encore plus énergique que celle de l'autorité paternelle.

Oh! que c'est un sort enviable que d'être père de famille dans un milieu pareil? D'abord les parents ne se considèrent pas comme tenus d'établir, ni de doter leurs enfants. Vous avez quatre enfants et, moi, j'en ai trois. Pour ne pas être disqualifiés, il faut donc que nous constituions, vous, quatre fortunes et moi, trois, d'ici à ce que nos enfants aient atteint leur majorité, c'est-à-dire en une vingtaine d'années; sans cela, comment les marierons-nous? Je ne vous étonnerai pas, en vous disant que c'est un métier de galérien, que c'est à jeter le manche après la cognée. Et de fait, vous savez avec quel entrain les pères de familles français ont jeté manche et cognée et se tiennent pour contents d'avoir un enfant, à titre de spécimen.

Je relisais dernièrement la correspondance de Franklin. Dans une lettre à sa mère, il parle d'un de ses fils, qui montre peu d'empressement à se créer

une situation et qui paraît compter sur la fortune de son père. « Je vais le désabuser, écrit Franklin, car, du train dont je dépense mon argent, il va voir que je ne lui laisserai rien. » Et ce mot bien caractéristique du richissime industriel américain, M. Carnegie : « Le dernier usage, le moins louable et le moins utile que l'on puisse faire de sa fortune, c'est de la laisser à ses enfants. » Parlez-moi de ça; voilà qui permet d'être sans souci pour le nombre de ses enfants.

Mais vous bondissez à l'idée de laisser ses enfants sans fortune *héréditaire*. Votre amour paternel se révolte. C'est, mon ami, que votre amour paternel est tout simplement aveugle, ou que vous ne comprenez pas. Sachez, en effet, qu'un père de famille anglo-saxon, qui ne donne pas un sou à ses enfants, leur donne, en réalité, infiniment plus qu'un père de famille français. Il leur donne précisément ce qui vous préoccupe tant, ce que, ni vous, ni moi, ne réussissons à leur donner : cet esprit d'initiative endiablé, cette aptitude à se tirer d'affaire, que nous paierions au prix de l'or, et que tout l'or que nous économisons si péniblement et si platement ne fait qu'étouffer. En réalité, nous économisons, nous vivons comme des gueux, pour permettre à nos enfants de ne rien faire; nous fabriquons avec beaucoup d'efforts des paresseux et des incapables.

En voulez-vous la preuve? Regardez autour de vous tous les hommes qui s'élèvent, tous ceux qui réussissent le mieux dans n'importe quelle carrière, ceux qui prennent partout les meilleures places : neuf fois sur dix, ce sont des parvenus, des gens qui se sont faits eux-mêmes, qui ont mangé à pleine bouche de la vache enragée, et qui, pour arriver à manger autre chose, ont donné le vigoureux coup de collier de l'initiative individuelle. Et maintenant, regardez de l'autre côté, regardez les descendants de l'ancienne noblesse, regardez les fils de famille, ainsi nommés justement parce qu'ils comptent plus sur leur famille que sur eux-mêmes, sur l'argent de leurs parents, sur la dot de leur femme que sur leur travail personnel : ils sont tombés, ils tombent tous les jours dans le cinquième dessous; ils sont, en général, inférieurs en tout et à tous, quoiqu'ils aient reçu une éducation *très soignée;* ils ont perdu, dans ce pays, toute influence et toute direction, ils ont rendu la monarchie invraisemblable et impossible; incapables de grandir par leur travail, ils ne réussissent à se maintenir que dans le cas du fils unique, et avec le mariage d'argent.

Commencez-vous à voir plus clair dans le problème de l'Éducation? Commencez-vous à comprendre que l'homme se forme moins par de bons petits enseignements que par les conditions du milieu dans lequel il se trouve? La formation par le milieu est infiniment plus puissante que la formation par les parents.

Il s'agit donc moins de développer l'autorité paternelle, puisque la meilleure, la plus forte, échoue chez nous, que de placer nos enfants dans le milieu le plus favorable au développement de leur initiative. Autant les paroles sont faibles, autant la contagion de l'exemple est puissante, irrésistible.

Mais comment faire? Sur ce point, je ne puis que vous dire ce que je voudrais faire pour mes enfants, dont l'aîné a sept ans.

J'éviterai d'abord, comme la peste, de les mettre dans ces maisons d'éducation à la mode, où ils risqueraient de se trouver en compagnie de ces jeunes gens « très bien », qui se tirent si mal d'affaire, qui considèrent l'existence comme une partie de plaisir, et le chemin de la vie comme une allée de parc soigneuse-

ment sablée. Un jeune homme qui a fréquenté cette mauvaise compagnie est à peu près déformé pour toujours : il considère que travailler, c'est déroger, et ne tient pour nobles que l'armée et les carrières administratives, en un mot celles qui sont alimentées par le budget; il méprise au contraire les professions essentielles, vitales, les seules qui soient véritablement nobles, parce qu'on n'y vit pas sur le contribuable, mais sur son travail.

Ensuite, dans la vie de tous les jours, je m'efforcerai, — je dis je m'efforcerai, car j'ai été élevé si mal que je ne suis même pas sûr d'y réussir, — je m'efforcerai néanmoins de traiter mes enfants comme des hommes jouissant de leur libre arbitre, de leur pleine indépendance, ayant l'honneur, mais aussi la responsabilité de leurs actes. S'ils font des écoles, ce seront d'excellentes leçons de choses pour eux. C'est en forgeant qu'on devient forgeron; c'est en étant traité en homme qu'on devient un homme. Notre système d'éducation est tout au rebours : on veut fabriquer des hommes en les traitant comme des enfants. « Fais ceci, fais cela; ne fais pas ceci, ne fais pas cela; » et notre beau système de l'internat et du régiment par là-dessus, c'est cela qui vous complète une éducation et qui vous fait des hommes d'initiative!

Si je réussis à traiter mes enfants comme je viens de le dire, j'ose espérer qu'ils choisiront de préférence des carrières indépendantes, parce qu'ils y trouveront la satisfaction d'un besoin qui aura été développé en eux, celui d'être son maître et de ne relever de personne. En tout cas, ils feront comme ils voudront, j'estime que c'est là leur affaire et non la mienne. Chaque génération doit se faire elle-même sa destinée et non la recevoir toute faite de la génération précédente.

Mais ces deux moyens ne me paraissent pas encore suffisants dans l'état actuel de la société française. Il faut, en effet, compter avec notre milieu, qui pousse nos enfants dans le sens opposé à celui du développement de l'initiative. Pour contrebalancer l'effet du milieu français, je ne vois pas d'autre moyen que de les plonger à différentes reprises dans un autre milieu contenant de l'ininitiative à saturation. C'est, en grande partie, pour tâter le terrain à ce point de vue, que je suis allé cet été en Angleterre, et tout ce que j'y ai vu a achevé de me décider. C'est en Angleterre et aux États-Unis que se trouvent aujourd'hui les deux plus grandes fabriques d'hommes qui existent à la surface du globe. N'oubliez pas cela, mon cher ami, car c'est un des éléments essentiels de ma recette d'éducation.

Vous allez peut-être me dire, — car je sens venir cette objection, — que c'est dur de ne pas élever tout bêtement son fils en vue de ces bonnes petites carrières administratives, où l'on est si tranquille. En vérité, ce n'est pas si dur que vous le croyez. D'abord, on y gagne à peine de quoi vivre en se serrant le ventre. Ensuite, ces carrières, déjà si encombrées qu'il est très difficile d'y entrer, le seront dix fois plus, lorsque vos fils et les miens auront l'âge d'homme : les Français se ruent de plus en plus vers les fonctions publiques; si donc vous ne voulez pas que vos fils aillent s'écraser dans cette impasse, je vous conseille de les rendre aptes à se tirer eux-mêmes d'affaire dans la vie.

C'est la grâce que je vous souhaite, et que je me souhaite.

Edmond Demolins.

LE CONGRÈS DE LA PROPRIÉTÉ FONCIERE.

Le Congrès international pour l'étude des questions relatives à la transmission de la propriété foncière, réuni à Paris pendant toute une semaine du mois d'octobre dernier, a fourni une nouvelle preuve du désarroi dans lequel se trouvent actuellement les esprits en France. Nous avons suivi attentivement ses travaux, et voici les observations qu'ils nous ont suggérées.

Il est à remarquer que, sur plus de quatre cents membres, le Congrès ne comptait pas vingt-cinq propriétaires fonciers venus comme tels. La presque totalité des participants se composait de notaires, de fonctionnaires de l'enregistrement et des contributions directes, de géomètres, tous accourus pour défendre avant tout leurs intérêts corporatifs. Voici le secret de la comédie.

Il est certain qu'à l'heure actuelle le régime de la propriété est, chez nous, *théoriquement* au moins, fort défectueux. La transmission des droits immobiliers est souvent occulte. Ainsi, une vente faite par acte sous seing privé, une hypothèque légale née au profit d'un mineur, d'une femme mariée, sont ignorées du public. Par suite, en achetant un immeuble, on s'expose souvent, en principe, à des revendications inattendues. Le partage égal, qui multiplie les mutations et les complique par la division fréquente des héritages, augmente naturellement l'étendue de ce risque. En fait, les actions de cette nature sont rares, parce que, dans la plupart des cas, l'état civil de chaque propriété est intimément connu des voisins, et spécialement du notaire local. Le bureau des hypothèques fournit en outre un contingent très important de renseignements essentiels. De la sorte, le défaut théorique de notre droit est corrigé, à quelque chose près, par la nature des choses, ou par des institutions spéciales.

Il y a cependant quelque chose à faire pour améliorer la législation, et pour simplifier les rouages du régime hypothécaire, cela est certain. Mais quelques réformateurs, plus zélés que réfléchis, sont partis de là pour proposer tout un plan de réforme, dont le premier effet serait d'opérer une véritable révolution dans l'état de la propriété. Ces théoriciens, raisonnant avec une inconséquence vraiment inconcevable, demandent que l'on applique en France, le plus tôt possible, certaines législations étrangères, l'*act Torrens* d'Australie, par exemple, ou encore les lois allemandes portant création de livres fonciers.

Il y a, dans cette façon de présenter les choses, une légèreté que nous ne saurions trop critiquer. L'act Torrens, la loi allemande, sont des dispositions qui répondent à une certaine situation et à des besoins déterminés. Ces besoins et cette situation ne sont en aucune façon les nôtres. Ainsi, en Australie, pays neuf, le sol est encore faiblement occupé. On peut sans grandes difficultés le mesurer, le lotir, l'aborner. La population est douée par son origine anglo-saxonne de traditions fortes, accommodées aux besoins spéciaux du milieu. En Allemagne, l'état des choses est bien différent. En général, la propriété est consolidée par le majorat nobiliaire, ou par le *Hofrecht* combiné avec la liberté de tester. Par suite les mutations sont relativement rares. Chez nous, la pratique obligée du partage égal produit un mouvement perpétuel, des transactions constantes. Peut-on comparer des états si différents? Évidemment non. Donc, au lieu d'aller chercher au dehors des types qui ne nous conviennent pas, nous ferions mieux de bien examiner notre situation dans tous ses détails

pour nous rendre un compte exact de ses vices, et des remèdes spécifiques qui conviennent à notre tempérament actuel.

En définitive, on peut résumer les préoccupations qui ont animé les séances du Congrès de la façon suivante. Quelques théoriciens : économistes et juristes ont soutenu l'opportunité d'une grande réforme foncière, avec création de livres terriers et de titres mobilisables. Les géomètres les ont appuyés avec l'espoir de prendre part à une revision du cadastre, qui emploierait cinq à six mille arpenteurs et coûterait 300 ou 400 millions, non compris les frais annuels de conservation. Les notaires ont protesté avec énergie contre ces projets, qui leur semblent dangereux pour leur monopole (peut-être n'ont-ils pas tout à fait tort), et leurs craintes les ont amenés à faire de notre cadastre actuel un éloge vraiment exagéré. Les agents hypothécaires ont préconisé une réforme partielle, tendant à simplifier leur besogne et à diminuer leur responsabilité; mais ils ont surtout manœuvré pour contrecarrer les projets du directeur des contributions directes, le très actif M. Boutin, qui songe, paraît-il, à arrondir son département administratif à leurs dépens. Quant aux propriétaires, ... ils ont laissé dire et sont restés paisiblement chez eux, attendant avec placidité qu'on leur mijote dans ces réunions de fonctionnaires, de juristes et d'hommes d'affaires, quelques bonnes petites lois combinées pour les atteindre dans leurs droits au profit de l'État, dans leur bourse sous la forme d'impôts et de frais nouveaux.

Ce double danger que nous signalons est plus menaçant peut-être qu'on ne pourrait le croire tout d'abord. On a proposé sérieusement de refaire tous les titres de propriété, sous prétexte de les préciser, en faisant accompagner les nouveaux titres d'une sorte d'investiture par l'État! Nous voilà en plein socialisme. D'autre part, les notaires réclament l'interdiction des actes de transmission, de partages, etc., sous seing privé; dès lors, il faudra toujours passer par leur étude pour la moindre affaire. Enfin, on veut charger l'État de la réfection et de la conservation du cadastre; pour supporter une telle dépense, il faudrait de nouveaux impôts, alors que nous en payons déjà tant, et que nous devons *trente-sept milliards*, oui, cher lecteur, *trente-sept milliards*, vous avez bien lu!

A ce dernier propos, il a été déposé sur le bureau du Congrès un vœu qui doit émaner de quelqu'un de nos amis, car il est visiblement inspiré par le désir de décharger l'État et de faire appel à l'initiative privée. En voici le texte à quelques mots près :

« Le Congrès, considérant que l'État avec ses 720.000 fonctionnaires (1) et son budget de 3 milliards 1/2, est déjà suffisamment encombré d'attributions; considérant que le profit qui résulterait de la réfection totale du cadastre ne serait pas proportionné aux dépenses nécessaires pour accomplir un tel travail,

« Émet le vœu :

« Que cette opération soit laissée aux soins de l'initiative privée, agissant spécialement par le procédé des abornements généraux de communes,

« Et engage vivement tous les intéressés : propriétaires, conseils municipaux, conseils généraux, géomètres, à entreprendre et à encourager ces utiles opérations, qui ont si admirablement réussi dans quelques départements ».

Voilà, à notre avis, la plus intéressante des propositions soumises au Congrès. Elle contraste par son caractère d'intérêt général et d'appel à l'initiative

(1) Non compris l'armée.

privée, avec les préoccupations corporatives nécessairement étroites qui animaient la plupart des membres du Congrès, — et qui ont amené l'avortement piteux de cette réunion, pourtant nombreuse et bien intentionnée. Du reste, il faut dire que, parmi toutes les réformes proposées, une seule présente une réelle utilité : c'est la réforme hypothécaire. Et on pourrait la faire sans de très grandes difficultés, si, chez nous, l'esprit de routine le plus étroit ne marchait de pair avec l'esprit de changement le plus inconséquent, le plus dangereux.

V. E.

CENTENAIRE OFFICIEL ET CENTENAIRE NON OFFICIEL.

L'action de l'État, en dehors de ses strictes attributions, alors même qu'elle s'exerce sur des faits d'ordre secondaire, ne présente pas moins d'inconvénients dans cette sphère, n'y donne pas de meilleurs résultats, que lorsqu'elle s'applique à des faits d'un ordre plus élevé.

Tout le monde a encore présent à l'esprit le souvenir de la fête commémorative de la déclaration de la République, le 22 septembre dernier.

Quelques jours après, avait lieu à Lille une grande fête anniversaire de la levée du siège de cette ville, — le 9 octobre 1791, — et chacun se rappelle le récit qui en fut fait dans les journaux. On constatait particulièrement le concours actif que toute une population, sans acception de parti, avait apporté à la célébration de ce centenaire, glorieux pour la cité. Unanimement, on reconnaissait que cette fête laissait bien loin derrière elle celle du 22 septembre à Paris.

C'est que l'une avait une origine *purement officielle*, tandis que l'autre provenait de l'*initiative privée*.

Lorsqu'on examine en détail chacune de ces fêtes, on est amené à constater que la fête *officielle* du 22 septembre 1892, à Paris, a coûté fort cher et a totalement manqué son effet; tandis que la fête *non officielle* du 9 octobre 1892, à Lille, a coûté très peu aux contribuables et a produit une impression profonde.

*
* *

La fête anniversaire du 22 septembre n'a manqué d'aucune des grâces et des faveurs de l'État.

600.000 francs environ avaient été votés par les Chambres à son intention.

Évidemment, le souvenir des représentations théâtrales, mais assez grandioses, improvisées par la Convention, — laquelle en avait tiré un procédé de gouvernement, — hantait quelque peu le cerveau de nos législateurs : ils auguraient merveille de cette solennité. Mais, suivant une parole célèbre, « les temps héroïques sont passés », et l'enthousiasme populaire n'est plus suffisant pour y suppléer.

Cependant, toutes les dispositions avaient été prises depuis plus de quatre mois. L'organisateur des fêtes de la Ville de Paris, — à qui incombe la lourde tâche de succéder à M. Alphand, — était sur les dents et entassait projets sur projets.

On s'arrêta à l'idée de monter des chars ornés de décors de théâtre, signés par les meilleurs artistes du genre. Première erreur, car les illusions d'optique que les mêmes décors peuvent donner sont tout autres au plein jour, sous l'éclat du soleil, que dans une salle fermée, savamment éclairée d'une lumière factice.

Tant bien que mal, furent donc installés les chars et leur décoration en carton qui devait, dans l'idée des organisateurs, frapper vivement l'œil et l'imagination de la foule.

On les construisit en double exemplaire, deux cortèges identiquement semblables devant partir du même endroit pour se diriger, l'un par la rive droite, l'autre par la rive gauche de la Seine jusqu'au point terminus où leur réunion avait lieu de nouveau. Histoire de ne pas faire de jaloux!

De là, une double dépense dont les effets devaient se faire sentir sur une multitude de détails accessoires, car il fallut lésiner ensuite sur bien des choses ou les faire incomplètement.

C'est alors qu'on s'aperçut que la largeur des grands boulevards, partagée, comme chacun sait, en deux, par les refuges au milieu desquels s'élèvent des candélabres destinés à l'éclairage électrique, se trouvait insuffisante pour le passage des fameux chars.

Démolir ces derniers pour les refaire, il n'y fallait pas songer, d'ailleurs on n'en avait plus le temps. On ne trouva d'autre solution que d'abattre lesdits candélabres au détriment de l'éclairage de la ville.

Cela constituait, en outre, un surcroît de dépenses allant à une vingtaine de mille francs, qui eussent pu être mieux employés pour l'ensemble de la représentation.

La partie extérieure, la partie en plein air de la fête, ainsi qu'il sied à toute bonne manifestation officielle, devait être précédée d'une cérémonie en manière de préface, où le Président de la République, ceux de la Chambre et du Sénat, les ministres et les représentants des Corps constitués s'étaient chargés de placer quelques discours, en rapport plus ou moins direct avec l'objet de cet anniversaire.

Cette partie du programme devant se passer au Panthéon, on organisa à cet effet toute une décoration pompeuse qui nécessita encore des frais importants. Enfin le Ministre de la Guerre accordait aux troupes de la garnison de Paris l'autorisation de figurer dans le cortège sous la condition expresse qu'ils seraient revêtus de costumes militaires du temps; de son côté, le Ministre des Beaux-Arts promettait les chœurs de l'Opéra pour l'exécution musicale.

Voilà donc une fête qui, à première vue, semble réunir toutes les conditions du succès : sommes considérables dépensées, concours de sommités artistiques, concours de l'élément militaire, présence du personnel gouvernemental... Eh bien! malgré les encouragements d'une partie de la presse, les affichages aux mairies, la création de comités de quartier, huit jours avant, personne ne daignait s'en inquiéter.

Par une sage mesure, en raison de la crainte assez fondée de voir se développer l'épidémie cholérique, on dut renoncer aux trains de plaisir sur lesquels on comptait pour amener de toute la province une grande affluence de voyageurs. La fête se restreignit donc au public de la capitale et de ses environs, ce qui fournit toutefois un nombre respectable d'assistants pouvant s'élever à 6 ou 700.000 personnes.

On venait en *curieux*, pour voir la fête, mais nullement pour y participer.

Par un temps superbe, les défilés eurent lieu, suivant leurs itinéraires respectifs : ce fut, de l'avis unanime, une grosse déception!

Malgré un ciel clément, les gigantesques échafaudages en carton peint et en toile, qui eussent pu faire bonne figure sur un théâtre ou dans un musée panoramique, ne vinrent à bout de donner qu'une sensation d'impuissance et de grotesque. Par-ci, par-là, quelques accidents survenus à ces décors brutalement exposés au plein air ajoutèrent à l'impression défavorable qui s'en était dégagée de prime-abord. Les figurants, recrutés un peu partout, apportaient à la tenue de leur rôle un manque de convic-

tion et de sincérité qui jetait un manteau de glace dans leurs rangs. Par action réflexe, ce sentiment rejaillissait sur le public massé tout le long de leur passage. Pour combler la mesure, le bruit circulait, — il se trouva fondé, d'ailleurs, — que la rémunération convenue avec les gens du cortège était réduite notablement. Cette rumeur n'était pas faite pour réchauffer leur enthousiasme et l'aspect du défilé était tel qu'un journal, le lendemain, le baptisait d'un mot qui fit fortune : « le Centenaire de la Mi-Carême. »

En résumé : sommes importantes gaspillées, spectateurs et figurants peu satisfaits.

Une seule partie du programme réussit : la partie musicale. Au Panthéon surtout, les chœurs de l'Opéra avaient produit un effet considérable avec l'exécution, par des masses chorales exercées, du *Chant du Départ* de Méhul.

Disons aussi que les traiteurs, les marchands de vins, les camelots pouvaient constater un heureux résultat : leur recette avait été bonne.

***

A Lille, rien de semblable. L'État ne participe en rien à l'organisation de la fête. Elle est inspirée par l'esprit local, elle est née de l'entente des citoyens avec la municipalité. Les pouvoirs publics ne paraissent qu'à titre d'invités, et c'est comme invité que M. le Président Carnot y vient faire acte de présence. Pas d'organisateurs officiels. Les plans reconstitutifs sont l'ouvrage d'un ecclésiastique, bibliothécaire au grand séminaire, et de quelques archéologues lillois. Les sommes votées par le conseil municipal, à prendre sur les contribuables, s'élèvent à 75.000 francs. L'*initiative privée* fera le reste.

Il y a sept groupes, symbolisant les sept âges principaux de la Ville. Pas de figurants salariés ; nobles, riches bourgeois, négociants, ouvriers, tous s'empressent à l'envi d'offrir leur concours gracieux. Chacun se met en frais. C'est la fleur de la jeunesse lilloise qui tient à honneur de représenter les personnages historiques. Les costumes sont magnifiques et d'une grande richesse.

L'armée figure, comme avant-garde, pour ouvrir la marche : c'est la note moderne.

Puis viennent successivement les groupes des *Forestiers :* le défrichement et la culture du sol ;

L'organisation féodale ;

Philippe-Auguste ;

Les métiers et corporations du quinzième siècle ;

La Renaissance ;

Louis XIV et ses Mousquetaires en tête desquels d'Artagnan ;

Enfin le groupe représentant le *Siège de Lille en* 1792.

On applaudit les canonniers qui suivent le commandant Ovigneur, petit-fils du commandant de 1792.

Tout cela, c'est l'histoire de la région. Tous la connaissent. Elle évoque chez eux mille souvenirs vivaces des traditions qui ont bercé leur enfance.

Et toujours, et partout, se déroulent des bannières héraldiques ; et toujours, et partout, la somptueuse fleur d'iris qui rappelle les armes de la Ville, s'aperçoit, comme pour bien imprimer à cette fête le caractère du *lieu*.

Il faut une heure et demie pour le défilé de ce cortège qui ne compte pas moins de 2.500 figurants et 750 chevaux !

On estime, que pour obtenir le même résultat sans le concours de l'initiative privée, un million et demi n'auraient pas suffi !

Un témoin donne l'appréciation suivante :

« On ne peut se figurer la profusion de galons d'or et d'argent, de draperies lamées et brodées, la soie, le velours et le satin employés. Je ne trouve qu'un mot pour qualifier cet ensemble merveilleux : il est impossible de faire mieux comme reconstitution, aussi, quoique trempés jusqu'aux os, les étrangers n'ont-ils pas regretté leur voyage ! »

Car la pluie, une pluie fine, continue, incessante, s'est mise de la partie ; néanmoins, les cinq cent mille étrangers, venus en *curieux*, sont repartis émerveillés de ce spectacle véritablement imposant qui, lui, était dû à un sentiment vrai, celui de l'indépendance locale ; chacun des membres figurants de la cité avait la conscience de représenter pour sa part le souvenir des libertés communales qui firent la gloire des villes flamandes, où s'était infiltré quelque peu de l'esprit *particulariste* des races du Nord.

Paul Porthmann.

DE PARIS A ÉDIMBOURG.

III.

L'ÉCOSSE DES « HIGHLANDS ».

Mon cher ami,

Élevons-nous, aujourd'hui ; passons des « Lowlands », aux « Highlands » ; de la plaine à la montagne.

En route pour les Highlands.

« Je veux vous conduire dans les Highlands, me dit un jour M. Geddes, c'est là que vous verrez le type celte dans son milieu et dans sa pureté relative. » Il est convenu que nous ferons cette excursion sociale dès que mon Cours sera terminé. Quelques-uns de nos amis du « Summer Meeting » se joignent à nous et le rendez-vous est fixé, pour un des jours suivants, à une des gares d'Édimbourg, au train de 7 heures du matin. Malgré l'heure matinale, et par une attention tout à fait aimable, Mlle Burton a tenu à m'accompagner jusqu'à la gare. Au moment où je lui fais mes adieux sur le quai d'embarquement, le train se met en marche, sans que les portières aient été fermées, sans qu'un coup de sifflet ou un avertissement quelconque se soit fait entendre et, j'ai à peine le temps de me précipiter dans le wagon. Je vous signale ce fait, parce qu'il est caractéristique : c'est l'application de ce principe éminement saxon, que chacun doit compter sur soi et qu'on doit savoir ce que l'on a à faire.

Nous voilà dans le train, et, quoiqu'il s'arrête à toutes les stations, nous filons avec la vitesse d'un express, et les arrêts sont réduits au minimum. J'enrage, en pensant, qu'à mon retour en France, notre bonne Compagnie de l'Ouest va me voiturer avec une lenteur désespérante et que, de Dreux à Verneuil, je serai obligé d'emprunter un vrai train de marchandise, qui, d'après l'Indicateur, met une heure vingt pour faire 36 kilomètres ; mais, en réalité, il met bien une heure quarante, car il a presque toujours vingt minutes de retard. On vous fait trop sentir en France, que le public est fait pour les administrations et non les administrations pour le public. « Nous estimons, me dit un jour tout tranquillement une jeune Anglaise, qu'il vaut mieux aller vite, au risque d'avoir quelques accidents ». La vérité c'est qu'il n'y a pas plus d'accidents en Angleterre qu'en France, ce qui nous enlève le seul bénéfice de la lenteur désespérante de nos trains, dits omnibus, sans doute parce qu'ils ne vont guère plus vite que ces modestes véhicules.

Après un arrêt de quelques heures à Stirling, pour visiter le château, nous gagnons Callander, où nous quittons le chemin de fer, pour pénétrer en voiture sur les Terres Hautes. Nous sommes alors dans la région des plus célèbres lacs, ou lochs, d'Ecosse, de ceux que les romans de Walter Scot ont fait connaître dans le monde entier. Nous longeons le loch Vennachar, puis le loch Acray et nous arrivons au magnifique et sombre défilé des Trossachs, qui nous conduit au loch Katrine.

Chemin faisant, je tâche de bien me mettre dans l'œil le paysage qui se déroule devant moi, afin de saisir autant que possible le rapport étroit qui rattache les objets matériels aux phénomènes sociaux, rapport presque inaperçu avant la constitution de la Science sociale.

Représentez-vous un pays tourmenté, convulsionné, d'une aridité et d'une tristesse extraordinaire. La terre semble morte ; c'est la lande dans toute sa désolation : de la bruyère et des ajoncs. Une herbe chétive et rare pousse par endroit. Le sol est en grande partie tourbeux et colore en noir les eaux qui coulent dans les plis de terrains. Ces eaux s'amassent dans les nombreux lacs qui couvrent cette région sans écoulement. Je n'ai vu quelque chose de comparable que dans certains parties très hautes de la Suisse, au delà de 2.000 mètres, tandis qu'ici nous sommes à peine à quelques centaines de mètres d'altitude. En somme, les Highlands se distinguent des Lowlands, moins par la différence d'altitude, qui n'est pas très considérable en général, que par la différence de la nature du sol, de sa fertilité et de ses productions.

Comment les Celtes furent cantonnés dans les Highlands.

Tel fut et tel est encore le domaine patrimonial des Celtes écossais. Vous pensez bien, mon cher ami, qu'ils n'ont pas été attirés là par les séductions du pays. Ils y ont été acculés, bien malgré eux, par leur infériorité sociale. Comme les Indiens de l'Amérique ont été refoulés de territoire en territoire jusqu'aux régions les plus infertiles par la race anglo-saxonne, ainsi la même race a refoulé les Celtes dans les parties les moins habitables de l'Ecosse. Ce fut la destinée des Celtes d'être refoulés. Ceux de la Grande Bretagne ont été rejetés dans les montagnes de l'Écosse, du Pays de Galles et dans les marais de l'Irlande. Ceux de la Gaule, dans les montagnes et les landes de la Bretagne. En un mot, ils ont toujours été cantonnés dans les régions les moins fertiles et dont personne ne voulait.

Tout en parcourant avec mes compagnons ces montagnes désolées, je me remémorais l'histoire si mouvementée des Celtes et je voyais apparaître les causes qui ont mis cette race dans la nécessité de reculer toujours ; j'apercevais en quelque sorte la loi de ce perpétuel refoulement. Elle est bien curieuse et bien instructive.

C'est un drame en trois actes.

1er acte. — Les Saxons, essentiellement cultivateurs, ont besoin de nouvelles terres à mesure que leur population augmente. Leurs émigrants tendent donc à occuper les territoires contigus que les Celtes parcourent seulement avec leurs troupeaux sans s'y fixer à demeure. Il est donc aisé d'en prendre possession. Représentez-vous le colon yankee s'installant sur un coin du territoire indien que les indigènes n'occupent que nominalement. Cette première opération ne souffre pas de difficulté.

2 acte. — En effet, les Celtes ne songent pas à résister, ils font le vide devant l'envahisseur. Ils agissent ainsi, parce que c'est la tactique naturelle de tous les peuples faiblement fixés au sol. Le

effet, ils ne perdent pas grand'chose en reculant, car le sol qu'ils abandonnent ne contient aucune installation importante de culture ou d'habitation; ils sont campés; ils décampent, voilà tout. Par contre, ils ont tout avantage à aller se reformer et s'organiser plus loin, hors de la vue et de la portée de l'envahisseur. Voyez les Arabes : lorsqu'ils sont menacés par une colonne française, ils n'ont rien de plus pressé que de faire le vide, sauf à revenir ensuite à l'improviste après s'être reformés. C'est aussi ce que font les Celtes.

3e Acte. — Les Celtes reviennent en nombre et en force. Mais, pendant ce temps, les Saxons se sont solidement établis sur le sol qu'ils ont commencé à défricher et ils sont prêts à défendre leurs foyers et leurs champs, car ce sont là des choses qu'on n'abandonne pas et sur lesquelles on se fait tuer. Huit fois sur dix, la furie celte vient se briser contre la froide défensive de ces hommes qui luttent pour ce qu'ils ont de plus cher : le sol où est leur foyer. Et les Celtes reculent alors d'une nouvelle étape, tout comme l'Indien. Quelques années après, la même scène recommence suivie du même dénouement, jusqu'à ce que tout le territoire cultivable ait été occupé par le Saxon. Quant à la montagne, le Saxon la dédaigne; c'est bon pour le Celte.

Relisez, mon cher ami, la légende épique du roi Arthur et des *Chevaliers de la Table Ronde;* vous y retrouverez les trois actes de ce drame. Cette légende est à la fois pathétique et hableuse, comme est toujours l'héroïsme des faibles. Ils chantent constamment victoire et ils perdent constamment du terrain. Ils sont vainqueurs en paroles et vaincus en réalité. Tous les récits des chroniqueurs bretons peuvent se résumer en une phrase : « Nous avons gagné une grande victoire et nous avons reculé jusqu'à tel endroit. » Quand comprendrons-nous que la seule victoire réelle et définitive est celle que l'on remporte sur le sol en le soumettant à la culture? Et voilà pourquoi, aujourd'hui encore, les Saxons s'emparent du monde, tandis que les Français, les Allemands, les Espagnols, les Italiens et leurs similaires ne font, tout au plus, que des occupations militaires et administratives sans lendemain. Il faut être triplement aveugle pour ne pas voir ces choses-là.

Un ménage de vieux Celtes.

Je me disais tout cela et bien d'autres choses encore, lorsque nous arrivâmes à Aberfoyle, petit village situé à la lisière de la montagne et d'une vallée des Highlands. « Nous allons trouver ici, me dit M. Geddes, un ménage composé de deux vieillards qui pourra vous donner l'idée la plus nette des anciens Celtes et de leur manière de vivre. Ce sont des "*Crofters*" et ce type de l'ancien tenancier calédonien est en train de disparaître. Il est du plus haut intérêt que vous l'ayez vu. » Nous déposons nos bagages à l'hôtel et nous nous rendons, sans plus tarder, chez nos crofters.

Nous gravissons la côte, qui forme le contrefort de cette partie des Highlands, et nous apercevons bientôt en face de nous trois masures, car il n'est même pas possible d'appeler cela des chaumières. L'une de ces masures (voir le croquis ci-joint), est complètement en ruine; les murs et le toit sont éventrés et laissent apercevoir l'intérieur. Elle n'est plus habitée, et cependant nous voyons, dans l'unique pièce, quelques meubles disloqués. « C'est le dernier acte du drame que vous apercevez là, me dit M. Geddes. Dans quelque temps, les deux autres habitations seront dans le même état et la place sera vidée. Si le propriétaire a laissé là ses meubles, c'est pour protester de son droit d'oc-

cupation en dépit de la force des choses qui l'a chassé. Mais entrons dans la maison voisine, vous allez assister au premier acte. »

Nous sommes reçus par une vieille femme d'environ quatre-vingts ans, d'un aspect sordide, qui, à la vue de M. Geddes, se lève, lui tend les mains et aussitôt fond en larmes. Elle a reconnu l'homme qui, déjà, est venu la visiter plusieurs fois et qui, chaque fois, lui a laissé une compatissante aumône. Elle se hâte d'appeler son fils, qui était allé chercher de l'eau à une fontaine voisine. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, mais que la misère et les privations font paraître plus âgé. Nous n'avons pas de peine à les interroger ; ils ne demandent qu'à raconter leur misère et à la pleurer, car leurs paroles sont entrecoupées de sanglots. Je n'ai jamais vu une image plus complète de l'extrême dénûment.

Le croquis ci-joint qui représente très exactement ce groupe de masures a été

CROQUIS DE TROIS MASURES DE « CROFTERS » A ABERDOVEY.

pris par M. Burn Murdock, qui nous accompagnait dans notre excursion. On y voit, à gauche, l'habitation en ruine dont je viens de parler, et, au milieu, l'habitation occupée par la famille que nous avons visitée. L'intérieur répond à l'extérieur. Le mobilier, qui est dans un état de délabrement extraordinaire, se compose de deux lits, d'une armoire, d'une étagère, d'une table boiteuse et de trois chaises disloquées. Comme ustensiles : une dizaine d'assiettes, trois ou quatre bols, deux cruches en grès, trois plats d'étain, deux chaudrons et une paire de chenets, dans la cheminée. C'est par habitude que je dis : la cheminée, car cette dernière est des plus rudimentaires : le bois brûle tout simplement le long du mur et la fumée s'échappe par une ouverture béante pratiquée dans le toit. C'est une cheminée qui me paraît beaucoup mieux disposée pour souffler le froid que le chaud. Et comme la fumée ne trouve pas immédiatement l'issue qui lui est destinée, elle circule lentement à travers la pièce et jette sur toutes choses une large couche de suie.

L'éviction des « crofters »

Pendant que j'observe le cadre de ce tableau désolé, les deux vieux nous content leur misère : Autrefois, — c'était encore le bon temps, — ils possédaient deux vaches, un cheval et occupaient trois acres de terres dans la plaine avec le droit de pâturage sur la montagne, moyennant une redevance de 10 livres sterling, soit 250 francs payés au land-

lord. La location de la maison était comprise dans cette somme.

Le landlord a trouvé que ce revenu était insuffisant : il a cru plus avantageux de vendre les terres de la plaine et d'affermer toute la montagne à un ou deux gros tenanciers, en se réservant le droit de chasse. Certains de ces gros fermiers payent 200 ou 300 livres sterlings 7.500 francs). Pour le landlord, ce fermage est plus sûr et plus commode à percevoir.

C'est ainsi que les anciens crofters se sont trouvés peu à peu évincés de la plus grande partie de l'Écosse. On me dit que, dans une région voisine, 1.200 crofters ont été expulsés en quelques années. Le procédé d'éviction est très simple : le landlord supprime la location des terres de la plaine, qui sont nécessaires pour nourrir les animaux pendant l'hiver ; il supprime en même temps le droit de pâture dans la montagne. Le crofter se trouve ainsi réduit à sa masure, pour laquelle on lui réclame encore 12 livres sterling au minimum. Ne pouvant plus vivre dans ces conditions-là, il ne tarde pas à partir. Un grand nombre de ces malheureux se rendent au Canada, où ils constituent une émigration essentiellement misérable.

Ils sont en effet hors d'état de se tirer d'affaire. Non seulement ils n'ont pas le sou, mais, de plus, leur formation communautaire ne les a pas dressés à l'initiative et au travail intense. A travers la fenêtre de la masure j'aperçois trois crofters du voisinage : leur attitude est placide et indolente, ils marchent lentement, ou plutôt ils se traînent, comme des gens pour lesquels le temps n'a pas de prix. Le petit terrain qui entoure chaque masure et où l'on fait quelques misérables légumes, est dans un état de culture indescriptible. Le plus arriéré des paysans français aurait honte d'entretenir ainsi son potager. Cela n'a de nom dans aucune langue. Ces quelques légumes viennent véritablement à la grâce de Dieu. Il est manifeste que des gens aussi peu formés au travail ne pourront se tirer d'affaire par eux-mêmes dans aucun pays ; ce sont des mineurs et des incapables dans toute la force du terme. Ils représentent bien le produit dernier et parfait de la formation communautaire. Dix siècles de communauté intense pèsent sur eux et chacun de ces siècles leur a enlevé une parcelle de leur initiative et de leur virilité. Quand on a vu ce tableau on est guéri à tout jamais de la solution socialiste.

Cela allait, à la rigueur, tant qu'ils étaient soutenus par le double patronage du landlord et des pâturages des Highlands ; mais aujourd'hui où l'un et l'autre leur manquent, que voulez-vous qu'ils deviennent livrés à eux-mêmes ?

Ce qui a manqué aux Celtes d'Écosse pour s'élever.

Je crois apercevoir très clairement, mon cher ami, ce qui a manqué à ces populations pour s'élever graduellement : il leur a manqué la transition du métayage. Le métayage me paraît être, en effet, le seul moyen de dressage et d'élévation des paysans à formation communautaire. Ces incapables ne peuvent pas être livrés, de but en blanc, à eux-mêmes ; ils ont besoin d'un dressage progressif, qui leur est précisément donné par le métayage. Ce mode d'engagement n'exige en effet du tenancier ni capital d'établissement, ni capital d'exploitation ; la famille n'apporte que ses bras, ce qui est dans les moyens même des communautaires. De plus, on paye une rente en nature et proportionnellement à la récolte, ce qui évite tout aléa. Enfin, le propriétaire étant intéressé de moitié dans l'exploitation est obligé de la surveiller et, par conséquent,

d'exercer un utile patronage sur son tenancier. En somme, le métayage n'est qu'une forme de la communauté, seulement c'est une communauté supérieure, une communauté susceptible d'élever, de former les gens, parce qu'elle associe étroitement, dans le profit et dans la perte, une famille de condition inférieure à une famille de condition supérieure, possédant plus de capitaux et plus de connaissances.

Le métayage est si bien un organisme propre aux sociétés à formation communautaire, qu'on ne le rencontre, sauf des cas isolés, que dans les pays de cette formation. C'est lui qui a contribué à l'élévation graduelle, quoique limitée, du paysan du Midi de la France, de l'Italie, de l'Espagne, etc.

Mais alors, me direz-vous, pourquoi le métayage n'a-t-il pas tout aussi naturellement pris naissance chez les Celtes d'Ecosse?

C'est aussi la question que je me suis posée, sans en trouver tout d'abord l'explication. Il est, en effet, assez extraordinaire que les Celtes écossais aient évolué vers le fermage, car les crofters sont essentiellement des fermiers payant une somme fixe chaque année. Or le fermage ne sort pas naturellement de la formation communautaire, dont il contrarie les tendances vers la réciprocité et l'action collective.

Pour abréger, car je ne puis entrer dans de longs détails qui dépasseraient les limites de cette lettre, le fermage me paraît avoir été importé jusqu'en Écosse, par l'influence de la monarchie normande établie en Angleterre. Vous savez en effet que Guillaume le Conquérant et ses successeurs installèrent en Angleterre la tenure féodale en usage dans le Nord de la France, et en vertu de laquelle chaque tenancier devait payer au seigneur un nombre fixe de corvées et de redevances. Vous savez, en outre, comment, de bonne heure, les paysans les plus capables transformèrent ces corvées et ces redevances en une somme d'argent. Quoique cette transformation ait eu lieu plus tard en Angleterre que dans le Nord de la France, elle ne s'effectua pas moins et tout aussi complètement, car le paysan saxon saisit avec empressement cette occasion de reconquérir son indépendance vis-à-vis du propriétaire.

Sous le régime du fermage, ce paysan saxon, plus entreprenant et plus capable, s'éleva à un haut degré de prospérité et devint le farmer anglais, le gentleman farmer. Mais cette indépendance, qui fut pour le Saxon un moyen d'élévation, fut, pour le Celte, peu préparé à l'action personnelle, à l'initiative, à la responsabilité, au travail, une cause de décadence et de misère. Il devint ce malheureux crofter des Highlands dont la situation s'empira de siècle en siècle. Tant il est vrai que le communautaire livré à lui-même, sans préparation, est incapable de se soutenir!

Comment les Celtes d'Écosse ont été dépossédés par leurs chefs de clan.

Mais ce n'est pas là le seul présent funeste que la monarchie normande apporta aux Celtes écossais. C'est grâce à elle, grâce du moins à son influence que les crofters ont pu être si facilement évincés de leurs terres par leurs propres landlords.

Vous connaissez l'axiome fondamental du droit féodal : « Nulle terre sans seigneur ». Rien n'était plus opposé à la coutume qui régissait les clans écossais. Leur devise était au contraire : « Nul seigneur de la terre; toute terre appartient à la communauté ». Et en effet toutes les terres des Highlands étaient communes. Chaque territoire appartenait à la collectivité du clan qui

l'habitait. Tous les membres du clan portaient le même nom, étaient cousins ou censés cousins jusqu'au centième degré; ils combattaient ensemble, travaillaient ensemble, récoltaient ensemble. Quant aux terres en culture, elles étaient périodiquement partagées et repartagées entre les membres du clan, ou d'une même division du clan, comme cela avait lieu chez les Germains de Tacite : *Arva per annos mutant;* comme cela a lieu encore aujourd'hui parmi les paysans russes groupés dans la grande communauté du « mir », cette autre variété du clan.

Les pauvres diables, qui formaient l'immense majorité, tenaient à cette communauté du sol, qui les soutenait, les protégeait, les patronnait. Mais les chefs de clans, eux, n'y tenaient pas du tout. Aussi, lorsque l'axiome féodal : « Nulle terre sans seigneur », répercuté de proche en proche, retentit jusqu'au fond des Highlands, il fut accueilli par chaque chef de clan, comme une révélation, comme l'expression parfaite de la justice et de la vérité. Ils s'en armèrent, et, peu à peu, grâce précisément au peu de fixité de la propriété parmi ces grands enfants communautaires, ils réussirent à accaparer la terre, en fait et en droit. D'abord, ils réclamèrent une légère redevance, que nul n'était de taille à refuser et qu'on accepta parce qu'elle était légère et qu'on la considérait comme le prix de la protection donnée. Enfin, quand les chefs de clans se sentirent assez ancrés dans leur usurpation du bien commun, ils évincèrent, purement et simplement, les anciens, les vrais propriétaires, les membres de la communauté, les malheureux crofters réduits depuis longtemps à la misère et à l'impuissance.

Et voilà pourquoi, mon cher ami, nos deux pauvres vieux pleuraient, en nous racontant leur histoire. Ils ne savaient ni pourquoi ni comment cela s'était fait, mais ils avaient comme le sentiment vague, traditionnel, d'une grande iniquité; il leur semblait que cette terre, dont on les évinçait, leur appartenait; et qui oserait dire, la main sur la conscience, qu'elle ne leur appartenait pas, tout autant qu'au landlord qui les en dépossédait brutalement?

Un Écossais qui n'est pas un vrai Écossais.

En quittant ces lieux où le dernier acte de ce drame poignant était en train de s'accomplir, nous revînmes à l'hôtel d'Aberfoyle. Comme nous entrions, nous trouvâmes, dans le vestibule, un homme grand et blond, vêtu du costume écossais. Un domestique en livrée était à ses côtés et tenait plusieurs chiens en laisse. « Regardez cet homme, me dit M. Geddes, je ne serais pas étonné que ce fût le landlord lui-même, celui qui a réduit à la misère et qui a exproprié les pauvres gens que nous venons de voir. Il vient sans doute dans ses terres pour la saison de la chasse qui va s'ouvrir, car ces grands propriétaires n'y viennent guère qu'à cette occasion. »

Je ne puis m'empêcher de vous dire, mon cher ami, que j'éprouvai à la vue de cet homme un vif sentiment d'indignation. En arborant solennellement le costume national de la vieille Écosse, que personne ne porte plus aujourd'hui, il voulait manifestement laisser croire à tous qu'il était le vrai, l'intrépide, l'indomptable défenseur des traditions de son pays; il voulait se donner du prestige et de la popularité, en exploitant ce sentiment bête des foules qui ne sait juger des choses que par l'apparence. Il semblait dire : « Ce costume vénérable que tout le monde abandonne, moi, je m'en revêts, car je suis le représentant du passé. » En réalité, ce costume n'é-

tait, pour lui, qu'une mascarade, un trompeur déguisement.

Quand on voit un peuple périr sous les coups de l'étranger, on peut se dire, comme fiche de consolation, que c'est la loi dure de la guerre, la loi de la lutte pour la vie; mais quand ce peuple est dépouillé, réduit à la plus extrême misère et, finalement, honteusement chassé des demeures et des terres de ses ancêtres, par ceux-là mêmes qui se proclament ses défenseurs, ses chefs naturels, qui prétendent rester les représentants de traditions qu'ils ont foulées aux pieds, on ne peut retenir un légitime mouvement d'indignation. On le peut d'autant moins que ces landlords n'ont pas accaparé la propriété commune pour l'améliorer par leur travail. Non, ils l'ont laissée en friche, même dans les parties cultivables et autrefois cultivées. Pour eux, ces immenses territoires, qui couvrent la plus grande partie de l'Ecosse, sont aujourd'hui de tristes solitudes, où ne retentissent que les aboiements des chiens, le jour où il plaît au landlord de venir, dans ces régions lointaines, se livrer à son unique travail, la chasse.

Ainsi, tandis que le paysan saxon de l'Angleterre et des Lowlands d'Ecosse s'élevait peu à peu par le travail intense de la culture, d'abord à la situation de gentleman farmer, puis de grand propriétaire, doublant, triplant, décuplant les revenus du sol, restant rural en dépit de tout, le chef de clan celte s'élevait, par l'expropriation pure et simple de ses clients, à la situation de landlord, et faisait disparaître, du même coup, la population et les produits du sol.

Il ne suffit pas de revêtir pompeusement un costume écossais pour effacer cette vérité.

La morale de cette histoire.

Tout ceci, mon cher ami, nous permet de constater un phénomène social de premier ordre et très méconnu aujourd'hui : c'est que la même institution produit des effets bien différents, suivant le milieu dans lequel elle fonctionne. Ainsi le fermage, qui est un moyen d'élévation et de progrès pour les paysans à formation particulariste, dressés à l'initiative et au travail, n'est qu'une cause de ruine pour les paysans à formation communautaire, incapables de se tirer d'affaire par eux-mêmes. De même, le métayage, qui serait, pour des particularistes, un régime inférieur et déprimant, parce qu'il les maintiendrait dans une situation de subordination, de dépendance et de tutelle, dont ils n'ont pas besoin, est, au contraire, un moyen d'élévation et de progrès pour les communautaires, qu'il achemine lentement à l'initiative, du moins à toute la dose d'initiative dont ils sont susceptibles.

Vous voyez combien il est nécessaire de connaître la Science sociale pour se diriger au milieu des projets de réforme qu'enfante chaque jour l'imagination fertile et désordonnée de nos législateurs et de nos politiciens. Il faut étudier les sociétés humaines comme on étudie la physique et la chimie.

J'ai encore quelques observations à vous communiquer; mais ma lettre est déjà bien longue et je renvoie ces derniers détails à une autre fois.

Edmond Demolins.

ENSEIGNEMENT DE LA SCIENCE SOCIALE

Le Cours d'Exposition de la Science sociale s'ouvrira le *mercredi 23 novembre* 1892.

M. Edmond Demolins étudiera cette année *le Socialisme et ses diverses formes*; le professeur présentera *la description*

méthodique et comparée des différentes sociétés à formation communautaire.

Le cours aura lieu tous les mercredis, à 4 h. 1/2, dans l'*hôtel de la Société de Géographie*, boul. Saint-Germain, 184.

On est prié de se faire inscrire d'avance dans les bureaux de la Revue *la Science sociale*, rue Jacob, 56 (Librairie Firmin-Didot). — Il n'est prélevé aucun droit d'inscription.

Les auditeurs sont invités à se munir de tout ce qui est nécessaire pour prendre des notes.

Le *Cours de Méthode de la Science sociale* s'ouvrira le vendredi 9 décembre 1892.

M. Robert Pinot *montrera comment s'analysent et se classent scientifiquement les faits sociaux de la Vie privée, dans les différentes sociétés humaines;* il insistera particulièrement sur *l'organisation du Travail, de la Propriété, de la Famille et du Patronage.* — Ce cours aura lieu tous les vendredis, à 4 h. 1/2.

Des *Bourses de Voyage* sont attribuées aux auditeurs les plus distingués. Ces voyages ont pour but de permettre aux jeunes gens de compléter, par l'observation directe des divers peuples, les connaissances acquises aux Cours.

CORRESPONDANCE.

La vulgarisation de la Science sociale.

M. le Dr Batuaud nous adresse la nouvelle lettre qui suit, en réponse à la communication insérée dans la dernière livraison :

Monsieur le Directeur,

Votre réponse me satisfait pleinement. Il est vraiment temps de donner une esquisse de l'état actuel de la Science sociale. Qu'importe, si, dans trois ans, vous avez à refaire un autre état actuel assez différent du premier et montrant des lacunes et même des erreurs.

En médecine, science d'observation comme la Science sociale, nous sommes continuellement obligés d'agir ainsi; c'est la conséquence même de la nature de nos études... *Ars longua, vita brevis...* Nous fixons une étape aussi exactement que possible, puis nous continuons notre route, jusqu'à ce que nous soyons arrivés à un point déterminé : le point de vue est différent, nous nous y arrêtons, nous fixons le nouveau panorama que nous avons sous les yeux, et ainsi de suite. Encore, avons-nous la sensation très nette que la science ne sera jamais faite, qu'il faudra travailler toute notre vie, qu'après nous, nos travaux seront remaniés par d'autres, indéfiniment...

Veuillez agréer...

Dr Batuaud.

SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE ET LA VULGARISATION DE LA SCIENCE SOCIALE

Nouveaux membres (1) :

Beaume (Mlle de la), à Marcoussis (Seine-et-Oise).

Cardot (A.), négociant, à St-Loup-sur-Semouse (Hte-Saône).

Chabaneix (Paul), étudiant.

Dantin (l'abbé Louis), vicaire à St-Jean, Tarbes.

(1) Les noms des membres TITULAIRES sont composés en CAPITALES, ceux des membres *souscripteurs*, en *italiques*.

Ferran (l'abbé J.), professeur à N.-D. de Garaison (Hautes-Pyrénées).

Gaillard, étudiant en droit.

GALLAND, notaire.

GÉRIN (l'abbé D.), Canada.

GÉRIN (Léon), Canada.

Guery, étudiant en médecine.

Hurtaud, étudiant en médecine.

JELLIES (l'Honorable L.), juge de la Cour supérieure, Canada.

Lacroix (Lucien), fabricant de papier, Angoulême.

LEPAULLE (Alfred), notaire, Verneuil (Eure).

Levèque (Henri), élève de l'École des Beaux-Arts.

Marquet (Émile), étudiant en droit.

Périer (Henri), négociant.

PÉRIER (Jean), élève de l'École des Sciences politiques.

PLESSIS (R. P.), à Saint-Hyacinthe, Canada.

PROST, ancien officier de marine, professeur au collège de Juilly.

Simonneau (Raymond), étudiant en droit.

TRÉLAT (Émile), député de la Seine, directeur de l'École spéciale d'architecture.

THYLER (le baron), président de la « Vraie Mutuelle », Paris.

Watier (Édouard), à l'Ecole d'agriculture de Grignon.

∴

Bourses de voyages. — M. le baron d'ENCAUSSE DE LABATUT a constitué une part de bourse de voyage de 100 francs.

∴

L'alliance socialiste. — Nos lecteurs se souviennent sans doute de l'accueil fait à la création de notre Société par un député socialiste, M. Millerand. Il se sépara hautement de ses amis et déclara, dans un article fort remarqué, que le moment était venu de se grouper pour ou contre l'initiative privée, pour ou contre le développement de l'action de l'Etat. « Que nos adversaires naturels se groupent et s'unissent, rien de plus légitime, de plus naturel, j'ajoute de plus souhaitable... Pour nous, qui menons depuis longtemps, ici et ailleurs, par la parole et par la plume, une libre campagne pour les idées socialistes qui sont les nôtres, nous ne pouvons qu'applaudir à une tentative qui a pour but de faire disparaître une équivoque. »

Nous pouvons ajouter que M. Millerand confirma verbalement ces sentiments dans une conversation qu'il eut, à cette époque, avec M. Demolins. Depuis lors, il a pris la part que l'on sait à la grève de Carmaux et, maintenant, il semble vouloir reprendre, mais dans le sens socialiste, l'idée qui a présidé à la constitution de notre Société.

Il vient en effet d'inaugurer, par une conférence à Lyon, une campagne pour préconiser l'alliance des républicains avancés avec les socialistes et sur le terrain du développement de l'action de l'État. Il est impossible de mieux accuser le mouvement qui entraîne fatalement les esprits aujourd'hui à se prononcer nettement et hautement sur la question qui domine toutes les autres.

M. Francis Magnard, qui a donné, dès la première heure, son adhésion à M. Demolins, a parfaitement vu que la nouvelle campagne inaugurée par M. Millerand était une réponse à la campagne entreprise par notre Société, et, saisissant la balle au bond, il en prend texte pour inviter à nouveau tous les partisans de l'initiative privée à se grouper.

« Très sincèrement, dit-il, je voudrais voir réussir l'initiative de M. Millerand. Peut-être ouvrirait-elle les yeux aux républicains non avancés sur la nécessité de s'unir aux radicaux modérés de leur

parti, aux survivants du centre gauche, à ces ralliés que l'on blague plus ou moins spirituellement et auxquels la froideur maladroite du bloc républicain crée, en effet, une situation un peu ridicule.

« L'alliance que va prêcher M. Millerand serait donc la dislocation de l'ancienne concentration; elle permettrait, en outre, de voir clair dans les forces réelles du parti socialiste, sur quoi nous ne sommes pas suffisamment fixés.

« En face de cette coalition vraiment logique, et, si j'ose le dire, morale, pourraient ou devraient se *grouper*, maintenant que la question de l'étiquette gouvernementale ne nous sépare plus, tous ceux qui, au socialisme d'État, veulent opposer un autre socialisme moins effrayant, *œuvre des initiatives privées, plus dégagé de l'intervention de l'État.* »

Et, faisant écho à M. Francis Magnard, le journal le *Temps*, rendant compte de la conférence de M. Millerand, invite au même groupement. « La vérité, dit-il en terminant, est qu'il n'y a pas de transaction possible entre le collectivisme et l'*individualisme.* »

On voit, par ce nouvel exemple, combien notre Société répond aux préoccupations les plus pressantes et au besoin le plus urgent de notre époque. Qu'on le veuille ou non, c'est sur le terrain que nous occupons qu'il faudra venir se placer, si l'on veut tenir tête aux assauts que le collectivisme s'apprête à nous livrer.

La tâche est d'autant plus facile que l'union ne paraît pas se faire toute seule dans le camp socialiste. En effet, M. Millerand, bruyamment interrompu pendant toute sa conférence par les socialistes intransigeants, a pu à peine se faire entendre. Et, lorsque, à la fin, il a poussé le cri : « Vive le parti républicain socialiste », on lui a répondu en criant : « Vive la révolution sociale » et en chantant la Carmagnole.

Notre société groupe déjà autour d'elle des hommes politiques appartenant à tous les partis et, par là, elle prouve que l'union peut se faire sur le terrain de l'initiative privée; mais ce qu'il faut surtout attirer à nous, c'est la jeunesse, car elle représente l'avenir, car elle n'est pas encore prisonnière des vieux cadres et des vieilles idées, et cette jeunesse nous arrive et nous arrivera de plus en plus.

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

La Science sociale à l'étranger. — Le mouvement d'expansion de la Science sociale à l'étranger s'accuse chaque jour.

Il s'est d'abord manifesté par la traduction et la publication, en plusieurs pays, de l'article de notre Rédacteur en chef sur le Socialisme; ensuite, par la communication de M. Demolins au Congrès de la *British Association* et par la série de leçons qu'il a professées à Édimbourg.

Voici maintenant que deux Revues, l'une, en Allemagne, l'autre, aux États-Unis, demandent à M. Demolins sa collaboration pour faire connaître à leurs lecteurs la Science sociale. La première est la *Zeitschrift für Social-und Wirtschaftsgeschichte;* la seconde est *The Annals of the American Academy of political and social science.*

Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs les progrès que font nos études dans le public, car c'est la plus grande satisfaction que puissent ambitionner des hommes de science.

⁂

La Mine à l'État. — M. Tolain va présenter une loi ainsi conçue : « Les directeurs des Compagnies minières et des chemins de fer seront nommés par l'Etat. Leurs attributions seront déterminées par un règlement d'administration publique. »

Ce projet de socialisation d'une de nos plus grandes industries a obtenu l'approbation de M. Ranc. Celui-ci ne voit pas en quoi

les intérêts des actionnaires pourraient être lésés par une mesure de ce genre. Quant au droit de l'Etat à légiférer sur la matière, il ne le met pas en doute. Enfin il estime qu'un directeur nommé par le gouvernement n'étant pas inféodé à la Compagnie, servirait d' « arbitre naturel » et de « modérateur » entre elle et les ouvriers. Il y aurait donc tout à gagner, selon lui, et rien à perdre à ce nouvel accroissement des fonctions de l'Etat.

Par contre, nous sommes heureux de constater qu'une opposition assez générale s'élève contre cette proposition. Après M. Lockroy, M. Camille Pelletan lui-même, dans la *Justice*, déclare qu'il y voit de sérieuses difficultés, que ce projet « est très gros », qu'il faut examiner cela de très près. En réalité, dit-il, « c'est du collectivisme ».

Et le *Temps* fait à ce sujet des observations très sages, que nous résumons. Oui, dit-il, c'est du collectivisme, comme toute mainmise de l'Etat sur un service auquel l'initiative privée suffisait jusqu'alors, comme toute concentration nouvelle des moyens de production. C'est du collectivisme, et une fois l'engrenage en mouvement, qui l'arrêtera? Le mot célèbre de Royer-Collard sur le scepticisme s'applique également bien à un système lié et cohérent comme le collectivisme : « On ne lui fait pas sa part; quand il pénètre la société, il l'envahit tout entière. » M. Pelletan commence à s'en apercevoir, et comme il existe des formes de la liberté auxquelles il tient plus apparemment qu'à la liberté du travail, il songe à les défendre; il se met en travers et barre la route. Il a bien raison, et on ne peut que le féliciter de sa clairvoyance actuelle.

Longtemps on s'est dissimulé, chez nous, le lien étroit qui rattache le socialisme d'Etat au collectivisme. On a cru qu'on pouvait impunément pratiquer le premier, tout en échappant aux conséquences les plus redoutables du second. Mais il faut rendre aux collectivistes cette justice, qu'ils ne font rien pour entretenir une erreur si avantageuse. En toute occasion, ils déclarent bien haut que le socialisme d'Etat travaille pour eux et qu'il suffit de lui laisser le champ libre, pour que la société, sous cette impulsion, se rapproche chaque jour davantage de l'idéal collectiviste. A force de répéter cette vérité dans leurs livres, dans leurs journaux, dans leurs discours, aux séances de leurs congrès, ils finiront par la faire entrer dans les esprits. Mais alors, on verra se produire, espérons-le, une réaction puissante contre le socialisme d'Etat. Quelques symptômes de cette réaction se dessinent déjà, et nous ne croyons pas être dupes d'une illusion en les signalant, à mesure qu'ils se révèlent, soit dans la presse radicale, soit dans le langage des députés radicaux.

*
* *

La participation obligatoire. — M. Naquet a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi qui rendrait obligatoire la participation du travail dans les bénéfices des sociétés par actions, et dont voici le texte :

Article premier. — Dans toutes les sociétés anonymes, ou en commandite par actions, le partage des bénéfices est réglé par les dispositions suivantes :

1° Un prélèvement de 1/20 sera réservé, ainsi qu'il est dit à l'article 36 de la loi du 24 juillet 1867 ;

2° Il sera prélevé ensuite sur ce qui reste une somme à fixer par les statuts de chaque société, mais qui ne pourra excéder 10 0/0. Cette somme sera destinée à rétribuer le conseil d'administration ou de surveillance ;

3° Jusqu'à concurrence de 6 0/0 du capital nominal, l'excédent appartiendra exclusivement aux actionnaires, dont l'assemblée générale pourra décider s'il y a lieu à le distribuer ou à le réserver en tout ou en partie ;

4° Au-dessus de 6 0/0 du capital nominal, l'excédent sera partagé par moitié entre le capital et le travail.

Art. 2. — La part réservée au travail sera, en fin d'exercice, répartie entre tous les membres du personnel au prorata du nombre des heures de travail fournies par chacun d'eux, sans qu'il y ait lieu de tenir compte des différences suivant lesquelles, dans la répartition des salaires, ces heures de travail sont rétribuées.

Art. 3. — La société pourra toutefois, au

lieu de distribuer ces bénéfices, les employer à diminuer les heures de travail de son personnel, par l'augmentation de ce dernier dans la proportion correspondante à la part de bénéfice qui lui reviendrait si elle lui était distribuée.

Art. 1. — Les sociétés anonymes ou en commandite par actions seront tenues, dans le délai de six mois après la promulgation de la présente loi, si leurs actions sont au dessus du pair, à les ramener au pair par une augmentation du capital social obtenue par la voie du dédoublement desdites actions. Toute société qui, dans les six mois, ne se sera pas mise en règle avec les dispositions du présent article, sera soumise à toutes les dispositions de la présente loi, qui lui seront appliquées sur son capital initial.

Ainsi que l'observe très exactement M. Paul Beauregard dans le *Monde économique*, l'auteur de ce projet résoud en se jouant les difficultés les plus délicates.

Voici, par exemple, une société au capital de 1 million, dont les actions sont seulement libérées de moitié : les actionnaires ont donc déboursé 500.000 fr. En voici, au contraire, une autre au capital de 1 million également, mais dont les titres sont entièrement libérés, de sorte que ses actionnaires ont versé effectivement 1 million. Les bénéfices des deux sociétés étant supposés les mêmes, les actionnaires de l'une et de l'autre recevront exactement la même somme. Leur sacrifice n'est pas égal, mais leur rémunération sera la même.

D'autre part, dans l'une de ces sociétés, il se trouve un employé, un ouvrier, exceptionnellement actif ou habile. Il est peut-être pour beaucoup dans le succès de l'entreprise. A côté de lui, quelque *minus habens*, expéditionnaire ou manœuvre, que le premier venu remplacerait. Leur part dans les bénéfices sera la même (Art. 2 du projet). Cela simplifiera les comptes et fera plaisir aux socialistes.

Il arrive aussi parfois, souvent même, qu'une société, faisant beaucoup de bénéfices, n'en distribue pourtant que très peu pendant plusieurs années, afin de constituer des réserves propres à assurer l'avenir et l'extension de l'entreprise. Rien n'empêchera les sociétés par actions de continuer ces sages errements, mais seulement dans les limites de la part revenant aux actionnaires. Celle du travail est sacrée. Les travailleurs sont là pour recueillir et non pour participer aux sacrifices. Plus tard, quand l'affaire traversera des phases difficiles, ils se réjouiront d'avoir eu pour actionnaires des hommes sages et désintéressés : les sommes mises en réserve par ces derniers sauveront l'entreprise, et les ouvriers profiteront d'une prévoyance dont ils n'auront pas eu à pâtir.

Une seule chose nous étonne : c'est que M. Naquet, transformant les employés et ouvriers des sociétés par actions en associés privilégiés, ait omis de leur assurer deux avantages essentiels de la qualité d'associé : celui d'assister et de voter aux assemblées générales et celui de conserver leurs droits en cas de renvoi. C'est un oubli qui peut se réparer.

* *

La situation de l'Enseignement primaire. — Les rapports transmis par les Inspecteurs d'Académie nous apprennent que le nombre des élèves va en augmentant dans les écoles libres et en diminuant dans les écoles officielles. Après avoir fait cette constatation pour la Gironde, le Loiret, la Haute-Saône, le Nord, le Vaucluse, le Morbihan, le Rhône, etc., on la fait maintenant pour l'Aveyron.

L'inspecteur de ce département constate que l'enseignement officiel a perdu 3.622 élèves dans le département et pendant cette seule année. D'autre part, il déclare que l'enseignement libre en a recueilli 2.040 nouveaux et a dû créer 25 écoles nouvelles.

Dans ces conditions et d'après les calculs de l'inspecteur, on aurait dû supprimer soixante-dix maîtres, et cependant on s'est borné à en renvoyer trois; il en est donc resté soixante-sept de trop.

Et maintenant, si l'on attribue en moyenne 1.000 francs de traitement, ce qui n'est nultement exagéré, à chacun de ces soixante-sept fonctionnaires superflus, on arrive à la somme respectable de 67.000 fr., qui aurait pu être économisée, d'après les données du rapport, et qui ne l'a pas été.

Si l'on voulait faire le relevé de tous les instituteurs ou institutrices nommés ou maintenus dans les mêmes conditions, depuis plusieurs années, et qui n'ont pas vingt-cinq élèves, d'autres pas même vingt, quelques-uns pas même dix, et si l'on mettait en ligne de compte, non seulement leurs appointements, mais encore les loyers des locaux occupés par eux, l'addition des sommes gaspillées ainsi formerait un total très élevé.

* *

Les comptes d'une grève. — Où va l'argent que l'on prélève sur les ouvriers par des cotisations et sur le bon public par des collectes en faveur des travailleurs en grève? A quelle proportion s'élèvent, d'une part, ce que l'on peut appeler les faux frais de la grève et, de l'autre, les secours distribués aux familles des ouvriers? A cette question, les comptes du syndicat des ouvriers lainiers relatifs à leur dernière grève, qu'une indiscrétion vient de mettre au jour, permettent de répondre d'une manière positive et précise.

Le comité du syndicat de Fourmies avait recueilli la somme de 9.899 fr. 05, sur laquelle se sont trouvés effectivement dépensés, au 2 septembre dernier, 8.388 fr. 35. Sur ce chiffre de dépenses, veut-on savoir tout d'abord ce qui est arrivé aux familles d'ouvriers? A peine le *quart*, soit 2.285 fr. 20. Et encore, nous n'en voudrions pas répondre, car dans ce chiffre est comprise la somme de 1.943 fr. sous cette indication vague : « Adressée aux grévistes de Wignehies et d'ailleurs. » Que sont devenus les trois autres quarts des dépenses? Ces trois autres quarts se sont fondus en frais généraux ou particuliers. Parmi ces chefs de dépense, il en est de très curieux. Nous signalerons ceux qui nous ont le plus frappés.

Ainsi : « *Frais de déplacement aux différents orateurs venus dans la région :* 239 fr. 50. » Il faut détromper ceux qui croient que les apôtres des grèves vont prêcher gratuitement l'évangile socialiste. C'est une profession comme une autre et qui fait vivre son homme. Ceux qui la font sont d'avis que tout ouvrier est digne de son salaire, et ils touchent le leur sur l'argent des petites cotisations ouvrières sans aucun scrupule de conscience. Les fonctions de secrétaire ne sont pas plus gratuites. Tandis que les ouvriers chôment, le secrétaire travaille, il travaille même d'autant plus que son travail est rémunéré. Le traitement et les indemnités payés au secrétaire du syndicat, pendant la même période, s'élèvent à 2.310 fr., soit un peu plus que la somme distribuée à toutes les familles des ouvriers en grève prises dans leur ensemble. Les collecteurs, — il faut bien que tout le monde vive, — ont touché de leur côté le 7 0/0 de l'argent qu'ils ont recueilli, savoir 281 fr. 30.

* *

Un projet d'application du socialisme. — M. Allemane vient de rédiger un plan de campagne socialiste qui nous permet d'apprécier comment les révolutionnaires espèrent arriver à s'emparer du capital et des moyens de production. Ce projet a été lu à la salle Favié et, naturellement, a été vivement applaudi par l'auditoire. En voici les principales dispositions :

Les délégués des fédérations syndicales, syndicats, groupements corporatifs, groupes d'études et bourses du travail de France et d'Algérie soumettent à leurs groupes respectifs le plébiscite suivant, afin qu'il soit prononcé par oui et par non sur chacun des articles et sur l'ensemble.

Par mesure transitoire et pour préparer l'affranchissement définitif du salariat, les règlements intérieurs d'ateliers, avec le droit d'embauchage et de débauchage, seront établis uniquement par les syndicats, pour être appliqués par les travailleurs employés dans chaque atelier.

Les travailleurs ne seront tenus, vis-à-vis du patron, qu'à l'exécution du travail sur le modèle et le plan donnés; le prix des travaux ainsi entrepris sera fixé par les syndicats et les fédérations de manière à réserver au patron un intérêt légal de 5 0/0 sur le montant des capitaux réels et non fictifs engagés par lui dans toute exploitation industrielle ou commerciale et sous la déduction des frais généraux justifiés.

En cas de désaccord sur la fixation du capital, le différend pourra être réglé par des arbitres choisis, en nombre égal, par le syndicat des travailleurs et le patron. —

L'arbitrage ne sera valable sur aucune autre question qui puisse toucher à la liberté des travailleurs. Dans ce cas, les syndicats prononceront seuls.

En cas de refus de la part des patrons, la grève universelle sera de droit, au jour qui sera ultérieurement fixé par les délégations des travailleurs.

Dès la proclamation de la grève universelle, qui sera suivie de la réforme sociale dans l'intégrité du programme socialiste-révolutionnaire, les mesures suivantes seront imposées : 1° mise hors la loi de tous les travailleurs réfractaires qui refuseraient de se soumettre au décret les affranchissant; 2° mise en commun de tous les moyens de subsistance dont disposent les travailleurs pour la répartition en être faite au prorata des charges de famille de chacun pendant toute la durée de la grève et jusqu'à l'organisation du travail effectif.

* * *

Les causes de l'infériorité du commerce français. — On écrit de la Turquie d'Asie que notre situation commerciale est très menacée dans cette région où nous avons, pendant si longtemps, occupé la première place. C'est l'Angleterre qui l'emporte sur toute la ligne; elle prend à ce pays des matières ou denrées de rapport comme les laines et les dattes et, en revanche, l'inonde de ses toiles de coton, de ses articles de Manchester; les Indes tiennent le deuxième rang avec le sucre, les épices, les tissus brochés; l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne et la Suisse occupent *ex æquo* le troisième, avec les draps, les demi-soies, les *yazma*, etc.; enfin, c'est grâce au sucre de Marseille que la France figure au quatrième.

L'infériorité de la France sur le marché de Bagdad tient à plusieurs causes qui dérivent directement de notre état social et de notre manque d'initiative :

1° Nos négociants assimilent cette ville aux capitales européennes en demandant au Consulat de leur trouver ici un représentant pour les cognacs, de leur créer un débouché pour les pianos, la carrosserie de luxe, les vélocipèdes, les corsets, etc. Ils doivent savoir que les habitants de Bagdad, en majorité musulmans, sont rebelles à tout ce qui, de près ou de loin, peut froisser leurs traditions religieuses, et que les juifs et les chrétiens ne sauraient aller à l'encontre de ce courant.

2° Nos négociants ne s'inspirent pas assez des goûts locaux, faute de tenir un compte suffisant des différences de latitude et de climat. Les seuls articles susceptibles d'écoulement sont fabriqués d'après des modèles invariables, très recherchés, c'est possible, sur d'autres marchés, mais sans aucune chance de succès dans ces parages. Si minces, si diaphanes qu'elles puissent être, les étoffes françaises destinées à l'exportation seront toujours trop épaisses pour des personnes exposées à la canicule. Les couleurs sombres, les demi-teintes mêmes ne sauraient convenir; elles cadreraient mal avec ce ciel clair durant neuf mois de l'année; c'est à peine si elles seraient de mise pendant la saison des pluies. Les étoffes pour dames ne seront jamais assez bariolées.

3° Nos fabricants font trop cher.

4° Nos négociants n'ont pas de représentants français ou tout au moins, européens sur place.

5° Notre commerce est tributaire des Compagnies anglaises de navigation pour le transport de ses marchandises, depuis que la Compagnie Ménier, du Havre, a cessé de trafiquer dans le golfe Persique. Nous n'avons aucun service entre Marseille et Bassorah. Une concurrence française serait à la fois : 1° un dérivatif à notre profit pour les laines, peaux, céréales, etc., de Bagdad et les dattes de Bassorah, produits d'un extrême bon marché dont, jusqu'à présent, la majeure partie est exportée à Londres; 2° une protection pour les sucres de Marseille, dont l'importation en Perse et dans la zone limitrophe est si menacée par la concurrence anglo-indienne.

Le Gérant : Paul Leloup.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

LE MOUVEMENT SOCIAL

LA MORALE DU « PANAMA ».

Les faits de corruption qui viennent d'être mis au jour, à propos de l'entreprise du Canal de Panama, ont provoqué, dans la masse du public, un profond étonnement suivi d'une vive indignation.

Pourquoi s'étonner?

Si la manifestation de ce sentiment est légitime, il faut reconnaître qu'elle dénote, chez le public, une certaine ignorance des choses de la politique et une certaine dose de naïveté. Ce qui s'est passé, à propos de Panama, se produit tout le long de l'année, à propos de cent autres entreprises. Une foule d'industriels et de négociants pourraient dire ce qu'ils ont dû payer, sous une forme ou sous une autre, pour obtenir une adjudication, ou une fourniture. Combien y en a-t-il qui, ne pouvant pas, ou ne voulant pas consentir à ces exigences, ont dû renoncer à concourir pour des adjudications! Ces faits sont connus dans le monde des affaires, on en parle couramment, car ces habitudes paraissent malheureusement être entrées dans nos mœurs.

Il est d'ailleurs apparent que presque tous les députés, sinon tous, savaient pertinemment que des sommes considérables avaient été versées à des hommes politiques à l'occasion des émissions du Panama. On le disait dans les couloirs, on désignait tel député et tel autre, ainsi que cela a été dit à la tribune, sans que personne ait protesté contre cette assertion.

En réalité, si une partie de la Chambre a manifesté son indignation, c'est bien plus à cause de la publicité donnée à ces faits qu'à cause de leur nature. On a condamné la révélation bien plus que la corruption.

Le sentiment de la majorité de la Chambre était évidemment qu'il valait mieux se taire que de dévoiler le mal au public. « Cela s'est fait sous tous nos régimes politiques; on aurait donc mieux fait d'étouffer l'affaire, » disait ces jours derniers, dans un salon, un sénateur, membre de l'Institut; tel est bien le sentiment de la plupart des hommes politiques.

Ce sénateur avait raison, en disant que ces actes de corruption se sont produits, en France, sous tous nos régimes, mais ce serait une erreur de croire que tous les régimes politiques quelconques leur sont également favorables.

Et ici, je n'entends pas établir une distinction entre la république et la momonarchie, car ce sont là, le plus souvent, de simples étiquettes. La vérité, c'est que nous sommes, en France, dans un état social qui favorise particulièrement ce genre de corruption, — quelle que soit d'ailleurs la forme politique, et qui le rend particulièrement grave.

Pour parler plus clairement, l'extension démesurée de la vie publique, qui caractérise notre état social, monarchiste ou républicain, est particulièrement favorable au développement de la corruption politique.

Nous trouvons naturel que chacun se précipite vers les fonctions publiques,

qu'on y cherche une carrière, un moyen d'existence, nous sommes fiers de l'encombrement des écoles conduisant au fonctionnarisme, nous sommes les premiers à dédaigner, comme inférieures, les professions usuelles; nous ne voulons rien tenter pour nous mettre en travers de ce mouvement qui tend à faire de la vie publique un métier, le métier le plus envié; et, après cela, nous venons nous étonner qu'on considère, qu'on traite la politique comme un métier, qu'on veuille en vivre, et en vivre par tous les moyens. Les affaires sont les affaires et nous sommes en vérité par trop naïfs.

Comme fiche de consolation, un député disait ces jours derniers : « Mais il se produit aux États-Unis des faits de corruption du même genre. » Voilà qui est encore vrai, mais la situation est bien différente. Il faut nous expliquer à ce sujet.

Comment les États-Unis sont à la fois le Paradis et l'Enfer des politiciens.

Aux États-Unis, les fonctions publiques sont aussi une carrière, un métier, dont on s'efforce de tirer le plus de revenus possible. Mais ce n'est pas, comme chez nous, la nation tout entière qui s'efforce d'y arriver, ce n'est pas, comme chez nous, toute la classe supérieure qui cherche à vivre de la politique et des carrières administratives. Dans ce pays, les professions les plus recherchées sont, au contraire, l'agriculture, l'industrie et le commerce; et l'on sait quel essor puissant, quel développement inouï les États-Unis ont donné à ces professions essentielles et vitales, que notre bourgeoisie dédaigne et déserte. Ce sont ces professions que la race anglo-saxonne adopte de préférence, et l'on sait que c'est cette race qui tient la tête aux États-Unis, qui exerce l'influence et qui imprime la direction sociale.

Au contraire, le type du politicien se recrute surtout parmi les émigrants de formation communautaire, principalement Irlandais, Allemands, Italiens, etc., pour lesquels les fonctions politiques et administratives ont plus d'attraits que les professions usuelles. On peut dire qu'aux États-Unis, les Anglo-Saxons vivent de leur travail et les Irlandais de la politique. « Aussi, dit M. Paul de Rousiers, dans son bel ouvrage « *La Vie Américaine* », l'influence des Irlandais s'affirme-t-elle hautement dans les affaires publiques, tandis qu'elle est très peu marquée dans les affaires privées. Mes lecteurs remarqueront que j'ai pu les conduire dans nombre de fermes, de manufactures, de banques, sans être amené à parler beaucoup des Irlandais. Au contraire, je ne puis aborder la vie publique sans constater la grande place qu'ils y tiennent... Ils ont conquis politiquement la ville de New-York; ils occupent une place importante dans le groupe des politiciens dont elle subit le joug; ils forment le gros de l'armée que ceux-ci conduisent aux urnes et au moyen de laquelle ils assurent leur domination. Tout le monde a entendu parler du *Tammanny Ring*, célèbre par les extraordinaires concussions de ses membres (voilà le pendant du Panama). Or l'origine du Tammanny Ring se trouve dans une association irlandaise. Aussi sa puissance a-t-elle toujours été en se développant avec les progrès de l'immigration, surtout de l'immigration irlandaise (1) ».

Le politicien américain est donc bien différent du politicien français : chez nous, il se recrute dans la classe élevée, dans la bourgeoisie, dans l'élite de la nation, tout ce qui monte va à la poli-

(1) *La Vie américaine*, p. 577.

tique et à l'administration; aux États-Unis, au contraire, il se recrute dans la classe inférieure. « Le politicien américain est un raté de la vie privée, c'est le rebut de la culture, de l'industrie et du commerce, l'homme incapable, ou peu désireux de vivre de son travail, n'ayant pas pu, ou pas voulu se créer une affaire à lui; son affaire, son *business* sera la politique. Il en fera comme d'autres font de l'épicerie, ou de l'élevage, pour vivre (1). »

Cette différence de recrutement du politicien américain et du politicien français amène, au point de vue social, des conséquences bien différentes. En France, nous sommes livrés sans défense aux politiciens, sans autre moyen de résistance qu'une révolution violente, — qui d'ailleurs ne fait que changer le personnel politique, sans modifier l'état des choses. Comment pourrions-nous résister, en effet, puisque les situations politiques et administratives sont entre les mêmes mains qui détiennent la richesse? La bourgeoisie tient à la fois le pouvoir et l'argent. La nation est impuissante contre ces deux forces coalisées.

Aux États-Unis, il en est tout autrement. Les professions usuelles étant plus recherchées et plus considérées que la politique comptent, dans leur sein, toute la partie saine et vive de la nation, toute la partie entreprenante et, par voie de conséquence, la masse des hommes qui ont fait leur fortune ou qui sont en voie de la faire. Et comme les fils de ces hommes ne deviennent pas fonctionnaires, ainsi qu'il arrive chez nous, mais restent fidèles aux professions usuelles, ces dernières renferment, au plus haut degré, l'élite de la société américaine.

Alors voici ce qui se passe :

Tant que les dilapidations des politiciens ne dépassent pas une certaine mesure; tant que l'ordre extérieur, — l'ordre nécessaire au travail et aux affaires, — n'est pas trop troublé, tant qu'il n'y a que plaie d'argent, l'Anglo-Saxon laisse faire, estimant que son temps, — qui est de l'argent, — est trop précieux pour qu'il le perde à épurer ses administrations publiques. Il sait qu'on le vole, mais il sait aussi qu'il est assez riche pour payer, à ce prix, des hommes, qui, somme toute, le débarrassent du métier peu enviable de faire de la politique.

Mais si les dilapidations vont trop loin, surtout, si l'ordre matériel est troublé par les luttes entre politiciens, alors l'Anglo-Saxon estime qu'il y a avantage et intérêt à intervenir, que le résultat en vaut le temps. Et, il intervient, par un coup net et rapide, à la façon anglo-saxonne, en homme qui veut terminer l'affaire promptement, à coup sûr et sans demi-mesures.

C'est ainsi qu'il a mis fin aux désordres politiques en Californie, dans le Colorado, dans la Pensylvanie, dans la Nouvelle-Orléans contre la Maffia italienne, à New-York contre le Tammanny Ring, etc., etc. Il a appliqué la fameuse loi de Lynch.

On sait comment, au moment de l'exploitation de l'or, la Californie et, en particulier San Francisco, furent la proie d'une bande de politiciens, qui vivaient non seulement du pillage des fonds publics, mais de l'assassinat. Ils régnaient par la terreur. Ils avaient nommé, comme chef de la police, un certain James Casey, qui avait subi plusieurs années d'emprisonnement à New-York.

Quand les choses furent à ce point, un comité de vigilance se constitua spontanément à la suite d'un meeting: 2.400 hommes y adhérèrent et s'armèrent. Ils parcoururent la ville, s'empa-

(1) *La Vie américaine*, p. 572.

rèrent de Casey et des principaux politiciens, les jugèrent et les exécutèrent. Le Comité fonctionna pendant trois mois; après quoi, ayant rétabli l'ordre, il prononça lui-même sa dissolution, et chacun, — ce qui est bien caractéristique, — retourna à ses affaires.

A la Nouvelle-Orléans, une bande d'Italiens, la Maffia, avait mis la main sur les pouvoirs publics, faisait régner la terreur et ne reculait pas devant l'assassinat; on sait comment ils furent pris et lynchés, par une justice sommaire.

A New-York, les exploits de l'association de politiciens connue sous le nom de *Tammanny Ring* furent également arrêtés par l'intervention des citoyens. « A la suite de plusieurs meetings, on nomma un comité de vigilance choisi parmi les citoyens honnêtes, pour examiner les comptes de la ville, et, finalement, les administrateurs les plus compromis se virent obligés d'abandonner leurs postes.... et New-York fut débarrassée pour quelques années du régime auquel elle avait été soumise.

« Mais le comité de vigilance, connu sous le nom de comité des *Soixante-dix*, ne devait pas rester éternellement en fonctions. Composé de gens d'affaires ayant peu de loisirs, étrangers pour la plupart aux organisations politiques, il était plus propre à briser, dans un moment de crise, la puissance du *Tammanny* qu'à prendre en main l'administration de la ville (1). » Il prononça sa dissolution, montrant ainsi qu'il était composé de gens d'affaires et non d'ambitieux politiques.

Ne jugeons pas ces comités de vigilance d'après nos idées et nos mœurs, — et j'ajoute, pour rassurer mes lecteurs, que nous n'avons pas les mœurs qui pourraient permettre la création de cet organisme en France. « La plupart du temps, dit encore M. de Rousiers, dans les villes où il existe, le lynchage est entouré de sérieuses garanties; ce n'est pas un jury de hasard, qui prononce la peine capitale, mais un *comité de vigilance* permanent, composé de citoyens honorables, jugeant en équité des criminels sur la culpabilité desquels il ne peut s'élever aucun doute. Non seulement il poursuit directement les malfaiteurs, mais il réforme les jugements de la justice officielle, quand ils lui paraissent entachés d'une erreur grave. Le comité de vigilance tient donc la place d'une véritable juridiction; il n'est pas reconnu en droit, mais il est admis en fait, et les bons citoyens mettent leur confiance en lui parce qu'il ne se laisse pas corrompre (1). »

Le remède au mal.

Du fait que la plus grande et la plus puissante partie de la nation américaine dédaigne la carrière politique, résulte encore un autre mode de garantie contre les politiciens; et celui-là est plus constant, plus régulier; il serait beaucoup plus à notre portée, si nous le voulions bien. Le voici. Tous ces hommes positifs et indépendants, qui se tiennent ordinairement en dehors de la politique, n'ont aucune disposition, tant s'en faut, à être partisans de l'accroissement des fonctions et des pouvoirs de l'État : c'est pourquoi ils veillent à se jeter accidentellement et avec une intensité supérieure alors à celle des politiciens, dans toute l'agitation du vote pour le renouvellement des gouvernements, afin de mettre à la porte le parti politique qui a pu pousser trop loin l'intervention de l'État. C'est précisément ce qu'on vient de voir dans les récentes

(1) Paul de Rousiers, *la Vie Américaine*, p. 581.

(1) *La Vie américaine*, p. 591.

élections aux États-Unis. En France, au contraire, il est curieux de voir comment tous les groupes sociaux, parce qu'ils aspirent tous au Pouvoir, aux bénéfices des fonctions publiques, conspirent à accroître la puissance de l'État, même ceux qui font une opposition acharnée au gouvernement du moment et se déclarent opprimés par son omnipotence.

De là vient que l'action des politiciens, aux États-Unis, est entravée avant tout par l'étroite limitation des pouvoirs publics, qui ne disposent ni d'une armée nombreuse, ni d'un grand nombre de fonctionnaires, ni de cette centralisation administrative qui, chez nous, rattache tout à l'État.

Dans ces conditions, l'influence des politiciens est réduite à son minimum : c'est un mal qui entame à peine l'épiderme. Le politicien ne menace pas plus la vitalité des États-Unis que le phylloxéra ne menace la vitalité de la vigne américaine.

Mais il n'en est pas de même chez nous, où, d'une part, les citoyens ont perdu toute initiative, et où, d'autre part, les mailles de la centralisation administrative ont été étroitement serrées par Louis XIV, par la Révolution et par l'Empire. Dans un pays comme le nôtre, où la vie publique a acquis un tel développement, où elle domine si étroitement la vie privée, la moindre corruption dans les organismes du pouvoir public est un danger grave pour toute la constitution sociale. La société française ne peut pas plus résister à la corruption politique que la vigne française ne résiste au phylloxéra ; elle n'est plus assez saine ; elle n'a plus assez de vitalité.

Et voyez comme l'affaire du Panama met bien en évidence l'impuissance des citoyens à prendre en main la défense de leurs intérêts. Au fond, la difficulté est d'ordre privé et devrait être résolue par l'initiative privée.

De quoi s'agit-il?

Des actionnaires ont placé de l'argent dans l'entreprise du Panama. Ils estiment que cet argent a été dilapidé, que les travaux ont été faits dans de mauvaises conditions et qu'une partie des sommes versées ont été données indûment à des hommes politiques, abusant de leur situation. C'était donc à ces actionnaires à intenter une action devant les tribunaux.

Or, un groupe d'actionnaires a voulu suivre cette voie; il a même formé un comité, — pas de vigilance, mais de revendication : — à sa tête, il a placé un actionnaire, sous-intendant militaire en retraite. Ce dernier a fait démarches sur démarches, écrit lettres sur lettres, pour se faire communiquer le dossier de l'affaire.

Il n'a rien obtenu.

Pourquoi?

Parce que la justice, — lente et boiteuse, — était intervenue, avait nommé un liquidateur, et que justice et liquidateur faisaient traîner l'affaire en longueur, pendant de longs mois, au grand détriment des intérêts des actionnaires, des seuls, des vrais propriétaires, des seuls, des vrais intéressés, qui voyaient peu à peu leurs titres de propriétés se convertir en papiers sans valeur, et tout l'outillage du Panama se convertir en ferraille.

Les actionnaires ont manqué d'une initiative assez hardie.

Le tribunal a failli à la justice, en refusant aux intéressés l'exercice de leur droit, et en faisant traîner les choses en longueur.

Enfin, les revélations faites à la Chambre sont venues transformer cette situation, déjà si embrouillée, en un scandale public dont on ne sait plus comment sortir.

Si, du moins, cette triste affaire avait pour résultat de diminuer la confiance

exagérée que nous avons dans les hommes politiques, le mal serait presque un bien, car la défiance à l'égard du politicien est le commencement de la sagesse.

La sagesse complète serait de ne plus considérer les situations politiques et administratives comme les plus honorables et les plus enviables.

Edmond Demolins.

L'ESPRIT NOUVEAU DE LA JEUNESSE FRANÇAISE.

Suivant l'expression de M. de Vogüé, on commence à entendre « le bruit d'ailes de l'esprit nouveau ».

Il n'est plus possible de l'ignorer, un esprit nouveau, des tendances nouvelles se manifestent, et c'est parmi la jeunesse que ce mouvement se produit. Ce symptôme n'en est que plus significatif, car la jeunesse porte en elle l'avenir; elle est le germe grandissant qui s'épanouira demain.

Et quel est cet esprit nouveau?

C'est ici que commence la difficulté, car il est vague et flottant; il se cherche lui-même et a quelque peine à se dégager.

Et cependant les interprètes ne lui manquent pas : M. de Vogüé, M. Maurice Barrès, M. Paul Desjardins, M. Édouard Rod sont les plus célèbres. Toute une pléiade de jeunes Revues et de Revues jeunes, dont les plus anciennes ont deux ou trois ans, suivent ce mouvement. J'en ai la liste sous les yeux et j'en compte jusqu'à trente-six, à Paris et en province, car la province entre à son tour dans ce mouvement. Ces Revues ont, pour rédacteurs, des jeunes gens, et recrutent surtout leur public parmi la jeunesse. L'une d'elles caractérise ainsi l'esprit qui les anime toutes : « Nos tendances? Mais les voici : incursion dans le domaine de l'Idéalisme le plus pur, dans le Rêve; réaction vigoureuse contre le Naturalisme et le Parnassisme.»

Cette définition ne nous apprend pas grand'chose.

Interrogeons les chefs du mouvement : « Devenus néo-idéalistes par inclination, écrit M. Édouard Rod, les jeunes hommes de notre génération se dégagèrent peu à peu du maître, Émile Zola, pour lequel ils gardent l'admiration due au génie, et se groupèrent, non pas en école, mais en une phalange pour laquelle le champ littéraire se circonscrivait à la pensée, aux sentiments. » L'esprit nouveau serait donc une réaction littéraire contre le naturalisme. Il est cela, mais il est plus que cela. Essayons de nous en rendre compte.

Je ne crois pas me tromper, en affirmant que l'ouvrage qui, dans ces derniers temps, a exercé sur la jeunesse l'influence la plus profonde et la plus vive est « *le Disciple* », de M. Paul Bourget; c'est du moins ce que m'ont affirmé plusieurs jeunes gens et ce que j'ai constaté moi-même en parcourant quelques-unes des Revues dont je viens de parler. Si cet ouvrage a eu autant d'influence, c'est précisément parce qu'il condensait, qu'il résumait, sous une forme remarquable, les idées et les préoccupations flottantes parmi la jeunesse d'aujourd'hui. Il n'était que l'expression de ses idées; mais, d'autre part, il leur donnait un corps, une formule

Dès la préface, on s'aperçoit que ce livre est un manifeste et un manifeste adressé à la jeunesse : « *A un jeune homme* », tel est son titre. « As-tu un idéal, mon frère, lui dit-il, plus d'idéal que nous, — de la foi, plus de foi que nous, — de l'espérance, plus d'espérance que nous? Si c'est oui, donne-

moi la main, et laisse-moi te dire : Merci. »

Et aussitôt après, l'auteur flétrit avec énergie deux types de jeunes gens, qui sont devant la jeunesse « comme deux formes de tentations également redoutables et funestes » : l'épicurien brutal et scientifique, « qui n'a que lui-même pour dieu, pour principe et pour fin,... qui s'appelle volontiers « fin de siècle, et qui n'est qu'une machine à plaisir » : l'autre, l'épicurien intellectuel et raffiné, « nihiliste délicat, qui, à vingt-cinq ans, a fait le tour de toutes les idées, qui n'a jamais cru et ne croira jamais à aucune religion ; le bien et le mal, la beauté et la laideur, les vices et les vertus lui paraissent des objets de simple curiosité. »

Et il ajoute : « Si j'ai écrit ce livre, c'est pour te montrer, à toi qui n'es pas encore ce jeune homme, enfant de vingt ans chez qui l'âme est en train de se faire, ce que cet égoïsme-là peut cacher de scélératesse au fond de lui ! Ne sois ni l'un ni l'autre de ces deux jeunes gens, toi mon jeune frère ! Ne sois ni le positiviste brutal qui abuse du monde sensuel, ni le sophiste dédaigneux et précocement gâté qui abuse du monde intellectuel et sentimental. » Et comme conclusion : « Exalte et cultive en toi ces deux grandes vertus, ces deux énergies en dehors desquelles il n'y a que flétrissure présente et qu'agonie finale : l'amour et la volonté. »

Telle est la Préface. Quant au volume, c'est l'histoire d'un jeune homme, disciple d'un philosophe pour lequel le surnaturel, l'âme, la vertu et le vice ne sont que des mots vides de sens. Par une pente naturelle et fatale, ce jeune homme en arrive à commettre, de sang-froid et en raison de ses théories philosophiques, les actes les plus malhonnêtes et, finalement, le crime le plus odieux.

On voit qu'il est impossible d'accuser plus hautement l'intention morale de l'œuvre. Tel est le livre qui a excité dans la jeunesse d'aujourd'hui un si vif enthousiasme. Évidemment, il y a là un symptôme et la manifestation très nette d'un état d'esprit nouveau, d'autant plus que ce livre est un des grands succès de librairie de notre temps et qu'il a fondé la réputation de son auteur.

Et ce livre n'est pas un acte isolé : dans ses *Sensations d'Italie*, M. Bourget poursuit la même œuvre de relèvement moral. Il cherche chez les peintres ombriens « ce qui deviendra l'insoluble problème du cœur humain : le combat entre les besoins chrétiens et les appétits du paganisme ». Il revient du voyage tout pénétré « de cet appétit des choses éternelles, la plus antique, la plus sûre garantie de nos destinées d'outre-tombe. » Et il termine ainsi : « Ce n'est pas sans raison que les Pères de l'Église, qui restent les princes des psychologues et des moralistes, malgré le fatras microscopique de notre science actuelle, ont comparé la vie humaine à un voyage, et l'homme qui doit mourir à un passant qui s'achemine vers sa fixe demeure [1]. »

Ces deux livres ont fait école. Je ne ne crois pas me tromper, en disant que la brochure de M. Paul Desjardins, *le Devoir présent*, en dérive directement. La filiation est manifeste.

Comme M. Paul Bourget, M. Paul Desjardins est un jeune ; comme lui, il vient d'entrer en campagne, pour susciter le réveil moral, pour grouper les compagnons de la vie nouvelle. J'ai voulu assister dernièrement à une conférence qu'il donnait, — le lieu est caractéristique, — dans un temple protestant ; il l'aurait aussi bien donnée dans une église catholique, si on la lui avait ou-

[1] *Sensations d'Italie*, 132 et 137.

verte. Un passant qui serait venu là par hasard aurait cru entendre un ministre du culte et non un laïque; un membre d'une œuvre religieuse et non un professeur de l'Université, un rédacteur du *Journal des Débats*, du *Figaro*. J'indique ces contrastes, parce qu'ils sont tout à fait expressifs de l'état d'esprit nouveau que j'essaye de dégager, parce qu'ils en montrent bien le caractère spontané.

Le Devoir présent de M. Paul Desjardins marque la transition du conseil à l'action. C'est un appel non déguisé pour grouper tous les adeptes du « réveil moral », pour les constituer en une église, mais en une église sans dogme. « L'impossibilité réelle ou prétendue de croire aux dogmes, dit-il, deviendrait pour certains une décharge du devoir lui-même, et ils nous échapperaient par des arguments théoriques : ce qu'il ne faut pas. Chrétiens ou non chrétiens, comme il est pour nous des obligations communes il doit être une foi commune aussi. »

Et que vont faire les adeptes de réveil moral, quand ils seront ainsi groupés? M. Paul Desjardins nous en dit quelque chose. On se proposera pour but « la pacification de la conscience par la vie meilleure ». On se fera de l'obéissance au devoir un principe absolu, supérieur à tous les autres, antérieur même à la poursuite de la vérité spéculative. On aura foi aux destinées de l'humanité et on travaillera avec confiance et amour au progrès commun. On travaillera à « défaire en partie le mal que la littérature a fait depuis quarante ans ». On avertira les simples « que le phénoménisme pur n'aboutit qu'au bégaiement et à la tautologie, et qu'il reste du mystère dans le monde, en telle façon que nous y sommes plongés; — que le scepticisme et l'ironie, d'autre part, ne sont qu'une fin de non-recevoir et un aveu d'incompétence devant la vie, dont il n'y a pas plus lieu de se parer que des autres faiblesses de l'esprit. »

On ne se contentera pas de bien penser; on s'efforcera de bien agir. On fera des conférences et des publications; on s'associera aux tentatives d'améliorations sociales, à tous les efforts tentés en vue du bien public et de la morale. Ce n'est pas tout. On « voisinerait avec les ouvriers aux mains rudes », on travaillerait à « faire accéder les humbles aux périls et à la noblesse de la responsabilité » ; on combattrait le socialisme comme attentatoire à la liberté; on tâcherait « que l'État n'assume pas les risques, les mérites, la quantité d'énergie qui sont le lot des individus ».

Tels sont les points principaux du programme ; je n'ai pas l'intention de l'apprécier et de le discuter. Il me suffit, pour l'instant, de constater qu'il existe un mouvement, une tendance, qu'un esprit nouveau se fait jour parmi la jeunesse et que cet esprit tend à réhabiliter, en dernière analyse, le sentiment du devoir social. Que ce sentiment soit encore vague, flottant, indécis, c'est ce qui ne ressort que trop et de la lecture des jeunes Revues et des œuvres que nous venons de citer (1).

***

Ce serait une grave erreur de croire que cet état d'esprit nouveau est d'ordre purement littéraire. Il paraît être la conséquence d'une crise grave que traverse actuellement la bourgeoisie et qui pèse plus particulièrement sur la jeunesse. Nous sommes arrivés au bout d'une expérience, et, il faut le dire, d'une expérience qui a complètement manqué, et nous tombons du haut d'une

(1) Ce mouvement a été très bien analysé dans un ouvrage qui vient de paraître : « *Nouvelles tendances en littérature et en religion*, » par l'abbé F. Klein. Lecoffre.

série d'illusions entretenues depuis un siècle.

L'illusion de la politique, qui devait nous donner la liberté, l'égalité, la fraternité et qui nous laisse en face de l'instabilité, des compétitions et de la tyrannie des partis et des clans.

L'illusion de la science, qui devait tout expliquer et tout remplacer, et qui, en dernière analyse, laisse l'homme, tout penaud, en face de grands inconnus dont elle ne peut deviner l'énigme.

L'illusion de l'irréligion, qui, malgré tous ses efforts, n'a pu effacer l'âme humaine, satisfaire son besoin d'espérance et supprimer le grand problème de l'au delà.

Enfin, l'illusion sociale, qui nous faisait croire que l'avènement de la bourgeoisie avait fermé pour toujours l'ère des révolutions et des revendications. Et voilà que nous assistons à la levée en masse d'un quatrième État, qui se dresse menaçant devant la bourgeoisie et veut l'exproprier.

La perte de cette illusion est peut-être la plus dure, c'est celle qui frappe le plus directement et qui trouble le plus complètement la jeunesse, parce qu'elle se sent atteinte dans ses projets et dans ses moyens d'établissement.

Jusqu'ici la bourgeoisie avait accaparé à peu près pour elle seule les nombreuses carrières civiles et militaires de nos administrations. Elle avait même su en augmenter le nombre d'année en année, au point que chacun croyait pouvoir prétendre à une de ces fonctions si enviées. Mais voilà que, des couches profondes de la société, montent chaque année d'innombrables candidats, s'éloignant avec enthousiasme du métier paternel pour se précipiter vers les écoles et vers les examens et disputer ces mêmes situations à ceux qui prétendaient les détenir de père en fils, comme un patrimoine.

Ce qui est plus grave, c'est que cette jeunesse, ayant été soumise au chauffage scolaire, qui est la préparation nécessaire à ces sortes de carrières, se trouve inapte à toute autre situation, à toutes les professions dans lesquelles l'homme doit déployer tant soit peu d'initiative. Tout lui manque donc à la fois.

Représentez-vous un jeune homme entrant dans la vie à un pareil moment. Manifestement, il a perdu ses illusions, il n'a plus la même confiance dans tous les faux dogmes auxquels ont cru ses aînés; il est prédisposé à entendre d'autres exhortations, à prendre une autre voie.

Mais laquelle?

On lui crie, avec M. Paul Bourget : « Exalte et cultive ta volonté! » Fort bien; mais il n'y est guère préparé par l'éducation qu'il a reçue. On l'a précisément formé par une méthode qui détruit consciencieusement la volonté; et on l'a préparé à des situations qui exigent non la volonté, mais la dépendance, la subordination, l'abdication de tout ce qui est spontané dans l'homme : on l'a uniquement préparé à être ou un fonctionnaire, ou un militaire, ou un employé d'administration.

On lui dit encore : « Il faut pratiquer le devoir social. » Fort bien; mais où est-il? On lui dit de « voisiner avec les ouvriers, de leur faire des conférences ». Mais que pourrait-il bien leur dire, ce jeune homme qui est tout aussi malade, plus malade qu'eux, car il est, plus qu'eux, en dehors des conditions naturelles de la vie. Le mal social, c'est lui : c'est de lui, c'est par lui que la société souffre. Elle souffre de ce que cette jeunesse, qui a la prétention d'être l'élite, s'est détournée du travail, des professions essentielles, pour vivre des professions de luxe, qui, lorsqu'elles prennent un trop grand développement, sont nuisibles et ruineuses pour un pays.

Voilà ce qu'auraient dû voir et comprendre, voilà ce qu'auraient dû dire les écrivains qui se sont donné la mission d'éclairer et de diriger cette jeunesse. Tout au contraire, ils exaltent hautement l'œuvre de la bourgeoisie tout en constatant son échec, ce qui paraîtra bien peu philosophique pour des écrivains qui se donnent comme psychologues.

« De cette génération dont je suis, dit M. Paul Bourget, et que soulevait ce noble espoir de refaire la France, je ne peux pas dire qu'elle ait réussi. Ce ue je sais, c'est qu'elle a beaucoup travaillé. »

Et comment a-t-elle travaillé? Qu'a-t-elle produit? Écoutez la suite. « Oh! la brave classe moyenne, la solide et vaillante bourgeoisie que possède la France! Qu'elle a fourni, depuis ces vingt ans, d'officiers laborieux, cette bourgeoisie, d'agents diplomatiques habiles et tenaces, de professeurs excellents, d'artistes intègres (1)! ». Et c'est tout.

Le malheur, c'est que, pour relever un pays, il ne suffit pas que la classe supérieure produise des militaires, des fonctionnaires et des artistes; il faut surtout qu'elle produise des patrons capables de diriger, et de développer l'agriculture, l'industrie et le commerce, en un mot le travail, le vrai travail national. Voilà, monsieur Bourget, ce que cette bourgeoisie n'a pas produit et ce dont elle est malade. L'idéal de tout bourgeois est de déserter le plus tôt possible ses fonctions patronales et de pousser ses fils vers les carrières libérales et les fonctions publiques.

M. Bourget, qui constate l'échec de la bourgeoisie, en rend responsable l'État. Il est navré quand il songe « au peu qu'ont fait pour elle les hommes au pouvoir, — combien nous avons tous été abandonnés à nous-mêmes, l'indifférence où nous ont tenu ceux qui dirigeaient les affaires et à qui jamais l'idée n'est venue de nous encourager, de nous appuyer, de nous diriger (1). »

M. Bourget est ingrat et injuste envers l'État. Mais si, depuis un siècle, cette bourgeoisie vit, en travaillant de moins en moins, à qui le doit-elle, sinon à l'État qui a prodigué à ses fils toutes les faveurs du budget; qui a, d'année en année, augmenté démesurément ce budget pour assouvir, sans le satisfaire, le besoin de fonctionnarisme qui domine toute notre jeunesse bourgeoise. Il a été pour elle un père et un père prodigue, son vrai père nourricier. Comment, après cela, M. Bourget peut-il dire que l'État n'a jamais songé « à l'encourager, à l'appuyer, à la diriger? » Il ne l'a fait que trop; il n'est que trop sorti de sa mission, et si le peuple fait entendre aujourd'hui ces revendications qui effrayent la bourgeoisie, c'est précisément parce qu'il veut, à son tour, être « encouragé, appuyé, dirigé », comme l'a été la bourgeoisie. Il réclame à son tour le partage des dépouilles, oubliant qu'il n'y aura plus de dépouilles lorsque tous les producteurs seront transformés en consommateurs.

Je reçois à l'instant un nouveau volume d'un des chefs de la jeune pléiade, M. Maurice Barrès, intitulé : « *L'ennemi des lois.* » Il apporte sa note au concert que font entendre les jeunes réformateurs. Le héros du livre, qu'on nous donne comme représentant l'état d'esprit de la jeunesse actuelle, est ennemi de toute loi et de toute contrainte : « Je m'accuse, dit-il, de désirer le libre essor de toutes mes facultés et de donner son sens complet au mot *exister*. Homme et homme libre, puissé-je accomplir ma destinée, respecter et favo-

(1) *Le Disciple*, préface.

(1) *Le Disciple*, préface.

riser mon impulsion intérieure, sans prendre conseil de rien du dehors. Nulle dépendance, une vie aisée, l'entière harmonie avec les éléments, avec les autres hommes et avec notre propre rêve, voilà quel besoin m'agite, et le satisfaire, c'est toute ma conviction (1). »

Et plus loin : « Pour aider à la réfection de l'ordre social, vous ne sauriez mieux faire que désirer le mieux. Prendre un sentiment net des côtés par où nous blesse la Société actuelle, la renier en soi! Oh! que chacun fasse cette tâche, et ce sera le monde transformé! »

Ce qui éclate dans ces lignes, c'est bien la désillusion dont nous venons de constater les causes; mais c'est, en même temps l'impuissance à indiquer le remède au mal, à montrer la voie dans laquelle la jeunesse doit s'avancer. L'auteur d'ailleurs ne dissimule pas son impuissance, car il ajoute aussitôt après qu'il « ignore ce qui se substituera à l'état de choses actuel (2). » — « Je l'ignore, quoique j'en sois fort curieux. Entraîné à détruire tout ce qui est, je ne vois rien de précis à substituer là. C'est la situation d'un homme qui souffre de brodequins trop étroits : il n'a souci que de les ôter. De toute sincérité, je me crois d'une race qui ne vaut que pour comprendre et désorganiser (3). »

Cependant, à la fin de l'ouvrage, l'auteur veut arriver à une solution précise, et voici tout ce qu'il trouve : « Réaliser une sensibilité qui corresponde à notre compréhension, mais non pas édifier un système nouveau, telle serait la solution (4). »

Les jeunes gens qui produisent de pareilles œuvres et ceux qui les goûtent sont manifestement des esprits malades, des âmes qui souffrent. Et si nous voulions résumer d'un mot la cause profonde de leur mal, nous dirions que c'est « l'oisiveté ». Cette jeunesse souffre d'être sortie depuis un siècle des voies du travail. Elle est le produit naturel d'une société qui façonne les jeunes esprits par le chauffage scolaire et pour les professions qui exigent le moins d'effort et de responsabilité; qui fabrique, à haute dose, des pédants, des cuistres, ou des mandarins.

Jeunes gens de la bourgeoisie, votre long rêve est fini; réveillez-vous! Détournez-vous des rhéteurs et des psychologues, regardez la vie en face et voyez-la telle qu'elle est : une dure épreuve dont on ne triomphe que par l'effort, la responsabilité, l'initiative, en un mot par le travail... vrai.

J. Moustier.

(1) *L'Ennemi des lois*, p. 22. 23. Perrin.
(2) *Ibid.*, p. 35. 36.
(3) *Ibid.*, p. 25. 26.
(4) *Ibid.*, p. 279.

LES HOMMES QUI S'ÉLEVENT.

Grover Cleveland, lord Glascow, et Jay Gould.

Le nouveau président des États-Unis, M. Grover Cleveland, et celui de la Nouvelle-Zélande, lord Glascow, sont deux exemples bien frappants de l'aptitude à s'élever que la formation anglo-saxone imprime aux individus.

Grover Cleveland est né, dans le New-Jersey, de parents très pauvres. Son père était ministre de l'Église protestante. Il eut neuf enfants, dont Grover Cleveland était le cinquième. Les familles aussi nombreuses ne sont pas rares dans un pays où les parents n'ont pas à constituer des dots à leurs enfants et à les établir. Un jeune homme, qui, à l'âge de vingt et un ans, n'est pas en état de subvenir lui-même à ses besoins est disqualifié. Mais on se met bien plus tôt au travail, même dans la bourgeoisie, lorsque

les parents se trouvent dans une situation modeste. Ce fut le cas de Cleveland, qui, dès l'âge de huit ans, entra dans une épicerie comme garçon de courses. C'était là un métier bien humble pour le fils d'un pasteur : mais il ne faut pas en juger avec nos idées françaises. N'oublions pas qu'aux États-Unis, on considère qu'il n'y a pas de sot métier; là, le jeune homme prend, sans hésiter, la première situation qui se présente, pour ne pas perdre de temps, et avec l'idée bien arrêtée de l'abandonner dès qu'il trouvera l'occasion d'embrasser une profession plus avantageuse.

C'est bien ce que pensait Cleveland, car nous le voyons employer toutes les soirées dont il pouvait disposer à apprendre le latin, le calcul et à compléter le rudiment d'instruction qu'il avait reçue sur les bancs de l'école communale. Son père lui servit de professeur.

Mais ce dernier étant mort à cette époque, les enfants les plus âgés durent travailler encore plus pour soutenir leur mère et leurs petits frères. Afin d'augmenter son faible salaire, le jeune Cleveland tâche de se rendre de plus en plus utile dans son épicerie. « En plus des courses, il balayait toute la maison, cassait du bois, allumait les feux, puis, tandis que les autres employés servaient la clientèle dans une salle chauffée, il partait en courses avec les doigts chargés de paquets et sans pardessus. Il fait très froid dans l'Amérique du Nord en hiver (1). »

Mais il ne perdait pas de vue son objectif. Pour lui, ce métier n'était qu'un moyen d'arriver à un autre plus relevé et plus lucratif. Aussi, le soir, continue-t-il à travailler avec ardeur. Rentré chez lui, il veille jusqu'à minuit, lisant les ouvrages de la bibliothèque de son père. Ceux-ci bientôt ne lui suffisent plus et il va en emprunter chez les voisins et les amis. On éprouve de l'estime et de l'admiration pour le courage avec lequel cet enfant s'efforce, tout seul, par l'énergie de sa volonté, de gravir les échelons difficiles de la vie.

Mais la formation du jeune Anglais ne se fait pas, exclusivement, dans les livres; il ne songe pas seulement à développer son cerveau, mais aussi ses muscles : l'homme tout entier. Aussi Cleveland trouve-t-il encore le temps de s'adonner aux exercices du corps qui tiennent une si grande place dans la formation de cette race.

C'est ainsi qu'il arriva à dix-sept ans. Comme le constate son biographe, il n'avait alors « ni diplôme d'honneur, ni parchemin indiquant qu'il avait passé un examen quelconque »; mais tout ce qu'il savait il le savait bien, parce qu'il l'avait lui-même appris par un effort soutenu et avec l'âpre désir de réussir. Et qui dira que la science ainsi acquise n'est pas plus réelle que celle qui vous arrive, presque sans effort personnel, et par le moyen d'un chauffage artificiel? Science de surface sitôt oubliée qu'apprise et dont un diplôme déguise mal l'insuffisance.

C'est alors qu'un de ses oncles le trouva assez instruit pour entrer dans son étude d'avoué. Cependant il quitta avec regret son épicerie, où il était premier commis et où il avait l'espoir de devenir patron; preuve bien manifeste que ce métier, en lui-même, ne lui paraissait pas moins honorable que celui de légiste. Voilà encore une appréciation qui est bien contraire aux idées que nous nous faisons de la hiérarchie des professions!

Quoi qu'il en soit, il accepta l'offre de son oncle, et c'est ainsi qu'il entra, à Buffalo, dans l'étude de MM. Rogers Bowen et Rogers. C'est là qu'il apprit le

(1) Biographie de M. Cleveland par M. Alberty, publiée dans le *Figaro*.

droit, car, — et c'est encore un trait caractéristique, — le droit, comme toute chose, s'apprend bien plus par la pratique que par l'école. Il put ainsi se faire admettre, en 1859, au barreau, et trois ans après, il était nommé *assistant attorney* à Buffalo, c'est-à-dire substitut du procureur. Il ne tarda pas à devenir un des premiers avocats de l'État de New-York, puis maire de sa ville. Il fut appelé à cette situation par les deux partis politiques désireux de rétablir la paix qui avait été troublée et bien qu'il ne briguât pas cet honneur. Il s'acquitta si bien de sa charge, qu'en 1882 il fut élu au poste de gouverneur de l'État de New-York par une majorité sans précédent de près de deux cent mille voix, et, peu après, Président de la République pour la première fois. On sait comment il vient d'être réélu à cette haute fonction.

L'exemple du Président ou Gouverneur de la Nouvelle-Zélande n'est pas moins intéressant à signaler. Les journaux nous apprennent qu'une grande fête vient d'avoir lieu à Wellington, au collège catholique tenu par les Pères Maristes. Cette cérémonie fut rehaussée par la présence de lord Glascow, de lady Glascow accompagnés de toute leur famille. Le cortège du gouverneur comprenait en outre, avec leurs femmes, le ministre général des postes et le ministre de l'instruction publique. Lord Glascow prononça un grand discours, dans lequel il affirma l'importance de l'éducation religieuse. Prenant ensuite le ton familier, il raconta comment il avait dû s'élever lui-même par son travail. Il dit qu'il avait commencé, dès l'âge de treize ans, par être mousse sur un navire et qu'il avait dû apprendre seul tout ce qu'il savait. En citant cet exemple, il voulait faire apprécier à ses jeunes auditeurs combien ils étaient plus favorisés que lui. Mais, en réalité, il leur montrait que ce qui forme surtout l'homme, ce sont les épreuves et les difficultés de la vie courageusement surmontées.

Ainsi, les deux hommes qui président aux destinées de ces deux grands territoires de la race anglo-saxonne, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande, ont débuté dans la vie sans aucune ressource et par les emplois les plus humbles et, malgré cela, peut-être à cause de cela, ils se sont élevés à la plus haute magistrature de leur pays, par le seul effort de leur initiative personnelle.

Au moment où je termine ce article, le télégraphe nous apprend la mort de Jay Gould, le « roi des chemins de fer » américains, l'homme le plus riche du monde. En voilà encore un qui est entré dans la vie sans argent et qui s'est élevé par lui-même. Son père était un modeste fermier de Rosebury, dans l'État de New-York. Il l'envoya chercher fortune, dès l'âge de douze ans, en lui remettant, pour tout capital, un vêtement de rechange et 2 shillings, avec ce bon conseil comme viatique : « Tire-toi d'affaire comme tu pourras. »

Et il s'est supérieurement tiré d'affaire, prouvant encore une fois que la valeur de l'homme est un élément de succès plus certain que l'argent amassé par les parents. Trois ans plus tard, c'est lui qui assiste sa famille (1). Associé dans un chantier, il en devient seul propriétaire, il y installe son père en qualité de gérant et travaille nuit et jour pour conquérir son brevet d'ingénieur. A dix-huit ans, — entendez-vous? à dix-huit ans, à l'âge où nous considérons encore nos fils comme des enfants, — il soumissionne des travaux publics, dirige des équipes d'ouvriers, s'exerce au maniement des hommes, se surmène, tombe gravement malade, et, à peine rétabli, se remet à l'œuvre. Il crée une tannerie, fonde une ville qui

(1) V. C. Varigny, *Les Grandes Fortunes aux États-Unis et en Angleterre*, p. 32.

porte son nom : Gouldsborough. A vingt-cinq ans, il possédait déjà 100.000 dollars, c'est-à-dire 500.000 francs. Sept ans plus tard, son capital était décuplé, il devenait propriétaire de la voie ferrée de l'Érié et inaugurait sa future royauté des chemins de fer.

Je dédie ces trois exemples à la jeunesse française.

A. Duparc.

LETTRE D'AMÉRIQUE.

L'initiative privée et les Américains.

Il est curieux de voir à quel point le sentiment de l'individualisme imprègne, entraîne toute la population anglo-américaine. Ce sentiment s'y manifeste partout, là même où l'on s'attendrait le moins à le rencontrer.

Voici l'*Engineering Magazine*, Revue mensuelle, paraissant à New-York et vouée aux progrès des arts mécaniques. Ce genre de publication représente fidèlement, — beaucoup mieux que ne le font les magazines littéraires, plus ou moins empreints de cosmopolitisme, — le véritable esprit de cette race vaillante que M. de Rousiers vient de nous montrer sous de si vives couleurs, couvrant l'Amérique de ses entreprises. On s'attendrait à ne trouver dans cette catégorie de Revues que des études spéciales sur les diverses industries, que des détails techniques capables d'intéresser tout au plus les gens du métier. On y trouve bien, en effet, de tout cela. Mais, ce qu'on y trouve aussi, à presque toutes les pages et dominant tout le reste, c'est une préoccupation toute sociale : le souci de la dignité, de l'indépendance, de l'énergie agissante de l'homme, le souci de la personnalité.

Ainsi, M. Shaler étudie cette question : *L'accès aux professions doit-il être réglementé par l'État?* et, en dépit des abus débordants du charlatanisme, il se prononce carrément pour la négative. Or, ce qui est remarquable dans cette étude, ce n'est pas tant la conclusion à laquelle l'auteur arrive, que le raisonnement au moyen duquel il y arrive.

Son argumentation se réduit à ceci : Il faut respecter l'initiative des clients, en leur permettant de choisir librement les spécialistes dont ils requièrent les services, il faut aussi respecter l'initiative de ces spécialistes en leur permettant de faire, dans l'exercice même de leurs professions, la preuve de leur savoir-faire. Sans doute la réglementation des professions par l'État aurait certains résultats avantageux ; mais elle aurait ce tort très grave d'habituer les citoyens à compter en toutes circonstances sur la protection de la loi, au lieu d'user de leur propre direction. « Allons-nous, dit-il, substituer la réglementation de l'État au jugement individuel et à l'indépendance des personnes? Une fois engagés dans cette voie, nous risquerions de perdre beaucoup plus que nous n'aurions de chance de gagner ».

Et cette opinion, que l'auteur développe avec force, il ne la donne pas comme une idée qui lui soit propre, mais bien comme l'opinion courante dans son milieu. « Un trait caractéristique de l'esprit américain, c'est que les lois ne cherchent pas à protéger l'individu contre ses propres erreurs de jugement. C'est là une des différences frappantes entre notre organisation sociale et celle des États européens trop réglementés. S'il résulte parfois des accidents de cette habitude que nous avons de laisser chacun prendre soin de soi-même, d'un autre côté, il n'est pas douteux que nous avons formé de cette manière une population à l'intelligence lucide, à l'esprit vif (*clear-headed, quick-*

witted people), éminemment douée de cette prévoyance et de cet empire sur soi-même qu'il aurait été difficile d'acquérir sous le régime de surveillance des États du vieux monde. »

Plus loin, un article sur la « Décadence industrielle de l'Allemagne » est écrit absolument dans le même esprit que le précédent. L'auteur, M. Bayles, explique cette décadence par l'infériorité de l'ouvrier allemand, son esprit bureaucratique, son peu d'initiative, sa faible productivité.

Un des chapitres de la rédaction est intitulé; *Machine shop Notes;* assurément il ne saurait y être question que d'outillages, et nous risquons de nous y perdre. Eh bien, non. Encore ici, on se préoccupe, et on se préoccupe beaucoup de l'individu, de la personnalité de l'ouvrier et de celle du patron. M. Pentz, à l'aide d'un exemple pris sur le vif, nous fait saisir toute l'importance de la direction patronale, les difficultés qu'elle rencontre et les qualités éminentes qu'elle nécessite.

La science sociale n'invente donc rien, lorsqu'elle fait de l'initiative individuelle le point culminant de l'organisation sociale. Cette vérité, qu'elle a mise en lumière, par l'application rigoureuse de sa méthode d'observation, les publicistes américains y arrivent, par la simple considération du milieu où ils vivent, et les industriels yankees y reconnaissent le secret de leurs succès.

L. G.

CORRESPONDANCE.

I. — Les Écossais au Canada.

A M. Edmond Demolins.

Montréal, le 10 novembre 1892

Mon cher maître,

Je viens de recevoir la livraison d'octobre de la *Science sociale*, et j'ai lu avec un vif intérêt votre étude sur les deux Écosses.

La distinction que vous faites entre les Lowlanders et les Highlanders, j'ai eu occasion de la faire ici même, au Canada, il y a quelques années. Depuis longtemps, je recueillais les témoignages les plus contradictoires sur le compte des Écossais. Tantôt c'était un Franco-Canadien des cantons de l'Est qui me vantait l'initiative et les vertus agricoles de ses voisins écossais, les plaçant même, comme défricheurs, au-dessus des Anglais. Tantôt c'était un habitant du comté de Prescott, à l'autre extrémité du pays, qui ne trouvait pas de terme assez énergique pour flétrir l'indolence et l'esprit de routine des Écossais de son voisinage. En même temps, j'apprenais des hommes d'affaires, à Montréal, que les Écossais étaient les premiers partout; que ces hommes, remarquables entre tous par leur esprit tenace et avisé (*stubborn and shrewd*), s'étaient emparés de la grande industrie et du grand commerce. Je voyais bien par la carte physique et sociale de l'Écosse que ce pays renferme deux régions distinctes : une région montagneuse peuplée par les Celtes, une région de plaine ou de vallons envahie par les Saxons et les Scandinaves; mais ce n'était là qu'une indication incomplète. Plus tard, je trouvai l'occasion d'en causer avec un Écossais de ma connaissance. Il me fit alors la distinction, très connue parmi ses compatriotes, entre les Lowlanders et les Highlanders. Les Lowlanders, — dont mon interlocuteur se faisait gloire de descendre, — bons cultivateurs; paisibles, tenaces, entreprenants, ne se mêlant que de leurs propres affaires. Les Highlanders, médiocres cultivateurs, routiniers, paresseux, ne faisant rien qu'à l'aide de corvées, ou *bees* (prononcez *bi*); de plus,

très exclusifs, se croyant supérieurs à tous, méprisant les Lowlanders, querelleurs. Dans le comté de Glengarry, où ils se sont établis en masse, ils n'ont voulu souffrir le contact d'aucunes gens d'autre origine que la leur. Sous beaucoup de rapports, ils ressemblent aux Irlandais.

Et à ce propos, permettez-moi de vous faire observer que, chez les Irlandais, aussi, il faut distinguer. Il y a l'Irlandais celte, le plus généralement connu, type communautaire très caractérisé ; mais il y a, en même temps, l'Irlandais d'origine anglo-saxonne, établi en Irlande depuis l'invasion de Cromwell ou même avant, excellents cultivateurs. Par leur origine même, ils sont généralement protestants. Dans ces derniers temps, ils se sont beaucoup développés, dans le nord de l'Irlande surtout. La plupart viennent précisément des Lowlands d'Écosse.

Veuillez agréer...

Léon Gérin.

II. — La vie en Tunisie.

Un de nos abonnés, qui vient de se rendre en Tunisie, avec l'intention de s'y fixer comme colon, nous adresse une lettre dont nous extrayons quelques parties qui sont de nature à intéresser nos lecteurs, parce qu'elles les renseigneront sur certaines conditions de vie du pays.

*
* *

« ... Je vais entreprendre, dit-il, d'appliquer ici, tout au moins en partie, le beau programme que j'ai entendu développer si éloquemment et si clairement aux cours de Science sociale, la seule chose de Paris dont je souffre d'être séparé.

« Je commence à m'acclimater ici et aucun de nous n'a payé le tribut au climat. Je l'attribue en partie à la qualité de l'eau, car Tunis est favorisé sous ce rapport. Un aqueduc amène l'eau de Zaghouan, situé à 50 k. au sud ; c'est une eau de source dont le débit n'est pas très régulier, mais qui est très saine. Aussi sommes-nous indemnes au point de vue épidémique, malgré la profonde répugnance de l'élément maltais, sicilien et calabrais pour tout ce qui est propreté et hygiène. Et vous savez s'ils sont nombreux ici...

« Au point de vue des ressources, les conditions sont très différentes suivant la nature des produits. Il en est qui sont d'un prix relativement élevé et souvent de qualité médiocre, comme les légumes, le pain, la viande, le savon, le charbon de bois. Le pain est au même prix qu'à Paris, c'est-à-dire à 40 c. le k., la viande de bœuf ou de mouton vaut 1 fr. 20 le kil, quel que soit le morceau.

« Au contraire, certains produits sont bons et à bas prix ; vous en jugerez en comparant ces prix avec ceux de Paris :

Vin, 0.30 c.	à Paris.	0.60 c.
Sucre, 0,60 c.	—	1.10
Café, 3.60	—	4.80
Huile d'olive, 1 fr.	—	3
Pétrole 0,20		0,70
Poisson, 1 fr. le k.	—	2.50
Poulets, 0,85		4
Perdrix, 0.50	—	2.50

« Les figues, les raisins, les grenades, l'ail, les oignons, les olives sont également à bas prix. Au contraire, le lait coûte très cher.

« Un âne se vend de 20 à 50 fr. et en vaut dix fois autant. Il n'est pas possible de trouver des bêtes plus courageuses, plus patientes, plus sobres. Un cheval ordinaire vaut de 4 à 500 fr. Ces animaux sont très beaux et très doux, mais leurs membres ont été tarés avant l'heure, l'Arabe ayant la déplorable habitude de la fantasia. Les

bœufs et vaches sont de petite taille et valent en moyenne de 150 à 200 fr. Les chèvres ordinaires se paient de 18 à 20 fr.; la race dite maltaise, qui fournit tous les jours plusieurs litres de lait, vaut jusqu'à 50 et 60 fr. Un chameau coûte de 2 à 300 fr. Quant aux porcs, je n'en ai pas aperçu un seul.

« Je n'ai pas encore pu réunir des renseignements sur les conditions et le développement de la colonisation, je constate seulement que les oliviers sont une des cultures les plus rémunératrices, surtout dans le sud où les pluies sont trop rares pour amener des récoltes régulières en céréales. Pour l'encourager, on donne des terres, dans le voisinage de Sfax, moyennant 10 fr. l'hectare, sous condition qu'elles soient plantées en oliviers; et les titres définitifs de propriété ne sont delivrés que lorsque la plantation est faite. Malheureusement, dans le sud, on a à redouter les sauterelles et on manque d'eau potable, sans parler de la chaleur beaucoup plus pénible que sur la côte nord. La production de l'huile a atteint, l'année dernière, 30 millions de litres.

« On a fait, en 1891, plus de 100.000 hectolitres de vin en Tunisie. C'est vous dire l'extension prise tout d'un coup par la viticulture. Mais ce sont surtout des capitalistes qui entreprennent cette culture. Le petit vigneron que le phylloxéra chassait de France vers l'Algérie, paraît être devenu un mythe, tout au moins dans les environs de Tunis.

« J'espère pouvoir vous envoyer de nouveaux renseignements dans une prochaine lettre, lorsque je connaîtrai mieux le pays et les habitants.

« Croyez, etc.

« R. »

SOCIÉTÉ

POUR

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE PRIVÉE

ET LA

VULGARISATION DE LA SCIENCE SOCIALE

Nouveaux membres (1).

Arsonneau (Albert), étudiant en droit, la Rochelle, présenté par M. Jean Périer.

Barret (le général Abel), contrôleur général, Paris, présenté par M. Edmond Demolins.

Bouju, étudiant en droit, La Rochelle;

Bure (Maurice), étudiant en droit, — Bordeaux;

Canaud (Lucien), négociant, La Rochelle;

Chabaneix (Joseph), étudiant en médecine, Bordeaux;

Chaigneau, étudiant, Paris;

Delbart (Henri), étudiant en droit, Paris, — présentés par M. Jean Périer.

Desmazeaud (M.), avoué, Angoulême;

Dorigny, ingénieur, administrateur-directeur de la Société Française, Ivry-sur-Seine, — présentés par M. Edmond Demolins.

Doutriaux (André), étudiant en droit, Paris;

Drouineau (Marcel), étudiant en droit, Paris;

Fleuriau (Aimé de), élève de l'École des sciences politiques, Paris, — présentés par M. Jean Périer.

Laisné (Georges), Paris, présenté par M. Edmond Demolins.

Lambert (Pierre), à l'École d'agriculture de Grand-Jouan, présenté par M. Christos Moschos.

Mary (E.), négociant, Paris;

Mielvaque (Louis), étudiant en mé-

(1) Les noms des membres [illegible] sont composés en CAPITALES, ceux des membres [illegible] en *italiques*.

decine, Rochefort, présentés par M. Jean Périer.

Menil (Baron Menu de), Paris, présenté par M. Paul Porthmann.

Roux (Ferdinand), avocat, ancien magistrat, Issoire, présenté par M. Edmond Demolins.

Villard (Achille), élève de l'École des sciences politiques, Paris, présenté par M. Jean Périer.

***

Le groupe du Canada. — Notre ami et collaborateur, M. Léon Gérin, vient de publier trois articles dans la *Minerve* de Montréal. Ils ont pour but de faire connaître notre Société à ses compatriotes et d'arriver à la constitution d'un groupe au Canada.

Dans les deux premiers articles, il constate que, comme en France, l'agriculture, l'industrie et le commerce sont de plus en plus dédaignés par les Canadiens. « Considérons, dit-il, la population des campagnes. Ceux qui ont pu observer de près notre « habitant » savent quelle énergie, quelles solides vertus il déploie souvent pour arriver à la possession du sol. Mais ils ont dû être frappés, aussi, de le voir constamment s'arrêter dans sa marche, cesser de progresser, dès qu'il a acquis le domaine suffisant pour le faire vivre, lui et les siens. A ses yeux, la culture est un métier de manœuvre, où l'on s'élève tout au plus à la petite aisance, jamais à la richesse. Et ses procédés d'exploitation sont en rapport direct avec sa modeste ambition : ils sont primitifs, peu compliqués. Pour cultiver son petit lopin de terre, pour y vivre en grande partie des produits de son domaine, sans presque aucun commerce avec le reste du monde, les procédés traditionnels lui suffisent; il n'est pas besoin d'une grande instruction. Et c'est pourquoi l'habitant, pendant longtemps, s'est passé complètement de « petites écoles » et ne les encourage encore que médiocrement aujourd'hui.

« D'un autre côté, cet habitant, parfois veut s'élever dans la hiérarchie sociale : que fait-il ? Va-t-il, comme le *farmer* anglais ou écossais, développer son exploitation et devenir *gentleman farmer?* Pas le moins du monde. Il sort, alors, de la culture. Lui-même devient souvent rentier à l'ombre du clocher paroissial. Quant à ses enfants, les uns resteront dans la culture, sans jamais s'y élever plus haut que leur père n'avait fait; un autre s'établira dans la petite industrie ou dans le petit commerce; et les autres, en grand nombre, l'élite de la famille, rechercheront les professions libérales. Ils seront : prêtre, médecin, notaire, avocat, journaliste, politicien. A ces derniers, il faudra une instruction supérieure; et c'est ce qui explique la grande popularité, l'énorme développement des collèges classiques.

« Et ce que nous venons d'observer de la classe rurale peut, dans une grande mesure, et sauf de notables exceptions, s'appliquer à notre population urbaine. Tous, tant que nous sommes, nous tendons à nous répartir en deux classes distinctes : l'une, vouée aux arts usuels, vivant de la culture, de l'industrie et du commerce, mais faiblement, sans grande ambition, satisfaite de peu et négligeant, en conséquence, l'enseignement spécial et technique qui lui permettrait d'arriver plus haut. L'autre classe, au contraire, complètement détachée de la pratique des arts usuels, vivant des professions libérales et des emplois publics, forcée, par là même, de développer son instruction, de s'adonner aux hautes études, purement classiques.

« En d'autres termes, nous avons de la culture, de l'industrie et du commerce, une notion mesquine, écourtée, qui fait que nous dédaignons ces occupa-

tions, ou que nous ne nous y livrons que mollement, sans l'ardeur et la préparation suffisantes. Cette erreur qui, depuis plus de deux siècles, retarde notre développement matériel, est à la base de notre système d'enseignement. Tant qu'elle aura cours chez nous, il est inutile de chercher à réformer nos écoles : cette réforme, en supposant même qu'elle s'effectuât, resterait inefficace. Au contraire, supprimons cette notion erronée, et les réformes s'accompliront d'elles-mêmes, et les écoles qui nous manquent surgiront comme par enchantement. »

Dans un second article, M. Gérin montre que l'école, à elle seule, serait impuissante à guérir ce mal.

« L'école la plus parfaite ne saurait inspirer à l'enfant l'initiative qui lui manque, et les études trop prolongées étouffent inévitablement toute initiative.

« Peut-être le plus grand reproche que l'on puisse faire à nos écoles est-il précisément de garder trop longtemps les enfants en tutelle. A seize ans, ou même avant, le jeune Anglais commence le rude apprentissage de la vie : et lorsque, à vingt ans, le Canadien songe enfin à quitter les bancs, son concurrent est déjà lancé dans les affaires; il a pris sur lui une sérieuse avance.

« Avez-vous remarqué, parmi ceux de nos compatriotes qui ont réussi en affaires, le grand nombre des illettrés? Ils sont parvenus à la fortune en dépit de leur peu d'instruction, grâce à leurs qualités toutes personnelles, grâce, aussi, au hasard heureux qui leur permit d'échapper de bonne heure à l'influence comprimante de leur milieu.

« En somme, le mot d'ordre pour nous, en ce moment, ne devrait pas être : « Améliorons et développons l'enseignement », mais bien : » Améliorons et développons l'initiative pratique.

« Mais, encore une fois, puisque l'école, par elle-même, ne peut nous procurer ce résultat, comment allons-nous y arriver? »

C'est là le point que M. Gérin traite dans son troisième article, qu'il a intitulé : *L'initiative privée*. Après avoir montré que le Canada ne se relèvera que par là, il conclut ainsi :

« Si donc nous voulons développer, vulgariser l'initiative, — et n'est-ce pas là pour nous le grand moyen d'échapper à l'absorption des races entreprenantes qui nous entourent? — il va falloir, d'abord, agir directement sur l'individu, afin de vaincre chez lui la force de l'habitude ou des préjugés fixés en lui par son éducation première. Mais il va falloir, en même temps, puisque tout se tient dans l'ordre social, exercer une pression dans le même sens sur les institutions accessoires qui viennent compléter l'œuvre de la famille et concourent avec elles à maintenir le *statu quo*.

« Présentement, tout est orienté chez nous en vue de la jouissance et du contentement de peu : il faudrait que, par un mouvement d'ensemble, tout s'orientât en vue du travail intense et de la production de la richesse.

« Les efforts de quelques particuliers isolés ne suffiraient pas pour opérer cette transformation. Sans doute ceux qui, d'avance, sont convaincus que la prospérité, l'avenir de notre peuple, sont liés au développement de l'initiative privée, peuvent faire beaucoup par eux-mêmes pour l'avancement de la réforme. L'action personnelle, ici comme partout, est non seulement utile, mais indispensable. Il faut, autant que possible, que chacun prêche de parole et d'exemple. Mais il faut aussi que chacun puisse se concerter avec tous ceux qui pensent comme lui, afin d'exercer au besoin, sur tout l'ensemble du corps social, une action forte et combinée.

« Il s'est fondé, cette année, à Paris

sous l'inspiration de M. Demolins, directeur de la *Science sociale*, une société qui répond exactement à notre préoccupation du moment. Cette association renferme des hommes très divisés en matières politiques et religieuses ; mais tous sont d'accord sur un point : la nécessité de développer, en France, l'initiative privée, et de restreindre l'action publique.

« Ne pourrions-nous pas former au Canada une association de ce genre? Cette association resterait libre de toute attache de partis ou de clans. Elle n'aurait qu'un seul but : développer, par une propagande énergique et suivie, l'initiative pratique et l'esprit d'entreprise au sein de la population canadienne.

« A cette fin, elle se garderait bien de faire la guerre à une classe en particulier, mais elle s'efforcerait de s'assurer le concours des hommes de bonne volonté dans toutes les classes et de faire converger toutes les influences vers l'accomplissement de la réforme. Une association établie sur cette base, si elle venait à disposer de quelques revenus, serait certainement très féconde en résultats heureux.

« Mais la difficulté est celle-ci : « Combien y en a-t-il parmi nous qui se laisseront convaincre de la nécessité d'une telle réforme ; et parmi les convaincus, en trouverons-nous quelques-uns qui soient disposés à sacrifier de leur temps et de leur argent à une œuvre patriotique et de pur dévouement? C'est là le point d'interrogation qui attend sa réponse. »

Nous sommes convaincus que la réponse ne se fera pas attendre longtemps, car les articles de M. Gérin ont été très remarqués et commentés par les divers organes de la Presse canadienne. D'ailleurs le groupement est commencé, grâce aux adhérents qui sont déjà venus se réunir autour de notre ami. Que les Canadiens n'oublient pas qu'ils ont particulièrement besoin de développer leur initiative, s'ils veulent tenir tête aux nombreux immigrants anglo-saxons, qui leur sont plus redoutables par la puissance de leur initiative que par la force politique.

A TRAVERS LES FAITS DU MOIS.

La colonisation par l'initiative privée. — Le rédacteur en chef du *Figaro*, M. Francis Magnard, continue sa campagne en faveur de l'initiative privée. C'est à propos de l'organisation du Dahomey.

Divers projets sont en présence : l'un d'eux consisterait à découper l'ancien royaume de Béhanzin en un certain nombre de petites principautés, où l'on installerait des résidents civils. « L'avantage qu'il y aurait, dans cette combinaison, à pouvoir placer quelques journalistes sans copie, ou quelques jeunes muscadins ayant trop fait la fête ne suffit pas, je crois, à la recommander. »

Il voudrait mieux se borner à occuper quelques points de la côte, pour défendre les maisons de commerce qui y sont installées. Les faibles résultats que nous avons obtenus dans nos diverses colonies ne sont pas encourageants, et il serait plus sage de ne pas entraver l'initiative privée et de compter davantage sur elle.

« Que l'initiative privée, dit M. Magnard, se substitue à l'action de l'État, qu'on crée, comme on l'a souvent demandé, des compagnies de colonisation, qu'elles puissent, au besoin, avoir de petites armées d'aventuriers pour lutter contre ces rois nègres qui ne sont ni ridicules ni méprisables, rien de mieux; mais pourquoi serait-ce l'État qui aurait à prendre la garde d'intérêts privés? L'occupation du Dahomey serait une dépense de luxe. Il me semble que nous n'avons pas le droit d'en faire, quand il nous manque tous les ans quatre-vingts ou cent millions pour bien équilibrer les dépenses et les recettes. »

∴

Au Congrès socialiste de Berlin. — On sait que, dans sa conférence contradictoire avec M. Edmond Demolins, M. Paul Lafargue, jouant sur les mots, avait déclaré que les socialistes, tout en voulant remettre la direction du travail et l'administration de la propriété, aux mains de la collectivité n'entendaient pas augmenter les attributions de l'État. Il avait hautement répudié la qualification de socialiste d'État.

Le congrès socialiste qui vient de se réunir à Berlin fait une déclaration analogue; mais elle laisse apercevoir le bout de l'oreille. Au fond, les socialistes craignent que l'État ne leur fasse concurrence, en essayant de réaliser une partie de leur programme. Voici d'ailleurs le texte de la déclaration :

« Le congrès déclare que le socialisme n'a rien de commun avec le socialisme d'État. Ce prétendu socialisme d'État, en tant qu'il poursuit la monopolisation à son profit, veut se substituer au capital privé afin de pouvoir imposer au prolétariat le double joug de l'exploitation économique et de l'esclavage politique. Le socialisme d'État, lorsqu'il s'occupe d'améliorer le sort du prolétariat, propose des demi-mesures nées de la peur du socialisme. C'est un palliatif afin de détourner les classes ouvrières du véritable socialisme.

« Le socialisme n'a jamais dédaigné les mesures pour améliorer la situation des ouvriers, il les a approuvées, même lorsqu'elles provenaient de ses adversaires; mais il considère ces mesures comme de petits acomptes ne devant pas faire perdre de vue le but définitif de la transformation de l'État et de la société par le socialisme révolutionnaire.

« Le socialisme est, par sa nature même, révolutionnaire. Le socialisme d'État, au contraire, est conservateur. Ce sont donc des antinomies absolument inconciliables. »

La discussion s'engage sur ce texte, et M. Liebknecht fait le procès du socialisme d'État, qui a toujours échoué. « Le socialisme d'État, dit-il, veut mettre le prolétariat en tutelle; aussi nous le repoussons. Le combat suprême se livrera au cri, non du socialisme d'État, mais du socialisme révolutionnaire. » C'est, on le voit, une pure tactique électorale.

M. de Wollmar approuve également la résolution.

M. Bebel dit qu'il n'existe pas de socialisme d'État. L'État croit, en prenant certaines propositions socialistes pour son compte, combattre plus efficacement la propagande socialiste. Si M. Bebel insiste autant sur la nécessité de bien fixer les principes du programme socialiste, c'est que les nouvelles recrues arrivant au parti ne sont pas pénétrées du but final du socialisme. Elles pourraient ainsi modifier le programme du parti, si le comité directeur ne veillait à ce qu'une confusion ne se produise pas au sujet d'importantes questions, telles que celle de son attitude à l'égard du socialisme d'État.

Aussi, bien qu'il fasse des réserves au sujet du second paragraphe de la résolution, M. Bebel invite le congrès à la voter à l'unanimité, afin que l'attitude du parti soit clairement exprimée.

A la suite de cette discussion, la déclaration a été votée par la plupart des délégués.

∴

La loi sur le travail des Femmes et des Enfants. — La loi réglementant le travail des femmes, des filles mineures et des enfants, est définitivement votée par les deux Chambres. En voici les dispositions générales.

Le travail des enfants, des filles mineures et des femmes, dans les usines, manufactures, mines, minières et carrières, chantiers, ateliers et leurs dépendances, de quelque nature que ce soit, publics ou privés, laïques ou religieux, même lorsque ces établissements ont un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance, est soumis aux obligations déterminées par la présente loi.

Toutes les dispositions de la présente loi s'appliquent aux étrangers travaillant dans les établissements ci-dessus désignés.

Sont exceptés les travaux effectués dans les établissements où ne sont employés que les membres de la famille sous l'autorité soit du père, soit de la mère, soit du tuteur.

Néanmoins, si le travail s'y fait à l'aide de chaudière à vapeur ou de moteur mécanique, ou si l'industrie exercée est classée au nombre des établissements dangereux ou insalubres, l'inspecteur aura le droit de

prescrire les mesures de sécurité et de salubrité à prendre, conformément aux articles 12, 13 et 14.

Les enfants ne peuvent être employés par les patrons, ni être admis dans les établissements énumérés dans l'article 1er, avant l'âge de treize ans révolus.

Toutefois, les enfants munis du certificat d'études primaires, institué par la loi du 28 mars 1882, peuvent être employés à partir de l'âge de douze ans.

Aucun enfant âgé de moins de treize ans ne pourra être admis au travail dans les établissements ci-dessus visés, s'il n'est muni d'un certificat d'aptitude physique, délivré, à titre gratuit, par l'un des médecins chargés de la surveillance du premier âge, ou l'un des médecins inspecteurs des écoles, ou tout autre médecin chargé d'un service public, désigné par le préfet. Cet examen sera contradictoire, si les parents le réclament.

Les inspecteurs du travail pourront toujours requérir un examen médical de tous les enfants au-dessous de seize ans, déjà admis dans les établissements susvisés, à l'effet de constater si le travail dont ils sont chargés excède leurs forces.

Dans ce cas, les inspecteurs auront le droit d'exiger le renvoi de l'établissement sur l'avis conforme de l'un des médecins désignés au paragraphe 3 du présent article, et après examen contradictoire, si les parents le réclament.

Dans les orphelinats et institutions de bienfaisance visés à l'article 1er, et dans lesquels l'instruction primaire est donnée, l'enseignement manuel ou professionnel, pour les enfants âgés de moins de treize ans, sauf pour les enfants âgés de douze ans munis du certificat d'études primaires, ne pourra pas dépasser trois heures par jour.

Les enfants de l'un et de l'autre sexe âgés de moins de seize ans ne peuvent être employés à un travail effectif de plus de dix heures par jour.

Les jeunes ouvriers ou ouvrières de seize à dix-huit ans ne peuvent être employés à un travail effectif de plus de soixante heures par semaine, sans que le travail journalier puisse excéder onze heures.

Les filles au-dessus de dix-huit ans et les femmes ne peuvent être employées à un travail effectif de plus de onze heures par jour.

Les heures de travail ci-dessus indiquées seront coupées par un ou plusieurs repos dont la durée totale ne pourra être inférieure à une heure, et pendant lesquels le travail sera interdit.

Les enfants âgés de dix-huit ans, les filles mineures et les femmes ne peuvent être employés à aucun travail de nuit dans les établissements énumérés à l'article 1er.

Tout travail entre neuf heures du soir et cinq heures du matin est considéré comme travail de nuit; toutefois, le travail sera autorisé de quatre heures du matin à dix heures du soir quand il sera réparti entre deux postes d'ouvriers ne travaillant pas plus de neuf heures chacun.

Le travail de chaque équipe sera coupé par un repos d'une heure au moins.

* * *

Les réclamations du personnel des Postes et Télégraphes. — Les employés des Postes et Télégraphes viennent de tenir des réunions bruyantes à la Bourse du Travail, et plusieurs d'entre eux ont même proposé la déclaration de la grève si l'administration ne se décidait pas à augmenter leur traitement. Pour poursuivre leurs réclamations, ils veulent s'organiser en syndicat, comme les ouvriers de l'industrie privée.

Évidemment, les salaires payés aux employés des postes sont modestes et la plupart d'entre eux sont très dignes d'intérêt. Mais, d'autre part, il faut bien reconnaître que ces situations sont très recherchées et que, pour une place vacante, il y a des centaines de candidats. Il serait donc à désirer que les gens entreprenants et travailleurs, capables d'initiative, se détournassent de ces fonctions subordonnées et mal rétribuées pour se tourner vers l'industrie privée. Il faut que l'on s'habitue à cette idée que, si les fonctions administratives donnent le repos et la quiétude, du moins elles sont peu rémunérées. S'il en était autrement, l'engouement des Français pour ces situations deviendrait encore plus général, et tout le monde, sans

exception, se détournerait des professions indépendantes.

Enfin, il est bon qu'on voie, par cet exemple, que l'État, dont on voudrait faire le patron universel, est incapable d'assurer des traitements, je ne dis pas supérieurs, mais même égaux à ceux que donne l'industrie privée. Et cependant, celle-ci, loin de s'alimenter par le budget, est, au contraire, la grande et unique pourvoyeuse de nos finances publiques. Les employés qui ne sont pas satisfaits de leur traitement n'ont qu'à ne pas entrer dans l'administration ou qu'à en sortir. Le malheur c'est que cette détermination est la seule qu'ils ne prendront pas. Alors, qu'ils se tiennent tranquilles.

* *

Comment on reconquiert un pays. — Nous croyons généralement qu'on le reconquiert par la politique, nous croyons qu'il faut tenir les fonctions publiques pour tenir un pays et, dans cette voie, nous n'aboutissons qu'à des échecs. Pour diriger un pays, il faut diriger son travail; pour tenir un pays, il faut tenir le sol, mais le tenir en l'améliorant.

Ces réflexions, qui devraient être usuelles, nous sont suggérées par un concours sur l'exploitation de la grande propriété qui vient d'avoir lieu dans l'Aveyron. Le lauréat couronné par le jury est M. Anatole de Séguret. Son œuvre mérite d'être connue et d'être donnée en exemple à tant de grands propriétaires ignorants de la culture et pratiquant l'absentéisme.

La propriété de M. de Séguret comprend le domaine de Veyrac, commune de Luc, et un pâturage en montagne d'Aubrac, situé dans la commune de Terrisse. Veyrac, que M. de Séguret exploite directement depuis 1854, a une étendue totale de 187 hectares. Les terres, en nature de schiste, sont susceptibles de devenir très fertiles au moyen de labours profonds, de drainages partiels, d'abondantes fumures et chaulage. Comprenant tout le parti qu'il pouvait tirer de sa propriété, M. de Séguret s'est mis résolument à l'œuvre; en homme habile et compétent, il a lui-même dirigé tous les travaux, qu'il a fait exécuter d'une façon très méthodique. Les endroits trop humides ont été assainis au moyen de fossés garnis de pierres, et les marécages ont aujourd'hui complètement disparu. La surface des prairies a été portée de 28 à 56 hectares par défrichements successifs de vieilles châtaigneraies, de bois de peu de valeur et de landes à peu près improductives. Les eaux disponibles, peu abondantes, il est vrai, sont recueillies avec soin dans des bassins bien situés et sont distribuées par des réseaux de rigoles bien tracées et parfaitement entretenues. Les fourrages sont abondants et de bonne qualité, car en dehors des fumures périodiques et des excréments laissés par les animaux qui pâturent les regains, on emploie aussi des phosphates fossiles. Les terres en culture sont soumises à un assolement de dix années. Les cultures sarclées, faites directement, sont fort belles : il en est de même des prairies artificielles.

Le bétail est ce qu'il y a de plus remarquable à Veyrac. Il est difficile de voir un plus beau lot de bœufs de travail et d'engrais. Ce lot comprend 200 têtes. Les 60 vaches d'Aubrac, qui vont passer l'été dans la montagne, constituent un magnifique troupeau parfaitement homogène. 4 taureaux, dont 2 très bons, accompagnent le troupeau. Les 89 élèves de divers âges entretenus par l'exploitation forment un ensemble d'une moyenne satisfaisante, et on trouve parmi eux un bon nombre de bêtes de choix.

Les constructions et leur aménagement répondent à tous les besoins du domaine. Les fumiers sont bien tenus. La montagne achetée par cet intelligent agriculteur a une étendue de 79 hectares. Les pâturages, autrefois formés presque exclusivement de bruyères, ont été remarquablement améliorés par un parcage judicieux; ils tranchent d'une façon bien nette sur ceux du voisinage. Ils constituent un très utile et très avantageux complément de la propriété de Veyrac. Pendant quatre mois, les 60 vaches y trouvent une nourriture abondante et fournissent le lait avec lequel on fabrique le fromage du Cantal, sans qu'on soit trop parcimonieux pour les veaux. Le chalet est construit dans de bonnes conditions, et la fabrication du fromage y est faite avec plus

de soin et surtout plus de propreté qu'on ne le fait généralement dans la contrée. Les résultats financiers constatés par une comptabilité très simple, mais sérieusement et régulièrement tenue, sont très satisfaisants.

Le lauréat pour les fermiers a été M. Costes.

M. Costes est fermier, près Rodez, du domaine de Floyrac, d'une étendue de 553 hectares. Ce vaste domaine, formé de terres calcaires excessivement pierreuses, comprend 366 hectares pouvant, seulement servir de parcours aux troupeaux; 30 hectares d'herbage; les autres 137 hectares sont occupés par des prairies artificielles vivaces ou annuelles, des céréales ou des plantes sarclées. Les quantités considérables de fumier produites par les animaux entretenus sur l'exploitation, qui ne représentent pas moins de 250 têtes de gros bétail, permettent d'obtenir des récoltes très belles, sur ces terrains qui, lorsque les pluies surviennent après les ensemencements, ne présentent plus qu'une surface ininterrompue de pierres.

Le cheptel vivant que l'on trouve à Floyrac comprend : un très beau troupeau de 360 brebis laitières exploitées pour la fabrication du fromage de Roquefort; 300 bêtes de deux à trois ans, dont 150 prélevées annuellement sur la production des agneaux, qui n'est jamais inférieure à 500, sont conservées pour renouveler ce troupeau. Cinq beaux chevaux de trait, 3 juments poulinières de première force et 5 poulains de divers âges occupent les écuries. Seize magnifiques bœufs exécutent les labours et vivent, une grande partie de l'année, dans les pâturages, qui, sous l'action du fumier qu'ils y laissent, s'améliorent progressivement. La vacherie renferme 23 vaches, 6 taureaux et une vingtaine d'élèves. La porcherie contient 12 truies, qui, venant de bonne race, produisent un grand nombre de porcelets d'une vente facile et avantageuse. Tout, à Floyrac, conclut le jury, est parfaitement tenu et ordonné; on reconnaît vite qu'on a affaire à une direction compétente et ferme.

∴

La simplicité de la Cour d'Angleterre. — Dans son nouveau volume de *Mémoires*, le comte de Moltke raconte en ces termes sa visite à la Cour d'Angleterre, à Balmoral :

« C'est tout à fait la vie de famille que l'on mène ici : deux messieurs, deux dames et six enfants. Pas de portier, pas d'armée de domestiques, pas un seul garde. Je me suis fait annoncer au prince, qui m'a accueilli d'une manière très cordiale et très amicale. Puis nous allâmes déjeuner. Pas la moindre contrainte : j'avais mon habit de voyage brun, et je le portai jusqu'au lunch, à deux heures.

« Quelles gens admirables je vois ici!

« Après le déjeuner, il fut décidé qu'on irait faire une promenade à un mille du palais. Imaginez-vous que nos jeunes dames étaient chaussées de bottines à gros clous et de bas bruns et vêtues de petites robes courtes de paysanne, avec des chapeaux ronds et un gros bâton à la main. Elles franchissaient les murs et les haies, aidées par les cavaliers, dont quelques-uns avaient pris les devants, tandis que les autres formaient l'arrière-garde. »

A Osborne, où il se rend ensuite, M. de Moltke éprouve la même satisfaction à constater la simplicité des mœurs royales britanniques. Il paraît n'avoir eu, durant tout son voyage en Angleterre, qu'une seule déception, mais elle est profonde : les manœuvres et revues de troupes auxquelles il assiste lui ont fait l'effet de « feux d'artifice plutôt que d'exercices sérieux ». Il n'y avait là-dedans, déclare-t-il, pas l'ombre d'une véritable idée militaire. »

M. de Moltke n'a pas compris que cette société ne tirait pas sa force de l'organisation politique ou militaire, mais seulement de la vie privée.

Le Gérant : Paul Leloup.
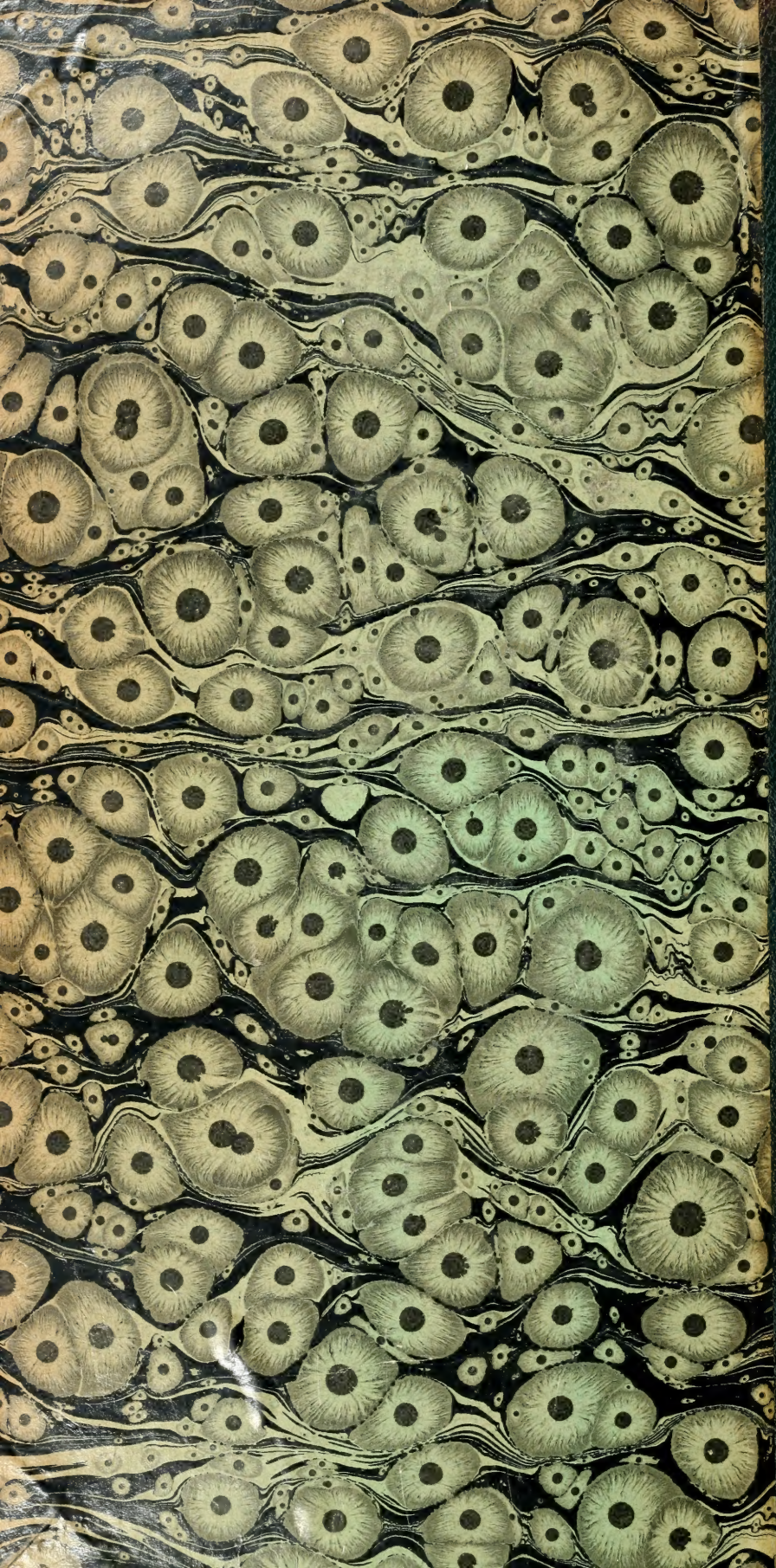
Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).